

DNCA INVEST

Société d'Investissement à Capital Variable

R.C.S. Luxembourg N° B 125012

Rapport Annuel, incluant les Etats Financiers Audités au 31 décembre 2024

DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION

DNCA INVEST - EUROSE

DNCA INVEST - EVOLUTIF

DNCA INVEST - VALUE EUROPE

DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS

DNCA INVEST - CONVERTIBLES

DNCA INVEST - ONE (anciennement DNCA INVEST - MIURI)*

DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH

DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE

DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE

DNCA INVEST - SERENITE PLUS

DNCA INVEST - ALPHA BONDS

DNCA INVEST - FLEX INFLATION

DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA

DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA

DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD

DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE

DNCA INVEST - CHINA EQUITY*

DNCA INVEST - GLOBAL EMERGING EQUITY

DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLES

Aucune souscription ne peut être acceptée sur base de ce rapport financier incluant les états financiers audités. Les souscriptions ne sont valables que si elles ont été effectuées sur base du dernier prospectus en vigueur et du document d'informations clés ("KID") qui sera accompagné du dernier rapport annuel audité et du dernier rapport semi-annuel si celui-ci est plus récent que le rapport annuel audité.

* Voir Note 1.

Table des matières

Conseil d'administration	5
Informations aux actionnaires	7
Rapport du Conseil d'Administration	8
Rapport du Réviseur d'Entreprises Agréé	50
Statistiques	54
Etat combiné des actifs nets au 31 décembre 2024	62
Etat combiné des opérations et des variations des actifs nets pour la période / l'exercice clôturant le 31 décembre 2024	62
DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION	
Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2024	63
Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2024	63
Etat des Variations du nombre d'actions	64
Portefeuille-titres au 31 décembre 2024	65
Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2024	68
Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres	69
Les dix principales positions	69
DNCA INVEST - EUROSE	
Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2024	70
Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2024	70
Etat des Variations du nombre d'actions	71
Portefeuille-titres au 31 décembre 2024	72
Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2024	76
Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres	77
Les dix principales positions	77
DNCA INVEST - EVOLUTIF	
Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2024	78
Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2024	78
Etat des Variations du nombre d'actions	79
Portefeuille-titres au 31 décembre 2024	80
Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2024	82
Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres	83
Les dix principales positions	83
DNCA INVEST - VALUE EUROPE	
Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2024	84
Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2024	84
Etat des Variations du nombre d'actions	85
Portefeuille-titres au 31 décembre 2024	86
Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2024	87
Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres	88
Les dix principales positions	88
DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS	
Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2024	89
Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2024	89
Etat des Variations du nombre d'actions	90
Portefeuille-titres au 31 décembre 2024	91

Table des matières

Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres	92
Les dix principales positions	92
DNCA INVEST - CONVERTIBLES	
Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2024	93
Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2024	93
Etat des Variations du nombre d'actions	94
Portefeuille-titres au 31 décembre 2024	95
Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2024	96
Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres	97
Les dix principales positions	97
DNCA INVEST - ONE (anciennement DNCA INVEST - MIURI)*	
Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2024	98
Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2024	98
Etat des Variations du nombre d'actions	99
Portefeuille-titres au 31 décembre 2024	100
Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2024	101
Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres	102
Les dix principales positions	102
DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH	
Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2024	103
Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2024	103
Etat des Variations du nombre d'actions	104
Portefeuille-titres au 31 décembre 2024	105
Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2024	106
Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres	107
Les dix principales positions	107
DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE	
Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2024	108
Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2024	108
Etat des Variations du nombre d'actions	109
Portefeuille-titres au 31 décembre 2024	110
Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2024	111
Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres	112
Les dix principales positions	112
DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE	
Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2024	113
Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2024	113
Etat des Variations du nombre d'actions	114
Portefeuille-titres au 31 décembre 2024	115
Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres	116
Les dix principales positions	116
DNCA INVEST - SERENITE PLUS	
Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2024	117
Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2024	117

* Voir Note 1.

Table des matières

Etat des Variations du nombre d'actions	118
Portefeuille-titres au 31 décembre 2024	119
Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres	121
Les dix principales positions	121
DNCA INVEST - ALPHA BONDS	
Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2024	122
Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2024	122
Etat des Variations du nombre d'actions	123
Portefeuille-titres au 31 décembre 2024	124
Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2024	125
Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres	129
Les dix principales positions	129
DNCA INVEST - FLEX INFLATION	
Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2024	130
Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2024	130
Etat des Variations du nombre d'actions	131
Portefeuille-titres au 31 décembre 2024	132
Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2024	133
Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres	134
Les dix principales positions	134
DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA	
Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2024	135
Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2024	135
Etat des Variations du nombre d'actions	136
Portefeuille-titres au 31 décembre 2024	137
Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2024	139
Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres	140
Les dix principales positions	140
DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA	
Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2024	141
Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2024	141
Etat des Variations du nombre d'actions	142
Portefeuille-titres au 31 décembre 2024	143
Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres	144
Les dix principales positions	144
DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD	
Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2024	145
Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2024	145
Etat des Variations du nombre d'actions	146
Portefeuille-titres au 31 décembre 2024	147
Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2024	149
Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres	150
Les dix principales positions	150

Table des matières

DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2024	151
Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2024	151
Etat des Variations du nombre d'actions	152
Portefeuille-titres au 31 décembre 2024	153
Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres	154
Les dix principales positions	154

DNCA INVEST - CHINA EQUITY*

Etat des Actifs Nets au 16 mai 2024	155
Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour la période se terminant le 16 mai 2024	155
Etat des Variations du nombre d'actions	156

DNCA INVEST - GLOBAL EMERGING EQUITY

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2024	157
Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2024	157
Etat des Variations du nombre d'actions	158
Portefeuille-titres au 31 décembre 2024	159
Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres	160
Les dix principales positions	160

DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLES

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2024	161
Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2024	161
Etat des Variations du nombre d'actions	162
Portefeuille-titres au 31 décembre 2024	163
Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2024	165
Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres	166
Les dix principales positions	166

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2024	167

Informations non-révisée	190

* Voir Note 1.

Conseil d'administration

Siège Social

60, Avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg

Conseil d'administration du Fonds

Président

Thomas PEAN
Directeur de la Distribution Nord Europe, DNCA Finance,
DNCA Finance Luxembourg Branch, Luxembourg

Administrateurs

Grégoire SCHEIFF
Directeur des Opérations
DNCA Finance, Paris

Luc REGENT
Directeur

Pascal DELAUNAY
Directeur

Pierre PINCEMAILLE
Secrétaire générale
DNCA Finance, Paris

Société de Gestion

DNCA Finance
19, Place Vendôme
F-75001 Paris

Comité de surveillance de la Société de Gestion

Jean-Charles MERIAUX
Directeur, Directeur des Investissements
DNCA Finance, Paris

NATIXIS MANAGEMENT COMPANY S.A
Directeur

Grégoire SCHEIFF
Directeur, Directeur des Opérations
DNCA Finance, Paris

Directeurs de la Société de Gestion

Jean-Charles MERIAUX
Directeur des Investissements
DNCA Finance, Paris

Eric FRANC
Gérant de la S.C.S
DNCA Finance, Paris

Grégoire SCHEIFF
Directeur des Opérations
DNCA Finance, Paris

Gestionnaire du Fonds

DNCA Finance
19, Place Vendôme
F-75001 Paris

Agent Administratif, Agent Dépositaire, Agent Domiciliaire, Agent Payeur, Agent de Registre et de Transfert

BNP Paribas, succursale de Luxembourg
60, Avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg

Conseil d'administration (suite)

Cabinet de révision agréé

Deloitte Audit
Société à responsabilité limitée
20, Boulevard de Kockelscheuer
L-1821 Luxembourg

Conseillers juridiques

Pour le Luxembourg

Elvinger Hoss Prussen, société anonyme
2, Place Winston Churchill
L-1340 Luxembourg

Pour l'Allemagne

STARKE LEGAL
Eschenheimer Anlage 28
D-60318 Frankfurt am Main

Pour l'Italie

STUDIO GULLO
Via Montesanto, 68
I-00195 Rome

Distributeurs

Natixis Investment Managers International
43, Avenue Pierre Mendès France
F-75013 Paris

Prestataire de services administratifs

Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.
2-8, Avenue Charles de Gaulle
L-1653 Luxembourg

Représentant en Suisse

REYL & Cie S.A. (depuis le 20 mars 2024)
4 rue du Rhône
CH-1204 Genève

Carnegie Fund Services S.A. (jusqu'au 19 mars 2024)
11, rue du Général-Dufour
CH-1211 Genève 11

Agent Payeur en Suisse

REYL & Cie S.A. (depuis le 20 mars 2024)
4 rue du Rhône
CH-1204 Genève

Banque Cantonale de Genève (jusqu'au 19 mars 2024)
17, quai de l'Île
CH-1204 Genève

Informations pour la Suisse

Le prospectus et la feuille d'information de base pour la Suisse, les statuts, les rapports semestriel et annuel en français, ainsi que la liste des achats et ventes réalisés pour le Fonds au cours de l'exercice financier peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant et service de paiement en Suisse du Fonds : Reyl & Cie S.A., 4, rue du Rhône, 1204 Genève, Suisse.

Pour les parts de fonds proposées en Suisse, le lieu d'exécution se situe au siège du représentant. Le for judiciaire est au siège du représentant, ou au siège ou au lieu de domicile de l'investisseur. Lorsque les données de performance sont mentionnées, il est important de noter que la performance historique ne représente pas un indicateur de performance actuelle ou future et que les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des actions.

Informations aux Actionnaires

Organisation

DNCA Invest (le « Fonds ») est un organisme de placement collectif constitué en société anonyme en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg (partie I du 17 décembre 2010) et se qualifie en tant que société d'investissement à capital variable (SICAV).

Le Fonds a été constitué au Luxembourg sous le nom de LEONARDO INVEST le 12 février 2007 pour une durée illimitée avec un capital social initial de 31,000 euros. Ses statuts ont été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le « Mémorial ») le 26 mars 2007. Les statuts du Fonds ont été modifiés le 6 mars 2007 afin de changer le nom du Fonds LEONARDO INVEST en LEONARDO INVEST FUND. Cet amendement a été publié dans le Mémorial le 26 mars 2007. Les statuts ont été modifiés le 31 août 2007 pour changer le nom du Fonds en LEONARDO INVEST. Cette modification a été publiée au Mémorial le 19 octobre 2007. Les statuts ont été modifiés le 20 janvier 2011 pour changer le nom du Fonds en DNCA Invest. Cette modification a été publiée au Mémorial le 24 février 2011. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois le 5 juin 2019 et ont été publiés au RESA sous le numéro RESA_2019_156 le 8 juillet 2019. Le Fonds est inscrit au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg, sous le numéro B 125012.

Le capital minimum du Fonds exigé par la loi luxembourgeoise est de 1.250.000 euros devant être atteint dans les 6 mois suivant le lancement du Fonds.

Assemblées

L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tient, conformément à la loi luxembourgeoise, au siège social du Fonds, ou à tout autre endroit au Grand-Duché de Luxembourg qui pourra être précisé dans la convocation à toute date et le délai décidé par le Conseil d'Administration mais au plus tard dans les six (6) mois à compter de la fin de l'exercice précédent. L'assemblée générale annuelle peut se tenir à l'étranger si, au jugement absolu et définitif du conseil d'administration, des circonstances exceptionnelles l'exigent.

Rapports et comptes

Des rapports annuels audités sont publiés dans les quatre mois qui suivent la fin de l'exercice et des rapports semestriels non audités sont publiés dans les deux mois qui suivent la période de référence. Les rapports annuels sont envoyés à chaque actionnaire inscrit à l'adresse mentionnée sur le registre des actionnaires. Le premier rapport rédigé par le Fonds était le rapport semestriel en date du 30 juin 2007. L'exercice du Fonds s'étend du 1er janvier au 31 décembre de chaque année. Le rapport annuel a été établi pour la première fois pour la période se terminant le 31 décembre 2007.

La monnaie de référence du Fonds est l'Euro. Les rapports susmentionnés comprennent les comptes consolidés du Fonds libellés en EUR ainsi que des informations individuelles sur chaque compartiment libellé dans la monnaie de référence de chaque compartiment.

Documents

Les copies des Statuts du Fonds, de l'actuel prospectus, des documents "Informations clés pour l'investisseur" et des derniers rapports financiers peuvent être obtenues gratuitement lors des heures d'ouverture habituelles des bureaux au siège du Fonds au Luxembourg ou sur le site de la société de gestion: www.dnca-investments.com.

DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION

Point sur l'année 2024 écoulée

Après une belle année 2023, le marché du crédit réalise à nouveau une performance solide en 2024.

L'année débute avec un sentiment positif largement partagé chez les investisseurs, alimenté par un rendement attractif, les perspectives de désinflation et de politiques monétaires moins restrictives. Le marché tarde à performer au mois de janvier, craignant une inflation plus résiliente qu'attendue. Mais il emprunte ensuite un chemin de performance rectiligne, marqué par seulement deux trous d'air en avril et en août, s'appuyant sur un resserrement de « spread » et un portage solide. Cette performance s'obtient malgré de moindres baisses des taux directeurs de la FED (Banque centrale américaine), une hausse des taux longs et une croissance décevante en Europe.

Au global la performance de « l'Investment grade » s'établit à +5,7% en Europe et celle du « High yield » à 8,5%, avec une performance similaire des ratings BB et B. Les facteurs techniques ont été un moteur essentiel avec des flux entrants de 45,2 milliards d'euros sur « l'Investment grade » et 12,5 milliards d'euros sur le « High yield ». Le marché primaire, s'il est resté relativement actif (595 milliards d'euros sur « l'Investment grade », 116 milliards d'euros sur le « High yield »), s'est concentré sur le refinancement comme en 2023, limitant la croissance des montants de crédit.

En 2024, le compartiment Credit Conviction de la SICAV DNCA Invest affiche une performance de :

- Action A EUR : +8,40%
- Action B EUR : +8,24%
- Action I EUR : +8,99%
- Action ID EUR : +7,06%
- Action N EUR : +8,73%
- Action Q EUR : +10,25%
- Action SI EUR : +9,12%

Contre 4,74% pour son indicateur de référence Bloomberg Euro-Aggregate Corporate calculé coupons réinvestis.

Les performances passées ne présagent pas des performances futures.

Parmi les meilleurs contributeurs à la performance se trouve la foncière allemande Aroundtown, émetteur sur lequel nous avons été exposé à la fois sur la dette « senior » et hybride. Coté financière, les assureurs britanniques Rothesay life et Direct line figurent en deuxième et troisième meilleurs contributeurs. Globalement notre allocation vers les financières a délivré environ 60% de la performance totale réalisée. A noter la bonne performance de certaines obligations convertibles tel que IAG ou TUI.

Peu d'émetteurs ont contribué négativement, à noter Clariane ou Auchan faisant parti des mauvais performeurs.

En fin de période, le niveau des liquidités s'établit à 9,1% (y compris les OPCVM monétaires) du portefeuille et l'actif net s'établit à 765 millions d'euros.

Intégration de critères extra-financiers

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme complémentaire à l'analyse financière traditionnelle. En portant un regard différent sur les états financiers, le compartiment acquiert une compréhension des enjeux de long terme et cela offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes à l'entreprise (nouvelles réglementations, rupture technologique, etc...) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc...) et, d'autre part, d'identifier des relais de croissance à long terme. L'objectif est d'approfondir les connaissances fondamentales des entreprises afin de sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

Le compartiment a accès à la recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance "ESG" et à l'outil interne "ABA"¹. Par ailleurs, les informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par email et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, la gestion du compartiment promeut les caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 SFDR.

L'ensemble des contraintes liées à l'ESG qui s'impose au compartiment sont disponibles dans l'ensemble de la documentation juridique dont le prospectus, l'annexe précontractuelle mais également les rapports annuels et périodiques.

Notations ESG basées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre dimensions : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est noté indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie aboutit à une note sur 10.

¹ « ABA », Above and Beyond Analysis, une marque de DNCA Finance.

Rapport des administrateurs (suite)

DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION (suite)

Chaque critère est analysé à l'aide d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont réalisées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La note de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.



Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimale de 2 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

Transition durable

Le compartiment n'a aucune contrainte concernant l'exposition à la transition durable dans le processus d'investissement.

Les perspectives pour 2025

Nous restons confiants sur le marché du crédit pour 2025, malgré le fort resserrement de « spread » observé au cours de l'année. L'élection de Donald Trump laisse envisager un programme inflationniste qui pourrait limiter la politique accommodante de la Banque centrale américaine (FED). Mais la croissance et l'emploi restent solides outre atlantique. En Europe, la croissance devrait rester limitée, en particulier en Allemagne, et sensible à l'application de tarifs douaniers agressifs aux Etats Unis. Cependant, les économies du sud de l'Europe bénéficient d'un plus fort dynamisme, d'un faible taux de chômage et observent des signes de reprise dans la construction. Les ménages devraient bénéficier d'une baisse de l'inflation et de taux d'intérêt plus faibles. La poursuite de la politique accommodante de la Banque Centrale Européenne est anticipée. Les entreprises restent prudentes dans le contexte actuel, arguant d'une visibilité limitée. Elles freinent donc leurs investissements et mettent en place des mesures de réduction de coûts. La hausse de leurs charges financières reste gérable et leur endettement modéré. Nous assistons à une baisse du taux de défaut qui devrait se poursuivre en 2025.

Les facteurs techniques jouent toujours un rôle de soutien sur le marché. Les rendements attractifs devraient continuer d'attirer de nouveaux investisseurs.

Rapport des administrateurs (suite)**DNCA INVEST - EUROSE****Point sur l'année 2024**

Alors que la Banque centrale américaine (FED) et la Banque centrale européenne (BCE) baissent leur taux de 25bp*, le dernier mois de l'année vient confirmer l'importance de l'évolution des taux d'intérêt sur la performance des différents marchés. A l'inverse du rallye obligataire observé l'an dernier, qui avait expliqué une bonne partie de la performance positive en 2023, les taux se redressent en décembre, avec une hausse de 28bp* pour le Bund 10 ans. Sur l'année 2024, la hausse des taux est similaire. L'indice souverain obligataire en zone euro termine l'année à 1,9%, quand un placement monétaire rapporte 3,9%. L'importante baisse des « spreads » de crédit ainsi que le portage permettent au crédit d'afficher encore une belle performance : +4,7% pour l'« Investment Grade », +8,2% pour le haut rendement. De même, les actions en zone euro progressent pour la deuxième année consécutive (+9,3%) mais restent derrière un marché américain (+25%) tiré par ses « méga-caps ».

En 2024, le compartiment Eurose de la SICAV DNCA Invest affiche une performance de :

- Part A EUR: +2,94%
- Part AD EUR : +2,94%
- Part B EUR : +2,73%
- Part B (CHF) : +3,95%
- Part H-A (CHF) : +0,28%
- Part H-A (USD) : +4,53%
- Part H-I (CHF) : +0,98%
- Part I EUR: +3,68%
- Part ID EUR : +3,68%
- Part N EUR : +3,44%
- Part ND EUR : +3,45%
- Part Q EUR : +4,14%
- Part SI (EUR) : +3,78%

Les performances passées ne présagent pas des performances futures.

Sur l'année 2024, la poche obligataire contribue majoritairement à la performance du portefeuille. Au niveau des titres. Cependant, les trois meilleures contributions à la performance ont été réalisées par les actions Saint-Gobain, Société Générale et Coface. À l'inverse, les actions STMicroelectronics, Total Energies et Bouygues Télécom ont été les principaux détracteurs à la performance.

Parmi les principaux mouvements opérés durant l'année, nous pouvons noter les investissements en dans les obligations BTPS 1 ½ 05/15/29, AIB 2 ½ 05/30/31, Santander 3 ¼ 04/02/29. À l'inverse, on peut noter également les sorties des obligations BTPS 2.35 09/15/24, FRTR 1 11/25/25, Faurecia 2 ½ 06/15/25.

Le niveau des liquidités dans le portefeuille s'établit en fin de période à 2,46% (y compris de l'OPCVM monétaires) et l'actif net à 2 294 millions d'euros.

Intégration de critères extra-financiers

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme un complément à l'analyse financière traditionnelle. En examinant différemment la façon dont nous étudions les états financiers, le compartiment acquiert une compréhension des problèmes à long terme, ce qui offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes de l'entreprise (nouvelles réglementations, perturbations technologiques, etc.) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier les moteurs de croissance à long terme. L'objectif est d'améliorer les connaissances fondamentales des entreprises pour sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

La recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance « ESG » et à l'outil interne « ABA » sont mis à disposition du compartiment. Par ailleurs, des informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par courriel et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, la gestion du compartiment promeut les caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 SFDR.

L'ensemble des contraintes liées à l'ISR qui s'impose au compartiment sont disponibles dans l'ensemble de la documentation juridique dont le prospectus, l'annexe précontractuelle mais également les rapports annuels et périodiques.

Notations ESG basées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre dimensions : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est noté indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie aboutit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé à l'aide d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont réalisées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La note de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.

Rapport des administrateurs (suite)

DNCA INVEST – EUROSE (suite)

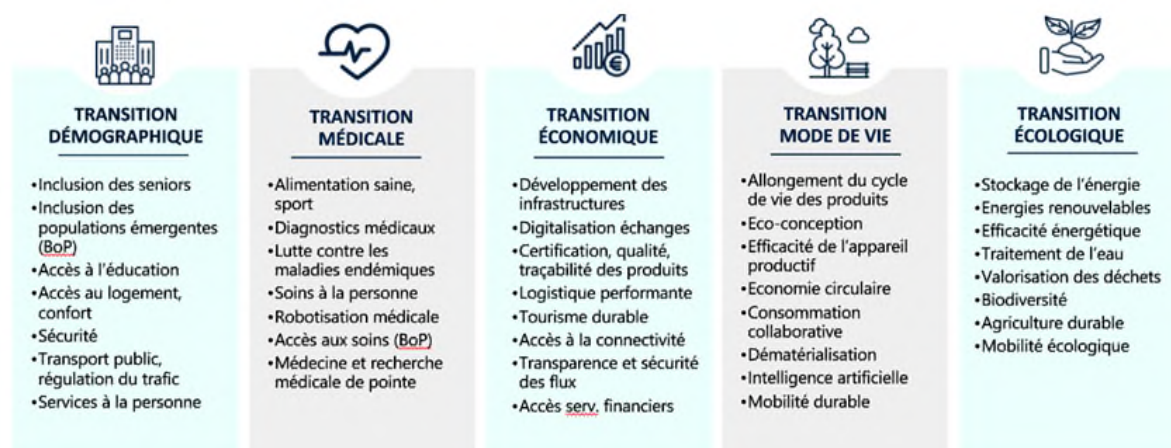


Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimale de 2 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

Transition durable

Cet aspect analyse les impacts positifs d'une entreprise à travers ses activités, produits et services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à une transition durable, dans quel (s) domaine (s) et dans quelle mesure. Pour des raisons de transparence de l'information, le critère d'exposition utilisé jusqu'à présent est le chiffre d'affaires. Cependant, à plus long terme, nous souhaitons évoluer vers d'autres critères comme le résultat net, les dépenses de recherche et développement ou encore les investissements industriels.

Le compartiment a une contrainte concernant l'exposition de transition durable dans le processus d'investissement. Le compartiment doit investir en partie dans des sociétés qui ont une exposition aux activités suivantes :



Les perspectives pour 2025

L'événement politique majeur à venir est la prise de fonction de D. Trump. La réaction des taux américains aux premières annonces sera particulièrement scrutée. Si l'impact inflationniste de ces dernières est confirmé et que le cycle économique reste fort, est-ce que les marchés risqués seront aussi solides face à l'approche des 5% sur le taux à 10 ans ? Nous abordons 2025 avec une allocation modérée aux actions (21%), forte sur le crédit (63%), une sensibilité obligataire encore relativement faible (2,3), et nous saurons mettre à profit les prochains mouvements de marché.

Rapport des administrateurs (suite)

DNCA INVEST - EVOLUTIF

Point sur l'année 2024 écoulée

L'année 2024 a été rythmée par le dynamisme de l'économie américaine ((PIB T2 +3%, PIB T3 +3,1% YoY²) entraînant une collecte record de +600 milliards USD et un écart de valorisation historique par rapport au reste du monde amplifié par l'élection de Mr. Trump. Le reste du monde a été pénalisé par la stagnation de l'économie européenne, le ralentissement de la consommation en Chine et par des conflits au Moyen-Orient et en Ukraine.

Le contexte géopolitique mondial s'est naturellement reflété dans la performance des indices. Le S&P 500 a progressé de +23% (la moitié de la hausse s'expliquant par cinq titres : Nvidia (21% de la hausse du S&P 500 avec plus de 2 000 milliards USD de capitalisation boursière supplémentaire).

L'engouement pour l'IA (Intelligence artificielle) a été le principal moteur de performance (semiconducteurs +90% et Nasdaq +29%) et la déréglementation promise par M. Trump a également dopé les secteurs financiers (JPM +40,92%, Goldman Sachs +48,44%, American Express +58,42%).

L'Europe affiche des performances plus modestes avec un l'indice MSCI Europe en hausse de 5,75% (+9,25% NR³) grâce aux secteurs « value » et cycliques tels que les banques (+26%) et assurances (+18,2%), les matériaux de construction (Saint-Gobain +28,56%) et les Télécoms (Deutsche Telekom +37,65%).

De fortes dispersions de performances sont à noter avec un indice CAC40 en baisse de -2,15% (+0,92% NR) lesté par l'instabilité politique et la sous-performance de la consommation discrétionnaire avec LVMH -13,27%, l'Oréal -24,14%, Kering -40,29%.

A l'inverse, l'indice DAX clôture en hausse de +18,85% soutenu par des émetteurs comme SAP à +69,41% et MTU +64,92% malgré un secteur automobile en baisse de 12,2%.

L'exposition du compartiment aux actions a oscillé entre 52% et 76% en cohérence avec notre scénario macroéconomique (résilience de l'économie américaine malgré un ralentissement de la désinflation ainsi qu'une reprise de la croissance économique en Europe en fin année 2024) et les dynamiques de taux d'intérêts réels et de points mort d'inflation.

Cet environnement a validé un de nos régimes de notre process dont les bornes d'investissements sont comprises entre 50% et 75%.

Le positionnement en terme de style a globalement été équilibré (« blend ») avec une pondération des valeurs « qualité-croissance » à 49% contre 51% pour les valeurs dites « values-cycliques ».

Le compartiment a continué l'internationalisation du portefeuille notamment vers la zone « US » avec une pondération qui est passée de 38% à 54% de la poche actions pour finir l'année à 49%. Le Japon est passé de 0 à 4% et finit l'année à 0% après le virage restrictif pris par la Bank of Japan (Banque centrale japonaise).

Coté obligataire, l'exposition a varié entre 24% et 39% avec une sensibilité comprise entre 3,50 et 3,90 et un rendement entre 3,60% et 4,10%. Le crédit « Investment Grade » représente 60% de la poche obligataire alors que les obligations souveraines européennes (Italie, Espagne et Allemagne) environ 40%.

En 2024, le compartiment Evolutif de la SICAV DNCA Invest affiche une performance de :

- Part A EUR: +14,33%
- Part AD EUR: +14,55%
- Part B EUR: +14,02%
- Part C EUR: +13,29%
- Part I EUR: +14,74%
- Part N EUR : +14,13%
- Part Q EUR : +16,70%
- Part SI EUR : +15,41%
- Part Y EUR : +5,64% (lancée le 06/09/2024)

Contre +9,32% pour son indicateur de référence composite 25% MSCI World NR EUR + 25% MSCI Europe NR EUR + 50% Bloomberg Euro Govt Inflation Linked 1 – 10 years calculé dividendes et coupons réinvestis.

Les performances passées ne présagent en rien les performances futures.

Au sein de la poche actions : Nvidia, Meta, CRH, Saint-Gobain et Schneider sont les plus importants contributeurs de performance. A l'inverse, STM, BNP et Merck sont les principaux détracteurs.

Au sein de la poche obligataire : Iliad 31 et Teleperformance 28 sont les meilleurs contributeurs à la performance.

Principales introductions :

Sanofi, Commerzbank, Linde, Vertiv et Goldman Sachs

Principales sorties :

Uber, BNP, Merck, STM et Trane

² « Year over Year » : en glissement annuel

³ « Net Return » : Rendement net

Rapport des administrateurs (suite)

DNCA INVEST – EVOLUTIF

Le niveau des liquidités dans le portefeuille s'établit en fin de période à 1,02% et l'actif net à 780,8 millions d'euros.

Intégration de critères extra-financiers

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme un complément à l'analyse financière traditionnelle. En examinant différemment la façon dont nous étudions les états financiers, le compartiment acquiert une compréhension des problèmes à long terme, ce qui offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes de l'entreprise (nouvelles réglementations, perturbations technologiques, etc.) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier les moteurs de croissance à long terme. L'objectif est d'améliorer les connaissances fondamentales des entreprises pour sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

La recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance « ESG » et à l'outil interne « ABA » sont mis à disposition du compartiment. Par ailleurs, des informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par courriel et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, la gestion du compartiment promeut les caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 SFDR.

L'ensemble des contraintes liées à l'ISR qui s'impose au compartiment sont disponibles dans l'ensemble de la documentation juridique dont le prospectus, l'annexe précontractuelle mais également les rapports annuels et périodiques.

Notations ESG basées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre dimensions : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociale et la responsabilité sociétale. Chaque aspect est noté indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie aboutit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé à l'aide d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont réalisées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La note de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.



Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimale de 2 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

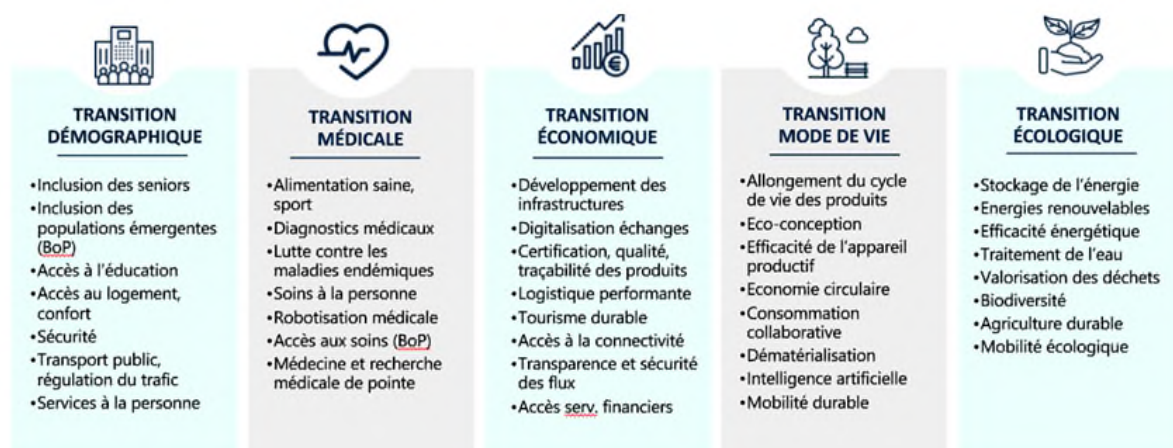
Transition durable

Cet aspect analyse les impacts positifs d'une entreprise à travers ses activités, produits et services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à une transition durable, dans quel (s) domaine (s) et dans quelle mesure. Pour des raisons de transparence de l'information, le critère d'exposition utilisé jusqu'à présent est le chiffre d'affaires. Cependant, à plus long terme, nous souhaitons évoluer vers d'autres critères comme le résultat net, les dépenses de recherche et développement ou encore les investissements industriels.

Le compartiment a une contrainte concernant l'exposition de transition durable dans le processus d'investissement. Le compartiment doit investir en partie dans des sociétés qui ont une exposition aux activités suivantes :

Rapport des administrateurs (suite)

DNCA INVEST – EVOLUTIF



Les perspectives pour 2025

En ce début d'année, nous serons attentifs aux premiers effets des « Trumponomics » sur l'inflation et la trajectoire des taux ainsi que sur leur impact sur le consommateur américain. En Europe, les élections allemandes et le vote du budget 2025 français devraient être les principaux « catalystes » à surveiller à court terme.

DNCA Invest Evolutif termine l'année avec un taux d'investissement de 71% et une exposition aux valeurs américaines à hauteur de 49% de la poche actions.

DNCA INVEST – VALUE EUROPE

Point sur l'année 2024 écoulée

L'année 2024 aura été caractérisée par une bonne tenue des indices boursiers européens dans leur ensemble (+8,8% pour le Stoxx Europe 600), dans un contexte de forte volatilité. Ces derniers ont été portés tout au long de l'année par les espoirs de baisses de taux, et ce en dépit des crises politiques en France et en Allemagne, des tensions géopolitiques, de la dégradation des indicateurs économiques européens (PMI manufacturiers⁴ et confiance des consommateurs), de la faiblesse de la consommation chinoise, et de la victoire de D. Trump aux Etats-Unis qui a ravivé la menace de guerre commerciale, tout en renforçant l'exceptionnalisme américain. Cette bonne performance des marchés européens masque néanmoins une forte divergence entre les pays. L'indice français est celui qui a le plus souffert (CAC 40 : -2,2%), impacté par l'instabilité politique et les tensions sur la dette souveraine faisant bondir les « spreads » de taux avec l'Allemagne, mais aussi par sa dominante sectorielle du Luxe qui a été fortement pénalisée par le ralentissement de la consommation chinoise.

En 2024, le compartiment Value Europe de la SICAV Invest affiche une performance de :

- Actions A EUR: +14,36%
- Actions AD EUR: +14,50%
- Actions B EUR: +14,05%
- Actions HA USD: +14,74%
- Actions I EUR : +14,60%
- Actions ID EUR : +15,71%
- Actions IG EUR : +15,13%
- Actions N USD : +14,04%
- Actions Q EUR : +16,60%

Contre +8,78% pour son indice de référence le STOXX Europe 600 calculée dividendes réinvestis.

Les performances passées ne préjugent en rien de performances futures.

Sectoriellement, le compartiment a été soutenu aussi bien par son exposition cyclique (banques, matériaux de construction, services pétroliers) que défensive (télécom, santé), mais aussi par son exposition à la défense. Le compartiment a également profité de son absence d'exposition aux semi-conducteurs et à l'automobile, deux secteurs en forte baisse sur l'année. En revanche, le compartiment a souffert de son exposition à la chimie et aux majors pétrolières pénalisées par la baisse du prix du baril sur le second semestre.

⁴ Le PMI manufacturier est un indice économique qui mesure l'activité du secteur manufacturier d'un pays ou d'une région.

Rapport des administrateurs (suite)

DNCA INVEST – VALUE EUROPE (suite)

Leonardo, Nexans et Intesa Sanpaolo sont les principaux contributeurs à la performance annuelle :

- 1) Leonardo a profité d'un environnement géopolitique propice à la défense, d'une hausse des dépenses militaires en Europe dont la tendance est renforcée par les déclarations de D. Trump sur la contribution insuffisante au budget de défense des pays membres de l'OTAN, mais aussi de la publication de son plan stratégique quinquennal qui s'est traduit par un relèvement de ses objectifs financiers reflétant la dynamique positive des commandes.
- 2) Nexans est un important contributeur sur l'année, malgré la baisse récente du titre en novembre à la suite du placement de son principal actionnaire Quinenco et des incertitudes sur le développement de la filière éolien « offshore » aux Etats-Unis depuis la victoire de D. Trump. Le groupe est soutenu par un carnet de commande de qualité soutenant une rentabilité future plus élevée.
- 3) Intesa Sanpaolo a été porté, à l'instar de l'ensemble du secteur bancaire, par de bonnes publications de résultats et des retours aux actionnaires attractifs, la reprise des activités de « M&A », et enfin, la baisse plus lente que prévue des taux qui a permis aux banques de maintenir des marges nettes d'intérêt élevées. Plus spécifiquement, Intesa a également été soutenue par la bonne exécution de son plan stratégique sur 2022-25, avec notamment le relèvement de son objectif de résultat net pour 2025.

A l'inverse, Acciona Energia, Heineken et Burberry contribuent négativement à la performance :

- 1) Acciona Energia a pâti : i) d'un environnement de taux élevés peu propice au secteur des énergies renouvelables ; ii) de publications de résultats décevants impactés notamment par la normalisation des prix de l'électricité et par des baisses de production ; iii) des perspectives de croissance de ses capacités mises à mal par un bilan plus fragile, l'obligeant à réaliser d'importantes cessions d'actifs ; iv) les incertitudes entourant l'IRA (« Inflation Reduction Act ») et le développement des énergies renouvelables aux Etats-Unis suite à la victoire de D. Trump ; v) une communication peu transparente, notamment sur les intentions capitalistiques de sa maison mère Acciona qui ne cesse d'accumuler des titres sur le marché.
- 2) Heineken a été pénalisée par une dynamique négative de révisions de résultats et de publications décevantes impactées par des effets climat négatif en Europe et un environnement opérationnel qui s'est durci au Brésil et au Mexique. La valorisation d'Heineken est au plus bas historique (à 7.7x l'EBITDA et 13.3x le PE 2025) et nous semble très attractive au regard de la qualité de ses marques, de son bilan solide et d'une croissance des BPA⁵ attendue entre 6 et 7% par an sur les prochaines années.
- 3) Burberry a été pénalisée par i) les difficultés du secteur du luxe dans son ensemble, qui souffre d'un fort déclin de la consommation chinoise et d'une faible demande en Europe ; ii) une perte de confiance des investisseurs après une série de mauvais résultats, reflet de choix stratégiques malheureux (échec de la stratégie de montée en gamme).

Concernant les principaux mouvements au sein du portefeuille sur l'année 2024, nous avons intégré BASF, Burberry, Barclays, Société Générale, Roche, Fraport, Fresenius SE, Danone, Commerzbank, et Edenred et nous avons liquidé nos expositions en Crédit Agricole, Lloyds, Lancashire, Carrefour et Indra.

Le niveau des liquidités dans le portefeuille s'établit en fin de période à 2% (y compris de l'OPCVM monétaires) et l'actif net à 579 millions d'euros.

Intégration de critères extra-financiers

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme complémentaire à l'analyse financière traditionnelle. En portant un regard différent sur les états financiers, le compartiment acquiert une compréhension des enjeux de long terme et cela offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes à l'entreprise (nouvelles réglementations, rupture technologique, etc...) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier des relais de croissance à long terme. L'objectif est d'approfondir les connaissances fondamentales des entreprises afin de sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

Le compartiment a accès à la recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance "ESG" et à l'outil interne "ABA"⁶. Par ailleurs, les informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par email et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, la gestion du compartiment promeut les caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 SFDR.

L'ensemble des contraintes liées à l'ESG qui s'impose au compartiment sont disponibles dans l'ensemble de la documentation juridique dont le prospectus, l'annexe précontractuelle mais également les rapports annuels et périodiques.

Notations ESG basées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre dimensions : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est noté indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie aboutit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé à l'aide d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont réalisées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La note de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.

⁵ Le BPA (Bénéfice Par Action) est un indicateur clé de la rentabilité d'une entreprise cotée en bourse.

⁶ « ABA », Above and Beyond Analysis, une marque de DNCA Finance.

Rapport des administrateurs (suite)

DNCA INVEST – VALUE EUROPE (suite)



RESPONSABILITÉ ACTIONNAIRE

- Respect des actionnaires Minoritaires
- Indépendance du Conseil et des comités
- Risques comptables
- Qualité du management
- Rémunération du CEO
- Qualité de la communication financière



RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

- Management Environnemental
- Régulation et certification
- Politique climat et efficacité énergétique
- Impact biodiversité et externalités



RESPONSABILITÉ SOCIALE

- Culture d'entreprise et gestion RH
- Climat social et conditions de travail
- Santé et sécurité
- Attractivité et Recrutement
- Formation et gestion des Carrières
- Promotion de la diversité



RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

- Qualité, sécurité et traçabilité produits
- Gestion de la supply chain
- Respect des communautés locales et droits humains
- Capacité d'innovation
- Satisfaction client
- Protection des données personnelles
- Corruption et éthiques des Affaires
- Cohérence fiscale

Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimale de 2 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

Transition durable

Le compartiment n'a aucune contrainte concernant l'exposition à la transition durable dans le processus d'investissement.

Les perspectives pour 2025

L'investissement « Value » retrouve des couleurs en Europe depuis environ 3 ans, après une décennie difficile. Les marchés entament 2025 sur une note prudente, après le recalibrage moins accommodant de la Fed et compte-tenu des inquiétudes suscitées par les politiques potentiellement erratiques de Trump. La croissance des BPA⁷ européens à 8,2%, pour un PE 2025 de 13.2x, semble cohérent avec cette prudence et les nombreuses inconnues (politiques fiscales, tensions budgétaires, risque de reflation aux Etats-Unis).

L'équipe de gestion souhaite conserver une exposition américaine dans le portefeuille. En effet, une « macro » favorable et un cadre fiscal et réglementaire plus avantageux sous Trump devraient soutenir la croissance des résultats des sociétés européennes qui ont une activité locale aux Etats-Unis, et qui affichent des décotes de valorisation par rapport à leurs pairs américains.

Cela étant dit, les opportunités ne sont pas uniquement concentrées sur les Etats-Unis. L'Europe (et le segment « Value » plus spécifiquement) offre un rapport rendement-risque favorable et un potentiel de rebond important. La faiblesse des valorisations et du positionnement en Europe par rapport aux Etats-Unis, mais aussi l'extrême négativité sur les impacts des politiques tarifaires de Trump, traduisent des attentes de marché extrêmement basses. D'ailleurs, les primes de risques sur la « Value » européenne n'ont jamais été aussi élevées. Dans ce contexte, nous voyons une asymétrie favorable pour le marché européen en cas de surprises positives. Enfin, le potentiel de réformes en Allemagne et un cessez-le-feu en Ukraine sont des potentiels catalyseurs positifs pour de nombreuses sociétés de notre univers d'investissement.

DNCA INVEST – BEYOND GLOBAL LEADERS

Point sur l'année 2024 écoulée

L'année 2024 aura été un bon cru pour les marchés actions mondiaux (MSCI World +19,2%) soutenus par des données économiques qui ont dépassé les attentes. La croissance mondiale devrait ressortir légèrement supérieure aux anticipations de début d'année (+3,2% contre +3,1% initialement estimée) à la faveur d'une croissance américaine qui a dépassé toutes les prévisions (+2,8% contre +2,1% attendue). A l'inverse, la croissance européenne aura été pénalisée par le moteur franco-allemand et devrait ressortir autour de +0,8%. Sur le plan monétaire, comme attendu, la fin du cycle de resserrement a été enclenchée par la banque centrale européenne et la réserve fédérale américaine. La persistance des tensions inflationnistes a néanmoins entraîné un recalibrage majeur des scénarii de baisses futures des taux directeurs engendrant une pression sur les taux longs (Taux US 10 ans +69bps* environ). Evènement politique majeur, l'élection de D. Trump a provoqué des rotations sectorielles et géographiques importantes tout en témoignant d'un contraste marqué avec le contexte politique européen. Ainsi, pour la seconde année consécutive, les actions américaines clôturent l'exercice avec des performances supérieures à 20% (S&P 500, +25% / Nasdaq, +29,6%), affichant une surperformance nette par rapport aux actions européennes (Euro Stoxx, +9,3% / Stoxx Europe 600, +8,8%). La domination américaine s'illustre d'ailleurs parfaitement par la vigueur du dollar ou encore la performance et le poids des leaders technologiques américains (« Magnificent 7 », +67,3%). Cet environnement a également généré une rotation notable en faveur des valeurs cycliques par rapport aux valeurs défensives au sortir de l'été (MSCI World Cyclical +23,9% vs MSCI World Defensive +3,8% en 2024). L'année 2024 aura donc été encore exigeante pour les fonds spécialisés sur l'investissement durable (classés article 9 selon le Règlement SFDR) avec un prisme européen et plus particulièrement sur le 4^{ème} trimestre.

⁷ Le BPA (Bénéfice Par Action) est un indicateur clé de la rentabilité d'une entreprise cotée en bourse.

Rapport des administrateurs (suite)

DNCA INVEST – BEYOND GLOBAL LEADERS (suite)

En 2024, le compartiment DNCA Invest – Beyond Global Leaders affiche une performance de :

- Action A EUR: +5,49%
- Action B EUR: +5,23%
- Action I EUR : +6,58%
- Action N EUR : +6,21%
- Action Q EUR : +7,06%
- Action WI EUR: -4,46%
- Action Y EUR: -5,25%
-

Contre +25,33% pour son indicateur de référence MSCI All Countries World Index dividendes réinvestis.

Les performances passées ne présagent en rien les performances futures.

Sur l'année, les principales surperformances relatives pour les titres en portefeuille (versus MSCI AC World Index) sont : TSMC (Transition Ecologique, +230bps⁸, poids actif +4,4%), Wabtec (Transition Mode de vie, +125bps, poids actif +3,3%) et Prysmian (Transition Ecologique, +74bps, poids actif +2,6%). A l'inverse, les pires performeurs relatifs à la performance sont : Samsung SDI (Transition Ecologique, -227bps, poids actif +2,3%), Enphase Energy (Transition Ecologique, -192bps, poids actif +2,3%) et EDP Renovaveis (Transition Ecologique, -175bps, poids actif +1,7%).

Les mouvements effectués en 2024 reflètent le souhait de l'équipe de gestion de réaffirmer l'ADN du compartiment à savoir la recherche de sociétés de qualité avec un modèle d'affaires défensif appartenant à des secteurs très prometteurs que ce soit dans la santé, la tech/services IT ou la transition énergétique. Le nom du compartiment « Global Leaders » fait par ailleurs référence au souhait de l'équipe de gestion de privilégier des acteurs majeurs/leaders dans leurs secteurs, disposant d'importantes barrières à l'entrée, avec une croissance organique stable sur le long terme et des bilans financiers sains et transparents.

En fin de période, le portefeuille est composé de 38 valeurs. Les principales convictions du portefeuille sont : Palo Alto Networks (Transition mode de vie, > 5,5%), TSMC (Transition Ecologique et Mode de vie, > 5,5%), Thermo Fisher Scientific (Transition médicale, > 4,5%), Danaher (Transition médicale, > 4,0%) et Nvidia (Transition mode de vie, > 4,0%).

Le niveau des liquidités dans le portefeuille s'établit en fin de période à 1% et l'actif net à 209,2 millions d'euros.

Intégration des critères extra-financier

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme un complément à l'analyse financière traditionnelle. En examinant différemment la façon dont nous étudions les états financiers, le compartiment acquiert une compréhension des problèmes à long terme, ce qui offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes de l'entreprise (nouvelles réglementations, perturbations technologiques, etc.) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier les moteurs de croissance à long terme. L'objectif est d'améliorer les connaissances fondamentales des entreprises pour sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

La recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance « ESG » et à l'outil interne « ABA » sont mis à disposition du compartiment. Par ailleurs, des informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par courriel et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, la gestion du compartiment promeut les caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 9 SFDR.

L'ensemble des contraintes liées à l'ISR qui s'impose au compartiment sont disponibles dans l'ensemble de la documentation juridique dont le prospectus, l'annexe précontractuelle mais également les rapports annuels et périodiques.

Notations ESG fondées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre volets : la responsabilité des actionnaires, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est évalué indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie conduit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé en utilisant une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont menées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La notation de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.

⁸ Points de base

Rapport des administrateurs (suite)

DNCA INVEST – BEYOND GLOBAL LEADERS (suite)

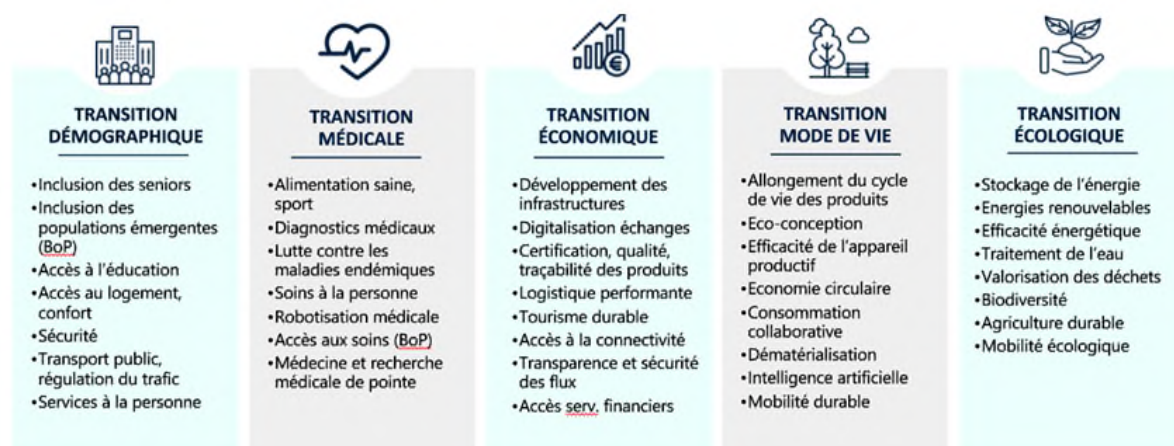


Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimum de 4 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

Transition durable

Cet aspect analyse les impacts positifs d'une entreprise à travers ses activités, produits et services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à une transition durable, dans quel (s) domaine (s) et dans quelle mesure. Pour des raisons de transparence de l'information, le critère d'exposition utilisé jusqu'à présent est le chiffre d'affaires. Cependant, à plus long terme, nous souhaitons évoluer vers d'autres critères comme le résultat net, les dépenses de recherche et développement ou encore les investissements industriels.

Le compartiment a une contrainte concernant l'exposition de transition durable dans le processus d'investissement. Le compartiment doit investir uniquement dans des sociétés qui ont une exposition aux activités suivantes :



Les perspectives pour 2025

L'attrait des Etats-Unis (actions, crédit, dollar) est indéniable dans une allocation d'actifs pour 2025. Le pessimisme vis-à-vis des actions européennes, fruit de l'environnement politique et économique du couple franco-allemand entre autres, a engendré également des décotes de valorisation historique pour le vieux continent. Un rééquilibrage dans les mois à venir pourrait constituer un premier support à la cote européenne. En termes de risques, l'inflation (et son impact sur les politiques monétaires) sera de nouveau au centre de l'attention en ce début d'année tout comme les premières décisions de l'administration américaine. Dans ce contexte, le compartiment va continuer d'augmenter son exposition au marché américain autour de 60% (vs 45% en 2024 et >10% début 2023) au détriment des marchés européens et japonais. D'un point de vue sectoriel, le secteur technologique va être renforcé tandis que le poids des « Utilities » va être réduit pour 2025.

Rapport des administrateurs (suite)

DNCA INVEST – CONVERTIBLES

Point sur l'année 2024 écoulée

Après une année euphorique en 2023, les principaux actifs risqués ont poursuivi leur progression en 2024. La victoire éclatante de Trump aux Etats-Unis a renforcé les attentes en matière de politiques pro-croissance et de déréglementation et alimentée logiquement l'appétit pour les actifs risqués américains. Malgré l'inflexion des politiques monétaires sur l'année écoulée, des tensions sur les niveaux de taux ont été constatées des deux côtés de l'Atlantique. Ces mouvements traduisent des ajustements d'anticipations à la suite notamment d'un discours désormais un peu moins accommodant de la Banque centrale américaine (FED). La situation est plus hétérogène sur la zone Euro qui souffre d'incertitudes politiques au sein de ses deux premiers contributeurs que sont l'Allemagne et la France, alors que les pays de l'Europe du Sud présentent un constat beaucoup plus flatteur. Ces dynamiques se retranscrivent sur le cours de l'EUR/USD qui tend désormais vers la parité.

En Asie, les mesures de relance mises en place par les autorités chinoises ont été accueillies avec soulagement par les investisseurs mais n'ont pas été, pour autant, suffisantes pour renverser le sentiment morose qui domine le marché. La Chine parvient toutefois à atteindre son objectif de croissance annuelle proche de 5%. Le pays reste enligné dans une spirale déflationniste et une crise de confiance des ménages dont la consommation est atone. L'autre grande incertitude concerne la guerre commerciale qui s'annonce avec les Etats-Unis.

En 2024, le compartiment Convertibles de la SICAV DNCA Invest affiche une performance de :

- Action A EUR: +5,63%
- Action B EUR: +5,44%
- Action B CHF: +1,19%
- Action I EUR: +6,38%
- Action ID EUR: +1,67% (lancée le 12/09/2024)
- Action N EUR: +6,33%
- Action WI EUR: +1,85% (lancée le 12/09/2024)
- Action Y EUR: +2,89% (lancée le 31/07/2024)

Contre + 6,30% pour son indicateur de référence l'indice Refinitiv Europe Focus Hedged CB (EUR) calculé coupons réinvestis.

Les performances passées ne présagent en rien les performances futures.

Sur la période, les meilleures performances du portefeuille ont été *IAG 1% 2028*, *Saipem 2.875% 2029* et *Schneider 1.97% 2030*. A l'inverse, le compartiment a pâti de son exposition aux souches *STM 0% 2027*, *Edenred 0% 2028* et *Soitec 0% 2025*.

Concernant les principaux mouvements au sein du portefeuille sur l'année 2024, nous avons intégré *Delivery Hero 3.25% 2030*, *MTU 0.05% 2027* et *Rag/Evonik 2.25% 2030* et nous avons liquidé *rysmian 0% 2026*, *Néoen 2.875% 2027* et *BNPP 0% 2025*.

Le niveau des liquidités dans le portefeuille s'établit en fin de période à 1,28% (y compris de l'OPCVM monétaires) et l'actif net à 578,3 millions d'euros.

Intégration de critères extra-financiers

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme un complément à l'analyse financière traditionnelle. En examinant différemment la façon dont nous étudions les états financiers, le compartiment acquiert une compréhension des problèmes à long terme, ce qui offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes de l'entreprise (nouvelles réglementations, perturbations technologiques, etc.) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier les moteurs de croissance à long terme. L'objectif est d'améliorer les connaissances fondamentales des entreprises pour sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

La recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance « ESG » et à l'outil interne « ABA » sont mis à disposition du compartiment. Par ailleurs, des informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par courriel et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, la gestion du compartiment promeut les caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 SFDR.

L'ensemble des contraintes liées à l'ISR qui s'impose au compartiment sont disponibles dans l'ensemble de la documentation juridique dont le prospectus, l'annexe précontractuelle mais également les rapports annuels et périodiques.

Notations ESG basées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre dimensions : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est noté indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie aboutit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé à l'aide d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont réalisées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La note de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.

Rapport des administrateurs (suite)

DNCA INVEST – CONVERTIBLES (suite)



RESPONSABILITÉ ACTIONNAIRE

- Respect des actionnaires Minoritaires
- Indépendance du Conseil et des comités
- Risques comptables
- Qualité du management
- Rémunération du CEO
- Qualité de la communication financière



RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

- Management Environnemental
- Régulation et certification
- Politique climat et efficacité énergétique
- Impact biodiversité et externalités



RESPONSABILITÉ SOCIALE

- Culture d'entreprise et gestion RH
- Climat social et conditions de travail
- Santé et sécurité
- Attractivité et Recrutement
- Formation et gestion des Carrières
- Promotion de la diversité



RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

- Qualité, sécurité et traçabilité produits
- Gestion de la supply chain
- Respect des communautés locales et droits humains
- Capacité d'innovation
- Satisfaction client
- Protection des données personnelles
- Corruption et éthiques des Affaires
- Cohérence fiscale

Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimale de 2 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

Transition durable

Cet aspect analyse les impacts positifs d'une entreprise à travers ses activités, produits et services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à une transition durable, dans quel (s) domaine (s) et dans quelle mesure. Pour des raisons de transparence de l'information, le critère d'exposition utilisé jusqu'à présent est le chiffre d'affaires. Cependant, à plus long terme, nous souhaitons évoluer vers d'autres critères comme le résultat net, les dépenses de recherche et développement ou encore les investissements industriels.

Le compartiment a une contrainte concernant l'exposition de transition durable dans le processus d'investissement. Le compartiment doit investir en partie dans des sociétés qui ont une exposition aux activités suivantes :



TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE

- Inclusion des seniors
- Inclusion des populations émergentes (BoP)
- Accès à l'éducation
- Accès au logement, confort
- Sécurité
- Transport public, régulation du trafic
- Services à la personne



TRANSITION MÉDICALE

- Alimentation saine, sport
- Diagnostics médicaux
- Lutte contre les maladies endémiques
- Soins à la personne
- Robotisation médicale
- Accès aux soins (BoP)
- Médecine et recherche médicale de pointe



TRANSITION ÉCONOMIQUE

- Développement des infrastructures
- Digitalisation échanges
- Certification, qualité, traçabilité des produits
- Logistique performante
- Tourisme durable
- Accès à la connectivité
- Transparence et sécurité des flux
- Accès serv. financiers



TRANSITION MODE DE VIE

- Allongement du cycle de vie des produits
- Eco-conception
- Efficacité de l'appareil productif
- Economie circulaire
- Consommation collaborative
- Dématérialisation
- Intelligence artificielle
- Mobilité durable



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- Stockage de l'énergie
- Energies renouvelables
- Efficacité énergétique
- Traitement de l'eau
- Valorisation des déchets
- Biodiversité
- Agriculture durable
- Mobilité écologique

Les perspectives pour 2025

Les incertitudes géopolitiques restent nombreuses en 2025. L'année aura son lot de défis : droits de douane américains, consolidation fiscale, tensions commerciales. Après deux années de contre-performance historiques en 2021 et 2022, le produit convertible confirme avoir retrouvé un comportement plus en adéquation avec son couple performance – volatilité traditionnel. Il fait partie des rares segments à ne pas encore avoir compensé le retournement de 2022. L'année à venir pourrait permettre un tel redressement grâce à une dynamique positive à la fois sur ses moteurs obligataires et actions. La valorisation des obligations convertibles s'affiche à présent proche de leur valeur théorique, ce qui milite pour une contribution modeste sur l'année 2025. Le marché primaire, déjà en reprise sur la plupart des régions en 2024, devrait continuer à soutenir le marché et représenter des sources de performance pour la classe d'actifs. L'Europe, grand retardataire sur ce pilier en 2024, devrait jouer un rôle prépondérant. Enfin, émetteurs historiques d'obligations convertibles, les petites et moyennes capitalisations affichent toujours une décote de valorisation et devraient constituer un moteur de performance majeur.

Rapport des administrateurs (suite)

DNCA INVEST – ONE (anciennement DNCA INVEST – MIURI)

Point sur l'année 2024 écoulée

L'année 2024 a été rythmée par le dynamisme de l'économie américaine ((PIB T2 +3%, PIB T3 +3,1% YoY⁹) entraînant une collecte record de +600 milliards USD et un écart de valorisation historique par rapport au reste du monde amplifié par l'élection de Mr. Trump. Le reste du monde a été pénalisé par la stagnation de l'économie européenne, le ralentissement de la consommation en Chine et par des conflits au Moyen-Orient et en Ukraine.

Le contexte géopolitique mondial s'est naturellement reflété dans la performance des indices. Le S&P 500 a progressé de +23% (la moitié de la hausse s'expliquant par cinq titres : Nvidia (21% de la hausse du S&P 500 avec plus de 2 000 milliards USD de capitalisation boursière supplémentaire).

L'engouement pour l'IA (Intelligence artificielle) a été le principal moteur de performance (semiconducteurs +90% et Nasdaq +29%) et la déréglementation promise par M. Trump a également dopé les secteurs financiers (JPM +40,92%, Goldman Sachs +48,44%, American Express +58,42%).

L'Europe affiche des performances plus modestes avec un indice MSCI Europe en hausse de 5,75% (+9,25% NR¹⁰) grâce aux secteurs « value » et cycliques tels que les banques (+26%) et assurances (+18,2%), les matériaux de construction (Saint-Gobain +28,56%) et les Télécoms (Deutsche Telekom +37,65%).

De fortes dispersions de performances sont à noter avec un indice CAC40 en baisse de -2,15% (+0,92% NR) lesté par l'instabilité politique et la sous-performance de la consommation discrétionnaire avec LVMH -13,27%, l'Oréal -24,14%, Kering -40,29%.

A l'inverse, l'indice DAX clôture en hausse de +18,85% soutenu par des émetteurs comme SAP à +69,41% et MTU +64,92% malgré un secteur automobile en baisse de 12,2%.

Coté taux, le « Treasury Note » américain à 10 ans finit à 4,57% (+69bps* soit -2% de performance sur l'année) et le *Bund* termine l'année à 2,36% (+34bps*). Le « spread » OAT-Bund s'est écarté sur un an de 30bps*, passant de 53,7bps* à 83bps*. La France commence l'année avec un coût de financement équivalent à celui de la Grèce.

Le compartiment termine l'année avec un taux d'investissement de 2,9%.

En 2024, le compartiment One de la SICAV DNCA Invest (anciennement Miuri) affiche une performance de :

- Action A EUR: +3,18%
- Action AD EUR: +3,22%
- Action B EUR: +2,98%
- Action BG EUR: +2,89%
- Action H-A (USD) EUR : +4,51%
- Action H-I (USD) : +2,76%
- Action I EUR : +4,02%
- Action N EUR : +3,91%
- Action Q EUR : +4,87%

Contre +3,73% pour son indice de référence le €STER.

Les performances passées ne préjugent en rien de performances futures.

Les principaux contributeurs annuels proviennent des secteurs cycliques et value avec CRH, Saint Gobain, Unicredit et Publicis. Nos principaux détracteurs viennent du secteur automobile avec Stellantis et Mercedes, de la consommation discrétionnaire avec l'Oreal et des semi-conducteurs avec STMicroelectronics.

Concernant les principaux mouvements au sein du portefeuille sur l'année 2024, nous avons intégré Sanofi, Commerzbank, Richemont et nous avons liquidé nos expositions en STMicroelectronics, CAP Gemini et BNP Paribas.

En fin de période, le niveau des liquidités s'établit à 10,5% et l'actif net s'établit à 206,3 millions d'euros.

Intégration de critères extra-financiers

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme complémentaire à l'analyse financière traditionnelle. En portant un regard différent sur les états financiers, le compartiment acquiert une compréhension des enjeux de long terme et cela offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes à l'entreprise (nouvelles réglementations, rupture technologique, etc...) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier des relais de croissance à long terme. L'objectif est d'approfondir les connaissances fondamentales des entreprises afin de sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

⁹ « Year over Year » : en glissement annuel

¹⁰ « Net Return » : Rendement net

Rapport des administrateurs (suite)

DNCA INVEST – ONE (anciennement DNCA INVEST – MIURI) (suite)

Le compartiment a accès à la recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance “ESG” et à l’outil interne “ABA”¹¹. Par ailleurs, les informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par email et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d’un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, la gestion du compartiment promeut les caractéristiques environnementales et sociales au sens de l’article 8 SFDR.

L’ensemble des contraintes liées à l’ESG qui s’impose au compartiment sont disponibles dans l’ensemble de la documentation juridique dont le prospectus, l’annexe précontractuelle mais également les rapports annuels et périodiques.

Notations ESG basées sur la responsabilité d'entreprise

L’analyse de la responsabilité d’entreprise se décline en quatre dimensions : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est noté indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l’entreprise. Cette analyse approfondie aboutit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé à l’aide d’une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l’analyse et la notation sont réalisées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d’entreprises comparables. La note de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d’une entreprise en tant qu’acteur économique quel que soit son secteur d’activité.



Le processus d’investissement du compartiment est contraint par une notation minimale de 2 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

Transition durable

Le compartiment n’a aucune contrainte concernant l’exposition à la transition durable dans le processus d’investissement.

Les perspectives pour 2025

En ce début d’année, nous serons attentifs aux premiers effets des « Trumponomics » sur l’inflation et la trajectoire des taux ainsi que sur leur impact sur le consommateur américain. En Europe, les élections allemandes et le vote du budget 2025 français devraient être les principaux « catalystes » à surveiller à court terme.

Le compartiment débute l’année avec une exposition réduite (2%) fidèle à son mandat de « market neutral » non directionnel. La performance continuera d’être dictée par notre capacité à sélectionner les bonnes sociétés et les bonnes couvertures.

¹¹ « ABA », Above and Beyond Analysis, une marque de DNCA Finance.

Rapport des administrateurs (suite)

DNCA INVEST – SRI EUROPE GROWTH

Point sur l'année 2024 écoulée

Il est important de rappeler que les quatre années précédentes ont été marquées par des chocs exogènes majeurs et un environnement « macro » relativement imprévisible (crise du Covid et problèmes d'approvisionnements, conflits en Ukraine et au Moyen-Orient). Dans la lignée du deuxième semestre 2023, l'année 2024 aura été marquée par l'attention accordée à la normalisation de l'inflation et au potentiel pivot dans la politique monétaire des Banques centrales, aussi bien en Europe qu'en Amérique du Nord.

En raison d'une économie plus forte qu'attendue et d'un marché de l'emploi toujours tendu, la Banque centrale américaine (FED) aura maintenu ses taux sur des niveaux élevés de 5,25% - 5,5% jusqu'à la mi-année, sachant qu'ils avaient atteint ces niveaux après une dernière hausse de taux en juillet 2023. Elle a réagi pour la première fois en septembre 2024, pour une réduction totale de 75bps¹² (3 réductions) à la fin 2024 (4,5%). L'Europe avait été la première à amorcer une détente en juin, pour finalement réduire les taux à 4 reprises au cours de l'année (de 4% à 3%).

L'évolution du taux américain à 10 ans est un paramètre crucial pour la valorisation des sociétés de croissance et nous avons débuté l'année sur des niveaux particulièrement hauts (au-dessus des 4%), en comparaison avec les années précédentes. Il demeure élevé (autour de 4,5%) en ce début d'année, et les dernières estimations laissent à penser que nous devrions assister à une divergence des politiques monétaires en 2025, reflétant les différences de trajectoires économiques entre les deux régions.

L'année 2024 aura été celle du « grand écart » entre les Etats-Unis et l'Europe, marquée entre autres par la surperformance des marchés américains (+34% pour le S&P500 vs. +9% pour le Stoxx 600), la domination sans partage des *Sept Magnifiques* (+79%), la force du dollar américain (+7%). Cela récompense une économie particulièrement dynamique, toujours plus innovante, une indépendance énergétique et aussi une politique qui devrait être encore plus libérale et protectionniste avec le retour au pouvoir de M. Trump, qui agite la menace des tarifs douaniers tout en réduisant la fiscalité.

En comparaison, les deux plus grandes économies européennes auront vécu une année de nouveau difficile. D'une part, nous assistons à une crise politique majeure en France après la dissolution soudaine de l'Assemblée nationale en juin. L'Allemagne nous a emboité le pas avec la rupture de la coalition politique en novembre à la suite du licenciement du ministre des Finances. Dans un contexte de ralentissement économique marqué (récession de -0,2% attendue en 2024 pour le PIB), le gouvernement doit aussi repenser son modèle industriel et énergétique à la suite du conflit en Ukraine. A ce sujet, 2024 n'aura pas vu de détente aussi bien sur ce front qu'au Moyen Orient, ce qui n'est pas non plus propice à la prise de risque, notamment vis-à-vis des investisseurs extra-européens. Il semble cependant que nous puissions voir une accalmie courant début 2025.

En toile de fond, alors que nous espérions un rebond de la Chine en début d'année dernière, celle-ci a déçu tout au long de l'année, entre l'absence de rebond chez le consommateur (ce qui n'a pas aidé à relancer l'industrie du luxe notamment), comme dans l'industrie. En revanche, nous aurons assisté tout au long de l'année à une montée des tensions liée aux secteurs innovants et stratégiques (semiconducteurs, intelligence artificielle, véhicules électriques), ce qui contribue à entretenir l'idée d'un nouvel ordre mondial bipolaire (Occident / Chine), après des décennies d'accalmie et de mondialisation.

Dans ce contexte, les sociétés européennes devraient reporter une légère hausse de leur bénéfice par action dans des proportions de nouveau modestes (de l'ordre de 2 à 3% en moyenne). Nous avons observé une grande disparité de performances au sein des secteurs, avec notamment la forte revalorisation de secteurs qui avaient été longtemps ignorés (Défense, Banques britanniques, espagnoles et italiennes) et qui ont vu leur croissance réaccélérer. En comparaison, notons que les secteurs exposés à la Chine ont généralement souffert (Semiconducteurs, Luxe, « Med-Tech », Auto). D'un point de vue « micro », le choc inflationniste sur les bases de coûts semble désormais absorbé par l'ensemble des sociétés et nous approchons d'un régime plus stable. Cela avait pesé assez lourdement sur la rentabilité des sociétés en 2022 et 2023.

Deux des thématiques majeures de ces dernières années (l'émergence des traitements contre l'obésité et l'intelligence artificielle) continuent de focaliser l'attention, mais comme souvent pour de telles évolutions, l'engouement initial a laissé place à une phase de digestion et d'interrogations en 2024 (*quid* de la demande ? de la différenciation des produits ? des niveaux d'investissement requis ?). Ainsi, cette année aura été marquée par la volatilité importante à la hausse, puis à la baisse des deux plus grosses capitalisations boursières européennes (Novo Nordisk et ASML), qui ont terminé l'année sur des notes décevantes, après avoir tutoyé les sommets au cours de l'été (quasi +50% de hausse). Dans ce contexte, l'indice européen termine l'année avec une performance satisfaisante de +9%, essentiellement concentrée au premier semestre.

¹² Points de base

Rapport des administrateurs (suite)**DNCA INVEST – SRI EUROPE GROWTH (suite)**

En 2024, le compartiment SRI Europe Growth de la SICAV DNCA Invest affiche une performance de :

- Action A EUR : -1,46%
- Action AD EUR : -1,46%
- Action B EUR : -1,85%
- Action F EUR : -0,23%
- Action H-A USD : +0,01%
- Action H-I CHF : -2,90%
- Action H-I USD : +1,04%
- Action I EUR : -0,43%
- Action ID EUR : -0,44%
- Action IG EUR : -0,93%
- Action N EUR : -0,77%
- Action Q EUR : +0,32%

Contre +8,8% pour son indicateur de référence l'indice STOXX Europe 600 calculé dividendes réinvestis.

Les performances passées ne présagent en rien les performances futures.

Les principaux détracteurs à la performance furent Edenred (ralentissement de la croissance et incertitudes réglementaires), Sartorius Stedim (déstockage plus long que prévu, changement de « Management », levier financier) et Carel (déstockage plus long que prévu pour le marché de la réfrigération / climatisation). A l'inverse, Flutter (libéralisation du marché du jeu en ligne aux Etats Unis), Schneider Electric (besoin en électrification en Amérique du Nord) et MTU Aero (motoriste allemand, exposé à la maintenance des avions) sont les trois principaux contributeurs positifs.

Parmi les principales sorties, nous pouvons citer Edenred (pour les raisons évoquées ci-dessus), Alten (en raison du ralentissement marqué de ses marchés finaux, notamment en Europe), Sika (valorisation exigeante pour une performance relativement décevante).

Parmi les principales entrées, nous pouvons citer SAP (accélération de la croissance grâce à la transition cloud), MTU Aero (pour les raisons évoquées ci-dessus) et RELX (qui devrait notamment bénéficier de l'implémentation d'intelligence artificielle dans ses différentes divisions).

Le niveau des liquidités dans le portefeuille s'établit en fin de période à 0,2% et l'actif net à 859 millions d'euros.

Intégration de critères extra-financiers

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme un complément à l'analyse financière traditionnelle. En examinant différemment la façon dont nous étudions les états financiers, le compartiment acquiert une compréhension des problèmes à long terme, ce qui offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes de l'entreprise (nouvelles réglementations, perturbations technologiques, etc.) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier les moteurs de croissance à long terme. L'objectif est d'améliorer les connaissances fondamentales des entreprises pour sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

La recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance « ESG » et à l'outil interne « ABA » sont mis à disposition du compartiment. Par ailleurs, des informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par courriel et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, la gestion du compartiment promeut les caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 SFDR.

L'ensemble des contraintes liées à l'ESG qui s'impose au compartiment sont disponibles dans l'ensemble de la documentation juridique dont le prospectus, l'annexe précontractuelle mais également les rapports annuels et périodiques.

Notations ESG basées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre dimensions : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est noté indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie aboutit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé à l'aide d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont réalisées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La note de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.

Rapport des administrateurs (suite)

DNCA INVEST – SRI EUROPE GROWTH (suite)



RESPONSABILITÉ ACTIONNAIRE

- Respect des actionnaires Minoritaires
- Indépendance du Conseil et des comités
- Risques comptables
- Qualité du management
- Rémunération du CEO
- Qualité de la communication financière



RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

- Management Environnemental
- Régulation et certification
- Politique climat et efficacité énergétique
- Impact biodiversité et externalités



RESPONSABILITÉ SOCIALE

- Culture d'entreprise et gestion RH
- Climat social et conditions de travail
- Santé et sécurité
- Attractivité et Recrutement
- Formation et gestion des Carrières
- Promotion de la diversité



RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

- Qualité, sécurité et traçabilité produits
- Gestion de la supply chain
- Respect des communautés locales et droits humains
- Capacité d'innovation
- Satisfaction client
- Protection des données personnelles
- Corruption et éthiques des Affaires
- Cohérence fiscale

Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimale de 2 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

Transition durable

Cet aspect analyse les impacts positifs d'une entreprise à travers ses activités, produits et services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à une transition durable, dans quel (s) domaine (s) et dans quelle mesure. Pour des raisons de transparence de l'information, le critère d'exposition utilisé jusqu'à présent est le chiffre d'affaires. Cependant, à plus long terme, nous souhaitons évoluer vers d'autres critères comme le résultat net, les dépenses de recherche et développement ou encore les investissements industriels.

Le compartiment a une contrainte concernant l'exposition de transition durable dans le processus d'investissement. Le compartiment doit investir en partie dans des sociétés qui ont une exposition aux activités suivantes :



TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE

- Inclusion des seniors
- Inclusion des populations émergentes (BoP)
- Accès à l'éducation
- Accès au logement, confort
- Sécurité
- Transport public, régulation du trafic
- Services à la personne



TRANSITION MÉDICALE

- Alimentation saine, sport
- Diagnostics médicaux
- Lutte contre les maladies endémiques
- Soins à la personne
- Robotisation médicale
- Accès aux soins (BoP)
- Médecine et recherche médicale de pointe



TRANSITION ÉCONOMIQUE

- Développement des infrastructures
- Digitalisation échanges
- Certification, qualité, traçabilité des produits
- Logistique performante
- Tourisme durable
- Accès à la connectivité
- Transparence et sécurité des flux
- Accès serv. financiers



TRANSITION MODE DE VIE

- Allongement du cycle de vie des produits
- Eco-conception
- Efficacité de l'appareil productif
- Economie circulaire
- Consommation collaborative
- Dématérialisation
- Intelligence artificielle
- Mobilité durable



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- Stockage de l'énergie
- Energies renouvelables
- Efficacité énergétique
- Traitement de l'eau
- Valorisation des déchets
- Biodiversité
- Agriculture durable
- Mobilité écologique

Les perspectives pour 2025

Rétrospectivement, l'année 2024 aura été une année de transition marquée par une stabilisation de l'inflation et une absorption de ses effets par les sociétés, les premiers signes d'un pivot monétaire et une activité chargée en élections politiques, avec notamment la réélection de M. Trump à la tête des Etats-Unis.

En 2025, nous devons globalement nous attendre à une certaine volatilité pour les marchés, qui seront sans doute impactés par les communications régulières du président américain et notamment les risques sur l'implémentation de tarifs douaniers.

Malheureusement, les indicateurs économiques européens ne montrent toujours pas de frémissement notable de l'économie. L'instabilité politique dans plusieurs économies majeures (Allemagne, France, Royaume-Uni) ne nous incite pas à un grand optimisme en termes de visibilité. Un dénouement heureux à l'issue des élections allemandes (premier trimestre 2025) et des avancées dans les négociations concernant le budget français seraient donc les bienvenus. Une résolution du conflit Ukrainien (possible) serait probablement utile à l'industrie allemande, en offrant une détente sur les prix de l'énergie.

Rapport des administrateurs (suite)**DNCA INVEST – SRI EUROPE GROWTH (suite)**

Ces paramètres sont malheureusement hors de notre contrôle, mais d'autres éléments pourraient nous rendre légèrement plus constructifs : des bases de comparaison plus saines pour certaines sociétés qui semblent enfin avoir vu la fin du déstockage en 2024 (« Med-tech », Chimie), des prix de matières premières relativement stables, l'adaptation à l'inflation, le rebond du marché de la construction (qui pourrait aussi être soutenu par une paix en Ukraine). Il est aussi important de rappeler que le marché européen n'a rarement été aussi décoté par rapport à son comparable américain, ce qui laisse l'opportunité d'un réajustement de valorisation ; les exportateurs devraient aussi bénéficier du raffermissement du dollar américain. Gardons aussi un œil sur les progrès de l'intelligence artificielle et les gains potentiels de productivité pour les sociétés innovantes.

DNCA INVEST – ARCHER MID-CAP EUROPE**Point sur l'année 2024 écoulée**

Le compartiment investit dans le segment attractif des moyennes capitalisations européennes. Nous visons à trouver le meilleur rapport qualité-prix. En d'autres termes, nous cherchons à détenir des entreprises dotées d'excellents fondamentaux et de solides perspectives tout en restant rigoureux en termes de valorisation.

Malgré leur valorisation relative très attractive en début de l'exercice 2024, les valeurs de petite capitalisation ont à nouveau sous-performé, mais de manière moins prononcée que dans les exercices précédents. Si un des catalyseurs attendus, le début d'un cycle de baisses de taux d'intérêts s'est réalisé, le deuxième, une reprise économique en Europe, se fait encore attendre. Ainsi, les petites valeurs ont encore subi des révisions à la baisse des attentes de leurs bénéfices qui ont été plus importantes que celles des valeurs de moyennes et grandes capitalisations. Cette faiblesse relative ne s'explique toutefois pas seulement par une exposition plus importante aux économies domestiques, mais en grande partie par une différente composition sectorielle des segments. Ainsi, le segment des « small caps » est moins exposé aux secteurs financiers et de télécom, largement les mieux performant en 2024. La réserve de performance des « small caps » reste parfaitement intacte. Le nombre de transactions « M&A » les concernant en témoigne. Une résolution du conflit en Ukraine serait également un catalyseur positif pour les segments petites capitalisations, qui sont plus fortement exposées aux économies domestiques.

En 2024, le compartiment Archer Mid-Cap Europe de la SICAV DNCA Invest affiche une performance de :

- Action A EUR : +7,19%
- Action B EUR : +6,79%
- Action F EUR : +0,66% (lancée le 15/10/2024)
- Action H-A USD : +8,30%
- Action H-I USD : +9,49%
- Action I EUR : +7,84%
- Action ID EUR : +8,02%
- Action N EUR : +7,48%
- Action Q EUR : +8,88%
- Action SI EUR : +8,13%

Contre +9,25% pour son indice de référence MSCI Europe Mid-Cap NR Euro calculée dividendes réinvestis.

Les performances passées ne préjugent en rien de performances futures.

Le compartiment, fait une année de performance convenable. Il est classé en 2ème décile pour 2024 dans sa catégorie par Morningstar. Il surperforme les indices « small et mid » (avec l'exception de son index de référence, le MSCI Europe Mid Cap NR Euro), mais reste – sans surprise – derrière les indices large cap européens.

Le palmarès des meilleurs contributeurs à la performance de l'année témoigne de la diversification du portefeuille : On The Beach Group (UK / agence de voyage en ligne), Ambea (Suède / services santé) et Flutter Entertainment (Irlande / paris en ligne).

Comme dans les années précédentes, tout au long de l'année, des entreprises présentes dans le portefeuille sont devenues objets d'OPA (Offre Publique d'achat) : Kindred en janvier, SAES Getters en avril, Exclusive Networks en juillet ou encore CompuGroup en décembre.

Parmi les contributeurs négatifs à la performance de l'année, certains comme Alten (services en ingénierie externalisée) reflètent l'évolution économique moins bonne qu'attendue. SoftwareOne, un distributeur de logiciels et fournisseur de services informatiques, a subi des disruptions dues à un changement de sa stratégie de ventes et de marketing. Grifols, un fournisseur de produits pharmaceutiques dérivés du plasma sanguin, a été objet d'inquiétudes des investisseurs concernant des investissements et du levier financier plus élevés qu'attendus et d'un reporting financier nécessitant d'améliorations.

En fin de période, le niveau des liquidités s'établit à 1,72% du portefeuille et l'actif net s'établit à 956 millions d'euros.

Rapport des administrateurs (suite)

DNCA INVEST – ARCHER MID-CAP EUROPE (suite)

Intégration de critères extra-financiers

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme complémentaire à l'analyse financière traditionnelle. En portant un regard différent sur les états financiers, le compartiment acquiert une compréhension des enjeux de long terme et cela offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes à l'entreprise (nouvelles réglementations, rupture technologique, etc...) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier des relais de croissance à long terme. L'objectif est d'approfondir les connaissances fondamentales des entreprises afin de sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

Le compartiment a accès à la recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance "ESG" et à l'outil interne "ABA"¹³. Par ailleurs, les informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par email et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, la gestion du compartiment promeut les caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 SFDR.

L'ensemble des contraintes liées à l'ESG qui s'impose au compartiment sont disponibles dans l'ensemble de la documentation juridique dont le prospectus, l'annexe précontractuelle mais également les rapports annuels et périodiques.

Notations ESG basées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre dimensions : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est noté indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie aboutit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé à l'aide d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont réalisées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La note de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.



Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimale de 2 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

Transition durable

Le compartiment n'a aucune contrainte concernant l'exposition à la transition durable dans le processus d'investissement.

Les perspectives pour 2025

L'inflation se normalise ; les banques centrales sont rentrées dans un cycle de baisse des taux, ce qui devrait redonner de l'air aux sociétés de notre univers d'investissement. L'élection de Donald Trump aux Etats Unis risque cependant de bouleverser le paysage concurrentiel en Europe. Dans ce contexte, nous favorisons les petites capitalisations qui sont plus agiles et dynamiques alors qu'elles ont été délaissées à cause des taux d'intérêts élevés.

Entre-temps, nous continuons à optimiser le portefeuille pour obtenir la combinaison la plus favorable de qualité, d'amélioration des perspectives et de valorisation.

¹³ « ABA », Above and Beyond Analysis, une marque de DNCA Finance.

Rapport des administrateurs (suite)

DNCA INVEST – SRI NORDEN EUROPE

Point sur l'année 2024 écoulée

Il est important de rappeler que les quatre années précédentes ont été marquées par des chocs exogènes majeurs et un environnement « macro » relativement imprévisible (crise du Covid et problèmes d'approvisionnements, conflits en Ukraine et au Moyen-Orient). Dans la lignée du deuxième semestre 2023, l'année 2024 aura été marquée par l'attention accordée à la normalisation de l'inflation et au potentiel pivot dans la politique monétaire des Banques centrales, aussi bien en Europe qu'en Amérique du Nord.

En raison d'une économie plus forte qu'attendue et d'un marché de l'emploi toujours tendu, la Banque centrale américaine (FED) aura maintenu ses taux sur des niveaux élevés de 5,25% - 5,5% jusqu'à la mi-année, sachant qu'ils avaient atteint ces niveaux après une dernière hausse de taux en juillet 2023. Elle a réagi pour la première fois en septembre 2024, pour une réduction totale de 75bps¹⁴ (3 réductions) à la fin 2024 (4,5%). L'Europe avait été la première à amorcer une détente en juin, pour finalement réduire les taux à 4 reprises au cours de l'année (de 4% à 3%).

L'évolution du taux américain à 10 ans est un paramètre crucial pour la valorisation des sociétés de croissance et nous avons débuté l'année sur des niveaux particulièrement hauts (au-dessus des 4%), en comparaison avec les années précédentes. Il demeure élevé (autour de 4,5%) en ce début d'année, et les dernières estimations laissent à penser que nous devrions assister à une divergence des politiques monétaires en 2025, reflétant les différences de trajectoires économiques entre les deux régions.

L'année 2024 aura été celle du « grand écart » entre les Etats-Unis et l'Europe, marquée entre autres par la surperformance des marchés américains (+34% pour le S&P500 vs. +9% pour le Stoxx 600), la domination sans partage des *Sept Magnifiques* (+79%), la force du dollar américain (+7%). Cela récompense une économie particulièrement dynamique, toujours plus innovante, une indépendance énergétique et aussi une politique qui devrait être encore plus libérale et protectionniste avec le retour au pouvoir de M. Trump, qui agite la menace des tarifs douaniers tout en réduisant la fiscalité.

En comparaison, les deux plus grandes économies européennes auront vécu une année de nouveau difficile. D'une part, nous assistons à une crise politique majeure en France après la dissolution soudaine de l'Assemblée nationale en juin. L'Allemagne nous a emboité le pas avec la rupture de la coalition politique en novembre à la suite du licenciement du ministre des Finances. Dans un contexte de ralentissement économique marqué (récession de -0,2% attendue en 2024 pour le PIB), le gouvernement doit aussi repenser son modèle industriel et énergétique à la suite du conflit en Ukraine. A ce sujet, 2024 n'aura pas vu de détente aussi bien sur ce front qu'au Moyen Orient, ce qui n'est pas non plus propice à la prise de risque, notamment vis-à-vis des investisseurs extra-européens. Il semble cependant que nous puissions voir une accalmie courant début 2025.

En toile de fonds, alors que nous espérions un rebond de la Chine en début d'année dernière, celle-ci a déçu tout au long de l'année, entre l'absence de rebond chez le consommateur (ce qui n'a pas aidé à relancer l'industrie du luxe notamment), comme dans l'industrie. En revanche, nous aurons assisté tout au long de l'année à une montée des tensions liée aux secteurs innovants et stratégiques (semiconducteurs, intelligence artificielle, véhicules électriques), ce qui contribue à entretenir l'idée d'un nouvel ordre mondial bipolaire (Occident / Chine), après des décennies d'accalmie et de mondialisation.

Dans ce contexte, les sociétés européennes devraient reporter une légère hausse de leur bénéfice par action dans des proportions de nouveau modestes (de l'ordre de 2 à 3% en moyenne). Nous avons observé une grande disparité de performances au sein des secteurs, avec notamment la forte revalorisation de secteurs qui avaient été longtemps ignorés (Défense, Banques britanniques, espagnoles et italiennes) et qui ont vu leur croissance réaccélérer. En comparaison, notons que les secteurs exposés à la Chine ont généralement souffert (Semiconducteurs, Luxe, « Med-Tech », Auto). D'un point de vue « micro », le choc inflationniste sur les bases de coûts semble désormais absorbé par l'ensemble des sociétés et nous approchons d'un régime plus stable. Cela avait pesé assez lourdement sur la rentabilité des sociétés en 2022 et 2023.

Deux des thématiques majeures de ces dernières années (l'émergence des traitements contre l'obésité et l'intelligence artificielle) continuent de focaliser l'attention, mais comme souvent pour de telles évolutions, l'engouement initial a laissé place à une phase de digestion et d'interrogations en 2024 (*quid* de la demande ? de la différenciation des produits ? des niveaux d'investissement requis ?). Ainsi, cette année aura été marquée par la volatilité importante à la hausse, puis à la baisse des deux plus grosses capitalisations boursières européennes (Novo Nordisk et ASML), qui ont terminé l'année sur des notes décevantes, après avoir tutoyé les sommets au cours de l'été (quasi +50% de hausse).

Dans ce contexte, l'indice européen termine l'année avec une performance satisfaisante de +9%, essentiellement concentrée au premier semestre.

En 2024, le compartiment SRI Norden Europe de la SICAV DNCA Invest affiche une performance de :

- Action A EUR : +8,72%
- Action B EUR : +8,06%
- Action I EUR : +9,64%
- Action ID EUR : +9,64%
- Action N EUR : +9,53%
- Action Q EUR : +10,47%

Contre +8,12% pour son indicateur de référence composite 35% MSCI Nordic + 25% DAX + 15% SMI + 15% AEX + 10% MSCI UK TR calculé dividendes réinvestis.

Les performances passées ne présagent en rien les performances futures.

¹⁴ Points de base

Rapport des administrateurs (suite)

DNCA INVEST – SRI NORDEN EUROPE (suite)

Les principaux détracteurs à la performance furent Musti (performance décevante depuis la prise de participation majoritaire de Sonae), Sartorius Stedim (déstockage plus long que prévu, changement de « Management », levier financier) et Novo Nordisk (qui a notamment déçu les attentes avec les résultats de la Phase 3 de Cagrisema en décembre). A l'inverse, Bonesupport (qui continue de pénétrer rapidement le marché d'ortho-biologie), Flutter (libéralisation du marché du jeu en ligne aux Etats-Unis) et Harvia (leader finlandais dans le marché des saunas) sont les trois principaux contributeurs positifs.

Parmi les principales sorties / réductions, nous pouvons citer Gerresheimer (performance opérationnelle décevante combinée à une communication financière peu fiable), Sika (valorisation exigeante pour une performance relativement décevante), Safestore (ralentissement marqué dans une climat économique morose au Royaume-Uni).

Parmi les principales entrées, nous pouvons citer, SAP (accélération de la croissance grâce à la transition cloud), RELX (qui devrait notamment bénéficier de l'implémentation d'intelligence artificielle dans ses différentes divisions) et Galderma (leader dans les traitements dermatologiques, listé au printemps 2024).

Le niveau des liquidités dans le portefeuille s'établit en fin de période à 0,98% et l'actif net à 435,9 millions d'euros.

Intégration de critères extra-financiers

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme un complément à l'analyse financière traditionnelle. En examinant différemment la façon dont nous étudions les états financiers, le compartiment acquiert une compréhension des problèmes à long terme, ce qui offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes de l'entreprise (nouvelles réglementations, perturbations technologiques, etc.) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier les moteurs de croissance à long terme. L'objectif est d'améliorer les connaissances fondamentales des entreprises pour sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

La recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance « ESG » et à l'outil interne « ABA » sont mis à disposition du compartiment. Par ailleurs, des informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par courriel et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, la gestion du compartiment promeut les caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 SFDR.

L'ensemble des contraintes liées à l'ESG qui s'impose au compartiment sont disponibles dans l'ensemble de la documentation juridique dont le prospectus, l'annexe précontractuelle mais également les rapports annuels et périodiques.

Notations ESG basées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre dimensions : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est noté indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie aboutit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé à l'aide d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont réalisées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La note de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.



Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimale de 2 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

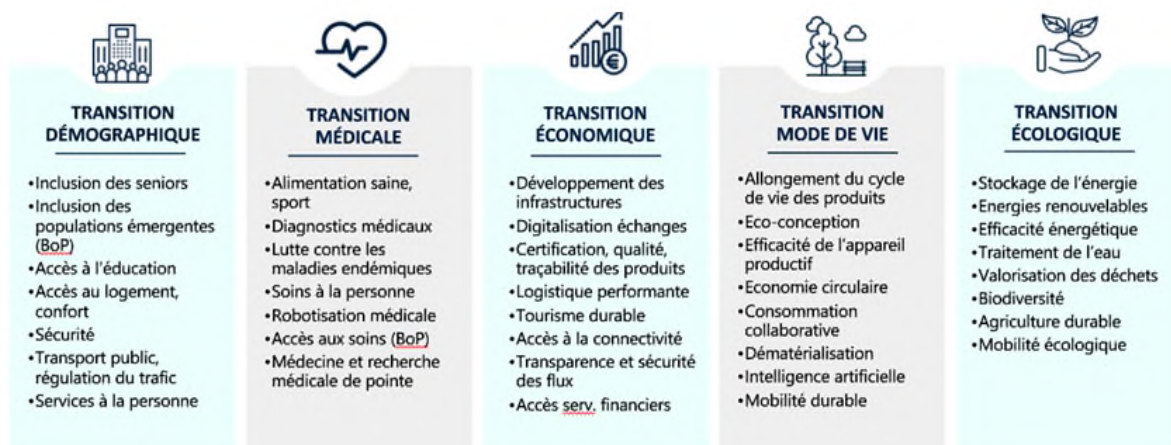
Rapport des administrateurs (suite)

DNCA INVEST – SRI NORDEN EUROPE (suite)

Transition durable

Cet aspect analyse les impacts positifs d'une entreprise à travers ses activités, produits et services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à une transition durable, dans quel (s) domaine (s) et dans quelle mesure. Pour des raisons de transparence de l'information, le critère d'exposition utilisé jusqu'à présent est le chiffre d'affaires. Cependant, à plus long terme, nous souhaitons évoluer vers d'autres critères comme le résultat net, les dépenses de recherche et développement ou encore les investissements industriels.

Le compartiment a une contrainte concernant l'exposition de transition durable dans le processus d'investissement. Le compartiment doit investir en partie dans des sociétés qui ont une exposition aux activités suivantes :



Les perspectives pour 2025

Rétrospectivement, l'année 2024 aura été une année de transition marquée par une stabilisation de l'inflation et une absorption de ses effets par les sociétés, les premiers signes d'un pivot monétaire et une activité chargée en élections politiques, avec notamment la réélection de M. Trump à la tête des Etats-Unis.

En 2025, nous devons globalement nous attendre à une certaine volatilité pour les marchés, qui seront sans doute impactés par les communications régulières du président américain et notamment les risques sur l'implémentation de tarifs douaniers.

Malheureusement, les indicateurs économiques européens ne montrent toujours pas de frémissement notable de l'économie. L'instabilité politique dans plusieurs économies majeures (Allemagne, France, Royaume-Uni) ne nous incite pas à un grand optimisme en termes de visibilité. Un dénouement heureux à l'issue des élections allemandes (premier trimestre 2025) et des avancées dans les négociations concernant le budget français seraient donc les bienvenus. Une résolution du conflit Ukrainien (possible) serait probablement utile à l'industrie allemande, en offrant une détente sur les prix de l'énergie.

Ces paramètres sont malheureusement hors de notre contrôle, mais d'autres éléments pourraient nous rendre légèrement plus constructifs : des bases de comparaison plus saines pour certaines sociétés qui semblent enfin avoir vu la fin du déstockage en 2024 (« Med-tech », Chimie), des prix de matières premières relativement stables, l'adaptation à l'inflation, le rebond du marché de la construction (qui pourrait aussi être soutenu par une paix en Ukraine). Il est aussi important de rappeler que le marché européen n'a rarement été aussi décoté par rapport à son comparable américain, ce qui laisse l'opportunité d'un réajustement de valorisation ; les exportateurs devraient aussi bénéficier du raffermissement du dollar américain. Gardons aussi un œil sur les progrès de l'intelligence artificielle et les gains potentiels de productivité pour les sociétés innovantes.

DNCA INVEST – SERENITE PLUS

Point sur l'année 2024

Alors que la Banque centrale américaine (FED) et la Banque centrale européenne (BCE) baissent leur taux de 25 points de base, le dernier mois de l'année vient confirmer l'importance de l'évolution des taux d'intérêt sur la performance des différents marchés. A l'inverse du rallye obligataire observé l'an dernier, qui avait expliqué une bonne partie de la performance positive en 2023, les taux se redressent en décembre, avec une hausse de 28 points de base pour le « Bund » à 10 ans. Sur l'année, la hausse est similaire. L'indice souverain obligataire en zone euro termine l'année à 1,9 %, quand un placement monétaire aura rapporté 3,9%. L'importante baisse des « spreads » de crédit ainsi que le portage permettent au crédit d'afficher encore une belle performance : +4,7 % pour « l'Investment Grade », +8,2 % pour le haut rendement.

Rapport des administrateurs (suite)

DNCA INVEST – SERENITE PLUS (suite)

En 2024, le compartiment Sérénité Plus de la SICAV DNCA Invest affiche une performance de :

- Action A EUR : +3,84%
- Action AD EUR : +3,83%
- Action B EUR : +3,62%
- Action I EUR : +4,12%

contre +3,66% pour son indicateur de référence Bloomberg Euro-Aggregate 1-3 years calculé coupons réinvestis.

Les performances passées ne présagent en rien les performances futures.

Hormis dérivés et fonds monétaire, les trois meilleures contributions à la performance ont été réalisées par les obligations *Espagne inflation 0.65 11/30/27*, *Italie 2.35 09/15/24* et *Worldline 0 07/30/25*. À l'inverse, les obligations *Europcar 3 10/15/26*, *Lagardère 1 % 06/21/24* et *BNP 0 ½ 09/01/28* ont été parmi les pires contributeurs.

Parmi les principaux mouvements opérés durant l'année, nous pouvons noter les investissements dans les obligations *Aramis 0 06/25/25*, *BNP 2 % 11/20/30 (call 2025)*, *GBL 2 ½ 11/29/25*. À l'inverse, nous pouvons noter les sorties des obligations *Italie 2.35 09/15/24*, *Iliad 0 ¾ 02/11/24* et *KBC 4 ½ 06/06/26*.

Le niveau des liquidités dans le portefeuille s'établit en fin de période à 7,48% (y compris de l'OPCVM monétaires) et l'actif net à 205 millions d'euros.

Intégration de critères extra-financiers

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme un complément à l'analyse financière traditionnelle. En examinant différemment la façon dont nous étudions les états financiers, le compartiment acquiert une compréhension des problèmes à long terme, ce qui offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes de l'entreprise (nouvelles réglementations, perturbations technologiques, etc.) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier les moteurs de croissance à long terme. L'objectif est d'améliorer les connaissances fondamentales des entreprises pour sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

La recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance « ESG » et à l'outil interne « ABA » sont mis à disposition du compartiment. Par ailleurs, des informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par courriel et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, la gestion du compartiment promeut les caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 SFDR.

L'ensemble des contraintes liées à l'ESG qui s'impose au compartiment sont disponibles dans l'ensemble de la documentation juridique dont le prospectus, l'annexe précontractuelle mais également les rapports annuels et périodiques.

Notations ESG basées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre dimensions : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est noté indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie aboutit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé à l'aide d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont réalisées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La note de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.

RESPONSABILITÉ
ACTIONNAIRE

- Respect des actionnaires Minoritaires
- Indépendance du Conseil et des comités
- Risques comptables
- Qualité du management
- Rémunération du CEO
- Qualité de la communication financière

RESPONSABILITÉ
ENVIRONNEMENTALE

- Management Environnemental
- Régulation et certification
- Politique climat et efficacité énergétique
- Impact biodiversité et externalités

RESPONSABILITÉ
SOCIALE

- Culture d'entreprise et gestion RH
- Climat social et conditions de travail
- Santé et sécurité
- Attractivité et Recrutement
- Formation et gestion des Carrières
- Promotion de la diversité

RESPONSABILITÉ
SOCIÉTALE

- Qualité, sécurité et traçabilité produits
- Gestion de la supply chain
- Respect des communautés locales et droits humains
- Capacité d'innovation
- Satisfaction client
- Protection des données personnelles
- Corruption et éthiques des Affaires
- Cohérence fiscale

Rapport des administrateurs (suite)

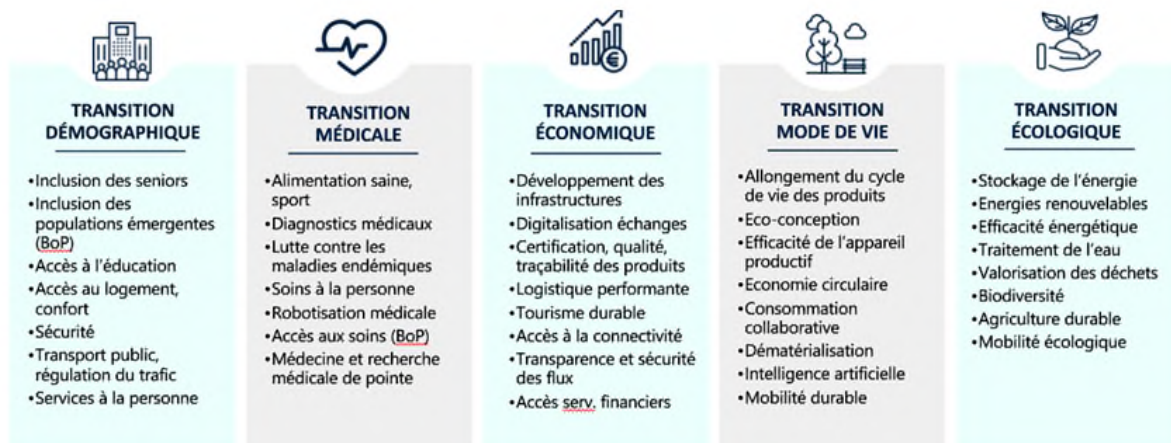
DNCA INVEST – SERENITE PLUS (suite)

Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimale de 2 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

Transition durable

Cet aspect analyse les impacts positifs d'une entreprise à travers ses activités, produits et services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à une transition durable, dans quel (s) domaine (s) et dans quelle mesure. Pour des raisons de transparence de l'information, le critère d'exposition utilisé jusqu'à présent est le chiffre d'affaires. Cependant, à plus long terme, nous souhaitons évoluer vers d'autres critères comme le résultat net, les dépenses de recherche et développement ou encore les investissements industriels.

Le compartiment a une contrainte concernant l'exposition de transition durable dans le processus d'investissement. Le compartiment doit investir en partie dans des sociétés qui ont une exposition aux activités suivantes :



Les perspectives pour 2025

L'événement politique majeur à venir est la prise de fonction de D. Trump. La réaction des taux américains aux premières annonces sera particulièrement scrutée. Sur la partie courte de la courbe des taux, les marchés s'attendent à deux baisses de taux de la part de la Banque centrale américaine (FED) aux Etats-Unis et quatre baisses de la part de la BCE. La croissance de la zone euro est attendue à 1 %. A ce stade ces estimations nous semblent raisonnables et constituent un environnement porteur pour la classe d'actif crédit.

DNCA INVEST – ALPHA BONDS

Point sur l'année 2024 écoulée

L'élément marquant de l'année 2024 reste encore une fois la forte croissance économique américaine de près de 3%. Comme en 2023, elle détonne dans un monde globalement en ralentissement, où Chine et Allemagne particulièrement, ne paraissent pas avoir trouvé de solution à l'évolution de leur modèle économique. Les conséquences financières de cette dichotomie ne sont pas étonnantes : hausse et valorisation des marchés boursiers américains sans commune mesure avec les autres grandes places, appréciation du dollar américain face aux principales devises, prudence de la Banque centrale américaine (FED) à assouplir sa politique monétaire, en comparaison avec les autres banques centrales.

À quelques exceptions près, la hausse de l'endettement public apparaît en revanche comme un point commun. Bien que l'on observe une légère réduction des déficits primaires dans quelques pays, personne n'ignore les défis démographiques, climatiques ou géopolitiques auxquels les finances publiques seront confrontées dans un proche avenir. L'inflation n'a pas apporté de surprises. Sa décrue s'est prolongée, aidée par la baisse des prix des biens et de l'énergie et les prémices d'une accalmie sur ceux des services, résultant de hausses de salaires moins généreuses.

Rapport des administrateurs (suite)

DNCA INVEST – ALPHA BONDS (suite)

En 2024, le compartiment Alpha Bonds de la SICAV DNCA Invest affiche les performances suivantes :

Classe d'action	Performance	Indice de référence de la classe d'action	Performance
A EUR	+3,83%	€STER +1,40%	+5,16%
AD EUR	+3,84%	€STER +1,40%	+5,16%
B EUR	+3,63%	€STER +1,20%	+4,96%
F EUR	+4,68%	€STER +2,20%	+5,98%
H-WA (USD)	+2,69%	SOFR + 1,20%	+4,82%
H-WAD (USD)	+3,92%	SOFR + 1,20%	+5,70%
H-WI (USD)	+3,36%	SOFR + 1,70%	+5,11%
H-A (CHF)	+1,15%	SARON + 1,40%	+2,76%
H-A (USD)	+5,34%	SOFR + 1,40%	+6,70%
H-I (CHF)	+1,79%	SARON + 2%	+3,37%
H-ID (CAD)	+4,78%	CORRA + 2%	+6,74%
H-I (JPY)	+0,47%	TONAR + 2%	+2,17%
H-I (USD)	+6,06%	SOFR + 2%	+7,32%
I EUR	+4,49%	€STER + 2%	+5,78%
ID EUR	+4,51%	€STER + 2%	+5,78%
N EUR	+4,23%	€STER +1,80%	+5,57%
ND EUR	+4,25%	€STER +1,80%	+5,57%
Q EUR	+4,88%	€STER + 2,40%	+6,18%
SI EUR	+4,61%	€STER + 2,10%	+5,88%
WI EUR	+4,19%	€STER + 1,70%	+5,47%

Les performances passées ne présagent en rien les performances futures.

Face à cet environnement complexe et incertain présentant de réels risques de dislocation, nous n'avons pas souhaité déployer beaucoup de risque dans des marchés que nous avons considérés comme assez peu attractifs. La performance d'Alpha Bonds est légèrement en retard par rapport à ses indices. Toutes les familles de stratégies que nous avons initiées ont contribué positivement à la performance annuelle. Logiquement, la gestion de la durée et les stratégies purement obligataires ont été les plus contributives. L'apport des poches d'arbitrage, comme celui de la courbe des taux et des points morts d'inflation, a été plus limité. Sur le crédit, la modestie de l'exposition explique une faible contribution. *In fine*, le peu de tendance et la faible amplitude sur les taux long terme des deux côtés de l'Atlantique ont conduit à une réduction de la volatilité des marchés obligataires. Compte tenu de la forme inversée de la courbe des taux, l'ajout de durée longue ou courte sur l'année n'a pas apporté de surplus significatif de performance, sans gestion active (performances « Bund » et « T-Note » : environ 1% et 0,5% sur l'année 2024 à aujourd'hui).

Les mouvements effectués en 2024 reflètent le souhait de l'équipe de gestion de réaffirmer l'ADN du compartiment à savoir la recherche de sociétés de qualité avec un modèle d'affaires défensif appartenant à des secteurs très prometteurs que ce soit dans la santé, la « tech/services » « IT » ou la transition énergétique.

Le niveau des liquidités rémunérées dans le portefeuille s'établit en fin de période à 9,7% (y compris de l'OPCVM monétaires) et l'actif net à 14 678 millions d'euros.

Intégration de critères extra-financiers

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme un complément à l'analyse financière traditionnelle. En examinant différemment la façon dont nous étudions les états financiers, le compartiment acquiert une compréhension des problèmes à long terme, ce qui offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes de l'entreprise (nouvelles réglementations, perturbations technologiques, etc.) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier les moteurs de croissance à long terme. L'objectif est d'améliorer les connaissances fondamentales des entreprises pour sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

La recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance « ESG » et à l'outil interne « ABA » sont mis à disposition du compartiment. Par ailleurs, des informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par courriel et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, la gestion du compartiment promeut les caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 SFDR.

L'ensemble des contraintes liées à l'ISR qui s'impose au compartiment sont disponibles dans l'ensemble de la documentation juridique dont le prospectus, l'annexe précontractuelle mais également les rapports annuels et périodiques.

Rapport des administrateurs (suite)

DNCA INVEST – ALPHA BONDS (suite)

Notations ESG basées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre dimensions : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est noté indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie aboutit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé à l'aide d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont réalisées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La note de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.



Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimale de 2 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

Transition durable

Le compartiment n'a aucune contrainte concernant l'exposition à la transition durable dans le processus d'investissement.

Les perspectives pour 2025

La prise de fonction de l'administration Trump, l'instabilité politique en France et les élections allemandes sont de nature à augmenter l'incertitude économique en début d'année 2025. En l'absence de signaux forts de nos modèles de valorisation sur les principales classes d'actif du compartiment (taux, devises et crédit), l'allocation du portefeuille cherche pour l'instant à maximiser la diversification et donc à maintenir un niveau de risque en dessous de 3%. C'est en effet en gardant de la marge de manœuvre face aux prochaines évolutions sur les marchés de taux que le portefeuille sera en mesure de délivrer son objectif de gestion en 2025.

DNCA INVEST – FLEX INFLATION

Point sur l'année 2024 écoulée

L'élément marquant de l'année 2024 reste encore une fois la forte croissance économique américaine à près de 3%. Comme en 2023, elle détonne dans un monde globalement en ralentissement, où Chine et Allemagne particulièrement, ne paraissent pas avoir trouvé de solution à l'évolution de leur modèle économique. Les conséquences financières de cette dichotomie ne sont pas étonnantes : hausse et valorisation des marchés boursiers américains sans commune mesure avec les autres grandes places, appréciation du dollar américain face aux principales devises, prudence de la Banque centrale américaine (FED) à assouplir sa politique monétaire, en comparaison avec les autres banques centrales.

À quelques exceptions près, la hausse de l'endettement public apparaît en revanche comme un point commun. Bien que l'on observe une légère réduction des déficits primaires dans quelques pays, personne n'ignore les défis démographiques, climatiques ou géopolitiques auxquels les finances publiques seront confrontées dans un proche avenir. L'inflation n'a pas apporté de surprises. Sa décrue s'est prolongée, aidée par la baisse des prix des biens et de l'énergie et les prémices d'une accalmie sur ceux des services, résultant de hausses de salaires moins généreuses.

Rapport des administrateurs (suite)**DNCA INVEST – FLEX INFLATION (suite)**

En 2023, le compartiment Flex Inflation de la SICAV DNCA Invest affiche les performances suivantes :

- Actions A EUR : 0,00%
- Actions B EUR : -0,17%
- Actions I EUR : +0,18%
- Actions ID EUR: +0,03% (lancée le 11/03/2024)
- Actions N EUR : -0,15%
- Actions Q EUR : +1,09%
- Actions SI EUR : +0,26%

contre -2,01% pour son indice de référence Bloomberg World Govt Inflation Linked Bonds All Maturities TR Hedged EUR calculé coupons réinvestis.

Les performances passées ne présagent en rien les performances futures.

Face à cet environnement complexe et incertain présentant de réels risques de dislocation, nous n'avons pas souhaité déployer beaucoup de risque dans des marchés que nous avons considérés comme assez peu attractifs. La performance de Flex Inflation s'inscrit en territoire légèrement positif dans un environnement où les obligations indexées à l'inflation ont globalement délivré une performance inférieure à celle du monétaire voire parfois négative. L'exposition sur l'Espagne a cependant été bénéfique au portefeuille.

Le niveau des liquidités dans le portefeuille s'établit en fin de période à 5,5% (y compris de l'OPCVM monétaires) et l'actif net à 176 millions d'euros.

Intégration de critères extra-financiers

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme un complément à l'analyse financière traditionnelle. En examinant différemment la façon dont nous étudions les états financiers, le compartiment acquiert une compréhension des problèmes à long terme, ce qui offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes de l'entreprise (nouvelles réglementations, perturbations technologiques, etc.) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier les moteurs de croissance à long terme. L'objectif est d'améliorer les connaissances fondamentales des entreprises pour sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

La recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance « ESG » et à l'outil interne « ABA » sont mis à disposition du compartiment. Par ailleurs, des informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par courriel et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, la gestion du compartiment promeut les caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 SFDR.

L'ensemble des contraintes liées à l'ISR qui s'impose au compartiment sont disponibles dans l'ensemble de la documentation juridique dont le prospectus, l'annexe précontractuelle mais également les rapports annuels et périodiques.

Notations ESG basées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre dimensions : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est noté indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie aboutit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé à l'aide d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont réalisées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La note de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.

Rapport des administrateurs (suite)

DNCA INVEST – FLEX INFLATION (suite)

RESPONSABILITÉ
ACTIONNAIRE

- Respect des actionnaires Minoritaires
- Indépendance du Conseil et des comités
- Risques comptables
- Qualité du management
- Rémunération du CEO
- Qualité de la communication financière

RESPONSABILITÉ
ENVIRONNEMENTALE

- Management Environnemental
- Régulation et certification
- Politique climat et efficacité énergétique
- Impact biodiversité et externalités

RESPONSABILITÉ
SOCIALE

- Culture d'entreprise et gestion RH
- Climat social et conditions de travail
- Santé et sécurité
- Attractivité et Recrutement
- Formation et gestion des Carrières
- Promotion de la diversité

RESPONSABILITÉ
SOCIÉTALE

- Qualité, sécurité et traçabilité produits
- Gestion de la supply chain
- Respect des communautés locales et droits humains
- Capacité d'innovation
- Satisfaction client
- Protection des données personnelles
- Corruption et éthiques des Affaires
- Cohérence fiscale

Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimale de 2 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

Transition durable

Le compartiment n'a aucune contrainte concernant l'exposition à la transition durable dans le processus d'investissement.

Les perspectives pour 2025

La prise de fonction de l'administration Trump, l'instabilité politique en France et les élections allemandes sont de nature à augmenter l'incertitude économique en début d'année 2025. Les obligations indexées à l'inflation devraient surperformer dans un contexte de relance monétaire et sous-performer en cas de nouveau tour de vis des banques centrales. Ces deux événements, opposés, nous paraissent être les moins probables eu égard à la situation économique actuelle. La flexibilité entre taux nominaux, taux réels et points morts d'inflation sera donc une nécessité pour 2025.

DNCA INVEST – BEYOND ALTEROSA

Point sur l'année 2024 écoulée

L'année 2024 aura été un bon cru pour les marchés actions mondiaux (MSCI World +19,2%) soutenus par des données économiques qui ont dépassé les attentes. La croissance mondiale devrait ressortir légèrement supérieure aux anticipations de début d'année (+3,2% contre +3,1% initialement estimé) à la faveur d'une croissance américaine qui a dépassé toutes les prévisions (+2,8% contre +2,1% attendus). A l'inverse, la croissance européenne aura été pénalisée par le moteur franco-allemand et devrait ressortir autour de +0,8%. Sur le plan monétaire, comme attendu, la fin du cycle de resserrement a été enclenchée par la banque centrale européenne et la réserve fédérale américaine. La persistance des tensions inflationnistes a néanmoins entraîné un recalibrage majeur des scénarii de baisses futures des taux directeurs engendrant une pression sur les taux longs (Taux US 10 ans +69bps* environ). Evénement politique majeur, l'élection de D. Trump a provoqué des rotations sectorielles et géographiques importantes tout en témoignant d'un contraste marqué avec le contexte politique européen. Ainsi, pour la seconde année consécutive, les actions américaines clôturent l'exercice avec des performances supérieures à 20% (S&P 500, +25% / Nasdaq, +29,6%), affichant une surperformance nette par rapport aux actions européennes (Euro Stoxx, +9,3% / Stoxx Europe 600, +8,8%). La domination américaine s'illustre d'ailleurs parfaitement par la vigueur du dollar ou encore la performance et le poids des leaders technologiques américains (« Magnificent 7 », +67,3%). Cet environnement a également généré une rotation notable en faveur des valeurs cycliques par rapport aux valeurs défensives au sortir de l'été (MSCI World Cyclical +23,9% vs MSCI World Defensive +3,8% en 2024). L'année 2024 aura donc été encore exigeante pour les fonds spécialisés sur l'investissement durable (article 9) et plus particulièrement sur le 4ème trimestre.

La performance des marchés crédit est également au rendez-vous en 2024, en particulier le segment du « High yield » européen. Elle s'explique par un portage attractif ainsi qu'un resserrement de « spread » et ce, malgré une hausse des taux d'intérêt longs.

Mis à part quelques secteurs cycliques impactés par le déstockage ou une baisse significative des ventes tels que la chimie et l'automobile, les entreprises ont fait preuve de résilience, malgré une croissance décevante en Europe. Elles ont modéré leur endettement et se sont concentrées sur la génération de « cash » en implémentant des programmes de réduction de coûts.

Les facteurs techniques ont été un moteur essentiel pour le crédit avec des flux entrants de 45,2 milliards d'euros sur le « l'Investment grade » euro et 12,5 milliards d'euros sur le « High yield » euro. Le marché primaire, s'il est resté relativement actif (595 milliards d'euros sur le « l'Investment grade », 116 milliards d'euros sur le « High yield »), s'est concentré sur le refinancement comme en 2023, limitant la croissance des montants de crédit.

Rapport des administrateurs (suite)

DNCA INVEST – BEYOND ALTEROSA (suite)

En 2024, le compartiment DNCA Invest – Beyond Alterosa affiche une performance de :

- Action A EUR: +4,86%
- Action I EUR: +5,66%
- Action N EUR: +5,40%
- Action Q EUR: +6,15%
- Action SI EUR: +5,70%

Contre +10,23% pour son indicateur de référence 30% MSCI AC World NR + 70% Bloomberg Pan European Corporate Euro Hedged dividendes et coupons réinvestis.

Les performances passées ne présagent en rien les performances futures.

Sur l'année, les principales surperformances relatives pour les titres actions en portefeuille (versus l'indice MSCI AC World Index) sont : TSMC (Transition Ecologique, +78bps*, poids actif +1.4%), Bharti Airtel (Transition Economique, +76bps*, poids actif +1.8%) et Wabtec (Transition Mode de vie, +63bps*, poids actif +1.4%). A l'inverse, les pires performeurs relatifs à la performance sont : EDP Renovaveis (Transition Ecologique, -81bps*, poids actif +1.0%), Samsung SDI (Transition Ecologique, -72bps*, poids actif +1.0%) et Dassault Systèmes (Transition Mode de vie et Médicale, -61bps*, poids actif +1.5%).

La poche obligataire du compartiment Beyond Alterosa a bénéficié de son allocation sur le marché du « *high yield* » et les dettes subordonnées (hybrides et AT1). Sur l'année, les meilleurs contributeurs à la performance sont Intesa Sanpaolo (Banque, Transition Economique) via la dette subordonnée, Graanul (industries de base, Transition Ecologique) qui poursuit son rebond après une amélioration des prix dans son secteur et Crelan (Banque, Transition Economique). Ceux qui y contribuent le moins sont Louis Dreyfus (Biens de consommation, Transition Ecologique) et Perrigo (biens de consommation, Transition Médicale), achetés en fin d'année avant le recul du marché, ainsi que Derichebourg (Services, Transition Ecologique) impacté par le ralentissement industriel en Europe.

Les mouvements effectués en 2024 reflètent le souhait de l'équipe de gestion de réaffirmer l'ADN du compartiment à savoir la recherche de sociétés de qualité avec un modèle d'affaires défensif appartenant à des secteurs très prometteurs que ce soit dans la santé, la tech/services IT ou la transition énergétique.

Côté « *fixed income* », au cours de l'année 2024, nous avons pris des profits sur nos investissements « *high yield* ». Nous avons aussi profité de quelques opportunités de valorisation attractive pour diversifier notre portefeuille sur des obligations en sterling ou en dollar. L'investissement obligataire a globalement été réduit au profit de nos investissements actions qui présentent un potentiel attractif. Nous avons ainsi réduit notre exposition aux services, plus cycliques et avons pris des profits sur le secteur bancaire (Sabadell, Santander). Parallèlement nous avons renforcé notre exposition au secteur des utilities qui devraient bénéficier de taux d'intérêt plus faibles en Europe (Saur, Enel). Au cours de l'année, nous avons conservé un rendement attractif qui s'établit à 4% en fin de période. Nous avons aussi coupé notre couverture de taux et augmenté la durée du portefeuille : elle est passée de 1.9 à 3.

En fin de période, l'exposition obligataire du compartiment Beyond Alterosa s'élève à 49,4%, et l'exposition actions à 36,3%. Le niveau des liquidités dans le portefeuille s'établit en fin de période à 14,51% (y compris de l'OPCVM monétaires) et l'actif net à 317 millions d'euros.

Intégration des critères extra-financier

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme un complément à l'analyse financière traditionnelle. En examinant différemment la façon dont nous étudions les états financiers, le compartiment acquiert une compréhension des problèmes à long terme, ce qui offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes de l'entreprise (nouvelles réglementations, perturbations technologiques, etc.) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier les moteurs de croissance à long terme. L'objectif est d'améliorer les connaissances fondamentales des entreprises pour sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

La recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance « ESG » et à l'outil interne « ABA » sont mis à disposition du compartiment. Par ailleurs, des informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par courriel et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, la gestion du compartiment promeut les caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 9 SFDR.

L'ensemble des contraintes liées à l'ISR qui s'impose au compartiment sont disponibles dans l'ensemble de la documentation juridique dont le prospectus, l'annexe précontractuelle mais également les rapports annuels et périodiques.

Notations ESG fondées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre volets : la responsabilité des actionnaires, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est évalué indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie conduit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé en utilisant une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont menées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La notation de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.

Rapport des administrateurs (suite)

DNCA INVEST – BEYOND ALTEROSA (suite)

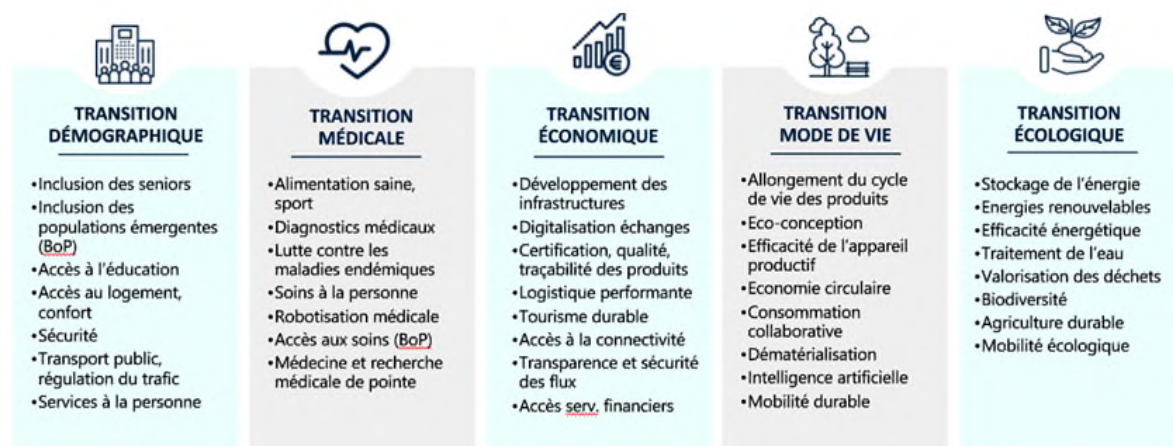


Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimum de 4 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

Transition durable

Cet aspect analyse les impacts positifs d'une entreprise à travers ses activités, produits et services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à une transition durable, dans quel (s) domaine (s) et dans quelle mesure. Pour des raisons de transparence de l'information, le critère d'exposition utilisé jusqu'à présent est le chiffre d'affaires. Cependant, à plus long terme, nous souhaitons évoluer vers d'autres critères comme le résultat net, les dépenses de recherche et développement ou encore les investissements industriels.

Le compartiment a une contrainte concernant l'exposition de transition durable dans le processus d'investissement. Le compartiment doit investir uniquement dans des sociétés qui ont une exposition aux activités suivantes :



Les perspectives pour 2025

L'attrait des actions américaines est indéniable dans une allocation d'actifs pour 2025. Le pessimisme vis-à-vis des actions européennes, fruit de l'environnement politique et économique du couple franco-allemand entre autres, a engendré également des décotes de valorisation historique pour le vieux continent. Un rééquilibrage dans les mois à venir pourrait constituer un premier support à la cote européenne. En termes de risques, l'inflation (et son impact sur les politiques monétaires) sera de nouveau au centre de l'attention en ce début d'année tout comme les premières décisions de l'administration américaine. Dans ce contexte, le compartiment va continuer d'augmenter son exposition au marché américain au détriment des marchés européens et japonais.

Le marché du crédit reste attractif pour l'année 2025. D'un point de vue fondamental, les entreprises adoptent des politiques financières favorables aux créanciers : réduction de l'endettement pour limiter les charges financières, baisse des investissements pour préserver la génération de cash. La croissance bien que faible en Europe devrait permettre à nombre d'entre elles d'améliorer leurs marges. De nouveaux investisseurs, attirés par des rendements attractifs et une volatilité modérée, se portent acquéreurs du marché « investment grade » comme « high yield ». Le marché primaire devrait être contenu, satisfaisant essentiellement le besoin de refinancement des émetteurs. La performance du marché du crédit devrait donc provenir essentiellement du portage avec une volatilité limitée des spreads.

Rapport des administrateurs (suite)**DNCA INVEST – BEYOND SEMPEROSA****Point sur l'année 2024 écoulée**

L'année 2024 aura été un bon cru pour les marchés actions mondiaux (MSCI World +19,2%) soutenus par des données économiques qui ont dépassé les attentes. La croissance mondiale devrait ressortir légèrement supérieure aux anticipations de début d'année (+3,2% contre +3,1% initialement estimé) à la faveur d'une croissance américaine qui a dépassé toutes les prévisions (+2,8% contre +2,1% attendus). A l'inverse, la croissance européenne aura été pénalisée par le moteur franco-allemand et devrait ressortir autour de +0,8%. Sur le plan monétaire, comme attendu, la fin du cycle de resserrement a été enclenchée par la banque centrale européenne et la réserve fédérale américaine. La persistance des tensions inflationnistes a néanmoins entraîné un recalibrage majeur des scénarii de baisses futures des taux directeurs engendrant une pression sur les taux longs (Taux US 10 ans +69bps* environ). Evénement politique majeur, l'élection de D. Trump a provoqué des rotations sectorielles et géographiques importantes tout en témoignant d'un contraste marqué avec le contexte politique européen. Ainsi, pour la seconde année consécutive, les actions américaines clôturent l'exercice avec des performances supérieures à 20% (S&P 500, +25% / Nasdaq, +29,6%), affichant une surperformance nette par rapport aux actions européennes (Euro Stoxx, +9,3% / Stoxx Europe 600, +8,8%). La domination américaine s'illustre d'ailleurs parfaitement par la vigueur du dollar ou encore la performance et le poids des leaders technologiques américains (« Magnificent 7 », +67,3%). Cet environnement a également généré une rotation notable en faveur des valeurs cycliques par rapport aux valeurs défensives au sortir de l'été (MSCI World Cyclical +23,9% vs MSCI World Defensive +3,8% en 2024). L'année 2024 aura donc été encore exigeante pour les fonds spécialisés sur l'investissement durable (classés article 9 selon le Règlement SFDR) avec un prisme européen et plus particulièrement sur le 4^{ème} trimestre alors que les 9 premiers mois de l'année furent encourageants.

En 2024, le compartiment DNCA Invest – Beyond Semperosa affiche une performance de :

- Part A EUR : +0,64%
- Part I EUR : +1,48%
- Part ID EUR : +1,48%
- Part N EUR : +1,40%
- Part Q EUR : +2,25%
- Part SI EUR : +1,58%

Contre +9,26% pour son indicateur de référence l'EURO STOXX NR calculé dividendes réinvestis.

Les performances passées ne présagent en rien les performances futures.

Sur l'année, les principales surperformances relatives des titres en portefeuille (versus Euro Stoxx) sont : Lonza (Transition Médicale, +64bps*, poids actif +2,0%), Bureau Veritas (Transition Economique, +63bps*, poids actif +3,3%), EssilorLuxottica (Transition Médicale, +43bps*, poids actif +2,4%). A l'inverse, les pires performeurs relatifs à la performance sont : Edenred (Transition Mode de vie, -140bps*, poids actif +2,4%), EDP Renovaveis (Transition Ecologique, -140bps*, poids actif +2,3%) et Dassault Systèmes (Transition Mode de vie, -140bps*, poids actif +3,4%).

Les mouvements effectués en 2024 reflètent la gestion de long terme du compartiment, caractérisée par une faible rotation des positions.

A la fin du mois, le portefeuille est composé de 38 valeurs. Les principales convictions du compartiment s'articulent autour des titres suivants : ASML (Transition Ecologique/Mode de vie, > 6%), Air Liquide (Transition Ecologique et Médicale, >5%), Iberdrola (Transition Ecologique, > 4,5%), Schneider Electric (Transition Ecologique, > 3,5%) et Novo Nordisk (Transition Médicale, >3,0%).

En fin de période, le niveau des liquidités dans le portefeuille s'établit à 7,8% (y compris de l'OPCVM monétaire) et l'actif net à 469 millions d'euros.

Intégration des critères extra-financier

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme un complément à l'analyse financière traditionnelle. En examinant différemment la façon dont nous étudions les états financiers, le compartiment acquiert une compréhension des problèmes à long terme, ce qui offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes de l'entreprise (nouvelles réglementations, perturbations technologiques, etc.) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier les moteurs de croissance à long terme. L'objectif est d'améliorer les connaissances fondamentales des entreprises pour sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

La recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance « ESG » et à l'outil interne « ABA » sont mis à disposition du compartiment. Par ailleurs, des informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par courriel et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, la gestion du compartiment promeut les caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 9 SFDR.

L'ensemble des contraintes liées à l'ISR qui s'impose au compartiment sont disponibles dans l'ensemble de la documentation juridique dont le prospectus, l'annexe précontractuelle mais également les rapports annuels et périodiques.

Rapport des administrateurs (suite)

DNCA INVEST – BEYOND SEMPEROSA (suite)

Notations ESG fondées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre volets : la responsabilité des actionnaires, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est évalué indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie conduit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé en utilisant une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont menées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La notation de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.

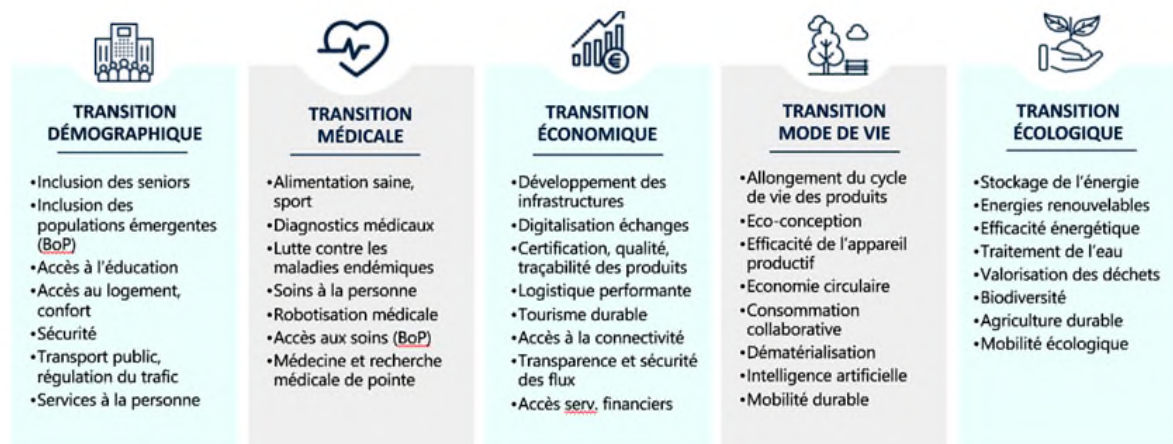


Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimum de 4 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

Transition durable

Cet aspect analyse les impacts positifs d'une entreprise à travers ses activités, produits et services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à une transition durable, dans quel (s) domaine (s) et dans quelle mesure. Pour des raisons de transparence de l'information, le critère d'exposition utilisé jusqu'à présent est le chiffre d'affaires. Cependant, à plus long terme, nous souhaitons évoluer vers d'autres critères comme le résultat net, les dépenses de recherche et développement ou encore les investissements industriels.

Le compartiment a une contrainte concernant l'exposition de transition durable dans le processus d'investissement. Le compartiment doit investir uniquement dans des sociétés qui ont une exposition aux activités suivantes :



Rapport des administrateurs (suite)

DNCA INVEST – BEYOND SEMPEROSA (suite)

Les perspectives pour 2025

Bien que l'attrait des Etats-Unis (actions, crédit, dollar US) soit indéniable dans une allocation d'actifs pour 2025, le pessimisme vis-à-vis des actions européennes, fruit de l'environnement politique et économique du couple franco-allemand entre autres, a engendré des décotes de valorisation historique pour le vieux continent. Un rééquilibrage dans les mois à venir pourrait constituer un premier support à la cote européenne. Sur plan de la croissance économique, le moteur allemand représente à date la principale source d'espoir. En termes de risques, l'inflation (et son impact sur les politiques monétaires) sera de nouveau au centre de l'attention en ce début d'année tout comme les premières décisions de l'administration américaine. Fidèle à sa philosophie, le portefeuille maintiendra un « beta » mesuré tout en cherchant à se positionner sur des actifs affichant un profil de rendement risque attractif tels que certains acteurs de la technologie ou de l'immobilier/construction européens.

DNCA INVEST – SRI HIGH YIELD

Point sur l'année 2024 écoulée

Après une belle année 2023, le marché du crédit réalise à nouveau une performance solide en 2024 et parmi les différents segments, le « high yield » européen est le plus fort performeur.

L'année débute avec un sentiment positif largement partagé chez les investisseurs, alimenté par un rendement attractif, les perspectives de désinflation et de politiques monétaires moins restrictives. Le marché tarde à performer au mois de janvier, craignant une inflation plus résiliente qu'attendue. Mais il emprunte ensuite un chemin de performance rectiligne, marqué par seulement deux trous d'air en avril et en août, s'appuyant sur un resserrement de « spread » et un portage solide. Cette performance s'obtient malgré de moindres baisses des taux directeurs de la FED (Banque centrale américaine), une hausse des taux longs et une croissance décevante en Europe.

Au global la performance de « l'Investment grade » s'établit à +5,7% en Europe et celle du « High yield » à 8,5%, avec une performance similaire des ratings BB et B. Les facteurs techniques ont été un moteur essentiel avec des flux entrants de 45,2 milliards d'euros sur « l'Investment grade » et 12,5 milliards d'euros sur le « High yield ». Le marché primaire, s'il est resté relativement actif (595 milliards d'euros sur « l'Investment grade », 116 milliards d'euros sur le « High yield »), s'est concentré sur le refinancement comme en 2023, limitant la croissance des montants de crédit.

En 2024, le compartiment SRI High Yield de la SICAV DNCA Invest affiche une performance de :

- Action A EUR : +8,27%
- Action B EUR : +8,53%
- Action I EUR : +9,16%
- Action ID : +9,15%
- Action N EUR : +8,86%
- Action Q EUR : +9,93%

contre +7,73% pour son indicateur de référence Bloomberg Euro High Yield BB Rating calculé coupons réinvestis.

Les performances passées ne présagent en rien les performances futures.

La politique de gestion mise en œuvre en début d'année était axée sur les obligations notées BB et les hybrides, plus sensibles à une potentielle baisse des taux. Elle favorisait les secteurs banques, télécoms et santé. Nous avons été très sélectifs sur le secteur de la chimie, impacté par un important déstockage. Au premier semestre, nous avons soldé quelques positions qui présentaient un risque de dégradation de leurs fondamentaux (Ardagh dans les biens d'équipement, Monitchem dans la chimie, Cerba dans la santé ou Elo dans le commerce de détail). Au cours de l'année, nous avons profité du marché primaire pour capter des primes de risque sur des émetteurs solides. Au fur et à mesure des résultats, les entreprises ont montré leur capacité à faire face à la hausse de leurs charges financières en implémentant des programmes de réduction de coûts et sont parvenues à maintenir en moyenne une bonne génération de « cash » et un endettement modéré. Nous avons donc progressivement augmenté l'exposition du portefeuille via des ratings B et quelques émissions CCC, ainsi que des dettes AT¹⁵ dans le secteur bancaire. A partir du mois de juin, nous avons investi sur le secteur immobilier pour bénéficier de la hausse potentielle sur les titres hybrides pour lesquels un échange était proposé par l'émetteur et nous avons ainsi bénéficié du rebond du secteur. Le commerce de détail a aussi été renforcé dans un contexte de désinflation et de baisse des taux, augmentant le pouvoir d'achat des ménages.

Sur l'année, les trois principaux contributeurs à la performance sont Aroundtown (immobilier), Telefonica (télécommunications) et Unibail-Rodamco-Westfield (immobilier) à travers leurs dettes hybrides. Les trois plus mauvaises contributeurs sont Ardagh (biens d'équipement), Elo (commerce de détail) et Cerba (santé), titres que nous avons soldés pour éviter une plus ample dégradation. Leur impact sur la performance a ainsi été limité.

Les principaux mouvements réalisés sur le compartiment en cours d'année sont l'entrée de l'émetteur Zegona qui a racheté Vodafone Spain, le renforcement en fin d'année de Virgin Media, notamment via son émission en livres sterling, pour sa valorisation relative en fin d'année et le renforcement de IHO, la holding de Schaeffler et Continental dans le secteur automobile, qui présente une valorisation attractive et une moindre exposition aux OEMs et au risque de tarifs douaniers aux Etats Unis. Parallèlement, notre exposition sur Unicredit et BBVA dans le secteur bancaire a été réduite suite aux opérations de rachat de la part de l'émetteur. Nous avons aussi pris des profits sur Avantor dans le secteur de la santé.

Le niveau des liquidités dans le portefeuille (incluant les OPCVM monétaires) s'établit en fin de période à 1,73% et l'actif net à 114 millions d'euros.

¹⁵ Additional Tier 1 : obligations bancaires hybrides utilisées par les banques pour renforcer leur capital réglementaire.

Rapport des administrateurs (suite)

DNCA INVEST – SRI HIGH YIELD (suite)

Intégration de critères extra-financiers

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme un complément à l'analyse financière traditionnelle. En examinant différemment la façon dont nous étudions les états financiers, le compartiment acquiert une compréhension des problèmes à long terme, ce qui offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes de l'entreprise (nouvelles réglementations, perturbations technologiques, etc.) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier les moteurs de croissance à long terme. L'objectif est d'améliorer les connaissances fondamentales des entreprises pour sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

La recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance « ESG » et à l'outil interne « ABA » sont mis à disposition du compartiment. Par ailleurs, des informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par courriel et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, la gestion du compartiment promeut les caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 SFDR.

L'ensemble des contraintes liées à l'ESG qui s'impose au compartiment sont disponibles dans l'ensemble de la documentation juridique dont le prospectus, l'annexe précontractuelle mais également les rapports annuels et périodiques.

Notations ESG basées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre dimensions : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est noté indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie aboutit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé à l'aide d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont réalisées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La note de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.



Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimale de 2 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

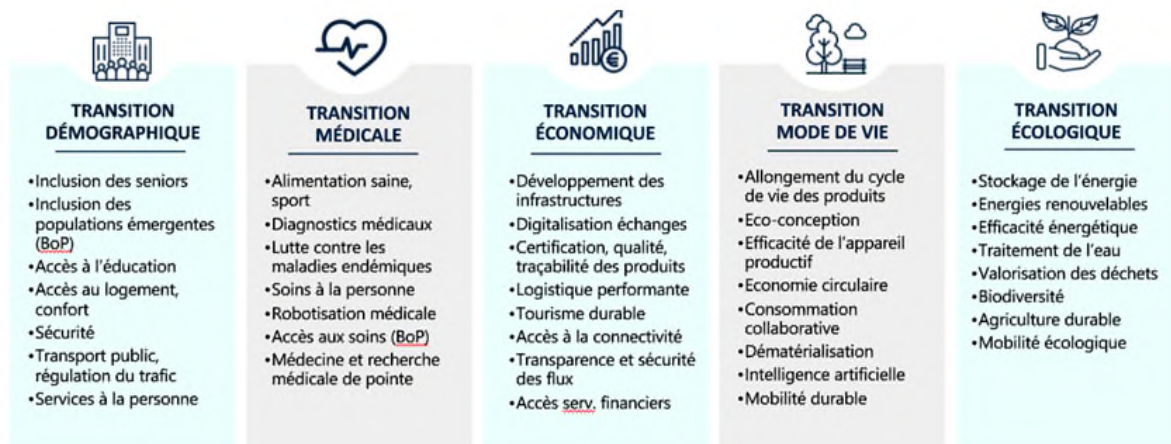
Transition durable

Cet aspect analyse les impacts positifs d'une entreprise à travers ses activités, produits et services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à une transition durable, dans quel(s) domaine(s) et dans quelle mesure. Pour des raisons de transparence de l'information, le critère d'exposition utilisé jusqu'à présent est le chiffre d'affaires. Cependant, à plus long terme, nous souhaitons évoluer vers d'autres critères comme le résultat net, les dépenses de recherche et développement ou encore les investissements industriels.

Rapport des administrateurs (suite)

DNCA INVEST – SRI HIGH YIELD (suite)

Le compartiment a une contrainte concernant l'exposition de transition durable dans le processus d'investissement. Le compartiment doit investir en partie dans des sociétés qui ont une exposition aux activités suivantes :



Les perspectives pour 2025

Nous restons confiants sur le marché du crédit pour 2025 et notamment en ce qui concerne le « high yield », malgré le fort resserrement de spread observé au cours de l'année. L'élection de Donald Trump laisse envisager un programme inflationniste qui pourrait limiter la politique accommodante de la Banque centrale américaine (FED). Toutefois, la croissance et l'emploi restent solides outre atlantique. En Europe, la croissance devrait rester limitée, en particulier en Allemagne, et sensible à l'application de tarifs douaniers agressifs aux Etats Unis. Cependant, les économies du Sud de l'Europe bénéficient d'un plus fort dynamisme, d'un faible taux de chômage et observent des signes de reprise dans la construction. Les ménages devraient bénéficier d'une baisse de l'inflation et de taux d'intérêt plus faibles. La poursuite de la politique accommodante de la Banque Centrale Européenne est anticipée. Les entreprises restent prudentes dans le contexte actuel, arguant d'une visibilité limitée. Elles freinent donc leurs investissements et mettent en place des mesures de réduction de coûts. La hausse de leurs charges financières reste gérable et leur endettement modéré. Nous assistons à une baisse du taux de défaut qui devrait se poursuivre en 2025.

Les facteurs techniques jouent toujours un rôle de soutien sur le marché du « high yield ». Les rendements attractifs continuent d'attirer des nouveaux investisseurs. Le marché primaire devrait rester modéré, avec des besoins de refinancement limités sur les maturités 2026 restantes. Les opérations de « M&A » sont restées contenues en 2024 et nous anticipons peu de financement de LBOs, peu d'opération visant à verser un dividende exceptionnel ou financer une acquisition.

La valorisation reste encore attractive. Certes le « spread » de crédit s'est massivement resserré en 2024 mais le rendement reste confortable (4,5%), largement supérieur au dividende attendu sur l'Eurostoxx 50. Ce portage est suffisant pour protéger la performance en cas d'écartement de spread. La volatilité du crédit « high yield » est faible, plus faible que celles des taux d'intérêt gouvernementaux ou du crédit « Investment Grade » au cours des trois dernières années. Elle devrait le rester, du fait d'une durée réduite (2,7). La classe d'actifs constitue donc un investissement intéressant, bénéficiant des solides fondamentaux des entreprises dans un contexte de croissance faible.

Nous conservons donc une exposition au marché importante au sein de notre portefeuille à travers des ratings BB surtout et B. Nous conservons un investissement significatif sur le secteur bancaire et avons accru celui sur la consommation européenne via le secteur des biens de consommation, du commerce de détail et de la construction. Nous avons limité notre exposition au secteur automobile, dont les perspectives restent plus fragiles. Nous commençons l'année 2025 avec un rendement de 5% pour une durée de 2,7.

DNCA INVEST – BEYOND CLIMATE

Point sur l'année 2024 écoulée

L'année 2024 aura été un bon cru pour les marchés actions mondiaux (MSCI World +19,2%) soutenus par des données économiques qui ont dépassé les attentes. La croissance mondiale devrait ressortir légèrement supérieure aux anticipations de début d'année (+3,2% contre +3,1% initialement estimé) à la faveur d'une croissance américaine qui a dépassé toutes les prévisions (+2,8% contre +2,1% attendus). A l'inverse, la croissance européenne aura été pénalisée par le moteur franco-allemand et devrait ressortir autour de +0,8%. Sur le plan monétaire, comme attendu, la fin du cycle de resserrement a été enclenchée par la banque centrale européenne et la réserve fédérale américaine. La persistance des tensions inflationnistes a néanmoins entraîné un recalibrage majeur des scénarii de baisses futures des taux directeurs engendrant une pression sur les taux longs (Taux US 10 ans +69bps* environ). Evénement politique majeur, l'élection de D. Trump a provoqué des rotations sectorielles et géographiques importantes tout en témoignant d'un contraste marqué avec le contexte politique européen. Ainsi, pour la seconde année consécutive, les actions américaines clôturent l'exercice avec des performances supérieures à 20% (S&P 500, +25% / Nasdaq, +29,6%), affichant une surperformance nette par rapport aux actions européennes (Euro Stoxx, +9,3% / Stoxx Europe 600, +8,8%). La domination américaine s'illustre d'ailleurs parfaitement par la vigueur du dollar ou encore la performance et le poids des leaders technologiques américains (« Magnificent 7 », +67,3%). Cet environnement a également généré une rotation notable en faveur des valeurs cycliques par rapport aux valeurs défensives au sortir de l'été (MSCI World Cyclical +23,9% vs MSCI World Defensive +3,8% en 2024). L'année 2024 aura donc été encore exigeante pour les fonds spécialisés sur l'investissement durable (article 9) avec un prisme sur la lutte contre le réchauffement climatique en témoigne la performance des valeurs exposées aux énergies renouvelables, l'électrification et les technologies vertes (S&P Clean Energy : -28,8%).

Rapport des administrateurs (suite)**DNCA INVEST – BEYOND CLIMATE (suite)**

En 2024, le compartiment DNCA Invest –Beyond Climate affiche une performance de :

- Part A EUR: -5,36%
- Part A2 EUR: -5,27%
- Part AD2 EUR: -5,27%
- Part I EUR : -4,57%
- Part ID EUR: -4,56%
- Part N EUR : -4,90%
- Part N2 EUR: -4,70%
- Part WI EUR: -4,86%

Contre +9,26% pour son indicateur de référence Euro Stoxx dividendes réinvestis.

Les performances passées ne présagent en rien les performances futures.

Sur l'année, les principales surperformances relatives des titres en portefeuille (versus Euro Stoxx) sont : Prysmian (Transition Ecologique, +122bps*, poids actif +3,8%), Bureau Veritas (Transition Economique, +81bps*, +4,1%) et NEOEN (Transition Ecologique, +70bps*, +2,6%). A l'inverse, les pires performeurs relatifs à la performance sont : STMicroelectronics (Transition Ecologique, -280bps*, poids actif +3,9%), EDP Renovaveis (Transition Ecologique, -270bps*, poids actif +3,7%) et NIBE (Transition Ecologique, -170bps*, poids actif +2,7%).

Les mouvements effectués en 2024 reflètent la gestion de long terme du compartiment, caractérisée par une faible rotation des positions.

Les principales convictions du fonds s'articulent autour des titres suivants : ASML (Transition Ecologique & Mode de Vie, 5%), Iberdrola (Transition Ecologique, > 4,5%), Schneider Electric (Transition Ecologique, 4,5%), Veolia Environnement (Transition Ecologique, > 4%) et Prysmian (Transition Ecologique, > 4%).

Le niveau des liquidités dans le portefeuille (y compris les OPCVM monétaire) s'établit en fin de période à 3,76% et l'actif net à 203,9 millions d'euros.

Intégration des critères extra-financier

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme un complément à l'analyse financière traditionnelle. En examinant différemment la façon dont nous étudions les états financiers, le compartiment acquiert une compréhension des problèmes à long terme, ce qui offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes de l'entreprise (nouvelles réglementations, perturbations technologiques, etc.) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier les moteurs de croissance à long terme. L'objectif est d'améliorer les connaissances fondamentales des entreprises pour sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

La recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance « ESG » et à l'outil interne « ABA » sont mis à disposition du compartiment. Par ailleurs, des informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par courriel et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, la gestion du compartiment promeut les caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 9 SFDR.

L'ensemble des contraintes liées à l'ISR qui s'impose au compartiment sont disponibles dans l'ensemble de la documentation juridique dont le prospectus, l'annexe précontractuelle mais également les rapports annuels et périodiques.

Notations ESG fondées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre volets : la responsabilité des actionnaires, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est évalué indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie conduit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé en utilisant une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont menées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La notation de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.

Rapport des administrateurs (suite)

DNCA INVEST – BEYOND CLIMATE (suite)

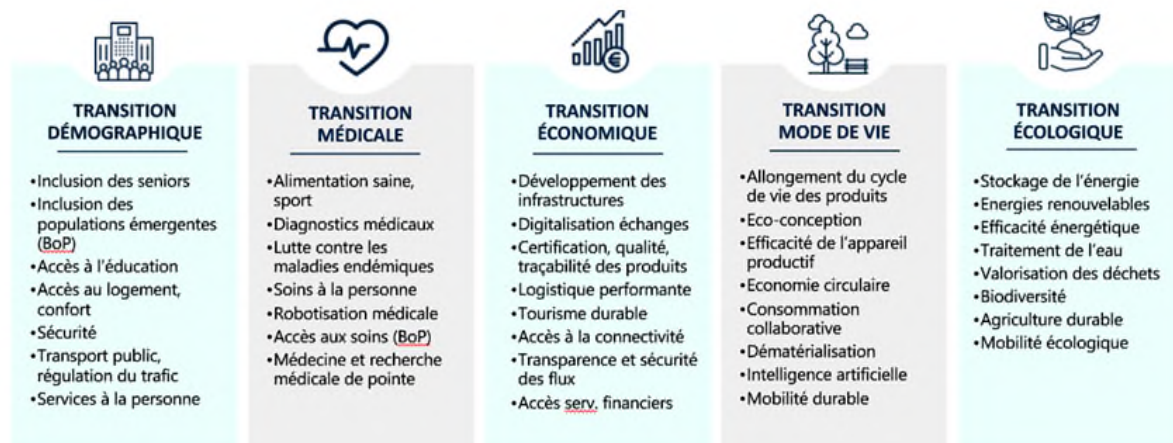


Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimum de 4 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

Transition durable

Cet aspect analyse les impacts positifs d'une entreprise à travers ses activités, produits et services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à une transition durable, dans quel (s) domaine (s) et dans quelle mesure. Pour des raisons de transparence de l'information, le critère d'exposition utilisé jusqu'à présent est le chiffre d'affaires. Cependant, à plus long terme, nous souhaitons évoluer vers d'autres critères comme le résultat net, les dépenses de recherche et développement ou encore les investissements industriels.

Le compartiment a une contrainte concernant l'exposition de transition durable dans le processus d'investissement. Le compartiment doit investir uniquement dans des sociétés qui ont une exposition aux activités suivantes :



Les perspectives pour 2025

Bien que l'attrait des Etats-Unis (actions, crédit, dollar) soit indéniable dans une allocation d'actifs pour 2025, le pessimisme vis-à-vis des actions européennes, fruit de l'environnement politique et économique du couple franco-allemand entre autres, a engendré des décotes de valorisation historique pour le vieux continent. Un rééquilibrage dans les mois à venir pourrait constituer un premier support à la cote européenne. Sur plan de la croissance économique, le moteur allemand représente à date la principale source d'espoir. En termes de risques, l'inflation (et son impact sur les politiques monétaires) sera de nouveau au centre de l'attention en ce début d'année tout comme les premières décisions de l'administration américaine. Dans ce contexte, le fonds va réduire son exposition sur certaines « Utilities » au profit du secteur assurantiel, technologique et sur certaine thématique spécifique (immobilier, transport ferroviaire).

Rapport des administrateurs (suite)

DNCA INVEST – GLOBAL EMERGING EQUITY

Point sur l'année 2024 écoulée

Taiwan a maintenu sa forte dynamique au cours du dernier mois de l'année et a enregistré un rendement total annuel de +44,2 % (MSCI Taiwan en EUR), après une année 2023 déjà solide (+27,4 %). Sans surprise, les entreprises taiwanaises étant les bénéficiaires directs de l'essor des investissements en IA (en tant que fournisseurs clés de Nvidia et d'autres pairs de l'IA), leur indice a suivi de près la performance du Nasdaq. Son principal constituant, TSMC, a enregistré un rendement de +83,7 % sur l'année, ce qui est formidable (et probablement la meilleure performance sur une seule année) pour un titre de type « *compounder* » au cours des dernières décennies. Sa capitalisation boursière a atteint près de 900 milliards de dollars au dernier sommet. En tant que seul fournisseur de fabrication pour toutes les sociétés de conception de puces, les fondamentaux de l'action restent solides tant que la demande de puces IA reste aussi forte.

Malgré la volatilité des marchés et les difficultés économiques, le MSCI Chine a réussi à dégager un rendement décent de +28,3 %, soutenu par des valorisations bon marché et un message fort du gouvernement pour soutenir l'économie et les marchés financiers. Cela dit, la performance est restée largement inégale selon les secteurs et les actions. Les plus performants ont été principalement ceux qui avaient une marge de sécurité plus élevée (actions de type dividendes élevés ou grandes capitalisations avec des « poches profondes » pour les rachats d'actions). L'économie globale reste faible, mais nous avons commencé à voir les premiers signes de stabilisation, en particulier les ventes de biens immobiliers dans les villes de premier plan. D'ici 2025, nous devons voir des améliorations plus constantes résultant des mesures de relance lancées depuis septembre ainsi que d'un soutien supplémentaire.

Outre les deux marchés les plus performants de l'année ci-dessus, l'Inde a connu un bon début d'année, mais la dynamique s'est affaiblie au cours du dernier trimestre en raison de quelques facteurs : 1) le PIB du trimestre de septembre a ralenti pour atteindre son plus bas niveau sur sept trimestres, à 5,4 %, bien en dessous des 7 % prévus par la RBI, tandis que l'inflation est restée obstinément élevée, retardant la décision de réduction des taux ; 2) le rythme des collectes au premier semestre de l'année a ralenti en raison d'offres primaires importantes, d'un rebond significatif en septembre/octobre en Chine qui a détourné une partie des flux, et plus récemment, de l'effet Trump qui a attiré davantage de capitaux vers les États-Unis. Dans l'ensemble, le MSCI India a enregistré un rendement de +19,2 % en 2024, une autre année solide après les +17,4 % de l'année dernière. L'année 2025 verra la croissance du PIB la plus lente par rapport aux années précédentes, car la position affaiblie du parti au pouvoir depuis les élections de juin entraîne un rééquilibrage des investissements et des cotisations sociales. Les investissements publics dans le passé ont généré une croissance plus élevée. Un autre obstacle à la croissance économique à long terme de l'Inde résulte du gel des relations avec la Chine depuis les conflits frontaliers de 2020-21. Empêcher les entreprises chinoises d'investir dans le pays ralentit la constitution de la chaîne d'approvisionnement, essentielle au développement de son industrie d'exportation (c'est-à-dire l'électronique, domaine dans lequel la Chine possède beaucoup de savoir-faire). Cependant, nous constatons des signes de dégel dans ces relations gelées.

D'un autre côté, plusieurs autres marchés émergents ont connu une année 2024 difficile. Le Mexique et le Brésil ont tous deux connu une dévaluation importante de leurs monnaies respectives : le peso mexicain a baissé de -18,7 % par rapport au dollar américain, tandis que le real brésilien a baissé de -21,4 %. La faiblesse du peso mexicain et des marchés boursiers a été déclenchée par les incertitudes liées aux réformes du président nouvellement élu et à la prochaine administration Trump (avec des sujets brûlants sur l'immigration et les tarifs douaniers). Au Brésil, les investisseurs ont vendu des actions en raison d'une situation budgétaire de plus en plus instable. Au cours du dernier mois de l'année, la Corée s'est avérée être le dernier cygne noir, le président Yoon ayant déclaré la loi martiale à la surprise générale. La destitution du président qui a suivi et le chaos politique généré depuis ont encore pesé sur ses marchés boursiers dont la performance était déjà tiède avant même les événements. La croissance des BPA (Bénéfices par actions) de ses sociétés cotées ne devrait pas être beaucoup affectée, car l'économie est principalement tirée par les exportations, d'où la demande étrangère. Nous pensons que ces trois marchés sont survenus et présentent des opportunités intéressantes. Cependant, le moment du point d'inflexion ne semble pas clair à l'heure actuelle.

Dans l'ensemble, l'indice MSCI Global Emerging Markets a enregistré une performance de +16,43 %, contre +34,26 % pour le MSCI USA, +9,46 % pour le MSCI Europe et +17,30 % pour le MSCI Japan.

En 2024, le compartiment Global Emerging Equity de la SICAV DNCA Invest affiche une performance de :

- Part A EUR : +6,83%
- Part I EUR : +7,63 %
- Part M EUR : +7,73 %
- Part N EUR : +7,48%
- Part Q : +8,43%

Contre + 14,68% pour son indicateur de référence l'indice MSCI Emerging Markets calculé dividendes réinvestis.

Les performances passées ne présagent en rien les performances futures.

En 2024, les principaux contributeurs du compartiment sont venus de Taiwan et de Chine, les deux régions les plus performantes parmi les marchés émergents. TSMC, la première position du compartiment, a enregistré un rendement de +83,7 % au cours de l'année. L'entreprise est désormais presque le seul fabricant de puces avancées pour les clients de l'IA. Grâce à ses économies d'échelle en constante amélioration et à son positionnement concurrentiel unique, elle n'a cessé d'augmenter sa rentabilité et son rendement des capitaux propres. Malheureusement, étant donné qu'elle était déjà la pondération la plus importante de l'indice de référence et que le compartiment ne peut investir que jusqu'à 10 % dans un seul émetteur, la contribution relative est quelque peu limitée.

Rapport des administrateurs (suite)

DNCA INVEST – GLOBAL EMERGING EQUITY (suite)

Les autres principaux contributeurs étaient principalement chinois : Tencent, Ping An Insurance, Naura Technology, Sunny Optical et China Communication Services. Le rebond des actions chinoises a été stimulé par une faible valorisation, des données macroéconomiques au plus bas et des signaux clairs du gouvernement pour relancer l'économie et soutenir les marchés financiers. Les actions dont les fondamentaux s'étaient déjà stabilisés ou avaient tourné la page ont le plus profité de ce rebond macroéconomique. Sunny Optical, le leader mondial des appareils photo et des lentilles optiques utilisés dans les smartphones, l'automobile, les appareils intelligents, etc., en est un exemple typique. L'entreprise avait traversé une période difficile car la demande de smartphones avait faibli pour des raisons à la fois cycliques et structurelles. Cependant, pendant le cycle de baisse, l'entreprise a réussi à améliorer son mix de produits en se concentrant sur des produits haut de gamme plus rentables, ce qui a permis de rétablir ses marges. De plus, l'entreprise a un positionnement concurrentiel encore supérieur dans l'automobile, en particulier pour les caméras permettant des fonctions de conduite autonome. Nous pensons que les derniers progrès dans le domaine (tant aux États-Unis qu'en Chine) montrent des signes du début d'un nouveau cycle de produits pour la société, ce qui renforce notre conviction sur la valeur.

En termes de détracteurs, la Corée (Samsung Electronics, Amorepacific) a été une déception tant en termes de performance du pays que de sélection de titres dans le portefeuille. L'année 2024 a été en montagnes russes pour ce marché : le premier semestre a été stimulé par une valorisation bon marché et l'introduction du programme « Value Up » (initiative gouvernementale visant à impliquer les entreprises dans le rendement des actionnaires), tandis que le gain s'est complètement inversé au deuxième semestre en raison de la faiblesse de la technologie (les « memory stocks » pèsent lourd dans l'indice), de l'absence de progrès supplémentaires sur « Value Up » en raison de l'impasse politique entre les deux principaux partis et enfin de l'emprisonnement potentiel du président déclenché par la déclaration inattendue de la loi martiale par ce dernier et la destitution qui a suivi. Les événements politiques ne modifient pas matériellement les fondamentaux des actions coréennes qui sont principalement tirées par la demande extérieure. La correction offre donc des opportunités d'achat. Au niveau des actions, la déception notable du pays a été Samsung Electronics. Samsung a sous-performé en raison des inquiétudes du marché sur sa capacité à combler les écarts avec ses concurrents sur les puces HBM qui connaissent une forte demande pour les applications d'IA. Pendant ce temps, la demande hors IA reste morose, et il faudra peut-être attendre le second semestre 2025 pour voir une reprise. Sa valorisation après correction est revenue à l'extrémité inférieure de la bande de négociation (<1x P/B). Il s'agit du signal d'achat typique pour cette action si son historique de négociation reste toujours pertinent (ce que nous pensons). Nous devons peut-être faire preuve d'un peu de patience ici, mais nous pensons toujours que l'entreprise sera en mesure de rattraper son retard dans la course à l'IA. Les actions mexicaines et brésiliennes ont également été parmi les moins performantes, à savoir Walmart de Mexico et Itau Unibanco, principalement pour des raisons macroéconomiques.

En termes de mouvements de portefeuille notables au cours de l'année, nous avons vendu Wuxi Lead Intelligent, Kweichow Moutai et Inner Mongolia Yili, et acheté Sunny Optical, Ping An Insurance et Naura Technology.

Le niveau des liquidités dans le portefeuille s'établit en fin de période à 1,5% (y compris de l'OPCVM monétaires) et l'actif net à 143,8 millions d'euros.

Les perspectives pour 2025

Après une année volatile pour les principaux marchés émergents, alimentée par les incertitudes politiques et géopolitiques et, en plus, par la force du dollar américain après la victoire électorale de Donald Trump, ce qui était généralement un signe baissier pour les devises des marchés émergents et par conséquent pour la performance de leurs actifs. À l'approche de 2025, nous pensons que le « Trump trade » s'épuise tandis que les actifs des marchés émergents se négocient à des prix exceptionnellement attractifs (du moins pour certains des marchés surcorrigés). Nous restons donc constructifs sur cette classe d'actifs. Parmi les différentes régions, nous restons les plus positifs sur la Chine. Après un rendement exceptionnel (MSCI Chine +28,3%) en 2024, alors que l'économie reprend lentement le contrôle de la reprise et que le gouvernement est déterminé à stimuler la croissance et la confiance, nous pensons que la surperformance des actions chinoises se poursuivra en 2025. Malgré toutes les inquiétudes liées aux relations sino-américaines et aux droits de douane potentiels imposés par la nouvelle administration américaine, nous pensons que les actions chinoises ont plus que pris en compte toutes ces craintes et sont prêtes à performer une fois le surplomb passé. Nous restons positifs à long terme sur les actions indiennes, mais la performance pourrait continuer à être difficile au premier trimestre (au moins), car nous devons voir davantage de preuves que la croissance du PIB de son pays peut accélérer à nouveau et les actions doivent être valorisées de manière plus appropriée. Nous restons prudents à l'égard de Taïwan, qui est devenu un substitut de la technologie de l'IA et du Nasdaq en Asie, car nous avons du mal à nous enthousiasmer davantage pour les investissements dans l'IA qui pourraient générer beaucoup plus de hausse au stade actuel. Nous voyons des opportunités dans les régions en difficulté, à savoir la Corée du Sud, le Mexique et le Brésil, où la vente massive de l'année dernière n'était pas complètement justifiée. Dans l'ensemble, nous considérons que l'extrême pessimisme sur les marchés émergents est exagéré et nous prévoyons une meilleure année en 2025.

DNCA INVEST – GLOBAL CONVERTIBLES

Point sur l'année 2024 écoulée

Après une année euphorique en 2023, les principaux actifs risqués ont poursuivi leur progression en 2024. La victoire éclatante de Trump aux États-Unis a renforcé les attentes en matière de politiques pro-croissance et de déréglementation, et alimenté logiquement l'appétit pour les actifs risqués américains. Malgré l'inflexion des politiques monétaires sur l'année écoulée, des tensions sur les niveaux de taux ont été constatées des deux côtés de l'Atlantique. Ces mouvements traduisent des ajustements d'anticipations à la suite notamment d'un discours désormais un peu moins accommodant de la Banque centrale américaine (FED). La situation est plus hétérogène sur la zone EUR qui souffre d'incertitudes politiques au sein de ses deux premiers contributeurs que sont l'Allemagne et la France, alors que les pays de l'Europe du Sud présentent un constat beaucoup plus flatteur. Ces dynamiques se retranscrivent sur le cours de l'EUR/USD qui tend désormais vers la parité.

En Asie, les mesures de relance mises en place par les autorités chinoises ont été accueillies avec soulagement par les investisseurs mais n'ont pas été, pour autant, suffisantes pour renverser le sentiment morose qui domine le marché. La Chine parvient toutefois à atteindre son objectif de croissance annuelle proche de 5%. Le pays reste enligné dans une spirale déflationniste et une crise de confiance des ménages dont la consommation est atone. L'autre grande incertitude concerne la guerre commerciale qui s'annonce avec les États-Unis.

Rapport des administrateurs (suite)

DNCA INVEST – GLOBAL CONVERTIBLES (suite)

En 2024, le compartiment Global Convertibles de la SICAV DNCA Invest affiche une performance de :

- Action A EUR: 1,81%
- Action I EUR: +2,58%
- Action N EUR: +1,93%

Contre +6,4% pour son indicateur de référence l'indice Refinitiv Global Focus Hedged CB (EUR) calculé coupons réinvestis.

Les performances passées ne présagent en rien les performances futures.

Sur la période, les meilleures performances du portefeuille ont été *Hynix 1.75% 2030*, *Xiaomi 0% 2027* et *Saipem 2.825% 2029*. A l'inverse, le compartiment a pâti de son exposition aux souches *Rivian 3.625% 2030*, *Spirit Airlines 1% 2026* et *STM 0% 2027*.

Sur la période les trois principales entrées dans le portefeuille ont été : *Alibaba 2031*, *JD.com 2029*, *Snowflake 2029*. Les trois principales sorties ont été : *Neoen 2027*, *Prysmian 2026*, *Western Digital 2028*.

Le niveau des liquidités dans le portefeuille s'établit en fin de période à 4,4% (y compris de l'OPCVM monétaires) et l'actif net à 37,8 millions d'euros.

Intégration de critères extra-financiers

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme complémentaire à l'analyse financière traditionnelle. En portant un regard différent sur les états financiers, le compartiment acquiert une compréhension des enjeux de long terme et cela offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes à l'entreprise (nouvelles réglementations, rupture technologique, etc...) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier des relais de croissance à long terme. L'objectif est d'approfondir les connaissances fondamentales des entreprises afin de sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

Le compartiment a accès à la recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance "ESG" et à l'outil interne "ABA"¹⁶. Par ailleurs, les informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par email et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, la gestion du compartiment promeut les caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 SFDR.

L'ensemble des contraintes liées à l'ESG qui s'impose au compartiment sont disponibles dans l'ensemble de la documentation juridique dont le prospectus, l'annexe précontractuelle mais également les rapports annuels et périodiques.

Notations ESG basées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre dimensions : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est noté indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie aboutit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé à l'aide d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont réalisées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La note de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.

RESPONSABILITÉ
ACTIONNAIRE

- Respect des actionnaires Minoritaires
- Indépendance du Conseil et des comités
- Risques comptables
- Qualité du management
- Rémunération du CEO
- Qualité de la communication financière

RESPONSABILITÉ
ENVIRONNEMENTALE

- Management Environnemental
- Régulation et certification
- Politique climat et efficacité énergétique
- Impact biodiversité et externalités

RESPONSABILITÉ
SOCIALE

- Culture d'entreprise et gestion RH
- Climat social et conditions de travail
- Santé et sécurité
- Attractivité et Recrutement
- Formation et gestion des Carrières
- Promotion de la diversité

RESPONSABILITÉ
SOCIÉTALE

- Qualité, sécurité et traçabilité produits
- Gestion de la supply chain
- Respect des communautés locales et droits humains
- Capacité d'innovation
- Satisfaction client
- Protection des données personnelles
- Corruption et éthiques des Affaires
- Cohérence fiscale

¹⁶ « ABA », Above and Beyond Analysis, une marque de DNCA Finance.

Rapport des administrateurs (suite)**DNCA INVEST – GLOBAL CONVERTIBLES (suite)**

Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimale de 2 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

Transition durable

Le compartiment n'a aucune contrainte concernant l'exposition à la transition durable dans le processus d'investissement.

Les perspectives pour 2025

Les incertitudes géopolitiques restent nombreuses en 2025. L'année aura son lot de défis : droits de douane américains, consolidation fiscale, tensions commerciales. Après deux années de contre-performance historiques en 2021 et 2022, le compartiment Global Convertibles confirme avoir retrouvé un comportement plus en adéquation avec son couple performance – volatilité traditionnel. Il fait partie des rares segments à ne pas encore avoir compensé le retournement de 2022. L'année à venir pourrait permettre un tel redressement grâce à une dynamique positive à la fois sur ses moteurs obligataires et actions. La valorisation des obligations convertibles s'affiche à présent proche de leur valeur théorique, ce qui milite pour une contribution modeste sur l'année 2025. Le marché primaire, déjà en reprise sur la plupart des régions en 2024, devrait continuer à soutenir le marché et représenter des sources de performance pour la classe d'actifs. L'Europe, grand retardataire sur ce pilier en 2024, devrait jouer un rôle prépondérant. Enfin, émetteurs historiques d'obligations convertibles, les petites et moyennes capitalisations affichent toujours une décote de valorisation et devraient constituer un moteur de performance majeur.

Le Conseil d'administration

Luxembourg, 25 mars 2024

Aux actionnaires DNCA

INVEST

60, avenue J.F. Kennedy L-

1855 Luxembourg

Grand-Duché de Luxembourg

RAPPORT DU RÉVISEUR D'ENTREPRISES AGRÉÉ

Avis

Nous avons vérifié les états financiers de DNCA Invest (le " Fonds ") et de chacun de ses compartiments, qui comprennent l'état de l'actif net, du portefeuille de titres et des instruments financiers dérivés au 31 décembre 2024 et l'état des opérations et des variations de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes aux états financiers, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière du Fonds et de chacun de ses compartiments au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de leurs opérations et de l'évolution de leurs actifs nets pour l'exercice clos à cette date, conformément aux exigences légales et réglementaires luxembourgeoises relatives à la préparation et à la présentation des états financiers.

Base de l'avis

Nous avons effectué notre contrôle conformément à la loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (Loi du 23 juillet 2016) et aux Normes Internationales d'Audit (ISA) telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la *Commission de Surveillance du Secteur Financier* (CSSF). Nos responsabilités en vertu de la loi du 23 juillet 2016 et les ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF sont décrites plus en détail dans la section "Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers" de notre rapport.

Nous sommes également indépendants du Fonds conformément au Code international de déontologie des professionnels comptables, y compris les normes internationales d'indépendance, publié par le Conseil international des normes d'éthique pour les comptables (Code IESBA), tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF, ainsi qu'aux exigences éthiques qui sont pertinentes pour notre audit des états financiers, et nous nous sommes acquittés de nos autres responsabilités éthiques en vertu de ces exigences éthiques. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

Le conseil d'administration du Fonds est responsable des autres informations. Les autres informations comprennent les informations mentionnées dans le rapport annuel mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport du *réviseur d'entreprises agréé* sur ceux-ci.

Notre opinion sur les états financiers ne couvre pas les autres informations et nous n'exprimons forme d'assurance à leur sujet.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité est de lire les autres informations et, ce faisant, d'examiner si elles présentent des incohérences significatives avec les états financiers ou avec les connaissances que nous avons acquises au cours de l'audit, ou si elles semblent comporter des anomalies significatives. Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous concluons à l'existence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de le signaler. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du conseil d'administration du Fonds pour les états financiers

Le conseil d'administration du Fonds est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux exigences légales et réglementaires luxembourgeoises relatives à la préparation et à la présentation des états financiers, ainsi que du contrôle interne que conseil d'administration du Fonds juge nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, qu'elles soient dues à une fraude ou à une erreur.

Lors de la préparation des états financiers, le conseil d'administration du Fonds est responsable de l'évaluation de la capacité du Fonds à poursuivre son activité, de la présentation, le cas échéant, des questions relatives à la continuité de l'exploitation et de l'application du principe de continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration du Fonds a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser ses activités, ou s'il n'a pas d'autre solution réaliste que d'agir ainsi.

Responsabilités du *réviseur d'entreprises agréé* pour l'audit des états financiers

Les objectifs de notre audit sont d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et d'émettre un rapport du *réviseur d'entreprises agréé* comprenant notre opinion. L'assurance raisonnable est un niveau d'assurance élevé, mais ne constitue pas une garantie qu'un audit effectué conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux normes ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF détectera toujours une anomalie significative lorsqu'elle existe.

Les inexactitudes peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et sont considérées comme significatives si, individuellement ou globalement, on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles influencent les décisions économiques des utilisateurs prises sur la base de ces états financiers.

Dans le cadre d'un audit conforme à la loi du 23 juillet 2016 et aux normes ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons un jugement professionnel et maintenons un scepticisme professionnel tout au long de l'audit. Nous avons également :

- Identifier et évaluer les risques d'anomalies significatives dans les états financiers, qu'elles soient dues à une fraude ou à une erreur, concevoir et mettre en œuvre des procédures d'audit adaptées à ces risques et obtenir des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de ne pas détecter une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions intentionnelles, des déclarations inexactes ou le contournement du contrôle interne.
- Obtenir une compréhension du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais pas dans le but d'exprimer opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Évaluer l'adéquation des méthodes comptables utilisées et le caractère raisonnable des estimations comptables et des informations connexes fournies par le conseil d'administration du Fonds.

- Conclure sur le bien-fondé de l'utilisation par le conseil d'administration du Fonds du principe de continuité d'exploitation et, sur la base des éléments probants obtenus, sur l'existence d'une incertitude significative liée à des événements ou à des conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son activité. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention, dans notre rapport du *réviseur d'entreprises agréé*, sur les informations correspondantes fournies dans les états financiers ou, si ces informations sont inadéquates, de modifier notre opinion. Nos conclusions sont basées sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport du *réviseur d'entreprises agréé*. Toutefois, des événements ou des conditions futurs peuvent amener le Fonds à cesser d'être en situation de continuité d'exploitation.
- Évaluer la présentation générale, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations à fournir, et déterminer si les états financiers représentent les transactions et les événements sous-jacents d'une manière qui donne une image fidèle.

Nous communiquons avec les personnes chargées de la gouvernance en ce qui concerne, entre autres, l'étendue et le calendrier prévus pour l'audit et les constatations d'audit importantes, y compris les déficiences significatives du contrôle interne que nous avons identifiées au cours de notre audit.

Pour Deloitte Audit, *Cabinet de révision agréé*

Nicolas Hennebert, *Réviseur d'entreprises agréé*

Partenaire

22 avril 2025

Statistiques

		31 décembre 2024	31 décembre 2023	31 décembre 2022
DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION				
Valeur nette d'inventaire	EUR	765,022,480.26	179,319,640.42	56,149,899.98
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	156.61	144.46	135.65
Class B shares EUR	EUR	147.46	136.23	127.85
Class I shares EUR	EUR	176.36	161.82	150.18
Class ID shares EUR	EUR	107.09	-	-
Class N shares EUR	EUR	110.75	101.86	94.96
Class Q shares EUR	EUR	119.16	108.08	100.02
Class SI shares EUR	EUR	109.95	100.76	-
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		1,441,338.656	237,120.965	174,104.416
Class B shares EUR		345,032.872	47,495.933	31,406.287
Class I shares EUR		1,659,751.189	780,839.474	176,080.323
Class ID shares EUR		699,901.261	-	-
Class N shares EUR		277,680.931	114,707.197	11,305.545
Class Q shares EUR		16,048.674	5,156.014	10,000.000
Class SI shares EUR		801,018.497	1.000	-
DNCA INVEST - EUROSE				
Valeur nette d'inventaire	EUR	2,294,624,584.51	2,331,222,728.58	2,069,199,290.69
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	179.16	174.03	160.28
Class AD shares EUR	EUR	146.12	145.87	135.15
Class B shares CHF	CHF	105.16	101.15	99.28
Class B shares EUR	EUR	174.33	169.67	156.59
Class H-A shares CHF	CHF	115.44	115.10	108.31
Class H-A shares USD	USD	141.31	135.19	122.21
Class H-I shares CHF	CHF	119.04	117.87	110.13
Class I shares EUR	EUR	204.29	197.03	180.19
Class ID shares EUR	EUR	107.26	105.21	97.41
Class N shares EUR	EUR	131.43	127.05	116.48
Class ND shares EUR	EUR	102.66	102.50	95.07
Class Q shares EUR	EUR	124.02	119.08	108.44
Class SI shares EUR	EUR	108.93	104.96	-
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		5,160,198.180	5,528,988.797	5,033,737.712
Class AD shares EUR		698,104.663	767,913.920	855,872.623
Class B shares CHF		2,897.471	1,535.831	2,107.351
Class B shares EUR		1,295,221.239	1,362,953.700	1,372,247.434
Class H-A shares CHF		3,969.209	10,113.961	10,773.533
Class H-A shares USD		720.000	1,258.000	1,258.001
Class H-I shares CHF		6,327.957	8,923.880	8,503.880
Class I shares EUR		4,320,784.561	4,438,593.515	5,015,635.255
Class ID shares EUR		18,396.650	20,953.426	60,833.075
Class N shares EUR		53,364.634	49,117.969	27,992.276
Class ND shares EUR		10,786.002	14,080.073	9,483.807
Class Q shares EUR		161,791.720	164,262.761	142,942.083
Class SI shares EUR		1,172,836.103	1,134,032.889	-
DNCA INVEST - EVOLUTIF				
Valeur nette d'inventaire	EUR	780,880,116.86	610,791,592.90	262,725,340.37
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	210.83	184.39	158.63
Class AD shares EUR	EUR	174.34	152.96	132.50

Statistiques (suite)

		31 décembre 2024	31 décembre 2023	31 décembre 2022
DNCA INVEST - EVOLUTIF (suite)				
Class B shares EUR	EUR	197.68	173.35	149.73
Class C shares EUR	EUR	122.60	108.20	-
Class I shares EUR	EUR	247.58	215.76	183.71
Class N shares EUR	EUR	134.90	118.19	101.41
Class Q shares EUR	EUR	180.89	155.00	130.98
Class SI shares EUR	EUR	139.25	120.65	102.52
Class Y shares EUR	EUR	106.49	-	-
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		598,641.542	474,706.141	341,715.952
Class AD shares EUR		56,879.645	50,160.168	51,264.834
Class B shares EUR		322,863.337	329,678.150	208,198.609
Class C shares EUR		2,161,695.791	2,461,473.182	-
Class I shares EUR		666,842.742	341,005.383	303,573.676
Class N shares EUR		101,493.996	35,471.166	112,824.405
Class Q shares EUR		39,743.309	40,260.488	36,381.379
Class SI shares EUR		933,019.653	895,925.417	961,519.939
Class Y shares EUR		1.000	-	-
DNCA INVEST - VALUE EUROPE				
Valeur nette d'inventaire	EUR	579,880,684.71	467,449,633.03	644,828,090.00
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	266.96	233.41	205.06
Class AD shares EUR	EUR	130.01	115.40	102.98
Class B shares EUR	EUR	239.02	209.56	184.83
Class H-A shares USD	USD	176.94	154.20	132.76
Class I shares EUR	EUR	260.17	227.01	197.35
Class ID shares EUR	EUR	133.36	118.17	105.74
Class IG shares EUR	EUR	146.22	126.99	110.97
Class N shares EUR	EUR	132.23	115.94	102.17
Class Q shares EUR	EUR	158.92	136.30	117.60
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		292,874.961	344,569.262	387,710.381
Class AD shares EUR		5,857.492	7,208.306	7,418.750
Class B shares EUR		134,353.902	152,390.597	163,742.719
Class H-A shares USD		2,151.281	2,669.082	4,230.789
Class I shares EUR		1,439,346.335	1,071,033.715	2,238,191.712
Class ID shares EUR		622,447.421	876,462.204	813,737.211
Class IG shares EUR		15,035.799	18,757.084	19,853.981
Class N shares EUR		50,551.815	25,235.274	11,333.178
Class Q shares EUR		13,119.256	13,750.208	22,644.688
DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS				
Valeur nette d'inventaire	EUR	209,205,783.46	253,670,193.79	482,202,733.80
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	221.97	210.39	207.68
Class B shares EUR	EUR	214.56	203.86	201.73
Class I shares EUR	EUR	255.25	239.49	234.05
Class N shares EUR	EUR	129.21	121.64	119.26
Class Q shares EUR	EUR	276.95	258.67	251.67
Class WI Shares EUR	EUR	95.55	-	-
Class Y Shares EUR	EUR	94.28	-	-
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		575,061.650	753,018.976	1,434,240.300
Class B shares EUR		259,239.377	332,831.506	468,933.947
Class I shares EUR		66,674.050	89,461.281	348,049.074

Statistiques (suite)

		31 décembre 2024	31 décembre 2023	31 décembre 2022
DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS (suite)				
Class N shares EUR		6,181.906	5,187.491	10,823.427
Class Q shares EUR		11,969.142	20,623.433	27,758.218
Class WI Shares EUR		50,000.000	-	-
Class Y Shares EUR		303.000	-	-
DNCA INVEST - CONVERTIBLES				
Valeur nette d'inventaire	EUR	578,302,048.72	337,811,616.81	392,804,278.01
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	161.45	152.82	143.44
Class B shares CHF	CHF	70.47	69.64	74.06
Class B shares EUR	EUR	157.69	149.55	140.64
Class I shares EUR	EUR	180.67	169.82	158.23
Class ID shares EUR	EUR	102.09	-	-
Class N shares EUR	EUR	99.78	93.83	87.53
Class WI Shares EUR	EUR	102.27	-	-
Class Y shares EUR	EUR	102.12	-	-
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		480,094.748	499,183.825	480,796.192
Class B shares CHF		0.000	-	-
Class B shares EUR		80,984.573	108,095.975	124,949.246
Class I shares EUR		1,152,018.658	1,444,458.199	1,933,471.898
Class ID shares EUR		376,525.008	-	-
Class N shares EUR		77.716	571.057	3,850.161
Class WI Shares EUR		2,359,982.478	-	-
Class Y shares EUR		861.524	-	-
DNCA INVEST - ONE (anciennement DNCA INVEST - MIURI)*				
Valeur nette d'inventaire	EUR	206,383,787.33	286,543,211.11	392,856,739.11
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	117.42	113.79	104.13
Class AD shares EUR	EUR	97.91	97.79	90.38
Class B shares EUR	EUR	130.18	126.41	115.93
Class BG shares EUR	EUR	104.90	101.95	93.43
Class H-A shares USD	USD	124.06	118.72	107.36
Class H-I shares USD	USD	127.53	124.10	116.98
Class I shares EUR	EUR	146.10	140.46	127.92
Class N shares EUR	EUR	112.89	108.64	99.11
Class Q shares EUR	EUR	176.87	168.66	151.33
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		240,947.476	261,454.947	286,550.994
Class AD shares EUR		200.000	750.000	750.000
Class B shares EUR		429,952.888	590,089.961	1,362,235.917
Class BG shares EUR		635.561	640.887	646.258
Class H-A shares USD		2,366.466	2,366.466	2,500.003
Class H-I shares USD		358.007	0.007	0.008
Class I shares EUR		704,945.608	1,030,409.699	1,291,405.765
Class N shares EUR		15,495.669	47,943.465	80,507.754
Class Q shares EUR		95,918.231	188,939.717	208,377.001
DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH				
Valeur nette d'inventaire	EUR	859,420,459.34	1,349,640,564.15	1,108,578,743.55
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	276.28	280.35	253.78
Class AD shares EUR	EUR	141.75	146.64	132.74
Class B shares EUR	EUR	264.13	269.08	244.55

Statistiques (suite)

		31 décembre 2024	31 décembre 2023	31 décembre 2022
DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH (suite)				
Class F shares EUR	EUR	290.04	290.71	259.95
Class H-A shares USD	USD	191.01	190.99	169.34
Class H-I shares CHF	CHF	167.61	172.58	158.16
Class H-I shares USD	USD	213.40	211.20	185.34
Class I shares EUR	EUR	307.68	309.00	276.85
Class ID shares EUR	EUR	137.25	138.50	125.19
Class IG shares EUR	EUR	165.80	167.35	150.68
Class N shares EUR	EUR	147.78	148.92	133.88
Class Q shares EUR	EUR	170.78	170.23	151.37
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		280,499.052	364,654.029	397,678.998
Class AD shares EUR		5,419.721	6,082.016	6,082.017
Class B shares EUR		351,548.378	714,535.851	735,974.144
Class F shares EUR		1,105,607.276	1,796,411.638	1,140,265.313
Class H-A shares USD		20,405.985	25,425.934	27,592.786
Class H-I shares CHF		11,036.459	12,710.718	13,487.718
Class H-I shares USD		15,826.454	18,401.785	18,499.785
Class I shares EUR		505,338.488	940,415.982	1,084,926.215
Class ID shares EUR		1,203,422.834	1,242,609.294	1,322,067.777
Class IG shares EUR		25,936.003	36,737.624	41,427.190
Class N shares EUR		155,043.408	273,907.286	288,045.810
Class Q shares EUR		63,053.315	71,171.832	66,361.399
DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE				
Valeur nette d'inventaire	EUR	956,030,017.54	508,095,161.11	302,177,481.80
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	224.69	209.60	185.00
Class B shares EUR	EUR	218.39	204.48	181.10
Class H-A shares USD	USD	114.51	105.72	-
Class H-I shares USD	USD	116.45	106.36	-
Class I shares EUR	EUR	235.91	218.74	192.28
Class ID shares EUR	EUR	118.15	112.21	99.61
Class N shares EUR	EUR	165.04	153.54	135.19
Class Q shares EUR	EUR	273.91	251.57	218.47
Class SI shares EUR	EUR	103.10	95.34	83.11
Class F Shares EUR	EUR	100.05	-	-
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		434,041.836	188,162.657	132,988.400
Class B shares EUR		361,109.994	193,067.863	181,733.352
Class H-A shares USD		10,693.776	13,322.655	-
Class H-I shares USD		1,273.317	2,265.348	-
Class I shares EUR		1,314,670.920	799,666.210	595,311.941
Class ID shares EUR		947,722.022	915,864.042	1,007,413.042
Class N shares EUR		425,235.905	112,389.491	195,237.387
Class Q shares EUR		15,845.468	20,220.263	15,831.442
Class SI shares EUR		2,380,258.152	1,338,950.239	1.000
Class F Shares EUR		362,700.000	-	-
DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE				
Valeur nette d'inventaire	EUR	435,906,016.26	420,997,423.33	546,678,188.02
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	217.26	199.82	178.45
Class B shares EUR	EUR	188.74	174.64	156.90
Class I shares EUR	EUR	233.68	213.13	188.74
Class ID shares EUR	EUR	138.13	126.22	112.32

Statistiques (suite)

		31 décembre 2024	31 décembre 2023	31 décembre 2022
DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE (suite)				
Class N shares EUR	EUR	180.37	164.66	145.94
Class Q shares EUR	EUR	276.72	250.49	220.16
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		726,970.688	774,739.976	1,003,844.884
Class B shares EUR		57,373.796	65,362.609	75,156.932
Class I shares EUR		370,680.990	429,031.535	578,204.337
Class ID shares EUR		989,713.171	1,030,330.555	1,320,222.555
Class N shares EUR		211,481.346	180,382.994	653,275.068
Class Q shares EUR		20,461.556	14,304.829	13,578.852
DNCA INVEST - SERENITE PLUS				
Valeur nette d'inventaire	EUR	205,931,620.03	186,271,506.23	161,380,093.50
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	107.95	103.96	99.96
Class AD shares EUR	EUR	99.73	97.58	94.43
Class B shares EUR	EUR	106.45	102.72	98.89
Class I shares EUR	EUR	110.47	106.09	101.82
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		980,904.663	808,496.102	904,153.443
Class AD shares EUR		50,479.207	30,286.706	30,324.650
Class B shares EUR		151,650.035	74,697.166	69,159.554
Class I shares EUR		713,932.039	863,315.592	602,044.234
DNCA INVEST - ALPHA BONDS				
Valeur nette d'inventaire	EUR	14,678,372,897.63	8,873,971,659.82	6,373,876,436.38
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	123.61	119.04	113.42
Class AD shares EUR	EUR	112.44	113.81	110.53
Class B shares EUR	EUR	122.12	117.84	112.47
Class F shares EUR	EUR	128.51	122.76	116.01
Class H-A shares CHF	CHF	114.67	113.35	110.21
Class H-A shares USD	USD	132.94	126.20	118.37
Class H-I shares CHF	CHF	119.27	117.16	113.20
Class H-I shares JPY	JPY	10,114.82	10,064.85	-
Class H-I shares USD	USD	140.13	132.13	123.03
Class H-ID Shares CAD	CAD	110.13	111.18	104.21
Class H-WA shares USD	USD	102.70	-	-
Class H-WAD shares USD	USD	99.94	-	-
Class H-WI Shares USD	USD	103.38	112.19	104.02
Class I shares EUR	EUR	129.01	123.46	116.89
Class ID shares EUR	EUR	114.29	115.98	111.51
Class N shares EUR	EUR	126.82	121.67	115.44
Class ND shares EUR	EUR	113.61	114.99	110.90
Class Q shares EUR	EUR	135.43	129.13	121.76
Class SI shares EUR	EUR	127.17	121.57	115.03
Class WI Shares EUR	EUR	110.38	105.93	100.53
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		35,905,117.188	20,069,957.927	10,567,119.106
Class AD shares EUR		345,500.398	202,707.024	17,318.975
Class B shares EUR		10,435,529.798	6,918,461.535	5,778,422.490
Class F shares EUR		5,164,049.121	2,152,225.902	2,740,130.495
Class H-A shares CHF		99,763.147	73,179.332	43,185.355
Class H-A shares USD		1,416,611.865	378,831.460	32,889.978
Class H-I shares CHF		515,042.933	415,009.914	365,702.419
Class H-I shares JPY		9,766,157.615	4,787,252.764	-

Statistiques (suite)

		31 décembre 2024	31 décembre 2023	31 décembre 2022
DNCA INVEST - ALPHA BONDS (suite)				
Class H-I shares USD		1,783,523.309	1,051,592.330	1,096,157.036
Class H-ID Shares CAD		3,556.287	14,155.106	29,922.877
Class H-WA shares USD		170,810.761	-	-
Class H-WAD shares USD		1,034,780.367	-	-
Class H-WI Shares USD		42,196.000	62,124.000	99,467.000
Class I shares EUR		32,458,670.807	23,238,787.929	24,716,578.189
Class ID shares EUR		3,991,121.530	2,027,483.666	871,354.794
Class N shares EUR		5,644,089.972	4,254,142.392	4,158,353.076
Class ND shares EUR		189,892.568	164,007.594	156,959.146
Class Q shares EUR		359,553.546	329,072.070	241,796.035
Class SI shares EUR		12,507,601.468	9,457,168.492	4,374,090.216
Class WI Shares EUR		130,714.000	25,949.000	13,000.000
DNCA INVEST - FLEX INFLATION				
Valeur nette d'inventaire	EUR	176,023,318.65	287,768,001.58	494,165,831.23
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	115.31	115.30	112.63
Class B shares EUR	EUR	114.41	114.59	112.08
Class H-I shares CHF	CHF	-	-	109.50
Class I shares EUR	EUR	119.44	119.22	115.83
Class ID shares EUR	EUR	100.00	-	-
Class N shares EUR	EUR	117.64	117.81	114.68
Class Q shares EUR	EUR	130.47	129.05	124.66
Class SI shares EUR	EUR	120.64	120.32	116.80
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		91,100.806	126,954.115	198,384.763
Class B shares EUR		241,257.832	546,466.724	646,464.878
Class H-I shares CHF		-	-	28,691.000
Class I shares EUR		749,819.269	1,325,119.628	2,001,934.763
Class ID shares EUR		226,979.532	-	-
Class N shares EUR		66,919.246	4,415.000	43,637.346
Class Q shares EUR		20,759.983	32,572.664	30,795.128
Class SI shares EUR		125,000.000	397,266.000	1,331,000.000
DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA				
Valeur nette d'inventaire	EUR	317,639,786.46	168,836,885.18	177,882,427.24
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	113.84	108.55	101.67
Class I shares EUR	EUR	119.01	112.63	104.72
Class N shares EUR	EUR	117.32	111.30	103.73
Class Q shares EUR	EUR	114.16	107.55	99.53
Class SI shares EUR	EUR	10,131.53	9,584.49	8,906.64
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		1,708,043.312	471,544.114	575,568.852
Class I shares EUR		9,846.220	47,475.372	69,092.084
Class N shares EUR		540.905	637.863	570.627
Class Q shares EUR		3,506.899	4,264.721	4,641.839
Class SI shares EUR		11,998.547	11,661.815	12,530.558
DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA				
Valeur nette d'inventaire	EUR	468,985,577.28	471,812,408.45	328,701,237.73
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	158.11	157.08	135.46
Class I shares EUR	EUR	165.56	163.13	139.52
Class ID shares EUR	EUR	115.68	114.92	99.08

Statistiques (suite)

		31 décembre 2024	31 décembre 2023	31 décembre 2022
DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA (suite)				
Class N shares EUR	EUR	165.54	163.25	139.75
Class Q shares EUR	EUR	155.64	152.22	129.22
Class SI shares EUR	EUR	120.50	118.61	101.35
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		306,424.273	281,729.323	268,622.257
Class I shares EUR		1,113,335.290	1,418,616.887	1,277,974.592
Class ID shares EUR		668,340.630	703,037.671	354,215.030
Class N shares EUR		115,747.399	190,889.652	160,103.774
Class Q shares EUR		1,621.249	2,117.117	2,213.017
Class SI shares EUR		1,157,611.380	707,066.335	555,072.219
DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD				
Valeur nette d'inventaire	EUR	114,229,680.53	105,934,431.04	60,577,781.20
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	106.67	98.52	89.93
Class B shares EUR	EUR	106.48	98.10	89.72
Class I shares EUR	EUR	102.16	93.59	85.26
Class ID shares EUR	EUR	112.76	107.81	-
Class N shares EUR	EUR	107.34	98.59	89.65
Class Q shares EUR	EUR	114.74	104.38	94.34
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		2,130.991	1,255.582	1,590.916
Class B shares EUR		465.600	661.140	49.979
Class I shares EUR		371,773.144	662,953.834	702,397.225
Class ID shares EUR		624,019.628	351,631.872	-
Class N shares EUR		47,166.309	53,436.439	5,210.913
Class Q shares EUR		4,753.817	5,027.899	826.245
DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE				
Valeur nette d'inventaire	EUR	203,936,218.84	276,146,246.60	91,678,030.22
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	99.65	105.28	93.83
Class A2 Shares EUR	EUR	101.59	107.23	-
Class AD2 Shares EUR	EUR	100.17	107.23	-
Class I shares EUR	EUR	136.60	143.13	126.49
Class ID shares EUR	EUR	105.68	112.84	100.11
Class N shares EUR	EUR	101.20	106.40	94.35
Class N2 Shares EUR	EUR	102.27	107.30	-
Class WI Shares EUR	EUR	102.08	107.28	-
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		300,114.351	421,104.082	13,219.422
Class A2 Shares EUR		292,204.942	307,063.684	-
Class AD2 Shares EUR		927,041.904	1,039,439.717	-
Class I shares EUR		212,078.895	412,444.404	488,971.564
Class ID shares EUR		117,812.010	73,467.846	275,224.900
Class N shares EUR		15,497.989	18,204.067	10,956.702
Class N2 Shares EUR		38,719.695	98,387.635	-
Class WI Shares EUR		44,392.352	70,867.222	-
DNCA INVEST - CHINA EQUITY*				
Valeur nette d'inventaire	EUR	-	11,933,915.86	14,470,651.68
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	-	52.05	71.30
Class I shares EUR	EUR	-	53.78	72.91

Statistiques (suite)

		31 décembre 2024	31 décembre 2023	31 décembre 2022
DNCA INVEST - CHINA EQUITY* (suite)				
Class N shares EUR	EUR	-	53.25	72.44
Class Q shares EUR	EUR	-	56.53	76.05
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		-	25,625.943	46,790.375
Class I shares EUR		-	189,576.625	145,870.486
Class N shares EUR		-	4,487.688	5,313.353
Class Q shares EUR		-	2,946.752	1,504.402
DNCA INVEST - GLOBAL EMERGING EQUITY				
Valeur nette d'inventaire	EUR	143,835,932.09	196,313,748.27	-
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	133.34	124.79	-
Class I shares EUR	EUR	14,758.15	13,711.42	-
Class M shares EUR	EUR	74,878.85	69,499.39	-
Class N Shares EUR	EUR	109.16	101.56	-
Class Q shares EUR	EUR	112.08	103.37	-
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		21,968.067	19,569.062	-
Class I shares EUR		8,972.688	13,395.330	-
Class M shares EUR		108.802	108.802	-
Class N Shares EUR		1,251.371	23,408.655	-
Class Q shares EUR		1,809.752	2,550.701	-
DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLES				
Valeur nette d'inventaire	EUR	37,844,315.71	35,471,906.28	-
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	87.23	85.67	-
Class H-I Shares USD	USD	-	132.43	-
Class I shares EUR	EUR	118.54	115.56	-
Class N shares EUR	EUR	102.06	-	-
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		3,405.594	7,985.903	-
Class H-I Shares USD		-	200.000	-
Class I shares EUR		292,885.193	300,831.218	-
Class N shares EUR		27,709.076	-	-

*Voir Note 1.

Etat combiné

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2024

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition	22,092,532,407.60	
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres	1,052,090,336.56	
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2.2b 23,144,622,744.16	
Options à la valeur de marché	2.2 11,396,102.73	
Avoirs en banque	2.2 667,027,771.75	
Produits à recevoir sur vente de titres	24,531,764.25	
A recevoir sur souscriptions	28,818,306.43	
Remboursement fiscal à recevoir	131,506.60	
A recevoir sur "Contracts for Difference"	278,426.30	
A recevoir sur swaps	31,671,480.79	
Plus-value non réalisée sur contrats de change à terme	2.2 130,468.05	
Plus-value non réalisée sur contrats futures	2.2 148,617,840.50	
Plus-value nette non réalisée sur swaps	2.2, 11, 12 67,401,701.72	
Plus-value non réalisée sur "Contracts for Difference"	2.2 1,212,089.40	
Intérêts et dividendes à recevoir	2.6 119,146,984.45	
A recevoir sur contrats futures	51,527.78	
Autres créances	4,830,519.31	
Total actifs	24,249,869,234.22	
Passifs		
Découverts bancaires	34,815,370.49	
Charges à payer	37,769,576.35	
Options à la valeur de marché	2.2 17,020,580.37	
Charges à payer sur achat de titres	18,825,179.80	
A payer sur rachats	9,249,587.63	
A payer sur swaps	20,428,950.28	
A payer sur "Contracts for Difference"	231,470.05	
Moins-value non réalisée sur contrats de change à terme	95,855,435.22	
Moins-value non réalisée sur contrats futures	2.2 814,452.96	
Moins-value non réalisée sur swaps	2.2, 11, 12 540,825.72	
Moins-value non réalisée sur "Contracts for Difference"	2.2 1,852,154.34	
Autre charge à payer	10,324.80	
Total passifs	237,413,908.01	
Actifs nets à la fin de la période / exercice	24,012,455,326.21	

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2024

	Notes	EUR
Revenus		
Dividendes (prélèvement net à la source)	2.6 121,431,711.93	
Intérêts sur obligations	2.6 336,626,760.78	
Intérêts bancaires	2.6 23,122,356.33	
Revenus sur swaps	41,639,423.37	
Revenus sur "Contracts for Difference" (prélèvement net à la source)	2.6 9,852,957.18	
Autres revenus	13 3,254,670.93	
Total revenus	535,927,880.52	
Charges		
Commission de conseil en investissement	4 202,672,191.45	
Commission de banque dépositaire	5 2,463,347.46	
Commission de performance	4 13,781,389.53	
Frais d'administration	5 1,413,155.10	
Frais professionnels	7 1,476,790.78	
Frais de transaction	2.7 8,787,931.95	
Taxe d'abonnement	6 5,933,457.59	
Intérêts bancaires et charges	2.5 4,724,696.28	
Charges d'intérêts sur swaps	28,938,877.50	
Frais d'agent de transfert	4,255,044.66	
Frais d'impression et de publication	211,715.19	
Charges d'intérêts sur "Contracts for Difference"	2.5 8,522,476.26	
Autres charges	7 5,359,110.05	
Total charges	288,540,183.80	
Revenu / (Perte) net(te) des investissements	247,387,696.72	
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur :		
Portefeuille-titres	2.4 529,515,388.09	
Change	2.3 46,587,307.13	
Contrats futures	2.2 (177,840,748.06)	
Contrats de changes à terme	2.2 (236,548,193.38)	
Swaps	2.2 (85,084,758.46)	
"Contracts for difference"	2.2 5,125,283.85	
Options	2.2 158,488,520.18	
Plus ou (moins)-value réalisée pour la période / exercice	487,630,496.07	
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur :		
Portefeuille-titres	2.4 139,639,818.11	
Contrats futures	2.2 319,327,291.04	
Contrats de changes à terme	2.2 (94,910,868.45)	
Swaps	2.2 45,067,005.77	
Options	2.2 (939,944.36)	
"Contract for Difference"	2.2 (1,798,330.20)	
Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations	894,015,467.98	
Souscriptions	11,717,406,808.99	
Rachats	(5,924,100,194.85)	
Distribution de dividendes	10 (34,869,230.45)	
Actifs nets en début d'année / période	17,360,002,474.54	
Actifs nets à la fin de la période / exercice	24,012,455,326.21	

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION (en EUR)

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2024

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		717,747,321.11
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		23,357,927.21
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2.2b	741,105,248.32
Avoirs en banque	2.2	15,689,406.26
A recevoir sur souscriptions		583,295.32
Plus-value non réalisée sur contrats futures	2.2	2,422,635.02
Intérêts et dividendes à recevoir	2.6	9,879,687.77
Total actifs		769,680,272.69
Passifs		
Charges à payer		3,437,521.27
A payer sur rachats		18,636.16
Moins-value non réalisée sur contrats de change à terme		1,201,635.00
Total passifs		4,657,792.43
Actifs nets à la fin de l'exercice		765,022,480.26

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2024

	Notes	EUR
Revenus		
Intérêts sur obligations	2.6	18,470,341.97
Intérêts bancaires	2.6	469,036.80
Autres revenus	13	5,690.82
Total revenus		18,945,069.59
Charges		
Commission de conseil en investissement	4	2,853,707.46
Commission de banque dépositaire	5	31,555.61
Commission de performance	4	2,913,175.45
Frais d'administration	5	73,225.69
Frais professionnels	7	40,152.79
Frais de transaction	2.7	43,899.56
Taxe d'abonnement	6	121,080.94
Intérêts bancaires et charges	2.5	93,528.62
Charges d'intérêts sur swaps		1,548,690.08
Frais d'agent de transfert		93,648.10
Frais d'impression et de publication		8,903.19
Autres charges	7	43,291.15
Total charges		7,864,858.64
Revenu / (Perte) net(te) des investissements		11,080,210.95
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
Portefeuille-titres	2.4	7,622,148.41
Change	2.3	(472,135.88)
Contrats futures	2.2	(1,192,011.42)
Contrats de changes à terme	2.2	(2,362,978.36)
Swaps	2.2	1,385,589.61
Bénéfice/Perte net(te) réalisé(e) de l'exercice		16,060,823.31
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur :		
Portefeuille-titres	2.4	18,868,486.69
Contrats futures	2.2	1,506,776.93
Contrats de changes à terme	2.2	(1,283,998.07)
Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		35,152,088.86
Souscriptions		699,683,161.04
Rachats		(149,132,410.06)
Actifs nets en début d'année		179,319,640.42
Actifs nets à la fin de l'exercice		765,022,480.26

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION (en EUR)

Etat des Variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	237,120.965	1,281,781.721	(77,564.030)	1,441,338.656
Class B shares EUR	47,495.933	322,486.491	(24,949.552)	345,032.872
Class I shares EUR	780,839.474	1,626,968.259	(748,056.544)	1,659,751.189
Class ID shares EUR	-	699,901.261	-	699,901.261
Class N shares EUR	114,707.197	179,586.193	(16,612.459)	277,680.931
Class Q shares EUR	5,156.014	10,892.660	-	16,048.674
Class SI shares EUR	1.000	859,222.000	(58,204.503)	801,018.497

DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				
Obligations				
Banques				
1,800,000.00	ABANCA CORP 23-18/05/2026 FRN	EUR	1,816,614.00	0.24
4,100,000.00	ABANCA CORP 24-11/12/2036 FRN	EUR	4,107,954.00	0.54
1,800,000.00	AIB GROUP PLC 23-23/10/2031 FRN	EUR	1,979,208.00	0.26
1,500,000.00	AIB GROUP PLC 24-30/10/2172 FRN	EUR	1,591,890.00	0.21
5,000,000.00	ALPHA BANK 24-12/05/2030 FRN	EUR	5,293,650.00	0.69
1,500,000.00	ALPHA SRV HLD 24-10/03/2173 FRN	EUR	1,579,920.00	0.21
800,000.00	BANCO BPM SPA 23-14/06/2028 FRN	EUR	851,616.00	0.11
500,000.00	BANCO BPM SPA 23-24/05/2172 FRN	EUR	571,520.00	0.07
2,600,000.00	BANCO BPM SPA 24-09/09/2030 FRN	EUR	2,638,688.00	0.34
1,900,000.00	BANCO BPM SPA 24-16/01/2173 FRN	EUR	2,030,188.00	0.27
600,000.00	BANCO BPM SPA 4.625% 23-29/11/2027	EUR	627,714.00	0.08
1,900,000.00	BANCO COM PORTUG 23-02/10/2026 FRN	EUR	1,935,150.00	0.25
1,400,000.00	BANCO COM PORTUG 24-18/04/2172 FRN	EUR	1,517,894.00	0.20
1,300,000.00	BANCO CRED SOC C 22-22/09/2026 FRN	EUR	1,346,332.00	0.18
2,000,000.00	BANCO CRED SOC C 23-14/09/2029 FRN	EUR	2,290,580.00	0.30
1,500,000.00	BANCO CRED SOC C 24-03/09/2030 FRN	EUR	1,541,175.00	0.20
600,000.00	BANCO SABADELL 22-24/03/2026 FRN	EUR	599,322.00	0.08
400,000.00	BANCO SABADELL 23-18/04/2171 FRN	EUR	446,580.00	0.06
3,500,000.00	BANCO SABADELL 5% 24-13/10/2029	GBP	4,216,105.39	0.55
1,100,000.00	BANCO SANTANDER 23-18/10/2027 FRN	EUR	1,131,867.00	0.15
2,900,000.00	BANCO SANTANDER 24-02/04/2029 FRN	EUR	2,907,598.00	0.38
1,600,000.00	BANCO SANTANDER 24-09/01/2030 FRN	EUR	1,628,704.00	0.21
1,800,000.00	BANCO SANTANDER 24-20/08/2172 FRN	EUR	1,907,424.00	0.25
2,000,000.00	BANCO SANTANDER 3.875% 24-22/04/2029	EUR	2,052,860.00	0.27
2,500,000.00	BANK MILLENNIUM 23-18/09/2027 FRN	EUR	2,738,800.00	0.36
1,400,000.00	BANK MILLENNIUM 24-25/09/2029 FRN	EUR	1,429,498.00	0.19
1,000,000.00	BANK OF IRELAND 24-10/03/2173 FRN	EUR	1,027,250.00	0.13
1,700,000.00	BARCLAYS PLC 22-15/12/2170 FRN	GBP	2,143,548.89	0.28
2,500,000.00	BARCLAYS PLC 24-08/05/2028 FRN	EUR	2,509,450.00	0.33
1,400,000.00	BAWAG GROUP AG 24-18/03/2173 FRN	EUR	1,446,830.00	0.19
2,500,000.00	BELFIUS BANK SA 3.625% 24-11/06/2030	EUR	2,583,350.00	0.34
1,800,000.00	BPER BANCA 24-20/03/2173 FRN	EUR	1,844,550.00	0.24
1,600,000.00	BPER BANCA 24-22/05/2031 FRN	EUR	1,647,696.00	0.22
1,000,000.00	BPER BANCA 24-29/12/2049 FRN	EUR	1,094,870.00	0.14
1,200,000.00	CAIXABANK 18-31/12/2049 FRN	EUR	1,206,756.00	0.16
800,000.00	CAIXABANK 21-18/06/2031 FRN	EUR	779,808.00	0.10
1,400,000.00	CAIXABANK 24-16/04/2172 FRN	EUR	1,536,696.00	0.20
500,000.00	CAIXABANK 4.375% 23-29/11/2033	EUR	540,700.00	0.07
1,000,000.00	CESKA SPORITELNA 23-08/03/2028 FRN	EUR	1,052,380.00	0.14
3,000,000.00	CESKA SPORITELNA 24-03/07/2031 FRN	EUR	3,136,050.00	0.41
800,000.00	CESKA SPORITELNA 24-15/01/2030 FRN	EUR	839,976.00	0.11
1,200,000.00	COMMERZBANK AG 24-08/12/2028 FRN	EUR	1,192,332.00	0.16
2,000,000.00	COOPERATIEVE RAB 18-31/12/2049 FRN	EUR	2,002,760.00	0.26
2,000,000.00	COVENTRY BDG SOC 24-11/12/2172 FRN	GBP	2,495,088.79	0.33
4,900,000.00	COVENTRY BDG SOC 24-12/03/2030 FRN	GBP	6,037,749.79	0.79
2,100,000.00	COVENTRY BDG SOC 3.125% 24-29/10/2029	EUR	2,096,031.00	0.27
3,600,000.00	CRED AGRICOLE SA 21-31/12/2061 FRN	GBP	4,401,538.68	0.58
3,100,000.00	CRED AGRICOLE SA 24-09/11/2034 FRN	GBP	3,713,040.11	0.49
1,600,000.00	CRELAN SA 23-28/02/2030 FRN	EUR	1,760,864.00	0.23
1,500,000.00	CRELAN SA 24-23/01/2032 FRN	EUR	1,631,445.00	0.21
800,000.00	CRELAN SA 24-30/04/2035 FRN	EUR	840,816.00	0.11
4,500,000.00	ERSTE GROUP 3.25% 24-27/08/2032	EUR	4,514,040.00	0.59
2,000,000.00	ERSTE GROUP 7% 24-15/10/2172	EUR	2,127,480.00	0.28
2,100,000.00	EUROBANK 24-12/03/2030 FRN	EUR	2,085,657.00	0.27
1,500,000.00	EUROBANK 24-24/09/2030 FRN	EUR	1,533,615.00	0.20
3,000,000.00	EUROBANK 24-30/04/2031 FRN	EUR	3,192,510.00	0.42
3,000,000.00	HAMBURG COM BANK 21-22/09/2026 FRN	EUR	2,940,000.00	0.38
3,400,000.00	HAMBURG COM BANK 3.5% 24-17/03/2028	EUR	3,419,244.00	0.45
800,000.00	HAMBURG COM BANK 4.75% 24-02/05/2029	EUR	845,728.00	0.11
4,900,000.00	HSBC HOLDINGS 24-25/09/2030 FRN	EUR	4,932,977.00	0.64
1,800,000.00	IBERCAJA 24-30/07/2028 FRN	EUR	1,859,976.00	0.24
600,000.00	ING BANK NV 4.125% 23-02/10/2026	EUR	615,192.00	0.08
1,500,000.00	ING GROEP NV 23-20/05/2033 FRN	GBP	1,842,556.97	0.24
2,900,000.00	ING GROEP NV 24-03/09/2030 FRN	EUR	2,933,901.00	0.38
600,000.00	ING GROEP NV 24-12/08/2029 FRN	EUR	616,464.00	0.08
3,000,000.00	ING GROEP NV 24-26/08/2035 FRN	EUR	3,054,840.00	0.40
1,300,000.00	INIT INNOVATION IN TRAFFIC S	EUR	1,486,264.00	0.19
600,000.00	INTESA SANPAOLO 20-20/06/2173 FRN	EUR	601,428.00	0.08
500,000.00	INTESA SANPAOLO 23-07/03/2172 FRN	EUR	578,150.00	0.08
1,000,000.00	INTESA SANPAOLO 23-16/11/2025 FRN	EUR	1,004,700.00	0.13
3,000,000.00	INTESA SANPAOLO 24-20/11/2172 FRN	EUR	3,206,880.00	0.42
200,000.00	JYSKE BANK A/S 23-10/11/2029 FRN	EUR	210,948.00	0.03

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
400,000.00	JYSKE BANK A/S 23-26/10/2028 FRN	EUR	419,472.00	0.05
2,600,000.00	JYSKE BANK A/S 24-05/05/2029 FRN	EUR	2,591,836.00	0.34
600,000.00	JYSKE BANK A/S 24-13/08/2172 FRN	EUR	632,622.00	0.08
2,200,000.00	LLOYDS BK GR PLC 23-27/03/2171 FRN	GBP	2,756,786.18	0.36
400,000.00	LLOYDS BK GR PLC 24-05/03/2027 FRN	EUR	401,416.00	0.05
700,000.00	LLOYDS BK GR PLC 24-14/05/2032 FRN	EUR	715,547.00	0.09
1,700,000.00	MIZUHO FINANCIAL 24-27/08/2030 FRN	EUR	1,719,754.00	0.22
3,500,000.00	NATIONWIDE BLDG 20-31/12/2060 FRN	GBP	4,108,397.45	0.54
2,800,000.00	NATIONWIDE BLDG 24-20/12/2172 FRN	GBP	3,403,266.08	0.44
1,500,000.00	NATIONWIDE BLDG 4.5% 23-01/11/2026	EUR	1,547,550.00	0.20
4,000,000.00	NORDDEUTSCHE L/B 3.625% 24-11/09/2029	EUR	4,047,440.00	0.53
1,400,000.00	NOVA LJUBLJANSKA 24-29/05/2030 FRN	EUR	1,445,346.00	0.19
1,700,000.00	NOVO BANCO 23-01/12/2033 FRN	EUR	2,035,223.00	0.27
1,400,000.00	NOVO BANCO 24-08/03/2028 FRN	EUR	1,436,190.00	0.19
1,900,000.00	PERM TSB GRP 23-25/04/2028 FRN	EUR	2,037,256.00	0.27
2,600,000.00	PIRAEUS 24-18/09/2035 FRN	EUR	2,723,968.00	0.36
4,000,000.00	PIRAEUS BANK 24-17/07/2029 FRN	EUR	4,151,800.00	0.54
3,000,000.00	PKO BANK POLSKI 24-12/09/2027 FRN	EUR	3,014,880.00	0.39
4,000,000.00	PKO BANK POLSKI 24-18/06/2029 FRN	EUR	4,110,720.00	0.54
2,300,000.00	PKO BANK POLSKI 24-27/03/2028 FRN	EUR	2,340,963.00	0.31
3,200,000.00	RAIFFEISEN BK IN 18-31/12/2049 FRN	EUR	3,024,064.00	0.40
3,300,000.00	RAIFFEISEN BK IN 23-15/09/2028 FRN	EUR	3,532,089.00	0.46
2,100,000.00	RAIFFEISEN BK IN 24-03/01/2030 FRN	EUR	2,136,393.00	0.28
6,400,000.00	RAIFFEISEN BK IN 24-15/06/2173 FRN	EUR	6,452,992.00	0.84
500,000.00	RAIFFEISEN BK IN 24-21/08/2029 FRN	EUR	517,590.00	0.07
1,500,000.00	RAIFFEISEN BK IN 24-31/05/2173 FRN	EUR	1,565,415.00	0.20
1,600,000.00	RAIFFEISEN BK RT 24-23/05/2030 FRN	EUR	1,670,096.00	0.22
1,500,000.00	RAIFFEISENBANK AS 24-05/06/2030 FRN	EUR	1,555,215.00	0.20
2,300,000.00	SOCIETE GENERALE 24-21/05/2173 FRN	USD	2,176,965.89	0.28
2,400,000.00	SPAREBANK 1 SR 3.375% 24-14/11/2029	EUR	2,437,752.00	0.32
4,000,000.00	SWEDBANK AB 22-15/11/2032 FRN	GBP	5,061,305.46	0.66
2,500,000.00	UNICAJA ES 24-12/09/2029 FRN	EUR	2,519,325.00	0.33
1,700,000.00	VIRGIN MONEY 23-08/06/2172 FRN	GBP	2,341,684.81	0.31
6,000,000.00	VIRGIN MONEY 24-18/03/2028 FRN	EUR	6,122,520.00	0.80
4,500,000.00	VOLKSBANK NV 22-15/12/2170 FRN	EUR	4,701,195.00	0.61
2,100,000.00	VOLKSBANK NV 4.625% 23-23/11/2027	EUR	2,173,773.00	0.28
			237,571,786.49	31.05
Immobilier				
6,000,000.00	ALTAREA 5.5% 24-02/10/2031	EUR	6,163,500.00	0.82
5,300,000.00	AROUNDTOWN FIN 24-07/08/2172 FRN	GBP	6,205,516.04	0.82
3,100,000.00	AROUNDTOWN FIN 24-16/04/2173 FRN	EUR	3,041,875.00	0.40
2,000,000.00	AROUNDTOWN SA 0.625% 19-09/07/2025	EUR	1,974,420.00	0.26
5,000,000.00	AROUNDTOWN SA 3.625% 19-10/04/2031	GBP	5,211,569.17	0.68
3,100,000.00	AROUNDTOWN SA 4.8% 24-16/07/2029	EUR	3,212,530.00	0.42
2,500,000.00	CPI PROPERTY GRO 2.75% 20-22/01/2028	GBP	2,766,245.71	0.36
1,500,000.00	CPI PROPERTY GRO 6% 24-27/01/2032	EUR	1,510,230.00	0.20
1,000,000.00	CPI PROPERTY GRO 7% 24-07/05/2029	EUR	1,066,010.00	0.14
2,900,000.00	CTP NV 3.875% 24-21/11/2032	EUR	2,868,390.00	0.37
3,500,000.00	GRAND CITY PROP 1.375% 17-03/08/2026	EUR	3,411,485.00	0.45
3,000,000.00	GRAND CITY PROP 4.375% 24-09/01/2030	EUR	3,092,370.00	0.40
3,000,000.00	HAMMERSON PLC 3.5% 15-27/10/2025	GBP	3,578,821.31	0.47
3,900,000.00	HEIMSTADEN BOST 0.625% 22-24/07/2025	EUR	3,841,266.00	0.50
5,800,000.00	LEG IMMOBILIEN 0.4% 20-30/06/2028 CV	EUR	5,235,080.00	0.68
2,400,000.00	LEG PROPERTIES BV 1% 24-04/09/2030 CV	EUR	2,472,192.00	0.32
2,000,000.00	LOGICOR FIN 4.25% 24-18/07/2029	EUR	2,060,800.00	0.27
4,500,000.00	LOGICOR FIN 4.625% 24-25/07/2028	EUR	4,669,695.00	0.61
2,400,000.00	NE PROPERTY 4.25% 24-21/01/2032	EUR	2,459,040.00	0.32
1,100,000.00	P3 GROUP SARL 4% 24-19/04/2032	EUR	1,106,754.00	0.14
2,000,000.00	PROLOGIS EURO 4% 24-05/05/2034	EUR	2,061,320.00	0.27
4,100,000.00	SCENTRE MGMT 3.875% 14-16/07/2026	GBP	4,869,729.52	0.64
800,000.00	SHURGARD LUX 3.625% 24-22/10/2034	EUR	794,784.00	0.10
4,500,000.00	STOCKLAND TRUST 1.625% 18-27/04/2026	EUR	4,396,995.00	0.57
2,400,000.00	TAG IMMO AG 4.25% 24-04/03/2030	EUR	2,440,632.00	0.32
2,900,000.00	URW 23-03/10/2171 FRN	EUR	3,173,557.00	0.41
2,000,000.00	VONOVIA SE 4.25% 24-10/04/2034	EUR	2,062,260.00	0.27
			85,747,066.75	11.21
Energie				
4,900,000.00	BP CAPITAL PLC 24-19/02/2173 FRN	GBP	5,912,268.35	0.77
3,200,000.00	BP CAP MKY BV 3.36% 24-12/09/2031	EUR	3,206,080.00	0.42
1,000,000.00	ENAGAS FIN SA 3.625% 24-24/01/2034	EUR	999,830.00	0.13
3,000,000.00	ENI SPA 2.95% 23-14/09/2030 CV	EUR	3,066,090.00	0.40
1,000,000.00	ENI SPA 20-31/12/2060 FRN	EUR	991,430.00	0.13
3,300,000.00	FLUVIUS 3.875% 24-02/05/2034	EUR	3,390,189.00	0.44
6,000,000.00	HOLDING DINFRA 4.875% 24-24/10/2029	EUR	6,171,840.00	0.81
5,000,000.00	REDEXIS SA 4.375% 24-30/05/2031	EUR	5,102,750.00	0.67
900,000.00	REPSOL INTL FIN 15-25/03/2075 FRN	EUR	900,738.00	0.12
1,200,000.00	REPSOL INTL FIN 21-31/12/2061 FRN	EUR	1,173,600.00	0.15

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024 (suite)

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI	Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
3,400,000.00	SNAM 24-10/12/2172 FRN	EUR	3,477,214.00	0.45	3,600,000.00	ZEGONA FINANCE 6.75% 24-15/07/2029	EUR	3,843,360.00	0.50
7,300,000.00	SOCIETATEA NATIO 4.75% 24-07/10/2029	EUR	7,374,825.00	0.97				21,082,486.00	2.76
2,000,000.00	STEDIN HOLDING 3.625% 24-20/06/2031	EUR	2,045,060.00	0.27	Transports				
7,000,000.00	TOTALENERGIES SE 24-19/11/2173 FRN	EUR	7,135,590.00	0.93	1,900,000.00	AIR BALTIC 14.5% 24-14/08/2029	EUR	2,150,496.00	0.28
2,400,000.00	VIER GAS TRANSPO 3.375% 24-11/11/2031	EUR	2,394,984.00	0.31	4,400,000.00	BPOST SA 3.29% 24-16/10/2029	EUR	4,422,704.00	0.58
			53,342,488.35	6.97	1,500,000.00	CMA CGM SA 5.5% 24-15/07/2029	EUR	1,570,320.00	0.21
Assurances					1,800,000.00	DSV FINANCE BV 2.875% 24-06/11/2026	EUR	1,807,614.00	0.24
1,000,000.00	ACHMEA BV 19-24/03/2168 FRN	EUR	976,530.00	0.12	1,000,000.00	DSV FINANCE BV 3.25% 24-06/11/2030	EUR	1,011,080.00	0.12
1,000,000.00	ACHMEA BV 24-02/11/2044 FRN	EUR	1,065,270.00	0.14	2,000,000.00	EASYJET PLC 3.75% 24-20/03/2031	EUR	2,034,640.00	0.27
4,000,000.00	APICIL PRVNCSE 5.375% 24-03/10/2034	EUR	4,184,640.00	0.55	2,500,000.00	INTL CONSOLIDAT 1.125% 21-18/05/2028 CV	EUR	3,083,575.00	0.40
1,000,000.00	ASR NEDERLAND NV 24-27/12/2172 FRN	EUR	1,050,320.00	0.14	2,700,000.00	WIZZ AIR FIN CO 1% 22-19/01/2026	EUR	2,617,461.00	0.34
3,700,000.00	ATHENE GLOBAL FU 0.832% 22-08/01/2027	EUR	3,549,558.00	0.46				18,697,890.00	2.44
3,000,000.00	ATHENE GLOBAL FU 1.125% 20-02/09/2025	EUR	2,967,870.00	0.39	Matériaux de construction				
2,000,000.00	AVIVA PLC 22-15/12/2170 FRN	GBP	2,395,146.85	0.31	600,000.00	ABERTIS FINANCE 20-31/12/2060 FRN	EUR	596,484.00	0.07
2,500,000.00	CAISSE NA REA MU 24-16/01/2173 FRN	EUR	2,561,000.00	0.33	1,800,000.00	ABERTIS FINANCE 24-28/02/2173 FRN	EUR	1,845,756.00	0.24
4,117,000.00	DIRECT LINE INS 17-31/12/2049 FRN	GBP	4,643,801.50	0.61	1,500,000.00	AEROPORT PARIS 3.375% 24-16/05/2031	EUR	1,503,975.00	0.20
2,200,000.00	FIDEL CIA SEGURO 24-29/11/2172 FRN	EUR	2,348,676.00	0.31	700,000.00	ASSEMBLIN CAVERI 6.25% 24-01/07/2030	EUR	733,488.00	0.09
1,900,000.00	JUST GROUP PLC 21-31/12/2061 FRN	GBP	1,898,988.73	0.25	3,400,000.00	CELLNEX TELECOM 0.75% 20-20/11/2031 CV	EUR	2,995,876.00	0.39
4,000,000.00	LA MONDIALE 24-17/01/2173 FRN	EUR	4,167,080.00	0.54	1,000,000.00	HOCHTIEF AKTIENG 4.25% 24-31/05/2030	EUR	1,035,840.00	0.14
800,000.00	NN GROUP NV 24-12/09/2172 FRN	EUR	841,384.00	0.10	1,300,000.00	IMERYSA SA 4.75% 23-29/11/2029	EUR	1,368,692.00	0.18
1,800,000.00	PENSION INS 19-31/12/2059 FRN	GBP	2,188,031.64	0.29	1,100,000.00	KIER GROUP 9% 24-15/02/2029	GBP	1,402,796.73	0.18
1,500,000.00	PENSION INS 6.875% 24-15/11/2034	GBP	1,815,267.09	0.24	2,200,000.00	MILLER HOMES GROUP FIN 22-15/05/2028 FRN	EUR	2,220,548.00	0.29
2,700,000.00	ROTHESAY LIFE 18-31/12/2049 FRN	GBP	3,222,833.50	0.42	1,500,000.00	MILLER HOMES GROUP FIN 7% 22-15/05/2029	GBP	1,768,779.94	0.23
1,900,000.00	ROTHESAY LIFE 21-31/12/2061 FRN	GBP	1,902,849.95	0.25	1,500,000.00	WIENERBERGER AG 2.75% 20-04/06/2025	EUR	1,499,415.00	0.20
3,000,000.00	ROTHESAY LIFE 7.019% 24-10/12/2034	GBP	3,711,460.30	0.49	700,000.00	WIENERBERGER AG 4.875% 23-04/10/2028	EUR	736,736.00	0.10
1,400,000.00	SCOR SE 24-20/06/2173 FRN	EUR	1,421,266.00	0.19				17,708,386.67	2.31
			46,911,973.56	6.13	Commerce & Distribution				
Accessoires & Equipements automobiles					800,000.00	AFFLELOU SAS 6% 24-25/07/2029	EUR	836,576.00	0.11
2,900,000.00	BMW INTL INV BV 4.75% 24-04/09/2030	GBP	3,472,998.02	0.45	700,000.00	BERTRAND FRANCH 24-18/07/2030 FRN	EUR	705,754.00	0.09
2,500,000.00	CNH INDUSTRIAL N 3.75% 24-11/06/2031	EUR	2,548,050.00	0.33	200,000.00	BERTRAND FRANCH 6.5% 24-18/07/2030	EUR	209,572.00	0.03
2,400,000.00	DAIMLER TRUCK 3.125% 24-23/03/2028	EUR	2,415,504.00	0.32	1,800,000.00	BUNZL FINANCE 3.375% 24-09/04/2032	EUR	1,795,536.00	0.23
1,000,000.00	FORD MOTOR CRED 4.445% 24-14/02/2030	EUR	1,028,280.00	0.13	1,200,000.00	EL CORTE INGLES 4.25% 24-26/06/2031	EUR	1,251,012.00	0.16
500,000.00	FORD MOTOR CRED 4.867% 23-03/08/2027	EUR	520,080.00	0.07	1,800,000.00	EROSKI S COOP 10.625% 23-30/04/2029	EUR	1,962,792.00	0.26
600,000.00	FORD MOTOR CRED 5.125% 23-20/02/2029	EUR	631,830.00	0.08	1,600,000.00	FLOS B&B IT SPA 24-15/12/2029 FRN	EUR	1,604,432.00	0.21
3,400,000.00	FORD MOTOR CRED 5.78% 24-30/04/2030	GBP	4,060,686.12	0.53	729,270.00	FNAC DART SA 0.25% 21-23/03/2027 CV FLAT	EUR	678,249.00	0.09
4,000,000.00	IHO VERWALTUNGS 7% 24-15/11/2031	EUR	4,100,240.00	0.54	2,600,000.00	FNAC DARTY SA 6% 24-01/04/2029	EUR	2,732,054.00	0.36
3,500,000.00	JOHN DEERE BANK 3.3% 24-15/10/2029	EUR	3,579,065.00	0.47	1,700,000.00	FRESSNAPF HOLD 5.25% 24-31/10/2031	EUR	1,754,570.00	0.23
1,700,000.00	JOHN DEERE CAP 3.45% 24-16/07/2032	EUR	1,744,557.00	0.23	1,000,000.00	MOBILUX FINANCE 7% 24-15/05/2030	EUR	1,043,270.00	0.14
2,500,000.00	RCI BANQUE 24-09/10/2034 FRN	EUR	2,555,075.00	0.33	1,600,000.00	SIG 9.75% 24-31/10/2029	EUR	1,618,112.00	0.21
800,000.00	RCI BANQUE 3.75% 24-04/10/2027	EUR	809,360.00	0.11				16,191,929.00	2.12
2,500,000.00	RCI BANQUE 4.625% 23-02/10/2026	EUR	2,554,625.00	0.33	Bureautique				
4,800,000.00	TOYOTA FIN AUSTR 4.625% 24-29/03/2028	GBP	5,756,945.86	0.75	4,000,000.00	LDC FINANCE BV 3.5% 24-22/10/2031	EUR	3,998,520.00	0.52
1,000,000.00	TOYOTA MOTOR FIN 4.75% 24-22/10/2029	GBP	1,197,972.61	0.16	4,000,000.00	ROQUETTE FRERE 3.774% 24-25/11/2031	EUR	3,974,200.00	0.52
			36,975,268.61	4.83	2,900,000.00	TELEPERFORMANCE 5.25% 23-22/11/2028	EUR	3,063,009.00	0.40
Services diversifiés					700,000.00	TELEPERFORMANCE 5.75% 23-22/11/2031	EUR	749,098.00	0.10
1,000,000.00	ALD SA 3.875% 24-24/01/2028	EUR	1,023,330.00	0.13				11,784,827.00	1.54
700,000.00	ALD SA 4.875% 23-06/10/2028	EUR	738,150.00	0.10	Audiovisuel				
1,300,000.00	AMBER FINCO PLC 6.625% 24-15/07/2029	EUR	1,378,026.00	0.18	2,500,000.00	PEARSON FUND FIV 1.375% 15-06/05/2025	EUR	2,485,075.00	0.32
1,500,000.00	ARVAL SERVICE 4% 22-22/09/2026	EUR	1,521,210.00	0.20	2,600,000.00	TDF INFRASTRUCTU 4.125% 24-23/10/2031	EUR	2,591,914.00	0.35
2,500,000.00	AUTOSTRAD PER L 5.125% 23-14/06/2033	EUR	2,692,675.00	0.35	1,500,000.00	VIRGIN MEDIA SEC 4.125% 20-15/08/2030	GBP	1,561,674.41	0.20
2,000,000.00	AVIS BUDGET FINA 7% 24-28/02/2029	EUR	2,101,020.00	0.27	2,000,000.00	VIRGIN MEDIA SEC 4.25% 19-15/01/2030	GBP	2,131,514.01	0.28
2,900,000.00	BASIC-FIT NV 1.5% 21-17/06/2028 CV	EUR	2,764,831.00	0.36				8,770,177.42	1.15
1,200,000.00	EDENRED 3.625% 24-05/08/2032	EUR	1,207,824.00	0.16	Alimentation				
1,700,000.00	LEASYS SPA 3.375% 24-25/01/2029	EUR	1,697,365.00	0.22	2,500,000.00	AUCHAN SA 2.875% 20-29/01/2026	EUR	2,366,325.00	0.32
400,000.00	LOXAM SAS 2.875% 19-15/04/2026	EUR	398,512.00	0.05	1,550,000.00	BELLIS ACQUISITI 8.125% 24-14/05/2030	GBP	1,814,858.23	0.24
665,000.00	LOXAM SAS 6.375% 23-15/05/2028	EUR	693,927.50	0.09	500,000.00	ELIOR PARTICIPAT 3.75% 21-15/07/2026	EUR	497,085.00	0.06
400,000.00	LOXAM SAS 6.375% 23-31/05/2029	EUR	422,020.00	0.06	1,000,000.00	ELO SACA 5.875% 24-17/04/2028	EUR	876,270.00	0.11
2,500,000.00	MEDIO AMBIENTE 3.715% 24-08/10/2031	EUR	2,504,525.00	0.33	600,000.00	IRCA SPA 24-15/12/2029 FRN	EUR	607,494.00	0.08
3,100,000.00	MOTABILITY OPS 3.625% 24-24/07/2029	EUR	3,169,688.00	0.41	1,400,000.00	LIONPOLARIS LX 4 24-01/07/2029 FRN	EUR	1,408,512.00	0.18
1,000,000.00	MOTABILITY OPS 3.875% 24-24/01/2034	EUR	1,026,140.00	0.13	600,000.00	PICARD GROUPE 6.375% 24-01/07/2029	EUR	625,512.00	0.08
1,900,000.00	MOTABILITY OPS 4% 24-17/01/2030	EUR	1,968,856.00	0.26				8,196,056.23	1.07
1,000,000.00	TRANSURBAN FIN 3.713% 24-12/03/2032	EUR	1,022,370.00	0.13	Equipement diversifié				
4,700,000.00	TUI AG 1.95% 24-26/07/2031 CV	EUR	5,568,795.00	0.74	2,300,000.00	PRYSMIAN SPA 3.625% 24-28/11/2028	EUR	2,321,321.00	0.30
2,500,000.00	WORLDLINE SA 5.25% 24-27/11/2029	EUR	2,551,175.00	0.33	1,300,000.00	PRYSMIAN SPA 3.875% 24-28/11/2031	EUR	1,315,587.00	0.17
			34,450,439.50	4.50	4,000,000.00	TIMKEN CO 4.125% 24-23/05/2034	EUR	4,012,480.00	0.53
Gouvernements								7,649,388.00	1.00
27,000,000.00	BUNDESSCHATZANW 2.5% 23-13/03/2025	EUR	26,994,600.00	3.53	Services financiers				
			26,994,600.00	3.53	2,500,000.00	CA AUTO BANK IE 6% 23-06/12/2026	GBP	3,059,406.30	0.40
Télécommunications					2,100,000.00	CDP RETI SPA 3.875% 24-04/09/2031	EUR	2,133,264.00	0.28
1,200,000.00	EIRCOM FINANCE 5.75% 24-15/12/2029	EUR	1,258,992.00	0.16	2,600,000.00	LAGFIN 3.5% 23-08/06/2028 CV	EUR	2,419,612.00	0.32
800,000.00	ILIAD HOLDING 6.875% 24-15/04/2031	EUR	860,256.00	0.11				7,612,282.30	1.00
3,500,000.00	NBN CO LTD 3.5% 24-22/03/2030	EUR	3,572,555.00	0.47	Hôtels & Restaurants				
1,000,000.00	PLT VII FINANCE 24-15/06/2031 FRN	EUR	1,004,550.00	0.13	1,700,000.00	ACCOR 24-06/09/2173 FRN	EUR	1,727,897.00	0.23
4,500,000.00	PROXIMUS SADP 24-02/10/2173 FRN	EUR	4,490,055.00	0.60	2,900,000.00	ACCORINVEST GROU 6.375% 24-15/10/2029	EUR	3,058,746.00	0.40
3,400,000.00	TDC NET AS 5.618% 23-06/02/2030	EUR	3,617,872.00	0.47				4,786,643.00	0.63
1,500,000.00	TELEFONICA EUROP 23-07/09/2172 FRN	EUR	1,684,320.00	0.22					
700,000.00	TELEFONICA EUROP 24-15/04/2172 FRN	EUR	750,526.00	0.10					

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024 (suite)

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Cosmétiques				
600,000.00	CHEPLAPHARM ARZN 7.5% 23-15/05/2030	EUR	592,158.00	0.07
2,100,000.00	NIDDA HEALTHCARE 24-23/10/2030 FRN	EUR	2,123,121.00	0.28
1,200,000.00	STRYKER CORP 3.375% 24-11/09/2032	EUR	1,213,488.00	0.16
			3,928,767.00	0.51
Textile				
3,000,000.00	BURBERRY GROUP 1.125% 20-21/09/2025	GBP	3,519,959.36	0.46
			3,519,959.36	0.46
Logiciels				
1,900,000.00	ASMODEE GROUP AB 5.75% 24-15/12/2029	EUR	1,966,500.00	0.26
1,100,000.00	IPD 3 BV 24-15/06/2031 FRN	EUR	1,104,433.00	0.14
			3,070,933.00	0.40
Industrie sidérurgique				
3,000,000.00	VOESTALPINE AG 2.75% 23-28/04/2028 CV	EUR	2,877,780.00	0.38
			2,877,780.00	0.38
Stockage & Entrepôt				
2,800,000.00	VERALLIA SA 3.875% 24-04/11/2032	EUR	2,789,248.00	0.36
			2,789,248.00	0.36
Ingénierie & Construction				
2,500,000.00	MTU AERO ENGINES 0.05% 19-18/03/2027 CV	EUR	2,622,425.00	0.34
			2,622,425.00	0.34
Chimie				
1,300,000.00	ARKEMA 3.5% 24-12/09/2034	EUR	1,288,820.00	0.17
700,000.00	ITELYUM REGE 4.625% 21-01/10/2026	EUR	701,120.00	0.09
			1,989,940.00	0.26
Capital risque				
1,700,000.00	IGT LOTTERY HOLD 4.25% 24-15/03/2030	EUR	1,731,909.00	0.23
			1,731,909.00	0.23
Agriculture				
1,200,000.00	LDC FINANCE BV 2.375% 20-27/11/2025	EUR	1,196,292.00	0.16
			1,196,292.00	0.16
Publicité				
1,158,000.00	WPP FINANCE 2013 4% 24-12/09/2033	EUR	1,195,936.08	0.16
			1,195,936.08	0.16
			669,396,878.32	87.50
Fonds				
Fond d'investissement				
150,000.00	DNCA INVEST - FINANCIAL CREDIT INC*	EUR	14,944,500.00	1.95
516.00	OSTRUM SRI MONEY PLUS IC EUR	EUR	56,763,870.00	7.42
			71,708,370.00	9.37
Total portefeuille titres			741,105,248.32	96.87

*Voir Note 1.

DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION (en EUR)

Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2024

Quantité	Dénomination	Devise	Engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins-value non réalisées en en EUR

Contrats à terme

Obligation à terme

(850.00)	EURO-BTP FUTURE 06/03/2025	EUR	91,307,000.00	BNP Paribas Paris	2,185,838.06
(300.00)	EURO-BUND FUTURE 06/03/2025	EUR	29,739,000.00	BNP Paribas Paris	799,397.35
(429.00)	EURO OAT FUTURE FRENC 10YR 6% 06/03/2025	EUR	44,146,245.00	BNP Paribas Paris	1,178,553.08
920.00	LONG GILT FUTURE (LIFFE) 27/03/2025	GBP	100,265,398.95	BNP Paribas Paris	(1,741,153.47)
					2,422,635.02

Total des Contrats à terme **2,422,635.02**

Achat	Vente	Echéance	Engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins-value non réalisées en en EUR

Contrats de changes à terme

3,421,005.04	EUR	3,600,000.00	USD	30/01/25	3,476,581.36	Société Générale	(53,568.96)
125,741,830.51	EUR	105,046,092.25	GBP	30/01/25	127,051,393.63	UBS Europe SE Société Générale	(1,148,066.04)
							(1,201,635.00)

Total des contrats de change à terme **(1,201,635.00)**

Total Autres instruments financiers **1,221,000.02**

Récapitulatif de l'actif net

		% VNI
Total portefeuille titres	741,105,248.32	96.87
Total Autres instruments financiers	1,221,000.02	0.16
Avoirs en banque	15,689,406.26	2.05
Autres actifs et passifs	7,006,825.66	0.92
Total actif net	765,022,480.26	100.00

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION (en EUR)

Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
France	20.05	19.46
Royaume-Uni	16.02	15.50
Allemagne	9.36	9.08
Luxembourg	8.98	8.70
Pays-Bas	8.55	8.23
Espagne	6.85	6.64
Italie	5.03	4.86
Autriche	4.11	3.99
Etats-Unis	2.94	2.85
Grèce	2.77	2.69
Australie	2.65	2.56
Belgique	2.58	2.51
Autres	10.11	9.80
	100.00	96.87

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Banques	32.07	31.05
Immobilier	11.57	11.21
Fond d'investissement	9.68	9.37
Energie	7.20	6.97
Assurances	6.33	6.13
Accessoires & Equipements automobiles	4.99	4.83
Services diversifiés	4.65	4.50
Gouvernements	3.64	3.53
Télécommunications	2.84	2.76
Transports	2.52	2.44
Matériaux de construction	2.39	2.31
Commerce & Distribution	2.18	2.12
Autres	9.94	9.65
	100.00	96.87

Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
OSTRUM SRI MONEY PLUS IC EUR	Fond d'investissement	56,763,870.00	7.42
BUNDESSCHATZANW 2.5% 23-13/03/2025	Gouvernements	26,994,600.00	3.53
DNCA INVEST - FINANCIAL CREDIT INC*	Fond d'investissement	14,944,500.00	1.95
SOCIETATEA NATIO 4.75% 24-07/10/2029	Energie	7,374,825.00	0.97
TOTALENERGIES SE 24-19/11/2173 FRN	Energie	7,135,590.00	0.93
RAIFFEISEN BK IN 24-15/06/2173 FRN	Banques	6,452,992.00	0.84
AROUNDTOWN FIN 24-07/08/2172 FRN	Immobilier	6,205,516.04	0.82
HOLDING DINFRAS 4.875% 24-24/10/2029	Energie	6,171,840.00	0.81
ALTAREA 5.5% 24-02/10/2031	Immobilier	6,163,500.00	0.82
VIRGIN MONEY 24-18/03/2028 FRN	Banques	6,122,520.00	0.80

*Voir Note 1.

DNCA INVEST - EUROSE (en EUR)

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2024

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		2,143,668,593.19
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		118,187,693.27
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2.2b	2,261,856,286.46
Avoirs en banque	2.2	12,157,658.68
Produits à recevoir sur vente de titres		1,347,357.18
A recevoir sur souscriptions		818,349.97
Plus-value non réalisée sur contrats futures	2.2	581,115.00
Intérêts et dividendes à recevoir	2.6	22,617,183.22
Total actifs		2,299,377,950.51
Passifs		
Charges à payer		2,406,886.66
A payer sur rachats		2,335,894.23
Moins-value non réalisée sur contrats de change à terme		10,585.11
Total passifs		4,753,366.00
Actifs nets à la fin de l'exercice		2,294,624,584.51

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2024

	Notes	EUR
Revenus		
Dividendes (prélèvement net à la source)	2.6	26,177,706.60
Intérêts sur obligations	2.6	52,379,269.48
Intérêts bancaires	2.6	748,918.36
Autres revenus	13	14,390.75
Total revenus		79,320,285.19
Charges		
Commission de conseil en investissement	4	26,261,602.60
Commission de banque dépositaire	5	167,991.89
Frais d'administration	5	88,107.78
Frais professionnels	7	144,497.40
Frais de transaction	2.7	404,369.80
Taxe d'abonnement	6	793,998.09
Intérêts bancaires et charges	2.5	64,119.26
Frais d'agent de transfert		535,576.72
Frais d'impression et de publication		13,947.49
Autres charges	7	368,384.82
Total charges		28,842,595.85
Revenu / (Perte) net(te) des investissements		50,477,689.34
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur :		
Portefeuille-titres	2.4	50,704,232.61
Change	2.3	(18,779.64)
Contrats futures	2.2	(4,270,714.04)
Contrats de changes à terme	2.2	4,919.62
Bénéfice/Perte net(te) réalisé(e) de l'exercice		96,897,347.89
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur :		
Portefeuille-titres	2.4	(17,978,992.83)
Contrats futures	2.2	(417,571.90)
Contrats de changes à terme	2.2	(45,786.43)
Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		78,454,996.73
Souscriptions		509,681,573.01
Rachats		(621,703,613.77)
Distribution de dividendes	10	(3,031,100.04)
Actifs nets en début d'année		2,331,222,728.58
Actifs nets à la fin de l'exercice		2,294,624,584.51

DNCA INVEST - EUROSE (en EUR)

Etat des Variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	5,528,988.797	1,810,267.329	(2,179,057.946)	5,160,198.180
Class AD shares EUR	767,913.920	61,564.568	(131,373.825)	698,104.663
Class B shares CHF	1,535.831	2,271.120	(909.480)	2,897.471
Class B shares EUR	1,362,953.700	137,885.664	(205,618.125)	1,295,221.239
Class H-A shares CHF	10,113.961	519.136	(6,663.888)	3,969.209
Class H-A shares USD	1,258.000	887.000	(1,425.000)	720.000
Class H-I shares CHF	8,923.880	-	(2,595.923)	6,327.957
Class I shares EUR	4,438,593.515	701,185.460	(818,994.414)	4,320,784.561
Class ID shares EUR	20,953.426	129.499	(2,686.275)	18,396.650
Class N shares EUR	49,117.969	13,356.684	(9,110.019)	53,364.634
Class ND shares EUR	14,080.073	3,491.000	(6,785.071)	10,786.002
Class Q shares EUR	164,262.761	4,779.446	(7,250.487)	161,791.720
Class SI shares EUR	1,134,032.889	131,447.753	(92,644.539)	1,172,836.103

DNCA INVEST - EUROSE (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				
Obligations				
Banques				
9,100,000.00	AIB GROUP PLC 20-30/05/2031 FRN	EUR	9,024,561.00	0.40
6,193,000.00	AIB GROUP PLC 20-31/12/2060 FRN	EUR	6,263,785.99	0.27
3,200,000.00	BANCO BILBAO VIZ 20-31/12/2060 FRN	EUR	3,253,312.00	0.14
5,500,000.00	BANCO BILBAO VIZ 21-24/03/2027 FRN	EUR	5,333,900.00	0.23
7,100,000.00	BANCO BPM SPA 20-14/09/2030 FRN	EUR	7,179,804.00	0.31
5,400,000.00	BANCO BPM SPA 23-14/06/2028 FRN	EUR	5,748,408.00	0.25
2,800,000.00	BANCO BPM SPA 4.625% 23-29/11/2027	EUR	2,929,332.00	0.13
1,500,000.00	BANCO CRED SOC C 21-27/11/2031 FRN	EUR	1,525,710.00	0.07
3,800,000.00	BANCO CRED SOC C 22-22/09/2026 FRN	EUR	3,935,432.00	0.17
1,400,000.00	BANCO CRED SOC C 24-03/09/2030 FRN	EUR	1,438,430.00	0.06
2,600,000.00	BANCO SABADELL 23-07/02/2029 FRN	EUR	2,754,414.00	0.12
3,400,000.00	BANCO SABADELL 23-08/09/2029 FRN	EUR	3,652,178.00	0.16
1,500,000.00	BANCO SABADELL 24-13/09/2030 FRN	EUR	1,557,690.00	0.07
3,100,000.00	BANCO SABADELL 24-15/01/2030 FRN	EUR	3,206,981.00	0.14
6,100,000.00	BANCO SABADELL 5.625% 16-06/05/2026	EUR	6,298,494.00	0.27
9,100,000.00	BANCO SANTANDER 23-18/10/2027 FRN	EUR	9,363,627.00	0.42
3,400,000.00	BANCO SANTANDER 23-23/08/2033 FRN	EUR	3,619,674.00	0.16
9,500,000.00	BANCO SANTANDER 24-02/2029 FRN	EUR	9,524,890.00	0.43
6,500,000.00	BANCO SANTANDER 24-09/01/2028 FRN	EUR	6,588,075.00	0.29
4,900,000.00	BANK OF AMER CRP 4.134% 23-12/06/2028	EUR	5,092,472.00	0.22
3,000,000.00	BARCLAYS PLC 22-31/01/2027 FRN	EUR	3,001,500.00	0.13
3,700,000.00	BELFIUS BANK SA 3.75% 24-22/01/2029	EUR	3,781,104.00	0.16
10,700,000.00	BNP PARIBAS 19-23/01/2027 FRN	EUR	10,607,231.00	0.47
9,000,000.00	BNP PARIBAS 20-01/09/2028 FRN	EUR	8,402,040.00	0.37
3,200,000.00	CAIXABANK 20-18/11/2026 FRN	EUR	3,131,776.00	0.14
3,800,000.00	CAIXABANK 20-31/12/2060 FRN	EUR	3,906,438.00	0.17
7,300,000.00	CAIXABANK 21-18/06/2031 FRN	EUR	7,115,748.00	0.31
4,800,000.00	CAIXABANK 22-13/04/2026 FRN	EUR	4,779,312.00	0.21
6,400,000.00	CAIXABANK 22-23/02/2033 FRN	EUR	6,864,448.00	0.30
8,200,000.00	CAIXABANK 24-09/02/2032 FRN	EUR	8,516,848.00	0.37
3,100,000.00	CESKA SPORITELNA 23-08/03/2028 FRN	EUR	3,262,378.00	0.14
4,700,000.00	CESKA SPORITELNA 23-29/06/2027 FRN	EUR	4,904,779.00	0.21
2,300,000.00	CESKA SPORITELNA 24-03/07/2031 FRN	EUR	2,404,305.00	0.10
2,600,000.00	CESKA SPORITELNA 24-15/01/2030 FRN	EUR	2,729,922.00	0.12
2,400,000.00	COOPERATIEVE RAB 22-30/11/2032 FRN	EUR	2,438,280.00	0.11
3,800,000.00	COVENTRY BDG SOC 3.125% 24-29/10/2029	EUR	3,792,818.00	0.17
4,200,000.00	CRED AGRICOLE SA 2.5% 22-29/08/2029	EUR	4,112,220.00	0.18
4,200,000.00	CRED AGRICOLE SA 22-12/10/2026 FRN	EUR	4,234,482.00	0.18
1,800,000.00	CRED AGRICOLE SA 23-28/08/2033 FRN	EUR	1,906,938.00	0.08
310,000.00	CREDITO EMILIANO 20-16/12/2030 FRN	EUR	309,531.90	0.01
2,800,000.00	CREDITO EMILIANO 23-30/05/2029 FRN	EUR	3,005,352.00	0.13
5,700,000.00	DNB BANK ASA 23-01/11/2029 FRN	EUR	6,022,449.00	0.26
6,000,000.00	DNB BANK ASA 23-16/02/2027 FRN	EUR	6,052,860.00	0.26
5,800,000.00	EC FINANCE 3% 21-15/10/2026	EUR	5,532,736.00	0.24
2,600,000.00	ERSTE GROUP 20-08/09/2031 FRN	EUR	2,537,782.00	0.11
4,800,000.00	ERSTE GROUP 24-15/01/2035 FRN	EUR	4,815,840.00	0.21
5,000,000.00	IBERCAJA 20-23/07/2030 FRN	EUR	4,966,600.00	0.22
3,600,000.00	IBERCAJA 23-07/06/2027 FRN	EUR	3,737,232.00	0.16
1,100,000.00	IBERCAJA 24-30/07/2028 FRN	EUR	1,136,652.00	0.05
7,600,000.00	ING BANK NV 4.125% 23-02/10/2026	EUR	7,792,432.00	0.34
4,900,000.00	ING GROEP NV 20-26/05/2031 FRN	EUR	4,834,683.00	0.21
6,200,000.00	ING GROEP NV 21-29/09/2028 FRN	EUR	5,780,508.00	0.25
2,300,000.00	INTESA SANPAOLO 1.75% 18-20/03/2028	EUR	2,217,062.00	0.10
1,500,000.00	INTESA SANPAOLO 1.98% 19-11/12/2026	EUR	1,464,810.75	0.06
6,700,000.00	INTESA SANPAOLO 17-29/12/2049	EUR	7,100,861.00	0.31
1,800,000.00	INTESA SANPAOLO 22-16/06/2032 FRN	EUR	1,918,998.79	0.08
4,800,000.00	INTESA SANPAOLO 23-17/03/2025 FRN	EUR	4,804,608.00	0.21
4,400,000.00	INTESA SANPAOLO 24-14/11/2036 FRN	EUR	4,409,768.00	0.19
5,400,000.00	JYSKE BANK A/S 21-02/09/2026 FRN	EUR	5,298,480.00	0.23
4,600,000.00	JYSKE BANK A/S 23-10/11/2029 FRN	EUR	4,851,804.00	0.21
4,750,000.00	JYSKE BANK A/S 23-26/10/2028 FRN	EUR	4,981,230.00	0.22
4,000,000.00	JYSKE BANK A/S 5.5% 22-16/11/2027	EUR	4,185,320.00	0.18
5,000,000.00	KBC GROUP NV 23-06/06/2026 FRN	EUR	8,551,085.00	0.37
6,700,000.00	KUTXABANK 23-15/06/2027 FRN	EUR	6,868,237.00	0.30
5,200,000.00	LA BANQUE POSTAL 22-05/03/2034 FRN	EUR	5,473,572.00	0.24
1,900,000.00	LLOYDS BK GR PLC 24-05/03/2027 FRN	EUR	1,906,726.00	0.08
2,850,000.00	MONTE DEI PASCHI 24-15/03/2029 FRN	EUR	2,973,604.50	0.13
4,900,000.00	MORGAN STANLEY 24-19/03/2027 FRN	EUR	4,914,602.00	0.21
3,600,000.00	NATIONWIDE BLDG 4.5% 23-01/11/2026	EUR	3,714,120.00	0.16
8,900,000.00	NATL BK GREECE 24-29/01/2029 FRN	EUR	9,227,431.00	0.41
4,200,000.00	NATWEST MARKETS 23-13/01/2026 FRN	EUR	4,231,080.00	0.18
3,300,000.00	NEXI 1.75% 20-24/04/2027 CV	EUR	3,151,203.00	0.14

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
2,000,000.00	NEXI 2.125% 21-30/04/2029	EUR	1,906,200.00	0.08
5,157,000.00	NORDEA BANK ABP 23-06/09/2026 FRN	EUR	5,207,074.47	0.23
900,000.00	NOVA LJUBLJANSKA 24-24/01/2034 FRN	EUR	966,186.00	0.04
2,600,000.00	NOVA LJUBLJANSKA 24-29/05/2030 FRN	EUR	2,684,214.00	0.12
1,700,000.00	PSA BANQUE FRANC 3.875% 23-19/01/2026	EUR	1,715,708.00	0.07
12,300,000.00	RCI BANQUE 19-18/02/2030 FRN	EUR	12,261,255.00	0.54
3,600,000.00	SOCIETE GENERALE 20-24/11/2030 FRN	EUR	3,511,260.00	0.15
7,600,000.00	SOCIETE GENERALE 21-12/06/2029 FRN	EUR	6,886,436.00	0.30
8,200,000.00	SOCIETE GENERALE 21-30/06/2031 FRN	EUR	7,912,590.00	0.34
6,400,000.00	SOCIETE GENERALE 23-28/09/2029 FRN	EUR	6,693,888.00	0.29
7,800,000.00	SPAREBANK 1 SR 3.375% 24-14/11/2029	EUR	7,922,694.00	0.35
4,800,000.00	SPAREBANK 1 SR 3.625% 24-12/03/2029	EUR	4,911,936.00	0.21
2,200,000.00	SPAREBANK 1 SR 3.75% 23-23/11/2027	EUR	2,252,448.00	0.10
7,200,000.00	UBS GROUP 22-13/10/2026 FRN	EUR	7,154,208.00	0.31
1,800,000.00	UNICAJA ES 21-01/12/2026 FRN	EUR	1,766,826.00	0.08
5,800,000.00	UNICREDIT BANK C 3.625% 23-15/02/2026	EUR	5,856,376.00	0.26
1,400,000.00	UNICREDIT SPA 19-31/12/2049 FRN	EUR	1,466,094.00	0.06
3,000,000.00	UNICREDIT SPA 21-05/07/2029 FRN	EUR	2,786,430.00	0.12
3,300,000.00	UNICREDIT SPA 24-16/04/2034 FRN	EUR	3,496,383.00	0.15
			424,311,204.40	18.49
Gouvernements				
31,177,125.00	ITALY BTPS 0.65% 20-15/05/2026	EUR	30,981,020.89	1.35
30,151,008.00	ITALY BTPS 1.5% 23-15/05/2029	EUR	30,466,387.55	1.33
20,812,064.00	ITALY BTPS 1.6% 22-22/11/2028	EUR	20,669,293.24	0.90
47,419,060.00	SPAIN I/L BOND 0.65% 17-30/11/2027	EUR	47,442,769.53	2.07
30,245,520.00	SPAIN I/L BOND 1% 15-30/11/2030	EUR	30,499,582.36	1.33
8,500,000.00	SPANISH GOVT 0% 22-31/05/2025	EUR	8,409,730.00	0.36
			168,468,783.57	7.34
Accessoires & Equipements automobiles				
2,800,000.00	EPIROC AB 3.625% 24-28/02/2031	EUR	2,862,300.00	0.12
2,801,000.00	FAURECIA 3.125% 19-15/06/2026	EUR	2,767,668.10	0.12
3,200,000.00	FORD MOTOR CRED 4.165% 24-21/11/2028	EUR	3,261,440.00	0.14
4,200,000.00	FORD MOTOR CRED 4.867% 23-03/08/2027	EUR	4,368,672.00	0.19
6,000,000.00	FORD MOTOR CRED 6.125% 23-15/05/2028	EUR	6,493,020.00	0.28
5,600,000.00	FORVIA 2.75% 21-15/02/2027	EUR	5,397,056.00	0.24
5,200,000.00	FORVIA SE 5.5% 24-15/06/2031	EUR	5,197,660.00	0.23
5,500,000.00	GEN MOTORS FIN 1% 22-24/02/2025	EUR	5,484,765.00	0.24
2,500,000.00	GEN MOTORS FIN 3.9% 24-12/01/2028	EUR	2,559,025.00	0.11
3,700,000.00	KION GROUP AG 1.625% 20-24/09/2025	EUR	3,662,667.00	0.16
2,300,000.00	KION GROUP AG 4% 24-20/11/2029	EUR	2,344,827.00	0.10
4,400,000.00	MERCEDES-BENZ IN 3% 24-10/07/2027	EUR	4,417,996.00	0.19
4,700,000.00	RCI BANQUE 24-09/10/2034 FRN	EUR	4,803,541.00	0.21
1,800,000.00	RCI BANQUE 4.125% 22-01/12/2025	EUR	1,814,706.00	0.08
5,300,000.00	RCI BANQUE 4.125% 24-04/04/2031	EUR	5,378,599.00	0.23
2,500,000.00	RCI BANQUE 4.625% 23-13/07/2026	EUR	2,546,575.00	0.11
4,000,000.00	RCI BANQUE 4.875% 23-02/10/2029	EUR	4,215,960.00	0.18
3,100,000.00	RCI BANQUE 4.875% 23-14/06/2028	EUR	3,243,065.00	0.14
1,900,000.00	RENAULT 1.125% 19-04/10/2027	EUR	1,799,452.00	0.08
3,600,000.00	RENAULT 1.25% 19-24/06/2025	EUR	3,555,612.00	0.15
5,800,000.00	RENAULT 2.375% 20-25/05/2026	EUR	5,733,706.00	0.25
10,167.00	RENAULT 83-24/10/2049 FRN TP	EUR	3,285,466.05	0.14
8,000,000.00	SCANIA CV AB 2.25% 20-03/06/2025	EUR	7,972,960.00	0.36
3,000,000.00	SCHAEFFLER 4.75% 24-14/08/2029	EUR	3,080,430.00	0.13
5,600,000.00	STELLANTIS NV 2.75% 20-15/05/2026	EUR	5,586,840.00	0.24
9,100,000.00	STELLANTIS NV 2% 18-20/03/2025	EUR	9,080,981.00	0.41
4,600,000.00	STELLANTIS NV 3.375% 24-19/11/2028	EUR	4,599,678.00	0.20
5,600,000.00	TRATON FIN LUX 23-21/01/2026 FRN	EUR	5,629,792.00	0.25
3,700,000.00	TRATON FIN LUX 3.75% 24-27/03/2030	EUR	3,749,136.00	0.16
1,300,000.00	TRATON FIN LUX 4.125% 22-22/11/2025	EUR	1,311,037.00	0.06
7,400,000.00	TRATON FIN LUX 4.125% 23-18/01/2025	EUR	7,401,776.00	0.33
3,900,000.00	TRATON FIN LUX 4.5% 23-23/11/2026	EUR	3,996,252.00	0.17
3,300,000.00	VOLVO CAR AB 2.5% 20-07/10/2027	EUR	3,235,815.00	0.14
3,400,000.00	VOLVO CAR AB 4.75% 24-08/05/2030	EUR	3,515,668.00	0.15
3,800,000.00	ZF EUROPE 2% 19-23/02/2026	EUR	3,707,090.00	0.16
3,500,000.00	ZF EUROPE FIN BV 6.125% 23-13/03/2029	EUR	3,584,840.00	0.16
5,000,000.00	ZF FINANCE 3% 20-21/09/2025	EUR	4,963,050.00	0.22
2,600,000.00	ZF FINANCE GMBH 2.75% 20-25/05/2027	EUR	2,481,934.00	0.11
4,000,000.00	ZF FINANCE GMBH 2% 21-06/05/2027	EUR	3,765,520.00	0.16
4,300,000.00	ZF FINANCE GMBH 5.75% 23-03/08/2026	EUR	4,386,387.00	0.19
			167,242,964.15	7.29
Services diversifiés				
2,300,000.00	AHLSTROM-MUN 3.625% 21-04/02/2028	EUR	2,270,859.00	0.10
3,300,000.00	ALD SA 23-21/02/2025 FRN	EUR	3,302,541.00	0.14
3,900,000.00	ALD SA 3.875% 24-22/02/2027	EUR	3,967,821.00	0.17
6,800,000.00	ALD SA 4.875% 23-06/10/2028	EUR	7,170,600.00	0.31
900,000.00	ARVAL SERVICE 0% 21-01/10/2025	EUR	882,108.00	0.03
5,300,000.00	ARVAL SERVICE 4% 22-22/09/2026	EUR	5,374,942.00	0.23

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - EUROSE (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024 (suite)

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI	Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
4,000,000.00	AVIS BUDGET FINA 7.25% 23-31/07/2030	EUR	4,205,560.00	0.18	3,300,000.00	FRESENIUS FIN IR 0% 21-01/10/2025	EUR	3,233,406.00	0.14
5,000,000.00	AVIS BUDGET FINA 7% 24-28/02/2029	EUR	5,252,550.00	0.23	2,400,000.00	GRIFOLS ESCROW 3.875% 21-15/10/2028	EUR	2,171,520.00	0.09
6,100,000.00	DERICHEBOURG 2.25% 21-15/07/2028	EUR	5,858,135.00	0.26	2,300,000.00	GRIFOLS SA 2.25% 19-15/11/2027	EUR	2,198,133.00	0.10
3,400,000.00	ELIS SA 1.625% 19-03/04/2028	EUR	3,237,412.00	0.14	4,200,000.00	GRUENENTHAL GMBH 4.125% 21-15/05/2028	EUR	4,217,136.00	0.18
3,600,000.00	ELIS SA 1% 19-03/04/2025	EUR	3,580,020.00	0.16	2,700,000.00	GRUENENTHAL GMBH 6.75% 23-15/05/2030	EUR	2,887,866.00	0.13
3,000,000.00	ELIS SA 2.875% 18-15/02/2026	EUR	2,998,950.00	0.13	4,500,000.00	H LUNDBECK A/S 0.875% 20-14/10/2027	EUR	4,250,070.00	0.19
2,000,000.00	ELIS SA 3.75% 24-21/03/2030	EUR	2,036,060.00	0.09	6,300,000.00	IQVIA INC 2.25% 19-15/01/2028	EUR	6,067,467.00	0.26
3,600,000.00	ELIS SA 4.125% 22-24/05/2027	EUR	3,683,088.00	0.16	1,400,000.00	IQVIA INC 2.25% 21-15/03/2029	EUR	1,335,754.00	0.05
4,800,000.00	HARLEY-DAVIDSON 5.125% 23-05/04/2026	EUR	4,909,104.00	0.21	57,600.00	KORIAN SA 0.875% 20-06/03/2027 CV FLAT	EUR	2,905,747.20	0.13
3,800,000.00	LEASYS SPA 3.875% 24-01/03/2028	EUR	3,859,356.00	0.17	2,900,000.00	QUINTILES IMS 2.875% 17-15/09/2025	EUR	2,886,225.00	0.13
8,200,000.00	LEASYS SPA 4.5% 23-26/07/2026	EUR	8,381,466.00	0.37	2,400,000.00	SARTORIUS FIN 4.375% 23-14/09/2029	EUR	2,514,888.00	0.11
3,900,000.00	LOXAM SAS 2.875% 19-15/04/2026	EUR	3,885,492.00	0.17	6,100,000.00	TEVA PHARMACEUTI 3.75% 21-09/05/2027	EUR	6,153,741.00	0.27
1,400,000.00	LOXAM SAS 4.5% 22-15/02/2027	EUR	1,416,548.00	0.06	5,900,000.00	TEVA PHARM FNC 6% 20-31/01/2025	EUR	5,912,213.00	0.26
7,000,000.00	LOXAM SAS 6.375% 23-15/05/2028	EUR	7,304,500.00	0.32	4,100,000.00	TEVA PHARM FNC 7.375% 23-15/09/2029	EUR	4,727,792.00	0.21
4,500,000.00	MEDIO AMBIENTE 1.661% 19-04/12/2026	EUR	4,392,990.00	0.19				73,686,461.20	3.21
3,500,000.00	MEDIO AMBIENTE 3.715% 24-08/10/2031	EUR	3,506,335.00	0.15	Télécommunications				
5,400,000.00	MEDIO AMBIENTE 5.25% 23-30/10/2029	EUR	5,814,882.00	0.25	5,500,000.00	CELLNEX FINANCE 0.75% 21-15/11/2026	EUR	5,297,105.00	0.23
4,600,000.00	MUNDYS SPA 4.75% 24-24/01/2029	EUR	4,822,042.00	0.21	5,200,000.00	CETIN GROUP BV 3.125% 22-14/04/2027	EUR	5,185,440.00	0.23
7,000,000.00	NEXI 0% 21-24/02/2028 CV	EUR	6,196,820.00	0.27	3,000,000.00	EIRCOM FINANCE 3.5% 19-15/05/2026	EUR	2,989,410.00	0.13
7,000,000.00	NEXI 1.625% 21-30/04/2026	EUR	6,851,530.00	0.30	3,300,000.00	EIRCOM FINANCE 5.75% 24-15/12/2029	EUR	3,462,228.00	0.15
3,500,000.00	ORANO SA 4% 24-12/03/2031	EUR	3,589,460.00	0.16	7,200,000.00	ILIAD HOLDING 6.875% 24-15/04/2031	EUR	7,742,304.00	0.34
4,100,000.00	PAPREC HOLDING 3.5% 21-01/07/2028	EUR	4,058,016.00	0.18	1,900,000.00	PFF TELECOM GRP 3.25% 20-29/09/2027	EUR	1,890,443.00	0.08
3,800,000.00	PAPREC HOLDING 6.5% 23-17/11/2027	EUR	4,020,362.00	0.18	9,500,000.00	PPF ARENA 1 B 2.125% 19-31/01/2025	EUR	9,471,690.00	0.41
2,200,000.00	SIXT SE 3.75% 24-25/01/2029	EUR	2,252,602.00	0.10	7,100,000.00	TDC NET AS 5.186% 24-02/08/2029	EUR	7,442,504.00	0.32
7,700,000.00	SIXT SE 5.125% 23-09/10/2027	EUR	8,163,848.00	0.36	4,600,000.00	TELECOM ITALIA 2.75% 19-15/04/2025	EUR	4,584,038.00	0.20
2,500,000.00	VERISURE HOLDING 3.25% 21-15/02/2027	EUR	2,469,250.00	0.11	4,900,000.00	ZEGONA FINANCE 6.75% 24-15/07/2029	EUR	5,231,240.00	0.23
4,700,000.00	VERISURE HOLDING 3.875% 20-15/07/2026	EUR	4,692,950.00	0.20				53,296,402.00	2.32
1,200,000.00	VERISURE HOLDING 7.125% 23-01/02/2028	EUR	1,247,040.00	0.05	Services financiers				
35,500.00	WORLDLINE SA 0% 19-30/07/2026 CV	EUR	3,417,656.00	0.15	5,200,000.00	AIR LEASE CORP 3.7% 24-15/04/2030	EUR	5,280,340.00	0.23
82,319.00	WORLDLINE SA 0% 20-30/07/2025 CV	EUR	9,563,245.19	0.42	1,400,000.00	BANCA IFIS SPA 5.5% 24-27/02/2029	EUR	1,478,274.00	0.06
2,600,000.00	WORLDLINE SA 5.25% 24-27/11/2029	EUR	2,653,222.00	0.12	3,300,000.00	BANCA IFIS SPA 6.125% 23-19/01/2027	EUR	3,467,640.00	0.15
			161,289,362.19	7.03	8,000,000.00	CA AUTO BANK 4.375% 23-08/06/2026	EUR	8,138,400.00	0.36
Matériaux de construction					3,800,000.00	CA AUTO BANK IE 4.75% 23-25/01/2027	EUR	3,924,450.00	0.17
1,700,000.00	ABERTIS FINANCE 20-31/12/2060 FRN	EUR	1,690,038.00	0.07	2,100,000.00	CDP RETI SPA 3.875% 24-04/09/2031	EUR	2,133,264.00	0.09
3,650,000.00	ARCADIS NV 4.875% 23-28/02/2028	EUR	3,817,973.00	0.17	6,700,000.00	GRP BRUXELLES 2.125% 22-29/11/2025 CV	EUR	6,632,397.00	0.30
3,100,000.00	CELLNEX FINANCE 1% 21-15/09/2027	EUR	2,954,145.00	0.13	5,800,000.00	HOLDING DINFRAS 0.625% 21-16/09/2028	EUR	5,146,166.00	0.22
6,000,000.00	CELLNEX FINANCE 2.25% 22-12/04/2026	EUR	5,957,160.00	0.26	3,500,000.00	LEASEPLAN CORP 0.25% 21-23/02/2026	EUR	3,397,065.00	0.15
4,900,000.00	CELLNEX TELECOM 0.75% 20-20/11/2031 CV	EUR	4,317,586.00	0.19	6,200,000.00	SAGERPAR 0% 21-01/04/2026 CV	EUR	5,953,860.00	0.26
8,800,000.00	CIE DE ST GOBAIN 3.75% 23-29/11/2026	EUR	8,968,608.00	0.39				45,551,856.00	1.99
5,000,000.00	EIFFAGE SA 1.625% 20-14/01/2027	EUR	4,865,600.00	0.21	Stockage & Entrepôt				
3,000,000.00	EMERALD DEBT 6.375% 23-15/12/2030	EUR	3,171,240.00	0.14	5,400,000.00	ARDAGH METAL PAC 3% 21-01/09/2029	EUR	4,620,132.00	0.20
7,600,000.00	IMERYS SA 4.75% 23-29/11/2029	EUR	8,001,584.00	0.35	4,600,000.00	BALL CORP 1.5% 19-15/03/2027	EUR	4,438,126.00	0.19
6,800,000.00	INFRASTRUCTURE W 1.875% 20-08/07/2026	EUR	6,699,360.00	0.29	5,400,000.00	CANPACK SA 2.375% 20-01/11/2027	EUR	5,268,726.00	0.23
3,700,000.00	SAIPEM FIN INTL 3.125% 21-31/03/2028	EUR	3,702,775.00	0.16	4,700,000.00	CROWN EUROPEAN 5% 23-15/05/2028	EUR	4,967,054.00	0.22
14,800,000.00	SPIE SA 2.625% 19-18/06/2026	EUR	14,748,348.00	0.65	3,200,000.00	HUHTAMAKI OYJ 4.25% 22-09/06/2027	EUR	3,284,128.00	0.14
2,104,000.00	WEBUILD SPA 3.875% 22-28/07/2026	EUR	2,113,236.56	0.09	2,100,000.00	HUHTAMAKI OYJ 5.125% 23-24/11/2028	EUR	2,230,746.00	0.10
4,400,000.00	WEBUILD SPA 5.375% 24-20/06/2029	EUR	4,648,248.00	0.20	7,375,000.00	SIG COMBIBLOC PU 2.125% 20-18/06/2025	EUR	7,340,558.75	0.33
5,000,000.00	WEBUILD SPA 7% 23-27/09/2028	EUR	5,527,350.00	0.24	2,500,000.00	STORA ENSO OYJ 4.25% 23-01/09/2029	EUR	2,587,950.00	0.11
6,000,000.00	WIENERBERGER AG 2.75% 20-04/06/2025	EUR	5,997,660.00	0.26	5,100,000.00	VERALLIA SA 1.625% 21-14/05/2028	EUR	4,873,356.00	0.21
2,700,000.00	WIENERBERGER AG 4.875% 23-04/10/2028	EUR	2,841,696.00	0.12	4,900,000.00	VERALLIA SA 3.875% 24-04/11/2032	EUR	4,881,184.00	0.21
			90,022,607.56	3.92				44,491,960.75	1.94
Energie					Chimie				
7,000,000.00	DRAX FINCO PLC 2.625% 20-01/11/2025	EUR	6,944,630.00	0.30	4,300,000.00	CGG SA 7.75% 21-01/04/2027	EUR	4,294,109.00	0.19
4,100,000.00	E.ON SE 3.75% 23-01/03/2029	EUR	4,250,593.00	0.19	3,870,000.00	INEOS FINANCE PL 6.375% 24-15/04/2029	EUR	4,066,518.60	0.18
7,600,000.00	ELEC DE FRANCE 13-29/01/2049 FRN	EUR	7,605,168.00	0.33	1,600,000.00	INEOS FINANCE PL 6.625% 23-15/05/2028	EUR	1,664,336.00	0.07
4,100,000.00	ELEC DE FRANCE 14-22/01/2049 FRN	EUR	4,143,050.00	0.18	3,100,000.00	ITYLUM REGE 4.625% 21-01/10/2026	EUR	3,104,960.00	0.14
5,700,000.00	ELEC DE FRANCE 3.75% 23-05/06/2027	EUR	5,811,150.00	0.25	3,044,000.00	PPG INDUSTRIES 1.875% 22-01/06/2025	EUR	3,029,297.48	0.13
4,200,000.00	ENEL SPA 19-24/05/2080 FRN	EUR	4,202,688.00	0.18	5,500,000.00	SAIPEM FIN INTL 4.875% 24-30/05/2030	EUR	5,809,265.00	0.25
4,200,000.00	ENGIE 3.75% 23-06/09/2027	EUR	4,295,214.00	0.19	4,300,000.00	SOLVAY SA 3.875% 24-03/04/2028	EUR	4,392,708.00	0.19
6,500,000.00	ENI SPA 20-31/12/2060 FRN	EUR	6,444,295.00	0.28	4,200,000.00	SPCM SA 2.625% 20-01/02/2029	EUR	4,042,248.00	0.18
2,600,000.00	ERG SPA 4.125% 24-03/07/2030	EUR	2,679,560.00	0.11	6,300,000.00	SPCM SA 2% 20-01/02/2026	EUR	6,241,284.00	0.27
6,200,000.00	GALP ENERGIA 2% 20-15/01/2026	EUR	6,135,086.00	0.27	5,300,000.00	SYENSQO SA 20-02/09/2169 FRN	EUR	5,229,722.00	0.23
7,500,000.00	HOLDING DINFRAS 4.5% 23-06/04/2027	EUR	7,631,025.00	0.33	1,100,000.00	UMICORE SA 0% 20-23/06/2025 CV	EUR	1,074,392.00	0.04
5,500,000.00	HOLDING DINFRAS 4.875% 24-24/10/2029	EUR	5,657,520.00	0.25				42,948,840.08	1.87
2,800,000.00	IBERDROLA INTL 20-31/12/2060 FRN	EUR	2,746,156.00	0.12	Appareils électriques & électroniques				
5,100,000.00	NATL GRID NA INC 4.151% 23-12/09/2027	EUR	5,265,087.00	0.23	10,000,000.00	AMS AG 0% 18-05/03/2025 CV	EUR	9,803,700.00	0.43
6,100,000.00	REPSOL INTL FIN 15-25/03/2075 FRN	EUR	6,105,002.00	0.27	3,900,000.00	AMS-OSRAM AG 10.5% 23-30/03/2029	EUR	3,859,752.00	0.17
3,900,000.00	VEOLIA ENVRNMT 20-20/04/2169 FRN	EUR	3,827,967.00	0.17	3,500,000.00	BE SEMICONDUCTOR 4.5% 24-15/07/2031	EUR	3,661,455.00	0.15
150,000.00	VOLTALIA SA 1% 21-13/01/2025 CV FLAT	EUR	4,808,550.00	0.21	7,500,000.00	INFINEON TECH 19-01/04/2168 FRN	EUR	7,482,450.00	0.33
			88,552,741.00	3.86	3,900,000.00	NEXANS SA 5.5% 23-05/04/2028	EUR	4,134,936.00	0.18
Cosmétiques					28,900.00	SOITEC 0% 20-01/10/2025 CV	EUR	4,896,931.60	0.21
3,200,000.00	AMPLIFON SPA 1.125% 20-13/02/2027	EUR	3,068,448.00	0.13				33,839,224.60	1.47
4,500,000.00	CHEPLAPHARM ARZN 4.375% 20-15/01/2028	EUR	4,175,325.00	0.18	Commerce & Distribution				
3,800,000.00	CHEPLAPHARM ARZN 7.5% 23-15/05/2030	EUR	3,750,334.00	0.16	6,200,000.00	DUFY ONE BV 4.75% 24-18/04/2031	EUR	6,439,444.00	0.29
2,300,000.00	COTY INC 3.875% 21-15/04/2026	EUR	2,303,174.00	0.10	2,300,000.00	EL CORTE INGLES 4.25% 24-26/06/2031	EUR	2,397,773.00	0.10
2,600,000.00	COTY INC 4.5% 24-15/05/2027	EUR	2,660,762.00	0.12	3,387,702.24	FNAC DART SA 0.25% 21-23/03/2027 CV FLAT	EUR	3,150,692.70	0.14
6,000,000.00	COTY INC 5.75% 23-15/09/2028	EUR	6,266,460.00	0.27	5,000,000.00	FNAC DARTY SA 6% 24-01/04/2029	EUR	5,253,950.00	0.23

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - EUROSE (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024 (suite)

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI	Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
2,400,000.00	ONTEX GROUP 3.5% 21-15/07/2026	EUR	2,394,288.00	0.10	Divertissement				
3,100,000.00	REXEL SA 2.125% 21-15/06/2028	EUR	2,977,643.00	0.13	4,800,000.00	INTL GAME TECH 3.5% 19-15/06/2026	EUR	4,799,568.00	0.21
3,800,000.00	REXEL SA 5.25% 23-15/09/2030	EUR	4,000,792.00	0.17				4,799,568.00	0.21
5,700,000.00	SEB SA 1.375% 20-16/06/2025	EUR	5,652,804.00	0.25				1,622,786,419.78	70.73
			32,267,386.70	1.41	Actions				
Transports					Banques				
3,200,000.00	DEUTSCHE POST AG 0.05% 17-30/06/2025 CV	EUR	3,150,400.00	0.14	740,000.00	BNP PARIBAS	EUR	43,822,800.00	1.92
13,798,000.00	GETLINK SE 3.5% 20-30/10/2025	EUR	13,785,581.80	0.60	1,380,000.00	CREDIT AGRICOLE SA	EUR	18,340,200.00	0.80
6,000,000.00	INPOST SA 2.25% 21-15/07/2027	EUR	5,869,980.00	0.26	1,420,000.00	SOCIETE GENERALE SA	EUR	38,567,200.00	1.68
6,000,000.00	WIZZ AIR FIN CO 1% 22-19/01/2026	EUR	5,816,580.00	0.25				100,730,200.00	4.40
			28,622,541.80	1.25	Energie				
Internet					305,000.00	NEOEN SA	EUR	12,114,600.00	0.53
5,400,000.00	ILIAD 1.875% 21-11/02/2028	EUR	5,168,178.00	0.23	1,140,000.00	TOTALENERGIES SE	EUR	60,841,800.00	2.65
1,900,000.00	ILIAD 2.375% 20-17/06/2026	EUR	1,881,950.00	0.07				72,956,400.00	3.18
7,800,000.00	ILIAD 5.375% 22-14/06/2027	EUR	8,177,988.00	0.36	Matériaux de construction				
5,100,000.00	ILIAD 5.375% 24-02/05/2031	EUR	5,468,220.00	0.24	1,130,000.00	BOUYGUES SA	EUR	32,250,200.00	1.41
			20,696,336.00	0.90	435,000.00	COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	37,279,500.00	1.62
Métal								69,529,700.00	3.03
2,200,000.00	NOVELIS SHEET 3.375% 21-15/04/2029	EUR	2,116,466.00	0.09	Cosmétiques				
10,200,000.00	ORANO SA 3.375% 19-23/04/2026	EUR	10,234,170.00	0.45	23,000.00	ESSILORLUXOTTICA	EUR	5,418,800.00	0.24
7,900,000.00	ORANO SA 5.375% 22-15/05/2027	EUR	8,264,111.00	0.36	475,000.00	SANOFI	EUR	44,526,500.00	1.94
			20,614,747.00	0.90				49,945,300.00	2.18
Agriculture					Ingénierie & Construction				
5,600,000.00	LDC FINANCE BV 1.625% 21-28/04/2028	EUR	5,349,232.00	0.23	22,000.00	AIRBUS SE	EUR	3,405,160.00	0.15
11,700,000.00	LDC FINANCE BV 2.375% 20-27/11/2025	EUR	11,663,847.00	0.52	108,000.00	DASSAULT AVIATION SA	EUR	21,297,600.00	0.93
2,500,000.00	SUDZUCKER INT 5.125% 22-31/10/2027	EUR	2,612,450.00	0.11	115,000.00	THALES SA	EUR	15,944,750.00	0.69
			19,625,529.00	0.86				40,647,510.00	1.77
Audiovisuel					Télécommunications				
700,000.00	TDF INFRASTRUCTU 2.5% 16-07/04/2026	EUR	697,543.00	0.03	2,400,000.00	EUTELSAT COMMUNICATIONS	EUR	5,443,200.00	0.24
3,300,000.00	TDF INFRASTRUCTU 4.125% 24-23/10/2031	EUR	3,289,737.00	0.14	3,500,000.00	ORANGE	EUR	33,698,000.00	1.47
7,600,000.00	TDF INFRASTRUCTU 5.625% 23-21/07/2028	EUR	8,080,928.00	0.36				39,141,200.00	1.71
3,400,000.00	UPCB FINANCE VII 3.625% 17-15/06/2029	EUR	3,381,538.00	0.15	Appareils électriques & électroniques				
4,100,000.00	VZ VENDOR 2.875% 20-15/01/2029	EUR	3,766,998.00	0.16	26,000.00	BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES	EUR	3,439,800.00	0.15
			19,216,744.00	0.84	920,000.00	STMICROELECTRONICS NV	EUR	22,333,000.00	0.97
Alimentation								25,772,800.00	1.12
5,700,000.00	BARRY CALLE SVCS 4% 24-14/06/2029	EUR	5,806,305.00	0.25	Accessoires & Equipements automobiles				
4,400,000.00	BEL SA 4.375% 24-11/04/2029	EUR	4,505,336.00	0.20	470,000.00	MICHELIN (CGDE)	EUR	14,946,000.00	0.65
4,900,000.00	CARREFOUR SA 1.875% 22-30/10/2026	EUR	4,824,344.00	0.21	362,098.00	PIOVAN SPA	EUR	5,033,162.20	0.22
1,300,000.00	PICARD GROUPE 6.375% 24-01/07/2029	EUR	1,355,276.00	0.06				19,979,162.20	0.87
			16,491,261.00	0.72	Assurances				
Assurances					1,170,000.00	COFACE SA - W/I	EUR	16,824,600.00	0.73
3,300,000.00	COFACE SA 5.75% 23-28/11/2033	EUR	3,699,696.00	0.16				16,824,600.00	0.73
3,300,000.00	ETHIAS 6.75% 23-05/05/2033	EUR	3,777,873.00	0.16	Publicité				
4,000,000.00	GACM 24-30/10/2044 FRN	EUR	4,142,280.00	0.18	150,000.00	PUBLICIS GROUPE	EUR	15,450,000.00	0.67
3,200,000.00	SOGECAP SA 23-16/05/2044 FRN	EUR	3,577,088.00	0.16				15,450,000.00	0.67
			15,196,937.00	0.66	Transports				
Immobilier					1,040,000.00	AYVENS SA	EUR	6,806,800.00	0.30
2,700,000.00	CASTELLUM HELSIN 2% 22-24/03/2025	EUR	2,692,224.00	0.12	18,000.00	SIXT SE - PRFD	EUR	1,042,200.00	0.04
133,485.00	NEXITY 0.875% 21-19/04/2028 CV FLAT	EUR	6,240,156.78	0.27				7,849,000.00	0.34
			8,932,380.78	0.39	Bureautique				
Publicité					404,313.00	EXCLUSIVE NETWORKS SA	EUR	7,625,343.18	0.33
8,400,000.00	IPSOS 2.875% 18-21/09/2025	EUR	8,409,576.00	0.37				7,625,343.18	0.33
			8,409,576.00	0.37	Audiovisuel				
Logiciels					520,000.00	M6-METROPOLE TELEVISION	EUR	5,844,800.00	0.25
1,000,000.00	ASMODEE GROUP AB 5.75% 24-15/12/2029	EUR	1,035,000.00	0.04				5,844,800.00	0.25
2,400,000.00	UBISOFT ENTERTAI 0.878% 20-24/11/2027	EUR	2,029,392.00	0.09	Logiciels				
3,400,000.00	UBISOFT ENTERTAI 2.375% 22-15/11/2028 CV	EUR	3,197,666.00	0.14	160,000.00	DASSAULT SYSTEMES SE	EUR	5,360,000.00	0.23
			6,262,058.00	0.27				5,360,000.00	0.23
Capital risque					Commerce & Distribution				
2,500,000.00	FLUTTER TREASURY 5% 24-29/04/2029	EUR	2,605,650.00	0.11	13,000.00	DIETEREN GROUP	EUR	2,089,100.00	0.09
3,500,000.00	IGT LOTTERY HOLD 4.25% 24-15/03/2030	EUR	3,565,695.00	0.16	86,976.00	FNAC DARTY SA	EUR	2,483,164.80	0.11
			6,171,345.00	0.27				4,572,264.80	0.20
Equipement diversifié					Equipement diversifié				
3,300,000.00	ALSTOM S 24-29/08/2172 FRN	EUR	3,464,604.00	0.15	18,000.00	SIEMENS AG-REG	EUR	3,394,080.00	0.15
2,400,000.00	PRYSMIAN SPA 3.875% 24-28/11/2031	EUR	2,428,776.00	0.11				3,394,080.00	0.15
			5,893,380.00	0.26	Chimie				
Assurances, Réassurances					60,000.00	VIRIDIEN	EUR	3,052,200.00	0.13
5,300,000.00	THALES SA 4.125% 23-18/10/2028	EUR	5,499,704.00	0.24				3,052,200.00	0.13
			5,499,704.00	0.24	Immobilier				
Bureautique					105,000.00	CTP NV	EUR	1,562,400.00	0.07
5,200,000.00	TELEPERFORMANCE 5.25% 23-22/11/2028	EUR	5,492,292.00	0.24				1,562,400.00	0.07
			5,492,292.00	0.24	Industrie sidérurgique				
Industrie sidérurgique					5,100,000.00	VOESTALPINE AG 2.75% 23-28/04/2028 CV	EUR	4,892,226.00	0.21
5,100,000.00	VOESTALPINE AG 2.75% 23-28/04/2028 CV	EUR	4,892,226.00	0.21				4,892,226.00	0.21

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - EUROSE (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024 (suite)

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Autres valeurs mobilières				
Actions				
Chimie				
183,000.00	AIR LIQUIDE SA-PF	EUR	28,716,360.00	1.25
			28,716,360.00	1.25
			28,716,360.00	1.25
Obligations				
Cosmétiques				
2,400,000.00	TEVA PHARMACEUTICAL F 4.5% 18-01/03/2025	EUR	2,402,064.00	0.10
			2,402,064.00	0.10
			2,402,064.00	0.10
Fonds				
Fond d'investissement				
60,000.00	DNCA BEYOND EU LEADERS-IEUR	EUR	8,665,800.00	0.38
44,000.00	DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION - CLASS I SHARES EUR	EUR	7,755,880.00	0.34
30,000.00	DNCA INVEST - FLEX INFLATION - CLASS I SHARES EUR	EUR	3,578,700.00	0.15
140,000.00	DNCA INVEST - ONE (anciennement DNCA INVEST - MIURI)* - CLASS I SHARES EUR	EUR	20,438,600.00	0.89
90,000.00	DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD - CLASS I SHARES EUR	EUR	9,193,500.00	0.40
160,000.00	DNCA OPPORTUNITES ZONE EU-F	EUR	21,108,800.00	0.92
427.00	OSTRUM SRI MONEY PLUS IC EUR	EUR	46,973,202.50	2.05
			117,714,482.50	5.13
Total portefeuille titres			2,261,856,286.46	98.57

Voir Note 1.

DNCA INVEST - EUROSE (en EUR)

Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2024

Quantité	Dénomination	Devise	Engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins-value non réalisées en en EUR

Contrats à terme

Index Future

(645.00)	CAC40 EURO FUT 17/01/2025	EUR	47,605,773.00	BNP Paribas Paris	81,915.00
(520.00)	EURO STOXX 50 - FUTURE 21/03/2025	EUR	25,459,096.00	BNP Paribas Paris	499,200.00
					581,115.00

Total des Contrats à terme **581,115.00**

Achat	Vente	Echéance	Engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins-value non réalisées en en EUR

Contrats de changes à terme

1,213,988.79	CHF	1,305,794.12	EUR	16/01/25	1,293,610.52	BNP Paribas	(12,189.11)
484.62	EUR	505.08	USD	16/01/25	487.76	BNP Paribas	(3.12)
6,922.10	EUR	6,474.90	CHF	16/01/25	6,899.57	BNP Paribas	22.53
102,041.19	USD	96,953.28	EUR	16/01/25	98,542.92	BNP Paribas	1,584.59
							(10,585.11)

Total des contrats de change à terme **(10,585.11)**

Total Autres instruments financiers **570,529.89**

Récapitulatif de l'actif net

		% VNI
Total portefeuille titres	2,261,856,286.46	98.57
Total Autres instruments financiers	570,529.89	0.02
Avoirs en banque	12,157,658.68	0.53
Autres actifs et passifs	20,040,109.48	0.88
Total actif net	2,294,624,584.51	100.00

DNCA INVEST - EUROSE (en EUR)

Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
France	45.80	45.17
Espagne	10.62	10.49
Italie	10.02	9.85
Pays-Bas	7.46	7.37
Etats-Unis	3.73	3.65
Allemagne	3.16	3.12
Luxembourg	3.11	3.08
Royaume-Uni	2.40	2.36
Belgique	2.20	2.15
Autres	11.50	11.33
	100.00	98.57

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Banques	23.22	22.89
Accessoires & Equipements automobiles	8.28	8.16
Gouvernements	7.45	7.34
Energie	7.14	7.04
Services diversifiés	7.13	7.03
Matériaux de construction	7.05	6.95
Cosmétiques	5.57	5.49
Fond d'investissement	5.20	5.13
Télécommunications	4.09	4.03
Chimie	3.30	3.25
Appareils électriques & électroniques	2.64	2.59
Services financiers	2.01	1.99
Autres	16.92	16.68
	100.00	98.57

Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
TOTALENERGIES SE	Energie	60,841,800.00	2.65
SPAIN I/L BOND 0.65% 17-30/11/2027	Gouvernements	47,442,769.53	2.07
OSTRUM SRI MONEY PLUS IC EUR	Fond d'investissement	46,973,202.50	2.05
SANOFI	Cosmétiques	44,526,500.00	1.94
BNP PARIBAS	Banques	43,822,800.00	1.92
SOCIETE GENERALE SA	Banques	38,567,200.00	1.68
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	Matériaux de construction	37,279,500.00	1.62
ORANGE	Télécommunications	33,698,000.00	1.47
BOUYGUES SA	Matériaux de construction	32,250,200.00	1.41
ITALY BTIPS 0.65% 20-15/05/2026	Gouvernements	30,981,020.89	1.35

DNCA INVEST - EVOLUTIF (en EUR)

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2024

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		709,006,368.63
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		61,958,356.92
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2.2b	770,964,725.55
Avoirs en banque	2.2	16,765,532.45
A recevoir sur souscriptions		619,370.97
A recevoir sur "Contracts for Difference"		146,790.00
Plus-value non réalisée sur contrats futures	2.2	390,520.44
Intérêts et dividendes à recevoir	2.6	3,438,520.15
Total actifs		792,325,459.56
Passifs		
Découverts bancaires		1,370,123.43
Charges à payer		7,405,125.99
Charges à payer sur achat de titres		425,579.90
A payer sur rachats		159,870.91
A payer sur "Contracts for Difference"		231,470.05
Moins-value non réalisée sur "Contracts for Difference"	2.2	1,852,154.34
Autre charge à payer		1,018.08
Total passifs		11,445,342.70
Actifs nets à la fin de l'exercice		780,880,116.86

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2024

	Notes	EUR
Revenus		
Dividendes (prélèvement net à la source)	2.6	8,967,588.19
Intérêts sur obligations	2.6	7,809,122.25
Intérêts bancaires	2.6	754,433.13
Revenus sur "Contracts for Difference" (prélèvement net à la source)	2.6	4,393,214.87
Autres revenus	13	122,083.51
Total revenus		22,046,441.95
Charges		
Commission de conseil en investissement	4	11,870,691.54
Commission de banque dépositaire	5	51,789.93
Commission de performance	4	4,745,074.16
Frais d'administration	5	78,039.48
Frais professionnels	7	91,935.85
Frais de transaction	2.7	1,107,754.17
Taxe d'abonnement	6	260,507.63
Intérêts bancaires et charges	2.5	113,155.28
Frais d'agent de transfert		211,952.72
Frais d'impression et de publication		10,197.69
Charges d'intérêts sur "Contracts for Difference"	2.5	7,892,777.75
Autres charges	7	105,544.74
Total charges		26,539,420.94
Revenu / (Perte) net(te) des investissements		(4,492,978.99)
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
Portefeuille-titres	2.4	92,155,482.09
Change	2.3	216,570.21
Contrats futures	2.2	(3,121,559.01)
Contrats de changes à terme	2.2	8,896.52
"Contracts for difference"	2.2	16,612,974.97
Bénéfice/Perte net(te) réalisé(e) de l'exercice		101,379,385.79
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur :		
Portefeuille-titres	2.4	(11,850,349.38)
Contrats futures	2.2	734,723.02
"Contract for Difference"	2.2	(2,145,256.85)
Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		88,118,502.58
Souscriptions		204,070,306.99
Rachats		(122,051,858.94)
Distribution de dividendes	10	(48,426.67)
Actifs nets en début d'année		610,791,592.90
Actifs nets à la fin de l'exercice		780,880,116.86

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - EVOLUTIF (en EUR)

Etat des Variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	474,706.141	236,204.078	(112,268.677)	598,641.542
Class AD shares EUR	50,160.168	14,977.485	(8,258.008)	56,879.645
Class B shares EUR	329,678.150	65,481.123	(72,295.936)	322,863.337
Class C shares EUR	2,461,473.182	145,153.789	(444,931.180)	2,161,695.791
Class I shares EUR	341,005.383	411,009.914	(85,172.555)	666,842.742
Class N shares EUR	35,471.166	80,525.230	(14,502.400)	101,493.996
Class Q shares EUR	40,260.488	12,228.428	(12,745.607)	39,743.309
Class SI shares EUR	895,925.417	92,525.782	(55,431.546)	933,019.653
Class Y shares EUR	-	1.000	-	1.000

DNCA INVEST - EVOLUTIF (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				
Actions				
Matériaux de construction				
523,333.00	ATHENS INTERNATIONAL AIRPORT	EUR	4,186,664.00	0.54
260,000.00	COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	22,282,000.00	2.85
180,000.00	CRH PLC	USD	16,091,989.56	2.06
33,200.00	DR HORTON INC	USD	4,485,480.72	0.57
40,000.00	TRANE TECHNOLOGIES PLC	USD	14,275,775.44	1.83
			61,321,909.72	7.85
Accessoires & Equipements automobiles				
40,000.00	CATERPILLAR INC	USD	14,021,064.84	1.80
47,500.00	DEERE & CO	USD	19,447,048.02	2.49
15,000.00	FERRARI NV	EUR	6,186,000.00	0.79
200,000.00	MERCEDES-BENZ GROUP AG	EUR	10,760,000.00	1.38
20,000.00	SIEMENS ENERGY AG	EUR	1,007,600.00	0.13
350,000.00	STELLANTIS NV	EUR	4,406,500.00	0.56
17,500.00	VERTIV HOLDINGS CO-A	USD	1,921,127.65	0.25
			57,749,340.51	7.40
Banques				
25,000.00	GOLDMAN SACHS GROUP INC	USD	13,832,737.46	1.77
750,000.00	ING GROEP NV	EUR	11,347,500.00	1.45
75,000.00	JPMORGAN CHASE & CO	USD	17,371,968.31	2.23
375,000.00	UNICREDIT SPA	EUR	14,446,875.00	1.85
			56,999,080.77	7.30
Logiciels				
50,000.00	MICROSOFT CORP	USD	20,364,286.40	2.61
35,000.00	ORACLE CORP	USD	5,635,713.60	0.72
181,964.00	PLANISWARE SA	EUR	5,116,827.68	0.65
65,000.00	SAP SE	EUR	15,359,500.00	1.97
			46,476,327.68	5.95
Cosmétiques				
5,291.00	ELI LILLY & CO	USD	3,946,905.02	0.51
76,782.00	GALDERMA GROUP AG	CHF	8,224,512.25	1.05
22,500.00	LOREAL	EUR	7,691,625.00	0.98
25,000.00	NOVO NORDISK A/S-B	DKK	2,092,552.36	0.27
125,000.00	SANOFI	EUR	11,717,500.00	1.50
			33,673,094.63	4.31
Assurances				
45,000.00	ALLIANZ SE-REG	EUR	13,315,500.00	1.71
35,000.00	MUENCHENER RUECKVER AG-REG	EUR	17,048,500.00	2.18
			30,364,000.00	3.89
Télécommunications				
650,000.00	AT&T INC	USD	14,301,381.78	1.83
520,000.00	DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	EUR	15,022,800.00	1.93
			29,324,181.78	3.76
Appareils électriques & électroniques				
26,000.00	EATON CORP PLC	USD	8,337,636.49	1.07
10,000.00	EMERSON ELECTRIC CO	USD	1,197,507.01	0.15
76,000.00	NVIDIA CORP	USD	9,861,861.05	1.26
40,000.00	TAIWAN SEMICONDUCTOR-SP ADR	USD	7,633,201.28	0.98
			27,030,205.83	3.46
Internet				
32,500.00	META PLATFORMS INC-CLASS A	USD	18,387,356.27	2.36
9,000.00	NETFLIX INC	USD	7,751,357.62	0.99
			26,138,713.89	3.35
Services financiers				
24,500.00	AMERICAN EXPRESS CO	USD	7,026,142.62	0.90
59,000.00	VISA INC-CLASS A SHARES	USD	18,017,547.59	2.31
			25,043,690.21	3.21
Chimie				
53,000.00	LINDE PLC	USD	21,441,211.71	2.75
			21,441,211.71	2.75
Textile				
22,500.00	KERING	EUR	5,360,625.00	0.69
15,000.00	LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	9,532,500.00	1.22
20,000.00	RALPH LAUREN CORP	USD	4,463,812.93	0.57
			19,356,937.93	2.48
Commerce & Distribution				
37,500.00	HOME DEPOT INC	USD	14,095,202.44	1.81
60,000.00	WALMART INC	USD	5,238,187.26	0.67
			19,333,389.70	2.48

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Ingénierie & Construction				
120,000.00	AIRBUS SE	EUR	18,573,600.00	2.38
			18,573,600.00	2.38
Informatique				
70,000.00	APPLE INC	USD	16,938,254.90	2.16
			16,938,254.90	2.16
Assurances, Réassurances				
25,000.00	MTU AERO ENGINES AG	EUR	8,050,000.00	1.02
40,000.00	SAFRAN SA	EUR	8,484,000.00	1.09
			16,534,000.00	2.11
			506,297,939.26	64.84
Obligations				
Gouvernements				
15,897,750.00	DEUTSCHLAND I/L 0.1% 15-15/04/2026	EUR	15,731,618.52	2.01
21,549,359.46	DEUTSCHLAND I/L 0.5% 14-15/04/2030	EUR	21,627,583.64	2.78
11,306,628.00	ITALY BTPS 1.5% 23-15/05/2029	EUR	11,424,895.32	1.46
7,604,408.00	ITALY BTPS 1.6% 22-22/11/2028	EUR	7,552,241.75	0.97
14,745,627.00	ITALY BTPS I/L 1.3% 17-15/05/2028	EUR	14,899,718.80	1.91
15,900,603.90	SPAIN I/L BOND 0.7% 18-30/11/2033	EUR	15,349,647.99	1.97
18,903,450.00	SPAIN I/L BOND 1% 15-30/11/2030	EUR	19,062,238.97	2.44
			105,647,944.99	13.54
Accessoires & Equipements automobiles				
3,700,000.00	CNH INDUSTRIAL N 3.75% 24-11/06/2031	EUR	3,771,114.00	0.48
1,600,000.00	FAURECIA 3.75% 20-15/06/2028	EUR	1,559,488.00	0.20
12,950,000.00	JOHN DEERE CAP 4.2% 24-15/07/2027	USD	12,427,570.30	1.59
1,300,000.00	KION GROUP AG 4% 24-20/11/2029	EUR	1,325,337.00	0.17
7,900,000.00	RCI BANQUE 4.875% 23-02/10/2029	EUR	8,326,521.00	1.07
6,700,000.00	SCHAEFFLER 4.75% 24-14/08/2029	EUR	6,879,627.00	0.88
6,500,000.00	VALEO SE 5.875% 23-12/04/2029	EUR	6,940,830.00	0.89
3,500,000.00	ZF EUROPE FIN BV 6.125% 23-13/03/2029	EUR	3,584,840.00	0.46
			44,815,327.30	5.74
Banques				
5,000,000.00	NATL BK GREECE 24-29/01/2029 FRN	EUR	5,183,950.00	0.66
5,600,000.00	PIRAEUS BANK 24-17/07/2029 FRN	EUR	5,812,520.00	0.74
7,800,000.00	SOCIETE GENERALE 23-28/09/2029 FRN	EUR	8,158,176.00	1.05
			19,154,646.00	2.45
Matériaux de construction				
6,700,000.00	IMERYS SA 4.75% 23-29/11/2029	EUR	7,054,028.00	0.90
4,500,000.00	WIENERBERGER AG 4.875% 23-04/10/2028	EUR	4,736,160.00	0.61
			11,790,188.00	1.51
Services diversifiés				
2,600,000.00	ELIS SA 3.75% 24-21/03/2030	EUR	2,646,878.00	0.34
1,300,000.00	LEASYS SPA 3.375% 24-25/01/2029	EUR	1,297,985.00	0.17
6,700,000.00	ORANO SA 4% 24-12/03/2031	EUR	6,871,252.00	0.88
			10,816,115.00	1.39
Cosmétiques				
6,600,000.00	COTY INC 5.75% 23-15/09/2028	EUR	6,893,106.00	0.89
3,600,000.00	SARTORIUS FIN 4.375% 23-14/09/2029	EUR	3,772,332.00	0.48
			10,665,438.00	1.37
Bureautique				
9,500,000.00	TELEPERFORMANCE 5.25% 23-22/11/2028	EUR	10,033,995.00	1.28
			10,033,995.00	1.28
Internet				
7,600,000.00	ILIAD 5.375% 24-02/05/2031	EUR	8,148,720.00	1.04
			8,148,720.00	1.04
Capital risque				
7,000,000.00	FLUTTER TREASURY 5% 24-29/04/2029	EUR	7,295,820.00	0.93
			7,295,820.00	0.93
Commerce & Distribution				
6,800,000.00	FNAC DARTY SA 6% 24-01/04/2029	EUR	7,145,372.00	0.92
			7,145,372.00	0.92
Transports				
6,650,000.00	CMA CGM SA 5.5% 24-15/07/2029	EUR	6,961,752.00	0.89
			6,961,752.00	0.89
Appareils électriques & électroniques				
4,400,000.00	NEXANS SA 4.125% 24-29/05/2029	EUR	4,512,816.00	0.58
2,100,000.00	NEXANS SA 5.5% 23-05/04/2028	EUR	2,226,504.00	0.28
			6,739,320.00	0.86
Télécommunications				
6,000,000.00	TDC NET AS 5.618% 23-06/02/2030	EUR	6,384,480.00	0.82
			6,384,480.00	0.82

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - EVOLUTIF (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024 (suite)

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Hôtels & Restaurants				
3,000,000.00	IHG FINANCE LLC 4.375% 23-28/11/2029	EUR	3,161,760.00	0.40
			3,161,760.00	0.40
Immobilier				
2,900,000.00	ALTAREA 5.5% 24-02/10/2031	EUR	2,979,025.00	0.38
			2,979,025.00	0.38
Equipement diversifié				
2,900,000.00	PRYSMIAN SPA 3.625% 24-28/11/2028	EUR	2,926,883.00	0.37
			2,926,883.00	0.37
			264,666,786.29	33.89
Total portefeuille titres			770,964,725.55	98.73

DNCA INVEST - EVOLUTIF (en EUR)

Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2024

Quantité	Dénomination	Devise	Engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins-value non réalisées en en EUR
Contrats à terme					
Index Future					
(25.00)	EURO STOXX 50 - FUTURE 21/03/2025	EUR	1,223,995.00	BNP Paribas Paris	24,000.00
(16.00)	NASDAQ E-MINI FUTURE 21/03/2025	USD	6,497,144.07	BNP Paribas Paris	366,520.44
					390,520.44
Total des Contrats à terme					390,520.44

Quantité	Dénomination	Vente/Achat	Devise	engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins-value non réalisées en en EUR
"Contracts for Difference"						
650,000.00	ALSTOM	Achat	EUR	14,014,000.00	Société Générale Paris - BR	(578,500.00)
18,000.00	ASML HOLDING NV	Achat	EUR	12,216,600.00	Société Générale Paris - BR	(226,070.75)
150,000.00	DIAGEO PLC	Achat	GBP	4,604,260.42	Morgan Stanley and Co. Llc.	(113,405.42)
8,562.00	HERMES INTERNATIONAL	Achat	EUR	19,880,964.00	Société Générale Paris - BR	453,786.00
260,000.00	INDITEX	Achat	EUR	12,906,400.00	Société Générale Paris - BR	(192,400.00)
1,360,000.00	PRADA S.P.A.	Achat	HKD	10,175,765.94	Goldman Sachs International London	(321,429.01)
150,000.00	PUBLICIS GROUPE SA	Achat	EUR	15,450,000.00	Société Générale Paris - BR	(495,000.00)
355,000.00	REED ELSEVIER PLC	Achat	GBP	15,583,962.36	Morgan Stanley and Co. Llc.	(343,542.84)
135,000.00	RENAULT -REGIE NAT DES USINES	Achat	EUR	6,351,750.00	Société Générale Paris - BR	253,157.68
77,000.00	SCHNEIDER ELECTRIC SA	Achat	EUR	18,549,300.00	Société Générale Paris - BR	(288,750.00)
						(1,852,154.34)
Total des Contracts for Difference						(1,852,154.34)

Total Autres instruments financiers (1,461,633.90)

Récapitulatif de l'actif net

		% VNI
Total portefeuille titres	770,964,725.55	98.73
Total Autres instruments financiers	(1,461,633.90)	(0.19)
Avoirs en banque	15,395,409.02	1.97
Autres actifs et passifs	(4,018,383.81)	(0.51)
Total actif net	780,880,116.86	100.00

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - EVOLUTIF (en EUR)

Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
Etats-Unis	37.18	36.72
France	19.94	19.68
Allemagne	16.36	16.16
Italie	7.62	7.52
Pays-Bas	5.41	5.33
Espagne	4.46	4.41
Irlande	2.80	2.76
Autres	6.23	6.15
	100.00	98.73

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Gouvernements	13.71	13.54
Accessoires & Equipements automobiles	13.30	13.14
Banques	9.88	9.75
Matériaux de construction	9.48	9.36
Logiciels	6.03	5.95
Cosmétiques	5.75	5.68
Télécommunications	4.63	4.58
Internet	4.45	4.39
Appareils électriques & électroniques	4.38	4.32
Assurances	3.94	3.89
Commerce & Distribution	3.43	3.40
Services financiers	3.25	3.21
Chimie	2.78	2.75
Textile	2.51	2.48
Ingénierie & Construction	2.41	2.38
Informatique	2.20	2.16
Assurances, Réassurances	2.14	2.11
Autres	5.73	5.64
	100.00	98.73

Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	Matériaux de construction	22,282,000.00	2.85
DEUTSCHLAND I/L 0.5% 14-15/04/2030	Gouvernements	21,627,583.64	2.78
LINDE PLC	Chimie	21,441,211.71	2.75
MICROSOFT CORP	Logiciels	20,364,286.40	2.61
DEERE & CO	Accessoires & Equipements automobiles	19,447,048.02	2.49
SPAIN I/L BOND 1% 15-30/11/2030	Gouvernements	19,062,238.97	2.44
AIRBUS SE	Ingénierie & Construction	18,573,600.00	2.38
META PLATFORMS INC-CLASS A	Internet	18,387,356.27	2.36
VISA INC-CLASS A SHARES	Services financiers	18,017,547.59	2.31
JPMORGAN CHASE & CO	Banques	17,371,968.31	2.23

DNCA INVEST - VALUE EUROPE (en EUR)

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2024

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		483,603,920.01
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		86,415,391.12
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2.2b	570,019,311.13
Avoirs en banque	2.2	13,505,365.91
A recevoir sur souscriptions		123,968.40
Plus-value non réalisée sur contrats de change à terme	2.2	5,951.49
Intérêts et dividendes à recevoir	2.6	376,690.28
Total actifs		584,031,287.21
Passifs		
Découverts bancaires		0.13
Charges à payer		4,027,306.26
A payer sur rachats		123,296.11
Total passifs		4,150,602.50
Actifs nets à la fin de l'exercice		579,880,684.71

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2024

	Notes	EUR
Revenus		
Dividendes (prélèvement net à la source)	2.6	17,826,526.93
Intérêts bancaires	2.6	293,498.25
Autres revenus	13	163,430.30
Total revenus		18,283,455.48
Charges		
Commission de conseil en investissement	4	6,548,891.52
Commission de banque dépositaire	5	37,292.38
Commission de performance	4	3,364,519.41
Frais d'administration	5	74,634.32
Frais professionnels	7	107,595.26
Frais de transaction	2.7	615,226.63
Taxe d'abonnement	6	100,400.58
Intérêts bancaires et charges	2.5	13,651.15
Frais d'agent de transfert		147,258.05
Frais d'impression et de publication		8,697.19
Autres charges	7	113,474.58
Total charges		11,131,641.07
Revenu / (Perte) net(te) des investissements		7,151,814.41
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur :		
Portefeuille-titres	2.4	50,227,388.36
Change	2.3	(36,138.06)
Contrats de changes à terme	2.2	64,772.84
Bénéfice/Perte net(te) réalisé(e) de l'exercice		57,407,837.55
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur :		
Portefeuille-titres	2.4	10,099,142.10
Contrats de changes à terme	2.2	14,867.36
Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		67,521,847.01
Souscriptions		245,920,525.90
Rachats		(198,862,792.51)
Distribution de dividendes	10	(2,148,528.72)
Actifs nets en début d'année		467,449,633.03
Actifs nets à la fin de l'exercice		579,880,684.71

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - VALUE EUROPE (en EUR)

Etat des Variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	344,569.262	39,860.876	(91,555.177)	292,874.961
Class AD shares EUR	7,208.306	314.567	(1,665.381)	5,857.492
Class B shares EUR	152,390.597	9,567.154	(27,603.849)	134,353.902
Class H-A shares USD	2,669.082	100.832	(618.633)	2,151.281
Class I shares EUR	1,071,033.715	845,223.950	(476,911.330)	1,439,346.335
Class ID shares EUR	876,462.204	129,270.935	(383,285.718)	622,447.421
Class IG shares EUR	18,757.084	136.640	(3,857.925)	15,035.799
Class N shares EUR	25,235.274	47,397.541	(22,081.000)	50,551.815
Class Q shares EUR	13,750.208	3,954.550	(4,585.502)	13,119.256

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - VALUE EUROPE (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI	Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs					Transports				
Actions					1,932,201.00	AYVENS SA	EUR	12,646,255.55	2.18
Energie								12,646,255.55	2.18
550,484.00	CORP ACCIONA ENERGIAS RENOV	EUR	9,798,615.20	1.69	Audiovisuel				
2,310,406.00	ENEL SPA	EUR	15,909,455.72	2.75	1,112,150.00	INFORMA PLC	GBP	10,741,043.21	1.85
447,209.00	SHELL PLC	EUR	13,467,699.04	2.33				10,741,043.21	1.85
246,758.00	TOTALENERGIES SE	EUR	13,169,474.46	2.27	Hôtels & Restaurants				
423,274.00	VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	11,474,958.14	1.98	88,189.00	INTERCONTINENTAL HOTELS GROU	GBP	10,618,780.01	1.83
			63,820,202.56	11.02				10,618,780.01	1.83
Banques					Appareils électriques & électroniques				
3,663,070.00	BARCLAYS PLC	GBP	11,881,891.68	2.05	84,834.00	NEXANS SA	EUR	8,839,702.80	1.52
154,617.00	BNP PARIBAS	EUR	9,156,418.74	1.58				8,839,702.80	1.52
1,791,445.00	CAIXABANK SA	EUR	9,380,006.02	1.62	Publicité				
659,139.00	COMMERZBANK AG	EUR	10,364,960.78	1.79	85,816.00	PUBLICIS GROUPE	EUR	8,839,048.00	1.52
2,638,200.00	INTESA SANPAOLO	EUR	10,191,366.60	1.76				8,839,048.00	1.52
353,812.00	SOCIETE GENERALE SA	EUR	9,609,533.92	1.66				553,535,231.53	95.46
			60,584,177.74	10.46	Fonds				
Cosmétiques					Fond d'investissement				
376,573.00	FRESENIUS SE & CO KGAA	EUR	12,630,258.42	2.18	20.00	OSTRUM SRI MONEY PLUS IC EUR	EUR	2,200,150.00	0.38
136,832.00	NOVARTIS AG-REG	CHF	12,917,884.52	2.23	1,234.68	UNION PEA SECURITE	EUR	14,283,929.60	2.46
45,738.00	ROCHE HOLDING AG-GENUSSCHEIN	CHF	12,437,931.99	2.14				16,484,079.60	2.84
166,576.00	SANDOZ GROUP AG	CHF	6,589,995.13	1.14	Total portefeuille titres				
161,112.00	SANOFI	EUR	15,102,638.88	2.60				570,019,311.13	98.30
			59,678,708.94	10.29					
Chimie									
279,814.00	BASF SE	EUR	11,880,902.44	2.05					
456,045.00	LANXESS AG	EUR	10,753,541.10	1.85					
861,242.00	SBM OFFSHORE NV	EUR	14,606,664.32	2.52					
1,010,134.00	SUBSEA 7 SA	NOK	15,441,331.34	2.67					
			52,682,439.20	9.09					
Matériaux de construction									
177,472.00	COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	15,209,350.40	2.62					
145,827.00	CRH PLC	GBP	13,078,354.12	2.25					
230,546.00	FRAPORT AG FRANKFURT AIRPORT	EUR	13,486,941.00	2.33					
			41,774,645.52	7.20					
Ingénierie & Construction									
96,408.00	AIRBUS SE	EUR	14,922,030.24	2.58					
44,528.00	DASSAULT AVIATION SA	EUR	8,780,921.60	1.51					
431,848.00	LEONARDO SPA	EUR	11,197,818.64	1.93					
			34,900,770.48	6.02					
Télécommunications									
529,182.00	DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	EUR	15,288,067.98	2.64					
3,856,348.00	KONINKLIJKE KPN NV	EUR	13,555,063.22	2.33					
			28,843,131.20	4.97					
Services diversifiés									
378,571.00	EDENRED	EUR	12,019,629.25	2.07					
955,509.00	ISS A/S	DKK	16,823,334.10	2.90					
			28,842,963.35	4.97					
Alimentation									
179,052.00	DANONE	EUR	11,659,866.24	2.01					
228,147.00	HEINEKEN NV	EUR	15,673,698.90	2.70					
			27,333,565.14	4.71					
Commerce & Distribution									
449,354.00	ASSOCIATED BRITISH FOODS PLC	GBP	11,105,025.19	1.92					
435,952.00	REXEL SA	EUR	10,724,419.20	1.84					
			21,829,444.39	3.76					
Accessoires & Equipements automobiles									
208,896.00	DAIMLER TRUCK HOLDING AG	EUR	7,697,817.60	1.33					
240,433.00	FLSMIDTH & CO A/S	DKK	11,477,746.67	1.98					
			19,175,564.27	3.31					
Métal									
612,378.00	ANGLO AMERICAN PLC	GBP	17,511,752.94	3.02					
			17,511,752.94	3.02					
Assurances									
357,037.00	ASR NEDERLAND NV	EUR	16,345,153.86	2.82					
			16,345,153.86	2.82					
Services financiers									
143,659.00	EURONEXT NV - W/I	EUR	15,558,269.70	2.68					
			15,558,269.70	2.68					
Textile									
1,094,053.00	BURBERRY GROUP PLC	GBP	12,969,612.67	2.24					
			12,969,612.67	2.24					

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - VALUE EUROPE (en EUR)

Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2024

Achat	Vente	Echéance	Engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins- value non réalisées en en EUR
Contrats de changes à terme					
383,249.95 USD	364,140.58 EUR	16/01/25	370,111.01	BNP Paribas	5,951.49
					5,951.49
Total des contrats de change à terme					5,951.49
Total Autres instruments financiers					5,951.49

Récapitulatif de l'actif net

		% VNI
Total portefeuille titres	570,019,311.13	98.30
Total Autres instruments financiers	5,951.49	-
Avoirs en banque	13,505,365.78	2.33
Autres actifs et passifs	(3,649,943.69)	(0.63)
Total actif net	579,880,684.71	100.00

DNCA INVEST - VALUE EUROPE (en EUR)

Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
France	28.73	28.20
Royaume-Uni	18.21	17.91
Pays-Bas	15.91	15.63
Allemagne	14.40	14.17
Italie	6.54	6.44
Suisse	5.60	5.51
Danemark	4.96	4.88
Espagne	3.36	3.31
Etats-Unis	2.29	2.25
	100.00	98.30

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Energie	11.20	11.02
Banques	10.63	10.46
Cosmétiques	10.47	10.29
Chimie	9.24	9.09
Matériaux de construction	7.33	7.20
Ingénierie & Construction	6.12	6.02
Télécommunications	5.06	4.97
Services diversifiés	5.06	4.97
Alimentation	4.80	4.71
Commerce & Distribution	3.83	3.76
Accessoires & Equipements automobiles	3.36	3.31
Métal	3.07	3.02
Fond d'investissement	2.89	2.84
Assurances	2.87	2.82
Services financiers	2.73	2.68
Textile	2.28	2.24
Transports	2.22	2.18
Autres	6.84	6.72
	100.00	98.30

Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
ANGLO AMERICAN PLC	Métal	17,511,752.94	3.02
ISS A/S	Services diversifiés	16,823,334.10	2.90
ASR NEDERLAND NV	Assurances	16,345,153.86	2.82
ENEL SPA	Energie	15,909,455.72	2.75
HEINEKEN NV	Alimentation	15,673,698.90	2.70
EURONEXT NV - W/I	Services financiers	15,558,269.70	2.68
SUBSEA 7 SA	Chimie	15,441,331.34	2.67
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	Télécommunications	15,288,067.98	2.64
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	Matériaux de construction	15,209,350.40	2.62
SANOFI	Cosmétiques	15,102,638.88	2.60

DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS (en EUR)

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2024

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		177,485,302.87
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		29,614,487.87
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2.2b	207,099,790.74
Avoirs en banque	2.2	4,716,954.42
Produits à recevoir sur vente de titres		3,142,244.09
A recevoir sur souscriptions		17,103.29
Intérêts et dividendes à recevoir	2.6	119,840.34
Total actifs		215,095,932.88
Passifs		
Découverts bancaires		1,987,262.42
Charges à payer		417,604.87
Charges à payer sur achat de titres		3,366,593.45
A payer sur rachats		118,688.68
Total passifs		5,890,149.42
Actifs nets à la fin de l'exercice		209,205,783.46

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2024

	Notes	EUR
Revenus		
Dividendes (prélèvement net à la source)	2.6	1,805,125.20
Intérêts bancaires	2.6	114,184.88
Autres revenus	13	127,291.29
Total revenus		2,046,601.37
Charges		
Commission de conseil en investissement	4	4,509,141.58
Commission de banque dépositaire	5	15,696.80
Frais d'administration	5	68,242.84
Frais professionnels	7	107,489.91
Frais de transaction	2.7	263,035.04
Taxe d'abonnement	6	105,344.04
Intérêts bancaires et charges	2.5	9,519.34
Frais d'agent de transfert		112,787.52
Frais d'impression et de publication		8,144.96
Autres charges	7	73,978.72
Total charges		5,273,380.75
Revenu / (Perte) net(te) des investissements		(3,226,779.38)
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
Portefeuille-titres	2.4	11,628,802.03
Change	2.3	(18,428.10)
Bénéfice/Perte net(te) réalisé(e) de l'exercice		8,383,594.55
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur :		
Portefeuille-titres	2.4	5,944,143.54
Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		14,327,738.09
Souscriptions		14,953,575.51
Rachats		(73,745,723.93)
Actifs nets en début d'année		253,670,193.79
Actifs nets à la fin de l'exercice		209,205,783.46

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS (en EUR)

Etat des Variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	753,018.976	19,997.421	(197,954.747)	575,061.650
Class B shares EUR	332,831.506	10,768.699	(84,360.828)	259,239.377
Class I shares EUR	89,461.281	9,877.546	(32,664.777)	66,674.050
Class N shares EUR	5,187.491	2,749.224	(1,754.809)	6,181.906
Class Q shares EUR	20,623.433	653.491	(9,307.782)	11,969.142
Class WI Shares EUR	-	50,000.000	-	50,000.000
Class Y Shares EUR	-	303.000	-	303.000

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				
Actions				
Cosmétiques				
53,000.00	AGILENT TECHNOLOGIES INC	USD	6,879,911.10	3.29
30,000.00	ASTRAZENECA PLC	GBP	3,798,809.70	1.82
19,500.00	CSL LTD	AUD	3,281,661.27	1.57
153,000.00	DAIICHI SANKYO CO LTD	JPY	4,087,764.75	1.95
41,500.00	DANAHER CORP	USD	9,205,068.12	4.40
3,200.00	ELI LILLY & CO	USD	2,387,090.54	1.14
81,000.00	NOVO NORDISK A/S-B	DKK	6,779,869.66	3.24
19,100.00	THERMO FISHER SCIENTIFIC INC	USD	9,601,307.37	4.59
40,000.00	ZOETIS INC	USD	6,297,420.04	3.01
			52,318,902.55	25.01
Accessoires & Equipements automobiles				
13,800.00	DEERE & CO	USD	5,649,879.22	2.70
16,500.00	KEYENCE CORP	JPY	6,546,718.64	3.13
22,000.00	SAMSUNG SDI CO LTD	KRW	3,558,521.17	1.70
9,500.00	VERTIV HOLDINGS CO-A	USD	1,042,897.86	0.50
27,000.00	WABTEC CORP	USD	4,946,303.99	2.36
70,000.00	XYLEM INC	USD	7,847,521.50	3.75
			29,591,842.38	14.14
Appareils électriques & électroniques				
4,500.00	ASML HOLDING NV	EUR	3,054,150.00	1.46
66,500.00	NVIDIA CORP	USD	8,629,128.42	4.12
20,000.00	SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	4,818,000.00	2.30
364,000.00	TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFAC	TWD	11,530,765.90	5.52
			28,032,044.32	13.40
Energie				
280,500.00	ARRAY TECHNOLOGIES INC	USD	1,637,085.71	0.77
62,000.00	ENPHASE ENERGY INC	USD	4,114,561.79	1.97
25,000.00	FIRST SOLAR INC	USD	4,257,416.18	2.04
580,000.00	IBERDROLA SA	EUR	7,714,000.00	3.69
93,500.00	NEXTERA ENERGY INC	USD	6,476,968.79	3.10
			24,200,032.47	11.57
Logiciels				
10,000.00	MICROSOFT CORP	USD	4,072,857.28	1.95
16,500.00	SYNOPSYS INC	USD	7,738,370.86	3.70
12,500.00	VEEVA SYSTEMS INC-CLASS A	USD	2,539,496.57	1.21
			14,350,724.71	6.86
Internet				
66,000.00	PALO ALTO NETWORKS INC	USD	11,604,367.57	5.55
			11,604,367.57	5.55
Chimie				
33,550.00	AIR LIQUIDE SA	EUR	5,264,666.00	2.52
62,000.00	INTL FLAVORS & FRAGRANCES	USD	5,065,320.32	2.42
			10,329,986.32	4.94
Matériaux de construction				
53,000.00	JOHNSON CONTROLS INTERNATIONAL	USD	4,042,216.64	1.93
24,000.00	SIKA AG-REG	CHF	5,512,426.16	2.64
			9,554,642.80	4.57
Banques				
406,000.00	HDFC BANK LIMITED	INR	8,075,279.30	3.86
			8,075,279.30	3.86
Equipement diversifié				
44,500.00	KNORR-BREMSE AG	EUR	3,130,575.00	1.50
70,000.00	PRYSMIAN SPA	EUR	4,316,200.00	2.06
			7,446,775.00	3.56
Services diversifiés				
32,000.00	VERALTO CORP	USD	3,149,289.79	1.51
16,000.00	WASTE MANAGEMENT INC	USD	3,119,760.36	1.48
			6,269,050.15	2.99
Télécommunications				
299,000.00	BHARTI AIRTEL LTD	INR	5,326,143.17	2.54
			5,326,143.17	2.54
			207,099,790.74	98.99

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Autres valeurs mobilières				
Warrants				
Services diversifiés				
7,500,000.00	ADVANCED ONCOTHERAPY PLC WTS 28/02/2025	GBP	0.00	0.00
			0.00	0.00
			0.00	0.00
Total portefeuille titres			207,099,790.74	98.99

Récapitulatif de l'actif net

	% VNI
Total portefeuille titres	207,099,790.74 98.99
Avoirs en banque	2,729,692.00 1.30
Autres actifs et passifs	(623,699.28) (0.29)
Total actif net	209,205,783.46 100.00

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS (en EUR)

Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
Etats-Unis	56.15	55.56
Inde	6.48	6.40
Taiwan	5.58	5.52
Japon	5.13	5.08
France	4.87	4.82
Espagne	3.72	3.69
Danemark	3.27	3.24
Suisse	2.66	2.64
Italie	2.08	2.06
Autres	10.06	9.98
	100.00	98.99

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Cosmétiques	25.26	25.01
Accessoires & Equipements automobiles	14.29	14.14
Appareils électriques & électroniques	13.54	13.40
Energie	11.69	11.57
Logiciels	6.93	6.86
Internet	5.60	5.55
Chimie	4.99	4.94
Matériaux de construction	4.61	4.57
Banques	3.90	3.86
Equipement diversifié	3.60	3.56
Services diversifiés	3.03	2.99
Télécommunications	2.56	2.54
	100.00	98.99

Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
PALO ALTO NETWORKS INC	Internet	11,604,367.57	5.55
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFAC	Appareils électriques & électroniques	11,530,765.90	5.52
THERMO FISHER SCIENTIFIC INC	Cosmétiques	9,601,307.37	4.59
DANAHER CORP	Cosmétiques	9,205,068.12	4.40
NVIDIA CORP	Appareils électriques & électroniques	8,629,128.42	4.12
HDFC BANK LIMITED	Banques	8,075,279.30	3.86
XYLEM INC	Accessoires & Equipements automobiles	7,847,521.50	3.75
SYNOPSYS INC	Logiciels	7,738,370.86	3.70
IBERDROLA SA	Energie	7,714,000.00	3.69
AGILENT TECHNOLOGIES INC	Cosmétiques	6,879,911.10	3.29

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - CONVERTIBLES (en EUR)

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2024

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		540,772,082.32
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		18,903,046.88
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2.2b	559,675,129.20
Options à la valeur de marché	2.2	11,297,857.73
Avoirs en banque	2.2	5,163,870.49
Produits à recevoir sur vente de titres		1,886,203.14
A recevoir sur souscriptions		14,434.21
Intérêts et dividendes à recevoir	2.6	2,423,110.11
A recevoir sur contrats futures		51,527.78
Total actifs		580,512,132.66
Passifs		
Découverts bancaires		276,781.21
Charges à payer		815,326.38
A payer sur rachats		551,074.39
Moins-value non réalisée sur contrats futures	2.2	566,901.96
Total passifs		2,210,083.94
Actifs nets à la fin de l'exercice		578,302,048.72

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2024

	Notes	EUR
Revenus		
Dividendes (prélèvement net à la source)	2.6	31,375.00
Intérêts sur obligations	2.6	6,452,901.00
Intérêts bancaires	2.6	127,496.10
Autres revenus	13	12,945.06
Total revenus		6,624,717.16
Charges		
Commission de conseil en investissement	4	4,328,648.12
Commission de banque dépositaire	5	20,256.15
Commission de performance	4	242,654.62
Frais d'administration	5	71,449.84
Frais professionnels	7	39,530.79
Frais de transaction	2.7	222,942.49
Taxe d'abonnement	6	80,916.58
Intérêts bancaires et charges	2.5	15,546.92
Frais d'agent de transfert		98,885.11
Frais d'impression et de publication		12,188.57
Autres charges	7	205,581.98
Total charges		5,338,601.17
Revenu / (Perte) net(te) des investissements		1,286,115.99
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
Portefeuille-titres	2.4	2,451,096.14
Change	2.3	218,412.69
Contrats futures	2.2	(4,776,622.14)
Contrats de changes à terme	2.2	0.01
Options	2.2	7,983,777.65
Bénéfice/Perte net(te) réalisé(e) de l'exercice		7,162,780.34
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur :		
Portefeuille-titres	2.4	27,024,784.30
Contrats futures	2.2	(1,278,004.88)
Options	2.2	(6,565,709.97)
Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		26,343,849.79
Souscriptions		436,170,069.33
Rachats		(222,023,487.21)
Actifs nets en début d'année		337,811,616.81
Actifs nets à la fin de l'exercice		578,302,048.72

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - CONVERTIBLES (en EUR)

Etat des Variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	499,183.825	84,079.548	(103,168.625)	480,094.748
Class B shares EUR	108,095.975	3,567.075	(30,678.477)	80,984.573
Class I shares EUR	1,444,458.199	703,886.837	(996,326.378)	1,152,018.658
Class ID shares EUR	-	478,795.010	(102,270.002)	376,525.008
Class N shares EUR	571.057	-	(493.341)	77.716
Class WI Shares EUR	-	2,474,288.215	(114,305.737)	2,359,982.478
Class Y shares EUR	-	861.524	-	861.524

DNCA INVEST - CONVERTIBLES (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				
Obligations				
Appareils électriques & électroniques				
8,000,000.00	AMS AG 2.125% 20-03/11/2027 CV	EUR	6,211,280.00	1.07
5,500,000.00	AMS-OSRAM AG 10.5% 23-30/03/2029	EUR	5,443,240.00	0.94
7,500,000.00	BE SEMICONDUCTOR 1.875% 22-06/04/2029 CV	EUR	10,601,400.00	1.83
3,000,000.00	BE SEMICONDUCTOR 4.5% 24-15/07/2031	EUR	3,138,390.00	0.54
7,000,000.00	GLOBALWAFERS 1.5% 24-23/01/2029 CV	EUR	6,533,450.00	1.13
13,300,000.00	SCHNEIDER ELEC 1.625% 24-28/06/2031 CV	EUR	14,184,982.00	2.46
12,500,000.00	SCHNEIDER ELEC 1.97% 23-27/11/2030 CV	EUR	15,973,625.00	2.77
2,200,000.00	SK HYNIX INC 1.75% 23-11/04/2030 CV	USD	3,261,884.24	0.56
55,000.00	SOITEC 0% 20-01/10/2025 CV	EUR	9,319,420.00	1.61
27,000,000.00	STMICROELECTRON 0% 20-04/08/2027 CV	USD	24,837,443.23	4.30
			99,505,114.47	17.21
Services diversifiés				
12,200,000.00	AMADEUS IT GROUP 1.5% 20-09/04/2025 CV	EUR	15,597,578.00	2.70
3,500,000.00	AUTOSTRADA PER L 5.125% 23-14/06/2033	EUR	3,769,745.00	0.65
2,000,000.00	BASIC-FIT NV 1.5% 21-17/06/2028 CV	EUR	1,906,780.00	0.32
192,500.00	EDENRED 0% 21-14/06/2028 CV	EUR	11,218,900.00	1.94
7,800,000.00	ELIS SA 2.25% 22-22/09/2029 CV	EUR	10,214,958.00	1.77
6,500,000.00	GLOBAL PAY INC 1.5% 24-01/03/2031 CV	USD	6,161,402.07	1.07
20,000,000.00	NEXI 0% 21-24/02/2028 CV	EUR	17,705,200.00	3.06
14,500,000.00	TUI AG 1.95% 24-26/07/2031 CV	EUR	17,180,325.00	2.97
			83,754,888.07	14.48
Immobilier				
3,000,000.00	AROUNDTOWN SA 3.625% 19-10/04/2031	GBP	3,126,941.50	0.54
7,500,000.00	LEG IMMOBILIEN 0.4% 20-30/06/2028 CV	EUR	6,769,500.00	1.17
19,300,000.00	LEG PROPERTIES BV 1% 24-04/09/2030 CV	EUR	19,880,544.00	3.44
200,000.00	NEXITY 0.875% 21-19/04/2028 CV FLAT	EUR	9,349,600.00	1.62
3,000,000.00	TAG IMMO AG 0.625% 20-27/08/2026 CV	EUR	2,866,170.00	0.50
3,500,000.00	VONOVIA SE 4.25% 24-10/04/2034	EUR	3,608,955.00	0.62
			45,601,710.50	7.89
Matériaux de construction				
17,500,000.00	CELLNEX TELECOM 0.75% 20-20/11/2031 CV	EUR	15,419,950.00	2.67
5,500,000.00	SALINI SPA 4% 24-30/05/2028 CV	EUR	6,578,550.00	1.14
16,300,000.00	SPIE SA 2% 23-17/01/2028 CV	EUR	17,939,943.00	3.10
			39,938,443.00	6.91
Transports				
15,500,000.00	INTL CONSOLIDAT 1.125% 21-18/05/2028 CV	EUR	19,118,165.00	3.31
9,000,000.00	JET2 PLC 1.625% 21-10/06/2026 CV	GBP	11,456,307.16	1.98
			30,574,472.16	5.29
Industrie sidérurgique				
20,000,000.00	RAG STIFTUNG 2.25% 23-28/11/2030 CV	EUR	21,159,200.00	3.66
8,500,000.00	VOESTALPINE AG 2.75% 23-28/04/2028 CV	EUR	8,153,710.00	1.41
			29,312,910.00	5.07
Energie				
7,000,000.00	ENI SPA 2.95% 23-14/09/2030 CV	EUR	7,154,210.00	1.24
3,500,000.00	ENI SPA 5.5% 24-15/05/2034	USD	3,349,028.89	0.57
13,500,000.00	NORDEX SE 4.25% 23-14/04/2030 CV	EUR	14,846,760.00	2.57
			25,349,998.89	4.38
Télécommunications				
21,500,000.00	CELLNEX TELECOM 0.5% 19-05/07/2028 CV	EUR	22,279,590.00	3.85
			22,279,590.00	3.85
Ingénierie & Construction				
20,000,000.00	MTU AERO ENGINES 0.05% 19-18/03/2027 CV	EUR	20,979,400.00	3.63
			20,979,400.00	3.63
Services financiers				
9,000,000.00	LAGFIN 3.5% 23-08/06/2028 CV	EUR	8,375,580.00	1.45
6,500,000.00	ORPAR 2% 24-07/02/2031 CV	EUR	6,041,880.00	1.04
5,500,000.00	SIMON GLOBAL DEV 3.5% 23-14/11/2026 CV	EUR	6,013,205.00	1.04
			20,430,665.00	3.53
Assurances, Réassurances				
1,500,000.00	MTU AERO ENGINES 3.875% 24-18/09/2031	EUR	1,547,565.00	0.27
77,500.00	SAFRAN SA 0% 21-01/04/2028 CV	EUR	17,234,295.00	2.98
			18,781,860.00	3.25
Accessoires & Equipements automobiles				
3,000,000.00	FORD MOTOR CO 0% 21-15/03/2026 CV	USD	2,807,459.66	0.48
8,500,000.00	PIRELLI & C SPA 0% 20-22/12/2025 CV	EUR	8,781,690.00	1.52
17,500.00	RENAULT 83-24/10/2049 FRN TP	EUR	5,655,125.00	0.98
			17,244,274.66	2.98
Commerce & Distribution				
2,200,000.00	DUFREY ONE BV 4.75% 24-18/04/2031	EUR	2,284,964.00	0.40
7,292,700.00	FNAC DART SA 0.25% 21-23/03/2027 CV FLAT	EUR	6,782,490.02	1.17

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
6,700,000.00	WH SMITH 1.625% 21-07/05/2026 CV	GBP	7,661,623.60	1.32
			16,729,077.62	2.89
Cosmétiques				
3,400,000.00	QIAGEN NV 0% 20-17/12/2027 CV	USD	3,121,140.21	0.54
13,600,000.00	QIAGEN NV 2.5% 24-10/09/2031 CV	USD	13,404,850.71	2.32
			16,525,990.92	2.86
Internet				
16,000,000.00	DELIVERY HERO AG 3.25% 23-21/02/2030 CV	EUR	15,828,480.00	2.74
			15,828,480.00	2.74
Hôtels & Restaurants				
9,383,400.00	ACCOR 0.7% 20-07/12/2027 CV FLAT	EUR	11,054,550.04	1.91
			11,054,550.04	1.91
Chimie				
7,000,000.00	SAIPEM SPA 2.875% 23-11/09/2029 CV	EUR	10,098,060.00	1.75
			10,098,060.00	1.75
Alimentation				
7,300,000.00	GLANBIA COOP SOC 1.875% 22-27/01/2027 CV	EUR	7,298,978.00	1.26
			7,298,978.00	1.26
Banques				
3,000,000.00	BANCO SANTANDER 3.875% 24-22/04/2029	EUR	3,079,290.00	0.54
3,000,000.00	BNP PARIBAS 19-23/01/2027 FRN	EUR	2,973,990.00	0.51
			6,053,280.00	1.05
Equipement diversifié				
3,000,000.00	PRYSMIAN SPA 3.875% 24-28/11/2031	EUR	3,035,970.00	0.52
			3,035,970.00	0.52
			540,377,713.33	93.45
Actions				
Matériaux de construction				
43,734.00	CIE DE SAINT-GOBAIN-PART CRT	EUR	5,335,548.00	0.92
			5,335,548.00	0.92
			5,335,548.00	0.92
Fonds				
Fond d'investissement				
73,499.72	DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLES - CLASS I SHARES EUR	EUR	8,718,536.32	1.51
30,000.00	DNCA INVEST - SERENITE PLUS - CLASS I SHARES EUR	EUR	3,313,800.00	0.57
17.54	OSTRUM SRI MONEY PLUS IC EUR	EUR	1,929,531.55	0.33
			13,961,867.87	2.41
Total portefeuille titres			559,675,129.20	96.78

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - CONVERTIBLES (en EUR)

Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2024

Quantité	Dénomination	Devise	Engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins-value non réalisées en EUR

Contrats à terme

Devise à terme

220.00 EURO / GBP FUTURE 17/03/2025	GBP	33,265,592.49	BNP Paribas Paris	112,800.60
450.00 EURO FX CURR FUT (CME) 17/03/2025	USD	54,353,077.59	BNP Paribas Paris	(871,702.56)
				(758,901.96)

Index Future

(200.00) EURO STOXX 50 - FUTURE 21/03/2025	EUR	9,791,960.00	BNP Paribas Paris	192,000.00
				192,000.00

Total des Contrats à terme **(566,901.96)**

Quantité	Dénomination	Devise	Engagement en EUR	Contrepartie	Valeur de marché en EUR

Options

Plain Vanilla Equity Option

350.00 CALL ANGLO AMERICAN PLC 19/12/2025 24.8	GBP	5,318,528.16	BNP Paribas Paris	1,191,815.46
2,200.00 CALL AVOLTA AG 20/06/2025 36	CHF	4,761,515.31	BNP Paribas Paris	615,826.72
1,200.00 CALL AVOLTA AG 21/03/2025 42	CHF	556,295.27	BNP Paribas Paris	30,652.97
1,000.00 CALL BNP PARIBAS 18/12/2026 64	EUR	2,229,336.90	BNP Paribas Paris	354,000.00
1,700.00 CALL BNP PARIBAS 19/06/2026 68	EUR	2,711,654.19	BNP Paribas Paris	340,000.00
3,300.00 CALL BNP PARIBAS 19/12/2025 72	EUR	2,733,814.31	BNP Paribas Paris	250,800.00
1,500.00 CALL COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 19/12/202	EUR	6,542,038.05	BNP Paribas Paris	1,141,500.00
12,000.00 CALL IBERDROLA SA 20/03/2026 14	EUR	6,004,630.80	BNP Paribas Paris	600,000.00
5,000.00 CALL INTL CONSOLIDATED AIRLINE-DI 19/12/	GBP	9,586,022.52	BNP Paribas Paris	1,829,607.58
220.00 CALL LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI 19/06/	EUR	5,662,724.43	BNP Paribas Paris	1,060,840.00
1,700.00 CALL PRYSMIAN SPA 18/12/2025 68	EUR	4,304,360.83	BNP Paribas Paris	661,215.00
1,100.00 CALL QIAGEN N.V. 18/12/2026 44	EUR	2,854,635.80	BNP Paribas Paris	662,200.00
650.00 CALL S.O.I.T.E.C. 19/09/2025 95	EUR	2,816,060.52	BNP Paribas Paris	665,600.00
650.00 CALL S.O.I.T.E.C. 21/03/2025 115	EUR	495,665.62	BNP Paribas Paris	40,300.00
4,500.00 CALL TAG IMMOBILIER AG 19/06/2026 16	EUR	3,113,579.66	BNP Paribas Paris	706,500.00
3,000.00 CALL TOTALENERGIES SE 20/06/2025 64	EUR	1,383,190.29	BNP Paribas Paris	87,000.00
2,000.00 CALL VOESTALPINE AG 19/12/2025 24	EUR	752,703.00	BNP Paribas Paris	106,000.00
6,000.00 CALL VONOVIA SE 19/06/2026 36	EUR	5,570,730.36	BNP Paribas Paris	954,000.00
				11,297,857.73
Total des Options				11,297,857.73

Total Autres instruments financiers **10,730,955.77**

Récapitulatif de l'actif net

		% VNI
Total portefeuille titres	559,675,129.20	96.78
Total Autres instruments financiers	10,730,955.77	1.86
Avoirs en banque	4,887,089.28	0.85
Autres actifs et passifs	3,008,874.47	0.51
Total actif net	578,302,048.72	100.00

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - CONVERTIBLES (en EUR)

Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
France	25.96	25.11
Allemagne	18.72	18.13
Italie	10.80	10.45
Pays-Bas	10.78	10.43
Espagne	10.07	9.76
Royaume-Uni	6.83	6.61
Suisse	4.44	4.30
Luxembourg	4.21	4.07
Autriche	3.54	3.42
Autres	4.65	4.50
	100.00	96.78

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Appareils électriques & électroniques	17.79	17.21
Services diversifiés	14.96	14.48
Immobilier	8.15	7.89
Matériaux de construction	8.09	7.83
Transports	5.46	5.29
Industrie sidérurgique	5.24	5.07
Energie	4.53	4.38
Télécommunications	3.98	3.85
Ingénierie & Construction	3.75	3.63
Services financiers	3.65	3.53
Assurances, Réassurances	3.36	3.25
Accessoires & Equipements automobiles	3.08	2.98
Commerce & Distribution	2.99	2.89
Cosmétiques	2.95	2.86
Internet	2.83	2.74
Fond d'investissement	2.49	2.41
Autres	6.70	6.49
	100.00	96.78

Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
STMICROELECTRON 0% 20-04/08/2027 CV	Appareils électriques & électroniques	24,837,443.23	4.30
CELLNEX TELECOM 0.5% 19-05/07/2028 CV	Télécommunications	22,279,590.00	3.85
RAG STIFTUNG 2.25% 23-28/11/2030 CV	Industrie sidérurgique	21,159,200.00	3.66
MTU AERO ENGINES 0.05% 19-18/03/2027 CV	Ingénierie & Construction	20,979,400.00	3.63
LEG PROPERTIES BV 1% 24-04/09/2030 CV	Immobilier	19,880,544.00	3.44
INTL CONSOLIDAT 1.125% 21-18/05/2028 CV	Transports	19,118,165.00	3.31
SPIE SA 2% 23-17/01/2028 CV	Matériaux de construction	17,939,943.00	3.10
NEXI 0% 21-24/02/2028 CV	Services diversifiés	17,705,200.00	3.06
SAFRAN SA 0% 21-01/04/2028 CV	Assurances, Réassurances	17,234,295.00	2.98
TUI AG 1.95% 24-26/07/2031 CV	Services diversifiés	17,180,325.00	2.97

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - ONE (anciennement DNCA INVEST - MIURI)* (en EUR)

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2024

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		165,742,206.83
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		17,217,264.81
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2.2b	182,959,471.64
Avoirs en banque	2.2	22,236,789.87
A recevoir sur "Contracts for Difference"		131,636.30
Plus-value non réalisée sur contrats de change à terme	2.2	5,259.20
Plus-value non réalisée sur contrats futures	2.2	442,695.00
Plus-value non réalisée sur "Contracts for Difference"	2.2	1,212,089.40
Total actifs		206,987,941.41
Passifs		
Découverts bancaires		30,347.60
Charges à payer		448,381.92
A payer sur rachats		125,424.56
Total passifs		604,154.08
Actifs nets à la fin de l'exercice		206,383,787.33

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2024

	Notes	EUR
Revenus		
Dividendes (prélèvement net à la source)	2.6	5,318,226.16
Intérêts bancaires	2.6	543,387.39
Revenus sur "Contracts for Difference" (prélèvement net à la source)	2.6	5,459,742.31
Autres revenus	13	1,294,285.25
Total revenus		12,615,641.11
Charges		
Commission de conseil en investissement	4	3,302,801.01
Commission de banque dépositaire	5	17,698.13
Commission de performance	4	156,950.07
Frais d'administration	5	76,286.44
Frais professionnels	7	69,791.55
Frais de transaction	2.7	655,543.38
Taxe d'abonnement	6	74,339.09
Intérêts bancaires et charges	2.5	48,924.47
Frais d'agent de transfert		99,587.63
Frais d'impression et de publication		8,704.26
Charges d'intérêts sur "Contracts for Difference"	2.5	629,698.51
Autres charges	7	60,098.04
Total charges		5,200,422.58
Revenu / (Perte) net(te) des investissements		7,415,218.53
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
Portefeuille-titres	2.4	21,683,493.07
Change	2.3	(12,164.50)
Contrats futures	2.2	2,597,877.47
Contrats de changes à terme	2.2	47,833.97
"Contracts for difference"	2.2	(11,487,691.12)
Bénéfice/Perte net(te) réalisé(e) de l'exercice		20,244,567.42
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur :		
Portefeuille-titres	2.4	(11,010,659.97)
Contrats futures	2.2	437,825.00
Contrats de changes à terme	2.2	11,396.74
"Contract for Difference"	2.2	346,926.65
Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		10,030,055.84
Souscriptions		20,394,314.93
Rachats		(110,582,819.55)
Distribution de dividendes	10	(975.00)
Actifs nets en début d'année		286,543,211.11
Actifs nets à la fin de l'exercice		206,383,787.33

*Voir Note 1

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - ONE (anciennement DNCA INVEST - MIURI)* (en EUR)

Etat des Variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	261,454.947	44,322.139	(64,829.610)	240,947.476
Class AD shares EUR	750.000	-	(550.000)	200.000
Class B shares EUR	590,089.961	41,295.922	(201,432.995)	429,952.888
Class BG shares EUR	640.887	-	(5.326)	635.561
Class H-A shares USD	2,366.466	-	-	2,366.466
Class H-I shares USD	0.007	533.000	(175.000)	358.007
Class I shares EUR	1,030,409.699	62,003.531	(387,467.622)	704,945.608
Class N shares EUR	47,943.465	5,272.020	(37,719.816)	15,495.669
Class Q shares EUR	188,939.717	2,744.566	(95,766.052)	95,918.231

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - ONE (anciennement DNCA INVEST - MIURI)* (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				
Actions				
Cosmétiques				
48,109.00	GALDERMA GROUP AG	CHF	5,153,200.75	2.50
3,500.00	LONZA GROUP AG-REG	CHF	1,995,955.51	0.97
15,000.00	LOREAL	EUR	5,127,750.00	2.48
80,000.00	SANOFI	EUR	7,499,200.00	3.64
			19,776,106.26	9.59
Textile				
2,000.00	HERMES INTERNATIONAL	EUR	4,644,000.00	2.25
8,000.00	KERING	EUR	1,906,000.00	0.92
13,500.00	LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	8,579,250.00	4.16
			15,129,250.00	7.33
Matériaux de construction				
100,000.00	ATHENS INTERNATIONAL AIRPORT	EUR	800,000.00	0.39
100,000.00	COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	8,570,000.00	4.15
45,000.00	CRH PLC	GBP	4,035,781.68	1.96
10,000.00	VINCI SA	EUR	997,400.00	0.48
			14,403,181.68	6.98
Banques				
300,000.00	BANCO SANTANDER SA	EUR	1,339,350.00	0.64
200,000.00	ING GROEP NV	EUR	3,026,000.00	1.47
550,000.00	INTESA SANPAOLO	EUR	2,124,650.00	1.03
138,000.00	UNICREDIT SPA	EUR	5,316,450.00	2.58
			11,806,450.00	5.72
Assurances				
21,500.00	ALLIANZ SE-REG	EUR	6,361,850.00	3.08
8,750.00	MUENCHENER RUECKVER AG-REG	EUR	4,262,125.00	2.07
			10,623,975.00	5.15
Logiciels				
66,249.00	PLANISWARE SA	EUR	1,862,921.88	0.90
35,000.00	SAP SE	EUR	8,270,500.00	4.01
			10,133,421.88	4.91
Télécommunications				
200,000.00	DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	EUR	5,778,000.00	2.80
1,000,000.00	KONINKLUKE KPN NV	EUR	3,515,000.00	1.70
			9,293,000.00	4.50
Appareils électriques & électroniques				
10,000.00	ASML HOLDING NV	EUR	6,787,000.00	3.29
25,000.00	INFINEON TECHNOLOGIES AG	EUR	785,000.00	0.38
			7,572,000.00	3.67
Accessoires & Equipements automobiles				
6,000.00	FERRARI NV	EUR	2,474,400.00	1.20
50,000.00	MERCEDES-BENZ GROUP AG	EUR	2,690,000.00	1.30
10,000.00	SIEMENS ENERGY AG	EUR	503,800.00	0.24
150,000.00	STELLANTIS NV	EUR	1,888,500.00	0.92
			7,556,700.00	3.66
Publicité				
70,000.00	PUBLICIS GROUPE	EUR	7,210,000.00	3.49
			7,210,000.00	3.49
Ingénierie & Construction				
45,000.00	AIRBUS SE	EUR	6,965,100.00	3.37
			6,965,100.00	3.37
Assurances, Réassurances				
8,000.00	MTU AERO ENGINES AG	EUR	2,576,000.00	1.25
10,000.00	SAFRAN SA	EUR	2,121,000.00	1.03
			4,697,000.00	2.28
Energie				
150,000.00	SHELL PLC	EUR	4,517,250.00	2.19
			4,517,250.00	2.19
Commerce & Distribution				
10,000.00	CIE FINANCIERE RICHEMO-A REG	CHF	1,467,723.91	0.71
60,000.00	INDUSTRIA DE DISENO TEXTIL	EUR	2,978,400.00	1.44
			4,446,123.91	2.15
Chimie				
20,000.00	AIR LIQUIDE SA	EUR	3,138,400.00	1.52
			3,138,400.00	1.52
Internet				
50,000.00	PROSUS NV	EUR	1,917,500.00	0.93
			1,917,500.00	0.93

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Bureautique				
5,000.00	SOPRA STERIA GROUP	EUR	855,000.00	0.41
			855,000.00	0.41
			140,040,458.73	67.85
Autres valeurs mobilières				
Instruments du marché monétaire				
Banques				
10,000,000.00	ALSTOM SA 0% 04/02/2025 NEUCP	EUR	9,970,363.75	4.83
10,000,000.00	ILIAD SA 0% 08/01/2025 NEUCP	EUR	9,992,894.90	4.84
5,000,000.00	SAVENCIA SA 0% 03/03/2025 NEUCP	EUR	4,974,607.80	2.41
8,000,000.00	THALES SA 0% 20/01/2025 NEUCP	EUR	7,987,452.09	3.87
10,000,000.00	VEOLIA ENVIRONNEMENT SA 0% 08/01/2025 NE	EUR	9,993,694.37	4.85
			42,919,012.91	20.80
			42,919,012.91	20.80
Total portefeuille titres			182,959,471.64	88.65

*Voir Note 1.

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - ONE (anciennement DNCA INVEST - MIURI)* (en EUR)

Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2024

Quantité	Dénomination	Devise	Engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins-value non réalisées en en EUR
Contrats à terme					
Index Future					
(75.00)	CAC40 EURO FUT 17/01/2025	EUR	5,535,555.00	BNP Paribas Paris	9,525.00
(525.00)	EURO STOXX 50 - FUTURE 21/03/2025	EUR	25,703,895.00	BNP Paribas Paris	433,170.00
					442,695.00
Total des Contrats à terme					442,695.00

*Voir Note 1.

Achat	Vente	Echéance	Engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins-value non réalisées en en EUR
Contrats de changes à terme					
338,670.00	USD	321,783.45	EUR	16/01/25	327,059.39
					BNP Paribas
					5,259.20
Total des contrats de change à terme					5,259.20

Quantité	Dénomination	Vente/Achat	Devise	engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins-value non réalisées en en EUR
"Contracts for Difference"						
200,000.00	ALSTOM	Achat	EUR	4,312,000.00	Société Générale Paris - BR	(178,000.00)
1,300.00	CAC 40 GR	Vente	EUR	29,943,914.00	Morgan Stanley and Co. Llc.	(95,992.00)
1,825.00	DAX INDEX	Vente	EUR	36,334,180.50	Morgan Stanley and Co. Llc.	738,522.75
50,000.00	DIAGEO PLC	Achat	GBP	1,534,753.47	Morgan Stanley and Co. Llc.	(37,801.81)
500.00	EADS NV	Achat	EUR	77,390.00	Bank of America	(1,729.55)
12,755.00	ESTX 50 EUR GRT	Vente	EUR	29,961,495.00	Morgan Stanley and Co. Llc.	312,369.95
75,000.00	IBERDROLA SA	Achat	EUR	997,500.00	Société Générale Paris - BR	8,625.00
250.00	KERING	Achat	EUR	59,562.50	Bank of America	1,120.80
180,000.00	REED ELSEVIER PLC	Achat	GBP	7,901,727.39	Morgan Stanley and Co. Llc.	(174,190.74)
75,000.00	RENAULT -REGIE NAT DES USINES	Achat	EUR	3,528,750.00	Société Générale Paris - BR	204,750.00
26,000.00	SCHNEIDER ELECTRIC SA	Achat	EUR	6,263,400.00	Société Générale Paris - BR	(97,500.00)
500.00	STXE 600 AU&PT EUR GRT	Vente	EUR	259,800.00	Société Générale Paris - BR	365.00
2,500.00	STXE 600 CHEM (EUR) GRT	Vente	EUR	1,743,200.00	Société Générale Paris - BR	32,125.00
2,500.00	STXE 600 FD&BV EUR GRT	Vente	EUR	1,202,400.00	Morgan Stanley and Co. Llc.	18,425.00
7,500.00	STXE 600 HECR EUR GRT	Vente	EUR	3,186,825.00	Goldman Sachs International London	124,950.00
25,000.00	STXE 600 IG&S EUR GRT	Vente	EUR	11,846,750.00	Société Générale Paris - BR	227,750.00
7,500.00	STXE 600 PR&HO EUR GRT	Vente	EUR	5,493,600.00	Morgan Stanley and Co. Llc.	13,800.00
50,000.00	STXE 600 TECH EUR GRT	Vente	EUR	7,882,500.00	Société Générale Paris - BR	114,500.00
						1,212,089.40
Total des Contracts for Difference						1,212,089.40

Total Autres instruments financiers 1,660,043.60

Récapitulatif de l'actif net

		% VNI
Total portefeuille titres	182,959,471.64	88.65
Total Autres instruments financiers	1,660,043.60	0.80
Avoirs en banque	22,206,442.27	10.76
Autres actifs et passifs	(442,170.18)	(0.21)
Total actif net	206,383,787.33	100.00

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - ONE (anciennement DNCA INVEST - MIURI)* (en EUR)

Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
France	52.16	46.23
Allemagne	17.07	15.13
Pays-Bas	13.17	11.68
Italie	5.42	4.81
Suisse	4.71	4.18
Royaume-Uni	2.47	2.19
Espagne	2.36	2.08
Etats-Unis	2.21	1.96
Grèce	0.43	0.39
	100.00	88.65

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Banques	29.91	26.52
Cosmétiques	10.81	9.59
Textile	8.27	7.33
Matériaux de construction	7.87	6.98
Assurances	5.81	5.15
Logiciels	5.54	4.91
Télécommunications	5.08	4.50
Appareils électriques & électroniques	4.14	3.67
Accessoires & Equipements automobiles	4.13	3.66
Publicité	3.94	3.49
Ingénierie & Construction	3.81	3.37
Assurances, Réassurances	2.57	2.28
Energie	2.47	2.19
Commerce & Distribution	2.43	2.15
Autres	3.22	2.86
	100.00	88.65

Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
VEOLIA ENVIRONNEMENT SA 0% 08/01/2025 NE	Banques	9,993,694.37	4.85
ILIAD SA 0% 08/01/2025 NEUCP	Banques	9,992,894.90	4.84
ALSTOM SA 0% 04/02/2025 NEUCP	Banques	9,970,363.75	4.83
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	Textile	8,579,250.00	4.16
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	Matériaux de construction	8,570,000.00	4.15
SAP SE	Logiciels	8,270,500.00	4.01
THALES SA 0% 20/01/2025 NEUCP	Banques	7,987,452.09	3.87
SANOFI	Cosmétiques	7,499,200.00	3.64
PUBLICIS GROUPE	Publicité	7,210,000.00	3.49
AIRBUS SE	Ingénierie & Construction	6,965,100.00	3.37

*Voir Note 1.

DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH (en EUR)

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2024

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		643,649,263.73
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		213,897,354.91
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2.2b	857,546,618.64
Avoirs en banque	2.2	1,079,367.11
Produits à recevoir sur vente de titres		2,603,560.04
A recevoir sur souscriptions		38,116.44
Plus-value non réalisée sur contrats de change à terme	2.2	98,029.10
Total actifs		861,365,691.33
Passifs		
Découverts bancaires		5,410.59
Charges à payer		966,726.87
A payer sur rachats		965,245.03
Autre charge à payer		7,849.50
Total passifs		1,945,231.99
Actifs nets à la fin de l'exercice		859,420,459.34

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2024

	Notes	EUR
Revenus		
Dividendes (prélèvement net à la source)	2.6	14,585,184.32
Intérêts bancaires	2.6	452,341.45
Autres revenus	13	532,210.93
Total revenus		15,569,736.70
Charges		
Commission de conseil en investissement	4	13,599,881.91
Commission de banque dépositaire	5	80,731.65
Frais d'administration	5	87,516.05
Frais professionnels	7	115,028.15
Frais de transaction	2.7	795,216.63
Taxe d'abonnement	6	216,230.94
Intérêts bancaires et charges	2.5	34,015.16
Frais d'agent de transfert		290,891.81
Frais d'impression et de publication		10,794.76
Autres charges	7	249,468.30
Total charges		15,479,775.36
Revenu / (Perte) net(te) des investissements		89,961.34
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
Portefeuille-titres	2.4	162,936,338.96
Change	2.3	(685,362.85)
Contrats de changes à terme	2.2	811,205.99
Bénéfice/Perte net(te) réalisé(e) de l'exercice		163,152,143.44
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur :		
Portefeuille-titres	2.4	(150,210,443.99)
Contrats de changes à terme	2.2	247,392.30
Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		13,189,091.75
Souscriptions		189,532,792.05
Rachats		(692,094,383.11)
Distribution de dividendes	10	(847,605.50)
Actifs nets en début d'année		1,349,640,564.15
Actifs nets à la fin de l'exercice		859,420,459.34

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH (en EUR)

Etat des Variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	364,654.029	32,703.449	(116,858.426)	280,499.052
Class AD shares EUR	6,082.017	-	(662.296)	5,419.721
Class B shares EUR	714,535.851	49,959.532	(412,947.005)	351,548.378
Class F shares EUR	1,796,411.638	431,236.927	(1,122,041.289)	1,105,607.276
Class H-A shares USD	25,425.934	-	(5,019.949)	20,405.985
Class H-I shares CHF	12,710.718	1,369.693	(3,043.952)	11,036.459
Class H-I shares USD	18,401.785	-	(2,575.331)	15,826.454
Class I shares EUR	940,415.982	48,126.353	(483,203.847)	505,338.488
Class ID shares EUR	1,242,609.294	89,009.134	(128,195.594)	1,203,422.834
Class IG shares EUR	36,737.624	-	(10,801.621)	25,936.003
Class N shares EUR	273,907.286	22,487.963	(141,351.841)	155,043.408
Class Q shares EUR	71,171.832	15,506.519	(23,625.036)	63,053.315

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				
Actions				
Cosmétiques				
376,416.00	AMPLIFON SPA	EUR	9,353,937.60	1.09
326,543.00	ASTRAZENECA PLC	GBP	41,349,157.16	4.81
273,251.00	BIOMERIEUX	EUR	28,281,478.50	3.29
117,455.00	ESSILORLUXOTTICA	EUR	27,672,398.00	3.22
235,847.00	GALDERMA GROUP AG	CHF	25,262,776.95	2.94
317,978.00	INTERPARFUMS SA	EUR	12,973,502.40	1.51
55,365.00	LONZA GROUP AG-REG	CHF	31,573,164.81	3.67
12,615.00	LOREAL	EUR	4,312,437.75	0.50
79,754.00	MERCK KGAA	EUR	11,157,584.60	1.30
671,178.00	NOVO NORDISK A/S-B	DKK	56,179,004.43	6.54
41,432.00	SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	7,818,218.40	0.91
164,711.00	STRAUMANN HOLDING AG-REG	CHF	20,028,983.82	2.33
			275,962,644.42	32.11
Appareils électriques & électroniques				
36,127.00	ASML HOLDING NV	EUR	24,519,394.90	2.85
49,160.00	BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES	EUR	6,503,868.00	0.76
203,590.00	SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	49,044,831.00	5.71
			80,068,093.90	9.32
Transports				
128,196.00	DSV A/S	DKK	26,284,185.37	3.06
84,980.00	ID LOGISTICS GROUP	EUR	32,249,910.00	3.75
			58,534,095.37	6.81
Capital risque				
219,314.00	FLUTTER ENTERTAINMENT PLC-DI	GBP	54,969,106.30	6.40
			54,969,106.30	6.40
Services diversifiés				
307,887.00	EXPERIAN PLC	GBP	12,830,487.19	1.49
277,097.00	MIPS AB	SEK	11,375,522.87	1.32
637,300.00	RELX PLC	EUR	27,862,756.00	3.25
			52,068,766.06	6.06
Logiciels				
86,223.00	DASSAULT SYSTEMES SE	EUR	2,888,470.50	0.33
458,898.00	PLANISWARE SA	EUR	12,904,211.76	1.50
148,937.00	SAP SE	EUR	35,193,813.10	4.10
			50,986,495.36	5.93
Assurances, Réassurances				
111,406.00	EXOSSENS SAS	EUR	2,164,618.58	0.25
106,253.00	MTU AERO ENGINES AG	EUR	34,213,466.00	3.99
68,582.00	SAFRAN SA	EUR	14,546,242.20	1.69
			50,924,326.78	5.93
Chimie				
34,269.00	AIR LIQUIDE SA	EUR	5,377,491.48	0.63
91,215.00	IMCD NV	EUR	13,089,352.50	1.52
1,469.00	ROBERTET SA	EUR	1,245,712.00	0.14
275,236.00	SYMRISE AG	EUR	28,252,975.40	3.29
			47,965,531.38	5.58
Accessoires & Equipements automobiles				
406,818.00	ATLAS COPCO AB-A SHS	SEK	5,994,782.85	0.70
30,717.00	FERRARI NV	EUR	12,667,690.80	1.47
124,538.00	KONGSBERG GRUPPEN ASA	NOK	13,530,190.04	1.58
			32,192,663.69	3.75
Energie				
235,515.00	GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA	EUR	30,287,229.00	3.52
			30,287,229.00	3.52
Matériaux de construction				
795,368.00	CAREL INDUSTRIES SPA	EUR	14,746,122.72	1.72
148,832.00	KINGSPAN GROUP PLC	EUR	10,485,214.40	1.22
			25,231,337.12	2.94
Commerce & Distribution				
187,299.00	MONCLER SPA	EUR	9,548,503.02	1.11
256,665.00	THULE GROUP AB/THE	SEK	7,651,679.02	0.89
			17,200,182.04	2.00
Textile				
20,402.00	LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	12,965,471.00	1.51
			12,965,471.00	1.51
Alimentation				
90,233.00	LAURENT-PERRIER	EUR	9,293,999.00	1.08
			9,293,999.00	1.08

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Publicité				
109,027.00	DKSH HOLDING AG	CHF	7,809,607.90	0.91
			7,809,607.90	0.91
Immobilier				
554,611.00	SAFESTORE HOLDINGS PLC	GBP	4,320,528.91	0.50
			4,320,528.91	0.50
Equipement diversifié				
11,592.00	VAT GROUP AG	CHF	4,229,405.14	0.49
			4,229,405.14	0.49
Services financiers				
25,394.00	LONDON STOCK EXCHANGE GROUP	GBP	3,466,532.27	0.40
			3,466,532.27	0.40
			818,476,015.64	95.24
Autres valeurs mobilières				
Actions				
Chimie				
231,000.00	AIR LIQUIDE SA-PF	EUR	36,248,520.00	4.22
			36,248,520.00	4.22
			36,248,520.00	4.22
Fonds				
Fond d'investissement				
12,100.00	DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE - CLASS I SHARES EUR	EUR	2,822,083.00	0.32
			2,822,083.00	0.32
Total portefeuille titres			857,546,618.64	99.78

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH (en EUR)

Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2024

Achat		Vente		Echéance	Engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins-value non réalisées en EUR
Contrats de changes à terme							
1,898,089.08	CHF	2,041,599.94	EUR	16/01/25	2,022,578.81	BNP Paribas	(19,029.76)
40,851.17	EUR	37,963.11	CHF	16/01/25	40,452.99	BNP Paribas	397.88
474,117.02	EUR	494,115.30	USD	16/01/25	477,175.57	BNP Paribas	(3,036.05)
7,708,437.60	USD	7,324,091.55	EUR	16/01/25	7,444,169.58	BNP Paribas	119,697.03
							98,029.10
Total des contrats de change à terme							98,029.10
Total Autres instruments financiers							98,029.10

Récapitulatif de l'actif net

		% VNI
Total portefeuille titres	857,546,618.64	99.78
Total Autres instruments financiers	98,029.10	0.01
Avoirs en banque	1,073,956.52	0.12
Autres actifs et passifs	701,855.08	0.09
Total actif net	859,420,459.34	100.00

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH (en EUR)

Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
France	33.85	33.76
Allemagne	12.69	12.68
Suisse	10.37	10.34
Danemark	9.62	9.60
Irlande	9.13	9.11
Royaume-Uni	8.98	8.96
Italie	5.40	5.39
Pays-Bas	5.14	5.13
Suède	2.92	2.91
Autres	1.90	1.90
	100.00	99.78

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Cosmétiques	32.19	32.11
Chimie	9.82	9.80
Appareils électriques & électroniques	9.34	9.32
Transports	6.83	6.81
Capital risque	6.41	6.40
Services diversifiés	6.07	6.06
Assurances, Réassurances	5.94	5.93
Logiciels	5.95	5.93
Accessoires & Equipements automobiles	3.75	3.75
Energie	3.53	3.52
Matériaux de construction	2.94	2.94
Commerce & Distribution	2.01	2.00
Autres	5.22	5.21
	100.00	99.78

Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
NOVO NORDISK A/S-B	Cosmétiques	56,179,004.43	6.54
FLUTTER ENTERTAINMENT PLC-DI	Capital risque	54,969,106.30	6.40
SCHNEIDER ELECTRIC SE	Appareils électriques & électroniques	49,044,831.00	5.71
ASTRAZENECA PLC	Cosmétiques	41,349,157.16	4.81
AIR LIQUIDE SA-PF	Chimie	36,248,520.00	4.22
SAP SE	Logiciels	35,193,813.10	4.10
MTU AERO ENGINES AG	Assurances, Réassurances	34,213,466.00	3.99
ID LOGISTICS GROUP	Transports	32,249,910.00	3.75
LONZA GROUP AG-REG	Cosmétiques	31,573,164.81	3.67
GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA	Energie	30,287,229.00	3.52

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE (en EUR)

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2024

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		883,321,228.61
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		56,428,822.79
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2.2b	939,750,051.40
Avoirs en banque	2.2	16,716,035.62
A recevoir sur souscriptions		297,603.25
Plus-value non réalisée sur contrats de change à terme	2.2	21,228.26
Intérêts et dividendes à recevoir	2.6	809,060.13
Autres créances		296,292.23
Total actifs		957,890,270.89
Passifs		
Découverts bancaires		239.23
Charges à payer		1,381,860.24
A payer sur rachats		273,763.88
Moins-value non réalisée sur contrats futures	2.2	204,390.00
Total passifs		1,860,253.35
Actifs nets à la fin de l'exercice		956,030,017.54

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2024

	Notes	EUR
Revenus		
Dividendes (prélèvement net à la source)	2.6	24,811,028.57
Intérêts sur obligations	2.6	15,578.80
Intérêts bancaires	2.6	734,977.06
Autres revenus	13	119,071.03
Total revenus		25,680,655.46
Charges		
Commission de conseil en investissement	4	7,827,347.78
Commission de banque dépositaire	5	87,562.84
Commission de performance	4	199,204.96
Frais d'administration	5	85,251.63
Frais professionnels	7	61,458.96
Frais de transaction	2.7	2,328,137.25
Taxe d'abonnement	6	149,203.89
Intérêts bancaires et charges	2.5	24,811.91
Frais d'agent de transfert		163,039.84
Frais d'impression et de publication		10,830.92
Autres charges	7	142,632.24
Total charges		11,079,482.22
Revenu / (Perte) net(te) des investissements		14,601,173.24
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
Portefeuille-titres	2.4	15,022,655.26
Change	2.3	(484,476.23)
Contrats futures	2.2	(1,104,126.00)
Contrats de changes à terme	2.2	208,145.22
Bénéfice/Perte net(te) réalisé(e) de l'exercice		28,243,371.49
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur :		
Portefeuille-titres	2.4	14,943,113.05
Contrats futures	2.2	(204,390.00)
Contrats de changes à terme	2.2	56,751.41
Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		43,038,845.95
Souscriptions		632,522,636.49
Rachats		(224,916,529.95)
Distribution de dividendes	10	(2,710,096.06)
Actifs nets en début d'année		508,095,161.11
Actifs nets à la fin de l'exercice		956,030,017.54

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE (en EUR)

Etat des Variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	188,162.657	343,826.210	(97,947.031)	434,041.836
Class B shares EUR	193,067.863	316,749.569	(148,707.438)	361,109.994
Class H-A shares USD	13,322.655	1,411.418	(4,040.297)	10,693.776
Class H-I shares USD	2,265.348	106.845	(1,098.876)	1,273.317
Class I shares EUR	799,666.210	832,791.399	(317,786.689)	1,314,670.920
Class ID shares EUR	915,864.042	238,339.946	(206,481.966)	947,722.022
Class N shares EUR	112,389.491	361,443.582	(48,597.168)	425,235.905
Class Q shares EUR	20,220.263	2,690.809	(7,065.604)	15,845.468
Class SI shares EUR	1,338,950.239	1,680,392.330	(639,084.417)	2,380,258.152
Class F Shares EUR	-	362,700.000	-	362,700.000

DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				
Actions				
Commerce & Distribution				
500,000.00	APOTEA SVERIGE AB	SEK	3,667,583.02	0.38
592,952.00	ASSOCIATED BRITISH FOODS PLC	GBP	14,653,807.23	1.53
109,563.00	DIETEREN GROUP	EUR	17,606,774.10	1.84
1,265,593.00	GRAFTON GROUP PLC-UTS -CDI	GBP	14,692,379.18	1.54
1,051,573.00	HOWDEN JOINERY GROUP PLC	GBP	10,093,665.94	1.06
749,609.00	JUMBO SA	EUR	19,160,006.04	2.00
2,505,216.00	ONTEX GROUP NV - W/I	EUR	21,018,762.24	2.20
8,590,084.00	ON THE BEACH GROUP PLC	GBP	26,393,300.14	2.76
866,713.00	PUUILO OYJ	EUR	8,857,806.86	0.93
1,132,263.00	RS GROUP PLC	GBP	9,334,170.84	0.98
1,107,718.00	RUSTA AB	SEK	7,226,244.32	0.76
			152,704,499.91	15.98
Cosmétiques				
2,443,088.00	AMBEA AB	SEK	20,585,604.26	2.16
278,797.00	DERMAPHARM HOLDING SE	EUR	10,845,203.30	1.13
653,499.00	GRIFOLS SA	EUR	5,978,208.85	0.63
741,535.00	GRIFOLS SA - B	EUR	5,238,944.78	0.55
200,000.00	HIKMA PHARMACEUTICALS PLC	GBP	4,821,696.42	0.50
199,095.00	MEDIOS AG	EUR	2,632,035.90	0.28
422,146.00	QIAGEN N.V.	EUR	18,171,274.57	1.90
2,576,985.00	UNIPHAR PLC	EUR	5,463,208.20	0.57
			73,736,176.28	7.72
Services diversifiés				
353,165.00	DCC PLC	GBP	21,958,534.14	2.31
194,492.00	EDENRED	EUR	6,175,121.00	0.65
581,816.00	ISS A/S	DKK	10,243,843.81	1.07
254,352.00	SIXT SE	EUR	19,992,067.20	2.09
89,314.00	TRIGANO SA	EUR	10,923,102.20	1.14
			69,292,668.35	7.26
Logiciels				
50,927.00	ALSO HOLDING AG-REG	CHF	12,141,608.22	1.27
163,789.00	CRANWARE PLC	GBP	4,180,514.71	0.44
434,209.00	IONOS GROUP SE	EUR	9,487,466.65	0.99
399,526.00	LECTRA	EUR	10,387,676.00	1.09
2,641,536.00	MODERN TIMES GROUP-B SHS	SEK	21,877,363.22	2.29
322,204.00	PLANISWARE SA	EUR	9,060,376.48	0.95
60,099.00	PSI SOFTWARE SE	EUR	1,268,088.90	0.12
			68,403,094.18	7.15
Chimie				
3,057,428.00	ELEMENTIS PLC	GBP	5,370,137.73	0.56
1,498,055.00	FUGRO NV	EUR	25,047,479.60	2.62
15,027.00	IMCD NV	EUR	2,156,374.50	0.22
439,410.00	OCI NV	EUR	4,752,219.15	0.50
1,209,698.00	SBM OFFSHORE NV	EUR	20,516,478.08	2.15
246,920.00	SOL SPA	EUR	9,173,078.00	0.96
			67,015,767.06	7.01
Audiovisuel				
3,630,417.00	BOLLORE SE	EUR	21,564,676.98	2.26
2,286,777.00	INFORMA PLC	GBP	22,085,483.58	2.31
386,046.00	SPRINGER NATURE AG & CO KGAA	EUR	10,500,451.20	1.09
			54,150,611.76	5.66
Services financiers				
1,278,892.00	BFF BANK SPA	EUR	11,765,806.40	1.23
771,372.00	CENERGY HOLDINGS SA	EUR	7,281,751.68	0.76
1,768,145.00	IG GROUP HOLDINGS PLC	GBP	21,185,315.03	2.22
88,230.00	VZ HOLDING AG	CHF	13,522,558.67	1.41
			53,755,431.78	5.62
Matériaux de construction				
100,721.00	ALTEN SA	EUR	7,961,995.05	0.83
12,158,414.00	GLENVEAGH PROPERTIES PLC	EUR	19,453,462.40	2.03
242,342.00	IMERYS SA	EUR	6,834,044.40	0.71
634,444.00	MAIRE SPA	EUR	5,240,507.44	0.55
461,683.00	NORDIC WATERPROOFING HOLD AB	SEK	6,857,655.59	0.72
154,961.00	TECHNIP ENERGIES NV	EUR	3,982,497.70	0.42
			50,330,162.58	5.26
Immobilier				
169,025.00	CATENA AB	SEK	6,977,250.51	0.73
1,009,471.00	CTP NV	EUR	15,020,928.48	1.57
2,500,000.00	INTEA FASTIGHETER AB	SEK	9,730,767.55	1.02
7,740,716.00	IRISH RESIDENTIAL PROPERTIES	EUR	7,044,051.56	0.74

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
3,177,770.00	SWEDISH LOGISTIC PROPERTY-B	SEK	10,815,816.21	1.13
			49,588,814.31	5.19
Transports				
2,233,524.00	AYVENS SA	EUR	14,618,414.58	1.53
575,811.00	INPOST SA	EUR	9,506,639.61	0.99
3,619,868.00	IRISH CONTINENTAL GROUP PLC	EUR	18,750,916.24	1.96
			42,875,970.43	4.48
Capital risque				
100,099.00	FLUTTER ENTERTAINMENT PLC-DI	GBP	25,088,925.34	2.62
810,837.00	LOTTOMATICA GROUP SPA	EUR	10,411,147.08	1.09
			35,500,072.42	3.71
Assurances				
8,771,625.00	ALM. BRAND A/S	DKK	16,502,520.82	1.73
804,697.00	TRYG A/S	DKK	16,347,734.53	1.71
			32,850,255.35	3.44
Energie				
407,613.00	CORP ACCIONA ENERGIAS RENOVA	EUR	7,255,511.40	0.76
196,247.00	GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA	EUR	25,237,364.20	2.64
			32,492,875.60	3.40
Assurances, Réassurances				
1,191,380.00	MILDEF GROUP AB	SEK	12,975,888.99	1.36
678,326.00	RENK GROUP AG	EUR	12,436,428.88	1.30
183,215.00	THEON INTERNATIONAL PLC	EUR	2,304,844.70	0.24
			27,717,162.57	2.90
Banques				
2,179,102.00	BANKINTER SA	EUR	16,648,339.28	1.74
211,316.00	MULTIPLY GROUP SPA	EUR	7,681,336.60	0.80
			24,329,675.88	2.54
Publicité				
299,441.00	IPSOS	EUR	13,750,330.72	1.44
819,117.00	NEXT 15 GROUP PLC	GBP	3,899,000.10	0.41
			17,649,330.82	1.85
Alimentation				
1,166,861.00	GLANBIA PLC	EUR	15,554,257.13	1.63
			15,554,257.13	1.63
Agriculture				
629,370.00	DOLE PLC	USD	8,234,292.98	0.86
1,678,465.00	ORIGIN ENTERPRISES PLC	EUR	4,607,386.43	0.48
			12,841,679.41	1.34
Ingénierie & Construction				
64,622.00	DASSAULT AVIATION SA	EUR	12,743,458.40	1.33
			12,743,458.40	1.33
Internet				
2,946,429.00	BALTIC CLASSIFIEDS GROUP	GBP	11,227,139.10	1.17
			11,227,139.10	1.17
Appareils électriques & électroniques				
45,089.00	NEXANS SA	EUR	4,698,273.80	0.49
123,597.00	SUSS MICROTEC SE	EUR	6,012,994.05	0.63
			10,711,267.85	1.12
Accessoires & Equipements automobiles				
801,278.00	METSO CORP	EUR	7,195,476.44	0.75
15,411.00	PFEIFFER VACUUM TECHNOLOGY	EUR	2,367,129.60	0.25
			9,562,606.04	1.00
Divertissement				
202,953.00	3I GROUP PLC	GBP	8,749,751.92	0.92
			8,749,751.92	0.92
Bureautique				
141,272.00	CRAYON GROUP HOLDING AS	NOK	1,496,451.75	0.15
688,624.00	SOFTWAREONE HOLDING AG	CHF	4,470,870.52	0.47
			5,967,322.27	0.62
			939,750,051.40	98.30
Total portefeuille titres			939,750,051.40	98.30

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE (en EUR)

Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2024

Quantité	Dénomination	Devise	Engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins-value non réalisées en en EUR

Contrats à terme

Index Future

718.00	STOXX 600(SXXP)	EUR	18,223,558.00	BNP Paribas Paris	(204,390.00)
	21/03/2025				
					(204,390.00)
Total des Contrats à terme					(204,390.00)

Achat	Vente	Echéance	Engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins-value non réalisées en en EUR

Contrats de changes à terme

1,367,286.33	USD	1,299,115.88	EUR	16/01/25	1,320,411.71	BNP Paribas	21,228.26
							21,228.26
Total des contrats de change à terme							21,228.26

Total Autres instruments financiers	(183,161.74)

Récapitulatif de l'actif net

		% VNI
Total portefeuille titres	939,750,051.40	98.30
Total Autres instruments financiers	(183,161.74)	(0.02)
Avoirs en banque	16,715,796.39	1.75
Autres actifs et passifs	(252,668.51)	(0.03)
Total actif net	956,030,017.54	100.00

DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE (en EUR)

Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
France	15.74	15.48
Irlande	14.99	14.74
Royaume-Uni	13.92	13.69
Suède	10.72	10.55
Pays-Bas	9.12	8.96
Allemagne	8.04	7.88
Belgique	4.89	4.80
Italie	4.71	4.63
Danemark	4.59	4.51
Espagne	3.74	3.68
Suisse	3.21	3.15
Grèce	2.04	2.00
Autres	4.29	4.23
	100.00	98.30

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Commerce & Distribution	16.25	15.98
Cosmétiques	7.85	7.72
Services diversifiés	7.37	7.26
Logiciels	7.28	7.15
Chimie	7.13	7.01
Audiovisuel	5.76	5.66
Services financiers	5.72	5.62
Matériaux de construction	5.36	5.26
Immobilier	5.28	5.19
Transports	4.56	4.48
Capital risque	3.78	3.71
Assurances	3.50	3.44
Energie	3.46	3.40
Assurances, Réassurances	2.95	2.90
Banques	2.59	2.54
Autres	11.16	10.98
	100.00	98.30

Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
ON THE BEACH GROUP PLC	Commerce & Distribution	26,393,300.14	2.76
GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA	Energie	25,237,364.20	2.64
FLUTTER ENTERTAINMENT PLC-DI	Capital risque	25,088,925.34	2.62
FUGRO NV	Chimie	25,047,479.60	2.62
INFORMA PLC	Audiovisuel	22,085,483.58	2.31
DCC PLC	Services diversifiés	21,958,534.14	2.31
MODERN TIMES GROUP-B SHS	Logiciels	21,877,363.22	2.29
BOLLORE SE	Audiovisuel	21,564,676.98	2.26
IG GROUP HOLDINGS PLC	Services financiers	21,185,315.03	2.22
ONTEX GROUP NV - W/I	Commerce & Distribution	21,018,762.24	2.20

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE (en EUR)

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2024

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		341,157,883.34
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		90,449,723.29
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2.2b	431,607,606.63
Avoirs en banque	2.2	5,546,081.48
A recevoir sur souscriptions		95,769.88
Intérêts et dividendes à recevoir	2.6	2,666.47
Autres créances		42.98
Total actifs		437,252,167.44
Passifs		
Découverts bancaires		45.84
Charges à payer		562,142.08
Charges à payer sur achat de titres		667,921.51
A payer sur rachats		116,041.75
Total passifs		1,346,151.18
Actifs nets à la fin de l'exercice		435,906,016.26

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2024

	Notes	EUR
Revenus		
Dividendes (prélèvement net à la source)	2.6	4,196,379.90
Intérêts bancaires	2.6	228,403.85
Autres revenus	13	195,138.81
Total revenus		4,619,922.56
Charges		
Commission de conseil en investissement	4	5,859,678.66
Commission de banque dépositaire	5	47,636.37
Frais d'administration	5	64,697.80
Frais professionnels	7	49,257.87
Frais de transaction	2.7	209,665.30
Taxe d'abonnement	6	128,270.59
Intérêts bancaires et charges	2.5	10,600.58
Frais d'agent de transfert		149,720.83
Frais d'impression et de publication		7,591.90
Autres charges	7	138,243.34
Total charges		6,665,363.24
Revenu / (Perte) net(te) des investissements		(2,045,440.68)
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
Portefeuille-titres	2.4	32,887,771.93
Change	2.3	(54,132.19)
Bénéfice/Perte net(te) réalisé(e) de l'exercice		30,788,199.06
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur :		
Portefeuille-titres	2.4	7,126,288.77
Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		37,914,487.83
Souscriptions		123,674,149.84
Rachats		(146,422,719.32)
Distribution de dividendes	10	(257,325.42)
Actifs nets en début d'année		420,997,423.33
Actifs nets à la fin de l'exercice		435,906,016.26

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE (en EUR)

Etat des Variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	774,739.976	172,977.716	(220,747.004)	726,970.688
Class B shares EUR	65,362.609	5,375.788	(13,364.601)	57,373.796
Class I shares EUR	429,031.535	120,146.412	(178,496.957)	370,680.990
Class ID shares EUR	1,030,330.555	266,814.201	(307,431.585)	989,713.171
Class N shares EUR	180,382.994	105,622.821	(74,524.469)	211,481.346
Class Q shares EUR	14,304.829	6,343.862	(187.135)	20,461.556

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				
Actions				
Cosmétiques				
153,307.00	ASTRAZENECA PLC	GBP	19,412,803.94	4.45
790,106.00	BONESUPPORT HOLDING AB	SEK	26,671,292.12	6.13
1,758,831.00	CONVATEC GROUP PLC	GBP	4,706,215.43	1.08
1,391,794.00	EMBLA MEDICAL HF	DKK	6,644,120.79	1.52
105,547.00	GALDERMA GROUP AG	CHF	11,305,678.34	2.59
13,926.00	LONZA GROUP AG-REG	CHF	7,941,621.84	1.82
42,623.00	MERCK KGAA	EUR	5,962,957.70	1.37
400,065.00	NOVO NORDISK A/S-B	DKK	33,486,278.46	7.69
20,896.00	SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	3,943,075.20	0.90
9,163.00	SIEGFRIED HOLDING AG-REG	CHF	9,616,005.53	2.21
58,496.00	STRAUMANN HOLDING AG-REG	CHF	7,113,158.43	1.63
2,904.00	SWEDENCARE AB	SEK	12,225.77	0.00
			136,815,433.55	31.39
Commerce & Distribution				
66,065.00	CIE FINANCIERE RICHEMO-A REG	CHF	9,696,518.01	2.22
392,615.00	HARVIA OYJ	EUR	16,823,552.75	3.87
552,290.00	MUSTI GROUP OY	EUR	11,001,616.80	2.52
104,893.00	THULE GROUP AB/THE	SEK	3,127,062.77	0.72
			40,648,750.33	9.33
Assurances				
4,899,266.00	ALM. BRAND A/S	DKK	9,217,247.56	2.11
1,173,801.00	TRYG A/S	DKK	23,846,226.77	5.48
			33,063,474.33	7.59
Logiciels				
1,372,103.00	FORTNOX AB	SEK	8,633,645.44	1.98
77,308.00	SAP SE	EUR	18,267,880.40	4.19
2,377,564.00	SMARTCRAFT ASA	NOK	5,973,322.56	1.37
			32,874,848.40	7.54
Appareils électriques & électroniques				
15,568.00	ASML HOLDING NV	EUR	10,566,001.60	2.43
21,213.00	BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES	EUR	2,806,479.90	0.64
390,913.00	NCAB GROUP AB	SEK	2,200,452.81	0.50
119,181.00	NKT A/S	DKK	8,222,520.52	1.89
164,083.00	VAISALA OYJ- A SHS	EUR	7,941,617.20	1.82
			31,737,072.03	7.28
Capital risque				
109,412.00	FLUTTER ENTERTAINMENT PLC-DI	GBP	27,423,146.08	6.29
			27,423,146.08	6.29
Services diversifiés				
167,667.00	EXPERIAN PLC	GBP	6,987,139.10	1.60
161,702.00	MIPS AB	SEK	6,638,270.35	1.52
263,219.00	RELX PLC	EUR	11,507,934.68	2.65
			25,133,344.13	5.77
Accessoires & Equipements automobiles				
202,915.00	ATLAS COPCO AB-A SHS	SEK	2,990,111.95	0.69
582,354.00	BEIJER REF AB	SEK	8,289,212.15	1.90
74,018.00	KONGSBERG GRUPPEN ASA	NOK	8,041,542.39	1.84
27,839.00	SPIRAX GROUP PLC	GBP	2,308,466.94	0.53
			21,629,333.43	4.96
Chimie				
38,730.00	IMCD NV	EUR	5,557,755.00	1.27
137,729.00	SYMRISE AG	EUR	14,137,881.85	3.25
			19,695,636.85	4.52
Assurances, Réassurances				
43,886.00	MTU AERO ENGINES AG	EUR	14,131,292.00	3.24
			14,131,292.00	3.24
Transports				
64,490.00	DSV A/S	DKK	13,222,464.93	3.03
			13,222,464.93	3.03
Internet				
222,206.00	BALTIC CLASSIFIEDS GROUP	GBP	846,698.72	0.19
387,413.00	HEMNET GROUP AB	SEK	11,360,192.70	2.61
			12,206,891.42	2.80
Télécommunications				
287,725.00	INVISIO AB	SEK	6,917,854.65	1.59
			6,917,854.65	1.59
Matériaux de construction				
68,832.00	KINGSPAN GROUP PLC	EUR	4,849,214.40	1.11
3,653.00	SIKA AG-REG	CHF	839,037.20	0.19
			5,688,251.60	1.30

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Publicité				
78,433.00	DKSH HOLDING AG	CHF	5,618,158.59	1.29
			5,618,158.59	1.29
Equipement diversifié				
5,556.00	VAT GROUP AG	CHF	2,027,137.25	0.47
			2,027,137.25	0.47
Immobilier				
242,604.00	SAFESTORE HOLDINGS PLC	GBP	1,889,932.94	0.43
			1,889,932.94	0.43
Services financiers				
6,480.00	LONDON STOCK EXCHANGE GROUP	GBP	884,584.12	0.19
			884,584.12	0.19
			431,607,606.63	99.01
Total portefeuille titres			431,607,606.63	99.01

Récapitulatif de l'actif net

		% VNI
Total portefeuille titres	431,607,606.63	99.01
Avoirs en banque	5,546,035.64	1.27
Autres actifs et passifs	(1,247,626.01)	(0.28)
Total actif net	435,906,016.26	100.00

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE (en EUR)

Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
Danemark	21.99	21.79
Suède	16.20	16.05
Suisse	12.55	12.42
Allemagne	12.16	12.05
Royaume-Uni	9.43	9.33
Irlande	9.10	9.00
Finlande	8.29	8.21
Pays-Bas	4.39	4.34
Norvège	3.25	3.21
Autres	2.64	2.61
	100.00	99.01

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Cosmétiques	31.71	31.39
Commerce & Distribution	9.43	9.33
Assurances	7.66	7.59
Logiciels	7.62	7.54
Appareils électriques & électroniques	7.35	7.28
Capital risque	6.35	6.29
Services diversifiés	5.82	5.77
Accessoires & Equipements automobiles	5.01	4.96
Chimie	4.56	4.52
Assurances, Réassurances	3.27	3.24
Transports	3.06	3.03
Internet	2.83	2.80
Autres	5.33	5.27
	100.00	99.01

Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
NOVO NORDISK A/S-B	Cosmétiques	33,486,278.46	7.69
FLUTTER ENTERTAINMENT PLC-DI	Capital risque	27,423,146.08	6.29
BONESUPPORT HOLDING AB	Cosmétiques	26,671,292.12	6.13
TRYG A/S	Assurances	23,846,226.77	5.48
ASTRAZENECA PLC	Cosmétiques	19,412,803.94	4.45
SAP SE	Logiciels	18,267,880.40	4.19
HARVIA OYJ	Commerce & Distribution	16,823,552.75	3.87
SYMRISE AG	Chimie	14,137,881.85	3.25
MTU AERO ENGINES AG	Assurances, Réassurances	14,131,292.00	3.24
DSV A/S	Transports	13,222,464.93	3.03

DNCA INVEST - SERENITE PLUS (en EUR)

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2024

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		198,076,301.50
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		2,922,069.56
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2.2b	200,998,371.06
Avoirs en banque	2.2	2,346,479.54
A recevoir sur souscriptions		676,844.35
Intérêts et dividendes à recevoir	2.6	2,234,883.22
Total actifs		206,256,578.17
Passifs		
Charges à payer		280,853.25
A payer sur rachats		44,104.89
Total passifs		324,958.14
Actifs nets à la fin de l'exercice		205,931,620.03

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2024

	Notes	EUR
Revenus		
Intérêts sur obligations	2.6	4,797,595.65
Intérêts bancaires	2.6	58,390.68
Autres revenus	13	3,483.57
Total revenus		4,859,469.90
Charges		
Commission de conseil en investissement	4	1,039,108.30
Commission de banque dépositaire	5	10,936.59
Commission de performance	4	127,720.08
Frais d'administration	5	66,269.63
Frais professionnels	7	33,223.78
Frais de transaction	2.7	1,470.36
Taxe d'abonnement	6	61,559.27
Intérêts bancaires et charges	2.5	11,114.33
Frais d'agent de transfert		69,222.58
Frais d'impression et de publication		6,295.68
Autres charges	7	39,309.92
Total charges		1,466,230.52
Revenu / (Perte) net(te) des investissements		3,393,239.38
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
Portefeuille-titres	2.4	1,857,582.43
Contrats futures	2.2	25,812.50
Bénéfice/Perte net(te) réalisé(e) de l'exercice		5,276,634.31
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur :		
Portefeuille-titres	2.4	1,466,918.93
Contrats futures	2.2	29,750.00
Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		6,773,303.24
Souscriptions		103,490,672.59
Rachats		(90,551,447.33)
Distribution de dividendes	10	(52,414.70)
Actifs nets en début d'année		186,271,506.23
Actifs nets à la fin de l'exercice		205,931,620.03

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - SERENITE PLUS (en EUR)

Etat des Variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	808,496.102	408,431.959	(236,023.398)	980,904.663
Class AD shares EUR	30,286.706	27,599.430	(7,406.929)	50,479.207
Class B shares EUR	74,697.166	94,957.699	(18,004.830)	151,650.035
Class I shares EUR	863,315.592	432,844.403	(582,227.956)	713,932.039

DNCA INVEST - SERENITE PLUS (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				
Obligations				
Banques				
1,150,000.00	AIB GROUP PLC 20-30/05/2031 FRN	EUR	1,140,466.50	0.55
800,000.00	AIB GROUP PLC 20-31/12/2060 FRN	EUR	809,144.00	0.39
1,000,000.00	BANCO BILBAO VIZ 20-16/01/2030 FRN	EUR	998,490.00	0.48
400,000.00	BANCO BILBAO VIZ 20-31/12/2060 FRN	EUR	406,664.00	0.20
900,000.00	BANCO BILBAO VIZ 21-24/03/2027 FRN	EUR	872,820.00	0.42
900,000.00	BANCO BPM SPA 1.75% 19-28/01/2025	EUR	898,956.00	0.44
2,400,000.00	BANCO BPM SPA 20-14/09/2030 FRN	EUR	2,426,976.00	1.18
1,500,000.00	BANCO BPM SPA 20-31/12/2060 FRN	EUR	1,501,875.00	0.73
750,000.00	BANCO BPM SPA 4.625% 23-29/11/2027	EUR	784,642.50	0.38
400,000.00	BANCO CRED SOC C 22-22/09/2026 FRN	EUR	414,256.00	0.20
600,000.00	BANCO SABADELL 20-17/01/2030 FRN	EUR	599,106.00	0.29
600,000.00	BANCO SANTANDER 20-11/02/2025 FRN	EUR	600,444.00	0.29
800,000.00	BANCO SANTANDER 21-29/01/2026 FRN	EUR	803,296.00	0.39
1,500,000.00	BANCO SANTANDER 23-18/10/2027 FRN	EUR	1,543,455.00	0.75
1,800,000.00	BANCO SANTANDER 24-02/04/2029 FRN	EUR	1,804,716.00	0.88
400,000.00	BARCLAYS PLC 22-31/01/2027 FRN	EUR	400,200.00	0.19
1,200,000.00	BELFIUS BANK SA 0.375% 21-08/06/2027	EUR	1,132,500.00	0.55
1,000,000.00	BELFIUS BANK SA 3.75% 24-22/01/2029	EUR	1,021,920.00	0.50
2,800,000.00	BNP PARIBAS 18-20/11/2030 FRN	EUR	2,772,196.00	1.36
3,700,000.00	BNP PARIBAS 19-23/01/2027 FRN	EUR	3,667,921.00	1.79
900,000.00	BNP PARIBAS 20-01/09/2028 FRN	EUR	840,204.00	0.41
2,000,000.00	CAIXABANK 18-17/04/2030 FRN	EUR	1,991,380.00	0.97
400,000.00	CAIXABANK 20-31/12/2060 FRN	EUR	411,204.00	0.20
1,900,000.00	CAIXABANK 22-13/04/2026 FRN	EUR	1,891,811.00	0.92
300,000.00	CESKA SPORITELNA 23-08/03/2028 FRN	EUR	315,714.00	0.15
700,000.00	CESKA SPORITELNA 23-29/06/2027 FRN	EUR	730,499.00	0.35
1,900,000.00	CRED AGRICOLE SA 2.7% 15-15/07/2025	EUR	1,895,630.00	0.92
800,000.00	CRED AGRICOLE SA 22-12/10/2026 FRN	EUR	806,568.00	0.39
1,700,000.00	DNB BANK ASA 23-16/02/2027 FRN	EUR	1,714,977.00	0.83
800,000.00	EC FINANCE 3% 21-15/10/2026	EUR	763,136.00	0.37
1,200,000.00	IBERCAJA 20-23/07/2030 FRN	EUR	1,191,984.00	0.58
400,000.00	IBERCAJA 23-07/06/2027 FRN	EUR	415,248.00	0.20
1,000,000.00	ING BANK NV 4.125% 23-02/10/2026	EUR	1,025,320.00	0.50
1,500,000.00	ING GROEP NV 20-26/05/2031 FRN	EUR	1,480,005.00	0.72
500,000.00	INTESA SANPAOLO 1.98% 19-11/12/2026	EUR	488,270.25	0.24
1,400,000.00	INTESA SANPAOLO 17-29/12/2049	EUR	1,483,762.00	0.72
1,950,000.00	INTESA SANPAOLO 20-20/06/2173 FRN	EUR	1,954,641.00	0.95
500,000.00	INTESA SANPAOLO 20-29/06/2027 FRN	EUR	535,595.00	0.26
900,000.00	INTESA SANPAOLO 23-17/03/2025 FRN	EUR	900,864.00	0.44
900,000.00	JYSKE BANK A/S 21-02/09/2026 FRN	EUR	883,080.00	0.43
400,000.00	JYSKE BANK A/S 22-11/04/2026 FRN	EUR	401,264.00	0.19
800,000.00	KUTXABANK 23-15/06/2027 FRN	EUR	820,088.00	0.40
300,000.00	LLOYDS BK GR PLC 24-05/03/2027 FRN	EUR	301,062.00	0.15
750,000.00	MONTE DEI PASCHI 20-10/09/2030 FRN	EUR	774,022.50	0.38
800,000.00	MORGAN STANLEY 24-19/03/2027 FRN	EUR	802,384.00	0.39
400,000.00	NATIONWIDE BLDG 4.5% 23-01/11/2026	EUR	412,680.00	0.20
700,000.00	NATL BK GREECE 24-29/01/2029 FRN	EUR	725,753.00	0.35
1,100,000.00	NEXI 1.75% 20-24/04/2027 CV	EUR	1,050,401.00	0.51
1,188,000.00	NORDEA BANK ABP 23-06/09/2026 FRN	EUR	1,199,535.48	0.58
700,000.00	PSA BANQUE FRANC 3.875% 23-19/01/2026	EUR	706,468.00	0.34
1,400,000.00	RCI BANQUE 19-18/02/2030 FRN	EUR	1,395,590.00	0.68
900,000.00	SOCIETE GENERALE 20-21/04/2026 FRN	EUR	894,591.00	0.43
600,000.00	SOCIETE GENERALE 20-24/11/2030 FRN	EUR	585,210.00	0.28
1,700,000.00	SOCIETE GENERALE 4.25% 23-28/09/2026	EUR	1,739,984.00	0.84
600,000.00	SPAREBANK 1 SR 21-15/07/2027 FRN	EUR	577,086.00	0.28
2,200,000.00	UBS GROUP 22-13/10/2026 FRN	EUR	2,186,008.00	1.06
900,000.00	UNICAJA ES 21-01/12/2026 FRN	EUR	883,413.00	0.43
1,200,000.00	UNICREDIT BANK C 3.625% 23-15/02/2026	EUR	1,211,664.00	0.59
			62,987,140.23	30.59
Accessoires & Equipements automobiles				
1,200,000.00	FAURECIA 3.125% 19-15/06/2026	EUR	1,185,720.00	0.58
550,000.00	FAURECIA 7.25% 22-15/06/2026	EUR	568,755.00	0.28
400,000.00	FORD MOTOR CRED 4.867% 23-03/08/2027	EUR	416,064.00	0.20
700,000.00	GEN MOTORS FIN 1% 22-24/02/2025	EUR	698,061.00	0.34
200,000.00	GEN MOTORS FIN 3.9% 24-12/01/2028	EUR	204,722.00	0.10
600,000.00	KION GROUP AG 1.625% 20-24/09/2025	EUR	593,946.00	0.29
400,000.00	MERCEDES-BENZ IN 3% 24-10/07/2027	EUR	401,636.00	0.20
1,100,000.00	RCI BANQUE 3.75% 24-04/10/2027	EUR	1,112,870.00	0.54
200,000.00	RCI BANQUE 4.125% 22-01/12/2025	EUR	201,634.00	0.10
700,000.00	RCI BANQUE 4.625% 23-02/10/2026	EUR	715,295.00	0.35
500,000.00	RCI BANQUE 4.625% 23-13/07/2026	EUR	509,315.00	0.25
1,500,000.00	RENAULT 1.25% 19-24/06/2025	EUR	1,481,505.00	0.72

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
600,000.00	RENAULT 2.375% 20-25/05/2026	EUR	593,142.00	0.29
1,400,000.00	SCANIA CV AB 2.25% 20-03/06/2025	EUR	1,395,268.00	0.68
900,000.00	SCHAEFFLER 4.5% 24-14/08/2026	EUR	916,227.00	0.44
500,000.00	STELLANTIS NV 2% 18-20/03/2025	EUR	498,955.00	0.24
600,000.00	STELLANTIS NV 3.375% 24-19/11/2028	EUR	599,958.00	0.29
900,000.00	TRATON FIN LUX 23-21/01/2026 FRN	EUR	904,788.00	0.44
900,000.00	TRATON FIN LUX 3.75% 24-27/03/2027	EUR	911,745.00	0.44
1,100,000.00	TRATON FIN LUX 4.125% 23-18/01/2025	EUR	1,100,264.00	0.53
1,200,000.00	TRATON FIN LUX 4.5% 23-23/11/2026	EUR	1,229,616.00	0.60
897,000.00	VOLVO CAR AB 2% 17-24/01/2025	EUR	895,484.07	0.43
1,600,000.00	ZF FINANCE 3% 20-21/09/2025	EUR	1,588,176.00	0.77
1,300,000.00	ZF FINANCE GMBH 5.75% 23-03/08/2026	EUR	1,326,117.00	0.64
			20,049,263.07	9.74
Services diversifiés				
500,000.00	ALD SA 23-21/02/2025 FRN	EUR	500,385.00	0.24
1,300,000.00	ALD SA 3.875% 24-22/02/2027	EUR	1,322,607.00	0.64
900,000.00	ARVAL SERVICE 0.875% 22-17/02/2025	EUR	897,552.00	0.44
200,000.00	ARVAL SERVICE 0% 21-01/10/2025	EUR	196,024.00	0.09
1,300,000.00	ELIS SA 1% 19-03/04/2025	EUR	1,292,785.00	0.63
1,000,000.00	ELIS SA 2.875% 18-15/02/2026	EUR	999,650.00	0.49
400,000.00	ELIS SA 4.125% 22-24/05/2027	EUR	409,232.00	0.20
800,000.00	HARLEY-DAVIDSON 5.125% 23-05/04/2026	EUR	818,184.00	0.40
1,000,000.00	LEASYS SPA 3.875% 24-01/03/2028	EUR	1,015,620.00	0.49
1,200,000.00	LEASYS SPA 4.5% 23-26/07/2026	EUR	1,226,556.00	0.60
600,000.00	LOXAM SAS 3.75% 19-15/07/2026	EUR	598,572.00	0.29
600,000.00	MEDIO AMBIENTE 1.661% 19-04/12/2026	EUR	585,732.00	0.28
2,000,000.00	NEXI 1.625% 21-30/04/2026	EUR	1,957,580.00	0.95
600,000.00	SIXT SE 5.125% 23-09/10/2027	EUR	636,144.00	0.31
10,500.00	WORLDLINE SA 0% 19-30/07/2026 CV	EUR	1,010,856.00	0.49
16,300.00	WORLDLINE SA 0% 20-30/07/2025 CV	EUR	1,893,619.90	0.92
			15,361,098.90	7.46
Energie				
500,000.00	DRAX FINCO PLC 2.625% 20-01/11/2025	EUR	496,045.00	0.24
1,800,000.00	ELEC DE FRANCE 13-29/01/2049 FRN	EUR	1,801,224.00	0.87
600,000.00	ELEC DE FRANCE 14-22/01/2049 FRN	EUR	606,300.00	0.29
1,200,000.00	ELEC DE FRANCE 3.75% 23-05/06/2027	EUR	1,223,400.00	0.59
1,100,000.00	ENEL FIN INTL NV 0.50% 22-17/11/2025	EUR	1,080,222.00	0.52
1,300,000.00	ENEL SPA 19-24/05/2080 FRN	EUR	1,300,832.00	0.63
1,100,000.00	ENGIE 3.75% 23-06/09/2027	EUR	1,124,937.00	0.55
800,000.00	HOLDING DINFRAS 4.5% 23-06/04/2027	EUR	813,976.00	0.40
700,000.00	NATL GRID NA INC 4.151% 23-12/09/2027	EUR	722,659.00	0.35
500,000.00	VEOLIA ENVIRONNEMENT 20-20/04/2169 FRN	EUR	490,765.00	0.24
60,457.00	VOLTALIA SA 1% 21-13/01/2025 CV FLAT	EUR	1,938,070.05	0.95
			11,598,430.05	5.63
Services financiers				
900,000.00	CA AUTO BANK 23-13/01/2025 FRN	EUR	900,324.00	0.44
900,000.00	CA AUTO BANK 4.375% 23-08/06/2026	EUR	915,570.00	0.44
400,000.00	CA AUTO BANK IE 4.75% 23-25/01/2027	EUR	413,100.00	0.20
2,800,000.00	GRP BRUXELLES 2.125% 22-29/11/2025 CV	EUR	2,771,748.00	1.35
900,000.00	LEASEPLAN CORP 2.125% 22-06/05/2025	EUR	896,976.00	0.44
2,300,000.00	SAGERPAR 0% 21-01/04/2026 CV	EUR	2,208,690.00	1.07
3,400,000.00	SELENA 0% 20-25/06/2025 CV	EUR	3,340,160.00	1.62
			11,446,568.00	5.56
Télécommunications				
800,000.00	CELLNEX FINANCE 0.75% 21-15/11/2026	EUR	770,488.00	0.37
650,000.00	CETIN GROUP BV 3.125% 22-14/04/2027	EUR	648,180.00	0.31
500,000.00	EIRCOM FINANCE 3.5% 19-15/05/2026	EUR	498,235.00	0.24
1,600,000.00	PPF ARENA 1 B 2.125% 19-31/01/2025	EUR	1,595,232.00	0.77
1,300,000.00	PPF ARENA 1 B 3.125% 19-27/03/2026	EUR	1,294,956.00	0.63
1,700,000.00	TELECOM ITALIA 2.75% 19-15/04/2025	EUR	1,694,101.00	0.83
2,500,000.00	TELECOM ITALIA 3% 16-30/09/2025	EUR	2,491,900.00	1.22
			8,993,092.00	4.37
Gouvernements				
700,000.00	ITALY BTPS 3.25% 23-13/06/2027	EUR	718,170.40	0.35
7,169,460.00	SPAIN I/L BOND 0.65% 17-30/11/2027	EUR	7,173,044.73	3.48
			7,891,215.13	3.83
Matériaux de construction				
100,000.00	ABERTIS FINANCE 20-31/12/2060 FRN	EUR	99,414.00	0.05
400,000.00	CELLNEX FINANCE 1% 21-15/09/2027	EUR	381,180.00	0.19
2,000,000.00	CELLNEX FINANCE 2.25% 22-12/04/2026	EUR	1,985,720.00	0.96
1,400,000.00	CIE DE ST GOBAIN 3.75% 23-29/11/2026	EUR	1,426,824.00	0.69
1,500,000.00	INFRASTRUTTURE W 1.875% 20-08/07/2026	EUR	1,477,800.00	0.72
2,300,000.00	SPIE SA 2.625% 19-18/06/2026	EUR	2,291,973.00	1.11
			7,662,911.00	3.72
Chimie				
1,500,000.00	INEOS FINANCE PL 2.125% 17-15/11/2025	EUR	1,209,685.52	0.59

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - SERENITE PLUS (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024 (suite)

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
700,000.00	INEOS FINANCE PL 2.875% 19-01/05/2026	EUR	697,984.00	0.34
700,000.00	PPG INDUSTRIES 1.875% 22-01/06/2025	EUR	696,619.00	0.33
1,100,000.00	SAIPEM FIN INTL 3.375% 20-15/07/2026	EUR	1,103,520.00	0.54
600,000.00	SOLVAY SA 3.875% 24-03/04/2028	EUR	612,936.00	0.29
1,450,000.00	SPCM SA 2% 20-01/02/2026	EUR	1,436,486.00	0.70
1,000,000.00	SYENSCO SA 20-02/09/2169 FRN	EUR	986,740.00	0.48
900,000.00	UMICORE SA 0% 20-23/06/2025 CV	EUR	879,048.00	0.43
			7,623,018.52	3.70
Cosmétiques				
1,750,000.00	COTY INC 3.875% 21-15/04/2026	EUR	1,752,415.00	0.85
650,000.00	COTY INC 4.5% 24-15/05/2027	EUR	665,190.50	0.32
300,000.00	FRESENIUS FIN IR 0% 21-01/10/2025	EUR	293,946.00	0.14
100,000.00	H LUNDBECK A/S 0.875% 20-14/10/2027	EUR	94,446.00	0.04
200,000.00	IQVIA INC 1.75% 21-15/03/2026	EUR	196,958.00	0.10
1,250,000.00	QUINTILES IMS 2.875% 17-15/09/2025	EUR	1,244,062.50	0.60
900,000.00	SARTORIUS FIN 4.25% 23-14/09/2026	EUR	919,719.00	0.45
400,000.00	TEVA PHARMACEUTI 3.75% 21-09/05/2027	EUR	403,524.00	0.20
1,100,000.00	TEVA PHARM FNC 6% 20-31/01/2025	EUR	1,102,277.00	0.54
			6,672,538.00	3.24
Transports				
1,600,000.00	DEUTSCHE POST AG 0.05% 17-30/06/2025 CV	EUR	1,575,200.00	0.76
400,000.00	DSV FINANCE BV 2.875% 24-06/11/2026	EUR	401,692.00	0.20
2,492,000.00	GETLINK SE 3.5% 20-30/10/2025	EUR	2,489,757.20	1.21
1,700,000.00	WIZZ AIR FIN CO 1% 22-19/01/2026	EUR	1,648,031.00	0.80
			6,114,680.20	2.97
Appareils électriques & électroniques				
1,600,000.00	AMS AG 0% 18-05/03/2025 CV	EUR	1,568,592.00	0.76
1,100,000.00	INFINEON TECH 19-01/04/2168 FRN	EUR	1,097,426.00	0.53
12,000.00	SOITEC 0% 20-01/10/2025 CV	EUR	2,033,328.00	0.99
			4,699,346.00	2.28
Stockage & Entrepôt				
700,000.00	BALL CORP 1.5% 19-15/03/2027	EUR	675,367.00	0.33
700,000.00	CANPACK SA 2.375% 20-01/11/2027	EUR	682,983.00	0.33
300,000.00	CROWN EUROPEAN 5% 23-15/05/2028	EUR	317,046.00	0.15
900,000.00	HUHTAMAKI OYJ 4.25% 22-09/06/2027	EUR	923,661.00	0.45
1,300,000.00	SIG COMBIBLOC PU 2.125% 20-18/06/2025	EUR	1,293,929.00	0.63
			3,892,986.00	1.89
Agriculture				
600,000.00	LDC FINANCE BV 1.625% 21-28/04/2028	EUR	573,132.00	0.28
2,000,000.00	LDC FINANCE BV 2.375% 20-27/11/2025	EUR	1,993,820.00	0.97
			2,566,952.00	1.25
Divertissement				
1,700,000.00	INTL GAME TECH 3.5% 19-15/06/2026	EUR	1,699,847.00	0.83
			1,699,847.00	0.83
Internet				
400,000.00	ILIAD 2.375% 20-17/06/2026	EUR	396,200.00	0.19
900,000.00	ILIAD 5.375% 22-14/06/2027	EUR	943,614.00	0.46
			1,339,814.00	0.65
Métal				
1,300,000.00	ORANO SA 3.375% 19-23/04/2026	EUR	1,304,355.00	0.63
			1,304,355.00	0.63
Publicité				
1,100,000.00	IPSOS 2.875% 18-21/09/2025	EUR	1,101,254.00	0.53
			1,101,254.00	0.53
Commerce & Distribution				
607,725.00	FNAC DART SA 0.25% 21-23/03/2027 CV FLAT	EUR	565,207.50	0.28
500,000.00	SEB SA 1.375% 20-16/06/2025	EUR	495,860.00	0.24
			1,061,067.50	0.52
Audiovisuel				
600,000.00	TDF INFRASTRUCTU 2.5% 16-07/04/2026	EUR	597,894.00	0.29
400,000.00	TDF INFRASTRUCTU 5.625% 23-21/07/2028	EUR	425,312.00	0.21
			1,023,206.00	0.50
Assurances, Réassurances				
1,000,000.00	THALES SA 4% 23-18/10/2025	EUR	1,007,980.00	0.49
			1,007,980.00	0.49
Assurances				
600,000.00	ETHIAS 5% 15-14/01/2026	EUR	611,394.00	0.30
			611,394.00	0.30
Industrie sidérurgique				
400,000.00	VOESTALPINE AG 2.75% 23-28/04/2028 CV	EUR	383,704.00	0.18
			383,704.00	0.18
Equipement diversifié				
300,000.00	PRYSMIAN SPA 3.625% 24-28/11/2028	EUR	302,781.00	0.14
			302,781.00	0.14
			187,394,641.60	91.00

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Autres valeurs mobilières				
Obligations				
Cosmétiques				
900,000.00	TEVA PHARMACEUTICAL F 4.5% 18-01/03/2025	EUR	900,774.00	0.43
			900,774.00	0.43
			900,774.00	0.43
Fonds				
Fond d'investissement				
958.00	OSTRUM SRI MONEY - I C EUR	EUR	12,702,955.46	6.17
			12,702,955.46	6.17
Total portefeuille titres			200,998,371.06	97.60

Récapitulatif de l'actif net

	% VNI
Total portefeuille titres	200,998,371.06 97.60
Avoirs en banque	2,346,479.54 1.14
Autres actifs et passifs	2,586,769.43 1.26
Total actif net	205,931,620.03 100.00

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - SERENITE PLUS (en EUR)

Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
France	35.66	34.83
Espagne	13.21	12.88
Italie	12.43	12.16
Pays-Bas	9.29	9.08
Belgique	5.09	4.97
Etats-Unis	4.42	4.31
Allemagne	3.85	3.74
Royaume-Uni	2.98	2.91
Luxembourg	2.71	2.64
Irlande	2.47	2.40
Autres	7.89	7.68
	100.00	97.60

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Banques	31.34	30.59
Accessoires & Equipements automobiles	9.97	9.74
Services diversifiés	7.64	7.46
Fond d'investissement	6.32	6.17
Energie	5.77	5.63
Services financiers	5.69	5.56
Télécommunications	4.47	4.37
Gouvernements	3.93	3.83
Matériaux de construction	3.81	3.72
Chimie	3.79	3.70
Cosmétiques	3.77	3.67
Transports	3.04	2.97
Appareils électriques & électroniques	2.34	2.28
Autres	8.12	7.91
	100.00	97.60

Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
OSTRUM SRI MONEY - I C EUR	Fond d'investissement	12,702,955.46	6.17
SPAIN I/L BOND 0.65% 17-30/11/2027	Gouvernements	7,173,044.73	3.48
BNP PARIBAS 19-23/01/2027 FRN	Banques	3,667,921.00	1.79
SELENA 0% 20-25/06/2025 CV	Services financiers	3,340,160.00	1.62
BNP PARIBAS 18-20/11/2030 FRN	Banques	2,772,196.00	1.36
GRP BRUXELLES 2.125% 22-29/11/2025 CV	Services financiers	2,771,748.00	1.35
TELECOM ITALIA 3% 16-30/09/2025	Télécommunications	2,491,900.00	1.22
GETLINK SE 3.5% 20-30/10/2025	Transports	2,489,757.20	1.21
BANCO BPM SPA 20-14/09/2030 FRN	Banques	2,426,976.00	1.18
SPIE SA 2.625% 19-18/06/2026	Matériaux de construction	2,291,973.00	1.11

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - ALPHA BONDS (en EUR)

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2024

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		13,744,795,155.71
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		268,438,943.78
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2.2b	14,013,234,099.49
Avoirs en banque	2.2	499,236,856.40
A recevoir sur souscriptions		24,625,204.82
A recevoir sur swaps		31,671,480.79
Plus-value non réalisée sur contrats futures	2.2	143,792,537.67
Plus-value nette non réalisée sur swaps	2.2, 11, 12	67,401,701.72
Intérêts et dividendes à recevoir	2.6	72,596,118.85
Autres créances		4,393,917.18
Total actifs		14,856,951,916.92
Passifs		
Découverts bancaires		31,010,517.68
Charges à payer		12,276,316.94
Options à la valeur de marché	2.2	16,830,344.58
A payer sur rachats		4,288,653.82
A payer sur swaps		20,428,950.28
Moins-value non réalisée sur contrats de change à terme		93,744,235.99
Total passifs		178,579,019.29
Actifs nets à la fin de l'exercice		14,678,372,897.63

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2024

	Notes	EUR
Revenus		
Intérêts sur obligations	2.6	234,108,233.04
Intérêts bancaires	2.6	17,349,727.88
Revenus sur swaps		41,639,423.37
Autres revenus	13	302,808.01
Total revenus		293,400,192.30
Charges		
Commission de conseil en investissement	4	100,142,421.11
Commission de banque dépositaire	5	1,745,413.95
Commission de performance	4	376,820.68
Frais d'administration	5	131,662.82
Frais professionnels	7	327,921.82
Frais de transaction	2.7	1,000,779.11
Taxe d'abonnement	6	3,539,700.34
Intérêts bancaires et charges	2.5	4,116,023.60
Charges d'intérêts sur swaps		27,378,937.42
Frais d'agent de transfert		1,834,027.54
Frais d'impression et de publication		43,430.49
Autres charges	7	3,227,704.14
Total charges		143,864,843.02
Revenu / (Perte) net(te) des investissements		149,535,349.28
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
Portefeuille-titres	2.4	61,975,879.36
Change	2.3	46,470,010.60
Contrats futures	2.2	(161,602,386.03)
Contrats de changes à terme	2.2	(226,118,164.85)
Swaps	2.2	(86,478,370.98)
Options	2.2	148,694,778.93
Bénéfice/Perte net(te) réalisé(e) de l'exercice		(67,522,903.69)
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur :		
Portefeuille-titres	2.4	250,306,418.35
Contrats futures	2.2	308,933,888.87
Contrats de changes à terme	2.2	(94,997,738.99)
Swaps	2.2	45,607,831.49
Options	2.2	5,355,988.68
Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		447,683,484.71
Souscriptions		8,065,507,103.53
Rachats		(2,686,938,458.17)
Distribution de dividendes	10	(21,850,892.26)
Actifs nets en début d'année		8,873,971,659.82
Actifs nets à la fin de l'exercice		14,678,372,897.63

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - ALPHA BONDS (en EUR)

Etat des Variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	20,069,957.927	21,531,131.376	(5,695,972.115)	35,905,117.188
Class AD shares EUR	202,707.024	183,071.193	(40,277.819)	345,500.398
Class B shares EUR	6,918,461.535	5,028,125.975	(1,511,057.712)	10,435,529.798
Class F shares EUR	2,152,225.902	4,577,808.791	(1,565,985.572)	5,164,049.121
Class H-A shares CHF	73,179.332	40,377.834	(13,794.019)	99,763.147
Class H-A shares USD	378,831.460	1,202,551.933	(164,771.528)	1,416,611.865
Class H-I shares CHF	415,009.914	174,368.920	(74,335.901)	515,042.933
Class H-I shares JPY	4,787,252.764	6,212,442.475	(1,233,537.624)	9,766,157.615
Class H-I shares USD	1,051,592.330	1,015,790.559	(283,859.580)	1,783,523.309
Class H-ID Shares CAD	14,155.106	379.490	(10,978.309)	3,556.287
Class H-WA shares USD	-	173,968.677	(3,157.916)	170,810.761
Class H-WAD shares USD	-	1,044,272.174	(9,491.807)	1,034,780.367
Class H-WI Shares USD	62,124.000	43,796.000	(63,724.000)	42,196.000
Class I shares EUR	23,238,787.929	17,543,019.222	(8,323,136.344)	32,458,670.807
Class ID shares EUR	2,027,483.666	2,114,672.463	(151,034.599)	3,991,121.530
Class N shares EUR	4,254,142.392	2,972,621.531	(1,582,673.951)	5,644,089.972
Class ND shares EUR	164,007.594	57,681.546	(31,796.572)	189,892.568
Class Q shares EUR	329,072.070	104,299.032	(73,817.556)	359,553.546
Class SI shares EUR	9,457,168.492	4,405,524.942	(1,355,091.966)	12,507,601.468
Class WI Shares EUR	25,949.000	116,533.000	(11,768.000)	130,714.000

DNCA INVEST - ALPHA BONDS (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				
Obligations				
Gouvernements				
79,000,000.00	AUSTRALIAN GOVT. 0.25% 21-21/11/2032	AUD	48,836,861.53	0.33
600,000,000.00	AUSTRALIAN GOVT. 3.75% 22-21/05/2034	AUD	342,863,290.26	2.34
804,500,000.00	AUSTRALIAN GOVT. 3% 22-21/11/2033	AUD	434,594,825.42	2.96
240,000.00	BRAZIL NTN-F 10% 18-01/01/2029 FLAT	BRL	33,486,889.56	0.23
402,000.00	BRAZIL NTN-F 10% 20-01/01/2031 FLAT	BRL	53,285,198.16	0.36
63,000,000.00	BRAZIL REP OF 3.75% 21-12/09/2031	USD	51,534,718.33	0.35
25,000,000.00	BRAZIL REP OF 3.875% 20-12/06/2030	USD	21,274,760.85	0.14
50,000,000.00	BRAZIL REP OF 6.125% 24-15/03/2034	USD	45,156,053.73	0.31
20,000,000.00	BRAZIL REP OF 6.125% 24-22/01/2032	USD	18,513,479.56	0.13
20,367,060.00	CANADA-GOVT I/L 2% 07-01/12/2041	CAD	14,675,958.08	0.10
192,604,600.00	CANADA-GOVT I/L 3% 03-01/12/2036	CAD	152,062,594.05	1.04
17,705,800.00	CANADA GOVT I/L 4% 99-01/12/2031	CAD	14,055,536.36	0.10
52,000,000.00	COLOMBIA REP OF 3.125% 20-15/04/2031	USD	40,009,198.96	0.27
27,000,000.00	COLOMBIA REP OF 3.25% 21-22/04/2032	USD	20,052,372.21	0.14
57,000,000.00	COLOMBIA REP OF 7.5% 23-02/02/2034	USD	54,477,437.43	0.37
11,334,000.00	COLOMBIA REP OF 8% 23-14/11/2035	USD	11,039,068.49	0.08
200,000,000.00	EUROPEAN UNION 1.625% 22-04/12/2029	EUR	192,058,000.00	1.31
150,000,000.00	EUROPEAN UNION 1% 22-06/07/2032	EUR	132,823,500.00	0.90
585,000,000.00	EUROPEAN UNION 3% 24-04/12/2034	EUR	589,861,350.00	4.02
395,000,000.00	EUROPEAN UNION 4% 23-04/04/2044	EUR	431,916,700.00	2.94
276,010,400.00	FRANCE O.A.T./L 0.1% 15-01/03/2025	EUR	275,419,737.74	1.88
54,820,000.00	HUNGARY 0.125% 21-21/09/2028	EUR	48,731,142.60	0.33
15,000,000.00	HUNGARY 0.5% 20-18/11/2030	EUR	12,521,100.00	0.09
15,000,000.00	HUNGARY 5.25% 22-16/06/2029	USD	14,272,393.47	0.10
148,508,000.00	HUNGARY 5.375% 23-12/09/2033	EUR	160,651,499.16	1.09
19,000,000.00	HUNGARY 5% 22-22/02/2027	EUR	19,718,390.00	0.13
10,000,000.00	HUNGARY 6.125% 23-22/05/2028	USD	9,828,968.98	0.07
35,193,900.00	ITALY BTPS 0.1% 22-15/05/2033	EUR	31,006,529.78	0.21
189,190,213.00	ITALY BTPS 0.4% 19-15/05/2030	EUR	180,513,949.84	1.23
1,031,729,805.00	ITALY BTPS 1.5% 23-15/05/2029	EUR	1,042,521,698.84	7.10
76,044,080.00	ITALY BTPS 1.6% 22-22/11/2028	EUR	75,522,417.60	0.51
207,254,880.00	ITALY BTPS 1.8% 24-15/05/2036	EUR	205,441,399.80	1.40
78,000,000,000.00	JAPAN GOVT 20-YR 1.6% 24-20/03/2044	JPY	460,324,022.35	3.14
10,000,000,000.00	JAPAN GOVT 30-YR 0.3% 16-20/06/2046	JPY	43,692,676.04	0.30
1,669,505,000.00	MEXICAN UDIBONOS 2.75% 21-27/11/2031	MXN	65,191,115.79	0.44
640,250,000.00	NEW ZEALAND GVT 4.25% 24-15/05/2036	NZD	335,315,672.45	2.28
175,650,000.00	NEW ZEALAND I/L 2.5% 14-20/09/2035	NZD	122,602,883.80	0.84
169,600,000.00	NEW ZEALAND I/L 2.5% 17-20/09/2040	NZD	112,788,077.95	0.77
40,000,000.00	NEW ZEALAND I/L 3% 13-20/09/2030	NZD	29,954,935.98	0.20
46,000,000.00	REP OF POLAND 2.75% 22-25/05/2032	EUR	44,895,540.00	0.31
72,534,000.00	ROMANIA 1.75% 21-13/07/2030	EUR	60,716,760.72	0.41
98,350,000.00	ROMANIA 3.624% 20-26/05/2030	EUR	92,396,874.50	0.63
24,000,000.00	ROMANIA 5.125% 24-24/09/2031	EUR	23,480,400.00	0.16
10,000,000.00	ROMANIA 5.25% 24-30/05/2032	EUR	9,762,800.00	0.07
68,724,000.00	ROMANIA 5.375% 24-22/03/2031	EUR	68,811,279.48	0.47
22,000,000.00	ROMANIA 6.375% 23-18/09/2033	EUR	22,928,180.00	0.16
94,500,000.00	ROMANIA 6.625% 22-27/09/2029	EUR	101,898,405.00	0.69
71,300,000.00	SOUTH AFRICA 4.85% 19-30/09/2029	USD	64,256,119.43	0.44
26,000,000.00	SOUTH AFRICA 5.875% 18-22/06/2030	USD	24,086,868.30	0.16
63,200,000.00	SOUTH AFRICA 5.875% 22-20/04/2032	USD	57,447,938.93	0.39
794,720,362.50	SPAIN I/L BOND 0.7% 18-30/11/2033	EUR	767,183,301.98	5.23
131,492,280.00	SPAIN I/L BOND 1.15% 24-30/11/2036	EUR	128,769,074.88	0.88
220,540,250.00	SPAIN I/L BOND 1% 15-30/11/2030	EUR	222,392,788.11	1.52
87,383,532.00	SPAIN I/L BOND 2.05% 23-30/11/2039	EUR	93,983,610.17	0.64
150,000,000.00	SPANISH GOVT 3.45% 24-31/10/2034	EUR	154,924,500.00	1.06
27,500,000.00	UNITED MEXICAN 2.375% 22-11/02/2030	EUR	25,680,050.00	0.17
52,500,000.00	UNITED MEXICAN 2.659% 20-24/05/2031	USD	41,237,027.73	0.28
57,766,000.00	UNITED MEXICAN 3.5% 22-12/02/2034	USD	44,474,628.93	0.30
29,500,000.00	UNITED MEXICAN 4.4899% 24-25/05/2032	EUR	29,967,575.00	0.20
25,000,000.00	UNITED MEXICAN 4.875% 22-19/05/2033	USD	21,678,181.47	0.15
112,000,000.00	UNITED MEXICAN 6% 24-07/05/2036	USD	101,936,341.68	0.69
599,719,500.00	US TSY INFL IX N/B 0.25% 15-15/01/2025	USD	578,589,659.12	3.94
301,608,000.00	US TSY INFL IX N/B 0.75% 15-15/02/2045	USD	211,348,639.52	1.44
699,826,050.00	US TSY INFL IX N/B 1.25% 23-15/04/2028	USD	659,135,219.18	4.49
58,203,600.00	US TSY INFL IX N/B 1.375% 23-15/07/2033	USD	52,648,854.59	0.36
1,566,022,500.00	US TSY INFL IX N/B 1.75% 24-15/01/2034	USD	1,451,618,995.31	9.89
154,279,500.00	US TSY INFL IX N/B 2.125% 24-15/02/2054	USD	138,134,723.53	0.94
949,092,900.00	US TSY INFL IX N/B 2.125% 24-15/04/2029	USD	918,734,472.95	6.26
51,528,500.00	US TSY INFL IX N/B 2.375% 23-15/10/2028	USD	50,584,341.94	0.34
			12,212,299,557.60	83.20
			12,212,299,557.60	83.20

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Instruments du marché monétaire				
Gouvernements				
300,000,000.00	FRENCH BTF 0% 24-05/02/2025	EUR	299,215,500.00	2.04
300,000,000.00	FRENCH BTF 0% 24-05/11/2025	EUR	294,136,500.00	2.00
200,000,000.00	FRENCH BTF 0% 24-22/01/2025	EUR	199,697,000.00	1.36
			793,049,000.00	5.40
			793,049,000.00	5.40
Fonds				
Fond d'investissement				
106,875.00	DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION - CLASS I SHARES EUR	EUR	18,838,856.25	0.13
150,000.00	DNCA INVEST - FINANCIAL CREDIT INC*	EUR	14,944,500.00	0.10
125,000.00	DNCA INVEST - FLEX INFLATION - CLASS I SHARES EUR	EUR	15,061,250.00	0.10
42,330.00	DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLES - CLASS I SHARES EUR	EUR	5,021,184.60	0.03
104,080.00	DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD - CLASS I SHARES EUR	EUR	10,631,772.00	0.07
8,689.76	OSTRUM CASH EURIBOR-I C EUR	EUR	943,387,979.04	6.44
			1,007,885,541.89	6.87
Total portefeuille titres			14,013,234,099.49	95.47

*Voir Note 1.

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - ALPHA BONDS (en EUR)

Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2024

Quantité	Dénomination	Devise	Engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins-value non réalisées en en EUR
Contrats à terme					
Obligation à terme					
(3,500.00)	CAN 10YR BOND FUT. 20/03/2025	CAD	227,921,188.35	BNP Paribas Paris	(5,170,839.12)
(18,450.00)	EURO-BOBL FUTURE 06/03/2025	EUR	1,876,088,250.00	BNP Paribas Paris	28,505,250.00
(4,602.00)	EURO-BTP FUTURE 06/03/2025	EUR	494,346,840.00	BNP Paribas Paris	11,578,552.70
(10,776.00)	EURO-BUND FUTURE 06/03/2025	EUR	1,068,224,880.00	BNP Paribas Paris	37,032,075.30
(550.00)	EURO BUXL 30Y BONDS 06/03/2025	EUR	54,210,750.00	BNP Paribas Paris	4,680,500.00
(18,682.00)	EURO OAT FUTURE FRENC 10YR 6% 06/03/2025	EUR	1,922,471,210.00	BNP Paribas Paris	55,485,540.00
(3,000.00)	ULTRA 10 YEAR US TRE NOTE FUT 20/03/2025	USD	274,504,783.07	BNP Paribas Paris	7,564,151.12
(3,350.00)	US 10YR NOTE FUT (CBT) 20/03/2025	USD	316,930,911.20	BNP Paribas Paris	5,462,484.30
6,000.00	US 5YR NOTE FUTURE (CBT) 31/03/2025	USD	582,607,015.17	BNP Paribas Paris	(4,529,434.73)
					140,608,279.57
Devise à terme					
(500.00)	CHF / USD CURRENCY FUTURE 17/03/2025	USD	60,392,308.44	BNP Paribas Paris	1,067,850.81
1,900.00	CHI AUD / USD 17/03/2025	USD	183,592,617.64	BNP Paribas Paris	(3,800,367.19)
(1,200.00)	EUR-JPY 17/03/2025	JPY	920,866.84	BNP Paribas Paris	(3,176,990.60)
(4,046.00)	EURO FX CURR FUT (CME) 17/03/2025	USD	488,694,559.86	BNP Paribas Paris	9,093,765.08
					3,184,258.10
Total des Contrats à terme					143,792,537.67

	Achat		Vente	Echéance	Engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins- valeur non réalisées en en EUR
Contrats de changes à terme							
75,234,558.00	AUD	45,812,054.93	EUR	09/01/25	44,984,638.11	Barclays Bank Ireland Plc	(862,571.20)
1,177,179.04	EUR	1,100,000.00	CHF	09/01/25	1,172,145.56	BNP Paribas Paris	5,636.51
66,632,388.40	EUR	775,862,000.00	NOK	09/01/25	65,971,854.94	BOFA Securities Europe S.A	804,161.77
554,344,097.77	EUR	1,000,098,000.00	NZD	09/01/25	541,090,732.02	BNP Paribas Paris	14,126,088.62
575,938,907.98	EUR	942,740,000.00	AUD	09/01/25	563,688,002.63	Barclays Bank Ireland Plc Deutsche Bank AG	12,695,797.67
2,061,775,865.20	EUR	2,253,000,000.00	USD	09/01/25	2,175,760,502.17	Barclays Bank Ireland Plc	(114,512,922.58)
173,088,394.19	MXN	8,127,932.86	EUR	09/01/25	8,039,069.16	JP Morgan AG CACIB	(127,381.42)
775,862,000.00	NOK	66,099,488.41	EUR	09/01/25	65,971,854.94	HSBC France	(270,961.16)
340,820,000.00	USD	326,431,893.35	EUR	09/01/25	329,135,683.24	HSBC France Barclays Bank Ireland Plc Deutsche Bank AG	2,777,548.08
14,000,000.00	CAD	9,335,981.02	EUR	15/01/25	9,400,705.05	HSBC France	65,178.55
6,037,515.14	EUR	5,000,000.00	GBP	15/01/25	6,047,411.71	Barclays Bank Ireland Plc Société Générale	(6,494.65)
129,314,962.27	EUR	190,300,000.00	CAD	15/01/25	127,782,440.83	UBS Europe SE Barclays Bank Ireland Plc	1,526,402.76
202,658,827.89	EUR	188,310,000.00	CHF	15/01/25	200,660,663.86	Barclays Bank Ireland Plc	2,011,570.56
531,378,494.78	EUR	85,514,000,000.00	JPY	15/01/25	525,466,513.29	HSBC France Citigroup Global Market Barclays Bank Ireland Plc	5,763,842.85

	Achat		Vente	Echéance	Engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins- value non réalisées en en EUR
110,637,680.00	GBP	132,132,838.80	EUR	15/01/25	133,814,320.27	Goldman Sachs AG	1,606,103.69
126,500,000.00	GBP	141,872,142.50	CHF	15/01/25	304,176,608.75	JP Morgan AG	1,746,009.26
391,409.30	CAD	263,483.02	EUR	16/01/25	262,823.10	BNP Paribas	(648.27)
73,533,813.89	CHF	79,083,270.19	EUR	16/01/25	78,356,666.73	BNP Paribas	(726,937.44)
863,156.87	EUR	806,794.57	CHF	16/01/25	859,709.70	BNP Paribas	3,446.80
2,172,360.76	EUR	2,259,771.33	USD	16/01/25	2,182,299.69	BNP Paribas	(9,833.44)
3,565,875.81	EUR	574,017,929.00	JPY	16/01/25	3,527,225.95	BNP Paribas	37,358.37
99,300,832,842.00	JPY	621,393,085.28	EUR	16/01/25	610,183,857.62	BNP Paribas	(10,994,079.14)
565,068,366.44	USD	536,957,500.46	EUR	16/01/25	545,696,153.01	BNP Paribas	8,710,723.64
2,465,081,620.83	EUR	2,599,867,500.00	USD	23/01/25	2,510,736,359.25	HSBC France	(44,880,871.77)
1,308,128,175.00	BRL	203,245,420.43	EUR	24/01/25	204,484,489.31	Goldman Sachs AG	326,730.11
134,125,393.23	EUR	1,017,718,000.00	CNY	24/01/25	134,647,279.85	HSBC France	(625,037.97)
86,600,000,000.00	HUF	207,776,254.25	EUR	24/01/25	210,518,639.16	Barclays Bank Ireland Plc	2,232,948.28
2,100,000,000,000.00	IDR	124,912,264.01	EUR	24/01/25	126,002,220.16	Barclays Bank Ireland Plc	804,501.43
3,476,805,383.40	MXN	162,627,615.58	EUR	24/01/25	161,479,798.03	BNP Paribas Paris CACIB	(2,475,381.67)
						UBS Europe SE	
						BOFA Securities Europe S.A	
3,874,550,000.00	TRY	83,278,093.59	EUR	30/01/25	105,816,341.58	Goldman Sachs International	19,448,017.17
						UBS Europe SE	
						Barclays Bank Ireland Plc	
2,139,050,000.00	TRY	42,336,741.99	EUR	10/07/25	58,418,770.04	Goldman Sachs AG	5,985,256.55
2,250,000,000.00	TRY	43,709,689.80	EUR	05/12/25	61,448,882.72	Barclays Bank Ireland Plc	1,071,562.05
							(93,744,235.99)

Total des contrats de change à terme **(93,744,235.99)**

Quantité	Dénomination	Devise	Engagement en EUR	Contrepartie	Valeur de marché en EUR

Options					
Plain Vanilla Bond Option					
(6,846.00)	CALL EURO-BOBL FUTURE 24/01/2025 118.5	EUR	19,185,494,655.60	BNP Paribas Paris	(1,300,740.00)
(19,092.00)	CALL US 5YR NOTE FUTURE (CBT) 24/01/2025	USD	87,561,107,967.08	BNP Paribas Paris	(6,629,807.25)
(6,846.00)	PUT EURO-BOBL FUTURE 24/01/2025 118	EUR	38,301,375,760.20	BNP Paribas Paris	(3,423,000.00)
(19,092.00)	PUT US 5YR NOTE FUTURE (CBT) 24/01/2025	USD	74,893,537,244.45	BNP Paribas Paris	(5,476,797.33)
					(16,830,344.58)
Total des Options					(16,830,344.58)

Sous-jacent	Vente/Achat	Taux d'intérêt x000D (%)	Echéance	Devise	Notionel	Contrepartie	Plus ou moins-value non réalisées en en EUR
Credit default swaps							
AALLN CDS EUR SR 66M D14 20/12/2029	Achat	5.00	20/12/29	EUR	8,000,000.00	Goldman Sachs International London	1,537,310.41
ADT CDS USD SR 66M D14 20/12/2029	Achat	5.00	20/12/29	USD	8,000,000.00	BNP Paribas	1,278,657.40
AFKLM CDS EUR SR 66M D14 20/12/2029	Vente	5.00	20/12/29	EUR	4,000,000.00	Barclays Bank London	(480,266.83)
ALBERSTONS CDS 20/12/2029	Achat	5.00	20/12/29	USD	6,000,000.00	Barclays Bank London	1,006,083.84
ALLY CDS USD SR 66M D14 20/12/2029	Achat	5.00	20/12/29	USD	7,000,000.00	Morgan Stanley International	1,058,611.45
ALSTOM CDS EUR SR 66M D14 20/12/2029	Vente	1.00	20/12/29	EUR	2,000,000.00	BANK OF AMERICA (NYC)	(9,920.46)
AMR/AMERICA N	Achat	5.00	20/12/29	USD	5,000,000.00	JP Morgan Securities Limited	197,830.51

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - ALPHA BONDS (en EUR)

Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2024 (suite)

Sous-jacent	Vente/Achat	Taux d'intérêt x000D (%)	Echéance	Devise	Notionel	Contrepartie	Plus ou moins-value non réalisées en EUR	Sous-jacent	Vente/Achat	Taux d'intérêt x000D (%)	Echéance	Devise	Notionel	Contrepartie	Plus ou moins-value non réalisées en EUR
CDSUSD SR 66M D14 20/12/2029								FCO CDS USD SR 66M D14 20/12/2029	Achat	5.00	20/12/29	USD	5,000,000.00	Goldman Sachs International London	731,713.61
AMZN CDS USD SR 5Y D14 20/12/2029	Achat	1.00	20/12/29	USD	5,000,000.00	Goldman Sachs International London	166,415.12	FD CDS USD SR 66M D14 20/12/2029	Achat	1.00	20/12/29	USD	2,000,000.00	BNP Paribas Paris	(134,161.67)
ARMK CDS USD SR 5Y D14 20/12/2029	Achat	5.00	20/12/29	USD	8,000,000.00	Goldman Sachs International London	1,373,047.85	FRFP CDS EUR SR 5Y D14 20/12/2029	Vente	1.00	20/12/29	EUR	5,000,000.00	Goldman Sachs International London	343,549.74
ASSDLN CDS EUR SR 66M D14 20/12/2029	Vente	5.00	20/12/29	EUR	2,000,000.00	Goldman Sachs International London	(8,344.33)	GFLCN CDS USD SR 66M D1420/12/2029	Achat	5.00	20/12/29	USD	6,000,000.00	Goldman Sachs International London	1,045,302.93
BOMB INC CDS USD SR 5Y D14 20/06/2029	Achat	5.00	20/12/29	USD	5,000,000.00	JP Morgan Securities Limited	649,074.38	GM CDS USD SR 66M D14 20/12/2029	Achat	5.00	20/12/29	USD	10,000,000.00	Goldman Sachs International London	1,675,907.37
BOPARAN FINANCE 4.375% 14-15/07/2021	Vente	5.00	20/12/29	EUR	2,000,000.00	Goldman Sachs International London	88,169.18	GT CDS USD SR 5Y D14 20/12/2029	Vente	5.00	20/12/29	USD	7,000,000.00	BNP Paribas Paris	(487,776.09)
BZH CDS USD SR 66M D14 20/12/2029	Vente	5.00	20/12/29	USD	8,000,000.00	BNP Paribas Paris	(727,475.82)	HCA CDS USD SR 66M D14 20/12/2029	Achat	5.00	20/12/29	USD	10,000,000.00	JP Morgan Securities Limited	1,882,664.49
CABBCO CDS EUR SR 5Y D14 20/12/2029	Vente	5.00	20/12/29	EUR	3,000,000.00	Goldman Sachs International London	(17,047.11)	HLT B CDS USD SR 5Y D14 20/12/2029	Achat	5.00	20/12/29	USD	4,000,000.00	JP Morgan Securities Limited	701,814.92
CCLPLC CDS USD SR 5Y D14 20/12/2029	Achat	1.00	20/12/29	USD	5,000,000.00	BNP Paribas Paris	(108,926.32)	HPLGR CDS EUR SR 66M D14 20/12/2029	Vente	5.00	20/12/29	EUR	5,000,000.00	Morgan Stanley International	(784,908.81)
CCO_H CDS USD SR 66M D14 20/12/2029	Vente	5.00	20/12/29	USD	3,000,000.00	BNP Paribas	(378,695.10)	IGTPLC CDS EUR SR 66M D14 20/12/2029	Achat	5.00	20/12/29	EUR	7,000,000.00	JP Morgan Securities Limited	1,239,448.12
CD CDS USD SR 66M D14 20/12/2029	Achat	5.00	20/12/29	USD	5,000,000.00	BNP Paribas Paris	117,566.17	ILDFF CDS EUR SR 66M D14 20/12/2029	Achat	5.00	20/12/29	EUR	2,000,000.00	JP Morgan Securities Limited	209,223.54
CDX HY CDSI S43 5Y PRC CORP 20/12/2029	Achat	5.00	20/12/29	USD	80,000,000.00	JP Morgan AG	5,953,889.26	INEGRP A CDS EUR SR 66M D14 20/12/2029	Vente	5.00	20/12/29	EUR	3,000,000.00	Goldman Sachs International London	(299,509.25)
CECGR CDS EUR SR 66M D14 20/12/2029	Achat	1.00	20/12/29	EUR	2,000,000.00	JP Morgan Securities Limited	(191,949.02)	IRM CDS USD SR 66M D14 20/12/2029	Achat	5.00	20/12/29	USD	6,000,000.00	JP Morgan Securities Limited	1,032,249.10
CHK CDS USD SR 66M D14 20/12/2029	Achat	5.00	20/12/29	USD	8,000,000.00	JP Morgan AG	1,458,000.96	ITRX EUR CDSI S42 5Y CORP 20/12/2029	Achat	1.00	20/12/29	EUR	50,000,000.00	Bank of America Ltd (London)	990,950.00
CLF CDS USD SR 66M D14 20/12/2029	Achat	5.00	20/12/29	USD	7,000,000.00	Goldman Sachs International London	534,634.63	ITRX XOVER CDSI S42 5Y CORP 20/12/2029	Vente	5.00	20/12/29	EUR	105,000,000.00	Bank of America Ltd (London)	(8,294,160.00)
CLNVX CDS EUR SR 5Y D14 20/12/2029	Achat	1.00	20/12/29	EUR	8,000,000.00	BNP Paribas Paris	3,283.73	ITV CDS EUR SR 66M D14 20/12/2029	Vente	5.00	20/12/29	EUR	2,000,000.00	Morgan Stanley International	(372,992.70)
CLNXSM CDS EUR SR 66M D14 20/12/2029	Achat	5.00	20/12/29	EUR	8,000,000.00	BNP Paribas Paris	1,584,338.23	JAGLN CDS EUR SR 5Y D14 20/12/2029	Vente	5.00	20/12/29	EUR	5,000,000.00	Deutsche Bank London	(584,798.93)
CMACG CDS EUR SR 5Y D14 20/12/2029	Vente	5.00	20/12/29	EUR	3,000,000.00	JP Morgan AG	(379,188.81)	JWN CDS USD SR 66M D14 20/12/2029	Vente	1.00	20/12/29	USD	4,000,000.00	BNP Paribas Paris	328,475.11
COMMERZBAN K AG 20/12/2029	Achat	1.00	20/12/29	EUR	7,000,000.00	JP Morgan AG	(121,193.09)	KBH CDS USD SR 5Y D14 20/12/2029	Achat	5.00	20/12/29	USD	5,000,000.00	BNP Paribas Paris	698,794.85
CPN CDS USD SR 66M D14 20/12/2029	Achat	5.00	20/12/29	USD	7,000,000.00	Goldman Sachs International London	1,038,269.32	KR CDS USD SR 66M D14 20/12/2029	Vente	1.00	20/12/29	USD	4,000,000.00	JP Morgan Securities Limited	(109,068.17)
DAL CDS USD SR 66M D14 20/12/2029	Achat	5.00	20/12/29	USD	10,000,000.00	JP Morgan AG	1,717,111.15	KSS CDS USD SR 66M D14 20/12/2029	Vente	1.00	20/12/29	USD	8,000,000.00	Goldman Sachs International London	1,443,574.96
DVA CDS USD SR 66M D14 20/12/2029	Vente	5.00	20/12/29	USD	2,000,000.00	Goldman Sachs International London	(318,211.32)	LGE HOLDCO VI CDS EUR SR 66M 20/12/2029	Achat	5.00	20/12/29	EUR	8,000,000.00	Goldman Sachs International London	529,762.35
ELISGP CDS EUR SR 5Y D14 20/12/2029	Achat	5.00	20/12/29	EUR	10,000,000.00	Goldman Sachs International London	1,843,748.41	LHAGR CDS EUR SR 66M D14 20/12/2029	Vente	1.00	20/12/29	EUR	10,000,000.00	BNP Paribas Paris	74,138.41
ELTLX CDS EUR SR 66M D14 20/12/2029	Vente	1.00	20/12/29	EUR	6,000,000.00	BNP Paribas Paris	101,773.21	LOXAM CDS EUR SUB 5Y D14 20/06/2029	Achat	5.00	20/12/29	EUR	3,000,000.00	BNP Paribas Paris	197,454.48
EOFF CDS EUR SR 66M D14 20/12/2029	Achat	5.00	20/12/29	EUR	5,000,000.00	BNP Paribas Paris	284,399.57	LUV CDS USD SR 5Y D14 20/12/2029	Vente	1.00	20/12/29	USD	7,000,000.00	JP Morgan AG	(64,062.80)
EQM CDS USD SR 66M D14 20/12/2029	Achat	5.00	20/12/29	USD	6,000,000.00	Goldman Sachs International London	1,079,560.26	LW CDS USD SR 66M D14 20/12/2029	Vente	1.00	20/12/29	USD	5,000,000.00	BNP Paribas	66,090.01
ERICB CDS EUR SR 66M D14 20/12/2029	Vente	1.00	20/12/29	EUR	3,000,000.00	BNP Paribas Paris	(53,173.23)	LXSGR CDS EUR SR 66M D14 20/12/2029	Vente	1.00	20/12/29	EUR	7,000,000.00	Goldman Sachs International London	212,607.63
FCA IM CDS EUR SR 66M D14 20/12/2029	Achat	5.00	20/12/29	EUR	8,000,000.00	Goldman Sachs International London	1,269,466.55	MGM CDS USD SR 66M D14 20/12/2029	Achat	5.00	20/12/29	USD	7,000,000.00	BNP Paribas Paris	927,220.60

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - ALPHA BONDS (en EUR)

Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2024 (suite)

Sous-jacent	Vente/Achat	Taux d'intérêt x000D (%)	Echéance	Devise	Notionel	Contrepartie	Plus ou moins-value non réalisées en en EUR
MPW CDS USD SR 5Y D14 20/12/2029	Vente	5.00	20/12/29	USD	2,000,000.00	Barclays Bank London	439,717.30
MUR CDS USD SR 5Y D14 20/12/2029	Achat	1.00	20/12/29	USD	3,000,000.00	JP Morgan Securities Limited	(59,594.86)
NCLH CDS USD SR 5Y D14 20/12/2029	Achat	5.00	20/12/29	USD	4,000,000.00	JP Morgan AG	588,010.48
NEXIIM CDS EUR SR 66M D14 20/12/2029	Achat	5.00	20/12/29	EUR	2,000,000.00	Morgan Stanley International	318,150.62
NFLX CDS USD SR 5Y D14 20/12/29	Achat	5.00	20/12/29	USD	13,000,000.00	JP Morgan AG	2,673,707.55
NOKIA CDS EUR SR 66M D14 20/12/2029	Vente	5.00	20/12/29	EUR	5,000,000.00	Goldman Sachs International London	(1,020,083.83)
NWL CDS USD SR 66M D14 20/12/2029	Vente	1.00	20/12/29	USD	6,000,000.00	Goldman Sachs International London	272,486.81
OI EUROPEAN GRP 6.25% 23-15/05/2028	Achat	5.00	20/12/29	EUR	6,000,000.00	Goldman Sachs International London	487,908.48
PNLNA CDS EUR SR 66M D14 20/12/2029	Vente	1.00	20/12/29	EUR	7,000,000.00	Morgan Stanley International	130,414.31
PULTE CDS USD SR 66M D14 20/12/2029	Achat	5.00	20/12/29	USD	8,000,000.00	JP Morgan Securities Limited	1,437,612.90
RCL CDS USD SR 5Y D14 20/12/2029	Achat	5.00	20/12/29	USD	5,000,000.00	BNP Paribas Paris	874,420.95
ROLLS PLC CDS EUR SR 66M D14 20/12/2029	Achat	1.00	20/12/29	EUR	2,000,000.00	JP Morgan Securities Limited	32,532.40
SABHLD CDS USD SR 66M D14 20/12/2029	Vente	5.00	20/12/29	USD	1,000,000.00	Goldman Sachs International London	209,700.54
SESGFP CDS EUR SR 66M D14 20/12/2029	Achat	1.00	20/12/29	EUR	6,000,000.00	Goldman Sachs International London	(582,731.01)
SIRI CDS USD SR 66M D14 20/12/2029	Achat	5.00	20/12/29	USD	2,000,000.00	Goldman Sachs International London	233,516.33
SOCIETE GENERALE 5.875% 01-20/12/2029	Vente	1.00	20/12/29	EUR	7,000,000.00	JP Morgan Securities Limited	111,663.71
STANLNHCO CDS EUR SUB 5Y D14 20/12/2029	Vente	1.00	20/12/29	EUR	5,000,000.00	Goldman Sachs International London	17,354.31
STENA AB 7% 14-01/02/2024	Vente	5.00	20/12/29	EUR	2,000,000.00	Goldman Sachs International London	(271,203.05)
STERV CDS EUR SR 5Y D14 20/12/2029	Vente	5.00	20/12/29	EUR	3,000,000.00	BNP Paribas Paris	(588,683.24)
STGATE CDS EUR SR 66M D14 20/12/2029	Vente	5.00	20/12/29	EUR	2,000,000.00	Goldman Sachs International London	(326,205.03)
SUBFIN CDSI S42 5Y CORP 20/12/2029	Achat	1.00	20/12/29	EUR	10,000,000.00	BNP Paribas Paris	(56,630.00)
SZUGR CDS EUR SR 5Y D14 20/12/2029	Vente	1.00	20/12/29	EUR	6,000,000.00	JP Morgan Securities Limited	(6,853.71)
THC CDS USD SR 66M D14 20/12/2029	Vente	5.00	20/12/29	USD	2,000,000.00	Goldman Sachs International London	(308,306.99)
TITIM CDS EUR SR 5Y D14 20/12/2029	Vente	1.00	20/12/29	EUR	5,000,000.00	Citigroup Global Markets EUR AG	170,147.10
TMUS A CDS USD SR 5Y D14 20/12/2029	Achat	5.00	20/12/29	USD	8,000,000.00	JP Morgan Chase Bank	1,591,551.87
TSN CDS USD SR 66M D14 20/12/2029	Vente	1.00	20/12/29	USD	2,000,000.00	JP Morgan Securities Limited	(47,676.77)
TUIGE CDS EUR SR 5Y D14 20/12/2029	Achat	5.00	20/12/29	EUR	3,000,000.00	Bank of America Ltd (London)	364,701.45
							38,088,879.67
Total des Credit Default Swaps							38,088,879.67

A recevoir x000D (%)	A payer x000D (%)	Echéance	Devise	Notionel	Contrepartie	Plus ou moins-value non réalisées en en EUR	
Swaps de taux d'intérêt							
Floating	2.412	07/11/25	EUR	300,000,000.00	Citigroup Global Markets EUR AG	(549,580.48)	
Floating	0.270	20/09/26	JPY	200,000,000,000.00	BNP Paribas Paris	7,147,516.13	
Floating	3.494	27/11/27	NZD	100,000,000.00	BNP Paribas Paris	(403,613.04)	
Floating	0.190	19/03/28	CHF	260,000,000.00	JP Morgan Securities Limited	(1,033,636.66)	
3.885	Floating	19/03/28	GBP	500,000,000.00	Barclays Bank London	(3,571,541.35)	
Floating	2.232	07/11/29	EUR	200,000,000.00	Goldman Sachs International London	(1,605,325.35)	
4.233	Floating	16/12/31	USD	2,595,000,000.00	BNP Paribas Paris	19,290,618.26	
Floating	2.590	05/03/34	EUR	200,000,000.00	BNP Paribas Paris	(6,478,875.38)	
0.557	Floating	16/12/36	EUR	1,590,650,000.00	BNP Paribas Paris	(245,873,015.07)	
Floating	2.206	26/01/53	EUR	620,000,000.00	BNP Paribas Paris	(1,872,568.94)	
Floating	4.047	16/12/56	USD	662,384,720.00	BNP Paribas Paris	(18,028,009.05)	
Floating	0.369	16/12/56	EUR	790,000,000.00	BNP Paribas Paris	295,311,391.24	
42,333,360.31							
Total des Swaps de taux d'intérêt							42,333,360.31

Dénomination	Echéance	Devise	Notionel	Contrepartie	Plus ou moins-value non réalisées en en EUR
Inflation Linked Swap					
INFLATION LINKED SWAP_327	15/01/34	EUR	400,000,000.00	BNP Paribas Paris	(8,653,211.47)
INFLATION LINKED SWAP_329	15/02/29	EUR	200,000,000.00	BNP Paribas Paris	(2,433,542.32)
INFLATION LINKED SWAP_425	15/06/25	EUR	200,000,000.00	BNP Paribas Paris	(561,406.45)
INFLATION LINKED SWAP_426	15/06/25	EUR	300,000,000.00	BNP Paribas Paris	(931,103.56)

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - ALPHA BONDS (en EUR)

Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2024 (suite)

Dénomination	Echéance	Devise	Notionnel	Contrepartie	Plus ou moins- value non réalisées en en EUR
INFLATION LINKED SWAP_433	15/07/25	EUR	200,000,000.00	BNP Paribas Paris	264,792.88
INFLATION LINKED SWAP_444	15/09/25	EUR	100,000,000.00	BNP Paribas Paris	(37,175.70)
INFLATION LINKED SWAP_453	15/09/29	EUR	300,000,000.00	BNP Paribas Paris	(668,891.64)
					(13,020,538.26)
Total des Inflation Linked Swaps					(13,020,538.26)

Total Autres instruments financiers	100,619,658.82

Récapitulatif de l'actif net

		% VNI
Total portefeuille titres	14,013,234,099.49	95.47
Total Autres instruments financiers	100,619,658.82	0.69
Avoirs en banque	468,226,338.72	3.19
Autres actifs et passifs	96,292,800.60	0.65
Total actif net	14,678,372,897.63	100.00

DNCA INVEST - ALPHA BONDS (en EUR)

Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
Etats-Unis	28.98	27.66
France	14.36	13.72
Italie	10.95	10.45
Espagne	9.76	9.33
Belgique	9.61	9.17
Australie	5.90	5.63
Nouvelle-Zélande	4.29	4.09
Japon	3.60	3.44
Roumanie	2.71	2.59
Mexique	2.36	2.23
Autres	7.48	7.16
	100.00	95.47

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Gouvernements	92.81	88.60
Fond d'investissement	7.19	6.87
	100.00	95.47

Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
US TSY INFL IX N/B 1.75% 24-15/01/2034	Gouvernements	1,451,618,995.31	9.89
ITALY BTPS 1.5% 23-15/05/2029	Gouvernements	1,042,521,698.84	7.10
OSTRUM CASH EURIBOR 1 C EUR	Fond d'investissement	943,387,979.04	6.44
US TSY INFL IX N/B 2.125% 24-15/04/2029	Gouvernements	918,734,472.95	6.26
SPAIN I/L BOND 0.7% 18-30/11/2033	Gouvernements	767,183,301.98	5.23
US TSY INFL IX N/B 1.25% 23-15/04/2028	Gouvernements	659,135,219.18	4.49
EUROPEAN UNION 3% 24-04/12/2034	Gouvernements	589,861,350.00	4.02
US TSY INFL IX N/B 0.25% 15-15/01/2025	Gouvernements	578,589,659.12	3.94
JAPAN GOVT 20-YR 1.6% 24-20/03/2044	Gouvernements	460,324,022.35	3.14
AUSTRALIAN GOVT. 3% 22-21/11/2033	Gouvernements	434,594,825.42	2.96

DNCA INVEST - FLEX INFLATION (en EUR)

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2024

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		173,619,700.02
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		(1,895,164.95)
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2.2b	171,724,535.07
Avoirs en banque	2.2	5,270,709.43
A recevoir sur souscriptions		29,193.89
Plus-value non réalisée sur contrats futures	2.2	988,337.37
Intérêts et dividendes à recevoir	2.6	422,395.21
Total actifs		178,435,170.97
Passifs		
Découverts bancaires		134,641.25
Charges à payer		1,453,010.37
Options à la valeur de marché	2.2	190,235.79
A payer sur rachats		10,765.19
Moins-value non réalisée sur contrats de change à terme		82,374.00
Moins-value non réalisée sur swaps	2.2l, 11, 12	540,825.72
Total passifs		2,411,852.32
Actifs nets à la fin de l'exercice		176,023,318.65

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2024

	Notes	EUR
Revenus		
Intérêts sur obligations	2.6	3,047,251.07
Intérêts bancaires	2.6	299,712.41
Autres revenus	13	118,923.43
Total revenus		3,465,886.91
Charges		
Commission de conseil en investissement	4	1,697,758.86
Commission de banque dépositaire	5	12,441.99
Commission de performance	4	1,284,994.16
Frais d'administration	5	75,041.56
Frais professionnels	7	46,142.10
Frais de transaction	2.7	11,520.49
Taxe d'abonnement	6	42,130.76
Intérêts bancaires et charges	2.5	66,899.67
Frais d'agent de transfert		72,184.99
Frais d'impression et de publication		7,682.38
Autres charges	7	87,955.26
Total charges		3,404,752.22
Revenu / (Perte) net(te) des investissements		61,134.69
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur :		
Portefeuille-titres	2.4	2,558,625.63
Change	2.3	1,316,460.89
Contrats futures	2.2	(3,734,951.54)
Contrats de changes à terme	2.2	(7,233,830.89)
Swaps	2.2	(77,897.00)
Options	2.2	2,468,945.22
Bénéfice/Perte net(te) réalisé(e) de l'exercice		(4,641,513.00)
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur :		
Portefeuille-titres	2.4	(5,316,230.82)
Contrats futures	2.2	9,366,622.02
Contrats de changes à terme	2.2	2,320,369.05
Swaps	2.2	(540,825.72)
Options	2.2	115,806.56
Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		1,304,228.09
Souscriptions		87,996,077.36
Rachats		(201,044,988.38)
Actifs nets en début d'année		287,768,001.58
Actifs nets à la fin de l'exercice		176,023,318.65

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - FLEX INFLATION (en EUR)

Etat des Variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	126,954.115	21,545.928	(57,399.237)	91,100.806
Class B shares EUR	546,466.724	41,587.908	(346,796.800)	241,257.832
Class I shares EUR	1,325,119.628	34,698.636	(609,998.995)	749,819.269
Class ID shares EUR	-	681,379.532	(454,400.000)	226,979.532
Class N shares EUR	4,415.000	68,631.487	(6,127.241)	66,919.246
Class Q shares EUR	32,572.664	767.345	(12,580.026)	20,759.983
Class SI shares EUR	397,266.000	-	(272,266.000)	125,000.000

DNCA INVEST - FLEX INFLATION (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				
Obligations				
Gouvernements				
13,000,000.00	AUSTRALIAN GOVT. 0.25% 21-21/11/2032	AUD	8,036,445.56	4.57
6,000,000.00	AUSTRALIAN I/L 1.25% 15-21/08/2040	AUD	4,050,191.86	2.30
23,565,000.00	CANADA-GOVT I/L 3% 03-01/12/2036	CAD	18,604,721.93	10.57
12,213,700.00	ITALY BTPS 0.4% 19-15/05/2030	EUR	11,653,579.72	6.62
5,234,550.00	ITALY BTPS 1.5% 23-15/05/2029	EUR	5,289,303.39	3.00
83,475,250.00	MEXICAN UDIBONOS 2.75% 21-27/11/2031	MXN	3,259,555.79	1.85
7,000,000.00	NEW ZEALAND I/L 2.5% 14-20/09/2035	NZD	4,885,967.48	2.78
16,900,000.00	NEW ZEALAND I/L 2.5% 17-20/09/2040	NZD	11,238,906.36	6.38
26,645,595.00	SPAIN I/L BOND 0.7% 18-30/11/2033	EUR	25,722,325.14	14.62
5,315,300.00	SPAIN I/L BOND 2.05% 23-30/11/2039	EUR	5,716,764.61	3.25
18,787,125.00	UK TSY I/L GILT 0.625% 23-22/03/2045	GBP	18,259,654.67	10.37
26,809,600.00	US TSY INFL IX N/B 0.75% 15-15/02/2045	USD	18,786,545.74	10.67
10,393,500.00	US TSY INFL IX N/B 1.375% 23-15/07/2033	USD	9,401,581.17	5.34
10,269,000.00	US TSY INFL IX N/B 1.75% 24-15/01/2034	USD	9,518,813.08	5.41
5,142,650.00	US TSY INFL IX N/B 2.125% 24-15/02/2054	USD	4,604,490.79	2.62
			159,028,847.29	90.35
			159,028,847.29	90.35
Autres valeurs mobilières				
Obligations				
Gouvernements				
1,044,410,000.00	JAPAN I/L-10YR 0.005% 23-10/03/2033	JPY	6,700,279.03	3.81
			6,700,279.03	3.81
			6,700,279.03	3.81
Fonds				
Fond d'investissement				
54.50	OSTRUM SRI MONEY PLUS IC EUR	EUR	5,995,408.75	3.40
			5,995,408.75	3.40
Total portefeuille titres			171,724,535.07	97.56

DNCA INVEST - FLEX INFLATION (en EUR)

Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2024

Quantité	Dénomination	Devise	Engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins-value non réalisées en en EUR

Contrats à terme

Obligation à terme

(200.00)	CAN 10YR BOND FUT. 20/03/2025	CAD	13,024,067.91	BNP Paribas Paris	(295,476.52)
(25.00)	EURO-BTP FUTURE 06/03/2025	EUR	2,685,500.00	BNP Paribas Paris	62,899.83
(200.00)	EURO-BUND FUTURE 06/03/2025	EUR	19,826,000.00	BNP Paribas Paris	687,306.52
(200.00)	EURO OAT FUTURE 06/03/2025	EUR	20,581,000.00	BNP Paribas Paris	594,000.00
80.00	US 5YR NOTE FUTURE (CBT) 31/03/2025	USD	7,768,093.54	BNP Paribas Paris	(60,392.46)
					988,337.37
Total des Contrats à terme					988,337.37

Achat	Vente	Echéance	Engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins-value non réalisées en en EUR

Contrats de changes à terme

10,621,058.15	EUR	17,401,000.00	AUD	09/01/25	10,404,496.40	HSBC France	224,770.23
15,954,292.00	EUR	28,866,000.00	NZD	09/01/25	15,617,594.55	Citigroup Global Market	361,872.86
400,000.00	USD	383,920.19	EUR	09/01/25	386,286.82	HSBC France	2,453.19
6,961,373.51	EUR	1,120,000,000.00	JPY	15/01/25	6,882,177.13	HSBC France	77,254.06
18,007,268.63	EUR	26,468,000.00	CAD	15/01/25	17,772,704.38	Deutsche Bank AG	233,714.06
18,988,135.57	EUR	15,896,700.00	GBP	15/01/25	19,226,777.94	Citigroup Global Market	(227,973.39)
40,554,502.99	EUR	42,788,610.00	USD	23/01/25	41,321,690.00	Citigroup Global Market	(754,465.01)
							(82,374.00)
Total des contrats de change à terme							(82,374.00)

Quantité	Dénomination	Devise	Engagement en EUR	Contrepartie	Valeur de marché en EUR

Options

Plain Vanilla Bond Option

(300.00)	CALL US 5YR NOTE FUTURE (CBT) 24/01/2025	USD	18,054,408.79	BNP Paribas Paris	(104,176.75)
(300.00)	PUT US 5YR NOTE FUTURE (CBT) 24/01/2025	USD	29,130,350.76	BNP Paribas Paris	(86,059.04)
					(190,235.79)
Total des Options					(190,235.79)

Dénomination	Echéance	Devise	Notionnel	Contrepartie	Plus ou moins-value non réalisées en en EUR

Inflation Linked Swap

INFLATION LINKED SWAP_83	15/01/34	EUR	25,000,000.00	JP Morgan AG	(540,825.72)
					(540,825.72)
Total des Inflation Linked Swaps					(540,825.72)

Total Autres instruments financiers 174,901.86

Récapitulatif de l'actif net

		% VNI
Total portefeuille titres	171,724,535.07	97.56
Total Autres instruments financiers	174,901.86	0.10
Avoirs en banque	5,136,068.18	2.92
Autres actifs et passifs	(1,012,186.46)	(0.58)
Total actif net	176,023,318.65	100.00

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - FLEX INFLATION (en EUR)

Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
Etats-Unis	24.64	24.04
Espagne	18.31	17.87
Canada	10.83	10.57
Royaume-Uni	10.63	10.37
Italie	9.87	9.62
Nouvelle-Zélande	9.39	9.16
Australie	7.04	6.87
Japon	3.90	3.81
France	3.49	3.40
Mexique	1.90	1.85
	100.00	97.56

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Gouvernements	96.51	94.16
Fond d'investissement	3.49	3.40
	100.00	97.56

Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
SPAIN I/L BOND 0.7% 18-30/11/2033	Gouvernements	25,722,325.14	14.62
US TSY INFL IX N/B 0.75% 15-15/02/2045	Gouvernements	18,786,545.74	10.67
CANADA-GOVT I/L 3% 03-01/12/2036	Gouvernements	18,604,721.93	10.57
UK TSY I/L GILT 0.625% 23-22/03/2045	Gouvernements	18,259,654.67	10.37
ITALY BTSP 0.4% 19-15/05/2030	Gouvernements	11,653,579.72	6.62
NEW ZEALAND I/L 2.5% 17-20/09/2040	Gouvernements	11,238,906.36	6.38
US TSY INFL IX N/B 1.75% 24-15/01/2034	Gouvernements	9,518,813.08	5.41
US TSY INFL IX N/B 1.375% 23-15/07/2033	Gouvernements	9,401,581.17	5.34
AUSTRALIAN GOVT. 0.25% 21-21/11/2032	Gouvernements	8,036,445.56	4.57
JAPAN I/L-10YR 0.005% 23-10/03/2033	Gouvernements	6,700,279.03	3.81

DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA (en EUR)

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2024

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		292,667,419.84
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		7,645,975.71
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2.2b	300,313,395.55
Avoirs en banque	2.2	14,992,841.27
Produits à recevoir sur vente de titres		3,293,204.11
A recevoir sur souscriptions		569,951.16
Remboursement fiscal à recevoir		20,235.43
Intérêts et dividendes à recevoir	2.6	2,280,116.97
Total actifs		321,469,744.49
Passifs		
Charges à payer		276,341.16
Charges à payer sur achat de titres		3,187,334.64
A payer sur rachats		15,033.38
Moins-value non réalisée sur contrats de change à terme		351,248.85
Total passifs		3,829,958.03
Actifs nets à la fin de l'exercice		317,639,786.46

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2024

	Notes	EUR
Revenus		
Dividendes (prélèvement net à la source)	2.6	666,638.95
Intérêts sur obligations	2.6	3,310,624.06
Intérêts bancaires	2.6	114,237.53
Autres revenus	13	9,021.13
Total revenus		4,100,521.67
Charges		
Commission de conseil en investissement	4	1,602,800.55
Commission de banque dépositaire	5	9,191.95
Frais d'administration	5	64,444.65
Frais professionnels	7	40,610.37
Frais de transaction	2.7	120,933.96
Taxe d'abonnement	6	56,387.52
Intérêts bancaires et charges	2.5	19,739.04
Frais d'agent de transfert		46,310.92
Frais d'impression et de publication		6,342.63
Autres charges	7	31,875.78
Total charges		1,998,637.37
Revenu / (Perte) net(te) des investissements		2,101,884.30
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
Portefeuille-titres	2.4	1,254,416.76
Change	2.3	(19,022.67)
Contrats futures	2.2	(806,601.90)
Contrats de changes à terme	2.2	(638,836.55)
Options	2.2	(415,672.37)
Bénéfice/Perte net(te) réalisé(e) de l'exercice		1,476,167.57
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur :		
Portefeuille-titres	2.4	5,770,948.15
Contrats futures	2.2	305,317.02
Contrats de changes à terme	2.2	(415,556.41)
Options	2.2	(54,972.63)
Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		7,081,903.70
Souscriptions		173,809,207.02
Rachats		(32,088,209.44)
Actifs nets en début d'année		168,836,885.18
Actifs nets à la fin de l'exercice		317,639,786.46

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA (en EUR)

Etat des Variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	471,544.114	1,375,049.171	(138,549.973)	1,708,043.312
Class I shares EUR	47,475.372	9,152.433	(46,781.585)	9,846.220
Class N shares EUR	637.863	-	(96.958)	540.905
Class Q shares EUR	4,264.721	385.247	(1,143.069)	3,506.899
Class SI shares EUR	11,661.815	1,425.809	(1,089.077)	11,998.547

DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				
Obligations				
Cosmétiques				
1,000,000.00	AMPLIFON SPA 1.125% 20-13/02/2027	EUR	958,890.00	0.30
1,500,000.00	ASTRAZENECA FIN 5% 24-26/02/2034	USD	1,434,370.47	0.45
2,000,000.00	ASTRAZENECA PLC 4% 18-17/01/2029	USD	1,880,181.66	0.59
1,500,000.00	AVANTOR FUNDING 3.875% 20-15/07/2028	EUR	1,499,085.00	0.47
1,500,000.00	EPHIOS SUBCO S 7.875% 23-31/01/2031	EUR	1,636,140.00	0.52
1,000,000.00	IQVIA INC 2.875% 20-15/06/2028	EUR	978,750.00	0.31
3,300,000.00	IQVIA INC 6.5% 23-15/05/2030	USD	3,247,194.90	1.03
500,000.00	ORGANON & CO/ORG 2.875% 21-30/04/2028	EUR	487,335.00	0.15
3,000,000.00	ORGANON & CO/ORG 6.75% 24-15/05/2034	USD	2,883,235.10	0.91
2,000,000.00	PERRIGO FINANCE 6.125% 24-30/09/2032	USD	1,898,135.09	0.60
1,500,000.00	ROSSINI SARL 24-31/12/2029 FRN	EUR	1,521,495.00	0.48
3,000,000.00	SARTORIUS FIN 4.375% 23-14/09/2029	EUR	3,143,610.00	0.99
1,500,000.00	SMITH & NEPHEW 4.565% 22-11/10/2029	EUR	1,582,425.00	0.50
750,000.00	STRYKER CORP 3.375% 23-11/12/2028	EUR	765,375.00	0.24
1,500,000.00	TAKEDA PHARM 5.3% 24-05/07/2034	USD	1,443,182.92	0.45
2,000,000.00	TAKEDA PHARMACEU 5% 19-26/11/2028	USD	1,940,206.78	0.61
2,000,000.00	TEVA PHARM FNC 7.375% 23-15/09/2029	EUR	2,306,240.00	0.73
2,500,000.00	THERMO FISHER 2.6% 19-01/10/2029	USD	2,197,845.20	0.69
			31,803,697.12	10.02
Energie				
1,000,000.00	CULLINAN HOLDCO 4.625% 21-15/10/2026	EUR	940,960.00	0.30
1,000,000.00	EDP SA 21-02/08/2081 FRN	EUR	976,840.00	0.31
1,500,000.00	EDP SA 23-23/04/2083 FRN	EUR	1,579,650.00	0.50
1,500,000.00	ENEL SPA 19-24/05/2080 FRN	EUR	1,500,960.00	0.47
2,500,000.00	ENEL SPA 21-31/12/2061 FRN	EUR	2,191,825.00	0.69
1,000,000.00	ENEL SPA 21-31/12/2061 FRN	EUR	939,410.00	0.30
800,000.00	HOLDING DINFRA 4.5% 23-06/04/2027	EUR	813,976.00	0.26
3,000,000.00	HOLDING DINFRA 4.875% 24-24/10/2029	EUR	3,085,920.00	0.97
2,500,000.00	IBERDROLA INTL 20-31/12/2060 FRN	EUR	2,451,925.00	0.77
2,000,000.00	IBERDROLA INTL 21-31/12/2061 FRN	EUR	1,820,720.00	0.57
2,000,000.00	SNAM 24-10/12/2172 FRN	EUR	2,045,420.00	0.64
2,000,000.00	TERNA RETE 3.5% 24-17/01/2031	EUR	2,033,220.00	0.64
3,300,000.00	VEOLIA ENVNMT 21-31/12/2061 FRN	EUR	3,128,532.00	0.99
34,782.00	VOLTALIA SA 1% 21-13/01/2025 CV FLAT	EUR	1,115,006.57	0.35
			24,624,364.57	7.76
Stockage & Entrepôt				
1,800,000.00	CAB 3.375% 21-01/02/2028	EUR	1,673,928.00	0.53
2,000,000.00	CROWN EUROPEAN 4.5% 24-15/01/2030	EUR	2,073,340.00	0.65
1,000,000.00	CROWN EUROPEAN 5% 23-15/05/2028	EUR	1,056,820.00	0.33
3,000,000.00	OI EUROPEAN GRP 5.25% 24-01/06/2029	EUR	3,067,680.00	0.97
1,000,000.00	SIG COMBIBLOC PU 2.125% 20-18/06/2025	EUR	995,330.00	0.31
2,000,000.00	SMURFIT KAPPA 1.5% 19-15/09/2027	EUR	1,942,380.00	0.61
2,000,000.00	SMURFIT KAPPA 5.438% 24-03/04/2034	USD	1,927,548.56	0.61
3,000,000.00	STORA ENSO OYJ 4.25% 23-01/09/2029	EUR	3,105,540.00	0.98
1,200,000.00	VERALLIA SA 1.625% 21-14/05/2028	EUR	1,146,672.00	0.36
3,000,000.00	VERALLIA SA 3.875% 24-04/11/2032	EUR	2,988,480.00	0.94
			19,977,718.56	6.29
Banques				
2,500,000.00	BANCO BILBAO VIZ 20-16/01/2030 FRN	EUR	2,496,225.00	0.79
600,000.00	BANCO CRED SOC C 22-22/09/2026 FRN	EUR	621,384.00	0.19
2,300,000.00	CAIXABANK 21-18/06/2031 FRN	EUR	2,241,948.00	0.71
2,700,000.00	CRED AGRICOLE SA 20-05/06/2030 FRN	EUR	2,676,591.00	0.84
1,000,000.00	CRELAN SA/NV 5.375% 22-31/10/2025	EUR	1,020,910.00	0.32
3,000,000.00	CRELAN SA 24-23/01/2032 FRN	EUR	3,262,890.00	1.03
1,800,000.00	INTESA SANPAOLO 22-30/09/2170 FRN	EUR	1,871,478.00	0.59
2,000,000.00	INTESA SANPAOLO 23-07/03/2172 FRN	EUR	2,312,600.00	0.73
1,800,000.00	LA BANQUE POSTAL 21-02/08/2032 FRN	EUR	1,679,994.00	0.53
400,000.00	NEXI 2.125% 21-30/04/2029	EUR	381,240.00	0.11
			18,565,260.00	5.84
Matériaux de construction				
2,500,000.00	ARCADIS NV 4.875% 23-28/02/2028	EUR	2,615,050.00	0.82
1,600,000.00	ASSEMBLIN CAVERI 24-01/07/2031 FRN	EUR	1,606,320.00	0.51
1,500,000.00	CARRIER GLOBAL 4.125% 24-29/05/2028	EUR	1,562,475.00	0.49
1,600,000.00	JOHNSON CONTROLS 3% 22-15/09/2028	EUR	1,604,416.00	0.51
1,500,000.00	KIER GROUP 9% 24-15/02/2029	GBP	1,912,904.63	0.60
1,600,000.00	SPIE SA 2.625% 19-18/06/2026	EUR	1,594,416.00	0.50
			10,895,581.63	3.43
Services diversifiés				
1,000,000.00	ALD SA 3.875% 24-24/01/2028	EUR	1,023,330.00	0.32
800,000.00	EDENRED 3.625% 24-05/08/2032	EUR	805,216.00	0.25
1,900,000.00	ELIS SA 3.75% 24-21/03/2030	EUR	1,934,257.00	0.61

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
600,000.00	MEDIO AMBIENTE 1.661% 19-04/12/2026	EUR	585,732.00	0.18
800,000.00	MEDIO AMBIENTE 3.715% 24-08/10/2031	EUR	801,448.00	0.25
3,000,000.00	MOTABILITY OPS 4% 24-17/01/2030	EUR	3,108,720.00	0.99
1,200,000.00	NEXI 0% 21-24/02/2028 CV	EUR	1,062,312.00	0.33
			9,321,015.00	2.93
Equipement diversifié				
3,000,000.00	ALSTOM S 24-29/08/2172 FRN	EUR	3,149,640.00	0.99
2,000,000.00	KNORR-BREMSE AG 3.25% 24-30/09/2032	EUR	2,031,680.00	0.64
3,000,000.00	WABTEC TRANSPORT 1.25% 21-03/12/2027	EUR	2,858,160.00	0.90
			8,039,480.00	2.53
Appareils électriques & électroniques				
1,600,000.00	AMS AG 0% 18-05/03/2025 CV	EUR	1,568,592.00	0.49
2,000,000.00	INFINEON TECH 19-01/04/2168 FRN	EUR	1,995,320.00	0.63
800,000.00	LEGRAND SA 3.5% 24-26/06/2034	EUR	818,144.00	0.26
2,500,000.00	NEXANS SA 4.125% 24-29/05/2029	EUR	2,564,100.00	0.81
600,000.00	NEXANS SA 5.5% 23-05/04/2028	EUR	636,144.00	0.20
			7,582,300.00	2.39
Chimie				
2,300,000.00	ITELYUM REGE 4.625% 21-01/10/2026	EUR	2,303,680.00	0.73
1,500,000.00	SOLVAY FIN AMER 5.85% 24-04/06/2034	USD	1,472,287.18	0.46
500,000.00	SOLVAY SA 3.875% 24-03/04/2028	EUR	510,780.00	0.16
1,000,000.00	SYENSQO SA 20-02/09/2169 FRN	EUR	986,740.00	0.31
			5,273,487.18	1.66
Commerce & Distribution				
1,500,000.00	BUNZL FINANCE 3.375% 24-09/04/2032	EUR	1,496,280.00	0.47
500,000.00	REXEL SA 2.125% 21-15/06/2028	EUR	480,265.00	0.15
2,500,000.00	REXEL SA 5.25% 23-15/09/2030	EUR	2,632,100.00	0.83
			4,608,645.00	1.45
Audiovisuel				
2,600,000.00	PEARSON FUND FIV 1.375% 15-06/05/2025	EUR	2,584,478.00	0.82
1,000,000.00	PEARSON FUNDING 5.375% 24-12/09/2034	GBP	1,184,109.93	0.37
			3,768,587.93	1.19
Accessoires & Equipements automobiles				
1,500,000.00	AUTOLIV INC 3.625% 24-07/08/2029	EUR	1,520,880.00	0.48
1,000,000.00	VOLVO CAR AB 4.75% 24-08/05/2030	EUR	1,034,020.00	0.32
			2,554,900.00	0.80
Immobilier				
1,000,000.00	EQUINIX INC 3.2% 19-18/11/2029	USD	889,158.37	0.28
1,500,000.00	PRAEMIA HEALTHCR 5.5% 23-19/09/2028	EUR	1,602,465.00	0.50
			2,491,623.37	0.78
Télécommunications				
1,000,000.00	NETWORK I2I LTD 19-31/12/2059 FRN	USD	965,861.44	0.30
1,000,000.00	NETWORK I2I LTD 21-03/06/2173 FRN	USD	941,424.29	0.30
			1,907,285.73	0.60
Bureautique				
1,750,000.00	LDC FINANCE BV 3.5% 24-22/10/2031	EUR	1,749,352.50	0.55
			1,749,352.50	0.55
Bois & Papier				
1,000,000.00	STORA ENSO OYJ 2.5% 18-21/03/2028	EUR	979,040.00	0.31
			979,040.00	0.31
Transports				
800,000.00	GETLINK SE 3.5% 20-30/10/2025	EUR	799,280.00	0.25
			799,280.00	0.25
Agriculture				
700,000.00	SUDZUCKER INT 5.125% 22-31/10/2027	EUR	731,486.00	0.23
			731,486.00	0.23
			155,673,104.59	49.01
Actions				
Cosmétiques				
25,000.00	AGILENT TECHNOLOGIES INC	USD	3,245,241.09	1.02
25,000.00	ASTRAZENECA PLC	GBP	3,165,674.75	1.00
18,000.00	CSL LTD	AUD	3,029,225.79	0.95
65,000.00	DAIICHI SANKYO CO LTD	JPY	1,736,632.08	0.54
22,000.00	DANAHER CORP	USD	4,879,795.15	1.54
48,700.00	NOVO NORDISK A/S-B	DKK	4,076,292.01	1.28
7,500.00	THERMO FISHER SCIENTIFIC INC	USD	3,770,146.87	1.19
28,000.00	ZOETIS INC	USD	4,408,194.03	1.39
			28,311,201.77	8.91
Appareils électriques & électroniques				
4,500.00	ASML HOLDING NV	EUR	3,054,150.00	0.95
32,750.00	NVIDIA CORP	USD	4,249,683.54	1.34
17,000.00	SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	4,095,300.00	1.29
141,957.00	TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFAC	TWD	4,496,903.67	1.42
			15,896,037.21	5.00

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024 (suite)

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Accessoires & Equipements automobiles				
7,000.00	DEERE & CO	USD	2,865,880.76	0.90
10,500.00	KEYENCE CORP	JPY	4,166,093.68	1.32
13,500.00	SAMSUNG SDI CO LTD	KRW	2,183,637.99	0.69
12,500.00	VERTIV HOLDINGS CO-A	USD	1,372,234.03	0.43
15,500.00	WABTEC CORP	USD	2,839,544.88	0.89
21,500.00	XYLEM INC	USD	2,410,310.17	0.76
			15,837,701.51	4.99
Energie				
83,015.00	EDP RENOVAVEIS SA	EUR	833,470.60	0.26
10,000.00	ENPHASE ENERGY INC	USD	663,639.00	0.21
11,647.00	FIRST SOLAR INC	USD	1,983,445.05	0.62
245,000.00	IBERDROLA SA	EUR	3,258,500.00	1.03
65,000.00	NEXTERA ENERGY INC	USD	4,502,705.58	1.42
			11,241,760.23	3.54
Logiciels				
7,500.00	MICROSOFT CORP	USD	3,054,642.96	0.96
8,000.00	SYNOPSYS INC	USD	3,751,937.39	1.18
11,500.00	VEEVA SYSTEMS INC-CLASS A	USD	2,336,336.84	0.74
			9,142,917.19	2.88
Equipement diversifié				
45,500.00	KNORR-BREMSE AG	EUR	3,200,925.00	1.01
44,500.00	PRYSMIAN SPA	EUR	2,743,870.00	0.86
			5,944,795.00	1.87
Internet				
33,800.00	PALO ALTO NETWORKS INC	USD	5,942,842.79	1.87
			5,942,842.79	1.87
Chimie				
10,000.00	AIR LIQUIDE SA	EUR	1,569,200.00	0.49
39,815.00	INTL FLAVORS & FRAGRANCES	USD	3,252,834.33	1.03
			4,822,034.33	1.52
Banques				
225,689.00	HDFC BANK LIMITED	INR	4,488,920.47	1.41
			4,488,920.47	1.41
Télécommunications				
251,000.00	BHARTI AIRTEL LTD	INR	4,471,110.16	1.41
			4,471,110.16	1.41
Services diversifiés				
16,000.00	VERALTO CORP	USD	1,574,644.89	0.49
12,000.00	WASTE MANAGEMENT INC	USD	2,339,820.27	0.74
			3,914,465.16	1.23
Matériaux de construction				
13,500.00	SIKA AG-REG	CHF	3,100,739.72	0.98
			3,100,739.72	0.98
			113,114,525.54	35.61
Autres valeurs mobilières				
Actions				
Chimie				
12,869.00	AIR LIQUIDE SA-PF	EUR	2,019,403.48	0.64
			2,019,403.48	0.64
			2,019,403.48	0.64
Fonds				
Fond d'investissement				
735.00	CM CIC ASSET MANAGEMENT SA MONETAIRE FCP	EUR	1,302,618.45	0.41
2,127.00	OSTRUM SRI MONEY - I C EUR	EUR	28,203,743.49	8.88
			29,506,361.94	9.29
Total portefeuille titres			300,313,395.55	94.55

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA (en EUR)

Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2024

Achat	Vente	Echéance	Engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins-value non réalisées en en EUR
Contrats de changes à terme					
3,142,174.61 EUR	2,610,639.25 GBP	30/01/25	3,157,522.07	Société Générale	(11,309.28)
23,055,330.26 EUR	24,239,823.08 USD	30/01/25	23,408,810.31	HSBC France	(339,939.57)
				JP Morgan AG	
				Société Générale	
					(351,248.85)
Total des contrats de change à terme					(351,248.85)
Total Autres instruments financiers					(351,248.85)

Récapitulatif de l'actif net

		% VNI
Total portefeuille titres	300,313,395.55	94.55
Total Autres instruments financiers	(351,248.85)	(0.11)
Avoirs en banque	14,992,841.27	4.72
Autres actifs et passifs	2,684,798.49	0.84
Total actif net	317,639,786.46	100.00

DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA (en EUR)

Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
Etats-Unis	25.59	24.20
France	25.53	24.13
Pays-Bas	7.92	7.48
Italie	6.77	6.39
Royaume-Uni	5.63	5.34
Inde	3.62	3.42
Espagne	3.61	3.41
Japon	3.09	2.92
Irlande	2.45	2.33
Allemagne	2.41	2.28
Autres	13.38	12.65
	100.00	94.55

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Cosmétiques	20.03	18.93
Energie	11.94	11.30
Fond d'investissement	9.83	9.29
Appareils électriques & électroniques	7.82	7.39
Banques	7.68	7.25
Stockage & Entrepôt	6.65	6.29
Accessoires & Equipements automobiles	6.12	5.79
Matériaux de construction	4.66	4.41
Equipement diversifié	4.66	4.40
Services diversifiés	4.41	4.16
Chimie	4.03	3.82
Logiciels	3.04	2.88
Télécommunications	2.12	2.01
Autres	7.01	6.63
	100.00	94.55

Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
OSTRUM SRI MONEY - I C EUR	Fond d'investissement	28,203,743.49	8.88
PALO ALTO NETWORKS INC	Internet	5,942,842.79	1.87
DANAHER CORP	Cosmétiques	4,879,795.15	1.54
NEXTERA ENERGY INC	Energie	4,502,705.58	1.42
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFAC	Appareils électriques & électroniques	4,496,903.67	1.42
HDFC BANK LIMITED	Banques	4,488,920.47	1.41
BHARTI AIRTEL LTD	Télécommunications	4,471,110.16	1.41
ZOETIS INC	Cosmétiques	4,408,194.03	1.39
NVIDIA CORP	Appareils électriques & électroniques	4,249,683.54	1.34
KEYENCE CORP	Accessoires & Equipements automobiles	4,166,093.68	1.32

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA (en EUR)

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2024

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		411,990,183.67
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		37,617,171.37
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2.2b	449,607,355.04
Avoirs en banque	2.2	19,689,685.91
Produits à recevoir sur vente de titres		6,906,759.91
A recevoir sur souscriptions		302,559.35
Remboursement fiscal à recevoir		95,686.16
Total actifs		476,602,046.37
Passifs		
Découverts bancaires		0.88
Charges à payer		484,374.37
Charges à payer sur achat de titres		7,055,386.80
A payer sur rachats		76,707.04
Total passifs		7,616,469.09
Actifs nets à la fin de l'exercice		468,985,577.28

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2024

	Notes	EUR
Revenus		
Dividendes (prélèvement net à la source)	2.6	7,514,198.90
Intérêts bancaires	2.6	466,302.85
Autres revenus	13	25,204.70
Total revenus		8,005,706.45
Charges		
Commission de conseil en investissement	4	5,045,694.24
Commission de banque dépositaire	5	37,303.19
Frais d'administration	5	63,413.11
Frais professionnels	7	45,884.09
Frais de transaction	2.7	245,314.11
Taxe d'abonnement	6	77,430.33
Intérêts bancaires et charges	2.5	10,620.15
Frais d'agent de transfert		133,378.35
Frais d'impression et de publication		7,321.45
Autres charges	7	177,563.93
Total charges		5,843,922.95
Revenu / (Perte) net(te) des investissements		2,161,783.50
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
Portefeuille-titres	2.4	19,697,877.82
Change	2.3	48,869.35
Bénéfice/Perte net(te) réalisé(e) de l'exercice		21,908,530.67
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur :		
Portefeuille-titres	2.4	(14,456,679.58)
Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		7,451,851.09
Souscriptions		137,511,725.77
Rachats		(147,107,275.28)
Distribution de dividendes	10	(683,132.75)
Actifs nets en début d'année		471,812,408.45
Actifs nets à la fin de l'exercice		468,985,577.28

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA (en EUR)

Etat des Variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	281,729.323	114,087.192	(89,392.242)	306,424.273
Class I shares EUR	1,418,616.887	221,106.939	(526,388.536)	1,113,335.290
Class ID shares EUR	703,037.671	88,410.294	(123,107.335)	668,340.630
Class N shares EUR	190,889.652	46,529.602	(121,671.855)	115,747.399
Class Q shares EUR	2,117.117	-	(495.868)	1,621.249
Class SI shares EUR	707,066.335	507,291.000	(56,745.955)	1,157,611.380

DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				
Actions				
Cosmétiques				
393,000.00	AMPLIFON SPA	EUR	9,766,050.00	2.08
74,720.00	ASTRAZENECA PLC	GBP	9,461,568.68	2.02
146,192.00	BIOMERIEUX	EUR	15,130,872.00	3.23
560,000.00	EMBLA MEDICAL HF	DKK	2,673,317.78	0.56
66,900.00	ESSILORLUXOTTICA	EUR	15,761,640.00	3.36
333,500.00	ESSITY AKTIEBOLAG-B	SEK	8,606,357.73	1.84
17,950.00	LONZA GROUP AG-REG	CHF	10,236,400.40	2.18
189,500.00	NOVO NORDISK A/S-B	DKK	15,861,546.92	3.38
24,500.00	SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	4,623,150.00	0.99
122,040.00	UNILEVER PLC	EUR	6,697,555.20	1.43
			98,818,458.71	21.07
Appareils électriques & électroniques				
43,000.00	ASML HOLDING NV	EUR	29,184,100.00	6.22
377,500.00	ASSA ABLOY AB-B	SEK	10,766,417.94	2.29
124,000.00	LEGRAND SA	EUR	11,660,960.00	2.49
72,750.00	SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	17,525,475.00	3.74
			69,136,952.94	14.74
Chimie				
105,000.00	AIR LIQUIDE SA	EUR	16,476,600.00	3.51
95,675.00	CRODA INTERNATIONAL PLC	GBP	3,917,596.59	0.84
2,745.00	GIVAUDAN-REG	CHF	11,587,110.85	2.47
145,500.00	SYMRISE AG	EUR	14,935,575.00	3.18
			46,916,882.44	10.00
Energie				
1,003,000.00	EDP RENOVAVEIS SA	EUR	10,070,120.00	2.15
2,735,000.00	HERA SPA	EUR	9,386,520.00	2.00
1,635,000.00	IBERDROLA SA	EUR	21,745,500.00	4.64
			41,202,140.00	8.79
Services diversifiés				
492,046.00	BUREAU VERITAS SA	EUR	14,436,629.64	3.08
282,000.00	EDENRED	EUR	8,953,500.00	1.91
235,500.00	RELX PLC	GBP	10,338,093.34	2.20
			33,728,222.98	7.19
Commerce & Distribution				
15,200.00	RATIONAL AG	EUR	12,524,800.00	2.67
104,859.00	SEB SA	EUR	9,175,162.50	1.96
285,000.00	THULE GROUP AB/THE	SEK	8,496,400.05	1.81
			30,196,362.55	6.44
Transports				
696,113.00	GETLINK SE	EUR	10,723,620.77	2.29
29,913.00	ID LOGISTICS GROUP	EUR	11,351,983.50	2.42
			22,075,604.27	4.71
Accessoires & Equipements automobiles				
271,687.00	MICHELIN (CGDE)	EUR	8,639,646.60	1.84
1,152,000.00	OPMOBILITY	EUR	11,554,560.00	2.47
			20,194,206.60	4.31
Stockage & Entrepôt				
274,000.00	HUHTAMAKI OYJ	EUR	9,365,320.00	2.00
60,800.00	MAYR-MELNHOF KARTON AG	EUR	4,839,680.00	1.03
			14,205,000.00	3.03
Logiciels				
423,000.00	DASSAULT SYSTEMES SE	EUR	14,170,500.00	3.02
			14,170,500.00	3.02
Matériaux de construction				
24,372.00	GEBERIT AG-REG	CHF	13,348,763.98	2.85
			13,348,763.98	2.85
Immobilier				
278,000.00	KLEPIERRE	EUR	7,728,400.00	1.65
			7,728,400.00	1.65
Audiovisuel				
249,500.00	SPRINGER NATURE AG & CO KGAA	EUR	6,786,400.00	1.44
			6,786,400.00	1.44
Equipement diversifié				
25,000.00	SIEMENS AG-REG	EUR	4,714,000.00	1.00
			4,714,000.00	1.00
			423,221,894.47	90.24

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Autres valeurs mobilières				
Actions				
Chimie				
47,229.00	AIR LIQUIDE SA-PF	EUR	7,411,174.68	1.58
			7,411,174.68	1.58
Commerce & Distribution				
18,700.00	SEB SA-PF	EUR	1,636,250.00	0.35
			1,636,250.00	0.35
			9,047,424.68	1.93
Fonds				
Fond d'investissement				
9,782.95	CM CIC ASSET MANAGEMENT SA MONETAIRE FCP	EUR	17,338,035.89	3.70
			17,338,035.89	3.70
Total portefeuille titres			449,607,355.04	95.87

Récapitulatif de l'actif net

		% VNI
Total portefeuille titres	449,607,355.04	95.87
Avoirs en banque	19,689,685.03	4.20
Autres actifs et passifs	(311,462.79)	(0.07)
Total actif net	468,985,577.28	100.00

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA (en EUR)

Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
France	45.44	43.59
Allemagne	8.67	8.29
Suisse	7.82	7.50
Espagne	7.08	6.79
Royaume-Uni	6.76	6.49
Pays-Bas	6.49	6.22
Suède	6.20	5.94
Italie	4.26	4.08
Danemark	3.53	3.38
Finlande	2.08	2.00
Autres	1.67	1.59
	100.00	95.87

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Cosmétiques	21.98	21.07
Appareils électriques & électroniques	15.38	14.74
Chimie	12.08	11.58
Energie	9.16	8.79
Services diversifiés	7.50	7.19
Commerce & Distribution	7.08	6.79
Transports	4.91	4.71
Accessoires & Equipements automobiles	4.49	4.31
Fond d'investissement	3.86	3.70
Stockage & Entrepôt	3.16	3.03
Logiciels	3.15	3.02
Matériaux de construction	2.97	2.85
Autres	4.28	4.09
	100.00	95.87

Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
ASML HOLDING NV	Appareils électriques & électroniques	29,184,100.00	6.22
IBERDROLA SA	Energie	21,745,500.00	4.64
SCHNEIDER ELECTRIC SE	Appareils électriques & électroniques	17,525,475.00	3.74
CM CIC ASSET MANAGEMENT SA MONETAIRE FCP	Fond d'investissement	17,338,035.89	3.70
AIR LIQUIDE SA	Chimie	16,476,600.00	3.51
NOVO NORDISK A/S-B	Cosmétiques	15,861,546.92	3.38
ESSILORLUXOTTICA	Cosmétiques	15,761,640.00	3.36
BIOMERIEUX	Cosmétiques	15,130,872.00	3.23
SYMRISE AG	Chimie	14,935,575.00	3.18
BUREAU VERITAS SA	Services diversifiés	14,436,629.64	3.08

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD (en EUR)

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2024

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		107,315,730.02
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		4,126,180.81
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2.2b	111,441,910.83
Avoirs en banque	2.2	1,702,896.35
Intérêts et dividendes à recevoir	2.6	1,716,106.02
Total actifs		114,860,913.20
Passifs		
Charges à payer		523,423.08
A payer sur rachats		355.47
Moins-value non réalisée sur contrats de change à terme		107,454.12
Total passifs		631,232.67
Actifs nets à la fin de l'exercice		114,229,680.53

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2024

	Notes	EUR
Revenus		
Intérêts sur obligations	2.6	5,916,931.38
Intérêts bancaires	2.6	50,155.66
Autres revenus	13	4,553.15
Total revenus		5,971,640.19
Charges		
Commission de conseil en investissement	4	650,616.84
Commission de banque dépositaire	5	4,070.74
Commission de performance	4	369,253.98
Frais d'administration	5	62,514.31
Frais professionnels	7	33,796.75
Frais de transaction	2.7	253.50
Taxe d'abonnement	6	12,981.54
Intérêts bancaires et charges	2.5	23,939.84
Charges d'intérêts sur swaps		11,250.00
Frais d'agent de transfert		32,667.16
Frais d'impression et de publication		6,498.46
Autres charges	7	26,034.68
Total charges		1,233,877.80
Revenu / (Perte) net(te) des investissements		4,737,762.39
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
Portefeuille-titres	2.4	5,153,254.07
Change	2.3	(24,862.98)
Contrats futures	2.2	(157,835.00)
Contrats de changes à terme	2.2	(230,331.11)
Swaps	2.2	85,919.91
Bénéfice/Perte net(te) réalisé(e) de l'exercice		9,563,907.28
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur :		
Portefeuille-titres	2.4	(183,289.03)
Contrats futures	2.2	65,025.00
Contrats de changes à terme	2.2	(114,361.09)
Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		9,331,282.16
Souscriptions		35,076,442.17
Rachats		(34,459,805.04)
Distribution de dividendes	10	(1,652,669.80)
Actifs nets en début d'année		105,934,431.04
Actifs nets à la fin de l'exercice		114,229,680.53

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD (en EUR)

Etat des Variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	1,255.582	1,935.737	(1,060.328)	2,130.991
Class B shares EUR	661.140	-	(195.540)	465.600
Class I shares EUR	662,953.834	31,844.915	(323,025.605)	371,773.144
Class ID shares EUR	351,631.872	272,387.756	-	624,019.628
Class N shares EUR	53,436.439	15,809.965	(22,080.095)	47,166.309
Class Q shares EUR	5,027.899	155.735	(429.817)	4,753.817

DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				
Obligations				
Banques				
1,500,000.00	ABANCA CORP 24-11/12/2036 FRN	EUR	1,502,910.00	1.32
1,000,000.00	BANCO BPM SPA 20-14/01/2031 FRN	EUR	997,780.00	0.87
500,000.00	BANCO BPM SPA 23-24/05/2172 FRN	EUR	571,520.00	0.50
500,000.00	BANCO BPM SPA 24-16/01/2173 FRN	EUR	534,260.00	0.47
500,000.00	BANCO COM PORTUG 21-17/05/2032 FRN	EUR	503,575.00	0.44
600,000.00	BANCO COM PORTUG 24-18/04/2172 FRN	EUR	650,526.00	0.57
500,000.00	BANCO CRED SOC C 21-27/11/2031 FRN	EUR	508,570.00	0.45
1,000,000.00	BANCO SABADELL 20-17/01/2030 FRN	EUR	998,510.00	0.87
400,000.00	BANCO SABADELL 23-18/04/2171 FRN	EUR	446,580.00	0.39
400,000.00	BANCO SANTANDER 24-20/08/2172 FRN	EUR	423,872.00	0.37
300,000.00	BANK OF IRELAND 24-10/03/2173 FRN	EUR	308,175.00	0.26
500,000.00	BPER BANCA 24-29/12/2049 FRN	EUR	547,435.00	0.48
600,000.00	CAIXABANK 18-31/12/2049 FRN	EUR	603,378.00	0.53
400,000.00	CAIXABANK 24-16/04/2172 FRN	EUR	439,056.00	0.38
500,000.00	COVENTRY BDG SOC 24-11/12/2172 FRN	GBP	623,772.20	0.55
500,000.00	CRED AGRICOLE SA 21-31/12/2061 FRN	GBP	611,324.82	0.54
300,000.00	CREDITO EMILIANO 20-16/12/2030 FRN	EUR	299,547.00	0.25
500,000.00	CRELAN SA 24-30/04/2035 FRN	EUR	525,510.00	0.46
600,000.00	ERSTE GROUP 7% 24-15/10/2172	EUR	638,244.00	0.56
500,000.00	EUROBANK 24-30/04/2031 FRN	EUR	532,085.00	0.47
1,000,000.00	INIT INNOVATION IN TRAFFIC S	EUR	1,143,280.00	1.00
500,000.00	INTESA SANPAOLO 23-07/03/2172 FRN	EUR	578,150.00	0.51
750,000.00	INTESA SANPAOLO 24-14/11/2036 FRN	EUR	751,665.00	0.66
400,000.00	JYSKE BANK A/S 24-13/08/2172 FRN	EUR	421,748.00	0.37
500,000.00	MONTE DEI PASCHI 20-10/09/2030 FRN	EUR	516,015.00	0.45
400,000.00	NATIONWIDE BLDG 24-20/12/2172 FRN	GBP	486,180.87	0.43
500,000.00	NATL BK GREECE 24-28/06/2035 FRN	EUR	542,555.00	0.47
750,000.00	PIRAEUS 24-18/09/2035 FRN	EUR	785,760.00	0.69
500,000.00	PIRAEUS BANK 23-05/12/2029 FRN	EUR	558,490.00	0.49
500,000.00	UNICAJA ES 22-19/07/2032 FRN	EUR	493,105.00	0.43
500,000.00	VOLKSBANK NV 22-15/12/2170 FRN	EUR	522,355.00	0.46
			19,065,933.89	16.69
Télécommunications				
1,000,000.00	ILIAD HOLDING 6.875% 24-15/04/2031	EUR	1,075,320.00	0.94
1,500,000.00	PLT VII FINANCE 24-15/06/2031 FRN	EUR	1,506,825.00	1.32
1,500,000.00	TELECOM IT CAP 6% 05-30/09/2034	USD	1,400,323.70	1.23
1,500,000.00	TELEFONICA EUROP 23-07/09/2172 FRN	EUR	1,684,320.00	1.47
1,000,000.00	TELEFONICA EUROP 24-15/04/2172 FRN	EUR	1,072,180.00	0.94
2,000,000.00	VMED O2 UK FIN 5.625% 24-15/04/2032	EUR	2,040,560.00	1.79
750,000.00	VODAFONE GROUP 23-30/08/2084 FRN	EUR	825,967.50	0.72
3,300,000.00	ZEGONA FINANCE 6.75% 24-15/07/2029	EUR	3,523,080.00	3.08
			13,128,576.20	11.49
Commerce & Distribution				
700,000.00	AFFLELOU SAS 6% 24-25/07/2029	EUR	732,004.00	0.64
500,000.00	AZELIS FINAN 4.75% 24-25/09/2029	EUR	515,765.00	0.45
700,000.00	BERTRAND FRANCH 24-18/07/2030 FRN	EUR	705,754.00	0.62
750,000.00	CECONOMY AG 6.25% 24-15/07/2029	EUR	777,142.50	0.68
1,000,000.00	EROSKI S COOP 10.625% 23-30/04/2029	EUR	1,090,440.00	0.95
1,000,000.00	FLOS B&B IT SPA 24-15/12/2029 FRN	EUR	1,002,770.00	0.88
500,000.00	FNAC DARTY SA 6% 24-01/04/2029	EUR	525,395.00	0.46
1,500,000.00	FRESSNAPF HOLD 5.25% 24-31/10/2031	EUR	1,548,150.00	1.36
1,500,000.00	GOLDSTORY SASU 24-01/02/2030 FRN	EUR	1,513,215.00	1.32
500,000.00	MOBILUX FINANCE 7% 24-15/05/2030	EUR	521,635.00	0.46
800,000.00	SIG 9.75% 24-31/10/2029	EUR	809,056.00	0.71
			9,741,326.50	8.53
Cosmétiques				
600,000.00	CIDRON AIDA FINC 5% 21-01/04/2028	EUR	591,522.00	0.52
600,000.00	EPHIOS SUBCO S 7.875% 23-31/01/2031	EUR	654,456.00	0.57
350,000.00	GRIFOLS ESCROW 3.875% 21-15/10/2028	EUR	316,680.00	0.28
1,000,000.00	GRUENENTHAL GMBH 4.625% 24-15/11/2031	EUR	1,012,420.00	0.89
500,000.00	IQVIA INC 2.25% 19-15/01/2028	EUR	481,545.00	0.42
1,500,000.00	LABORATOIRE EIME 5% 21-01/02/2029	EUR	1,317,420.00	1.15
800,000.00	NIDDA HEALTHCARE 24-23/10/2030 FRN	EUR	808,808.00	0.71
1,000,000.00	NIDDA HEALTHCARE 5.625% 24-21/02/2030	EUR	1,031,740.00	0.90
1,000,000.00	ORGANON & CO/ORG 6.75% 24-15/05/2034	USD	961,078.37	0.84
100,000.00	PERRIGO FINANCE 5.375% 24-30/09/2032	EUR	103,855.00	0.09
1,000,000.00	ROSSINI SARL 24-31/12/2029 FRN	EUR	1,014,330.00	0.89
1,000,000.00	ROSSINI SARL 6.75% 24-31/12/2029	EUR	1,060,200.00	0.93
			9,354,054.37	8.19
Immobilier				
1,000,000.00	AROUNDTOWN FIN 24-16/04/2173 FRN	EUR	981,250.00	0.86

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
1,000,000.00	AROUNDTOWN SA 4.8% 24-16/07/2029	EUR	1,036,300.00	0.91
750,000.00	CPI PROPERTY GRO 19-31/12/2049 FRN	EUR	730,605.00	0.64
1,000,000.00	CPI PROPERTY GRO 6% 24-27/01/2032	EUR	1,006,820.00	0.88
750,000.00	HEIMSTADEN BOSTA 21-13/10/2170 FRN	EUR	717,667.50	0.63
1,000,000.00	HEIMSTADEN BOSTA 24-04/03/2173 FRN	EUR	1,007,790.00	0.88
1,000,000.00	NEINOR HOMES 5.875% 24-15/02/2030	EUR	1,045,110.00	0.91
1,900,000.00	URW 23-03/10/2171 FRN	EUR	2,079,227.00	1.82
			8,604,769.50	7.53
Services diversifiés				
700,000.00	AMBER FINCO PLC 6.625% 24-15/07/2029	EUR	742,014.00	0.65
500,000.00	AVIS BUDGET FINA 7% 24-28/02/2029	EUR	525,255.00	0.46
1,000,000.00	BCP MODULAR 6.125% 21-30/11/2028	GBP	1,170,174.67	1.02
1,000,000.00	BCP V MODULAR 6.75% 21-30/11/2029	EUR	908,930.00	0.80
600,000.00	BELRON UK FINANC 4.625% 24-15/10/2029	EUR	615,252.00	0.54
2,500,000.00	LOXAM SAS 6.375% 23-31/05/2029	EUR	2,637,625.00	2.31
500,000.00	PINNACLE BIDCO P 10% 23-11/10/2028	GBP	643,701.31	0.56
500,000.00	Q-PARK HOLDING 5.125% 24-15/02/2030	EUR	515,220.00	0.45
500,000.00	VERISURE MIDHOLD 5.25% 21-15/02/2029	EUR	501,175.00	0.44
			8,259,346.98	7.23
Accessoires & Equipements automobiles				
1,500,000.00	DANA FIN LUX SAR 8.5% 23-15/07/2031	EUR	1,645,290.00	1.44
3,200,000.00	IHO VERWALTUNGS 7% 24-15/11/2031	EUR	3,280,192.00	2.87
700,000.00	SCHAEFFLER 4.75% 24-14/08/2029	EUR	718,767.00	0.63
1,200,000.00	VERTICAL HOLDCO 6.625% 20-15/07/2028	EUR	1,084,579.20	0.95
			6,728,828.20	5.89
Chimie				
500,000.00	ARKEMA 20-31/12/2060 FRN	EUR	486,750.00	0.42
2,000,000.00	INEOS FINANCE PL 6.375% 24-15/04/2029	EUR	2,101,560.00	1.84
600,000.00	INEOS QUATTRO FI 9.625% 23-15/03/2029	USD	613,421.59	0.54
1,000,000.00	ITELYUM REGE 4.625% 21-01/10/2026	EUR	1,001,600.00	0.88
1,000,000.00	MANUCHAR GRP 7.25% 22-30/06/2027	EUR	987,580.00	0.86
			5,190,911.59	4.54
Matériaux de construction				
1,000,000.00	ABERTIS FINANCE 21-31/12/2061 FRN	EUR	970,390.00	0.85
700,000.00	ABERTIS FINANCE 24-28/02/2173 FRN	EUR	717,794.00	0.62
1,000,000.00	ASSEMBLIN CAVERI 24-01/07/2031 FRN	EUR	1,003,950.00	0.88
1,000,000.00	KIER GROUP 9% 24-15/02/2029	GBP	1,275,269.75	1.12
1,200,000.00	MILLER HOMES GROUP FIN 22-15/05/2028 FRN	EUR	1,211,208.00	1.06
			5,178,611.75	4.53
Alimentation				
1,200,000.00	BELLIS ACQUISITI 8.125% 24-14/05/2030	GBP	1,405,051.53	1.24
600,000.00	IRCA SPA 24-15/12/2029 FRN	EUR	607,494.00	0.53
1,000,000.00	ITM ENTREPRISES 5.75% 24-22/07/2029	EUR	1,067,350.00	0.93
750,000.00	LIONPOLARIS LX 4 24-01/07/2029 FRN	EUR	754,560.00	0.66
750,000.00	SIGMA HOLDCO 5.75% 18-15/05/2026	EUR	424,271.75	0.37
			4,258,727.28	3.73
Audiovisuel				
500,000.00	SUMMER BIDCO 10% 24-15/02/2029	EUR	511,685.00	0.45
500,000.00	VIRGIN MEDIA FIN 3.75% 20-15/07/2030	EUR	462,360.00	0.40
750,000.00	VIRGIN MEDIA SEC 4.25% 19-15/01/2030	GBP	799,317.75	0.70
1,000,000.00	VZ SECURED FINAN 3.5% 22-15/01/2032	EUR	929,850.00	0.81
1,000,000.00	ZIGGO 6.125% 24-15/11/2032	EUR	1,007,690.00	0.89
			3,710,902.75	3.25
Stockage & Entrepôt				
500,000.00	CAB 3.375% 21-01/02/2028	EUR	464,980.00	0.41
800,000.00	FIBER BIDCO SPA 24-15/01/2030 FRN	EUR	807,592.00	0.71
1,400,000.00	OI EUROPEAN GRP 5.25% 24-01/06/2029	EUR	1,431,584.00	1.25
			2,704,156.00	2.37
Hôtels & Restaurants				
900,000.00	ACCOR 23-11/04/2172 FRN	EUR	999,036.00	0.87
1,400,000.00	ACCORINVEST GROU 5.5% 24-15/11/2031	EUR	1,435,140.00	1.26
			2,434,176.00	2.13
Equipement diversifié				
2,200,000.00	ALSTOM S 24-29/08/2172 FRN	EUR	2,309,736.00	2.02
			2,309,736.00	2.02
Energie				
1,200,000.00	CULLINAN HOLDCO 4.625% 21-15/10/2026	EUR	1,129,152.00	0.99
1,000,000.00	HOLDING DINFRAS 4.875% 24-24/10/2029	EUR	1,028,640.00	0.90
			2,157,792.00	1.89
Internet				
500,000.00	UNITED GROUP 24-15/02/2031 FRN	EUR	501,280.00	0.44
1,500,000.00	UNITED GROUP 6.5% 24-31/10/2031	EUR	1,530,615.00	1.34
			2,031,895.00	1.78
Logiciels				
1,000,000.00	ASMODEE GROUP AB 24-15/12/2029 FRN	EUR	1,014,930.00	0.89

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024 (suite)

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
1,000,000.00	IPD 3 BV 24-15/06/2031 FRN	EUR	1,004,030.00	0.88
			2,018,960.00	1.77
Bureautique				
1,000,000.00	ALMAVIVA 5% 24-30/10/2030	EUR	1,018,760.00	0.90
800,000.00	ROQUETTE FRERE 24-25/02/2173 FRN	EUR	816,504.00	0.71
			1,835,264.00	1.61
Capital risque				
800,000.00	ALLWYN ENTERTAIN 7.25% 23-30/04/2030	EUR	857,264.00	0.75
500,000.00	LHMC FINCO 2 7.25% 19-02/10/2025	EUR	303,186.49	0.27
			1,160,450.49	1.02
Transports				
750,000.00	CMA CGM SA 5.5% 24-15/07/2029	EUR	785,160.00	0.69
			785,160.00	0.69
			110,659,578.50	96.88
Fonds				
Fond d'investissement				
59.00	OSTRUM SRI MONEY - I C EUR	EUR	782,332.33	0.68
			782,332.33	0.68
Total portefeuille titres			111,441,910.83	97.56

DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD (en EUR)

Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2024

Achat	Vente	Echéance	Engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins-value non réalisées en en EUR
Contrats de changes à terme					
2,940,157.84 EUR	3,089,706.67 USD	30/01/25	2,983,782.39	BOFA Securities Europe S.A	(41,896.95)
6,942,242.79 EUR	5,801,420.74 GBP	30/01/25	7,016,715.94	HSBC France Société Générale HSBC France	(65,557.17)
					(107,454.12)
Total des contrats de change à terme					(107,454.12)
Total Autres instruments financiers					(107,454.12)

Récapitulatif de l'actif net

		% VNI
Total portefeuille titres	111,441,910.83	97.56
Total Autres instruments financiers	(107,454.12)	(0.09)
Avoirs en banque	1,702,896.35	1.49
Autres actifs et passifs	1,192,327.47	1.04
Total actif net	114,229,680.53	100.00

DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD (en EUR)

Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
Royaume-Uni	19.42	18.96
France	18.36	17.89
Luxembourg	13.68	13.37
Pays-Bas	11.51	11.22
Allemagne	9.21	8.99
Italie	8.29	8.09
Espagne	8.09	7.88
Suède	3.81	3.72
Grèce	2.17	2.12
Autres	5.46	5.32
	100.00	97.56

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Banques	17.12	16.69
Télécommunications	11.78	11.49
Commerce & Distribution	8.74	8.53
Cosmétiques	8.39	8.19
Immobilier	7.72	7.53
Services diversifiés	7.41	7.23
Accessoires & Equipements automobiles	6.04	5.89
Chimie	4.66	4.54
Matériaux de construction	4.65	4.53
Alimentation	3.82	3.73
Audiovisuel	3.33	3.25
Stockage & Entrepôt	2.43	2.37
Hôtels & Restaurants	2.18	2.13
Equipement diversifié	2.07	2.02
Autres	9.66	9.44
	100.00	97.56

Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
ZEGONA FINANCE 6.75% 24-15/07/2029	Télécommunications	3,523,080.00	3.08
IHO VERWALTUNGS 7% 24-15/11/2031	Accessoires & Equipements automobiles	3,280,192.00	2.87
LOXAM SAS 6.375% 23-31/05/2029	Services diversifiés	2,637,625.00	2.31
ALSTOM S 24-29/08/2172 FRN	Equipement diversifié	2,309,736.00	2.02
INEOS FINANCE PL 6.375% 24-15/04/2029	Chimie	2,101,560.00	1.84
URW 23-03/10/2171 FRN	Immobilier	2,079,227.00	1.82
VMED O2 UK FIN 5.625% 24-15/04/2032	Télécommunications	2,040,560.00	1.79
TELEFONICA EUROP 23-07/09/2172 FRN	Télécommunications	1,684,320.00	1.47
DANA FIN LUX SAR 8.5% 23-15/07/2031	Accessoires & Equipements automobiles	1,645,290.00	1.44
FRESSNAPF HOLD 5.25% 24-31/10/2031	Commerce & Distribution	1,548,150.00	1.36

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE (en EUR)

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2024

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		191,489,754.45
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		4,833,557.89
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2.2b	196,323,312.34
Avoirs en banque	2.2	7,572,611.16
Produits à recevoir sur vente de titres		4,353,210.54
A recevoir sur souscriptions		4,959.09
Remboursement fiscal à recevoir		15,585.01
Autres créances		140,266.92
Total actifs		208,409,945.06
Passifs		
Découverts bancaires		0.02
Charges à payer		327,996.76
Charges à payer sur achat de titres		4,122,363.50
A payer sur rachats		23,365.94
Total passifs		4,473,726.22
Actifs nets à la fin de l'exercice		203,936,218.84

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2024

	Notes	EUR
Revenus		
Dividendes (prélèvement net à la source)	2.6	6,003,115.27
Intérêts bancaires	2.6	169,284.38
Autres revenus	13	23,172.77
Total revenus		6,195,572.42
Charges		
Commission de conseil en investissement	4	3,592,613.49
Commission de banque dépositaire	5	22,773.64
Frais d'administration	5	71,379.95
Frais professionnels	7	63,863.71
Frais de transaction	2.7	101,075.03
Taxe d'abonnement	6	91,436.12
Intérêts bancaires et charges	2.5	13,470.14
Frais d'agent de transfert		95,243.07
Frais d'impression et de publication		11,188.65
Autres charges	7	97,126.55
Total charges		4,160,170.35
Revenu / (Perte) net(te) des investissements		2,035,402.07
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
Portefeuille-titres	2.4	(278,707.31)
Change	2.3	(20,575.88)
Bénéfice/Perte net(te) réalisé(e) de l'exercice		1,736,118.88
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur :		
Portefeuille-titres	2.4	(13,856,438.11)
Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		(12,120,319.23)
Souscriptions		15,102,836.88
Rachats		(73,606,481.88)
Distribution de dividendes	10	(1,586,063.53)
Actifs nets en début d'année		276,146,246.60
Actifs nets à la fin de l'exercice		203,936,218.84

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE (en EUR)

Etat des Variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	421,104.082	12,317.168	(133,306.899)	300,114.351
Class A2 Shares EUR	307,063.684	14,441.081	(29,299.823)	292,204.942
Class AD2 Shares EUR	1,039,439.717	24,433.943	(136,831.756)	927,041.904
Class I shares EUR	412,444.404	28,513.390	(228,878.899)	212,078.895
Class ID shares EUR	73,467.846	44,344.164	-	117,812.010
Class N shares EUR	18,204.067	6,680.389	(9,386.467)	15,497.989
Class N2 Shares EUR	98,387.635	1,443.219	(61,111.159)	38,719.695
Class WI Shares EUR	70,867.222	-	(26,474.870)	44,392.352

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				
Actions				
Energie				
539,500.00	EDP RENOVAVEIS SA	EUR	5,416,580.00	2.66
1,057,000.00	ENEL SPA	EUR	7,278,502.00	3.57
712,612.00	IBERDROLA SA	EUR	9,477,739.60	4.65
1,316,000.00	IREN SPA	EUR	2,525,404.00	1.23
56,913.00	NEOEN SA	EUR	2,260,584.36	1.10
314,000.00	SSE PLC	GBP	6,092,514.64	2.99
810,000.00	TERNA-RETE ELETTRICA NAZIONA	EUR	6,172,200.00	3.03
320,103.00	VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	8,677,992.33	4.26
			47,901,516.93	23.49
Matériaux de construction				
102,414.00	ARCADIS NV	EUR	6,021,943.20	2.95
989,082.00	ARISTON HOLDING NV	EUR	3,414,311.06	1.67
12,823.00	GEBERIT AG-REG	CHF	7,023,272.63	3.44
375,000.00	INWIDO AB	SEK	6,070,820.79	2.98
1,635,372.00	NIBE INDUSTRIER AB-B SHS	SEK	6,171,268.95	3.03
30,000.00	SIKA AG-REG	CHF	6,890,532.70	3.38
234,970.00	SPIE SA - W/I	EUR	7,058,498.80	3.46
			42,650,648.13	20.91
Appareils électriques & électroniques				
15,000.00	ASML HOLDING NV	EUR	10,180,500.00	4.99
182,133.00	INFINEON TECHNOLOGIES AG	EUR	5,718,976.20	2.80
37,896.00	SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	9,129,146.40	4.48
224,900.00	STMICROELECTRONICS NV	EUR	5,459,447.50	2.68
107,323.00	VAISALA OYJ- A SHS	EUR	5,194,433.20	2.55
			35,682,503.30	17.50
Banques				
1,148,038.00	CAIXABANK SA	EUR	6,011,126.97	2.95
505,283.00	CREDIT AGRICOLE SA	EUR	6,715,211.07	3.29
1,902,827.00	INTESA SANPAOLO	EUR	7,350,620.70	3.60
			20,076,958.74	9.84
Equipement diversifié				
102,000.00	KNORR-BREMSE AG	EUR	7,175,700.00	3.52
134,000.00	PRYSMIAN SPA	EUR	8,262,440.00	4.05
			15,438,140.00	7.57
Services diversifiés				
234,000.00	BUREAU VERITAS SA	EUR	6,865,560.00	3.37
55,945.00	SECHE ENVIRONNEMENT	EUR	4,346,926.50	2.13
			11,212,486.50	5.50
Logiciels				
184,000.00	DASSAULT SYSTEMES SE	EUR	6,164,000.00	3.02
			6,164,000.00	3.02
Bois & Papier				
193,558.00	UPM-KYMMENE OYJ	EUR	5,140,900.48	2.52
			5,140,900.48	2.52
Transports				
331,628.00	GETLINK SE	EUR	5,108,729.34	2.51
			5,108,729.34	2.51
Accessoires & Equipements automobiles				
483,170.00	OPMOBILITY	EUR	4,846,195.10	2.38
			4,846,195.10	2.38
Assurances				
59,500.00	AXA SA	EUR	2,042,040.00	1.00
			2,042,040.00	1.00
			196,264,118.52	96.24
Fonds				
Fond d'investissement				
33.40	CM CIC ASSET MANAGEMENT SA MONETAIRE FCP	EUR	59,193.82	0.03
			59,193.82	0.03
Total portefeuille titres			196,323,312.34	96.27

Récapitulatif de l'actif net

		% VNI
Total portefeuille titres	196,323,312.34	96.27
Avoirs en banque	7,572,611.14	3.71
Autres actifs et passifs	40,295.36	0.02
Total actif net	203,936,218.84	100.00

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE (en EUR)

Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
France	32.23	31.03
Italie	17.83	17.15
Espagne	10.65	10.26
Suisse	9.87	9.50
Pays-Bas	8.25	7.94
Allemagne	6.57	6.32
Suède	6.24	6.01
Finlande	5.26	5.07
Royaume-Uni	3.10	2.99
	100.00	96.27

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Energie	24.40	23.49
Matériaux de construction	21.72	20.91
Appareils électriques & électroniques	18.18	17.50
Banques	10.23	9.84
Equipement diversifié	7.86	7.57
Services diversifiés	5.71	5.50
Logiciels	3.14	3.02
Bois & Papier	2.62	2.52
Transports	2.60	2.51
Accessoires & Equipements automobiles	2.47	2.38
Autres	1.07	1.03
	100.00	96.27

Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
ASML HOLDING NV	Appareils électriques & électroniques	10,180,500.00	4.99
IBERDROLA SA	Energie	9,477,739.60	4.65
SCHNEIDER ELECTRIC SE	Appareils électriques & électroniques	9,129,146.40	4.48
VEOLIA ENVIRONNEMENT	Energie	8,677,992.33	4.26
PRYSMIAN SPA	Equipement diversifié	8,262,440.00	4.05
INTESA SANPAOLO	Banques	7,350,620.70	3.60
ENEL SPA	Energie	7,278,502.00	3.57
KNORR-BREMSE AG	Equipement diversifié	7,175,700.00	3.52
SPIE SA - W/I	Matériaux de construction	7,058,498.80	3.46
GEBERIT AG-REG	Matériaux de construction	7,023,272.63	3.44

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - CHINA EQUITY* (en EUR)

Etat des Actifs Nets au 16 mai 2024

	Notes	EUR
Actifs		
Passifs		
Actifs nets à la fin de la période		-

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour la période se terminant le 16 mai 2024

	Notes	EUR
Revenus		
Dividendes (prélèvement net à la source)	2.6	7,408.51
Intérêts bancaires	2.6	10,454.21
Autres revenus	13	240.76
Total revenus		18,103.48
Charges		
Commission de conseil en investissement	4	48,007.98
Commission de banque dépositaire	5	456.18
Frais d'administration	5	16,059.25
Frais professionnels	7	4,931.10
Frais de transaction	2.7	16,500.51
Taxe d'abonnement	6	698.59
Intérêts bancaires et charges	2.5	4,576.89
Frais d'agent de transfert		4,824.83
Frais d'impression et de publication		7,734.49
Autres charges	7	519.30
Total charges		104,309.12
Revenu / (Perte) net(te) des investissements		(86,205.64)
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
Portefeuille-titres	2.4	(4,056,319.38)
Change	2.3	(1,910.68)
Plus ou (moins)-value réalisée pour la période		(4,144,435.70)
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur :		
Portefeuille-titres	2.4	5,030,386.60
Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		885,950.90
Souscriptions		225,141.43
Rachats		(13,045,008.19)
Actifs nets en début de période		11,933,915.86
Actifs nets à la fin de la période		-

*Voir Note 1.

DNCA INVEST - CHINA EQUITY* (en EUR)

Etat des Variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début de période	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin de période
Class A shares EUR	25,625.943	4,136.019	(29,761.962)	-
Class I shares EUR	189,576.625	433.170	(190,009.795)	-
Class N shares EUR	4,487.688	-	(4,487.688)	-
Class Q shares EUR	2,946.752	-	(2,946.752)	-

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - GLOBAL EMERGING EQUITY (en EUR)

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2024

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		131,465,391.35
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		10,219,904.20
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2.2b	141,685,295.55
Avoirs en banque	2.2	1,578,183.45
Produits à recevoir sur vente de titres		659,765.75
A recevoir sur souscriptions		1,582.04
Intérêts et dividendes à recevoir	2.6	130,374.20
Total actifs		144,055,200.99
Passifs		
Découverts bancaires		0.15
Charges à payer		216,602.55
A payer sur rachats		2,666.20
Total passifs		219,268.90
Actifs nets à la fin de l'exercice		143,835,932.09

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2024

	Notes	EUR
Revenus		
Dividendes (prélèvement net à la source)	2.6	3,521,209.43
Intérêts bancaires	2.6	106,778.62
Autres revenus	13	120,689.75
Total revenus		3,748,677.80
Charges		
Commission de conseil en investissement	4	1,559,069.91
Commission de banque dépositaire	5	56,938.53
Frais d'administration	5	57,801.40
Frais professionnels	7	36,063.52
Frais de transaction	2.7	637,004.57
Taxe d'abonnement	6	16,294.96
Intérêts bancaires et charges	2.5	17,232.12
Frais d'agent de transfert		44,529.40
Frais d'impression et de publication		7,939.52
Autres charges	7	159,522.44
Total charges		2,592,396.37
Revenu / (Perte) net(te) des investissements		1,156,281.43
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur :		
Portefeuille-titres	2.4	(7,368,770.26)
Change	2.3	55,463.88
Bénéfice/Perte net(te) réalisé(e) de l'exercice		(6,157,024.95)
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur :		
Portefeuille-titres	2.4	16,762,176.79
Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		10,605,151.84
Souscriptions		13,450,604.66
Rachats		(76,533,572.68)
Actifs nets en début d'année		196,313,748.27
Actifs nets à la fin de l'exercice		143,835,932.09

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - GLOBAL EMERGING EQUITY (en EUR)

Etat des Variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	19,569.062	13,151.347	(10,752.342)	21,968.067
Class I shares EUR	13,395.330	764.569	(5,187.211)	8,972.688
Class M shares EUR	108.802	-	-	108.802
Class N Shares EUR	23,408.655	2,517.529	(24,674.813)	1,251.371
Class Q shares EUR	2,550.701	1,619.772	(2,360.721)	1,809.752

DNCA INVEST - GLOBAL EMERGING EQUITY (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				
Actions				
Appareils électriques & électroniques				
201,000.00	DELTA ELECTRONICS INC	TWD	2,549,866.95	1.77
77,000.00	HAVELLS INDIA LTD	INR	1,447,074.83	1.01
73,700.00	NAURA TECHNOLOGY GROUP CO-A	CNY	3,814,154.49	2.65
172,150.00	SAMSUNG ELECTRONICS CO LTD	KRW	5,985,360.72	4.16
68,000.00	SAMSUNG ELECTRONICS-PREF	KRW	1,964,277.55	1.37
431,000.00	TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFAC	TWD	13,653,187.09	9.49
			29,413,921.63	20.45
Banques				
6,030,000.00	BANK CENTRAL ASIA TBK PT	IDR	3,494,641.85	2.43
165,700.00	GRUPO FINANCIERO BANORTE-O	MXN	1,028,199.58	0.71
41,000.00	HDFC BANK LIMITED	INR	815,483.87	0.57
78,000.00	HDFC BANK LTD-ADR	USD	4,813,102.72	3.35
554,000.00	ITAU UNIBANCO HOLDING S-PREF	BRL	2,664,728.90	1.85
156,000.00	KOTAK MAHINDRA BANK LTD	INR	3,125,919.13	2.17
53,000.00	NU HOLDINGS LTD/CAYMAN ISL-A	USD	530,563.34	0.37
			16,472,639.39	11.45
Internet				
376,400.00	ALIBABA GROUP HOLDING LTD	HKD	3,858,063.71	2.68
1,080.00	MERCADOLIBRE INC	USD	1,774,543.63	1.23
24,800.00	PDD HOLDINGS INC	USD	2,324,236.16	1.62
154,900.00	TENCENT HOLDINGS LTD	HKD	8,034,891.97	5.59
			15,991,735.47	11.12
Cosmétiques				
36,393.00	AMOREPACIFIC CORP	KRW	2,492,589.78	1.74
85,778.00	AMOREPACIFIC GROUP	KRW	1,166,033.21	0.81
599,920.00	CSPC INNOVATION PHARMACEUT-A	CNY	2,111,376.64	1.47
3,177,000.00	CSPC PHARMACEUTICAL GROUP LT	HKD	1,889,024.89	1.31
236,000.00	DABUR INDIA LTD	INR	1,342,392.41	0.93
40,500.00	DR LAL PATHLABS LTD	INR	1,363,307.13	0.95
2,620.00	SAMSUNG BIOLOGICS CO LTD	KRW	1,624,946.90	1.13
			11,989,670.96	8.34
Services diversifiés				
9,264,000.00	CHINA EAST EDUCATION HOLDING	HKD	3,145,964.10	2.19
38,800.00	EICHER MOTORS LTD	INR	2,098,985.57	1.45
511,875.00	TAL EDUCATION GROUP- ADR	USD	4,956,022.32	3.45
			10,200,971.99	7.09
Assurances				
209,638.00	AIA GROUP LTD	HKD	1,468,151.83	1.02
239,000.00	BB SEGURIDADE PARTICIPACOES	BRL	1,353,465.44	0.94
1,206,500.00	PING AN INSURANCE GROUP CO-H	HKD	6,911,137.44	4.81
			9,732,754.71	6.77
Equipement diversifié				
568,000.00	SUNNY OPTICAL TECH	HKD	4,864,574.39	3.38
1,280,000.00	ZHEJIANG SANHUA INTELLIGEN-A	CNY	3,983,058.03	2.77
			8,847,632.42	6.15
Alimentation				
1,285,312.00	CHINA RESOURCES BEER HOLDING	HKD	4,037,034.99	2.81
157,705.00	FOMENTO ECONOMICO MEXICA-UBD	MXN	1,298,016.60	0.90
7,248,000.00	THAI BEVERAGE PCL	SGD	2,792,224.50	1.94
			8,127,276.09	5.65
Accessoires & Equipements automobiles				
112,000.00	BYD CO LTD-H	HKD	3,714,246.62	2.58
13,000.00	CONTEMPORARY AMPEREX TECHN-A	CNY	457,698.01	0.32
553,000.00	HUAMING POWER EQUIPEMENT C-A	CNY	1,236,257.15	0.86
217.00	HYUNDAI MOTOR CO	KRW	30,065.42	0.02
368,000.00	SONA BLW PRECISION FORGINGS	INR	2,455,716.94	1.71
			7,893,984.14	5.49
Energie				
427,912.00	LONGI GREEN ENERGY TECHNOL-A	CNY	889,784.19	0.61
188,400.00	RELANCE INDUSTRIES LTD	INR	2,569,079.38	1.79
263,000.00	SUNGROW POWER SUPPLY CO LT-A	CNY	2,570,056.39	1.79
			6,028,919.96	4.19
Matériaux de construction				
6,976,000.00	CHINA COMMUNICATIONS SERVI-H	HKD	3,956,980.26	2.75
			3,956,980.26	2.75
Services financiers				
596,000.00	SANLAM LTD	ZAR	2,647,696.96	1.84
			2,647,696.96	1.84

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Divertissement				
147,500.00	OPAP SA	EUR	2,315,750.00	1.61
			2,315,750.00	1.61
Commerce & Distribution				
2,354,000.00	TOPSPORTS INTERNATIONAL HOLD	HKD	872,600.17	0.61
493,000.00	WALMART DE MEXICO SAB DE CV	MXN	1,253,393.70	0.87
			2,125,993.87	1.48
Télécommunications				
109,500.00	BHARTI AIRTEL LTD	INR	1,950,544.07	1.36
			1,950,544.07	1.36
Bureautique				
1,320,000.00	LENOVO GROUP LTD	HKD	1,655,110.65	1.15
			1,655,110.65	1.15
Textile				
577,000.00	SLC AGRICOLA SA	BRL	1,580,500.25	1.09
			1,580,500.25	1.09
			140,932,082.82	97.98
Valeurs mobilières négociées sur un autre marché réglementé				
Actions				
Appareils électriques & électroniques				
67,000.00	GLOBALWAFERS CO LTD	TWD	753,212.73	0.52
			753,212.73	0.52
			753,212.73	0.52
Total portefeuille titres			141,685,295.55	98.50

Récapitulatif de l'actif net

		% VNI
Total portefeuille titres	141,685,295.55	98.50
Avoirs en banque	1,578,183.30	1.10
Autres actifs et passifs	572,453.24	0.40
Total actif net	143,835,932.09	100.00

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - GLOBAL EMERGING EQUITY (en EUR)

Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
Chine	41.59	40.97
Inde	15.51	15.29
Taiwan	11.97	11.78
Corée du Sud	9.36	9.23
Brésil	4.33	4.25
Hong-Kong	3.89	3.83
Mexique	2.53	2.48
Indonésie	2.47	2.43
Autres	8.35	8.24
	100.00	98.50

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Appareils électriques & électroniques	21.29	20.97
Banques	11.63	11.45
Internet	11.29	11.12
Cosmétiques	8.46	8.34
Services diversifiés	7.20	7.09
Assurances	6.87	6.77
Equipement diversifié	6.24	6.15
Alimentation	5.74	5.65
Accessoires & Equipements automobiles	5.57	5.49
Energie	4.26	4.19
Matériaux de construction	2.79	2.75
Autres	8.66	8.53
	100.00	98.50

Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFAC	Appareils électriques & électroniques	13,653,187.09	9.49
TENCENT HOLDINGS LTD	Internet	8,034,891.97	5.59
PING AN INSURANCE GROUP CO-H	Assurances	6,911,137.44	4.81
SAMSUNG ELECTRONICS CO LTD	Appareils électriques & électroniques	5,985,360.72	4.16
TAL EDUCATION GROUP- ADR	Services diversifiés	4,956,022.32	3.45
SUNNY OPTICAL TECH	Equipement diversifié	4,864,574.39	3.38
HDFC BANK LTD-ADR	Banques	4,813,102.72	3.35
CHINA RESOURCES BEER HOLDING	Alimentation	4,037,034.99	2.81
ZHEJIANG SANHUA INTELLIGEN-A	Equipement diversifié	3,983,058.03	2.77
CHINA COMMUNICATIONS SERVI-H	Matériaux de construction	3,956,980.26	2.75

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLES (en EUR)

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2024

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		34,958,600.40
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		1,751,629.12
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2.2b	36,710,229.52
Options à la valeur de marché	2.2	98,245.00
Avoirs en banque	2.2	1,060,445.95
Produits à recevoir sur vente de titres		339,459.49
Intérêts et dividendes à recevoir	2.6	100,231.51
Total actifs		38,308,611.47
Passifs		
Découverts bancaires		0.06
Charges à payer		61,775.33
Moins-value non réalisée sur contrats de change à terme		357,902.15
Moins-value non réalisée sur contrats futures	2.2	43,161.00
Autre charge à payer		1,457.22
Total passifs		464,295.76
Actifs nets à la fin de l'exercice		37,844,315.71

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2024

	Notes	EUR
Revenus		
Intérêts sur obligations	2.6	318,912.08
Intérêts bancaires	2.6	30,634.84
Autres revenus	13	60,035.91
Total revenus		409,582.83
Charges		
Commission de conseil en investissement	4	331,707.99
Commission de banque dépositaire	5	5,608.95
Commission de performance	4	1,021.96
Frais d'administration	5	37,116.55
Frais professionnels	7	17,615.01
Frais de transaction	2.7	7,290.06
Taxe d'abonnement	6	4,545.79
Intérêts bancaires et charges	2.5	13,207.81
Frais d'agent de transfert		19,307.49
Frais d'impression et de publication		7,280.51
Autres charges	7	10,800.14
Total charges		455,502.26
Revenu / (Perte) net(te) des investissements		(45,919.43)
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur :		
Portefeuille-titres	2.4	1,402,140.11
Change	2.3	109,509.17
Contrats futures	2.2	302,369.05
Contrats de changes à terme	2.2	(1,109,825.79)
Options	2.2	(243,309.25)
Bénéfice/Perte net(te) réalisé(e) de l'exercice		414,963.86
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur :		
Portefeuille-titres	2.4	1,160,094.55
Contrats futures	2.2	(152,670.04)
Contrats de changes à terme	2.2	(704,204.32)
Options	2.2	208,943.00
Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		927,127.05
Souscriptions		8,633,892.49
Rachats		(7,188,610.11)
Actifs nets en début d'année		35,471,906.28
Actifs nets à la fin de l'exercice		37,844,315.71

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLES (en EUR)

Etat des Variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	7,985.903	315.625	(4,895.934)	3,405.594
Class H-I Shares USD	200.000	-	(200.000)	-
Class I shares EUR	300,831.218	49,290.125	(57,236.150)	292,885.193
Class N shares EUR	-	28,030.536	(321.460)	27,709.076

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLES (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				
Obligations				
Internet				
1,400,000.00	ALIBABA GROUP 0.5% 24-01/06/2031 CV	USD	1,444,993.72	3.82
300,000.00	DELIVERY HERO AG 3.25% 23-21/02/2030 CV	EUR	296,784.00	0.78
80,000.00	ETSY INC 0.125% 19-01/10/2026 CV	USD	74,578.03	0.20
250,000.00	EXPEDIA GRP INC 0% 21-15/02/2026 CV	USD	240,354.14	0.64
850,000.00	JD.COM INC 0.25% 24-01/06/2029 CV	USD	872,734.56	2.31
900,000.00	MEITUAN 0% 21-27/04/2027 CV	USD	856,647.99	2.26
70,000.00	PALO ALTO NET 0.375% 20-01/06/2025 CV	USD	247,545.27	0.65
350,000.00	PINDUODUO INC 0% 20-01/12/2025 CV	USD	325,551.74	0.86
400,000.00	SPOTIFY USA INC 0% 21-15/03/2026 CV	USD	411,390.47	1.09
800,000.00	UBER TECHNOLOGIE 0.875% 23-01/12/2028 CV	USD	850,408.74	2.25
310,000.00	WAYFAIR INC 3.25% 22-15/09/2027 CV	USD	320,085.71	0.85
330,000.00	ZILLOW GRP 2.75% 20-15/05/2025 CV	USD	369,938.64	0.98
			6,311,013.01	16.69
Appareils électriques & électroniques				
400,000.00	BE SEMICONDUCTOR 1.875% 22-06/04/2029 CV	EUR	565,408.00	1.49
400,000.00	GLOBALWAFERS 1.5% 24-23/01/2029 CV	EUR	373,340.00	0.99
30,000,000.00	IBIDEN CO LTD 0% 24-14/03/2031 CV	JPY	181,254.22	0.48
250,000.00	MICROCHIP TECH 0.75% 24-01/06/2030 CV	USD	222,642.28	0.59
300,000.00	MKS INSTRUMENTS 1.25% 24-01/06/2030 CV	USD	281,392.41	0.74
320,000.00	ON SEMICONDUCTOR 0.5% 23-01/03/2029 CV	USD	291,466.23	0.77
600,000.00	SCHNEIDER ELEC 1.625% 24-28/06/2031 CV	EUR	639,924.00	1.69
200,000.00	SK HYNIX INC 1.75% 23-11/04/2030 CV	USD	296,534.93	0.78
800,000.00	STMICROELECTRON 0% 20-04/08/2027 CV	USD	735,924.24	1.95
425,000.00	SYNAPTICS INC 0.75% 24-01/12/2031 CV	USD	415,427.34	1.10
30,000,000.00	TAIYO YUDEN CO 0% 23-18/10/2030 CV	JPY	178,382.96	0.47
			4,181,696.61	11.05
Logiciels				
1,050,000.00	AKAMAI TECH 1.125% 23-15/02/2029 CV	USD	991,894.39	2.63
300,000.00	BENTLEY SYSTEMS 0.375% 21-01/07/2027 CV	USD	261,193.35	0.69
200,000.00	BILL HLDGS INC 0% 24-01/04/2030 CV	USD	191,547.01	0.51
200,000.00	CLOUDFLARE 0% 21-15/08/2026 CV	USD	185,387.96	0.49
300,000.00	DATADOG INC 0% 24-01/12/2029 CV	USD	279,992.27	0.74
250,000.00	DROPOBOX 0% 21-01/03/2028 CV	USD	246,999.71	0.65
230,000.00	GUIDEWIRE 1.25% 24-01/11/2029 CV	USD	217,345.44	0.57
200,000.00	NUTANIX INC 0.25% 21-01/10/2027 CV	USD	233,884.78	0.62
100,000.00	NUTANIX INC 0.5% 24-15/12/2029 CV	USD	96,203.50	0.25
700,000.00	SNOWFLAKE INC 0% 24-01/10/2029 CV	USD	801,776.98	2.12
300,000.00	WORKIVA INC 1.25% 23-15/08/2028 CV	USD	307,586.24	0.81
			3,813,811.63	10.08
Services diversifiés				
200,000.00	AMADEUS IT GROUP 1.5% 20-09/04/2025 CV	EUR	255,698.00	0.67
400,000.00	BASIC-FIT NV 1.5% 21-17/06/2028 CV	EUR	381,356.00	1.01
3,000.00	EDENRED 0% 21-14/06/2028 CV	EUR	174,840.00	0.45
300,000.00	ELIS SA 2.25% 22-22/09/2029 CV	EUR	392,883.00	1.04
700,000.00	GLOBAL PAY INC 1.5% 24-01/03/2031 CV	USD	663,535.61	1.75
400,000.00	NEXI 0% 21-24/02/2028 CV	EUR	354,104.00	0.94
400,000.00	SHIFT4 PAYMENTS 0.5% 21-01/08/2027 CV	USD	418,444.29	1.11
500,000.00	TUI AG 1.95% 24-26/07/2031 CV	EUR	592,425.00	1.57
			3,233,285.90	8.54
Cosmétiques				
200,000.00	BIOMARIN PHARM 1.25% 20-15/05/2027 CV	USD	179,945.89	0.48
150,000.00	DEXCOM INC 0.375% 23-15/05/2028 CV	USD	130,328.53	0.34
350,000.00	EXACT SCIENCES 0.375% 20-01/03/2028 CV	USD	299,426.03	0.79
250,000.00	HAEMONETICS CORP 2.5% 24-01/06/2029 CV	USD	238,460.24	0.63
280,000.00	HALOZYME THERAPE 1% 22-15/08/2028 CV	USD	292,556.58	0.77
270,000.00	INSULET CORP 0.375% 19-01/09/2026 CV	USD	329,572.71	0.87
270,000.00	MERIT MEDICAL SY 3% 23-01/02/2029 CV	USD	329,679.68	0.87
400,000.00	QIAGEN NV 2.5% 24-10/09/2031 CV	USD	394,260.32	1.05
250,000.00	REPLIGEN CORP 1% 23-15/12/2028 CV	USD	247,852.22	0.65
220,000.00	SAREPTA THERAPEU 1.25% 22-15/09/2027 CV	USD	234,055.85	0.62
			2,676,138.05	7.07
Bureautique				
300,000.00	LENOVO GROUP LTD 2.5% 22-26/08/2029 CV	USD	377,642.28	1.00
200,000.00	PARSONS CORP 2.625% 24-01/03/2029 CV	USD	227,535.03	0.60
200,000.00	QUANTA COMPUTER 0% 24-16/09/2029 CV FLAT	USD	201,024.25	0.53
250,000.00	RAPID7 INC 0.25% 21-15/03/2027 CV	USD	224,369.50	0.59
180,000.00	SEAGATE HDD CAYM 3.5% 23-01/06/2028 CV	USD	208,693.21	0.55
425,000.00	VARONIS SYSTEM 1% 24-15/09/2029 CV	USD	388,512.58	1.04
100,000.00	WIWYNN CORP 0% 24-17/07/2029 CV FLAT	USD	103,430.28	0.27
200,000.00	ZSCALER INC 0.125% 20-01/07/2025 CV	USD	239,634.75	0.63
			1,970,841.88	5.21

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Matériaux de construction				
500,000.00	CELLNEX TELECOM 0.75% 20-20/11/2031 CV	EUR	440,570.00	1.16
240,000.00	FLUOR CORP 1.125% 23-15/08/2029 CV	USD	292,023.58	0.77
30,000,000.00	INFONEER HLDs 0% 24-30/03/2029 CV	JPY	182,013.01	0.48
300,000.00	SALINI SPA 4% 24-30/05/2028 CV	EUR	358,830.00	0.95
600,000.00	SPIE SA 2% 23-17/01/2028 CV	EUR	660,366.00	1.75
			1,933,802.59	5.11
Energie				
300,000.00	AMERICAN WATER 3.625% 23-15/06/2026 CV	USD	286,427.67	0.76
650,000.00	ENPHASE ENERGY 0% 21-01/03/2026 CV	USD	587,769.83	1.55
350,000.00	NEXTERA ENERGY 3% 24-01/03/2027 CV	USD	392,528.99	1.04
400,000.00	NORDEX SE 4.25% 23-14/04/2030 CV	EUR	439,904.00	1.16
			1,706,630.49	4.51
Accessoires & Equipements automobiles				
350,000.00	FORD MOTOR CO 0% 21-15/03/2026 CV	USD	327,536.96	0.87
450,000.00	NIO INC 4.625% 23-15/10/2030 CV	USD	303,946.76	0.80
20,000,000.00	OSG CORPORATION % 23-20/12/2030 CV	JPY	131,004.97	0.34
730,000.00	RIVIAN AUTO INC 3.625% 23-15/10/2030 CV	USD	630,597.55	1.67
			1,393,086.24	3.68
Télécommunications				
700,000.00	CELLNEX TELECOM 0.5% 19-05/07/2028 CV	EUR	725,382.00	1.92
600,000.00	XIAOMI BEST TIME 0% 20-17/12/2027 CV	USD	648,561.21	1.71
			1,373,943.21	3.63
Immobilier				
1,000,000.00	LEG PROPERTIES BV 1% 24-04/09/2030 CV	EUR	1,030,080.00	2.72
5,000.00	NEXITY 0.875% 21-19/04/2028 CV FLAT	EUR	233,740.00	0.62
			1,263,820.00	3.34
Transports				
400,000.00	INTL CONSOLIDAT 1.125% 21-18/05/2028 CV	EUR	493,372.00	1.31
200,000.00	JET2 PLC 1.625% 21-10/06/2026 CV	GBP	254,584.60	0.67
30,000,000.00	NAGOYA RAILROAD 0% 24-17/06/2033 CV	JPY	190,551.29	0.50
20,000,000.00	NIKKON HOLDINGS 0% 24-12/12/2031 CV	JPY	133,896.49	0.35
			1,072,404.38	2.83
Industrie sidérurgique				
30,000,000.00	JFE HOLDINGS 0% 23-28/09/2028 CV	JPY	181,552.58	0.47
500,000.00	RAG STIFTUNG 2.25% 23-28/11/2030 CV	EUR	528,980.00	1.40
200,000.00	VOESTALPINE AG 2.75% 23-28/04/2028 CV	EUR	191,852.00	0.51
			902,384.58	2.38
Hôtels & Restaurants				
4,000.00	ACCOR 0.7% 20-07/12/2027 CV FLAT	EUR	226,756.00	0.60
600,000.00	HUAZHU GROUP 3% 20-01/05/2026 CV	USD	617,033.53	1.63
			843,789.53	2.23
Assurances				
700,000.00	PING AN INS GRP 0.875% 24-22/07/2029 CV	USD	818,375.69	2.16
			818,375.69	2.16
Chimie				
400,000.00	LG CHEM LTD 1.6% 23-18/07/2030 CV	USD	358,720.65	0.95
20,000,000.00	RESONAC HLDG 0% 24-29/12/2028 CV	JPY	140,723.19	0.37
200,000.00	SAIPEM SPA 2.875% 23-11/09/2029 CV	EUR	288,516.00	0.76
			787,959.84	2.08
Services financiers				
200,000.00	GS FIN C INTL 0% 24-15/03/2027 CV	USD	233,643.83	0.62
50,000,000.00	SBI HOLDINGS INC 0% 24-25/07/2031 CV	JPY	333,608.57	0.88
100,000.00	TERAWULF INC 2.75% 24-01/02/2030 CV	USD	93,890.23	0.25
			661,142.63	1.75
Equipement diversifié				
50,000,000.00	NTN CORP 0% -19/12/2025 CV	JPY	307,658.54	0.81
			307,658.54	0.81
Alimentation				
300,000.00	GLANBIA COOP SOC 1.875% 22-27/01/2027 CV	EUR	299,958.00	0.79
			299,958.00	0.79
Assurances, Réassurances				
850.00	SAFRAN SA 0% 21-01/04/2028 CV	EUR	189,021.30	0.50
			189,021.30	0.50
Audiovisuel				
150,000.00	LIBERTY MEDIA 2.25% 22-15/08/2027 CV	USD	178,662.19	0.47
			178,662.19	0.47
Actions				
Matériaux de construction				
1,974.00	CIE DE SAINT-GOBAIN-PART CRT	EUR	240,828.00	0.64
			240,828.00	0.64
			240,828.00	0.64

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLES (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2024 (suite)

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Autres valeurs mobilières				
Obligations				
Accessoires & Equipements automobiles				
30,000,000.00	DAIFUKU CO 0% 23-13/09/2030 CV	JPY	219,952.73	0.58
			219,952.73	0.58
			219,952.73	0.58
Fonds				
Fond d'investissement				
3.00	OSTRUM SRI MONEY PLUS IC EUR	EUR	330,022.50	0.87
			330,022.50	0.87
Total portefeuille titres			36,710,229.52	97.00

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLES (en EUR)

Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2024

Quantité	Dénomination	Devise	Engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins-value non réalisées en en EUR

Contrats à terme

Devise à terme

17.00	EUR-JPY 17/03/2025	JPY	13,045.61	BNP Paribas Paris	39,267.30
					39,267.30

Index Future

10.00	RUSSELL 2000 E MINI INDEX FUT 21/03/2025	USD	1,077,475.12	BNP Paribas Paris	(68,388.30)
39.00	STOXX EUR MID 200 IDX FUTURES 21/03/2025	EUR	1,040,032.50	BNP Paribas Paris	(14,040.00)
					(82,428.30)

Total des Contrats à terme

(43,161.00)

Achat	Vente	Echéance	Engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins-value non réalisées en en EUR

Contrats de changes à terme

257,031.91	EUR	215,000.00	GBP	30/01/25	260,038.70	BNP Paribas	(2,676.72)
24,057,630.06	EUR	25,296,703.17	USD	30/01/25	24,429,457.43	BNP Paribas	(357,699.95)
373,173.11	USD	357,690.51	EUR	30/01/25	360,379.63	BNP Paribas	2,474.52
							(357,902.15)

Total des contrats de change à terme

(357,902.15)

Quantité	Dénomination	Devise	Engagement en EUR	Contrepartie	Valeur de marché en EUR

Options

Plain Vanilla Equity Option

150.00	CALL BNP PARIBAS 19/06/2026 68	EUR	239,263.60	BNP Paribas Paris	30,000.00
500.00	CALL IBERDROLA SA 20/03/2026 14	EUR	250,192.95	BNP Paribas Paris	25,000.00
100.00	CALL PRYSMIAN SPA 18/12/2025 68	EUR	253,197.70	BNP Paribas Paris	38,895.00
150.00	CALL TOTALENERGIES SE 20/06/2025 64	EUR	69,159.51	BNP Paribas Paris	4,350.00
					98,245.00

Total des Options

98,245.00

Total Autres instruments financiers

(302,818.15)

Récapitulatif de l'actif net

		% VNI
Total portefeuille titres	36,710,229.52	97.00
Total Autres instruments financiers	(302,818.15)	(0.80)
Avoirs en banque	1,060,445.89	2.80
Autres actifs et passifs	376,458.45	1.00
Total actif net	37,844,315.71	100.00

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLES (en EUR)

Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
Etats-Unis	40.25	39.06
Chine	14.41	13.98
France	8.41	8.16
Pays-Bas	6.46	6.27
Japon	5.94	5.73
Allemagne	5.06	4.91
Espagne	3.87	3.75
Italie	2.73	2.65
Royaume-Uni	2.04	1.98
Suisse	2.00	1.95
Autres	8.83	8.56
	100.00	97.00

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Internet	17.19	16.69
Appareils électriques & électroniques	11.39	11.05
Logiciels	10.39	10.08
Services diversifiés	8.81	8.54
Cosmétiques	7.29	7.07
Matériaux de construction	5.92	5.75
Bureautique	5.37	5.21
Energie	4.65	4.51
Accessoires & Equipements automobiles	4.39	4.26
Télécommunications	3.74	3.63
Immobilier	3.44	3.34
Transports	2.92	2.83
Industrie sidérurgique	2.46	2.38
Hôtels & Restaurants	2.30	2.23
Assurances	2.23	2.16
Chimie	2.15	2.08
Autres	5.36	5.19
	100.00	97.00

Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
ALIBABA GROUP 0.5% 24-01/06/2031 CV	Internet	1,444,993.72	3.82
LEG PROPERTIES BV 1% 24-04/09/2030 CV	Immobilier	1,030,080.00	2.72
AKAMAI TECH 1.125% 23-15/02/2029 CV	Logiciels	991,894.39	2.63
JD.COM INC 0.25% 24-01/06/2029 CV	Internet	872,734.56	2.31
MEITUAN 0% 21-27/04/2027 CV	Internet	856,647.99	2.26
UBER TECHNOLOGIE 0.875% 23-01/12/2028 CV	Internet	850,408.74	2.25
PING AN INS GRP 0.875% 24-22/07/2029 CV	Assurances	818,375.69	2.16
SNOWFLAKE INC 0% 24-01/10/2029 CV	Logiciels	801,776.98	2.12
STMICROELECTRON 0% 20-04/08/2027 CV	Appareils électriques & électroniques	735,924.24	1.95
CELLNEX TELECOM 0.5% 19-05/07/2028 CV	Télécommunications	725,382.00	1.92

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2024

Note 1. Informations générales

DNCA INVEST (le « Fonds ») est enregistré en vertu de la partie I de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 (la « Loi de 2010 ») concernant les organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM).

Le Fonds a été constitué le 12 février 2007 conformément à la loi du 19 juillet 1991 concernant organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM). Du 13 février 2007 au 31 août 2007, le Fonds relevait de la loi modifiée du 13 février 2007 relative aux fonds d'investissement spécialisés.

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 31 août 2007 a décidé d'amender les statuts aux fins de soumettre le Fonds à la loi luxembourgeoise du 20 décembre 2002. Depuis le 1 juillet 2011, le Fonds est soumis à la loi 2010 sur les organismes de placements collectifs et de changer le nom du Fonds LEONARDO INVEST FUND en LEONARDO INVEST. La SICAV, anciennement dénommée LEONARDO Invest, a été renommée DNCA INVEST en vertu d'une Résolution circulaire du Conseil d'administration de la SICAV prise en date du 20 janvier 2011. Les Statuts Coordinés ont été modifiés le 20 janvier 2011. Les statuts du Fonds ont été modifiés pour la dernière fois le 5 juin 2019 et ont été publiées dans le Recueil électronique des sociétés et associations (RESA) le 8 juillet 2019.

DNCA INVEST est une société de placement collectif ouverte (« Société d'investissement à capital variable ») établie en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg pour une durée illimitée, avec une structure comprenant différents compartiments et classes d'actions.

Le Conseil d'Administration du Fonds tenu le 26 juin 2020, a désigné et pour une durée illimitée DNCA Finance Paris afin d'agir en tant que Société de Gestion du Fonds, conformément au chapitre 15 de la loi du 17 décembre 2010 en remplacement de DNCA Finance Luxembourg.

Les Compartiments suivants sont distribués en Suisse au 31 décembre 2024:

- DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION
- DNCA INVEST - EUROSE
- DNCA INVEST - EVOLUTIF
- DNCA INVEST - VALUE EUROPE
- DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS
- DNCA INVEST - CONVERTIBLES
- DNCA INVEST ONE - (anciennement DNCA INVEST - MIURI jusqu'au 30 décembre 2024)
- DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH
- DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE
- DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE
- DNCA INVEST - SERENITE PLUS
- DNCA INVEST - ALPHA BONDS
- DNCA INVEST - FLEX INFLATION
- DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA
- DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA
- DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD
- DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE
- DNCA INVEST - GLOBAL EMERGING EQUITY
- DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLES

Fusions

Suite aux décisions du Conseil d'Administration du Fonds le 22 mars 2024, le compartiment DNCA INVEST - GLOBAL EMERGING EQUITY a absorbé le compartiment DNCA INVEST - CHINA EQUITY le 16 mai 2024.

Au 31 décembre 2024, les catégories d'actions suivantes sont accessibles aux investisseurs:

Les actions de catégorie A, B, C et WA sont accessibles à tous les investisseurs.

Les actions de catégorie I, SI, WI et F sont seulement disponibles aux investisseurs institutionnels.

La catégories d'actions N ne peut être acquises que par des investisseurs (i) qui investissent par le biais d'un distributeur ou d'une plateforme ou d'un autre intermédiaire (« L'Intermédiaire ») qui a été approuvé par la Société de Gestion ou un Intermédiaire approuvé par la Société de Gestion (un « Intermédiaire Approuvé ») et (ii) qui ont conclu un contrat légal spécifique avec la Société de Gestion ou un Intermédiaire approuvé, et qui doivent se conformer aux restrictions sur le paiement de commissions établies par la directive MiFID, ou, le cas échéant, aux conditions requises réglementaires les plus restrictives imposées par des législateurs locaux dans certaines juridictions de l'UE et/ou hors UE. Relativement aux Intermédiaires enregistrés dans l'Union européenne, et qui ont signé un contrat légal séparé, cette catégorie d'action peut généralement être appropriée pour des services de gestion de portefeuille discrétionnaires ou des services de conseil fournis sur une base indépendante, tel que défini par la directive MiFID, ou assujettis à des conditions requises réglementaires plus restrictives imposées par les législateurs locaux dans certaines juridictions de l'UE et/ou hors UE.

Les catégories d'actions N-SP ne peuvent être distribuées qu'en Espagne ou par le biais d'un distributeur agréé par la Société de Gestion (un « Distributeur Agréé »), établi en Espagne et acquis par des investisseurs expressément autorisés par la Société de Gestion et investissant : (i) le montant minimum de souscription initiale correspondant (ii) par le biais d'un Intermédiaire Agréé ayant conclu un accord distinct avec la Société de Gestion ou un Intermédiaire Agréé ayant accepté de ne recevoir aucun paiement sur la base d'un accord contractuel ou en raison d'accords de frais individuels avec leurs clients, ou qui est tenu de respecter les restrictions sur les paiements conformément à la MiFID ou, le cas échéant, des exigences plus restrictives imposées par les régulateurs locaux dans certaines juridictions de l'UE et/ou hors de l'UE.

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2024 (suite)

Note 1. Informations générales (suite)

Les Actions de Classe Y sont seulement disponibles pour les compagnies d'assurances qui souscrivent pour les besoins de contrats d'assurance-vie en France avec l'accord préalable de la Société de Gestion et/ou qui ont conclu avec la Société de Gestion un accord juridique contenant des conditions spécifiques à l'investissement en Actions de Classe Y.

La catégorie d'action Q est uniquement accessible aux employés / gestionnaires et aux administrateurs de DNCA FINANCE ou toute entité (famille des collaborateurs) sous condition de l'acceptation du Conseil d'Administration.

Les catégories d'actions AG, BG, IG et NG sont des catégories d'actions uniquement disponibles pour des distributeurs spécifiques définis par la Société de Gestion. La période d'offre des actions de ces classes sera déterminée par le Conseil d'Administration.

Les catégories d'action A2 et N2 sont réservés aux investissements de BPCE tels qu'approuvés par la Société de Gestion.

Les catégories d'actions de classe M sont réservées aux OPCVM nourriciers gérés par des sociétés de gestion appartenant au groupe BPCE.

Les actions de catégorie A, AG, A2, B, BG, C, I, IG, SI, WA, WI, F, N, NG, N2, Q et Y peuvent être disponibles dans une monnaie (la « Monnaie de la Catégorie ») autre que la Monnaie de Référence du Compartiment (la « Monnaie de Référence »). Les devises de catégories d'actions peuvent être CHF, EUR, USD, CAD, GBP ou JPY.

Les catégories d'actions A, AG, A2, B, BG, C, I, IG, SI, WA, WI, F, N, NG, N2, Q et Y peuvent être hedgées, dans de telles circonstances, les catégories d'actions seront référencées en ajoutant un « H » au nom de la catégorie d'actions.

Les actions de distribution sont référencées en ajoutant un "D" au nom de la catégorie d'actions. Des dividendes intermédiaires peuvent être distribués aux actionnaires des catégories d'actions AD, ID, MD et ND deux fois par an selon la décision du Conseil d'Administration du Fonds. Des dividendes intermédiaires peuvent être distribués aux actionnaires d'actions de catégorie ADM tous les trimestres sur décision du conseil d'administration.

Les catégories d'actions A, A2, AD, AD2, ADM, B, BG, C, F, H-A, H-I, H-ID, H-WA, H-WAD, H-WI, I, ID, IG, M, MD, N, N2, ND, Q, SI, WI et Y sont en circulation.

Aux termes des Statuts, le Conseil d'Administration du Fonds peut décider d'émettre, pour chaque catégorie d'actions, des actions de distribution et/ou des actions de capitalisation.

Note 2. Principaux principes comptables

Les états financiers du Fonds sont présentés conformément aux réglementations luxembourgeoises sur les Organismes de Placement Collectif. Ils sont préparés conformément aux principes comptables généralement admis au Luxembourg.

2.1 États financiers combinés

Les états financiers combinés de DNCA INVEST sont exprimés en euro et sont égaux à la somme des comptes correspondants dans les états financiers de chaque compartiment converti en euro au cours de change en vigueur à la fin de l'exercice.

2.2 Règles de valorisation

La valeur des actifs sera calculée de la manière suivante :

a) La valeur de toutes les liquidités en caisse ou en dépôt, obligations, billets à demande et créances d'exploitation, charges constatées d'avance, dividendes en espèces et intérêts déclarés ou à payer comme susmentionné et pas encore reçus, est considérée comme pleine et entière sauf au cas où celle-ci ne pourrait être versée ou reçue en entier, auquel cas la valeur serait fixée après la réduction jugée appropriée pour refléter la valeur exacte des instruments susmentionnés.

b) La valeur des actifs, inscrits ou négociés sur une Bourse, est fondée sur le dernier cours disponible de la Bourse, qui est habituellement le marché principal de ces actifs.

c) La valeur des actifs négociés sur un autre marché réglementé se fonde sur le dernier cours disponible.

d) Au cas où les actifs ne seraient pas inscrits ou négociés sur une Bourse ou sur un marché réglementé, ou si, concernant les actifs inscrits ou négociés en Bourse, ou sur un autre marché réglementé comme susmentionné, le cours fixé en vertu du sous-paragraphe (b) ou (c) ne représente pas la juste valeur de marché des actifs concernés, la valeur de ces actifs se fonde sur un cours de vente raisonnablement prévisible et fixé avec prudence et bonne foi par le Conseil d'Administration du Fonds.

e) La valeur de liquidation des contrats d'options non négociés sur les Bourses ou les autres marchés réglementés signifie leur valeur nette liquidative fixée, conformément aux politiques établies par le Conseil d'Administration, sur une base appliquée de manière cohérente à chaque type de contrat. La valeur liquidative des contrats à terme standardisés ou futures, des contrats à terme non standardisés ou forward, ou des contrats d'options négociés sur des Bourses ou sur d'autres marchés réglementés sera fondée sur les derniers cours de clôture ou de règlement disponibles de ces contrats sur des Bourses ou des marchés réglementés où les contrats particuliers à terme standardisés, à terme non standardisés ou d'options sont négociés par le Fonds ; pourvu que, dans le cas où un contrat à terme standardisé, à terme non standardisé ou d'options ne peut être liquidé le jour où l'actif net est déterminé, la base servant à fixer la valeur liquidative du contrat concerné sera la valeur que le Conseil d'Administration du Fonds juge juste et raisonnable.

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2024 (suite)

Note 2. Principaux principes comptables (suite)

2.2 Règles de valorisation (suite)

f) Les investissements en OPCVM et autres OPC sont effectués à leur dernière valeur liquidative officielle, ou non officielle (c'est-à-dire, qui n'est pas habituellement utilisée aux fins de souscription ou de rachat d'actions des fonds ciblés) fournie par les administrateurs concernés si elle est plus récente que leur valeur liquidative nette officielle, et pour laquelle l'agent administratif a une assurance raisonnable que la méthode de valorisation utilisée par l'administrateur concerné pour la valeur liquidative non officielle susmentionnée est cohérente par rapport à la valeur officielle.

Si des événements sont survenus qui ont entraîné une modification matérielle de la valeur nette d'inventaire de telles actions ou parts d'OPCVM et / ou d'OPC depuis le jour auquel la valeur nette d'inventaire officielle a été calculée, la valeur de telles actions ou parts peut être ajustée afin de refléter, de l'avis raisonnable du Conseil d'Administration, une telle modification de valeur.

g) Les instruments de marché monétaire non cotés détenus par le Fonds avec une échéance restante de quatre-vingt-dix jours ou moins sont évalués grâce à la méthode de l'amortissement de coût qui s'approche de la valeur de marché.

h) Tous les autres titres et actifs sont valorisés à la juste valeur de marché déterminée de bonne foi en vertu des procédures fixées par le Conseil d'Administration du Fonds.

i) Les « Contracts for Difference » (« CFD ») sont des instruments financiers négociés de gré à gré qui permettent à l'investisseur de tirer profit des variations de prix des actions sans avoir l'obligation de vendre ces actions ou de gérer des contraintes de détention qu'elles impliquent (garde, financement, emprunts pour couvrir les positions courtes). En effet, les termes du contrat « CFD » impliquent que les deux parties concernées échangent, à la clôture d'un tel contrat, une différence entre le prix d'ouverture et le prix de clôture du contrat, multiplié par le nombre de parts ou catégories d'actions de l'actif sous-jacent tel que spécifié dans ledit contrat. Le règlement de cette différence est réalisé par le biais d'un versement en numéraire, et non par le biais d'une livraison physique des actifs sous-jacents.

Les « Contracts for Difference » sont évalués à la valeur de marché au cours de clôture à la date d'évaluation des titres sous-jacents. La valeur de marché de la ligne correspondante indique la différence entre la valeur de marché et le prix d'exercice des titres sous-jacents. Les bénéfices ou pertes réalisés et la variation des plus ou moins-values non réalisées en résultant sont inclus dans l'Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets. La plus-value ou moins-value nette non réalisée est inscrite à l'état des actifs nets.

j) Les contrats futures sont évalués au dernier cours connu du marché. Les bénéfices ou pertes réalisés et la variation des plus ou moins-values non réalisées en résultant sont inclus dans l'Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets. La plus-value ou moins-value nette non réalisée est inscrite à l'état des actifs nets. Pour le calcul des avoirs nets en devises sur les instruments financiers, les titres sont convertis au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice.

k) Les contrats de change à terme ouvert lors de la date de clôture sont évalués sur la base du taux de change à terme correspondant à la maturité résiduelle du contrat. Les contrats de change à terme non échus sont évalués au dernier taux de change à terme disponible aux dates d'évaluation ou à la date de clôture et la plus-value ou moins-value non réalisée est inscrite à l'état des actifs nets. Les bénéfices ou pertes réalisés et la variation des plus ou moins-values non réalisées en résultant sont inclus dans l'Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets. La plus-value ou moins-value nette non réalisée est inscrite à l'état des actifs nets.

l) Un Interest rate Swap (IRS) et un Inflation linked Swap (ILS) sont des accords bilatéraux dans lesquels chaque partie convient d'échanger une série de paiements d'intérêts pour une autre série de paiements d'intérêts sur la base d'un montant notionnel servant de base de calcul qui n'est généralement pas échangée. Les contrats Interest Rate Swap et Inflation linked Swap sont évalués à leur juste valeur basée sur le dernier cours de clôture connu de la valeur sous-jacente. Les bénéfices ou pertes réalisés et la variation des plus ou moins-values non réalisées en résultant sont inclus dans l'Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets sous la rubrique Swaps. La plus-value ou moins-value nette non réalisée est inscrite à l'état des actifs nets.

m) Un Credit Default Swap est une transaction dérivée de crédit par laquelle deux parties concluent un contrat aux termes duquel une partie (l'acheteur de la protection) paie à l'autre (le vendeur de la protection) un coupon périodique fixe pour la durée de vie stipulée du contrat en contrepartie d'un paiement conditionné à un événement de crédit relatif à l'obligation de référence sous-jacente. Le credit default swap est valorisé au prix du marché à chaque date de calcul de la valeur liquidative. Les bénéfices ou pertes réalisés et la variation des plus ou moins-values non réalisées en résultant sont inclus dans l'Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets sous la rubrique Swaps. La plus-value ou moins-value nette non réalisée est inscrite à l'état des actifs nets.

n) Total return swaps (TRS), dérivé de crédit sur transfert de rendement, est un accord bilatéral dans lequel chaque partie s'engage à échanger des paiements basés sur la performance d'un instrument sous-jacent représenté par un titre, une matière première, bons ou indice de ceux-ci pour un taux fixe ou variable. Une partie (acheteur de protection) verse le rendement total d'un actif de référence spécifique et reçoit de l'autre partie (vendeur de protection) en retour un flux régulier de paiement. La performance totale comprendra les gains et les pertes sur le sous-jacent ainsi que tout intérêt ou dividende pendant la durée du contrat selon le type de sous-jacent. Les flux de trésorerie à échanger sont calculés par référence à un montant notionnel ou à une qualité convenue. Dans la mesure où le rendement total de l'actif de référence sous-jacent à la transaction dépasse ou est inférieur au paiement compensatoire, le fonds recevra un paiement de la contrepartie ou effectuera un paiement à celle-ci.

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2024 (suite)

Note 2. Principaux principes comptables (suite)

2.3 Conversion des devises

Les comptes de chaque Compartiment sont libellés dans la monnaie de calcul de la valeur liquidative nette du Compartiment concerné.

Les frais d'investissements libellés en monnaies autres que la monnaie comptable du Compartiment, sont convertis dans cette monnaie au taux de change en vigueur à la date d'achat.

Les revenus et dépenses en monnaies autres que la monnaie comptable du Compartiment sont convertis dans cette monnaie au taux de change en vigueur à la date de transaction.

Les plus et moins-values de change sur investissements sont comprises dans les plus-values / (moins-values) nettes réalisées sur investissements, dans l'Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets.

À la clôture de l'exercice, la valeur de marché des investissements (fixée comme précisé ci-dessous), les créances, liquidités en banque et les éléments de passif libellés en monnaies autres que la monnaie comptable du Compartiment sont convertis dans cette monnaie au taux de change en vigueur à cette date. Les plus-values ou moins-values nettes de change réalisées ou latentes qui en résultent sont comprises dans l'Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets.

2.4 Plus-values ou moins-values nettes réalisées sur ventes d'investissements

Les plus-values ou moins-values nettes réalisées sur ventes d'investissements sont calculées sur la base du coût moyen et est grevée dans l'Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets.

2.5 Charges

Les dépenses sont calculées par la méthode de la comptabilité créances-dettes. Les dépenses sont grevées sur l'Etat des Opérations et Variations des Actifs Nets.

2.6 Dividendes et intérêts

Les dividendes et intérêts perçus par le Fonds sur ses investissements sont dans de nombreux cas, sujet à des retenues d'impôt à la source non recouvrables. La valeur des dividendes et intérêts déclarés ou échus et non encore reçus est considérée être le montant total de celle-ci, sauf s'il s'avère improbable qu'elle puisse être payée ou reçue en entier. Les dividendes sont reconnus comme un avoir net de taxes retenues à la source, à la date à laquelle les titres sont d'abord déclarés ex-dividende, dans la mesure où les informations sont raisonnablement disponibles pour le Fonds. Les intérêts sont comptabilisés à chaque évaluation de l'actif net.

2.7 Frais de transactions

Le Fonds s'expose à des frais de transaction tels que des frais de courtage, certaines taxes et certains frais dépositaires relatifs aux achats et ventes d'investissements, de produits dérivés et autres actifs qualifiés. Ces frais sont inclus dans l'Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets.

Note 3. Taux de change au 31 décembre 2024

Les taux de change utilisés pour la conversion des éléments d'actif et de passif du Fonds non libellés en EUR sont les suivants :

1 dollar Australien (AUD) =	0.597664	EUR	1 won sud-coréen (KRW)	0.000654	EUR
1 real Brésilien (BRL) =	0.156523	EUR	1 Peso Mexicain (MXN) =	0.046318	EUR
1 dollar Canadien (CAD) =	0.671537	EUR	1 couronne Norvégienne (NOK) =	0.084877	EUR
1 franc Suisse (CHF) =	1.064339	EUR	1 dollar Néo-Zélandais (NZD) =	0.540336	EUR
1 yuan Chinois (CNY) =	0.132359	EUR	1 zloty Polonais (PLN) =	0.233749	EUR
1 couronne Tchèque (CZK) =	0.039697	EUR	1 rouble Russe (RUB) =	0.008865	EUR
1 couronne Danoise (DKK) =	0.134095	EUR	1 couronne Suédoise (SEK) =	0.087271	EUR
1 livre sterling (GBP) =	1.209658	EUR	1 dollar Singapourien (SGD) =	0.706864	EUR
1 dollar de Hong Kong (HKD) =	0.124392	EUR	1 LireTurque (TRY) =	0.027303	EUR
1 forint Hongrois (HUF) =	0.002430	EUR	1 nouveau dollar Taiwanais (TWD) =	0.029468	EUR
1 roupie Indonésien (IDR) =	0.000060	EUR	1 dollar Américain (USD) =	0.966277	EUR
1 roupie Indienne (INR) =	0.011219	EUR	1 rand Sud-Africain (ZAR) =	0.051133	EUR
1 yen Japonais (JPY) =	0.006139	EUR			

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2024 (suite)

Note 4. Commissions de conseil en gestion d'investissement et commission de performance

Commissions de conseil en gestion d'investissement

Cette commission de gestion est effective pour chaque Classe d'action active. Le gestionnaire du Fonds reçoit une commission de gestion comme décrite ci-dessous pour chaque compartiment:

	Classe A Parts EUR	Classe A2 Parts EUR	Classe AD Parts EUR	Classe AD2 Parts EUR	Classe ADM Parts EUR
DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION	Jusqu'à 1.00%	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - EUROSE	Jusqu'à 1.40%	N/A	Jusqu'à 1.40%	N/A	N/A
DNCA INVEST - EVOLUTIF	Jusqu'à 2.00%	N/A	Jusqu'à 2.00%	N/A	N/A
DNCA INVEST - VALUE EUROPE	Jusqu'à 2.00%	N/A	Jusqu'à 2.00%	N/A	N/A
DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS	Jusqu'à 2.00%	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - CONVERTIBLES	Jusqu'à 1.60%	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - ONE (anciennement DNCA INVEST MIURI)	Jusqu'à 1.80% au 30 décembre, 2024 puis, jusqu' à 1.60%	N/A	Jusqu'à 1.80% au 30 décembre, 2024 puis, jusqu' à 1.60%	N/A	N/A
DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH	Jusqu'à 2.00%	N/A	Jusqu'à 2.00%	N/A	N/A
DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE	Jusqu'à 1.60%	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE	Jusqu'à 1.80%	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SERENITE PLUS	Jusqu'à 0.70%	N/A	Jusqu'à 0.70%	N/A	N/A
DNCA INVEST - ALPHA BONDS	Jusqu'à 1.20%	N/A	Jusqu'à 1.20%	N/A	N/A
DNCA INVEST - FLEX INFLATION	Jusqu'à 1.20%	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA	Jusqu'à 1.40%	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA	Jusqu'à 1.80%	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD	Jusqu'à 1.20%	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE	Jusqu'à 1.80%	Jusqu'à 1.70%	N/A	Jusqu'à 1.70%	N/A
DNCA INVEST - CHINA EQUITY*	Jusqu'à 2.00%	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - GLOBAL EMERGING EQUITY	Jusqu'à 1.70%	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLES	Jusqu'à 1.60%	N/A	N/A	N/A	N/A

* Voir note 1.

Ces commissions sont versées mensuellement et correspondent au pourcentage de l'actif net moyen par an.

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2024 (suite)

Note 4. Commissions de conseil en gestion d'investissement et commission de performance (suite)

Commissions de conseil en gestion d'investissement (suite)

	Classe B Parts CHF	Classe B Parts EUR	Classe BG Parts EUR	Classe C Parts EUR	Classe F Parts EUR	Classe H-A Parts CHF	Classe H-A Parts USD
DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION	N/A	Jusqu'à 1.20%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - EUROSE	Jusqu'à 1.60%	Jusqu'à 1.60%	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 1.40%	Jusqu'à 1.40%
DNCA INVEST - EVOLUTIF	N/A	Jusqu'à 2.40%	N/A	Jusqu'à 2.20%	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - VALUE EUROPE	N/A	Jusqu'à 2.40%	N/A	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 2.00%
DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS	N/A	Jusqu'à 2.25%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - CONVERTIBLES	Jusqu'à 1.80%	Jusqu'à 1.80%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - ONE (anciennement DNCA INVEST MIURI)	N/A	Jusqu'à 2.00% au 30, décembre 2024 puis, jusqu'à 1.80%	Jusqu'à 2.10% au 30, décembre 2024, puis, jusqu'à 1.90%	N/A	N/A	Jusqu'à 1.80% au 30, décembre 2024, puis, jusqu'à 1.60%	Jusqu'à 1.80% au 30, décembre 2024, puis, jusqu'à 1.60%
DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH	N/A	Jusqu'à 2.40%	N/A	N/A	Jusqu'à 0.80%	N/A	Jusqu'à 2.00%
DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE	N/A	Jusqu'à 2.00%	N/A	N/A	Jusqu'à 0.60% lancée le 15 octobre 2024	N/A	Jusqu'à 2.20%
DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE	N/A	Jusqu'à 2.40%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SERENITE PLUS	N/A	Jusqu'à 0.90%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - ALPHA BONDS	N/A	Jusqu'à 1.40%	N/A	N/A	Jusqu'à 0.40%	Jusqu'à 1.20%	Jusqu'à 1.20%
DNCA INVEST - FLEX INFLATION	N/A	Jusqu'à 1.40%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD	N/A	Jusqu'à 1.40%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - CHINA EQUITY*	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - GLOBAL EMERGING EQUITY	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLES	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

* Voir note 1.

Ces commissions sont versées mensuellement et correspondent au pourcentage de l'actif net moyen par an.

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2024 (suite)

Note 4. Commissions de conseil en gestion d'investissement et commission de performance (suite)

Commissions de conseil en gestion d'investissement (suite)

	Classe H-I Parts CHF	Classe H-I Parts GBP	Classe H-I Parts JPY	Classe H-I Parts USD	Classe H-ID Parts CAD	Classe H-SI Parts USD
DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - EUROSE	Jusqu'à 0.70%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - EVOLUTIF	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - VALUE EUROPE	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - CONVERTIBLES	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - ONE (anciennement DNCA INVEST MIURI)	Jusqu'à 1.00% au 30, décembre 2024 puis, jusqu'à 0.90%	N/A	N/A	Jusqu'à 1.00% au 30, décembre 2024 puis, jusqu'à 0.90%	N/A	N/A
DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH	Jusqu'à 1.00%	N/A	N/A	Jusqu'à 1.00%	N/A	N/A
DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 1.20%	N/A	N/A
DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SERENITE PLUS	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - ALPHA BONDS	Jusqu'à 0.60%	N/A	Jusqu'à 0.60%	Jusqu'à 0.60%	Jusqu'à 1.00%	N/A
DNCA INVEST - FLEX INFLATION	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - CHINA EQUITY*	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - GLOBAL EMERGING EQUITY	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLES	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

* Voir note 1.

Ces commissions sont versées mensuellement et correspondent au pourcentage de l'actif net moyen par an.

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2024 (suite)

Note 4. Commissions de conseil en gestion d'investissement et commission de performance (suite)

Commissions de conseil en gestion d'investissement (suite)

	Classe H-WA Parts USD	Classe H-WAD Parts USD	Classe H-WI Parts JPY	Classe H-WI Parts USD	Classe I Parts EUR	Classe ID Parts EUR
DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION	N/A	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 0.50%	Lancée le 11 mars 2024 Jusqu'à 0.50%
DNCA INVEST - EUROSE	N/A	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 0.70%	Jusqu'à 0.70%
DNCA INVEST - EVOLUTIF	N/A	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 1.00%	N/A
DNCA INVEST - VALUE EUROPE	N/A	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 1.00%	Jusqu'à 1.00%
DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS	N/A	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 1.00%	N/A
DNCA INVEST - CONVERTIBLES	N/A	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 0.90% au 20 juin 2024 puis, Jusqu'à 0.85%	N/A
DNCA INVEST - ONE (anciennement DNCA INVEST MIURI)	N/A	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 1.00% au 30, décembre 2024 puis, jusqu'à 0.90%	Jusqu'à 1.00% au 30, décembre 2024 puis, jusqu'à 0.90%
DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH	N/A	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 1.00%	Jusqu'à 1.00%
DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE	N/A	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 1.00%	Jusqu'à 1.00%
DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE	N/A	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 1.00%	Jusqu'à 1.00%
DNCA INVEST - SERENITE PLUS	N/A	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 0.40%	N/A
DNCA INVEST - ALPHA BONDS	Lancée le 3 avril 2024 Jusqu'à 1.70%	Lancée le 19 février 2024 Jusqu'à 1.70%	N/A	Jusqu'à 0.90 %	Jusqu'à 0.60%	Jusqu'à 0.60%
DNCA INVEST - FLEX INFLATION	N/A	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 0.60%	Lancée le 11 mars 2024 Jusqu'à 0.60%
DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA	N/A	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 0.70%	N/A
DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA	N/A	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 1.00%	Jusqu'à 1.00%
DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD	N/A	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 0.60%	Jusqu'à 0.60%
DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE	N/A	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 1.00%	Jusqu'à 1.00%
DNCA INVEST - CHINA EQUITY*	N/A	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 1.00%	N/A
DNCA INVEST - GLOBAL EMERGING EQUITY	N/A	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 1.00%	N/A
DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLES	N/A	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 0.90%	N/A

* Voir note 1.

Ces commissions sont versées mensuellement et correspondent au pourcentage de l'actif net moyen par an.

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2024 (suite)

Note 4. Commissions de conseil en gestion d'investissement et commission de performance (suite)

Commissions de conseil en gestion d'investissement (suite)

	Classe IG Parts EUR	Classe M Parts EUR	Classe MD Parts EUR	Classe N Parts EUR	Classe N2 Parts EUR	Classe ND Parts EUR	Classe ND2 Parts EUR
DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 0.90%	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - EUROSE	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 0.90%	N/A	Jusqu'à 0.90%	N/A
DNCA INVEST - EVOLUTIF	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 1.30%	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - VALUE EUROPE	Jusqu'à 1.50%	N/A	N/A	Jusqu'à 1.30%	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 1.30%	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - CONVERTIBLES	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 1.00%	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - ONE (anciennement DNCA INVEST MIURI)*	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 1.10%	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH	Jusqu'à 1.50%	N/A	N/A	Jusqu'à 1.30%	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 1.30%	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 1.05%	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SERENITE PLUS	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - ALPHA BONDS	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 0.80%	N/A	Jusqu'à 0.80%	N/A
DNCA INVEST - FLEX INFLATION	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 0.80%	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 0.90%	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 1.05%	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 0.80%	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 1.30%	Jusqu'à 1.10%	N/A	N/A
DNCA INVEST - CHINA EQUITY*	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 1.30%	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - GLOBAL EMERGING EQUITY	N/A	Jusqu'à 0.90%	N/A	Jusqu'à 1.10%	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLES	N/A	N/A	N/A	Lancée le 25 juin 2024 Jusqu'à 1.00%	N/A	N/A	N/A

* Voir note 1.

Ces commissions sont versées mensuellement et correspondent au pourcentage de l'actif net moyen par an.

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2024 (suite)

Note 4. Commissions de conseil en gestion d'investissement et commission de performance (suite)
Commissions de conseil en gestion d'investissement (suite)

	Classe N-SP Parts EUR	Classe Q Parts EUR	Classe SI Parts EUR	Classe WI Parts EUR	Classe Y Parts EUR
DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION	N/A	Jusqu'à 0.20%	Jusqu'à 0.40%	N/A	N/A
DNCA INVEST - EUROSE	N/A	Jusqu'à 0.20%	Jusqu'à 0.60%	N/A	N/A
DNCA INVEST - EVOLUTIF	N/A	Jusqu'à 0.20%	Jusqu'à 0.80%	N/A	Lancée le 6 septembre 2024 Jusqu'à 1.75%
DNCA INVEST - VALUE EUROPE	N/A	Jusqu'à 0.20%	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS	N/A	Jusqu'à 0.50%	N/A	Lancée le 20 juin 2024 Jusqu'à 1.30%	Lancée le 2 octobre 2024 Jusqu'à 1.80%
DNCA INVEST - CONVERTIBLES	N/A	N/A	N/A	Lancée le 13 septembre 2024 Jusqu'à 1.00%	Lancée le 31 juillet 2024 Jusqu'à 1.45%
DNCA INVEST - ONE (anciennement DNCA INVEST MIURI)*	N/A	Jusqu'à 0.20%	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH	N/A	Jusqu'à 0.20%	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE	N/A	Jusqu'à 0.20%	Jusqu'à 0.80%	N/A	N/A
DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE	N/A	Jusqu'à 0.20%	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SERENITE PLUS	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - ALPHA BONDS	N/A	Jusqu'à 0.20%	Jusqu'à 0.50%	Jusqu'à 0.90%	N/A
DNCA INVEST - FLEX INFLATION	N/A	Jusqu'à 0.20%	Jusqu'à 0.50%	N/A	N/A
DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA	N/A	Jusqu'à 0.20%	Jusqu'à 0.65%	N/A	N/A
DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA	N/A	Jusqu'à 0.20%	Jusqu'à 0.90%	N/A	N/A
DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD	N/A	Jusqu'à 0.20%	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 1.30%	N/A
DNCA INVEST - CHINA EQUITY*	N/A	Jusqu'à 0.20%	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - GLOBAL EMERGING EQUITY	N/A	Jusqu'à 0.20%	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLES	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

* Voir note 1.

Ces commissions sont versées mensuellement et correspondent au pourcentage de l'actif net moyen par an.

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2024 (suite)

Note 4. Commissions de conseil en gestion d'investissement et commission de performance (suite)

Commissions de conseil en gestion d'investissement (suite)

Lorsque le Fonds investit dans des parts d'OPCVM et/ou autres OPC :

- a. qu'il gère directement ou indirectement ; où
- b. qui sont gérés par une société à laquelle il est lié :
 1. par une communauté de gestion
 2. par une communauté de contrôle ; où
 3. par une participation directe ou indirecte au capital ou aux droits de vote de plus de 10 %.

Aucune commission de souscription ou de rachat ne peut être facturée au Fonds en raison des investissements effectués dans ces OPCVM ou OPC et les frais de gestion totaux (en excluant les éventuelles commissions liées à la performance) imputés audit Compartiment et à chacun des OPCVM ou OPC concernés ne pourront être supérieurs à 3,5 % de ces investissements. Les frais de gestion directs prélevés de chaque Compartiment et indirects prélevés de chaque OPCVM ou OPC dans lesquels le Compartiment a investi pendant la période concernée seront mentionnés dans le rapport de gestion annuel du Fonds.

Commission de performance

Pour tous les compartiments soumis à une commission de performance, la période de performance correspond à la période courant du 1er janvier au 31 décembre de chaque année. La commission de performance sera comptabilisée quotidiennement et n'est payée annuellement que si la valeur liquidative par action du dernier jour d'évaluation de la période de performance concernée ne tombe pas en dessous de la valeur liquidative par action du dernier Jour d'évaluation de la dernière période de performance. Un exemple fourni sous la section FRAIS DE GESTION ET FRAIS DU FONDS du prospectus illustre la différence potentielle de rendement entre une Classe d'actions avec une Commission de performance et une Classe d'actions sans Commission de performance selon différents scénarios sur l'année. Les rendements indiqués ne sont donnés qu'à titre d'exemple et rien ne garantit que le compartiment atteigne ces rendements.

DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION : La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base de la performance positive du Compartiment par rapport à celle du Bloomberg Euro-Aggregate Corporate Index, avec High Water Mark.

Le High Water Mark correspond à la Valeur Liquidative par Action au dernier Jour d'Évaluation de toute période de performance au cours de laquelle une Commission de performance a été versée ou, à défaut, au prix d'offre initial par Action pour les Classes non encore lancées.

L'Actif Net de Référence quotidien pour chaque Action est égal à la valeur liquidative de l'Action au Jour d'Évaluation précédent à laquelle sont ajoutées les souscriptions et les rachats multipliés par l'indice Bloomberg Euro-Aggregate Corporate Index. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée.

Afin de calculer quotidiennement la performance de chaque Classe d'actions, la Valeur Liquidative totale avant Commission de performance est comparée à l'Actif Net de Référence.

La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur Liquidative avant Commission de performance de la Classe d'actions concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette ») et sous réserve du High Water Mark.

Ce calcul de la Commission de performance est plafonné, la Valeur Liquidative après Commission de performance ne peut pas être inférieure à la Valeur Liquidative de référence par action du dernier Jour d'Évaluation de la dernière Période de Performance et du dernier High Water Mark.

Le Compartiment utilise un modèle de Commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l'indice Bloomberg Euro- Aggregate Corporate Index et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné et au High Water Mark sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une Commission de performance ne soit payable.

Les actions de catégorie Q ne sont pas soumises aux commissions de performance. La Commission de performance pour le reste des catégories d'actions correspond à 20% de la surperformance (nette de frais) par rapport à l'indice Bloomberg Euro-Aggregate Corporate Index assorti d'un High Water Mark.

DNCA INVEST - EUROSE : Ce compartiment n'est pas soumis à des commissions de performance.

DNCA INVEST - EVOLUTIF : La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base de la performance positive du Compartiment par rapport à celle de l'indice composite de rendement net suivant : 25% MSCI World NR EUR + 25% MSCI Europe NR EUR + 50% Bloomberg Euro Govt Inflation Linked 1-10 years.

L'Actif Net de Référence quotidien pour chaque Classe d'actions est égal à la Valeur liquidative totale de la Classe concernée au Jour d'Évaluation précédent, à laquelle sont ajoutées les souscriptions et sont déduits les rachats, multipliée par l'indice composite. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée. La Commission de performance est cristallisée annuellement.

Afin de calculer quotidiennement la performance de chaque Classe d'actions, la Valeur liquidative totale avant Commission de performance est comparée à l'Actif Net de Référence.

La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur liquidative avant Commission de performance de la Classe concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette »).

Ce calcul de la Commission de performance est plafonné, la Valeur Liquidative après Commission de performance ne peut pas être inférieure à la Valeur Liquidative de référence par action du dernier Jour d'Évaluation de la dernière Période de Performance.

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2024 (suite)

Note 4. Commissions de conseil en gestion d'investissement et commission de performance (suite)

Commission de performance (suite)

DNCA INVEST - EVOLUTIF (suite) : Le Compartiment utilise un modèle de Commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l'indice 25% MSCI World NR EUR + 25% MSCI Europe NR EUR + 50% Bloomberg Euro Govt Inflation Linked 1-10 years et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une Commission de performance ne soit payable.

Les actions de catégorie Q ne sont pas soumises aux commissions de performance. La Commission de performance pour le reste des catégories d'actions correspond à 20% de la surperformance (nette de frais) par rapport à l'indice composite.

DNCA INVEST - VALUE EUROPE : La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base de la performance positive du Compartiment par rapport à celle de l'indice STOXX EUROPE 600 Net Return, avec High Water Mark.

Le High Water Mark correspond à la Valeur liquidative par Action du dernier Jour d'Évaluation de la dernière Période de Performance où une Commission de performance a été versée ou, pour les Classes d'action non lancées, au prix de souscription initial par Action.

Pour le calcul quotidien de la performance de chaque Action, la Valeur Liquidative totale avant prélèvement de la Commission de performance est comparée à l'Actif Net de Référence.

L'actif net de référence quotidien pour chaque Classe est égal à la Valeur liquidative totale de la Classe d'actions concernée au Jour d'Évaluation précédent, à laquelle sont ajoutées les souscriptions et sont déduits les rachats, multipliée par l'indice STOXX EUROPE 600 Net Return. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée.

Afin de calculer quotidiennement la performance de chaque Classe, la Valeur liquidative totale avant Commission de performance est comparée à la valeur de l'Actif net de référence.

La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur Liquidative avant Commission de performance de la Classe d'actions concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette ») et sous réserve de la condition du High Water Mark.

Ce calcul de la Commission de performance est plafonné, la Valeur Liquidative après Commission de performance ne peut pas être inférieure à la Valeur Liquidative de référence par action du dernier Jour d'Évaluation de la dernière Période de Performance et du dernier High Water Mark.

Le Compartiment utilise un modèle de Commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l'indice STOXX EUROPE 600 Net Return et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné et au High Water Mark sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une Commission de performance ne soit payable.

Les actions de catégorie Q (EUR) et H-SI (USD) ne sont pas soumises aux commissions de performance. La Commission de performance pour le reste des catégories d'actions correspond à 20% de la surperformance (nette de frais) par rapport à l'indice STOXX EUROPE 600 Net Return avec High Water Mark.

DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS : La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base de la performance du Compartiment par rapport à celle de l'indice MSCI All Countries World Net Return (MSCI ACWI NR) Index.

L'Actif Net de Référence quotidien pour chaque Classe est égal à la Valeur liquidative totale de la Classe d'actions concernée au Jour d'Évaluation précédent, à laquelle sont ajoutés les souscriptions et sont déduits les rachats, multipliée par l'indice décrit ci-dessus. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée. La Commission de performance est cristallisée annuellement.

Afin de calculer quotidiennement la performance de chaque Classe d'actions, la Valeur liquidative totale avant Commission de performance est comparée à l'Actif Net de Référence.

La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur Liquidative avant Commission de performance de la Classe d'actions concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette »).

Le Compartiment utilise un modèle de Commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l'indice MSCI All Countries World Index Net Return et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une Commission de performance ne soit payable.

Les actions de catégorie Q (EUR) et WI (EUR) ne sont pas soumises aux commissions de performance. La Commission de performance correspond à 20% de la surperformance (nette de frais) par rapport à l'indice MSCI All Countries World Net Return Index.

DNCA INVEST - CONVERTIBLES : La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base de la performance positive du Compartiment par rapport à celle de l'indice Refinitiv Europe Focus Hedged CB¹ avec High Water Mark, et nette de frais.

Le High Water Mark correspond à la Valeur liquidative par Action du dernier Jour d'Évaluation de la dernière Période de Performance où une Commission de performance a été versée ou, pour les Classes d'action non lancées, au prix de souscription initial par Action

¹ Depuis le 21 juin 2024, le conseil d'administration a décidé : de remplacer l'indice précédent Refinitiv Eurozone Focus Hedged EUR par l'indice Refinitiv Europe Focus Hedged CB et d'augmenter le taux de performance de 15% à 20%. de la performance positive nette de tous frais au-delà du nouvel indice de référence avec High Water Mark.

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2024 (suite)

Note 4. Commissions de conseil en gestion d'investissement et commission de performance (suite)

Commission de performance (suite)

DNCA INVEST - CONVERTIBLES (suite) : L'Actif Net de Référence quotidien pour chaque Classe est égal à la Valeur liquidative totale de la Classe d'actions concernée au Jour d'Évaluation précédent, à laquelle sont ajoutés les souscriptions et sont déduits les rachats, multipliée par l'indice Refinitiv Europe Focus Hedged CB¹. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée. La Commission de performance est cristallisée annuellement.

Afin de calculer quotidiennement la performance de chaque Classe d'actions, la Valeur liquidative totale avant Commission de performance est comparée à la valeur de l'Actif Net de Référence.

La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur liquidative avant Commission de performance de la Classe d'actions concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette ») et sous réserve du High Water Mark.

Ce calcul de la Commission de performance est plafonné, la Valeur liquidative après Commission de performance ne peut pas être inférieure à la Valeur Liquidative de référence par action du dernier Jour d'Évaluation de la dernière Période de performance et du dernier High Water Mark.

Le Compartiment utilise un modèle de Commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l'indice Refinitiv Europe Focus Hedged CB¹ et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné et au High Water Mark sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une Commission de performance ne soit payable.

La Commission de performance correspond à 20%¹ de la surperformance (nette de frais) par rapport à l'indice Refinitiv Europe Focus Hedged CB¹ assorti d'un High Water Mark.

¹ Depuis le 21 juin 2024, le conseil d'administration a décidé : de remplacer l'indice précédent Refinitiv Eurozone Focus Hedged EUR par l'indice Refinitiv Europe Focus Hedged CB et d'augmenter le taux de performance de 15% à 20%. de la performance positive nette de tous frais au-delà du nouvel indice de référence avec High Water Mark.

DNCA INVEST - ONE (anciennement DNCA Invest - MIURI) : La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base de la performance du Compartiment par rapport à celle de l'€STER index.

L'Actif Net de Référence quotidien pour chaque Classe est égal à la Valeur Liquidative totale de la Classe d'actions concernée au Jour d'Évaluation précédent, à laquelle sont ajoutés les souscriptions et sont déduits les rachats, multipliée par l'€STER. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée. La Commission de performance est cristallisée annuellement.

Afin de calculer quotidiennement la performance, la Valeur liquidative totale avant Commission de performance est comparée à l'Actif Net de Référence.

La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur liquidative avant Commission de performance de la Classe d'actions concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette »).

Le Compartiment utilise un modèle de Commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l'indice €STER et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une Commission de performance ne soit payable.

Les actions de catégorie Q (EUR) ne sont pas soumises aux commissions de performance. La Commission de performance pour le reste des catégories d'actions correspond à 20% de la surperformance (nette de frais) par rapport à l'indice €STER index.

DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH : La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base de la performance positive du Compartiment par rapport à celle de l'indice STOXX EUROPE 600 Net Return (NR) Index.

L'Actif Net de Référence quotidien pour chaque Classe est égal à la Valeur liquidative totale de la Classe d'actions concernée au Jour d'Évaluation, à laquelle sont ajoutés les souscriptions et sont déduits les rachats, multipliée par l'indice STOXX EUROPE 600 NR. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée. La Commission de performance est cristallisée annuellement.

Afin de calculer quotidiennement la performance, la Valeur liquidative totale avant Commission de performance est comparée à l'Actif Net de Référence.

La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur liquidative avant Commission de performance de la Classe d'actions concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette »).

Le Compartiment utilise un modèle de Commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l'indice STOXX EUROPE 600 NR et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une Commission de performance ne soit payable.

Les actions de catégorie Q (EUR) ne sont pas soumises aux commissions de performance. La Commission de performance pour le reste des catégories d'actions correspond à 20% de la surperformance (nette de frais) par rapport à l'indice STOXX EUROPE 600 NR Index.

DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE : La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base de la performance positive du Compartiment par rapport à celle de l'indice MSCI EUROPE MID CAP Net Return Euro Index.

L'Actif Net de Référence quotidien pour chaque Classe est égal à la Valeur liquidative totale de la Classe d'actions concernée au Jour d'Évaluation précédent, à laquelle sont ajoutés les souscriptions et sont déduits les rachats, multipliée par l'indice MSCI EUROPE MID CAP Net Return Euro Index. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée. La Commission de performance est cristallisée annuellement.

Afin de calculer quotidiennement la performance, la Valeur liquidative totale avant Commission de performance est comparée à l'Actif Net de Référence

La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur liquidative avant Commission de performance de la Classe d'actions concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette »).

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2024 (suite)

Note 4. Commissions de conseil en gestion d'investissement et commission de performance (suite)

Commission de performance (suite)

DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE (suite) : Le Compartiment utilise un modèle de Commission de performance sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l'indice MSCI EUROPE MID CAP Net Return Euro Index et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une Commission de performance ne soit payable.

Les actions de catégorie H-I (USD), H-A (USD) et Q (EUR) ne sont pas soumises aux commissions de performance. La Commission de performance pour le reste des catégories d'actions correspond à 20% de la surperformance (nette de frais) par rapport à l'indice MSCI EUROPE MID CAP net return Euro Index.

DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE : La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base de la différence positive entre la performance du Compartiment et celle de l'indice composite de rendement net suivant : 35% MSCI Nordic, 25% DAX, 15% SMI, 15% AEX, 10% MSCI UK TR UK Net Local Currency².

La première Période de Performance commencera à la date de lancement de la Classe d'actions concernée jusqu'au 31 décembre de l'année concernée.

L'Actif Net de Référence quotidien pour chaque Classe d'actions est égal au total de l'actif net de la Classe d'actions concernée au Jour d'Évaluation précédent (et pour la première Période de performance dès le premier Jour d'Évaluation), auquel sont ajoutés les souscriptions et les rachats, multiplié par l'Indice composite. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée. La Commission de performance est cristallisée annuellement.

Afin de calculer quotidiennement la performance, la Valeur Liquidative totale avant Commission de performance est comparée à l'Actif Net de Référence.

La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur Liquidative avant Commission de performance de la Classe concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette »).

Le Compartiment utilise un modèle de Commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l'indice de référence composite 35% MSCI Nordic, 25% DAX, 15% SMI, 15% AEX, 10% MSCI UK TR UK Net Local Currency² et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une Commission de performance ne soit payable.

Les actions de catégorie Q (EUR) ne sont pas soumises aux commissions de performance. La Commission de performance pour le reste des catégories d'actions correspond à 20% de la surperformance (nette de frais) par rapport à l'indice composite.

² Depuis le 11 mars 2024, le conseil d'administration a décidé de remplacer l'indice précédent 40% MSCI Nordic, 35% DAX, 15% SMI, 10% MSCI UK TR UK Net Local Currency par le nouvel indice 35% MSCI Nordic, 25% DAX, 15% SMI, 15% AEX, 10% MSCI UK TR UK Net Local Currency.

DNCA INVEST - SERENITE PLUS : La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base de la différence positive entre la performance du Compartiment et celle de l'indice Bloomberg Euro - Aggregate 1-3 years Index.

La première Période de Performance commencera à la date de lancement de la Classe d'Actions concernée jusqu'au 31 décembre de l'année concernée.

L'Actif Net de Référence quotidien pour chaque Classe d'actions est égal au total de l'actif net de la Classe concernée au Jour d'Évaluation précédent (et pour la première Période de performance dès le premier Jour d'Évaluation), auquel sont ajoutés les souscriptions et sont déduits les rachats, multiplié par l'indice Bloomberg Euro - Aggregate 1-3 years Index. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée. La Commission de performance est cristallisée annuellement.

Afin de calculer quotidiennement la performance, le total de l'actif net avant Commission de performance est comparé à l'Actif Net de Référence.

La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur liquidative avant Commission de performance de la Classe d'actions concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette »).

Le Compartiment utilise un modèle de Commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l'indice Bloomberg Euro - Aggregate 1-3 years Index et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une Commission de performance ne soit payable.

La Commission de performance correspond à 20% de la surperformance (nette de frais) par rapport à l'indice Bloomberg Euro - Aggregate 1-3 years Index.

DNCA INVEST - ALPHA BONDS : La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base des performances positives du Compartiment, calculé nette de frais, par rapport à celle de l'indice (tel que décrit ci-dessous pour chaque classe d'actions) avec High Water Mark.

Classes d'actions	Indice
B (EUR)	€STER +1.20%
A (EUR) et AD (EUR)	€STER +1.40%
N (EUR) et ND (EUR)	€STER +1.80%
I (EUR) and ID (EUR)	€STER +2%
SI (EUR)	€STER +2.10%
F (EUR)	€STER +2.20%
H-ID (CAD)	CORRA +2%

Classes d'actions	Indice
H-A (CHF)	SARON +1.40%
H-I (CHF)	SARON +2%
H-A (USD)	SOFR +1.40%
H-WI (USD)	SOFR +1.70%
H-I (USD)	SOFR +2%
H-I (JPY)	TONAR +2%

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2024 (suite)

Note 4. Commissions de conseil en gestion d'investissement et commission de performance (suite)

Commission de performance (suite)

DNCA INVEST - ALPHA BONDS (suite) : Le High Water Mark correspond à la Valeur liquidative par Action au dernier Jour d'Évaluation de toute Période de Performance au cours de laquelle une Commission de performance a été versée ou, à défaut, au prix d'offre initial par Action pour les Classes non encore lancées.

L'Actif Net de Référence quotidien pour chaque Classe d'actions est égal au total de l'Actif net de la Classe d'actions concernée au Jour d'Évaluation précédent à laquelle sont ajoutés les souscriptions et déduits les rachats, multiplié par l'indice. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée chaque année.

Afin de calculer quotidiennement la performance de chaque Classe d'actions, le total de l'actif net avant Commission de performance est comparé à la valeur de l'Actif Net de Référence. La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur liquidative avant Commission de performance de la Classe concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette ») et sous réserve du High Water Mark

Ce calcul de la commission de performance est plafonné, la Valeur Liquidative après Commission de performance ne peut pas être inférieure à la Valeur Liquidative de référence par action du dernier Jour d'Evaluation de la dernière Période de Performance et du High Water Mark.

Le Compartiment utilise un modèle de commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l'indice et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné et au High Water Mark sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une commission de performance ne soit payable.

Les actions de catégorie Q et WI (EUR), H-WI (JPY) et (USD) et H-WB (USD) ne sont pas soumises aux commissions de performance. La Commission de performance pour le reste des catégories d'actions correspond à 20% de la performance positive nette de tous frais au-delà de l'Indice avec High Water Mark.

DNCA INVEST - FLEX INFLATION : La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base des performances positives du Compartiment par rapport à celle de l'indicateur de référence calculé nette de frais, à celle de l'indice (tel que décrit ci-dessous pour chaque classe d'actions) avec High Water Mark.

Classes d'actions	Indice
A (EUR)	Bloomberg World Govt Inflation Linked Bonds All Maturities TR Hedged EUR
B (EUR)	
I (EUR)	
N (EUR) et ND (EUR)	
Q (EUR)	
SI (EUR)	
HI (CHF)	Bloomberg World Govt Inflation Linked Bonds All Maturities TR Hedged CHF

Le High Water Mark correspond à la Valeur Liquidative par Action au dernier Jour d'Évaluation de toute Période de Performance au cours de laquelle une Commission de performance a été versée ou, à défaut, au prix d'offre initial par Action pour les Classes non encore lancées.

L'Actif Net de Référence quotidien pour chaque Classe d'actions est égal au total de l'actif net de la Classe d'actions concernée au Jour d'Évaluation précédent à laquelle sont ajoutés les souscriptions et déduits les rachats, multiplié par l'indice. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée chaque année.

Afin de calculer quotidiennement la performance de chaque Classe d'actions, la Valeur liquidative totale avant Commission de performance est comparée à l'Actif Net de Référence.

La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur liquidative avant Commission de performance de la Classe d'actions concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette ») et inférieure au High Water Mark (condition).

Ce calcul de la commission de performance est plafonné, la Valeur Liquidative après Commission de performance ne peut pas être inférieure à la Valeur Liquidative de référence par action du dernier Jour d'Evaluation de la dernière Période de Performance et du High Water Mark.

Le Compartiment utilise un modèle de Commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l'indice et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné et au High Water Mark sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une Commission de performance ne soit payable.

Les actions de catégorie Q (EUR) ne sont pas soumises aux commissions de performance. La Commission de performance pour le reste des catégories d'actions correspond à 20% de la performance positive nette de tous frais au-delà de l'Indice avec High Water Mark.

DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA : La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base des performances positive du Compartiment, nette de frais, par rapport à celle de l'indice composite, 30% MSCI All Countries World Net Return + 70% Bloomberg Barclays Pan European Corporate Euro Hedged avec High Water Mark.

Le High Water Mark correspond à la Valeur Liquidative par Action au dernier jour d'évaluation de toute Période de Performance au cours de laquelle une Commission de performance a été versée ou, à défaut, au prix d'offre initial par Action pour les Classes non encore lancées.

L'Actif Net de Référence quotidien pour chaque classe d'actions est égal à la Valeur liquidative totale de la Classe d'actions concernée au jour de valorisation précédent (et pour la première période de performance dès le premier jour de valorisation) à laquelle sont ajoutés les souscriptions et déduits les rachats, multiplié par l'indicateur de référence 30% MSCI All Countries World Net Return + 70% Bloomberg Pan European Corporate Euro Hedged. En cas de rachat, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée chaque année.

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2024 (suite)

Note 4. Commissions de conseil en gestion d'investissement et commission de performance (suite)

Commission de performance (suite)

DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA (suite) : Afin de calculer quotidiennement la performance de chaque Classe, la Valeur liquidative totale avant Commission de performance est comparée à l'Actif Net de Référence.

La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur liquidative avant Commission de performance de la Classe concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette ») et sous réserve de la condition du High Water Mark.

Ce calcul de la Commission de performance est plafonné, la Valeur Liquidative après Commission de performance ne peut pas être inférieure à la Valeur Liquidative de référence par action du dernier Jour d'Évaluation de la dernière Période de Performance et du dernier High Water Mark.

Le Compartiment utilise un modèle de Commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de 30% MSCI All Countries World Net Return + 70% Bloomberg Pan European Corporate Euro Hedged Composite Index et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné et au High Water Mark sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une Commission de performance ne soit payable.

Les actions de catégorie Q (EUR) ne sont pas soumises aux commissions de performance. La Commission de performance pour le reste des catégories d'actions correspond à 20% de la surperformance (nette de frais) par rapport à l'indice composite 30 % MSCI All Countries World Net Return + 70 % Bloomberg Barclays Global Treasury Index Euro Hedge, avec High Water Mark.

DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA : La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base des performances positives du Compartiment, nette de frais, par rapport à celle de l'indice EURO STOXX Net Return avec High Water Mark.

Le High Water Mark correspond à la Valeur liquidative par Action du dernier Jour d'Évaluation de la dernière Période de Performance où une Commission de performance a été versée ou, pour les Classes non lancées, au prix de souscription initial par Action.

La première Période de Performance débutera dès la date de lancement de la Classe d'Actions au 31 décembre de l'année en question.

L'actif Net de Référence quotidien pour chaque Classe est égal à la Valeur liquidative totale de la Classe concernée au Jour d'Évaluation précédent (et pour la première période de performance à compter du premier Jour d'Évaluation), à laquelle sont ajoutées les souscriptions et sont déduits les rachats, multipliée par l'indice. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée chaque année.

Afin de calculer quotidiennement la performance, la Valeur liquidative totale avant Commission de performance est comparée à l'Actif Net de Référence.

La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur liquidative avant Commission de performance de la Classe d'actions concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette ») et sous réserve de la condition du High Water Mark.

Le Compartiment utilise un modèle de Commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l' EURO STOXX Net Return Index et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné et au High Water Mark sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une Commission de performance ne soit payable.

Les actions de catégorie Q (EUR) ne sont pas soumises aux commissions de performance. La Commission de performance pour le reste des catégories d'actions correspond à 20% de la surperformance (nette de frais) par rapport à l'indice EURO STOXX Net Return avec High Water Mark.

DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD : La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base des performances positives du Compartiment, nette de frais, par rapport à celle de l'indice Bloomberg Euro High Yield BB Rating avec High Water Mark.

Le High Water Mark correspond à la Valeur liquidative par Action au dernier Jour d'Évaluation de toute Période de Performance au cours de laquelle une Commission de performance a été versée ou, à défaut, au prix d'offre initial par Action pour les Classes d'action non encore lancées.

L'Actif Net de Référence quotidien pour chaque Classe d'actions est égal à la Valeur liquidative totale de la Classe d'actions concernée au Jour d'Évaluation précédent (et pour la première période de performance dès le premier Jour d'Évaluation) à laquelle sont ajoutés les souscriptions et déduits les rachats, multiplié par l'indice Bloomberg Euro High Yield BB Rating. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée et payée.

Afin de calculer quotidiennement la performance de chaque Classe, la Valeur liquidative totale avant Commission de performance est comparée à la valeur de l'Actif Net de Référence.

La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur liquidative avant Commission de performance de la Classe concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette ») et sous réserve de la condition du High Water Mark.

Ce calcul de la Commission de performance est plafonné, la Valeur Liquidative après Commission de performance ne peut pas être inférieure à la Valeur Liquidative de référence par action du dernier Jour d'Évaluation de la dernière Période de Performance et du dernier High Water Mark.

Le Compartiment utilise un modèle de Commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l'indice Bloomberg Euro High Yield BB Rating et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné et au High Water Mark sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une Commission de performance ne soit payable.

Les actions de catégorie Q (EUR) ne sont pas soumises aux commissions de performance. La Commission de performance pour le reste des catégories d'actions correspond à 20% de la surperformance (nette de frais) par rapport à l'indice Bloomberg Euro High Yield BB Rating avec High Water Mark.

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2024 (suite)

Note 4. Commissions de conseil en gestion d'investissement et commission de performance (suite)

Commission de performance (suite)

DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE : La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base des performances positives du Compartiment par rapport à celle de l'indice EURO STOXX Net Return avec High Water Mark.

Le High Water Mark correspond à la Valeur liquidative par Action du dernier Jour d'Évaluation de toute Période de performance où une Commission de performance a été versée ou, à défaut, au prix de souscription initial par Action.

La première Période de Performance débutera dès la date de lancement de la Classe d'actions jusqu'au 31 décembre de l'année suivant celle du lancement de la Classe d'actions.

L'Actif Net de Référence quotidien pour chaque Classe est égal au total de l'actif net de la Classe concernée au Jour d'Évaluation précédent (et pour la première Période de Performance à compter du premier Jour d'Évaluation), à laquelle sont ajoutées les souscriptions et sont déduits les rachats, multipliée par l'indice Euro Stoxx Net Return. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée chaque année.

Afin de calculer quotidiennement la performance de chaque Classe, la valeur liquidative totale avant Commission de performance est comparée à la valeur de l'Actif Net de Référence.

La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur Liquidative avant Commission de performance de la Classe concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette ») et sous réserve de la condition du High Water Mark.

Ce calcul de la Commission de performance est plafonné, la Valeur Liquidative après Commission de performance ne peut pas être inférieure à la Valeur Liquidative de référence par action du dernier Jour d'Évaluation de la dernière Période de Performance et du dernier High Water Mark.

Le Compartiment utilise un modèle de Commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l'indice EURO STOXX Net Return et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné et au High Water Mark sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une Commission de performance ne soit payable.

Les actions de catégorie WI, N2, ND2, A2, AD2 (EUR) ne sont pas soumises aux commissions de performance. La Commission de performance pour le reste des catégories d'actions correspond à 20% de la surperformance (nette de frais) par rapport à l'indice EURO STOXX Net Return avec High Water Mark.

DNCA INVEST - CHINA EQUITY* (fusionné le 16 mai 2024) : La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base des performances positive du Compartiment, nette de frais, par rapport à celle de l'indice MSCI China 10/40 avec High Water Mark.

Le High Water Mark correspond à la Valeur liquidative par Action du dernier Jour d'Évaluation de la dernière Période de Performance où une Commission de performance a été versée ou, à défaut, au prix de souscription initial par Action.

L'Actif Net de Référence quotidien pour chaque Classe est égal au total de l'actif net de la Classe concernée au Jour d'Évaluation précédent, auquel sont ajoutées les souscriptions et sont déduits les rachats et tout dividende distribué, multiplié par l'indice MSCI China 10/40. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée chaque année.

Afin de calculer quotidiennement la performance de chaque Classe, la Valeur Liquidative totale avant Commission de performance est comparée à la valeur de l'Actif Net de Référence.

La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur Liquidative avant Commission de performance de la Classe concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence la « Performance nette ») et sous réserve de la condition du High Water Mark.

Le Compartiment utilise un modèle de Commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'ActifNet de Référence qui suit la performance de l'indice MSCI China 10/40 et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné et au High Water Mark sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une Commission de performance ne soit payable.

Les actions de catégorie Q (EUR) ne sont pas soumises aux commissions de performance. La Commission de performance pour le reste des catégories d'actions correspond à 20% de la surperformance (nette de frais) par rapport à l'indice MSCI China 10/40 Index avec High Water Mark.

DNCA INVEST - GLOBAL EMERGING EQUITY : La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base des performances positive du Compartiment, nette de frais, par rapport à celle de l'indice MSCI Emerging Markets Index.

L'Actif Net de Référence quotidien pour chaque Classe d'actions est égal au total de l'Actif net de la Classe d'actions concernée au Jour d'Évaluation précédent à laquelle sont ajoutés les souscriptions et déduits les rachats, multiplié par l'indice MSCI Emerging Markets Index. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée chaque année.

Afin de calculer quotidiennement la performance de chaque Classe, la Valeur liquidative totale avant Commission de performance est comparée à la valeur de l'Actif Net de Référence.

La Commission de performance est versée si la Valeur Liquidative avant Commission de performance de la Classe concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette »).

Le Compartiment a recours à un modèle de calcul de la Commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l'indice MSCI Emerging Markets Index et s'assure que la sous-performance du Compartiment comparé à l'indicateur de référence sur une période minimum de 5 ans (ou depuis le lancement du Compartiment si celui-ci a une existence de moins de 5 ans) est compensée avant que la Commission de Performance devienne payable.

Les actions de catégorie Q (EUR) ne sont pas soumises aux commissions de performance. La Commission de performance pour le reste des catégories d'actions correspond à 20% de la surperformance (nette de frais) par rapport à l'indice MSCI Emerging Markets Index.

* Voir note 1

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2024 (suite)

Note 4. Commissions de conseil en gestion d'investissement et commission de performance (suite)

Commission de performance (suite)

DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLES : La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base des performances positives du Compartiment, calculé nette de frais, par rapport à celle de l'indice (tel que décrit ci-dessous pour chaque classe d'actions).

Classes d'actions	Indice
A (EUR) et I (EUR)	Refinitiv Convertibles Global Focus Hedged (EUR) Index
H-I (USD)	Refinitiv Convertibles Global Focus Hedged (USD) Index

L'Actif Net de Référence quotidien pour chaque Classe d'actions est égal au total de l'Actif net de la Classe d'actions concernée au Jour d'Évaluation précédent à laquelle sont ajoutés les souscriptions et déduits les rachats, multiplié par l'indice. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée chaque année.

Afin de calculer quotidiennement la performance de chaque Classe d'actions, le total de l'actif net avant Commission de performance est comparé à la valeur de l'Actif Net de Référence.

La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur liquidative avant Commission de performance de la Classe concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette »).

Ce calcul de la commission de performance est plafonné, la Valeur Liquidative après Commission de performance ne peut pas être inférieure à la Valeur Liquidative de référence par action du dernier Jour d'Evaluation de la dernière Période de Performance.

Le Compartiment utilise un modèle de commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l'indice et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une commission de performance ne soit payable.

Les actions de catégorie Q (EUR) ne sont pas soumises aux commissions de performance. La Commission de performance pour le reste des catégories d'actions correspond à 20% de la performance positive nette de tous frais au-delà de l'Indice (tel que décrit ci-dessus pour chaque classe d'actions).

Au 31 décembre 2024, les compartiments ont comptabilisé des commissions de performance comme suit :

Compartiments	Classes of parts	Montant de commission de performance en EUR	% de l'actif net moyen par classe d'actions
DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION	Classe A parts EUR	609,151.19	0.66%
	Classe B parts EUR	101,542.17	0.38%
	Classe I parts EUR	1,523,373.23	0.75%
	Class ID parts EUR	241,587.59	0.47%
	Classe N parts EUR	115,913.78	0.62%
	Classe SI parts EUR	321,607.49	0.62%
DNCA INVEST - EVOLUTIF	Classe A parts EUR	200,312.69	0.18%
	Classe AD parts EUR	1,513.29	0.02%
	Classe B parts EUR	56,446.69	0.09%
	Classe C parts EUR	2,775,975.57	1.03%
	Classe I parts EUR	925,437.43	0.90%
	Classe N parts EUR	52,027.72	0.66%
	Classe SI parts EUR	733,360.05	0.62%
	Classe Y parts EUR	0.72	0.68%
DNCA INVEST - VALUE EUROPE	Classe A parts EUR	103,608.01	0.13%
	Classe H-A parts USD	5,145.42	1.29%
	Classe I parts EUR	3,225,132.67	1.03%
	Classe N parts EUR	30,633.31	1.09%
DNCA INVEST - CONVERTIBLES	Classe I parts EUR	132,944.75	0.05%
	Classe ID parts EUR	109,557.61	0.23%
	Classe Y parts EUR	152.26	0.33%
DNCA INVEST - ONE (anciennement DNCA INVEST- MIURI)	Classe A parts EUR	6,729.76	0.02%
	Classe AD parts EUR	31.74	0.09%
	Classe B parts EUR	24,050.59	0.04%
	Classe BG parts EUR	0.36	0.00%
	Classe H-A parts USD	483.75	0.18%
	Classe H-I parts USD	243.46	0.55%
	Classe I parts EUR	121,736.17	0.09%
	Classe N parts EUR	3,674.24	0.08%

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2024 (suite)

Note 4. Commissions de conseil en gestion d'investissement et commission de performance (suite)

Commission de performance (suite)

Compartiments	Classes of parts	Montant de commission de performance en EUR	% de l'actif net moyen par classe d'actions
DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE	Classe A parts EUR	13,333.62	0.02%
	Classe B parts EUR	29,404.54	0.07%
	Classe F parts EUR	107,009.70	0.32%
	Classe I parts EUR	21,168.31	0.01%
	Classe ID parts EUR	176.67	0.00%
	Classe N parts EUR	4,670.91	0.01%
	Classe SI parts EUR	23,441.21	0.01%
DNCA INVEST - SERENITE PLUS	Classe A parts EUR	29,491.68	0.03%
	Classe AD parts EUR	807.36	0.02%
	Classe B parts EUR	617.99	0.01%
	Classe I parts EUR	96,803.05	0.14%
DNCA INVEST - ALPHA BOND ()	Classe A parts EUR	32,132.81	0.00%
	Classe AD parts EUR	22.05	0.00%
	Classe B parts EUR	8,453.51	0.00%
	Classe F parts EUR	53,635.50	0.01%
	Classe H-A parts USD	155.88	0.00%
	Classe H-I parts JPY	91.34	0.00%
	Classe H-I Parts USD	6,670.16	0.00%
	Classe H-ID Parts CAD	0.01	0.00%
	Classe I parts EUR	220,768.49	0.01%
	Classe ID parts EUR	3,319.40	0.00%
	Classe N parts EUR	41,834.67	0.01%
	Classe ND parts EUR	615.10	0.00%
	Classe SI parts EUR	9,121.76	0.00%
DNCA INVEST - FLEX INFLATION	Classe A parts EUR	13,259.55	0.11%
	Classe B parts EUR	93,452.64	0.23%
	Classe I parts EUR	736,850.83	0.70%
	Classe ID parts EUR	174,580.53	0.45%
	Classe N parts EUR	591.99	0.02%
	Classe SI parts EUR	266,258.62	0.94%
DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD	Classe A parts EUR	723.13	0.49%
	Classe B parts EUR	35.30	0.07%
	Classe I parts EUR	166,840.15	0.30%
	Classe ID parts EUR	185,069.13	0.40%
	Classe N parts EUR	16,586.27	0.36%
	Classe SI parts EUR	149.04	0.00%
DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLES	Classe A parts EUR	0.03	0.00%
	Classe H-I parts USD	(66.44)	(0.25)%
	Classe I parts EUR	1,088.37	0.00%
	Classe I parts EUR	0.81	0.73%
	Classe SI parts EUR	144,937.41	0.65%

Note 5. Commissions de banque dépositaire et de frais d'administration

Le Conseil d'Administration du Fonds a nommé BNP Paribas, succursale de Luxembourg, en tant qu'agent dépositaire, agent domiciliaire, agent payeur principal, agent de registre et de transfert du Fonds.

Le Fonds versera à l'agent dépositaire une commission de dépôt qui ne dépassera pas 0.08 % de la valeur liquidative du Fonds. La commission de dépôt sera versée mensuellement. Le Fonds versera à l'agent de transfert principal et à l'agent administratif une commission administrative qui ne dépassera pas 0.07 % de la valeur liquidative moyenne du Fonds. La commission administrative sera versée mensuellement.

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2024 (suite)

Note 6. Taxe d'abonnement

En vertu de la loi et des pratiques actuelles, le Fonds n'est pas passible de l'impôt sur le revenu luxembourgeois, de même, les dividendes versés par le Fonds ne sont pas passibles d'impôt à la source luxembourgeois. Toutefois, le Fonds est passible d'un impôt annuel « taxe d'abonnement », de 0.05 % par an de la valeur nette d'inventaire de chacune des catégories d'actions limitées aux investisseurs institutionnels. Cet impôt est réduit à 0.01 % par an de la valeur nette d'inventaire de chacune des catégories d'actions limitées aux investisseurs institutionnels.

La « taxe d'abonnement » ne s'applique pas à l'égard des actifs investis en OPC luxembourgeois, qui sont eux-mêmes assujettis à cette taxe. Aucune TVA ou autre impôt n'est payable à Luxembourg sur l'émission d'actions dans le Fonds. L'impôt est à verser trimestriellement sur la base de la valeur de l'actif net du Fonds à la fin du trimestre civil concerné.

Note 7. Frais professionnels et autres frais

Dans les frais professionnels sont inclus principalement les frais légaux, les frais d'audit, honoraires de conseil ainsi que les frais de compliance.

Les autres charges sont principalement composées de frais d'agrément/d'enregistrement, de frais de conformité, de frais de service, MFS fees hedging, de frais de cotisation ALFI, de TVA, de frais de traduction, de frais de contrôle du risque, d'autres frais exceptionnels et de frais CSDR Penalty Negative (Central Securities Depositories Regulation).

Note 8. Variations intervenues dans l'Etat du portefeuille-titres

Le rapport sur les variations du portefeuille-titres durant l'exercice peut être obtenu gratuitement sur simple demande auprès du siège social du Fonds.

Note 9. Investissements entre Compartiments (art. 181 de la Loi du 17 décembre 2010)

L'investissement entre compartiments prévoit qu'un Compartiment créé au sein d'un organisme de placement collectif à compartiments multiples peut investir dans un ou plusieurs autres Compartiments du même OPC. Cela permet à une structure juridique unique de souscrire, d'acquérir et de détenir ses propres parts dans le cadre de l'investissement dans des compartiments multiples.

Au cours de l'exercice se terminant le 31 décembre 2024, les investissements croisés ont été traités :

Compartiments	Nom du titre	Nom de la classe	Devise Du titre	Market value in EUR	% of Net Asset Value
DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION	DNCA INVEST - FINANCIAL CREDIT INC	Class I Shares EUR	EUR	14,944,500.00	1.95%
DNCA INVEST - EUROSE	DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION INC	Class I shares EUR	EUR	7,755,880.00	0.34%
	DNCA INVEST - ONE ICA	Class I shares EUR	EUR	20,438,600.00	0.89%
	DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD INC	Class I shares EUR	EUR	9,193,500.00	0.40%
	DNCA INVEST - FLEX INFLAT-IEUR	Class I shares EUR	EUR	3,578,700.00	0.16%
DNCA INVEST - CONVERTIBLES	DNCA INVEST- SERENITE PLUS I EUR CAP ICA	Class I shares EUR	EUR	3,313,800.00	0.57%
	DNCA INVEST - GLOB CONVRT-CLIEUR INC	Class I shares EUR	EUR	8,718,536.32	1.51%
DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH	DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE ICA	Class I shares EUR	EUR	2,822,083.00	0.33%
DNCA INVEST – ALPHA BONDS	DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION INC	Class I shares EUR	EUR	18,838,856.25	0.13%
	DNCA INVEST - FINANCIAL CREDIT INC	Class I shares EUR	EUR	14,944,500.00	0.10%
	DNCA INVEST - FLEX INFLATION SCI	Class I shares EUR	EUR	15,061,250.00	0.10%
	DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD INC	Class I shares EUR	EUR	10,631,772.00	0.07%
	DNCA INVEST - GLOB CONVRT-CLIEUR INC	Class I Shares EUR	EUR	5,021,184.60	0.03%
TOTAL				135,263,162.17	6.59%

Aucune commission de souscription ou de rachat n'est applicable au sein des Compartiments

Au 31 décembre 2024, le montant total des investissements croisés s'élève à EUR 184,783,670.27 et donc l'état combiné des actifs nets pour l'exercice se terminant à cette même date sans les investissements croisés s'élèverait à EUR 20,407,179,836.90.

Aucune commission de gestion n'est applicable sur les sous-jacents des investissements croisés.

La valeur de marché des investissements, les montants réalisés et non réalisés n'ont pas été supprimés dans les états combinés des actifs nets au 31 décembre 2024 et l'état combiné des opérations et des variations des actifs nets pour l'exercice se terminant à cette même date pour des raisons techniques.

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2024 (suite)

Note 10. Distribution de dividende

Le Conseil d'Administration a approuvé pendant l'exercice la distribution d'un dividende par DNCA INVEST comme suit:

Ex-date	Compartiment	Catégorie d'actions	Dividende par action en monnaie d'action	Dividende par action dans la devise du Fonds (EUR)
27/02/2024	DNCA INVEST - EUROSE	Action de la classe AD EUR	2.15	2.15
		Actions de la classe ID EUR	0.30	0.30
		Actions de la classe ND EUR	1.78	1.78
	DNCA INVEST - EVOLUTIF	Actions de la classe AD EUR	0.10	0.10
	DNCA INVEST - VALUE EUROPE	Actions de la classe ID EUR	0.47	0.47
	DNCA INVEST - ONE (anciennement DNCA INVEST - MIURI)*	Actions de la classe AD EUR	1.00	1.00
	DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH	Actions de la classe AD EUR	1.47	1.47
	DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE	Actions de la classe ID EUR	1.00	1.00
	DNCA INVEST - SERENITE PLUS	Actions de la classe AD EUR	0.19	0.19
	DNCA INVEST - ALPHA BONDS	Actions de la classe AD EUR	5.07	5.07
		Actions de la classe H-ID CAD	5.53	3.77
		Actions de la classe ID EUR	5.82	5.82
		Actions de la classe ND EUR	5.34	5.34
	DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA	Actions de la classe ID EUR	0.11	0.11
	DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD	Actions de la classe ID EUR	1.00	1.00
	DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE	Actions de la classe ID EUR	0.50	0.50
	DNCA INVEST - EURO DIVIDEND GROWER	Actions de la classe ADM EUR	0.83	0.83
		Actions de la classe MD EUR	0.40	0.40
28/05/2024	DNCA INVEST - EURO DIVIDEND GROWER	Actions de la classe ADM EUR	0.60	0.60
12/06/2024	DNCA INVEST - ALPHA BONDS	Actions de la classe H-WAD USD	0.70	0.65
27/08/2024	DNCA INVEST - EUROSE	Actions de la classe AD EUR	1.82	1.82
		Actions de la classe ID EUR	1.50	1.50
		Actions de la classe ND EUR	1.52	1.52
	DNCA INVEST - EVOLUTIF	Actions de la classe AD EUR	0.75	0.75
	DNCA INVEST - VALUE EUROPE	Actions de la classe AD EUR	2.10	2.10
		Actions de la classe ID EUR	2.79	2.79
	DNCA INVEST - ONE (anciennement DNCA INVEST - MIURI)*	Actions de la classe AD EUR	2.00	2.00
	DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH	Actions de la classe AD EUR	1.47	1.47
		Actions de la classe ID EUR	0.69	0.69
	DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE	Actions de la classe ID EUR	2.00	2.00
	DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE	Actions de la classe ID EUR	0.26	0.26
	DNCA INVEST - SERENITE PLUS	Actions de la classe AD EUR	1.38	1.38
	DNCA INVEST - ALPHA BONDS	Actions de la classe AD EUR	0.52	0.52
		Actions de la classe H-ID CAD	0.62	0.41
		Actions de la classe H-WAD USD	1.45	1.30
		Actions de la classe ID EUR	0.88	0.88
		Actions de la classe ND EUR	0.74	0.74
	DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA	Actions de la classe ID EUR	0.90	0.90
	DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD	Actions de la classe ID EUR	3.70	3.70
	DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE	Actions de la classe AD2 EUR	1.50	1.50
		Actions de la classe ID EUR	1.60	1.60
	DNCA INVEST - GLOBAL NEW WORLD	Actions de la classe AD2 EUR	1.00	1.00
	DNCA INVEST - EURO DIVIDEND GROWER	Actions de la classe ADM EUR	0.58	0.58
		Actions de la classe MD EUR	0.50	0.50
26/11/2024	DNCA INVEST - ALPHA BONDS	Actions de la classe H-WAD USD	1.70	1.62
	DNCA INVEST-EURO DIVIDEND GROWER	Actions de la classe ADM EUR	0.50	0.50

*Voir Note 1

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2024 (suite)

Note 11. Contrats de swaps

Au 31 décembre 2024, les compartiments ci-dessous détenaient des positions dans des contrats swaps comme suit :

Notionnel	Type	Devises	Créances	A Payer	Contreparties	Non-réalisé en EUR	Date de maturité
DNCA INVEST - ALPHA BONDS							
790,000,000.00	IRS	EUR	€STR (Euro Short Term Rate)	2.91%	BNP Paribas Paris	295,311,391.24	16/12/2056
1,590,650,000.00	IRS	EUR	0.5565%	€STR (Euro Short Term Rate)	BNP Paribas Paris	(245,873,015.07)	16/12/2036
620,000,000.00	IRS	EUR	€STR (Euro Short Term Rate)	2.905%	BNP Paribas Paris	(1,872,568.94)	26/01/2053
2,595,000,000.00	IRS	USD	4.2330%	SOFR (Secured Overnight Financing Rate)	BNP Paribas Paris	19,290,618.26	16/12/2031
662,384,720.00	IRS	USD	SOFR (Secured Overnight Financing Rate)	4.37%	BNP Paribas Paris	(18,028,009.05)	16/12/2056
200,000,000,000.00	IRS	JPY	TONAR (Tokyo Overnight Average Rate) Index JPY	0.227%	BNP Paribas Paris	7,147,516.13	20/09/2026
200,000,000.00	IRS	EUR	€STR (Euro Short Term Rate)	2.9050%	BNP Paribas Paris	(6,478,875.38)	05/03/2034
200,000,000.00	IRS	EUR	€STR (Euro Short Term Rate)	2.9050%	Goldman Sachs	(1,605,325.35)	07/11/2029
300,000,000.00	IRS	EUR	€STR (Euro Short Term Rate)	2.9050%	Citigroup	(549,580.48)	07/11/2025
100,000,000.00	IRS	NZD	New Zealand Bank Bill	4.25%	BNP Paribas Paris	(403,613.04)	27/11/2027
500,000,000.00	IRS	GBP	3.8853%	Sonia	Barclays Bank	(3,571,541.35)	19/03/2028
260,000,000.00	IRS	CHF	Saron	0.4544%	JP Morgan	(1,033,636.66)	19/03/2028
400,000,000.00	ILS	EUR	Eurostat Eurozone HICP Ex Toba	0%	BNP Paribas Paris	(8,653,211.47)	15/01/2034
200,000,000.00	ILS	EUR	Eurostat Eurozone HICP Ex Toba	0%	BNP Paribas Paris	(2,433,542.32)	15/02/2029
200,000,000.00	ILS	EUR	France CPI Ex Tobacco	0%	BNP Paribas Paris	(561,406.45)	15/06/2025
300,000,000.00	ILS	EUR	France CPI Ex Tobacco	0%	BNP Paribas Paris	(931,103.56)	15/06/2025
200,000,000.00	ILS	EUR	Eurostat Eurozone HICP Ex Toba	0%	BNP Paribas Paris	264,792.88	15/07/2025
100,000,000.00	ILS	EUR	France CPI Ex Tobacco	0%	BNP Paribas Paris	(37,175.70)	15/09/2025
300,000,000.00	ILS	EUR	Eurostat Eurozone HICP Ex Toba	0%	BNP Paribas Paris	(668,891.64)	15/09/2029
DNCA INVEST - FLEX INFLATION							
25,000,000.00	ILS	EUR	Eurostat Eurozone HICP Ex Toba	0%	JP Morgan	(540,825.72)	15/01/2034
DNCA INVEST - STRATEGICS RESOURCES*							
340,242.19	TRS	USD	ERS GS on i-Select Strategy	0%	Goldman Sachs	(112,597.47)	27/02/2025

Note 12. Collatéral sur contrats de swaps

Le tableau suivant présente une analyse par devise des montants de collatéral, par rapport aux contrats de swaps, au 31 décembre 2024.

compartiment	Contreparties	Devise de la garantie	Type de garantie	Garantie en espèces données en EUR	Garantie en espèces Reçue en EUR
DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION					
	UBS Bank	EUR	Contrats de change à terme	410,000.00	
DNCA INVEST - EVOLUTIF					
	Société Générale	EUR	Contracts for difference	1,750,000.00	
	Morgan Stanley	EUR	Contracts for difference	650,000.00	
	Goldman Sachs Bank	EUR	Contracts for difference		(270,000.00)
DNCA INVEST - ONE (previously MIURI)					
	Bank of America	EUR	Contracts for difference	137,561.00	
	Morgan Stanley	EUR	Contracts for difference		(1,220,000.00)
	Goldman Sachs Bank	EUR	Contracts for difference		(330,000.00)
DNCA INVEST - ALPHA BOND					
	BNP Paribas Paris	EUR	Contrats de swap	14,470,000.00	
	JP Morgan	EUR	Contrats de swap	101,880,000.00	
	HSBC Bank	EUR	Contrats de change à terme	30,800,000.00	
	Deutsche Bank London	EUR	Contrats de change à terme		(3,590,000.00)
	Goldman Sachs Bank London	EUR	Contrats de change à terme		(8,160,000.00)
	UBS Bank	EUR	Contrats de change à terme		(6,070,000.00)
	BNP Paribas CIB	EUR	Contrats à terme		(1,900,000.00)
	Bank of America	EUR	Contrats de swap		(650,000.00)
	Barclays Bank Ireland	EUR	Contrats de change à terme		(25,450,000.00)
	Goldman Sachs Bank Europe	EUR	Contrats de change à terme		(6,420,000.00)

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2024 (suite)

Note 12. Collatéral sur contrats de swaps (suite)

compartiment	Contreparties	Devise de la garantie	Type de garantie	Garantie en espèces données en EUR	Garantie en espèces Reçue en EUR
DNCA INVEST - FLEX INFLATION					
	BNP Paribas CIB	EUR	Contrats à terme	530,000.00	
DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA					
	JP Morgan	EUR	Contrats de change à terme	260,000.00	
		EUR	Contrats de change à terme		(426.54)
DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE					
	BNP Paribas Paris	EUR	Liquidité		(10,373.65)
DNCA INVEST - STRATEGIC RESOURCES					
	Goldman Sachs Bank Europe	EUR	Contrats de swap		(279,955.00)
		EUR	Liquidité	790,000.00	

Note 13. Autres revenus

Au 31 décembre 2024, la rubrique "Autres revenus" se compose principalement d'autres bénéfices exceptionnels et de la pénalité positive CSDR (Central Securities Depositories Regulation).

Note 14. Règlement relatif à la publication d'informations sur la finance durable (SFDR)

Les informations sur les caractéristiques environnementales/sociales pour les fonds divulguant des informations en vertu de l'article 8 de la SFDR, ou les informations sur les investissements durables pour les fonds divulguant des informations en vertu de l'article 9 de la SFDR, respectivement, sont disponibles dans la section Informations complémentaires non vérifiées de ce rapport annuel.

Note 15. Événement postérieur à la date du bilan

Suite à une décision du Conseil d'administration, le Compartiment DNCA INVEST GLOBAL SPORT a fusionné avec le Compartiment DNCA INVEST - GLOBAL NEW WORLD le 11 avril 2025 et un nouveau Compartiment DNCA INVEST- EXPLORER SMID EURO a été lancé le 28 mars 2025.

Informations non révisées

Ratio du coût total (TER)

Au 31 décembre 2024, le TER annualisé de chacun des Compartiments était le suivant :

Compartiments	Classes de parts	TER sans Frais de Performance en %	TER avec Frais de Performance en %
DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION	Actions de la classe A EUR	1.10	0.22
	Actions de la classe B EUR	1.30	0.12
	Actions de la classe H WI CHF	0.96	NA
	Actions de la classe H WI USD	0.96	NA
	Actions de la classe I EUR	0.55	0.23
	Actions de la classe ID EUR	0.55	0.17
	Actions de la classe N EUR	1.00	0.14
	Actions de la classe Q EUR	0.30	NA
	Actions de la classe SI EUR	0.45	0.16
	Actions de la classe WI EUR	0.92	NA
DNCA INVEST - EUROSE	Actions de la classe A EUR	1.49	NA
	Actions de la classe AD EUR	1.49	NA
	Actions de la classe B EUR	1.68	NA
	Actions de la classe B CHF	1.69	NA
	Actions de la classe HA CHF	1.51	NA
	Actions de la classe HA USD	1.53	NA
	Actions de la classe HI CHF	0.81	NA
	Actions de la classe I EUR	0.77	NA
	Actions de la classe ID EUR	0.77	NA
	Actions de la classe N EUR	1.01	NA
	Actions de la classe ND EUR	1.01	NA
	Actions de la classe Q EUR	0.33	NA
	Actions de la classe SI EUR	0.68	NA
DNCA INVEST - EVOLUTIF	Actions de la classe A EUR	2.11	0.04
	Actions de la classe AD EUR	2.11	0.00
	Actions de la classe B EUR	2.51	0.02
	Actions de la classe C EUR	2.31	0.32
	Actions de la classe I EUR	1.09	0.28
	Actions de la classe N EUR	1.43	0.43
	Actions de la classe Q EUR	0.33	NA
	Actions de la classe SI EUR	0.88	0.40
	Actions de la classe Y EUR	1.76	0.25
DNCA INVEST - VALUE EUROPE	Actions de la classe A EUR	2.12	0.03
	Actions de la classe AD EUR	2.12	0.00
	Actions de la classe B EUR	2.52	0.00
	Actions de la classe HA USD	2.15	0.36
	Actions de la classe I EUR	1.08	0.21
	Actions de la classe ID EUR	1.08	0.00
	Actions de la classe IG EUR	1.58	0.00
	Actions de la classe N EUR	1.44	0.22
DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS	Actions de la classe Q EUR	0.32	NA
	Actions de la classe A EUR	2.15	0.37
	Actions de la classe B EUR	2.39	0.36
	Actions de la classe I EUR	1.13	0.39
	Actions de la classe N EUR	1.47	0.39
	Actions de la classe Q EUR	0.68	NA
	Actions de la classe WI EUR	1.45	NA
	Actions de la classe Y EUR	1.94	0.73

Informations non révisées (suite)

Ratio du coût total (TER) (suite)

Compartiments	Classes de parts	TER sans Frais de Performance en %	TER avec Frais de Performance en %
DNCA INVEST - CONVERTIBLES	Actions de la classe A EUR	1.72	0.00
	Actions de la classe B EUR	1.92	0.00
	Actions de la classe B CHF	0.05	0.00
	Actions de la classe I EUR	0.94	0.01
	Actions de la classe ID EUR	0.93	0.05
	Actions de la classe N EUR	1.10	0.00
	Actions de la classe WI EUR	1.10	NA
	Actions de la classe Y EUR	1.55	0.07
DNCA INVEST - ONE (ANCIENNEMENT DNCA INVEST - MIURI)	Actions de la classe A EUR	1.62	0.68
	Actions de la classe AD EUR	1.62	0.65
	Actions de la classe B EUR	2.02	0.67
	Actions de la classe BG EUR	1.92	0.66
	Actions de la classe HA USD	1.62	0.94
	Actions de la classe HI USD	0.92	0.92
	Actions de la classe I EUR	0.92	0.80
	Actions de la classe N EUR	1.02	0.82
DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH	Actions de la classe Q EUR	0.36	NA
	Actions de la classe A EUR	2.10	1.12
	Actions de la classe AD EUR	2.11	1.23
	Actions de la classe B EUR	2.49	1.13
	Actions de la classe F EUR	0.87	1.28
	Actions de la classe HA USD	2.14	0.93
	Actions de la classe HI CHF	1.11	1.25
	Actions de la classe HI USD	1.11	0.81
	Actions de la classe I EUR	1.07	1.21
	Actions de la classe ID EUR	1.07	1.80
	Actions de la classe IG EUR	1.57	1.27
	Actions de la classe N EUR	1.41	1.13
DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE	Actions de la classe Q EUR	0.32	NA
	Actions de la classe A EUR	1.69	1.03
	Actions de la classe B EUR	2.10	0.97
	Actions de la classe F EUR	0.67	0.99
	Actions de la classe H-A USD	2.33	NA
	Actions de la classe H-I USD	1.29	NA
	Actions de la classe I EUR	1.05	1.14
	Actions de la classe ID EUR	1.05	0.10
	Actions de la classe N EUR	1.39	1.04
	Actions de la classe Q EUR	0.29	NA
DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE	Actions de la classe SI EUR	0.85	0.15
	Actions de la classe A EUR	1.90	1.23
	Actions de la classe B EUR	2.50	1.58
	Actions de la classe I EUR	1.06	1.55
	Actions de la classe ID EUR	1.06	1.15
	Actions de la classe N EUR	1.15	1.50
DNCA INVEST - SÉRÉNITÉ PLUS	Actions de la classe Q EUR	0.30	NA
	Actions de la classe A EUR	0.87	0.25
	Actions de la classe AD EUR	0.88	0.23
	Actions de la classe B EUR	1.08	0.21
	Actions de la classe I EUR	0.53	0.30

Informations non révisées (suite)

Ratio du coût total (TER) (suite)

Compartiments	Classes de parts	TER sans Frais de Performance en %	TER avec Frais de Performance en %
DNCA INVEST - ALPHA BONDS	Actions de la classe A EUR	1.30	0.32
	Actions de la classe AD EUR	1.29	0.37
	Actions de la classe AFERG	1.02	0.22
	Actions de la classe B EUR	1.49	0.31
	Actions de la classe F EUR	0.47	0.42
	Actions de la classe H WA USD	1.87	NA
	Actions de la classe H WAD USD	1.85	NA
	Actions de la classe H WI USD	0.97	NA
	Actions de la classe HA CHF	1.33	0.28
	Actions de la classe HA USD	1.36	0.47
	Actions de la classe HI CHF	0.70	0.33
	Actions de la classe HI D CAD	1.07	0.20
	Actions de la classe HI JPY	0.71	0.27
	Actions de la classe HI USD	0.71	0.57
	Actions de la classe I EUR	0.66	0.38
	Actions de la classe ID EUR	0.67	0.39
	Actions de la classe N EUR	0.89	0.37
	Actions de la classe ND EUR	0.89	0.35
	Actions de la classe Q EUR	0.30	NA
	Actions de la classe SI EUR	0.56	0.42
	Actions de la classe WI EUR	0.97	NA
DNCA INVEST - FLEX INFLATION	Actions de la classe A EUR	1.37	1.12
	Actions de la classe B EUR	1.57	1.05
	Actions de la classe I EUR	0.73	1.25
	Actions de la classe ID EUR	0.72	1.02
	Actions de la classe N EUR	0.99	1.10
	Actions de la classe Q EUR	0.37	NA
	Actions de la classe SI EUR	0.62	1.39
DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA	Actions de la classe A EUR	1.58	0.02
	Actions de la classe I EUR	0.84	0.00
	Actions de la classe N EUR	1.07	0.00
	Actions de la classe Q EUR	0.36	NA
	Actions de la classe SI EUR	0.76	0.00
DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA	Actions de la classe A EUR	1.89	0.07
	Actions de la classe I EUR	1.06	0.33
	Actions de la classe ID EUR	1.06	0.45
	Actions de la classe N EUR	1.15	0.06
	Actions de la classe Q EUR	0.32	NA
DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD	Actions de la classe SI EUR	0.98	0.44
	Actions de la classe A EUR	1.37	0.11
	Actions de la classe B EUR	1.57	0.01
	Actions de la classe I EUR	0.73	0.13
	Actions de la classe ID EUR	0.73	0.11
	Actions de la classe N EUR	0.97	0.07
DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE	Actions de la classe Q EUR	0.37	NA
	Actions de la classe A EUR	1.97	1.16
	Actions de la classe A2 EUR	1.87	NA
	Actions de la classe AD2 EUR	1.87	NA
	Actions de la classe I EUR	1.14	0.05
	Actions de la classe ID EUR	1.12	1.19
	Actions de la classe N EUR	1.47	1.18
	Actions de la classe N2 EUR	1.26	NA
DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE	Actions de la classe WI EUR	1.42	NA

Informations non révisées (suite)

Ratio du coût total (TER) (suite)

Compartiments	Classes de parts	TER sans Frais de Performance en %	TER avec Frais de Performance en %
DNCA INVEST - GLOBAL EMERGING EQUITY	Actions de la classe A EUR	1.88	0.01
	Actions de la classe I EUR	1.16	0.05
	Actions de la classe M EUR	1.05	0.10
	Actions de la classe N EUR	1.26	0.04
	Actions de la classe Q EUR	0.41	NA
DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLES	Actions de la classe A EUR	1.92	0.01
	Actions de la classe I EUR	1.18	0.13
	Actions de la classe N EUR	1.33	0.05

Le TER (Total Expense Ratio) est calculé sur la base des dépenses totales, telles qu'indiquées dans l'Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets, à l'exclusion des frais de transaction et de tous frais de transaction sur les dérivés, divisées par les actifs nets moyens du compartiment, et est exprimé en pourcentage. Le TER a été calculé conformément aux directives du 16 mai 2008 de la Swiss Funds & Asset Management Association (« SFAMA » version du 15 avril 2015). Concernant les compartiments et/ou catégories d'actions lancées au cours de l'année, merci de voir la note 1 pour plus de détails. Le TER sans frais de performance mentionné ci-dessus est une prévision des charges estimées sur la base d'une année complète.

Les TER avec performance communiqués dans le présent rapport sont donnés à titre indicatif et ont été calculés sur des données estimées.

Taux de rotation du portefeuille (Portfolio Turnover Ratio ("PTR"))

Au 31 décembre 2024, le PTR de chacun des Compartiments était le suivant :

Compartiments	PTR in %
DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION	193.14
DNCA INVEST - EUROSE	46.29
DNCA INVEST - EVOLUTIF	286.03
DNCA INVEST - VALUE EUROPE	2.90
DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS	28.26
DNCA INVEST - CONVERTIBLES	43.81
DNCA INVEST - ONE (anciennement DNCA INVEST - MIURI)*	341.54
DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH	25.60
DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE	55.38
DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE	14.16
DNCA INVEST - SERENITE PLUS	119.19
DNCA INVEST - ALPHA BONDS	149.02
DNCA INVEST - FLEX INFLATION	47.99
DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA	97.96
DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA	(16.28)
DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD	270.80
DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE	17.53
DNCA INVEST - CHINA EQUITY	8.47
DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLE*	170.79

Le taux de rotation du portefeuille (PTR), exprimé en pourcentage, reflète le volume d'opérations au sein du compartiment. Il correspond au total des achats et ventes de titres compensé avec la valeur des souscriptions et rachats, sur les actifs nets moyens du compartiment pour la période. Le PTR a été calculé conformément aux directives du 16 mai 2008 de la Swiss Funds Association (« SFA »). La rotation du portefeuille n'est pas annualisée pour les périodes inférieures à un an.

* Voir note 1.

Informations non révisées (suite)

Performances

La "Performance" est définie comme étant le résultat total réalisé par une part durant l'exercice. Les performances ne tiennent pas compte des commissions et frais éventuels qui pourraient être perçus lors de l'émission ou du rachat des actions. Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

La performance des compartiments distribués en Suisse est de:

Compartiments	Classe de parts	31.12.2022 (en %)	31.12.2023 (en %)	31.12.2024 (en %)
DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION	Actions de la classe A EUR	-8.08	6.49	8.40
	Actions de la classe B EUR	-8.27	6.55	8.24
	Actions de la classe I EUR	-7.59	7.75	8.99
	Actions de la classe ID EUR	-	-	7.06
	Actions de la classe N EUR	-8.00	7.27	8.73
	Actions de la classe Q EUR	0.02	8.06	10.25
	Actions de la classe SI EUR	-	0.76	9.12
DNCA INVEST - EUROSE	Actions de la classe A EUR	-3.22	8.58	2.94
	Actions de la classe AD EUR	-4.84	7.93	2.94
	Actions de la classe B CHF	-8.07	1.88	2.73
	Actions de la classe B EUR	-3.41	8.35	3.95
	Actions de la classe H-A CHF	-3.67	6.27	0.28
	Actions de la classe H-A USD	-1.14	10.62	4.53
	Actions de la classe H-I CHF	-2.97	7.03	0.98
	Actions de la classe I EUR	-2.53	9.35	3.68
	Actions de la classe ID EUR	-4.83	8.01	3.68
	Actions de la classe N EUR	-2.75	9.07	3.44
	Actions de la classe ND EUR	-4.95	7.82	3.00
	Actions de la classe Q EUR	-2.09	9.81	4.14
	Actions de la classe SI EUR	-	4.96	3.78
DNCA INVEST - EVOLUTIF	Actions de la classe A EUR	-15.06	16.24	14.33
	Actions de la classe AD EUR	-16.03	15.44	14.55
	Actions de la classe B EUR	-15.38	15.78	14.02
	Actions de la classe C EUR	-	8.20	13.29
	Actions de la classe I EUR	-14.20	17.45	14.74
	Actions de la classe N EUR	-14.49	16.55	14.13
	Actions de la classe Q EUR	-13.57	18.34	16.70
	Actions de la classe SI EUR	-14.04	17.68	15.41
	Actions de la classe Y EUR	-	-	5.64
DNCA INVEST - VALUE EUROPE	Actions de la classe A EUR	-1.74	13.83	14.36
	Actions de la classe AD EUR	-2.95	12.06	14.50
	Actions de la classe B EUR	-2.13	13.38	14.05
	Actions de la classe H-A USD	0.72	16.15	14.74
	Actions de la classe I EUR	-0.72	15.03	14.60
	Actions de la classe ID EUR	-2.65	11.76	15.71
	Actions de la classe IG EUR	-1.21	14.44	15.13
	Actions de la classe N EUR	-0.96	13.48	14.04
	Actions de la classe Q EUR	0.03	15.90	16.60
DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS	Actions de la classe A EUR	-29.82	1.30	5.49
	Actions de la classe B EUR	-29.99	1.06	5.23
	Actions de la classe I EUR	-29.11	2.32	6.58
	Actions de la classe N EUR	-29.34	2.00	6.21
	Actions de la classe Q EUR	-28.80	2.78	7.06
	Actions de la classe WI EUR	-28.80	2.78	-4.46
	Actions de la classe Y EUR	-28.80	2.78	-5.25

Informations non révisées (suite)

Performances (suite)

Compartiments	Classe de parts	31.12.2022 (en %)	31.12.2023 (en %)	31.12.2024 (en %)
DNCA INVEST - CONVERTIBLES	Actions de la classe A EUR	-15.27	6.54	5.63
	Actions de la classe B CHF	-25.58	-5.97	1.19
	Actions de la classe B EUR	-15.44	6.34	5.44
	Actions de la classe I EUR	-14.65	7.32	6.38
	Actions de la classe ID EUR	-	-	1.67
	Actions de la classe N EUR	-14.76	7.20	6.33
	Actions de la classe WI EUR	-	-	1.85
	Actions de la classe Y EUR	-	-	2.89
DNCA INVEST - ONE (anciennement DNCA INVEST - MIURI)	Actions de la classe A EUR	-4.17	9.28	3.18
	Actions de la classe AD EUR	-4.77	8.20	3.22
	Actions de la classe B EUR	-4.36	9.04	2.98
	Actions de la classe BG EUR	-4.43	9.12	2.89
	Actions de la classe H-A USD	-2.26	10.58	4.51
	Actions de la classe H-I USD	1.88	6.09	2.76
	Actions de la classe I EUR	-3.37	9.80	4.02
	Actions de la classe N EUR	-3.53	9.62	3.91
DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH	Actions de la classe Q EUR	-2.64	11.45	4.87
	Actions de la classe A EUR	-26.20	10.47	-1.46
	Actions de la classe AD EUR	-27.17	10.47	-1.46
	Actions de la classe B EUR	-26.50	10.03	-1.85
	Actions de la classe F EUR	-25.29	11.83	-0.23
	Actions de la classe H-A USD	-23.84	12.78	0.01
	Actions de la classe H-I CHF	-26.13	9.12	-2.90
	Actions de la classe H-I USD	-23.16	13.95	1.04
	Actions de la classe I EUR	-25.44	11.61	-0.43
	Actions de la classe ID EUR	-26.15	10.63	-0.44
	Actions de la classe IG EUR	-25.81	11.06	-0.93
	Actions de la classe N EUR	-25.68	11.23	-0.77
DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE	Actions de la classe Q EUR	-24.87	12.46	0.32
	Actions de la classe A EUR	-18.01	13.30	7.19
	Actions de la classe B EUR	-18.34	12.91	6.79
	Actions de la classe F EUR	-	-	0.66
	Class H-A shares USD	-	5.72	8.30
	Class H-I shares USD	-	6.36	9.49
	Actions de la classe I EUR	-17.48	13.76	7.84
	Actions de la classe ID EUR	-17.48	12.65	8.02
	Actions de la classe N EUR	-17.76	13.57	7.48
	Actions de la classe Q EUR	-16.85	15.15	8.88
DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE	Class SI shares EUR	-16.89	14.72	8.13
	Actions de la classe A EUR	-33.28	11.98	8.72
	Actions de la classe B EUR	-33.68	11.31	8.06
	Actions de la classe I EUR	-32.72	12.92	9.64
	Actions de la classe ID EUR	-33.42	12.38	9.64
	Actions de la classe N EUR	-32.78	12.83	9.53
	Actions de la classe Q EUR	-32.20	13.78	10.47
DNCA INVEST - SERENITE PLUS	Actions de la classe A EUR	-1.96	4.00	3.84
	Actions de la classe AD EUR	-2.88	3.34	3.83
	Actions de la classe B EUR	-2.17	3.87	3.62
	Actions de la classe I EUR	-1.63	4.19	4.12

Informations non révisées (suite)

Performances (suite)

Compartiments	Classe de parts	31.12.2022 (en %)	31.12.2023 (en %)	31.12.2024 (en %)
DNCA INVEST - ALPHA BONDS	Actions de la classe A EUR	5.99	4.96	3.83
	Actions de la classe AD EUR	5.30	2.97	3.84
	Actions de la classe B EUR	5.84	4.77	3.63
	Actions de la classe F EUR	6.72	5.82	4.68
	Actions de la classe H-A CHF	5.60	2.85	1.15
	Actions de la classe H-A USD	7.61	6.61	5.34
	Actions de la classe H-I CHF	6.14	3.50	1.79
	Actions de la classe H-I JPY	-	0.65	0.47
	Actions de la classe H-I USD	8.19	7.40	6.06
	Actions de la classe H-ID CAD	37.94	6.69	4.78
	Actions de la classe H-WA USD	-	-	2.69
	Actions de la classe H-WAD USD	-	-	3.92
	Actions de la classe H-WI USD	1.68	7.85	3.36
	Actions de la classe I EUR	6.56	5.62	4.49
	Actions de la classe ID EUR	5.62	4.01	4.51
	Actions de la classe N EUR	6.35	5.40	4.23
	Actions de la classe ND EUR	5.55	3.69	4.25
	Actions de la classe Q EUR	8.10	6.05	4.88
	Actions de la classe SI EUR	6.65	5.69	4.61
	Actions de la classe WI EUR	0.53	5.37	4.19
DNCA INVEST - FLEX INFLATION	Actions de la classe A EUR	0.20	2.37	0.00
	Actions de la classe B EUR	0.36	2.24	-0.17
	Actions de la classe I EUR	0.54	2.93	0.18
	Actions de la classe ID EUR	-	-	0.03
	Actions de la classe N EUR	0.39	2.73	-0.14
	Actions de la classe Q EUR	5.46	3.52	1.09
	Actions de la classe SI EUR	0.87	3.01	0.26
DNCA INVEST- BEYOND ALTEROSA	Actions de la classe A EUR	-12.59	6.77	4.86
	Actions de la classe I EUR	-11.99	7.55	5.66
	Actions de la classe N EUR	-12.20	7.30	5.40
	Actions de la classe Q EUR	-11.58	8.06	6.15
	Actions de la classe SI EUR	-11.94	7.61	5.70
DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA	Actions de la classe A EUR	-19.04	15.96	0.64
	Actions de la classe I EUR	-18.37	16.92	1.48
	Actions de la classe ID EUR	-18.37	15.99	1.48
	Actions de la classe N EUR	-18.44	16.82	1.40
	Actions de la classe Q EUR	-17.76	17.80	2.25
	Actions de la classe SI EUR	-18.29	17.03	1.58
DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD	Actions de la classe A EUR	-10.20	9.55	8.27
	Actions de la classe B EUR	-10.34	9.34	8.53
	Actions de la classe I EUR	-9.62	9.77	9.16
	Actions de la classe ID EUR	-	7.81	9.15
	Actions de la classe N EUR	-9.84	9.97	8.86
	Actions de la classe Q EUR	-	10.64	9.93
DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE	Actions de la classe A EUR	-17.94	12.20	-5.36
	Class A2 Shares EUR	-	7.23	-5.27
	Class AD2 Shares EUR	-	7.23	-5.27
	Actions de la classe I EUR	-17.24	13.16	-4.57
	Actions de la classe ID EUR	-17.24	12.72	-4.56
	Actions de la classe N EUR	-17.51	12.77	-4.90
	Class N2 Shares EUR	-	7.30	-4.70
	Class WI Shares EUR	-	7.28	-4.86

Informations non révisées (suite)

Performances (suite)

Compartiments	Classe de parts	31.12.2022 (en %)	31.12.2023 (en %)	31.12.2024 (en %)
DNCA INVEST - GLOBAL EMERGING EQUITY	Actions de la classe A EUR	-	1.50	6.83
	Actions de la classe I EUR	-	1.91	7.63
	Actions de la classe M EUR	-	1.97	7.73
	Actions de la classe N EUR	-	1.56	7.48
	Actions de la classe Q EUR	-	3.37	8.43
DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLE	Actions de la classe A EUR	-	4.36	1.81
	Actions de la classe H-I USD	-	4.25	-
	Actions de la classe I EUR	-	4.43	2.58
	Actions de la classe N EUR	-	-	1.93

Information sur la gestion des risques

Le processus de gestion des risques est conforme à la circulaire CSSF 11/512 et permet de surveiller et de mesurer à tout moment le risque des positions et leur contribution au profil de risque global de chaque Compartiment.

La méthode utilisée pour calculer le risque global est l'approche par les engagements pour tous les Compartiments, à l'exception des Compartiments ci-dessous utilisant l'approche historique de la valeur à absolue (" VaR ").

Compartiments	VAR historique (20 jours, 99%)			Effet de levier (somme des valeurs notionnelles)
	Min	Max	Moyenne	
DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION	1.01%	2.61%	1.88%	100%
DNCA INVEST - ALPHA BONDS	0.95%	3.29%	1.84%	237%
DNCA INVEST - FLEX INFLATION	2.45%	4.41%	3.35%	165%
DNCA INVEST - FINANCIAL CRÉDIT	1.90%	1.01%	1.91%	39%

Politique de rémunération

La politique de rémunération mise en œuvre par DNCA Finance et ses succursales prend en compte les dispositions issues de la Directive OPCVM V (2014/91/UE du 23 juillet 2014) et des Directives AIFM (2011/61/UE du 9 juin 2011) ainsi que les dispositions communes élaborées par les principales associations professionnelles représentatives de la gestion en de politiques de rémunération. Il s'applique à l'ensemble des entités du Groupe DNCA Finance à l'exception des dispositions applicables localement.

L'objectif de cette politique de rémunération est de promouvoir une gestion saine et efficace des risques et de ne pas conduire les membres du conseil d'administration, le gouvernement d'entreprise ou tout autre employé de DNCA Finance et de ses succursales à une prise de risque excessive.

La politique de rémunération a également été renforcée pour éviter toute situation de conflit d'intérêts et prévenir toute prise de risque inconsidérée ou incompatible avec les intérêts du client.

La politique de rémunération est basée sur une évaluation annuelle et pérenne des compétences et des critères de performance quantitatifs et qualitatifs. Elle intègre dans ses principes fondamentaux l'alignement des intérêts des investisseurs et des salariés de DNCA Finance.

Les informations sur la politique de rémunération de DNCA Finance peuvent être obtenues gratuitement sur le site internet de la société : www.dnca-investments.com ou sur simple demande au siège de la société.

Le montant total des rémunérations accordées par DNCA Finance et ses succursales à l'ensemble de ses salariés pour l'exercice 2024 atteint 37,6 millions d'euros. Ce montant est composé de :

- Montant total des rémunérations fixes : 16,0 millions d'euros ;
- Montant total de la rémunération variable : 21,6 millions d'euros.
- Dont le montant de la rémunération variable différerait de celui du personnel identifié : 7,0 millions d'euros.
- Dont le montant de la rémunération variable ne diffère pas de celui du personnel identifié et des autres types de personnel : 14,6 millions d'euros.

Le nombre de bénéficiaires de la rémunération variable pour 2024 était de 172.

Les rémunérations ont été déterminées conformément à la politique de rémunération de DNCA Finance. Cette politique fait l'objet d'une révision régulière et peut évoluer dans le temps. La version actuelle est disponible à tout moment sur le site internet de DNCA Finance via le lien suivant :

<https://www.dnca-investments.com/pages/informations-reglementaires>

Informations non révisées (suite)

Règlement sur les opérations de financement des titres (SFTR)

Le Fonds s'engage dans des opérations de financement de titres (au sens de l'article 3 du règlement (UE) 2015/2365, les opérations de financement de titres comprennent les opérations de mise en pension, les prêts de titres ou de marchandises et les emprunts de titres ou de marchandises, les opérations d'achat-rachat ou les opérations de et les opérations de prêt de marge) par le biais de son exposition aux opérations de prise en pension et aux contrats de swap de rendement total au cours de l'année. Conformément à l'article 13 du règlement, les informations relatives aux opérations de prise en pension et aux contrats d'échange sur rendement global sont détaillées ci-dessous.

Le Compartiment suivant était dans le champ d'application de la SFTR au 31 décembre 2024 :

		DNCA INVEST - STRATEGIC RESSOURCES*
1	Données mondiales : Le montant des titres et des matières premières prêtés en proportion du total des actifs prêtables, défini comme excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie ;	Au 31 décembre 2024, il n'y a aucun montant de titres et de matières premières en prêt.
2	Le montant des actifs engagés dans chaque type de SFT et de swaps de rendement total , exprimé en montant absolu (dans la devise de l'organisme de placement collectif) et en proportion des actifs sous gestion de l'organisme de placement collectif.	Le montant des actifs (résultat non réalisé) engagés dans le SRT représente un montant absolu de 32.648.839 EUR, soit 103,17% des actifs sous gestion de l'organisme de placement collectif.
3	Données de concentration : Les dix plus grands émetteurs de garanties pour l'ensemble des SFT et des swaps de rendement total (ventilation des volumes de titres et de produits de base reçus en garantie par nom d'émetteur).	Non applicable au 31 décembre 2024 car le Fonds n'a pas reçu de collatéral de la part de sa contrepartie.
4	Les 10 premières contreparties de chaque type de SFT et de swaps de rendement total séparément (nom de la contrepartie et volume brut des transactions en cours).	Le Fonds a conclu un accord de transactions TRS avec Goldman Sachs Bank Europe SE. À la valeur liquidative du 31 décembre 2024, le montant notionnel en USD était de 33 804 608 et représentait environ 103 % de l'actif net total du Fonds, soit 31 644 690,25 EUR.
5	Les données de transaction agrégées pour chaque type de SFT et de swaps de rendement total doivent être ventilées séparément selon les catégories ci- dessous : Type et qualité des garanties ;	Au 31 décembre 2024, le Fonds n'a reçu garantie de la part de contrepartie. Le pays d'établissement de la contrepartie est l'Allemagne et le règlement et la compensation sont effectués bilatéralement. Garantie en espèces
6	Échéance de la garantie, ventilée selon les catégories d'échéances suivantes : moins d'un jour, d'un jour à une semaine, d'une semaine à un mois, d'un à trois mois, de trois mois à un an, plus d'un an, échéance ouverte ;	uniquement. N/A.
7	Monnaie de la garantie	Monnaie euro.
8	Durée des SFT et des swaps de rendement total, ventilée selon les tranches d'échéance suivantes : moins d'un jour, d'un jour à une semaine, d'une semaine à un mois, d'un à trois mois, de trois mois à un an, plus d'un an, transactions ouvertes ;	D'une semaine à un mois.
9	Pays dans lequel les contreparties sont établies	Allemagne.
10	Règlement et compensation (par exemple, tripartite, contrepartie centrale, bilatéral)	Bilatérale.
11	Données sur la réutilisation des garanties : Part des garanties reçues qui sont réutilisées, par rapport au montant maximal spécifié dans le prospectus ou dans les informations communiquées aux investisseurs.	Non applicable au 31 décembre 2024, le Fonds n'ayant pas reçu de collatéral de la part de sa contrepartie.
12	Le réinvestissement des garanties en espèces revient à l'organisme de placement collectif.	N/A.
13	Conservation des garanties reçues par l'organisme de placement collectif dans le cadre de SFT et de swaps de rendement total : Nombre et nom des dépositaires et montant des actifs de garantie conservés par chacun d'eux.	Non applicable au 31 décembre 2024, le Fonds n'ayant pas reçu de collatéral de la part de sa contrepartie.
14	Conservation des garanties accordées par l'organisme de placement collectif dans le cadre de SFT et de swaps de rendement total : La proportion de garanties détenues sur des comptes distincts ou sur des comptes communs, ou sur tout autre compte.	Non applicable au 31 décembre 2024 car le Fonds n'a pas reçu de collatéral de la part de sa contrepartie.
15	Données sur le rendement et le coût de chaque type de SFT et de swaps de rendement total , ventilées entre l'organisme de placement collectif, le gestionnaire de l'organisme de placement collectif et les tiers (par exemple, l'agent prêteur), en termes absolus et en pourcentage du rendement global généré par ce type de SFT et de swaps de rendement total.	Au 31 décembre 2024, 0,25 % du coût et du rendement se situent au niveau de l'organisme de placement collectif.

*voir Note 1.

Informations non révisées (suite)

Notre philosophie d'investisseur responsable et de gestion ISR

La doctrine de l'investissement socialement responsable (ISR) est une doctrine multiforme et en constante évolution, qui se situe au carrefour des normes économiques et sociales. L'ISR a connu une évolution majeure dans les années 1990, passant d'une approche essentiellement éthique à une intégration du concept de développement durable. C'est ainsi que les critères extra-financiers ESG (Environnement, Social et Gouvernance) ont été progressivement intégrés à la gestion financière, tout en s'inscrivant dans un cadre informel aujourd'hui réglementé.

Nos valeurs :

DNCA Finance est une société de gestion d'actifs créée en 2000 par des spécialistes de l'approche patrimoniale de la gestion d'actifs pour le compte d'investisseurs privés et institutionnels. Au fil des années, les fondateurs ont réuni une équipe de gérants expérimentés et reconnus pour développer une gamme de fonds simple, lisible et performante autour d'une gestion de conviction. Nos choix d'investissement s'appuient sur une recherche approfondie des entreprises. Avant d'investir, nous examinons une entreprise de manière exhaustive afin de sélectionner les obligations et les actions ayant le meilleur potentiel de performance pondéré par le risque. Naturellement, la recherche et le dialogue permanent que nous entretenons avec les entreprises sont nourris par les défis sociétaux. Nos investissements sont résolument tournés vers la performance à long terme, qui reflète également tous les risques et défis auxquels les entreprises sont confrontées. C'est pourquoi la gouvernance a toujours été un critère déterminant, car il est désormais impensable d'investir dans une entreprise sans vérifier la qualité de ses dirigeants, l'indépendance de ses organes de contrôle et le respect des droits de ses actionnaires minoritaires. Nous avons progressivement intégré les enjeux sociaux et environnementaux dans notre démarche, car nous sommes convaincus qu'ils sont pertinents pour notre métier qui consiste à sélectionner les gagnants de demain. Les critères ESG ont ainsi été intégrés dans les stratégies de DNCA, car ils sont complémentaires à la recherche financière et créateurs de valeur.

Notre conviction :

En 2017, DNCA Finance a signé les Principes des Nations unies pour l'investissement responsable (UNPRI) afin de donner un cadre structurant à notre démarche et de prendre part aux discussions locales en notre qualité d'investisseur actif et de long terme. Nous avons ainsi mis en avant notre conviction d'être des gestionnaires responsables tant vis-à-vis de nos clients investisseurs que des entreprises que nous finançons. Notre ambition est de proposer une approche différenciante et innovante qui évolue en fonction des nouveaux enjeux. Dans cette optique, notre rôle d'investisseur socialement responsable distingue deux concepts : la responsabilité sociale des entreprises (RSE) et la transition économique durable. Ces deux dimensions sont évaluées sur la base d'une analyse approfondie des tendances économiques et sociales, ainsi que d'une expertise reconnue en matière d'ISR. Nous détaillons ci-dessous l'émergence de ces deux concepts et la manière dont nous les abordons dans le cadre d'une gestion ISR.

Le processus d'investissement et l'approche ISR présentés ci-dessous s'appliquent à la gamme "BEYOND", composée des quatre compartiments de DNCA Invest énumérés ci-dessous :

DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS
DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA DNCA
INVEST - BEYOND SEMPEROSA DNCA
INVEST - BEYOND CLIMATE

Responsabilité sociale des entreprises

Évaluer les risques dans tous les secteurs :

Si la responsabilité sociale des entreprises n'offre plus de réelles opportunités d'investissement, elle continue à jouer un rôle d'alerte et constitue un excellent indicateur pour évaluer la qualité de la gestion des entreprises, notamment en matière de gestion des risques. Les nombreux indicateurs contenus dans les rapports annuels (par exemple, les 49 indicateurs de base et les 30 indicateurs supplémentaires du référentiel de la Global Reporting Initiative (GRI)) fournissent en fait une deuxième lecture de la santé des entreprises. Ils sont désormais comparables en termes absolus au sein d'un secteur et, surtout, dans le temps. Les tendances de certains indicateurs offrent des points de repère supplémentaires qui, dans de nombreux cas, ne sont pas encore reflétés dans les états financiers des entreprises. Une augmentation anormale du chiffre d'affaires, des accidents du travail ou de l'absentéisme, par exemple, peut être le signe que tout ne va pas bien dans l'entreprise ou que les relations de travail se sont dégradées au point de nuire à sa compétitivité et à ses performances économiques (1 % d'absentéisme se traduit par 1 % de coûts salariaux supplémentaires).

Dans cette optique, nous pensons que la responsabilité sociale des entreprises n'est plus une opportunité d'investissement mais une formidable source d'information pour évaluer les risques auxquels les entreprises sont confrontées, notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes, qu'il s'agisse des salariés, des fournisseurs, des clients, des communautés locales, des actionnaires ou autres, quel que soit leur secteur d'activité.

La transition économique durable

Les 17 objectifs de développement durable des Nations unies :

Notre conviction repose sur une vision à long terme du financement de l'économie. En tant que gestionnaire d'actifs responsable, notre rôle est de sélectionner les entreprises qui présentent les meilleurs avantages stratégiques et économiques pour relever les défis de demain. Nous sommes convaincus que la capacité de ces entreprises à anticiper leur marché sera déterminante pour gagner ou conserver leur leadership. C'est ainsi que nous obtenons une surperformance robuste de nos portefeuilles, en identifiant l'exposition des entreprises à la transition économique durable.

Identifier les opportunités d'investissement

La transition économique durable est avant tout une source d'opportunités d'investissement. Notre tâche consiste à identifier les thèmes pertinents pour la transition économique durable et à sélectionner les entreprises qui y contribuent. Notre modèle de recherche propriétaire présenté ci-dessous est basé sur cinq grandes voies de transition durable et leurs thèmes matériels. Nous avons convenu que la contribution de chaque entreprise à la transition durable sera évaluée progressivement en fonction de son niveau d'exposition, allant de l'absence d'exposition au statut de "pure player". Nous révisons notre liste de thèmes chaque année, en fonction de l'évolution des tendances sociétales. Notre ambition est pragmatique et innovante afin de conserver la compréhension la plus complète possible des différents facteurs de performance.

Tous les critères analysés dans le cadre de notre philosophie d'investisseur responsable et de gestion ISR sont décrits sur notre site web : <https://www.dnca-investments.com/fr/areas-of-expertise/sri>.

Informations non révisées (suite)

Rapport et stratégie d'investissement sur l'article 173 de la loi française relative à la transition énergétique et à la croissance verte

Dans le cadre de son activité de gestion d'actifs, la société de gestion confirme avoir pris des initiatives au regard des obligations réglementaires issues de l'article 173 de la loi française sur la transition énergétique.

Principaux effets néfastes (PAI)	Unité	DNCA INVEST - EUROSE		Ref. Index	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO2/EUR millions	80 %	479	100%	108
PAI Corpo 3 - Intensité des GES	t/EUR millions de ventes	89 %	941	100%	967

Principaux effets néfastes (PAI)	Unité	DNCA INVEST - EVOLUTIF		Ref. Index	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO2/EUR millions	94%	551	100%	248
PAI Corpo 3 - Intensité des GES	t/EUR millions de ventes	98%	1,153	100%	903

Principaux effets néfastes (PAI)	Unité	DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH		Ref. Index	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO2/EUR millions	98 %	151	100%	604
PAI Corpo 3 - Intensité des GES	t/EUR millions de ventes	98 %	577	100%	927

Principaux effets néfastes (PAI)	Unité	DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE		Ref. Index	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO2/EUR millions	89 %	512	99%	780
PAI Corpo 3 - Intensité des GES	t/EUR millions de ventes	91 %	696	99%	853

Principaux effets néfastes (PAI)	Unité	DNCA INVEST - ALPHA BONDS		Ref. Index	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO2/EUR millions	N/A ¹	N/A ¹	N/A ¹	N/A ¹
PAI Corpo 3 - Intensité des GES	t/EUR millions de ventes	N/A ¹	N/A ¹	N/A ¹	N/A ¹

¹ La méthode de calcul de l'empreinte carbone et de l'intensité des GES ne s'applique qu'aux entreprises émettrices.

L'ensemble des critères analysés dans le cadre de notre modèle ESG, ABA, sont décrits dans notre Politique d'Investissement Responsable : https://www.dnca-investments.com/isr/Politique%20d%27investisseur%20responsable_FR%20%2010%2018.pdf.

Modèle d'information périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

Dénomination du produit : DNCA INVEST CREDIT CONVICTION

Identifiant d'entité juridique : 213800NCEC4B51SSDB48

Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☐ Oui	☒ Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social :	☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 32,5% d'investissements durables ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 13,5% ☒ ayant un objectif social 19,0% ☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le compartiment a promu des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale.

L'équipe de gestion du compartiment s'est appuyée sur un outil propriétaire intégrant les informations sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (*Above and Beyond Analysis*).

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le compartiment a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

Dans ce cadre, le processus d'investissement fondé sur le stock picking a tenu compte d'une notation interne de la Responsabilité d'entreprise grâce à une analyse extra-financière via l'outil propriétaire ABA, avec une approche « best in universe » (sélection de l'univers d'investissement indépendamment de l'activité sectorielle).

Pour les émetteurs publics, le processus d'investissement et la sélection qui en résulte tiennent compte de la notation interne relative à la responsabilité des émetteurs publics, comme le pays, sur la base d'une analyse extra-financière effectuée à l'aide d'un outil propriétaire développé en interne par la Société de gestion, avec une méthode d'approche de notation minimale.

Le processus d'investissement appliqué au Compartiment repose sur une sélection de l'univers d'investissement combinant une approche financière et extra-financière, notamment en excluant les émetteurs présentant un profil de risque élevé en termes de responsabilité d'entreprise ou de notation du pays (notamment une note inférieure à 2/10 dans l'outil propriétaire ESG).

Le compartiment n'a pas eu recours à un indicateur de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le compartiment.

• **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les indicateurs de durabilité utilisés par le compartiment pour les émetteurs privés étaient :

- La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : le principal indicateur de durabilité utilisé par le compartiment est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.
- L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO₂/M\$ investi) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Corpo 2 présent un peu plus loin dans ce document.
- Intensité carbone : (t CO₂/m\$ de revenus) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Corpo 3 présent un peu plus loin dans ce document.
- La proportion du portefeuille du compartiment investi dans la liste des « *Worst Offenders* » tenue par la société de gestion ; cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs privés

Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité		
	29/12/2023	31/12/2024	Evolution
Note Responsabilité ABA	5,00/10	4,83/10	-0,16
Exposition à la transition vers une économie durable	13,94% de chiffre d'affaires	12,18% de chiffre d'affaires	-1,76%
% Exposition aux ODD	13,94% de chiffre d'affaires	12,18% de chiffre d'affaires	-1,76%
Empreinte carbone	309	367	+58
Intensité carbone	795	669	-126
% dans la liste des « <i>Worst Offenders</i> »	0%	0%	0%

Pour les émetteurs publics, les indicateurs de durabilité utilisés étaient les suivants :

- L'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : un modèle dédié à la notation des émetteurs publics basé sur 4 piliers : la gouvernance, l'environnement, le social et le sociétal.
- Le profil « Climat » : la société de gestion complète cette analyse par une appréciation profil « Climat » basé sur le mix énergétique et son évolution, l'intensité carbone et le stock de ressources.
- Intensité carbone : (t CO₂/m\$ de revenus) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Govies 1 présent un peu plus loin dans ce document.
- La proportion du portefeuille dans les normes internationales offensives sur la base de plusieurs critères tels que : le respect de la liberté, le travail des enfants, les droits de l'homme, les pratiques de torture, le blanchiment d'argent, etc.

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs publics

Indicateurs de durabilité		Performance des indicateurs de durabilité		
		29/12/2023	31/12/2024	Evolution
Notation ABA publique		5,96/10	6,08/10	+0,11
Profil « Climat » / Mix Énergétique	Bio et déchets	11,21%	11,77%	0,56%
	Renouvelable	5,12%	6,21%	1,10%
	Hydraulique	0,57%	0,56%	-0,01%
	Géothermie	0,14%	0,14%	0,00%
	Nucléaire	6,22%	3,34%	-2,88%
	Pétrole brut et GNL	31,63%	33,38%	1,75%
	Gaz naturel	26,60%	24,10%	-2,50%
	Charbon	18,51%	20,50%	1,99%
	Tourbe	0,00%	0,00%	0,00%

Intensité carbone	220	165	-55
% dans les normes internationales offensives	0%	0%	0%

Les données de l'exercice 2022 ayant une méthodologie et une fréquence de calcul différentes ne sont pas comparables avec celles des périodes suivantes.

Les indicateurs de développement durable n'ont pas fait l'objet d'une assurance fournie par un auditeur ou d'une revue par un tiers.

• **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

En 2024, le fonds a opéré plusieurs arbitrages ayant une incidence sur les indicateurs de performance sans pour autant compromettre l'atteinte de ces objectifs qui ont tous été remplis. Concernant la note moyenne de responsabilité, celle-ci a légèrement baissé au cours de l'année 2024. Tous les nouveaux titres investis ont respecté l'exigence d'une note minimum de 2/10. S'agissant de l'exposition en chiffre d'affaires aux ODD, celui-ci baisse de 1.2% principalement en raison de la vente d'émetteurs tels que Carrier, Saur, Canpack et la dilution de nos investissements sur Itelyum et Unibail. Ces désinvestissements répondent à la discipline fondamentale et financière de la gestion du portefeuille. Nous avons par ailleurs investi sur des émetteurs tels que Motability, Roquette Frères, Altarea et Verallia dont l'exposition aux ODD est significative. Le fonds n'a également pas été impacté par la détention de société appartenant à la liste de Worst Offenders.

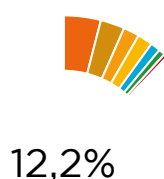
• **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables y ont-ils contribué ?**

Les objectifs des investissements durables du compartiment étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dans la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique).
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 2 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social.
- La notation minimum de 2 sur 10 sur la gouvernance (pratiques de la gouvernance d'entreprise).

La notation minimale de 2 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil ABA) est donc cohérente avec l'objectif de ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux et environnementaux.

Exposition aux ODD
(% de chiffre d'affaires)



9	4,0%	6	1,1%
12	2,6%	3	0,7%
11	1,7%	4	0,4%
7	1,6%	8	0,0%
Absence d'exposition 87,8%			

1 Pas de pauvreté. 2 Faim « zéro ». 3 Bonne santé et bien-être. 4 Éducation de qualité. 5 Égalité entre les sexes. 6 Eau propre et assainissement. 7 Énergie propre et d'un coût abordable. 8 Travail décent et croissance économique. 9 Industrie, innovation et infrastructure. 10 Inégalités réduites. 11 Villes et communautés durables. 12 Consommation et production responsables. 13 Lutte contre les changements climatiques. 14 Vie aquatique. 15 Vie terrestre. 16 Paix, justice et institutions efficaces. 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

-

Les principales incidences négatives (« PAI ») des activités des entreprises sur l'environnement et les objectifs sociaux ont été directement intégrées dans la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise (qui intègre les indicateurs d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du Tableau 1 de l'Annexe 1 des RTS SFDR) et ont pu conduire à un déclassement de la notation ABA en dessous de la notation minimale.

Dans ce contexte, la Société de gestion a mis en oeuvre, conformément à sa politique d'exclusion, les exclusions suivantes :

- Charbon thermique et pétrole et gaz non conventionnels : la Société de gestion a exclu progressivement les sociétés impliquées dans les activités liées au charbon thermique et au pétrole et gaz non conventionnels ;
- Armes controversées : les émetteurs étaient exclus de tous les portefeuilles de la Société de gestion ;
- Non-respect du Pacte mondial des Nations unies : les émetteurs coupables de graves infractions aux principes du Pacte mondial des Nations unies étaient intégrés dans la liste des « *Worst Offenders* » de la Société de gestion et exclus de tous les portefeuilles.

Aucune violation des différents indicateurs du « Do Not Significantly Harm » n'a été constatée en 2024. Ainsi, le fonds a respecté la politique d'exclusions mise en place au niveau maison mais aussi sa propre politique d'exclusion (cf. politique d'exclusion). Aucune controverse sévère n'a été observée sur les sociétés en portefeuille. L'ensemble des titres en portefeuille respecte la note de responsabilité minimale qui inclue les PAI et l'impact des controverses. Enfin, certaines sociétés en portefeuille ont fait l'objet de controverses mineures n'ayant pas nécessité d'engagement spécifique, par exemple : Barclays (discrimination salariale), Fnac- Darty (pratiques anticoncurrentielles) ou encore Société Générale (pratiques commerciales trompeuses. Plusieurs sociétés ont fait l'objet d'une démarche d'engagement telles que Prysmian avec qui le sujet de la biodiversité a été abordé.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 2 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10 - Violation UNGC et PAI 14 - Armes controversées).

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

-

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA.

Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « *Worst Offenders* » après analyse interne.

L'approche interne décrite ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « *Worst Offenders* », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

1. Extraire les sociétés avec des alertes « Norms based » ;
2. Filtrer les sociétés non pertinentes ;
3. Analyser qualitativement les infractions un sein du comité Suivi Investissement Durable ;
4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « *Worst Offenders* ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs privés, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise ;
- La société de gestion a mis en place une politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire les contributions au changement climatique (émissions de CO₂, intensité de CO₂, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

Pour les émetteurs publics, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- L'analyse des principales incidences négatives a été intégrée à la notation pays ;
- La société de gestion a mis en place une politique de la gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer les contributions au changement climatique (intensité carbone) et les problématiques sociales (pays soumis à des violations des droits sociaux, score moyen d'inégalité des revenus) et à la corruption (score moyen de corruption).

Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)

PAI	Unité	Fonds		Ind. de réf.	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 1_1 - Émissions de GES de niveau 1	T CO ₂	88%	26 840		
PAI Corpo 1_2 - Émissions de GES de niveau 2	T CO ₂	88%	4 275		
PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3	T CO ₂	90%	239 545		
PAI Corpo 1T - Émissions de GES totales	T CO ₂	89%	255 245		
PAI Corpo 1T_SC12 - Émissions de GES totales (Scope 1+2)	T CO ₂	89%	31 116		
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO ₂ /EUR M investis	88%	367	98%	465
PAI Corpo 3 - Intensité de GES	T CO ₂ /EUR M de CA	89%	669	98%	771
PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		87%	0%	98%	0%
PAI Corpo 5_1 - Part de consommation d'énergie non renouvelable		60%	61,9%	66%	64,7%
PAI Corpo 5_2 - Part de production d'énergie non renouvelable		2%	76,2%	4%	75,3%
PAI Corpo 6 - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	GWh/EUR M de CA	84%	0,8	97%	0,7
PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité		90%	0,1%	98%	0,1%
PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau	T Émissions d'eau	3%	0	2%	0
PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs	T Déchets dangereux/EUR M investis	82%	0,5	95%	2,7
PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE		93%	0,0%	98%	0,0%
PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE		87%	0,0%	97%	0,0%
PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé		73%	16,4%	77%	13,7%
PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de gouvernance		89%	36,7%	98%	40,3%
PAI Corpo 14 - Exposition à des armes controversées		93%	0,0%	99%	0,0%
PAI Corpo OPT_1 - Utilisation de l'eau	m ³ /EUR M de CA	48%	369	58%	18 788
PAI Corpo OPT_2 - Recyclage de l'eau		1%	0,4%	3%	0,3%
PAI Corpo OPT_3 - Investissements dans des entreprises sans politique de prévention des accidents du travail		87%	0,1%	97%	0,0%
PAI GOVIES_1 - Intensité de GES (govies)	T CO ₂ /EUR M GDP	65%	165	0%	0
PAI GOVIES_2_1 - Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales		65%	0	0%	0
PAI GOVIES_2_2 - Pourcentage de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales		65%	0,0%	0%	0,0%
PAI GOVIES_OPT_2 - Score moyen en matière de corruption	Score (0 to 100)	65%	79	0%	0
PAI GOVIES_OPT_3 - Score moyen en matière d'inégalités de revenus	Score (0 to 100)	65%	34	0%	0
	T CO ₂ /EUR M de CA	89%	73	98%	113

Source : MSCI



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Principaux investissements du portefeuille, au 31 décembre 2024 :

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence (2024).

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Raiffeisen Bank International AG	Banques	2,25%	Autriche
Aroundtown SA	Immobilier	1,78%	Allemagne
Intesa Sanpaolo SpA	Banques	1,62%	Italie
Bundesschatzanweisungen	Obligations d'État	1,61%	Allemagne
Hamburg Commercial Bank AG	Banques	1,55%	Allemagne
Banco Santander SA	Banques	1,45%	Espagne
Rothesay Life PLC	Assurance	1,41%	Royaume-Uni
Virgin Money UK PLC	Banques	1,35%	Royaume-Uni
Coventry Building Society	Banques	1,22%	Royaume-Uni
Credit Agricole SA	Banques	1,19%	France
Crelan SA	Banques	1,17%	Belgique
Logicor Financing Sarl	Immobilier	1,10%	Luxembourg
Powszechna Kasa Oszczednosci Bank Polski SA	Banques	1,08%	Pologne
de Volksbank NV	Banques	1,08%	Pays-Bas
Motability Operations Group PLC	Produits et services de consommation	1,01%	Royaume-Uni

Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

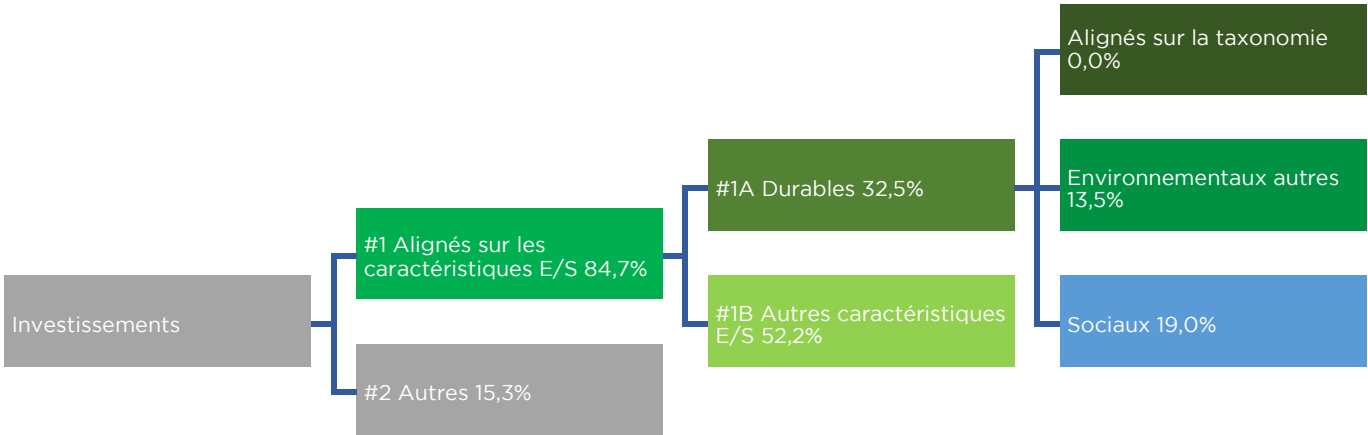
L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Au 31 décembre 2024, le fonds a investi 84,7% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 32,5% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Fonds (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés, détenus à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité.

• Quelle était l'allocation des actifs ?

Investissements	Données au 31/12/2024	Données au 29/12/2023	Données au 30/12/2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	84,7%	91,4%	87,7%
#1A Durables	32,5%	48,5%	46,7%
Alignés sur la taxonomie	0,0%	-	-
Environnementaux autres	13,5%	23,7%	28,9%
Sociaux	19,0%	24,8%	17,9%
#1B Autres caractéristiques E/S	52,2%	43,0%	40,9%
#2 Autres	15,3%	8,6%	12,3%

Données au 31/12/2024



Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.

Au titre de l'exercice 2024, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie.

DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

- Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants :

Secteur	% AUM
Banques	37,04%
Immobilier	10,15%
Assurance	6,84%
Biens et services industriels	5,96%
Produits et services de consommation	5,06%
Télécommunications	3,48%
Énergie	2,96%
Automobiles et équipementiers	2,91%
Voyages et loisirs	2,73%
Services aux collectivités	2,40%
Services financiers	2,38%
Obligations d'État	2,05%
Agroalimentaire, boisson et tabac	1,68%
Médias	1,56%
Bâtiment et matériaux de construction	1,55%

*La classification sectorielle ci-dessus peut différer de celle utilisée dans le rapport financier périodique.
Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.*

Au 31 décembre 2024, l'exposition aux énergies fossiles est de 4,0%.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :
- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **Des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Au titre de l'exercice 2024, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie. DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?**

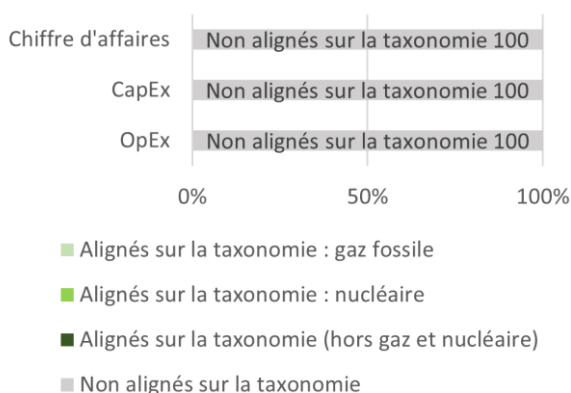
☐ Oui:

- ☐ Dans le gaz fossile
- ☐ Dans l'énergie nucléaire

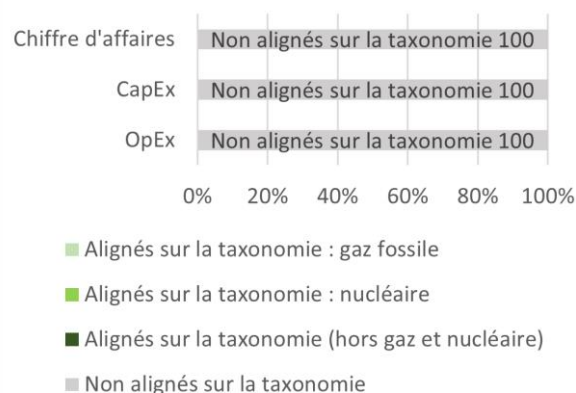
☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxonomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 97,3% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Non applicable

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables** aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Le compartiment a investi 13,5% de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur le règlement de l'UE sur la taxonomie (étant donné le manque de données sur la taxonomie, DNCA Finance considère que tous les investissements environnementaux ne sont pas alignés sur la taxonomie de l'UE).



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment a investi 19,0% de son actif net dans des actifs qualifiés « d'investissements durables » avec un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie #2 Autres, quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le compartiment pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments inclus dans la catégorie « #2 Autres » n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du compartiment ou pour réduire tout risque spécifique (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise (note inférieure à 2/10 dans le modèle propriétaire ESG) ou exposées à des controverses majeures ;
- L'allocation aux classes d'actifs en fonction de l'analyse de l'environnement d'investissement et de l'appétit pour le risque de l'équipe de gestion ;
- La sélection de titres après une analyse fondamentale des émetteurs du point de vue de l'actionnaire minoritaire et/ou du créancier obligataire, en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des instruments.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.) ;
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.) ;
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles) ;
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'engagement proactif de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'engagement réactif de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (« *Worst Offenders* »). DNCA Finance participe également à des initiatives collectives d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la Task force on Climate related Financial Disclosure (TCFD) et la Task-force on Nature related Financial Disclosure (TNFD).



Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

L'indice de référence choisit n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le produit financier.

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance du produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

Modèle d'information périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

Dénomination du produit : DNCA INVEST EUROSE

Identifiant d'entité juridique : 2138006QOV1H1QGA5J08

Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☐ Oui	☒ Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 59,6% d'investissements durables ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 30,7% ☒ ayant un objectif social 28,9%
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social :	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le compartiment a promu des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale.

L'équipe de gestion du compartiment s'est appuyée sur un outil propriétaire intégrant les informations sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (*Above and Beyond Analysis*).

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le compartiment a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

Dans ce cadre, le processus d'investissement fondé sur le stock picking a tenu compte d'une notation interne de la Responsabilité d'entreprise grâce à une analyse extra-financière via l'outil propriétaire ABA, avec une approche « best in universe » (sélection de l'univers d'investissement indépendamment de l'activité sectorielle).

Pour les émetteurs publics, le processus d'investissement et la sélection qui en résulte tiennent compte de la notation interne relative à la responsabilité des émetteurs publics, comme le pays, sur la base d'une analyse extra-financière effectuée à l'aide d'un outil propriétaire développé en interne par la Société de gestion, avec une méthode d'approche de notation minimale.

Le processus d'investissement appliqué au Compartiment repose sur une sélection de l'univers d'investissement combinant une approche financière et extra-financière, notamment en excluant les émetteurs présentant un profil de risque élevé en termes de responsabilité d'entreprise ou de notation du pays (notamment une note inférieure à 2/10 dans l'outil propriétaire ESG).

Le compartiment n'a pas eu recours à un indicateur de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le compartiment.

• **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les indicateurs de durabilité utilisés par le compartiment pour les émetteurs privés étaient :

- La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : le principal indicateur de durabilité utilisé par le compartiment est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.
L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO₂/M\$ investi) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Corpo 2 présent un peu plus loin dans ce document.
- Intensité carbone : (t CO₂/m\$ de revenus) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Corpo 3 présent un peu plus loin dans ce document.
- La proportion du portefeuille du compartiment investi dans la liste des « *Worst Offenders* » tenue par la société de gestion ; cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs privés

Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité		
	29/12/2023	31/12/2024	Evolution
Note Responsabilité ABA	5,06/10	4,89/10	-0,17
Exposition à la transition vers une économie durable	22,56% de chiffre d'affaires	24,23% de chiffre d'affaires	+1,67%
% Exposition aux ODD	22,56% de chiffre d'affaires	24,23% de chiffre d'affaires	+1,67%
Empreinte carbone	479	595	+116
Intensité carbone	941	869	-71
% dans la liste des « <i>Worst Offenders</i> »	0%	0%	0%

Pour les émetteurs publics, les indicateurs de durabilité utilisés étaient les suivants :

- L'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : un modèle dédié à la notation des émetteurs publics basé sur 4 piliers : la gouvernance, l'environnement, le social et le sociétal.
- Le profil « Climat » : la société de gestion complète cette analyse par une appréciation profil « Climat » basé sur le mix énergétique et son évolution, l'intensité carbone et le stock de ressources.
- Intensité carbone : (t CO₂/m\$ de revenus) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Govies 1 présent un peu plus loin dans ce document.
- La proportion du portefeuille dans les normes internationales offensives sur la base de plusieurs critères tels que : le respect de la liberté, le travail des enfants, les droits de l'homme, les pratiques de torture, le blanchiment d'argent, etc.

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs publics

Indicateurs de durabilité		Performance des indicateurs de durabilité		
		29/12/2023	31/12/2024	Evolution
Notation ABA publique		5,40/10	5,38/10	-0,03
Profil « Climat » / Mix Énergétique	Bio et déchets	8,60%	8,28%	-0,31%
	Renouvelable	5,16%	5,96%	0,80%
	Géothermie	1,77%	1,82%	0,05%
	Hydraulique	2,44%	1,51%	-0,92%
	Nucléaire	9,30%	6,62%	-2,68%
	Pétrole brut et GNL	36,06%	39,51%	3,45%
	Gaz naturel	33,33%	32,07%	-1,26%
	Charbon	3,34%	4,23%	0,89%
	Tourbe	0,00%	0,00%	0,00%

Intensité carbone	223	188	-35
% dans les normes internationales offensives	0%	0%	0%

Les données de l'exercice 2022 ayant une méthodologie et une fréquence de calcul différentes ne sont pas comparables avec celles des périodes suivantes.

Les indicateurs de développement durable n'ont pas fait l'objet d'une assurance fournie par un auditeur ou d'une revue par un tiers.

• **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

En 2024, le fonds a opéré plusieurs arbitrages ayant une incidence sur les indicateurs de performance sans pour autant compromettre l'atteinte de ces objectifs qui ont tous été remplis.

Concernant la note moyenne de responsabilité, celle-ci baisse légèrement en passant de 5,06 à 4,91. Ceci s'explique en partie par la sortie de Véolia (6,04) et l'allègement de Saint-Gobain (6,01). En contrepartie, certaines sociétés entrées en portefeuille renforcent la note : Dassault Systèmes (7,13), Fnac-Darty (5,44). La note ABA publique est stable d'une année sur l'autre. Tous les nouveaux titres investis ont respecté l'exigence d'une note minimum de 2/10.

S'agissant de l'exposition en chiffre d'affaires aux ODD, celle-ci s'améliore en passant de 22,56% à 24,74% sur un an. Ceci s'explique en partie par les entrées en portefeuille en cours d'année des sociétés comme Dassault Systèmes (86,8%) ou CTP (53,8%).

Le fonds n'a également pas été impacté par la détention de société appartenant à la liste de Worst Offenders.

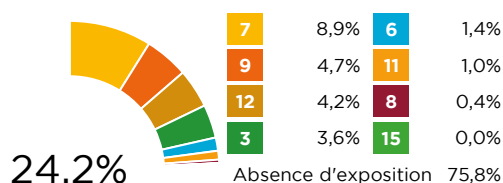
• **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables y ont-ils contribué ?**

Les objectifs des investissements durables du compartiment étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dans la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique).
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 2 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social.
- La notation minimum de 2 sur 10 sur la gouvernance (pratiques de la gouvernance d'entreprise).

La notation minimale de 2 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil ABA) est donc cohérente avec l'objectif de ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux et environnementaux.

Exposition aux ODD
(% de chiffre d'affaires)



1 Pas de pauvreté. 2 Faim « zéro ». 3 Bonne santé et bien-être. 4 Éducation de qualité. 5 Égalité entre les sexes. 6 Eau propre et assainissement. 7 Énergie propre et d'un coût abordable. 8 Travail décent et croissance économique. 9 Industrie, innovation et infrastructure. 10 Inégalités réduites. 11 Villes et communautés durables. 12 Consommation et production responsables. 13 Lutte contre les changements climatiques. 14 Vie aquatique. 15 Vie terrestre. 16 Paix, justice et institutions efficaces. 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

-

Les principales incidences négatives (« PAI ») des activités des entreprises sur l'environnement et les objectifs sociaux ont été directement intégrées dans la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise (qui intègre les indicateurs d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du Tableau 1 de l'Annexe 1 des RTS SFDR) et ont pu conduire à un déclassement de la notation ABA en dessous de la notation minimale.

Dans ce contexte, la Société de gestion a mis en oeuvre, conformément à sa politique d'exclusion, les exclusions suivantes :

- Charbon thermique et pétrole et gaz non conventionnels : la Société de gestion a exclu progressivement les sociétés impliquées dans les activités liées au charbon thermique et au pétrole et gaz non conventionnels ;
- Armes controversées : les émetteurs étaient exclus de tous les portefeuilles de la Société de gestion ;
- Non-respect du Pacte mondial des Nations unies : les émetteurs coupables de graves infractions aux principes du Pacte mondial des Nations unies étaient intégrés dans la liste des « *Worst Offenders* » de la Société de gestion et exclus de tous les portefeuilles.

Aucune violation des différents indicateurs du « Do Not Significantly Harm » n'a été constatée en 2024. Ainsi, le fonds a respecté la politique d'exclusions mise en place au niveau maison mais aussi sa propre politique d'exclusion (cf. politique d'exclusion).

Aucune controverse sévère n'a été observée sur les sociétés en portefeuille. L'ensemble des titres en portefeuille respecte la note de responsabilité minimale qui inclut les PAI et l'impact des controverses. Enfin, certaines sociétés en portefeuille ont fait l'objet de controverses mineures n'ayant pas nécessité d'engagement spécifique, par exemple : Fnac (ententes sur les prix), Société Générale (pratiques commerciales trompeuses), Renault (retardement exagéré du paiement des fournisseurs), Teva (dénigrement de ses concurrents) et Intesa Sanpaolo (manquement à des obligations légales concernant les valeurs mobilières).

Enfin, quatre sociétés ont fait l'objet d'une démarche d'engagement réactif : Enel, Unicaja Banco, D'Ieteren, et Orange. Par exemple, Unicaja Banco a nettement amélioré sa gouvernance. Sanofi a fait l'objet d'une démarche d'engagement proactif.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 2 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10 - Violation UNGC et PAI 14 - Armes controversées).

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA.

Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « *Worst Offenders* » après analyse interne.

L'approche interne décrite ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « *Worst Offenders* », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

1. Extraire les sociétés avec des alertes « Norms based » ;
2. Filtrer les sociétés non pertinentes ;
3. Analyser qualitativement les infractions un sein du comité Suivi Investissement Durable ;
4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « *Worst Offenders* ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs privés, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise ;
La société de gestion a mis en place une politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire les contributions au changement climatique (émissions de CO₂, intensité de CO₂, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

Pour les émetteurs publics, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- L'analyse des principales incidences négatives a été intégrée à la notation pays ;
La société de gestion a mis en place une politique de la gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer les contributions au changement climatique (intensité carbone) et les problématiques sociales (pays soumis à des violations des droits sociaux, score moyen d'inégalité des revenus) et à la corruption (score moyen de corruption).

Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)

PAI	Unité	Fonds		Ind. de réf.	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 1_1 - Émissions de GES de niveau 1	T CO ₂	94%	95 416		
PAI Corpo 1_2 - Émissions de GES de niveau 2	T CO ₂	94%	27 783		
PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3	T CO ₂	95%	1 258 032		
PAI Corpo 1T - Émissions de GES totales	T CO ₂	95%	1 330 664		
PAI Corpo 1T_SC12 - Émissions de GES totales (Scope 1+2)	T CO ₂	95%	123 199		
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO ₂ /EUR M investis	94%	595	100%	460
PAI Corpo 3 - Intensité de GES	T CO ₂ /EUR M de CA	95%	869	100%	961
PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		93%	0%	100%	0%
PAI Corpo 5_1 - Part de consommation d'énergie non renouvelable		73%	67,5%	100%	57,2%
PAI Corpo 5_2 - Part de production d'énergie non renouvelable		7%	70,3%	8%	60,6%
PAI Corpo 6 - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	GWh/EUR M de CA	92%	0,7	100%	0,5
PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité		95%	0,1%	100%	0,0%
PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau	T Émissions d'eau	5%	0	2%	0
PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs	T Déchets dangereux/EUR M investis	90%	1,1	100%	0,1
PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE		97%	0,0%	100%	0,0%
PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE		93%	0,0%	100%	0,0%
PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé		69%	12,3%	67%	9,4%
PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de gouvernance		94%	42,6%	100%	43,0%
PAI Corpo 14 - Exposition à des armes controversées		97%	0,0%	100%	0,0%
PAI Corpo OPT_1 - Utilisation de l'eau	m ³ /EUR M de CA	55%	400	84%	335
PAI Corpo OPT_2 - Recyclage de l'eau		8%	0,6%	11%	0,1%
PAI Corpo OPT_3 - Investissements dans des entreprises sans politique de prévention des accidents du travail		93%	0,0%	100%	0,0%
PAI GOVIES_1 - Intensité de GES (govies)	T CO ₂ /EUR M GDP	71%	188	100%	165
PAI GOVIES_2_1 - Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales		71%	0	100%	0
PAI GOVIES_2_2 - Pourcentage de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales		71%	0,0%	100%	0,0%
PAI GOVIES_OPT_2 - Score moyen en matière de corruption	Score (0 to 100)	71%	58	100%	68
PAI GOVIES_OPT_3 - Score moyen en matière d'inégalités de revenus	Score (0 to 100)	71%	34	100%	32
	T CO ₂ /EUR M de CA	95%	96	100%	77

Source : MSCI



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Principaux investissements du portefeuille, au 31 décembre 2024 :

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Italy Buoni Poliennali Del Tesoro	Obligations d'État	4,31%	Italie
Spain Government Inflation Linked Bond	Obligations d'État	3,70%	Espagne
TotalEnergies SE	Énergie	3,14%	France
BNP Paribas SA	Banques	2,68%	France
Societe Generale SA	Banques	2,44%	France
Cie de Saint-Gobain SA	Bâtiment et matériaux de construction	1,53%	France
Bouygues SA	Bâtiment et matériaux de construction	1,49%	France
CaixaBank SA	Banques	1,47%	Espagne
Orange SA	Télécommunications	1,47%	France
Sanofi SA	Santé	1,46%	France
RCI Banque SA	Banques	1,36%	France
Credit Agricole SA	Banques	1,35%	France
Air Liquide SA	Chimie	1,34%	France
STMicroelectronics NV	Technologie	1,22%	Pays-Bas
Banco Santander SA	Banques	1,22%	Espagne

Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence (2024).

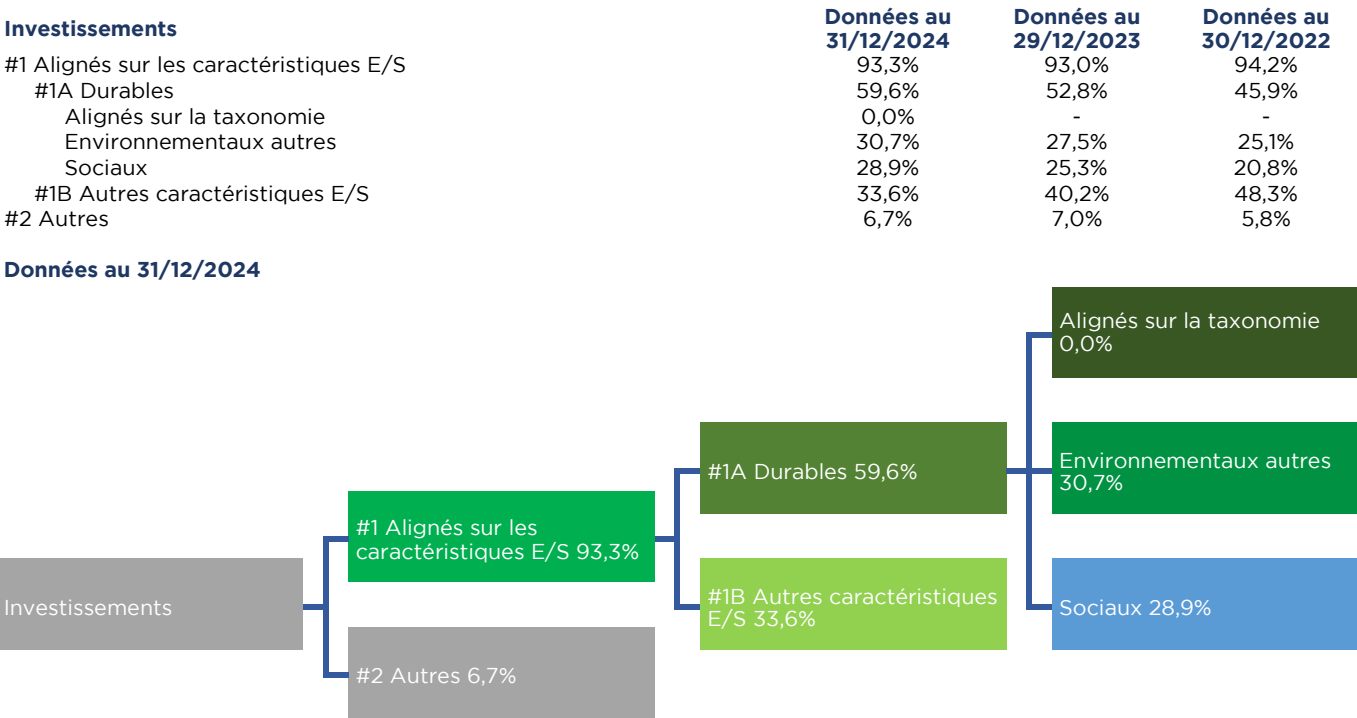


Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Au 31 décembre 2024, le fonds a investi 93,3% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 59,6% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Fonds (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés, détenus à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité.

• Quelle était l'allocation des actifs ?



Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.

Au titre de l'exercice 2024, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie.

DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

- Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants :

Secteur	% AUM
Banques	22,31%
Biens et services industriels	9,47%
Obligations d'État	8,97%
Bâtiment et matériaux de construction	6,44%
Automobiles et équipementiers	5,63%
Télécommunications	5,56%
Santé	5,01%
Produits et services de consommation	4,61%
Énergie	4,49%
Services aux collectivités	4,29%
Technologie	2,79%
Chimie	2,33%
Services financiers	2,09%
Médias	1,82%
Ressources de base	1,66%

*La classification sectorielle ci-dessus peut différer de celle utilisée dans le rapport financier périodique.
Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.*

Au 31 décembre 2024, l'exposition aux énergies fossiles est de 5,9%.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :
- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **Des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Au titre de l'exercice 2024, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie. DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?**

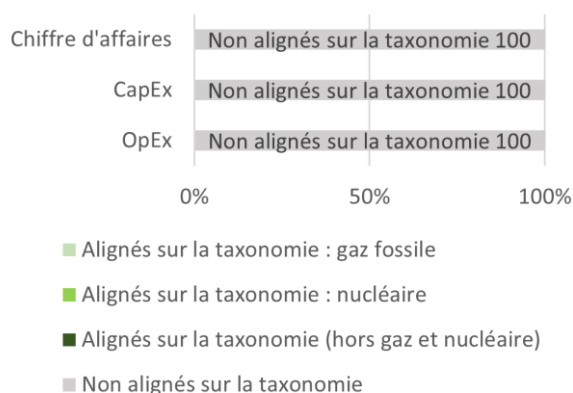
☐ Oui:

- ☐ Dans le gaz fossile
- ☐ Dans l'énergie nucléaire

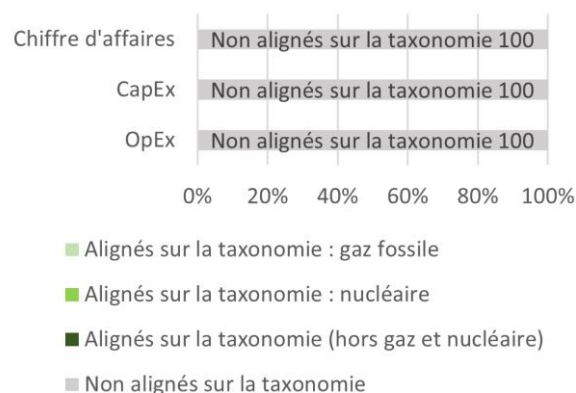
☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxonomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 91,0% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Non applicable

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables** aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Le compartiment a investi 30,7% de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur le règlement de l'UE sur la taxonomie (étant donné le manque de données sur la taxonomie, DNCA Finance considère que tous les investissements environnementaux ne sont pas alignés sur la taxonomie de l'UE).



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment a investi 28,9% de son actif net dans des actifs qualifiés « d'investissements durables » avec un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie #2 Autres, quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le compartiment pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments inclus dans la catégorie « #2 Autres » n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du compartiment ou pour réduire tout risque spécifique (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise (note inférieure à 2/10 dans le modèle propriétaire ESG) ou exposées à des controverses majeures ;
- L'allocation aux classes d'actifs en fonction de l'analyse de l'environnement d'investissement et de l'appétit pour le risque de l'équipe de gestion ;
- La sélection de titres après une analyse fondamentale des émetteurs du point de vue de l'actionnaire minoritaire et/ou du créancier obligataire, en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des instruments.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.) ;
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.) ;
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles) ;
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'engagement proactif de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'engagement réactif de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (« *Worst Offenders* »). DNCA Finance participe également à des initiatives collectives d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la Task force on Climate related Financial Disclosure (TCFD) et la Task-force on Nature related Financial Disclosure (TNFD).

Au titre de l'exercice 2024, l'ensemble des sociétés en portefeuille affiche une bonne gouvernance avec un seuil minimal respecté et n'ont pas causé de préjudice important comme mentionné plus haut dans la section « DNSH ».

Ci-dessous, quelques exemples d'engagements.

Réactifs :

- Unicaja Banco connaît une grave crise de gouvernance depuis 2022. En conséquence, notre notation ESG interne a chuté et nous avons entamé un dialogue actif avec la banque. Nous avons eu un échange avec les représentants de la banque en avril 2024 et ils nous ont suffisamment rassurés sur le fait que la crise était terminée et que les décisions nécessaires avaient été prises.
 - Enel : Augmentation de ses coupons sur ses sustainability-linked bonds (SLB) car l'entreprise n'a pas pu atteindre les objectifs de réduction de gaz à effet de serre qu'elle s'était fixée. Nous avons organisé un entretien en mai 2024 pour mieux comprendre les raisons de cet échec.
 - D'Ieteren : Lors de l'AGE de décembre 2024, nous avons voté contre la décision de versement d'un dividende exceptionnel de 74e taxé à 30%. Nous avons aussi rencontré le CEO de D'Ieteren lors d'une conférence en septembre 2024 pour leur faire part de notre opposition à ce mode de retour à l'actionnaire fortement taxé.
 - Orange : Entretien d'engagement avec le groupe en décembre 2024 suite à une dégradation du climat social.
- Proactif :
- Sanofi : Entretien d'engagement avec le groupe en mai 2024 suite à une accumulation de controverses (Zantac, produits à base d'Hydrocortisone, insuline aux Etats-Unis, budget de R&D, manipulation de cours).



Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

L'indice de référence choisit n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le produit financier.

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance du produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

Modèle d'information périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

Dénomination du produit : DNCA INVEST EVOLUTIF

Identifiant d'entité juridique : 213800R1A3RW3ITPQ283

Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☐ Oui	☒ Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social :	☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 44,5% d'investissements durables ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 27,5% ☒ ayant un objectif social 17,0% ☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le compartiment a promu des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale.

L'équipe de gestion du compartiment s'est appuyée sur un outil propriétaire intégrant les informations sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (*Above and Beyond Analysis*).

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le compartiment a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

Dans ce cadre, le processus d'investissement fondé sur le stock picking a tenu compte d'une notation interne de la Responsabilité d'entreprise grâce à une analyse extra-financière via l'outil propriétaire ABA, avec une approche « best in universe » (sélection de l'univers d'investissement indépendamment de l'activité sectorielle).

Pour les émetteurs publics, le processus d'investissement et la sélection qui en résulte tiennent compte de la notation interne relative à la responsabilité des émetteurs publics, comme le pays, sur la base d'une analyse extra-financière effectuée à l'aide d'un outil propriétaire développé en interne par la Société de gestion, avec une méthode d'approche de notation minimale.

Le processus d'investissement appliqué au Compartiment repose sur une sélection de l'univers d'investissement combinant une approche financière et extra-financière, notamment en excluant les émetteurs présentant un profil de risque élevé en termes de responsabilité d'entreprise ou de notation du pays (notamment une note inférieure à 2/10 dans l'outil propriétaire ESG).

Le compartiment n'a pas eu recours à un indicateur de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le compartiment.

• **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les indicateurs de durabilité utilisés par le compartiment pour les émetteurs privés étaient :

- La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : le principal indicateur de durabilité utilisé par le compartiment est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.
L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO₂/M\$ investi) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Corpo 2 présent un peu plus loin dans ce document.
- Intensité carbone : (t CO₂/m\$ de revenus) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Corpo 3 présent un peu plus loin dans ce document.
- La proportion du portefeuille du compartiment investi dans la liste des « *Worst Offenders* » tenue par la société de gestion ; cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs privés

Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité		
	29/12/2023	31/12/2024	Evolution
Note Responsabilité ABA	5,31/10	4,79/10	-0,52
Exposition à la transition vers une économie durable	26,75% de chiffre d'affaires	18,63% de chiffre d'affaires	-8,12%
% Exposition aux ODD	26,75% de chiffre d'affaires	18,63% de chiffre d'affaires	-8,12%
Empreinte carbone	551	483	-68
Intensité carbone	1 153	1 006	-147
% dans la liste des « <i>Worst Offenders</i> »	0%	0%	0%

Pour les émetteurs publics, les indicateurs de durabilité utilisés étaient les suivants :

- L'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : un modèle dédié à la notation des émetteurs publics basé sur 4 piliers : la gouvernance, l'environnement, le social et le sociétal.
- Le profil « Climat » : la société de gestion complète cette analyse par une appréciation profil « Climat » basé sur le mix énergétique et son évolution, l'intensité carbone et le stock de ressources.
- Intensité carbone : (t CO₂/m\$ de revenus) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Govies 1 présent un peu plus loin dans ce document.
- La proportion du portefeuille dans les normes internationales offensives sur la base de plusieurs critères tels que : le respect de la liberté, le travail des enfants, les droits de l'homme, les pratiques de torture, le blanchiment d'argent, etc.

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs publics

Indicateurs de durabilité		Performance des indicateurs de durabilité		
		29/12/2023	31/12/2024	Evolution
Notation ABA publique		N/A	5,62/10	-
Profil « Climat » / Mix Énergétique	Bio et déchets	8,82%	9,53%	0,72%
	Renouvelable	5,03%	6,02%	1,00%
	Géothermie	2,01%	1,25%	-0,76%
	Hydraulique	2,47%	1,18%	-1,29%
	Nucléaire	7,40%	5,39%	-2,02%
	Pétrole brut et GNL	35,95%	37,29%	1,34%
	Gaz naturel	34,93%	29,34%	-5,59%
	Charbon	3,39%	10,00%	6,60%
	Tourbe	0,00%	0,00%	0,00%

Intensité carbone	231	179	-52
% dans les normes internationales offensives	0%	0%	0%

Les données de l'exercice 2022 ayant une méthodologie et une fréquence de calcul différentes ne sont pas comparables avec celles des périodes suivantes.

Les indicateurs de développement durable n'ont pas fait l'objet d'une assurance fournie par un auditeur ou d'une revue par un tiers.

• **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

La notation ABA a légèrement baissé, passant de 5.31 à 4.82, ainsi que le pourcentage d'exposition aux ODD baissant de 9% entre 2023 et 2024. Cela est dû à l'allègement de certaines positions notées au-dessus de la moyenne, notamment des acteurs de la santé (Novo Nordisk), ASML ayant également une note et une exposition ODD élevées. Aucune société appartenant à la liste Worst Offender n'est présente dans le portefeuille.

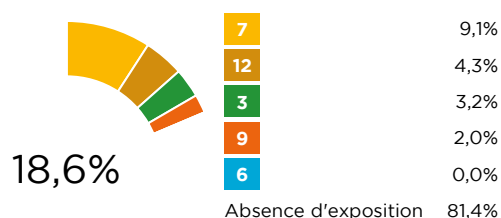
• **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables y ont-ils contribué ?**

Les objectifs des investissements durables du compartiment étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dans la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique).
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 2 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social.
- La notation minimum de 2 sur 10 sur la gouvernance (pratiques de la gouvernance d'entreprise).

La notation minimale de 2 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil ABA) est donc cohérente avec l'objectif de ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux et environnementaux.

Exposition aux ODD
(% de chiffre d'affaires)



1 Pas de pauvreté. 2 Faim « zéro ». 3 Bonne santé et bien-être. 4 Éducation de qualité. 5 Égalité entre les sexes. 6 Eau propre et assainissement. 7 Énergie propre et d'un coût abordable. 8 Travail décent et croissance économique. 9 Industrie, innovation et infrastructure. 10 Inégalités réduites. 11 Villes et communautés durables. 12 Consommation et production responsables. 13 Lutte contre les changements climatiques. 14 Vie aquatique. 15 Vie terrestre. 16 Paix, justice et institutions efficaces. 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Les principales incidences négatives (« PAI ») des activités des entreprises sur l'environnement et les objectifs sociaux ont été directement intégrées dans la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise (qui intègre les indicateurs d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du Tableau 1 de l'Annexe 1 des RTS SFDR) et ont pu conduire à un déclassement de la notation ABA en dessous de la notation minimale.

Dans ce contexte, la Société de gestion a mis en oeuvre, conformément à sa politique d'exclusion, les exclusions suivantes :

- Charbon thermique et pétrole et gaz non conventionnels : la Société de gestion a exclu progressivement les sociétés impliquées dans les activités liées au charbon thermique et au pétrole et gaz non conventionnels ;
- Armes controversées : les émetteurs étaient exclus de tous les portefeuilles de la Société de gestion ;
- Non-respect du Pacte mondial des Nations unies : les émetteurs coupables de graves infractions aux principes du Pacte mondial des Nations unies étaient intégrés dans la liste des « *Worst Offenders* » de la Société de gestion et exclus de tous les portefeuilles.

Au 31 décembre 2024, aucune violation n'a été identifiée et aucune entreprise impliquée dans le charbon thermique et les hydrocarbures non conventionnels n'était incluse dans le portefeuille de la société de gestion. Aucune violation des différents indicateurs du « Do Not Significantly Harm » n'a été constatée en 2024. Ainsi, le fonds a respecté la politique d'exclusions mise en place au niveau maison mais aussi sa propre politique d'exclusion (cf. politique d'exclusion). Aucune controverse sévère n'a été observée sur les sociétés en portefeuille. L'ensemble des titres en portefeuille respecte la note de responsabilité minimale qui inclut les PAI et l'impact des controverses. Enfin, certaines sociétés en portefeuille ayant fait l'objet de controverses non sévères ont fait l'objet de démarche d'engagement (exemple : LVMH concernant l'exploitation de travailleurs chez des sous-traitants chinois en Italie) avec des réponses satisfaisantes.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 2 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10 - Violation UNGC et PAI 14 - Armes controversées).

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

- Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA.

Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « *Worst Offenders* » après analyse interne.

L'approche interne décrite ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « *Worst Offenders* », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

1. Extraire les sociétés avec des alertes « Norms based » ;
2. Filtrer les sociétés non pertinentes ;
3. Analyser qualitativement les infractions un sein du comité Suivi Investissement Durable ;
4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « *Worst Offenders* ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs privés, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise ;
La société de gestion a mis en place une politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire les contributions au changement climatique (émissions de CO₂, intensité de CO₂, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

Pour les émetteurs publics, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- L'analyse des principales incidences négatives a été intégrée à la notation pays ;
La société de gestion a mis en place une politique de la gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer les contributions au changement climatique (intensité carbone) et les problématiques sociales (pays soumis à des violations des droits sociaux, score moyen d'inégalité des revenus) et à la corruption (score moyen de corruption).

Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)

PAI	Unité	Fonds		Ind. de réf.	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 1_1 - Émissions de GES de niveau 1	T CO ₂	97%	22 306		
PAI Corpo 1_2 - Émissions de GES de niveau 2	T CO ₂	97%	9 456		
PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3	T CO ₂	97%	341 724		
PAI Corpo 1T - Émissions de GES totales	T CO ₂	99%	373 487		
PAI Corpo 1T_SC12 - Émissions de GES totales (Scope 1+2)	T CO ₂	99%	31 762		
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO ₂ /EUR M investis	97%	483	100%	451
PAI Corpo 3 - Intensité de GES	T CO ₂ /EUR M de CA	99%	1 006	100%	883
PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		97%	0%	99%	0%
PAI Corpo 5_1 - Part de consommation d'énergie non renouvelable		89%	62,1%	98%	60,6%
PAI Corpo 5_2 - Part de production d'énergie non renouvelable		0%	0,0%	5%	66,5%
PAI Corpo 6 - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	GWh/EUR M de CA	97%	0,4	99%	0,5
PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité		98%	0,1%	99%	0,1%
PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau	T Émissions d'eau	1%	0	2%	0
PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs	T Déchets dangereux/EUR M investis	96%	0,4	96%	2,3
PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE		100%	0,0%	100%	0,0%
PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE		97%	0,0%	99%	0,0%
PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé		68%	14,4%	78%	12,8%
PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de gouvernance		98%	39,0%	100%	39,2%
PAI Corpo 14 - Exposition à des armes controversées		100%	0,0%	100%	0,0%
PAI Corpo OPT_1 - Utilisation de l'eau	m ³ /EUR M de CA	58%	955	59%	1 762
PAI Corpo OPT_2 - Recyclage de l'eau		6%	0,8%	4%	0,2%
PAI Corpo OPT_3 - Investissements dans des entreprises sans politique de prévention des accidents du travail		97%	0,0%	99%	0,0%
PAI GOVIES_1 - Intensité de GES (govies)	T CO ₂ /EUR M GDP	100%	179	100%	162
PAI GOVIES_2_1 - Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales		100%	0	100%	0
PAI GOVIES_2_2 - Pourcentage de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales		100%	0,0%	100%	0,0%
PAI GOVIES_OPT_2 - Score moyen en matière de corruption	Score (0 to 100)	100%	65	100%	67
PAI GOVIES_OPT_3 - Score moyen en matière d'inégalités de revenus	Score (0 to 100)	100%	34	100%	32
	T CO ₂ /EUR M de CA	99%	119	100%	95

Source : MSCI



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Principaux investissements du portefeuille, au 31 décembre 2024 :

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence (2024).

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Spain Government Inflation Linked Bond	Obligations d'État	3,99%	Espagne
Microsoft Corp	Technologie	3,29%	USA
Italy Buoni Poliennali Del Tesoro	Obligations d'État	3,12%	Italie
JPMorgan Chase & Co	Banques	3,11%	USA
UniCredit SpA	Banques	2,59%	Italie
Meta Platforms Inc	Technologie	2,46%	USA
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE	Produits et services de consommation	2,40%	France
Air Liquide SA	Chimie	2,27%	France
Cie de Saint-Gobain SA	Bâtiment et matériaux de construction	2,26%	France
Deere & Co	Biens et services industriels	2,25%	USA
Deutsche Bundesrepublik Inflation Linked Bond	Obligations d'État	2,25%	Allemagne
Visa Inc	Biens et services industriels	2,20%	USA
Novo Nordisk A/S	Santé	2,10%	Danemark
Linde PLC	Chimie	2,09%	USA
CRH PLC	Bâtiment et matériaux de construction	1,90%	Irlande

Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

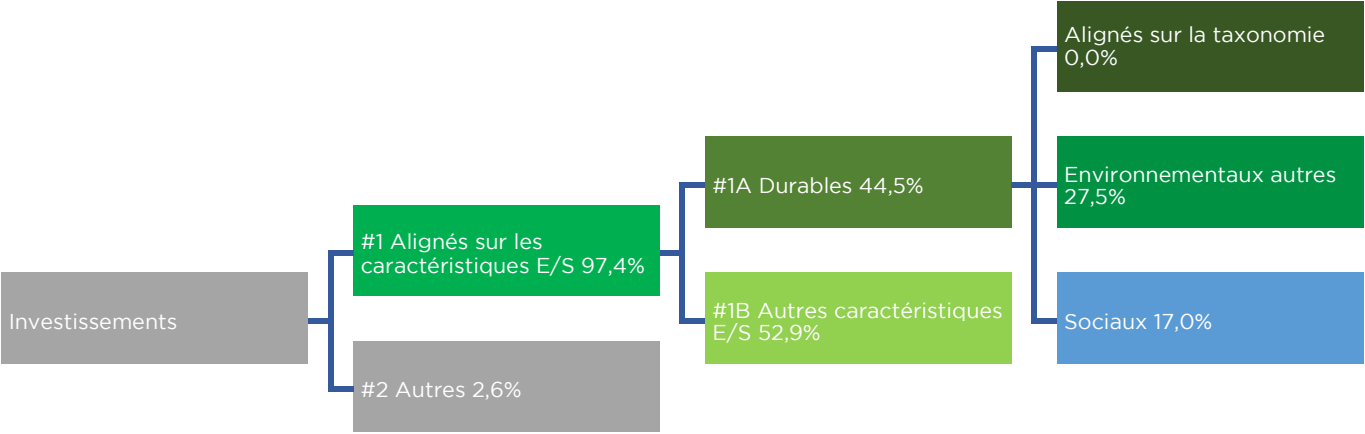
L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Au 31 décembre 2024, le fonds a investi 97,4% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 44,5% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Fonds (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés, détenus à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité.

Quelle était l'allocation des actifs ?

Investissements	Données au 31/12/2024	Données au 29/12/2023	Données au 30/12/2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	97,4%	98,9%	97,6%
#1A Durables	44,5%	55,3%	44,2%
Alignés sur la taxonomie	0,0%	-	-
Environnementaux autres	27,5%	35,6%	28,8%
Sociaux	17,0%	19,8%	15,4%
#1B Autres caractéristiques E/S	52,9%	43,6%	53,3%
#2 Autres	2,6%	1,1%	2,4%

Données au 31/12/2024



Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.

Au titre de l'exercice 2024, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie.

DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

- Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants :

Secteur	% AUM
Biens et services industriels	15,63%
Banques	12,66%
Technologie	10,90%
Obligations d'État	10,85%
Bâtiment et matériaux de construction	8,78%
Produits et services de consommation	7,48%
Automobiles et équipementiers	6,64%
Santé	5,49%
Chimie	4,36%
Télécommunications	2,86%
Distribution	2,68%
Médias	1,67%
Assurance	1,58%
Ressources de base	1,50%
Énergie	1,39%

*La classification sectorielle ci-dessus peut différer de celle utilisée dans le rapport financier périodique.
Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.*

Au 31 décembre 2024, l'exposition aux énergies fossiles est de 1,5%.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :
- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **Des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Au titre de l'exercice 2024, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie. DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?**

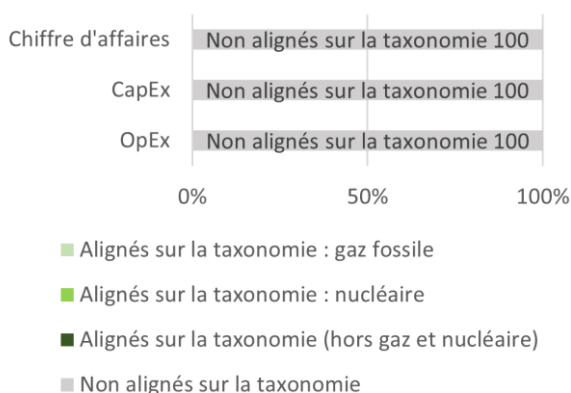
☐ Oui:

- ☐ Dans le gaz fossile
- ☐ Dans l'énergie nucléaire

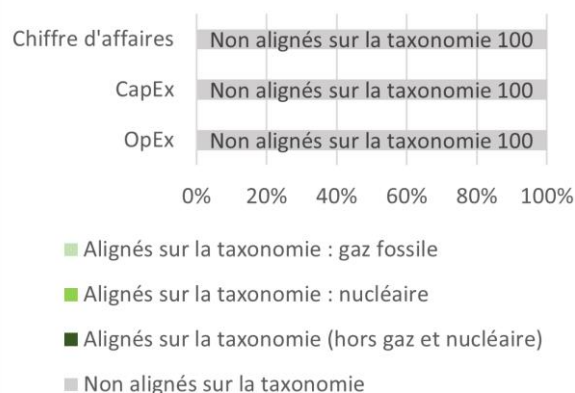
☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxonomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 89,1% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Non applicable

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables** aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Le compartiment a investi 27,5% de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur le règlement de l'UE sur la taxonomie (étant donné le manque de données sur la taxonomie, DNCA Finance considère que tous les investissements environnementaux ne sont pas alignés sur la taxonomie de l'UE).



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment a investi 17,0% de son actif net dans des actifs qualifiés « d'investissements durables » avec un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie #2 Autres, quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le compartiment pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments inclus dans la catégorie « #2 Autres » n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du compartiment ou pour réduire tout risque spécifique (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise (note inférieure à 2/10 dans le modèle propriétaire ESG) ou exposées à des controverses majeures ;
- L'allocation aux classes d'actifs en fonction de l'analyse de l'environnement d'investissement et de l'appétit pour le risque de l'équipe de gestion ;
- La sélection de titres après une analyse fondamentale des émetteurs du point de vue de l'actionnaire minoritaire et/ou du créancier obligataire, en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des instruments.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.) ;
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.) ;
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles) ;
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'engagement proactif de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'engagement réactif de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (« *Worst Offenders* »). DNCA Finance participe également à des initiatives collectives d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la Task force on Climate related Financial Disclosure (TCFD) et la Task-force on Nature related Financial Disclosure (TNFD).

Au titre de l'exercice 2024, l'ensemble des sociétés en portefeuille affiche une bonne gouvernance avec un seuil minimal respecté et non pas causé de préjudice important comme mentionné plus haut dans la section « DNSH ». La contribution positive aux Objectifs du Développement Durable s'est améliorée à travers différents éléments : Top 10 concentré sur des sociétés avec un chiffre d'affaires qui contribue de façon importante à la transition (exemple : Schneider Electric ; Saint Gobain)
Renforcement de sociétés étroitement liées à la transition énergétique (Schneider Electric)
Entrées en portefeuille de sociétés à forte contribution (exemple : Dassault Systèmes).



Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

L'indice de référence choisit n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le produit financier.

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance du produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

Modèle d'information périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

Dénomination du produit : DNCA INVEST VALUE EUROPE

Identifiant d'entité juridique : 213800PZ1AEGO7TM1E35

Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☐ Oui	☒ Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social :	☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 43,9% d'investissements durables ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 25,3% ☒ ayant un objectif social 18,6% ☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le compartiment a promu des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale.

L'équipe de gestion du compartiment s'est appuyée sur un outil propriétaire intégrant les informations sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (*Above and Beyond Analysis*).

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le compartiment a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

Dans ce cadre, le processus d'investissement fondé sur le stock picking a tenu compte d'une notation interne de la Responsabilité d'entreprise grâce à une analyse extra-financière via l'outil propriétaire ABA, avec une approche « best in universe » (sélection de l'univers d'investissement indépendamment de l'activité sectorielle).

Le compartiment n'a pas eu recours à un indicateur de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le compartiment.

• **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les indicateurs de durabilité utilisés par le compartiment pour les émetteurs privés étaient :

- La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : le principal indicateur de durabilité utilisé par le compartiment est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.
- L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO₂/M\$ investi) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Corpo 2 présent un peu plus loin dans ce document.
- Intensité carbone : (t CO₂/m\$ de revenus) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Corpo 3 présent un peu plus loin dans ce document.
- La proportion du portefeuille du compartiment investi dans la liste des « *Worst Offenders* » tenue par la société de gestion ; cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs privés

Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité		
	29/12/2023	31/12/2024	Evolution
Note Responsabilité ABA	4,96/10	4,86/10	-0,10
Exposition à la transition vers une économie durable	15,77% de chiffre d'affaires	19,41% de chiffre d'affaires	+3,64%
% Exposition aux ODD	15,77% de chiffre d'affaires	19,41% de chiffre d'affaires	+3,64%
Empreinte carbone	890	937	+47
Intensité carbone	1 198	1 328	+129
% dans la liste des « <i>Worst Offenders</i> »	0%	0%	0%

Les données de l'exercice 2022 ayant une méthodologie et une fréquence de calcul différentes ne sont pas comparables avec celles des périodes suivantes.

Les indicateurs de développement durable n'ont pas fait l'objet d'une assurance fournie par un auditeur ou d'une revue par un tiers.

• **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Concernant la note moyenne de responsabilité, celle-ci est dans l'ensemble stable. Tous les nouveaux titres investis, BASF, Burberry, Barclays, Commerzbank, Danone, Edenred, Fraport, Fresenius, Roche et Societe Generale ont respecté l'exigence d'une note minimum de 2/10.

S'agissant de l'exposition en chiffre d'affaires aux ODD, celui-ci augmente de 2.5% principalement en raison de l'investissement de plusieurs valeurs significativement exposée à une transition durable : Danone (31%), Edenred (54%), Fresenius (100%) et Roche (90%). Au contraire, le fonds a cédé plusieurs entreprises avec une expositif minimale (<6%) : Lloyds, Carrefour, Lancashire, Credit Agricole.

Le fonds n'a également pas été impacté par la détention de société appartenant à la liste de Worst Offenders.

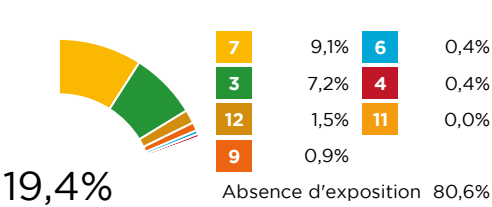
• **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables y ont-ils contribué ?**

Les objectifs des investissements durables du compartiment étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dans la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique).
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 2 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social.
- La notation minimum de 2 sur 10 sur la gouvernance (pratiques de la gouvernance d'entreprise).

La notation minimale de 2 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil ABA) est donc cohérente avec l'objectif de ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux et environnementaux.

Exposition aux ODD
(% de chiffre d'affaires)



1 Pas de pauvreté. 2 Faim « zéro ». 3 Bonne santé et bien-être. 4 Éducation de qualité. 5 Égalité entre les sexes. 6 Eau propre et assainissement. 7 Énergie propre et d'un coût abordable. 8 Travail décent et croissance économique. 9 Industrie, innovation et infrastructure. 10 Inégalités réduites. 11 Villes et communautés durables. 12 Consommation et production responsables. 13 Lutte contre les changements climatiques. 14 Vie aquatique. 15 Vie terrestre. 16 Paix, justice et institutions efficaces. 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs.

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Les principales incidences négatives (« PAI ») des activités des entreprises sur l'environnement et les objectifs sociaux ont été directement intégrées dans la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise (qui intègre les indicateurs d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du Tableau 1 de l'Annexe 1 des RTS SFDR) et ont pu conduire à un déclassement de la notation ABA en dessous de la notation minimale.

Dans ce contexte, la Société de gestion a mis en oeuvre, conformément à sa politique d'exclusion, les exclusions suivantes :

- Charbon thermique et pétrole et gaz non conventionnels : la Société de gestion a exclu progressivement les sociétés impliquées dans les activités liées au charbon thermique et au pétrole et gaz non conventionnels ;
- Armes controversées : les émetteurs étaient exclus de tous les portefeuilles de la Société de gestion ;
- Non-respect du Pacte mondial des Nations unies : les émetteurs coupables de graves infractions aux principes du Pacte mondial des Nations unies étaient intégrés dans la liste des « *Worst Offenders* » de la Société de gestion et exclus de tous les portefeuilles.

Aucun préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social n'a impacté le produit financier au cours de l'année écoulée. Cependant, Veolia a par exemple a pu faire l'objet d'une controverse mineure (pratiques d'entente illicite).

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 2 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10 - Violation UNGC et PAI 14 - Armes controversées).

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA.

Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « *Worst Offenders* » après analyse interne.

L'approche interne décrite ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « *Worst Offenders* », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

1. Extraire les sociétés avec des alertes « Norms based » ;
2. Filtrer les sociétés non pertinentes ;
3. Analyser qualitativement les infractions au sein du comité Suivi Investissement Durable ;
4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « *Worst Offenders* ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.
Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs privés, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise ;
- La société de gestion a mis en place une politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire les contributions au changement climatique (émissions de CO₂, intensité de CO₂, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)

PAI	Unité	Fonds		Ind. de réf.	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 1_1 - Émissions de GES de niveau 1	T CO ₂	100%	38 197		
PAI Corpo 1_2 - Émissions de GES de niveau 2	T CO ₂	100%	11 459		
PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3	T CO ₂	100%	469 054		
PAI Corpo 1T - Émissions de GES totales	T CO ₂	100%	518 710		
PAI Corpo 1T_SC12 - Émissions de GES totales (Scope 1+2)	T CO ₂	100%	49 656		
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO ₂ /EUR M investis	100%	937	100%	571
PAI Corpo 3 - Intensité de GES	T CO ₂ /EUR M de CA	100%	1 328	100%	933
PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		100%	0%	100%	0%
PAI Corpo 5_1 - Part de consommation d'énergie non renouvelable		100%	68,9%	99%	59,3%
PAI Corpo 5_2 - Part de production d'énergie non renouvelable		5%	52,3%	6%	63,2%
PAI Corpo 6 - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	GWh/EUR M de CA	100%	0,7	100%	0,4
PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité		100%	0,1%	100%	0,2%
PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau	T Émissions d'eau	6%	0	3%	0
PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs	T Déchets dangereux/EUR M investis	98%	2,7	99%	6,9
PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE		100%	0,0%	100%	0,0%
PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE		100%	0,0%	100%	0,0%
PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé		72%	12,1%	71%	11,6%
PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de gouvernance		100%	41,7%	100%	42,3%
PAI Corpo 14 - Exposition à des armes controversées		100%	0,0%	100%	0,0%
PAI Corpo OPT_1 - Utilisation de l'eau	m ³ /EUR M de CA	59%	2 431	70%	714
PAI Corpo OPT_2 - Recyclage de l'eau		10%	0,6%	6%	0,2%
PAI Corpo OPT_3 - Investissements dans des entreprises sans politique de prévention des accidents du travail		100%	0,0%	100%	0,0%
	T CO ₂ /EUR M de CA	100%	138	100%	90

Source : MSCI



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Principaux investissements du portefeuille, au 31 décembre 2024 :

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence (2024).

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
ISS A/S	Biens et services industriels	2,99%	Danemark
Subsea 7 SA	Énergie	2,83%	Norvège
ASR Nederland NV	Assurance	2,80%	Pays-Bas
Anglo American PLC	Ressources de base	2,77%	Royaume-Uni
Heineken NV	Agroalimentaire, boisson et tabac	2,76%	Pays-Bas
Enel SpA	Services aux collectivités	2,72%	Italie
Euronext NV	Services financiers	2,60%	France
Deutsche Telekom AG	Télécommunications	2,59%	Allemagne
Airbus SE	Biens et services industriels	2,52%	Pays-Bas
SBM Offshore NV	Énergie	2,49%	Pays-Bas
TotalEnergies SE	Énergie	2,45%	France
Nexans SA	Biens et services industriels	2,40%	France
Shell PLC	Énergie	2,37%	Royaume-Uni
Associated British Foods PLC	Agroalimentaire, boisson et tabac	2,34%	Royaume-Uni
CRH PLC	Bâtiment et matériaux de construction	2,28%	Irlande

Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

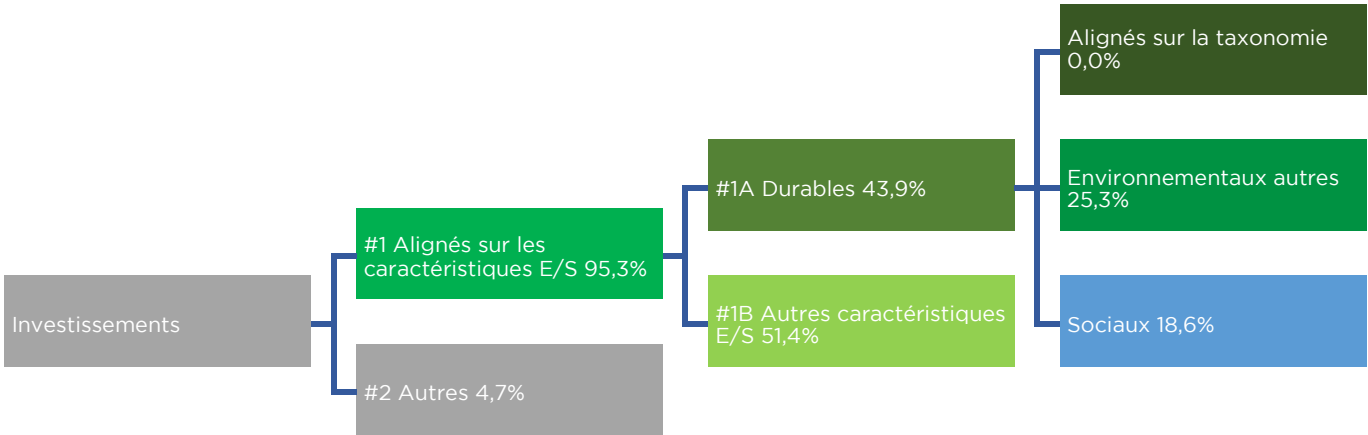
L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Au 31 décembre 2024, le fonds a investi 95,3% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 43,9% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Fonds (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés, détenus à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité.

• Quelle était l'allocation des actifs ?

Investissements	Données au 31/12/2024	Données au 29/12/2023	Données au 30/12/2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	95,3%	94,8%	97,9%
#1A Durables	43,9%	40,9%	36,2%
Alignés sur la taxonomie	0,0%	-	-
Environnementaux autres	25,3%	24,1%	21,0%
Sociaux	18,6%	16,8%	15,2%
#1B Autres caractéristiques E/S	51,4%	53,9%	61,7%
#2 Autres	4,7%	5,2%	2,1%

Données au 31/12/2024



Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.

Au titre de l'exercice 2024, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie.

DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

- Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants :

Secteur	% AUM
Biens et services industriels	17,05%
Banques	11,30%
Énergie	10,13%
Santé	10,07%
Services aux collectivités	6,90%
Bâtiment et matériaux de construction	6,88%
Agroalimentaire, boisson et tabac	5,73%
Télécommunications	4,86%
Chimie	4,14%
Produits et services de consommation	3,84%
Médias	3,76%
Assurance	3,13%
Ressources de base	2,77%
Services financiers	2,60%
Voyages et loisirs	1,69%

*La classification sectorielle ci-dessus peut différer de celle utilisée dans le rapport financier périodique.
Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.*

Au 31 décembre 2024, l'exposition aux énergies fossiles est de 14,4%.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **Des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Au titre de l'exercice 2024, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie. DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?**

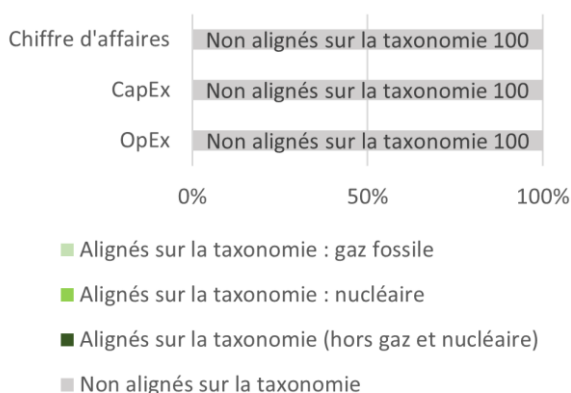
☐ Oui:

- ☐ Dans le gaz fossile
- ☐ Dans l'énergie nucléaire

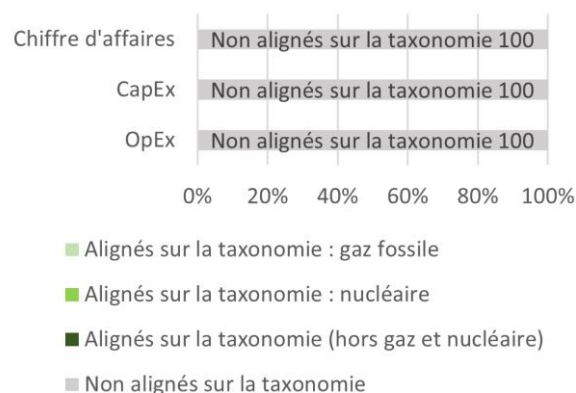
☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxonomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100,0% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Non applicable

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables** aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Le compartiment a investi 25,3% de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur le règlement de l'UE sur la taxonomie (étant donné le manque de données sur la taxonomie, DNCA Finance considère que tous les investissements environnementaux ne sont pas alignés sur la taxonomie de l'UE).



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment a investi 18,6% de son actif net dans des actifs qualifiés « d'investissements durables » avec un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie #2 Autres, quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le compartiment pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments inclus dans la catégorie « #2 Autres » n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du compartiment ou pour réduire tout risque spécifique (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise (note inférieure à 2/10 dans le modèle propriétaire ESG) ou exposées à des controverses majeures ;
- L'allocation aux classes d'actifs en fonction de l'analyse de l'environnement d'investissement et de l'appétit pour le risque de l'équipe de gestion ;
- La sélection de titres après une analyse fondamentale des émetteurs du point de vue de l'actionnaire minoritaire et/ou du créancier obligataire, en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des instruments.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.) ;
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.) ;
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles) ;
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'engagement proactif de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'engagement réactif de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (« *Worst Offenders* »). DNCA Finance participe également à des initiatives collectives d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la Task force on Climate related Financial Disclosure (TCFD) et la Task-force on Nature related Financial Disclosure (TNFD).

Au titre de l'exercice 2024, l'ensemble des sociétés en portefeuille n'ont pas causé de préjudice important comme mentionné plus haut dans la section « DNSH ».

La contribution positive aux Objectifs du Développement Durable s'est améliorée avec une exposition en chiffre d'affaires aux ODD augmentant de 2.5% (de 15.8% à 18.2%) principalement en raison de l'investissement de plusieurs valeurs significativement exposée à une transition durable : Danone (31%), Edenred (54%), Fresenius (100%) et Roche (90%).

Engagement réactif avec Enel : Miss des objectifs ESG associés aux sustainability linked bonds de la société.



Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

L'indice de référence choisit n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le produit financier.

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance du produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

Modèle d'information périodique pour les produits financiers visés à l'article 9, paragraphes 1 à 4 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 5, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : DNCA INVEST BEYOND GLOBAL LEADERS

Identifiant d'entité juridique : 213800ZD91Y5JCYVS87

Objectif d'investissement durable

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ Oui	☐ Non
☒ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : 50,8% ☒ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 7,5% ☒ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 43,3%	☐ Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ... d'investissements durables ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☐ ayant un objectif social
☒ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 47,8%	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

Le compartiment a été géré en tenant compte des principes responsables et durables et visait des émetteurs dotés d'une exposition significative en pourcentage de leurs revenus aux 17 Objectifs de Développement Durable des Nations Unies avec un seuil minimum de 50% du chiffre d'affaires consolidé des entités détenues en portefeuille (hors liquidités, dérivés et compartiments Monétaires).

La stratégie a été orientée vers une économie bas carbone qui s'inscrit dans une démarche d'alignement avec une trajectoire de température limitée à 2°C à horizon 2100 et conduit à une empreinte carbone du portefeuille inférieure à celle de l'indice de référence.

Pour être éligibles à l'univers d'investissement, les émetteurs se sont conformés aux critères suivants sur une approche « positif/négatif » :

- Minimum de 5% du chiffre d'affaires exposés aux ODD, selon le cadre de la classification interne des Activités de Transition Durable (transition démographique, et/ou transition sanitaire, et/ou transition économique, et/ou transition de mode de vie et/ou transition écologique) telle que décrites ci-après,
 - Note minimale de 4 sur 10 dans le domaine de la Responsabilité d'Entreprise (en tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (« PAI ») combinée à la politique d'exclusion, intégrant le principe « Ne pas nuire de manière significative » pour tout objectif environnemental ou social (voir ci-dessous)).
- Note minimale de 2 sur 10 en termes de gouvernance (pratiques de gouvernance d'entreprise).

Ainsi, le processus d'investissement et la sélection de titres qui en découle utilisent une notation interne en matière de responsabilité d'entreprise et de durabilité des entreprises basée sur une analyse extra-financière à travers un outil propriétaire développé en interne, avec la méthode "best in universe" (sélection de l'univers d'investissement basée sur les critères de responsabilité d'entreprise, sans tenir compte de l'activité sectorielle). Le compartiment a exclu tout émetteur ayant un score ABA inférieur à 4/10. Il est possible qu'il y ait eu un biais sectoriel.

En outre, le compartiment a appliqué la politique d'exclusion de la société de gestion.

Le compartiment n'a pas eu recours à un indice de référence dans le but d'atteindre l'objectif durable du compartiment.

Contribution aux objectifs de développement durable environnementaux



• Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les indicateurs de durabilité utilisés par le compartiment pour les émetteurs privés étaient :

- La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : le principal indicateur de durabilité utilisé par le compartiment est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.
L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO₂/M\$ investi) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Corpo 2 présent un peu plus loin dans ce document.
- Intensité carbone : (t CO₂/m\$ de revenus) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Corpo 3 présent un peu plus loin dans ce document.
- La proportion du portefeuille du compartiment investi dans la liste des « *Worst Offenders* » tenue par la société de gestion ; cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs privés

Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité			Cible atteinte
	29/12/2023	31/12/2024	Evolution	
Note Responsabilité ABA	5,88/10	5,61/10	-0,27	Ok
Exposition à la transition vers une économie durable	70,11% de chiffre d'affaires	69,84% de chiffre d'affaires	-0,27%	Ok
% Exposition aux ODD	70,11% de chiffre d'affaires	69,84% de chiffre d'affaires	-0,27%	Ok
Empreinte carbone	213	172	-41	Ok
Intensité carbone	742	678	-64	Ok
% dans la liste des « <i>Worst Offenders</i> »	0%	0%	0%	Ok

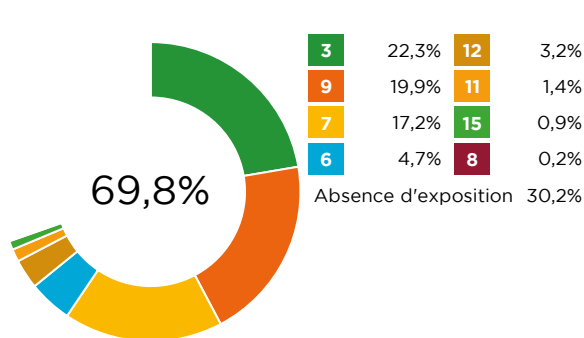
Les données de l'exercice 2022 ayant une méthodologie et une fréquence de calcul différentes ne sont pas comparables avec celles des périodes suivantes.

Les indicateurs de développement durable n'ont pas fait l'objet d'une assurance fournie par un auditeur ou d'une revue par un tiers.

• ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Au titre de l'exercice 2024, la note de responsabilité d'entreprise est stable sur la période et respecte l'engagement minimum (4/10). La gestion de conviction du portefeuille permet d'afficher un top 10 qui représente plus de 40% du fonds. Ces principales convictions ressortent en majorité avec des notes élevées et avec de faible variation d'une année sur l'autre témoignant d'un risque maîtrisé ainsi que d'un momentum ESG stable (Exemple : Palo Alto 4,9/10, ThermoFisher 4.9/10, Xylem 6.0/10, Iberdrola 6,7/10, Synopsys 6,2/10). L'exposition aux transitions durables a légèrement diminué (-1.5 points) et respecte l'engagement minimum (>50%). Ce résultat s'explique par les arbitrages opérés dans le cours de l'année pour des valeurs moins pure players : achat de Zoetis (31.2%) et vente de Solar Edge (100%), Fanuc (100%) et Dassault Systèmes (86.8%). Le niveau absolu reste néanmoins particulièrement élevé avec des sociétés qui affichent une exposition forte à la transition durable notamment dans le top 10 du fonds (Thermo Fischer 100%, Nvidia 77.8%, Danaher 100%). Concernant l'intensité carbone et l'empreinte carbone, les objectifs sont atteints avec des mesures inférieures à l'indice de référence. Des controverses mineures ont été relevées pour certaines sociétés mais ne nécessitant pas d'engagement réactif spécifique : Astrazeneca (Violation de brevet), HDFC Bank (Amende de la Banque de réserve indienne) ou encore Palo Alto (Litige concernant un brevet). Aucune société appartenant à la liste Worst Offender n'est présente dans le portefeuille.

Exposition aux ODD
(% de chiffre d'affaires)



1 Pas de pauvreté. 2 Faim « zéro ». 3 Bonne santé et bien-être. 4 Éducation de qualité. 5 Égalité entre les sexes. 6 Eau propre et assainissement. 7 Énergie propre et d'un coût abordable. 8 Travail décent et croissance économique. 9 Industrie, innovation et infrastructure. 10 Inégalités réduites. 11 Villes et communautés durables. 12 Consommation et production responsables. 13 Lutte contre les changements climatiques. 14 Vie aquatique. 15 Vie terrestre. 16 Paix, justice et institutions efficaces. 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs.

• **Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?**

Les principales incidences négatives (« PAI ») des activités des entreprises sur l'environnement et les objectifs sociaux ont été directement intégrées dans la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise (qui intègre les indicateurs d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du Tableau 1 de l'Annexe 1 des RTS SFDR) et ont pu conduire à un déclassement de la notation ABA en dessous de la notation minimale.

Dans ce contexte, la Société de gestion a mis en oeuvre, conformément à sa politique d'exclusion, les exclusions suivantes :

- Charbon thermique et pétrole et gaz non conventionnels : la Société de gestion a exclu progressivement les sociétés impliquées dans les activités liées au charbon thermique et au pétrole et gaz non conventionnels ;
- Armes controversées : les émetteurs étaient exclus de tous les portefeuilles de la Société de gestion ;
- Non-respect du Pacte mondial des Nations unies : les émetteurs coupables de graves infractions aux principes du Pacte mondial des Nations unies étaient intégrés dans la liste des « *Worst Offenders* » de la Société de gestion et exclus de tous les portefeuilles.

La note minimale de 4 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise dans l'outil propriétaire ABA) est conforme à l'objectif de ne pas nuire de manière significative aux objectifs sociaux ou environnementaux. Au 31 décembre 2024, aucune violation n'a été identifiée et aucune entreprise impliquée dans le charbon thermique et les hydrocarbures non conventionnels n'était incluse dans le portefeuille de la société de gestion.

Aucune violation des différents indicateurs du « Do Not Significantly Harm » n'a été constatée en 2024. Ainsi, le fonds a respecté la politique d'exclusions mise en place au niveau maison mais aussi sa propre politique d'exclusion (cf. politique d'exclusion). Aucune controverse sévère n'a été observée sur les sociétés en portefeuille. L'ensemble des titres en portefeuille respecte la note de responsabilité minimale qui inclue les PAI et l'impact des controverses. Enfin, aucune société en portefeuille n'a fait l'objet d'une démarche d'engagement spécifique suite à une controverse majeure.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

• *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 4 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10 - Violation UNGC et PAI 14 - Armes controversées).

• *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA.

Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « *Worst Offenders* » après analyse interne.

L'approche interne décrite ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « *Worst Offenders* », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

1. Extraire les sociétés avec des alertes « Norms based » ;
2. Filtrer les sociétés non pertinentes ;
3. Analyser qualitativement les infractions un sein du comité Suivi Investissement Durable ;
4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « *Worst Offenders* ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs privés, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise ;
- La société de gestion a mis en place une politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire les contributions au changement climatique (émissions de CO₂, intensité de CO₂, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)

PAI	Unité	Fonds		Ind. de réf.	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 1_1 - Émissions de GES de niveau 1	T CO ₂	100%	3 842		
PAI Corpo 1_2 - Émissions de GES de niveau 2	T CO ₂	100%	2 404		
PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3	T CO ₂	100%	29 479		
PAI Corpo 1T - Émissions de GES totales	T CO ₂	100%	35 724		
PAI Corpo 1T_SC12 - Émissions de GES totales (Scope 1+2)	T CO ₂	100%	6 246		
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO ₂ /EUR M investis	100%	172	100%	357
PAI Corpo 3 - Intensité de GES	T CO ₂ /EUR M de CA	100%	678	100%	863
PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		100%	0%	100%	0%
PAI Corpo 5_1 - Part de consommation d'énergie non renouvelable		100%	75,6%	98%	65,1%
PAI Corpo 5_2 - Part de production d'énergie non renouvelable		9%	60,7%	4%	73,7%
PAI Corpo 6 - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	GWh/EUR M de CA	100%	0,8	100%	0,6
PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité		100%	0,2%	100%	0,1%
PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau	T Émissions d'eau	0%	0	1%	0
PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs	T Déchets dangereux/EUR M investis	94%	0,4	94%	1,6
PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE		100%	0,0%	100%	0,0%
PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE		100%	0,0%	100%	0,0%
PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé		81%	14,5%	82%	14,0%
PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de gouvernance		100%	33,7%	100%	34,5%
PAI Corpo 14 - Exposition à des armes controversées		100%	0,0%	100%	0,0%
PAI Corpo OPT_1 - Utilisation de l'eau	m ³ /EUR M de CA	67%	489	48%	3 493
PAI Corpo OPT_2 - Recyclage de l'eau		7%	0,7%	4%	0,5%
PAI Corpo OPT_3 - Investissements dans des entreprises sans politique de prévention des accidents du travail		100%	0,0%	100%	0,1%
	T CO ₂ /EUR M de CA	100%	143	100%	125

Source : MSCI



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Principaux investissements du portefeuille, au 31 décembre 2024 :

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence (2024).

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co Ltd	Technologie	5,36%	Taiwan
Palo Alto Networks Inc	Technologie	5,05%	USA
Thermo Fisher Scientific Inc	Santé	4,78%	USA
Danaher Corp	Santé	4,52%	USA
Iberdrola SA	Services aux collectivités	4,33%	Espagne
Novo Nordisk A/S	Santé	4,27%	Danemark
Agilent Technologies Inc	Santé	3,79%	USA
HDFC Bank Ltd	Banques	3,56%	Inde
Xylem Inc/NY	Biens et services industriels	3,49%	USA
Westinghouse Air Brake Technologies Corp	Biens et services industriels	3,18%	USA
NextEra Energy Inc	Services aux collectivités	3,04%	USA
AstraZeneca PLC	Santé	3,02%	Royaume-Uni
Daiichi Sankyo Co Ltd	Santé	2,98%	Japon
Keyence Corp	Biens et services industriels	2,96%	Japon
Sika AG	Bâtiment et matériaux de construction	2,77%	Suisse

Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.



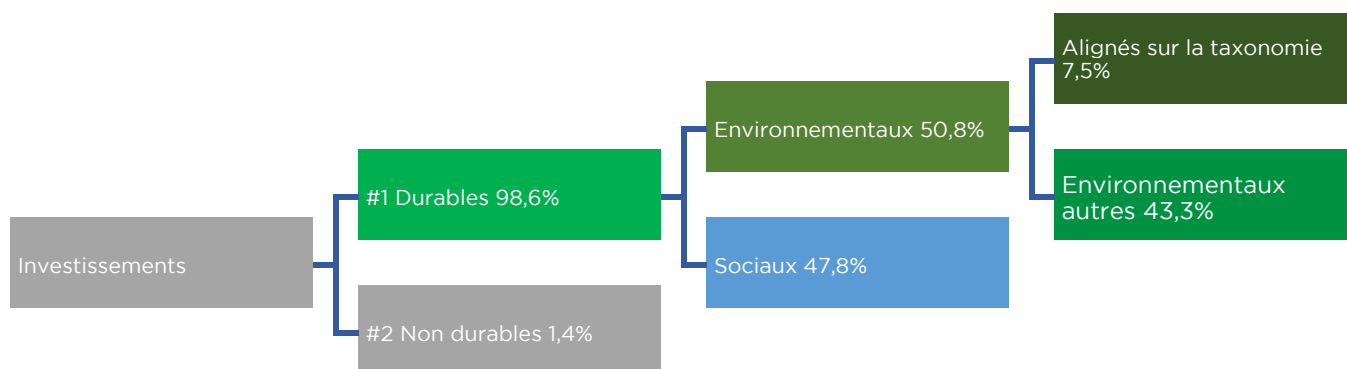
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Au 31 décembre 2024, 98,6% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Fonds (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés, détenus à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité. 100% des investissements du fonds (hors dérivés, liquidités et équivalent, fonds monétaires) étaient des investissements durables.

• Quelle était l'allocation des actifs ?

Investissements	Données au 31/12/2024	Données au 29/12/2023	Données au 30/12/2022
#1 Durables	98,6%	95,6%	81,7%
Environnementaux	50,8%	51,7%	30,4%
Alignés sur la taxonomie	7,5%	6,2%	-
Environnementaux autres	43,3%	45,5%	30,4%
Sociaux	47,8%	44,0%	52,1%
#2 Non durables	1,4%	4,4%	18,3%



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non durables** inclut les investissements qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.

- Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants :

Secteur	% AUM
Santé	27,02%
Biens et services industriels	22,92%
Technologie	18,87%
Services aux collectivités	9,02%
Énergie	5,72%
Chimie	4,88%
Banques	3,56%
Bâtiment et matériaux de construction	2,77%
Télécommunications	2,31%
Distribution	0,00%
Immobilier	0,00%
Magasins de soin personnel, de médicaments et d'épicerie	0,00%
Médias	0,00%
Assurance	0,00%
Agroalimentaire, boisson et tabac	0,00%

*La classification sectorielle ci-dessus peut différer de celle utilisée dans le rapport financier périodique.
Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.*

Au 31 décembre 2024, l'exposition aux énergies fossiles est de 7,4%.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne **l'énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :
- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **Des dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

• Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental ont-ils été alignés sur la taxonomie de l'UE ?

$\sum_{i=1}^n \text{Poids de l'investissement durable } i \times \text{proportion du chiffre d'affaires des activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie) } i$

Avec :

- Proportion du chiffre d'affaires des activités durables sur le plan environnemental (taxonomie alignée) i obtenu directement auprès de l'entreprise bénéficiaire i (rapport de développement durable, rapport annuel).
- Poids de l'investissement durable i : % du total des actifs sous gestion de l'entreprise détenue i définie comme durable selon la réglementation européenne (bonne gouvernance + DNSH + contribution positive).

En ce qui concerne la ventilation, veuillez trouver les informations ci-dessous (lorsqu'elles sont disponibles au niveau de l'entreprise bénéficiaire) :

Atténuation 5,3% / Adaptation 0,0% / Déchets 0,1% / Eau 0,0% / Biodiversité 0,0% / Pollution 0,0%

• Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE ?

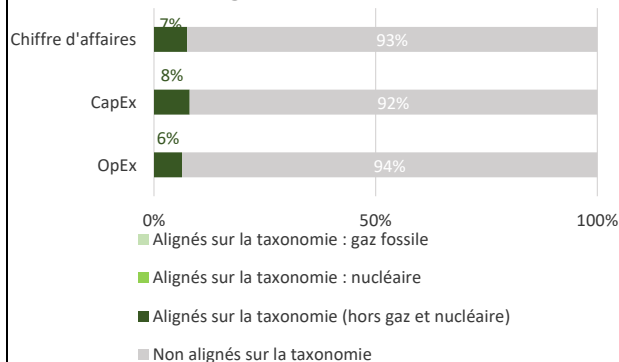
☐ Oui:

- ☐ Dans le gaz fossile
- ☐ Dans l'énergie nucléaire

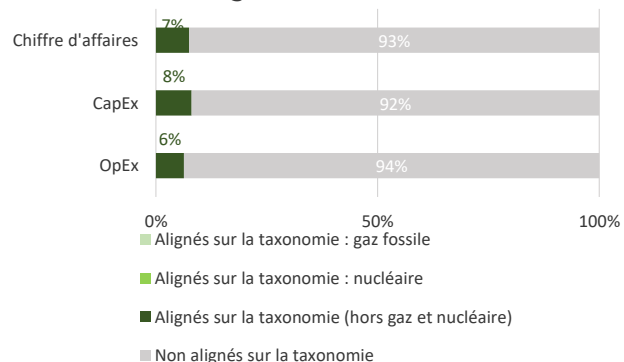
☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxonomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100,0% des investissements totaux.

Aucune société détenue dans le portefeuille n'a communiqué de chiffre d'affaires aligné sur le gaz fossile ou le nucléaire.

Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

• La conformité des investissements à la taxonomie a-t-elle fait l'objet d'une assurance de la part des auditeurs ou d'une revue par des tiers ?

La conformité des investissements à la taxonomie n'a pas fait l'objet d'une assurance de la part d'un tiers.

• Comment les informations équivalentes ont-elles été obtenues directement auprès des entreprises bénéficiaires ou auprès de fournisseurs tiers ?

L'ensemble des chiffres taxonomie proviennent des rapports annuels de sociétés (pas de providers externes).

* Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

• **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

La proportion d'investissements réalisés dans les activités habilitantes et transitoires pour ce fonds atteint 7.5% en 2024.

Sur ces 7.5% :

- 3.6% des investissements correspondent à des activités habilitantes,
- 0.0% correspondent à des activités transitoires
- Pour les 3.9% restants, les sociétés concernées ne catégorisent pas la nature de l'activité (transitoire ou habilitante) dans leurs rapports annuels.

• **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

En 2023, l'alignement du portefeuille se situait à 6.2% conformément à l'engagement du fonds.

En 2024, le taux d'alignement du fonds ressort à 7.5% au-delà avec l'objectif minimum de la stratégie. Cette donnée n'était pas publiée en 2023.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables** aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Le compartiment a investi 43,3% de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur le règlement de l'UE sur la taxonomie.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment a investi 47,8% de son actif net dans des actifs qualifiés « d'investissements durables » avec un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le compartiment pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments étaient inclus dans la catégorie « #2 Non durables » et n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du compartiment ou pour réduire tout risque spécifique à titre de couverture uniquement (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif de d'investissement durable au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La première étape consiste à exclure les entreprises présentant des risques élevés en matière de responsabilité d'entreprise (note minimale de 4/10 dans le modèle propriétaire ESG). Cette sélection répond aux conditions du label ISR français ;
- La deuxième étape est basée sur la sélection de sociétés identifiées comme répondant à la stratégie durable du compartiment ;
- La troisième étape consiste à construire un portefeuille en fonction d'une analyse fondamentale, de la liquidité et de la valorisation des entreprises considérées.

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le compartiment a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres ;
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants ;
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale ;
- Notation globale de La qualité ESG.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.) ;
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.) ;
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles) ;
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

Les objectifs des investissements durables du compartiment étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dans la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique) ;
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 4 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social ;

Tous les investissements dans cette classe d'actifs font l'objet d'une analyse approfondie de ces dimensions et d'une notation qui est prise en compte dans la décision d'investissement.

En outre, DNCA Finance a mise en œuvre une politique d'engagement avec de nombreuses entreprises, en se concentrant particulièrement sur les entreprises dont le score de responsabilité est défavorable ou en forte baisse, ou qui accumulent les controverses, ou qui ont une politique et des actions défavorables en ce qui concerne le changement climatique.

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'engagement proactif de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'engagement réactif de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (« *Worst Offenders* »). DNCA Finance participe également à des initiatives collectives d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la Task force on Climate related Financial Disclosure (TCFD) et la Task-force on Nature related Financial Disclosure (TNFD).

Le compartiment DNCA Invest Beyond Global Leaders respecte tous les critères du label ISR français, tels que :

- Définir explicitement La stratégie ESG et mesurer le résultat de la mise en oeuvre de cette stratégie ;
- La mise en place d'une politique générale de vote et de moyens cohérents avec les objectifs du compartiment ;
- Contrôler en interne le respect des règles de gestion des portefeuilles ISR et les décrire clairement aux investisseurs : les processus ESG utilisés dans le cadre de la stratégie de gestion du compartiment (notation ABA, gestion des exclusions, gestion des risques de durabilité, gestion des impacts négatifs, etc.)
- sont inclus dans le plan de contrôle interne de la société de gestion, et à ce titre font l'objet d'un contrôle effectif de leur application, tant au premier niveau (opérationnel) qu'au second niveau (Contrôle Interne et Conformité) ;
- Suivi de la performance ESG d'émetteurs sélectionnés.

Toutes les informations sur les sources externes d'information utilisées dans l'analyse ESG, les contrats signés avec les tiers et la méthodologie d'utilisation des données externes sont fournies, ainsi que les informations disponibles sur les ressources humaines dédiées en interne à l'analyse ESG.

Le rapport d'engagement de DNCA peut être consulté ici.

Au titre de l'exercice 2024, l'ensemble des sociétés en portefeuille affichent une bonne gouvernance avec un seuil minimal respecté et n'ont pas causé de préjudice important comme mentionné plus haut dans la section « DNSH ».

La contribution positive aux Objectifs du Développement Durable est élevée grâce à différents éléments :

- Top 10 concentré sur des sociétés avec un chiffre d'affaires qui contribue de façon importante à la transition (exemple : Thermo Fischer 100%, NVidia >75%, Danaher >90%, Palo Alto 100%, Synopsys >95%, Xylem 100%)
- Entrée en portefeuille de sociétés à forte contribution sur la transition écologique (entrée de Synopsys, Nvidia, Zoetis, Knorr-Bremse, Vertiv, Waste Management).
- Déploiement de la taxonomie

Diverses campagnes d'engagement ont été menées afin de répondre aux 3 critères de l'investissement durable :

- Campagne Nature Action 100+ : Zoetis
- Campagne signature UNGC : nous avons engagé avec diverses sociétés notamment les sociétés non européennes présentes dans le fonds afin de les inciter à devenir signataire des UNGC (Agilent, Enphase Energy, HDFC)

Engagement réactif : nous avons eu l'occasion de visiter le champs éolien offshore d'Iberdrola, au large de Saint Brieuc en France. Ce projet pionnier en France a permis d'aborder différents enjeux inhérents aux projets éoliens offshore. En effet, des critiques ont été émises sur la protection de la biodiversité et le dialogue avec les communautés locales dès le début du projet en 2021, notamment à cause de l'impact sur les zones de pêche.

Iberdrola a une approche complète sur ces sujets qui se fonde sur la réalisation de nombreuses études sur l'impact du projet éolien en amont et pendant la réalisation du projet. Une place particulière a été donnée au dialogue avec les pêcheurs. Enfin la société s'est engagée à compenser les pertes éventuelles des pêcheurs et à investir pour améliorer les infrastructures piscicoles.

Cette visite nous a aussi permis d'approfondir certains aspects liés aux projets offshore éolien, notamment l'activité de maintenance qui est complexe par nature lorsque les éoliennes sont en pleines mer et effectué principalement par les fournisseurs d'éoliennes. Iberdrola a aussi bénéficié de l'allègement récent des démarches administratives qui ont fortement raccourcis les délais de création de champs.

Iberdrola semble avoir adressé l'ensemble des enjeux et des risques liés au projet, cette visite nous a conforté dans cet opinion. Iberdrola démontre une prise en compte cohérente des intérêts des communautés locales dans la réalisation de ces projets énergétiques.

Au global, l'objectif environnemental a légèrement diminué autour de 51% (-1 point) tandis que l'objectif social a augmenté vers 48% (+4 points) en conséquence des changements décrits ci-dessus et la sortie de 3 titres principalement exposés aux objectifs environnementaux : Dassault Systèmes, Solar Edge et Fanuc.



Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

L'indice de référence choisit n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le produit financier.

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

Modèle d'information périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

Dénomination du produit : DNCA INVEST CONVERTIBLES

Identifiant d'entité juridique : 213800Y2A55IZ622EN50

Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☐ Oui	☒ Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social :	☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 48,3% d'investissements durables ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 32,1% ☒ ayant un objectif social 16,2% ☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le compartiment a promu des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale.

L'équipe de gestion du compartiment s'est appuyée sur un outil propriétaire intégrant les informations sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (*Above and Beyond Analysis*).

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le compartiment a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

Dans ce cadre, le processus d'investissement fondé sur le stock picking a tenu compte d'une notation interne de la Responsabilité d'entreprise grâce à une analyse extra-financière via l'outil propriétaire ABA, avec une approche « best in universe » (sélection de l'univers d'investissement indépendamment de l'activité sectorielle).

Le compartiment n'a pas eu recours à un indicateur de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le compartiment.

• **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les indicateurs de durabilité utilisés par le compartiment pour les émetteurs privés étaient :

- La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : le principal indicateur de durabilité utilisé par le compartiment est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.
L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO₂/M\$ investi) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Corpo 2 présent un peu plus loin dans ce document.
- Intensité carbone : (t CO₂/m\$ de revenus) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Corpo 3 présent un peu plus loin dans ce document.
- La proportion du portefeuille du compartiment investi dans la liste des « *Worst Offenders* » tenue par la société de gestion ; cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs privés

Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité		
	29/12/2023	31/12/2024	Evolution
Note Responsabilité ABA	5,42/10	5,29/10	-0,13
Exposition à la transition vers une économie durable	24,11% de chiffre d'affaires	24,32% de chiffre d'affaires	+0,22%
% Exposition aux ODD	24,11% de chiffre d'affaires	24,32% de chiffre d'affaires	+0,22%
Empreinte carbone	471	536	+65
Intensité carbone	761	965	+204
% dans la liste des « <i>Worst Offenders</i> »	0%	0%	0%

Les données de l'exercice 2022 ayant une méthodologie et une fréquence de calcul différentes ne sont pas comparables avec celles des périodes suivantes.

Les indicateurs de développement durable n'ont pas fait l'objet d'une assurance fournie par un auditeur ou d'une revue par un tiers.

• **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

En 2024, le fonds a opéré plusieurs arbitrages ayant un impact marginalement négatif sur les indicateurs de performance. Concernant la note moyenne de responsabilité, celle-ci est stable conformément à l'exigence de qualité ESG des titres investis en 2024 : SCHNEIDER 2031 (8.4), NEXI 2028 (6.8) et NEXITY 2028 (6.8). Tous les nouveaux titres investis ont respecté l'exigence d'une note minimum de 2/10. S'agissant de l'exposition en chiffre d'affaires aux ODD, celui-ci diminue marginalement de 0.69% principalement en raison de ventes sur ces titres : Clariane Perp (89%), Voltalia 2025 (100%), Basic Fit 2028 (99,2%). Le fonds n'a également pas été impacté par la détention de société appartenant à la liste de Worst Offenders.

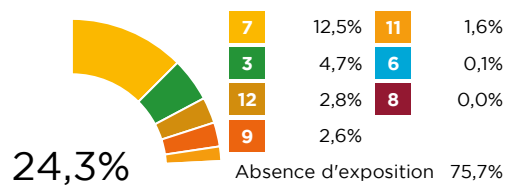
• **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables y ont-ils contribué ?**

Les objectifs des investissements durables du compartiment étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dans la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique).
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 2 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social.
- La notation minimum de 2 sur 10 sur la gouvernance (pratiques de la gouvernance d'entreprise).

La notation minimale de 2 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil ABA) est donc cohérente avec l'objectif de ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux et environnementaux.

Exposition aux ODD
(% de chiffre d'affaires)



1 Pas de pauvreté. 2 Faim « zéro ». 3 Bonne santé et bien-être. 4 Éducation de qualité. 5 Égalité entre les sexes. 6 Eau propre et assainissement. 7 Énergie propre et d'un coût abordable. 8 Travail décent et croissance économique. 9 Industrie, innovation et infrastructure. 10 Inégalités réduites. 11 Villes et communautés durables. 12 Consommation et production responsables. 13 Lutte contre les changements climatiques. 14 Vie aquatique. 15 Vie terrestre. 16 Paix, justice et institutions efficaces. 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

-

Les principales incidences négatives (« PAI ») des activités des entreprises sur l'environnement et les objectifs sociaux ont été directement intégrées dans la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise (qui intègre les indicateurs d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du Tableau 1 de l'Annexe 1 des RTS SFDR) et ont pu conduire à un déclassement de la notation ABA en dessous de la notation minimale.

Dans ce contexte, la Société de gestion a mis en oeuvre, conformément à sa politique d'exclusion, les exclusions suivantes :

- Charbon thermique et pétrole et gaz non conventionnels : la Société de gestion a exclu progressivement les sociétés impliquées dans les activités liées au charbon thermique et au pétrole et gaz non conventionnels ;
- Armes controversées : les émetteurs étaient exclus de tous les portefeuilles de la Société de gestion ;
- Non-respect du Pacte mondial des Nations unies : les émetteurs coupables de graves infractions aux principes du Pacte mondial des Nations unies étaient intégrés dans la liste des « *Worst Offenders* » de la Société de gestion et exclus de tous les portefeuilles.

Aucune violation des différents indicateurs du « Do Not Significantly Harm » n'a été constatée en 2024. Ainsi, le fonds a respecté la politique d'exclusions mise en place au niveau maison mais aussi sa propre politique d'exclusion (cf. politique d'exclusion). Aucune controverse sévère n'a été observée sur les sociétés en portefeuille. L'ensemble des titres en portefeuille respecte la note de responsabilité minimale qui inclue les PAI et l'impact des controverses. Enfin, certaines sociétés en portefeuille ont fait l'objet de controverses mineures n'ayant pas nécessité d'engagement spécifique, par exemple : IAG (amende pour non-remboursements de vols annulés pendant le COVID), Schneider Electric (amende pour mise en place d'une entente avec d'autres acteurs dont des fournisseurs sur les fixations de prix) ou encore Saipem (soupçons de pots de vins dans le cadre d'un contrat au Brésil).

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 2 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10 - Violation UNGC et PAI 14 - Armes controversées).

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

-

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA.

Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « *Worst Offenders* » après analyse interne.

L'approche interne décrite ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « *Worst Offenders* », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

1. Extraire les sociétés avec des alertes « Norms based » ;
2. Filtrer les sociétés non pertinentes ;
3. Analyser qualitativement les infractions un sein du comité Suivi Investissement Durable ;
4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « *Worst Offenders* ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs privés, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise ;
- La société de gestion a mis en place une politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire les contributions au changement climatique (émissions de CO₂, intensité de CO₂, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)

PAI	Unité	Fonds		Ind. de réf.	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 1_1 - Émissions de GES de niveau 1	T CO ₂	91%	55 099		
PAI Corpo 1_2 - Émissions de GES de niveau 2	T CO ₂	91%	7 565		
PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3	T CO ₂	91%	243 587		
PAI Corpo 1T - Émissions de GES totales	T CO ₂	91%	306 119		
PAI Corpo 1T_SC12 - Émissions de GES totales (Scope 1+2)	T CO ₂	91%	62 663		
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO ₂ /EUR M investis	91%	536	94%	653
PAI Corpo 3 - Intensité de GES	T CO ₂ /EUR M de CA	91%	965	94%	962
PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		91%	0%	94%	0%
PAI Corpo 5_1 - Part de consommation d'énergie non renouvelable		84%	62,8%	78%	63,1%
PAI Corpo 5_2 - Part de production d'énergie non renouvelable		2%	89,8%	4%	89,3%
PAI Corpo 6 - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	GWh/EUR M de CA	91%	0,5	94%	0,6
PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité		91%	0,1%	94%	0,1%
PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau	T Émissions d'eau	7%	0	5%	0
PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs	T Déchets dangereux/EUR M investis	91%	1,3	94%	37,8
PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE		91%	0,0%	94%	0,0%
PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE		91%	0,0%	94%	0,0%
PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé		70%	11,6%	80%	12,2%
PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de gouvernance		91%	43,8%	94%	42,2%
PAI Corpo 14 - Exposition à des armes controversées		91%	0,0%	94%	0,0%
PAI Corpo OPT_1 - Utilisation de l'eau	m ³ /EUR M de CA	53%	3 981	50%	5 551
PAI Corpo OPT_2 - Recyclage de l'eau		10%	0,4%	5%	0,4%
PAI Corpo OPT_3 - Investissements dans des entreprises sans politique de prévention des accidents du travail		91%	0,0%	94%	0,0%
	T CO ₂ /EUR M de CA	91%	127	94%	151

Source : MSCI



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Principaux investissements du portefeuille, au 31 décembre 2024 :

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence (2024).

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Cellnex Telecom SA	Télécommunications	6,33%	Espagne
Schneider Electric SE	Biens et services industriels	4,70%	France
STMicroelectronics NV	Technologie	3,85%	Pays-Bas
Nexi SpA	Biens et services industriels	3,69%	Italie
Safran SA	Biens et services industriels	3,56%	France
International Consolidated Airlines Group SA	Voyages et loisirs	3,19%	Espagne
SPIE SA	Bâtiment et matériaux de construction	3,14%	France
MTU Aero Engines AG	Biens et services industriels	2,85%	Allemagne
Saipem SpA	Énergie	2,70%	Italie
Amadeus IT Group SA	Technologie	2,41%	Espagne
RAG-Stiftung	Énergie	2,36%	Allemagne
Elis SA	Biens et services industriels	2,14%	France
Fnac Darty SA	Distribution	2,14%	France
ams-OSRAM AG	Technologie	2,14%	Suisse
Accor SA	Voyages et loisirs	2,06%	France

Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.

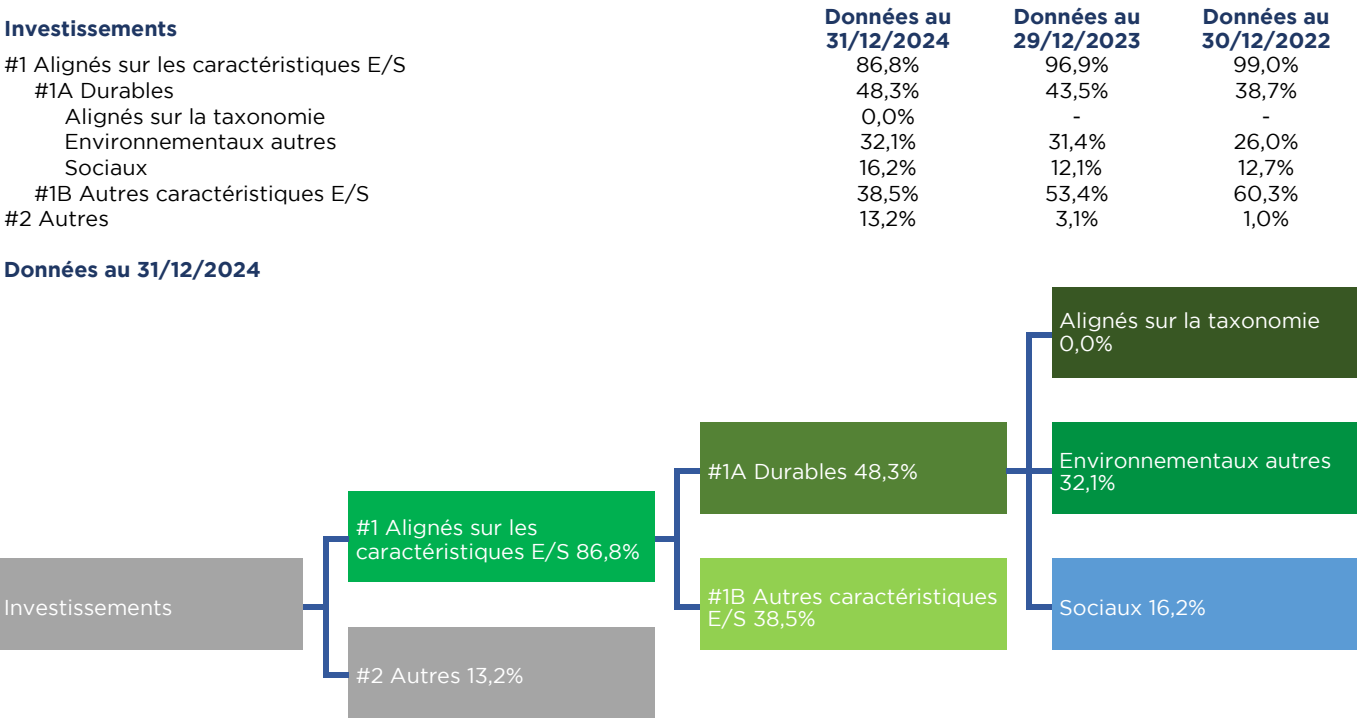


Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Au 31 décembre 2024, le fonds a investi 86,8% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 48,3% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Fonds (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés, détenus à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité.

• Quelle était l'allocation des actifs ?



Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.

Au titre de l'exercice 2024, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie.

DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

- Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants :

Secteur	% AUM
Biens et services industriels	21,98%
Technologie	15,09%
Voyages et loisirs	10,91%
Énergie	8,06%
Télécommunications	6,59%
Bâtiment et matériaux de construction	5,09%
Automobiles et équipementiers	4,38%
Distribution	3,96%
Immobilier	3,91%
Services aux collectivités	2,59%
Services financiers	2,56%
Produits et services de consommation	2,55%
Santé	2,20%
Ressources de base	1,80%
Banques	1,45%

*La classification sectorielle ci-dessus peut différer de celle utilisée dans le rapport financier périodique.
Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.*

Au 31 décembre 2024, l'exposition aux énergies fossiles est de 2,8%.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :
- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **Des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Au titre de l'exercice 2024, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie. DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?**

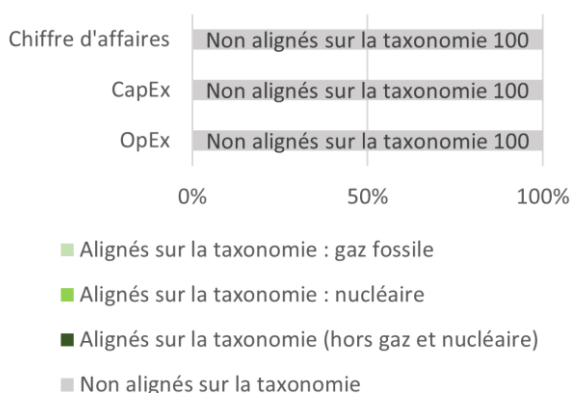
☐ Oui:

- ☐ Dans le gaz fossile
- ☐ Dans l'énergie nucléaire

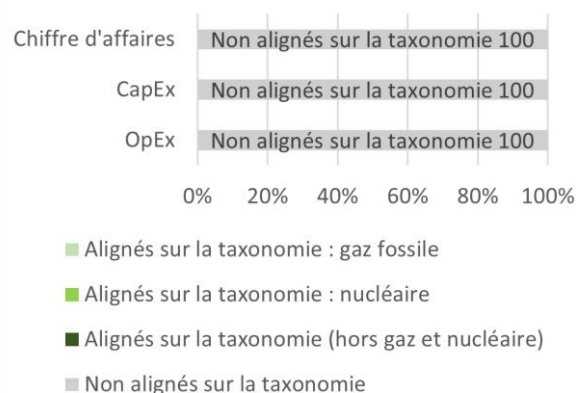
☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxonomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100,0% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Non applicable

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables** aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Le compartiment a investi 32,1% de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur le règlement de l'UE sur la taxonomie (étant donné le manque de données sur la taxonomie, DNCA Finance considère que tous les investissements environnementaux ne sont pas alignés sur la taxonomie de l'UE).



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment a investi 16,2% de son actif net dans des actifs qualifiés « d'investissements durables » avec un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie #2 Autres, quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le compartiment pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments inclus dans la catégorie « #2 Autres » n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du compartiment ou pour réduire tout risque spécifique (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise (note inférieure à 2/10 dans le modèle propriétaire ESG) ou exposées à des controverses majeures ;
- L'allocation aux classes d'actifs en fonction de l'analyse de l'environnement d'investissement et de l'appétit pour le risque de l'équipe de gestion ;
- La sélection de titres après une analyse fondamentale des émetteurs du point de vue de l'actionnaire minoritaire et/ou du créancier obligataire, en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des instruments.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.) ;
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.) ;
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles) ;
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'engagement proactif de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'engagement réactif de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (« *Worst Offenders* »). DNCA Finance participe également à des initiatives collectives d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la Task force on Climate related Financial Disclosure (TCFD) et la Task-force on Nature related Financial Disclosure (TNFD).

Aucune violation des différents indicateurs du « Do Not Significantly Harm » n'a été constatée en 2024. Ainsi, le fonds a respecté la politique d'exclusions mise en place au niveau maison mais aussi sa propre politique d'exclusion (cf. politique d'exclusion). Aucune controverse sévère n'a été observée sur les sociétés en portefeuille. L'ensemble des titres en portefeuille respecte la note de responsabilité minimale qui inclue les PAI et l'impact des controverses. Enfin, certaines sociétés en portefeuille ont fait l'objet de controverses mineures n'ayant pas nécessité d'engagement spécifique, par exemple : IAG (amende pour non-remboursements de vols annulés pendant le COVID), Schneider Electric (amende pour mise en place d'une entente avec d'autres acteurs dont des fournisseurs sur les fixations de prix) ou encore Saipem (soupçons de pots de vins dans le cadre d'un contrat au Brésil).



Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

L'indice de référence choisit n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le produit financier.

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance du produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

Modèle d'information périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

Dénomination du produit : DNCA INVEST ONE

Identifiant d'entité juridique : 213800PM97Z52BYY9A41

Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☐ Oui	☒ Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social :	☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 47,9% d'investissements durables ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 32,6% ☒ ayant un objectif social 15,3% ☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le compartiment a promu des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale.

L'équipe de gestion du compartiment s'est appuyée sur un outil propriétaire intégrant les informations sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (*Above and Beyond Analysis*).

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le compartiment a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

Dans ce cadre, le processus d'investissement fondé sur le stock picking a tenu compte d'une notation interne de la Responsabilité d'entreprise grâce à une analyse extra-financière via l'outil propriétaire ABA, avec une approche « best in universe » (sélection de l'univers d'investissement indépendamment de l'activité sectorielle).

Le compartiment n'a pas eu recours à un indicateur de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le compartiment.

• **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les indicateurs de durabilité utilisés par le compartiment pour les émetteurs privés étaient :

- La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : le principal indicateur de durabilité utilisé par le compartiment est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.
L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO₂/M\$ investi) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Corpo 2 présent un peu plus loin dans ce document.
- Intensité carbone : (t CO₂/m\$ de revenus) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Corpo 3 présent un peu plus loin dans ce document.
- La proportion du portefeuille du compartiment investi dans la liste des « *Worst Offenders* » tenue par la société de gestion ; cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs privés

Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité		
	29/12/2023	31/12/2024	Evolution
Note Responsabilité ABA	5,31/10	5,18/10	-0,13
Exposition à la transition vers une économie durable	19,73% de chiffre d'affaires	18,09% de chiffre d'affaires	-1,64%
% Exposition aux ODD	19,73% de chiffre d'affaires	18,09% de chiffre d'affaires	-1,64%
Empreinte carbone	829	544	-285
Intensité carbone	1 341	1 013	-327
% dans la liste des « <i>Worst Offenders</i> »	0%	0%	0%

Les données de l'exercice 2022 ayant une méthodologie et une fréquence de calcul différentes ne sont pas comparables avec celles des périodes suivantes.

Les indicateurs de développement durable n'ont pas fait l'objet d'une assurance fournie par un auditeur ou d'une revue par un tiers.

• **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

La notation ABA a très légèrement baissé, passant de 5.31 à 5.19, ainsi que le pourcentage d'exposition aux ODD baissant d'un peu moins de 3% entre 2023 et 2024. Cela est dû à l'allègement de certaines positions notées au-dessus de la moyenne ou ayant également une note et une exposition ODD élevées. Aucune société appartenant à la liste Worst Offender n'est présente dans le portefeuille.

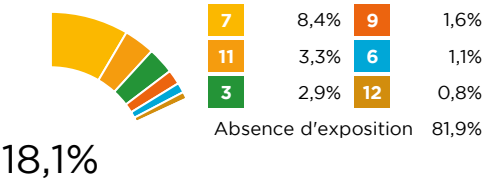
• **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables y ont-ils contribué ?**

Les objectifs des investissements durables du compartiment étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dans la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique).
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 2 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social.
- La notation minimum de 2 sur 10 sur la gouvernance (pratiques de la gouvernance d'entreprise).

La notation minimale de 2 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil ABA) est donc cohérente avec l'objectif de ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux et environnementaux.

Exposition aux ODD
(% de chiffre d'affaires)



1 Pas de pauvreté. 2 Faim « zéro ». 3 Bonne santé et bien-être. 4 Éducation de qualité. 5 Égalité entre les sexes. 6 Eau propre et assainissement. 7 Énergie propre et d'un coût abordable. 8 Travail décent et croissance économique. 9 Industrie, innovation et infrastructure. 10 Inégalités réduites. 11 Villes et communautés durables. 12 Consommation et production responsables. 13 Lutte contre les changements climatiques. 14 Vie aquatique. 15 Vie terrestre. 16 Paix, justice et institutions efficaces. 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Les principales incidences négatives (« PAI ») des activités des entreprises sur l'environnement et les objectifs sociaux ont été directement intégrées dans la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise (qui intègre les indicateurs d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du Tableau 1 de l'Annexe 1 des RTS SFDR) et ont pu conduire à un déclassement de la notation ABA en dessous de la notation minimale.

Dans ce contexte, la Société de gestion a mis en oeuvre, conformément à sa politique d'exclusion, les exclusions suivantes :

- Charbon thermique et pétrole et gaz non conventionnels : la Société de gestion a exclu progressivement les sociétés impliquées dans les activités liées au charbon thermique et au pétrole et gaz non conventionnels ;
- Armes controversées : les émetteurs étaient exclus de tous les portefeuilles de la Société de gestion ;
- Non-respect du Pacte mondial des Nations unies : les émetteurs coupables de graves infractions aux principes du Pacte mondial des Nations unies étaient intégrés dans la liste des « *Worst Offenders* » de la Société de gestion et exclus de tous les portefeuilles.

Au 31 décembre 2024, aucune violation n'a été identifiée et aucune entreprise impliquée dans le charbon thermique et les hydrocarbures non conventionnels n'était incluse dans le portefeuille de la société de gestion. Aucune violation des différents indicateurs du « Do Not Significantly Harm » n'a été constatée en 2024. Ainsi, le fonds a respecté la politique d'exclusions mise en place au niveau maison mais aussi sa propre politique d'exclusion (cf. politique d'exclusion). Aucune controverse sévère n'a été observée sur les sociétés en portefeuille. L'ensemble des titres en portefeuille respecte la note de responsabilité minimale qui inclut les PAI et l'impact des controverses. Enfin, certaines sociétés en portefeuille ayant fait l'objet de controverses non sévères ont fait l'objet de démarche d'engagement (exemple : LVMH concernant l'exploitation de travailleurs chez des sous-traitants chinois en Italie) avec des réponses satisfaisantes.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 2 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10 - Violation UNGC et PAI 14 - Armes controversées).

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

- Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA.

Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « *Worst Offenders* » après analyse interne.

L'approche interne décrite ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « *Worst Offenders* », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

1. Extraire les sociétés avec des alertes « Norms based » ;
2. Filtrer les sociétés non pertinentes ;
3. Analyser qualitativement les infractions un sein du comité Suivi Investissement Durable ;
4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « *Worst Offenders* ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs privés, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise ;
- La société de gestion a mis en place une politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire les contributions au changement climatique (émissions de CO₂, intensité de CO₂, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)

PAI	Unité	Fonds		Ind. de réf.	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 1_1 - Émissions de GES de niveau 1	T CO ₂	93%	10 641		
PAI Corpo 1_2 - Émissions de GES de niveau 2	T CO ₂	93%	2 993		
PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3	T CO ₂	93%	86 755		
PAI Corpo 1T - Émissions de GES totales	T CO ₂	96%	100 390		
PAI Corpo 1T_SC12 - Émissions de GES totales (Scope 1+2)	T CO ₂	96%	13 635		
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO ₂ /EUR M investis	93%	544	0%	0
PAI Corpo 3 - Intensité de GES	T CO ₂ /EUR M de CA	96%	1 013	0%	0
PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		93%	0%	0%	0%
PAI Corpo 5_1 - Part de consommation d'énergie non renouvelable		93%	60,3%	0%	0,0%
PAI Corpo 5_2 - Part de production d'énergie non renouvelable		0%	0,0%	0%	0,0%
PAI Corpo 6 - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	GWh/EUR M de CA	93%	0,6	0%	0,0
PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité		93%	0,1%	0%	0,0%
PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau	T Émissions d'eau	1%	0	0%	0
PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs	T Déchets dangereux/EUR M investis	93%	0,4	0%	0,0
PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE		97%	0,0%	0%	0,0%
PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE		93%	0,0%	0%	0,0%
PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé		64%	10,7%	0%	0,0%
PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de gouvernance		96%	42,7%	0%	0,0%
PAI Corpo 14 - Exposition à des armes controversées		97%	0,0%	0%	0,0%
PAI Corpo OPT_1 - Utilisation de l'eau	m ³ /EUR M de CA	65%	216	0%	0
PAI Corpo OPT_2 - Recyclage de l'eau		8%	0,5%	0%	0,0%
PAI Corpo OPT_3 - Investissements dans des entreprises sans politique de prévention des accidents du travail		93%	0,0%	0%	0,0%
	T CO ₂ /EUR M de CA	96%	116	0%	0

Source : MSCI



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Principaux investissements du portefeuille, au 31 décembre 2024 :

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence (2024).

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
France Treasury Bill BTF	Obligations d'État	4,57%	France
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE	Produits et services de consommation	3,57%	France
ASML Holding NV	Technologie	3,47%	Pays-Bas
Publicis Groupe SA	Médias	3,45%	France
CRH PLC	Bâtiment et matériaux de construction	3,00%	Irlande
SAP SE	Technologie	2,99%	Allemagne
Cie de Saint-Gobain SA	Bâtiment et matériaux de construction	2,73%	France
Deutsche Telekom AG	Télécommunications	2,47%	Allemagne
Allianz SE	Assurance	2,29%	Allemagne
Vinci SA	Bâtiment et matériaux de construction	2,28%	France
UniCredit SpA	Banques	2,21%	Italie
Air Liquide SA	Chimie	2,11%	France
Airbus SE	Biens et services industriels	1,96%	Pays-Bas
Stellantis NV	Automobiles et équipementiers	1,94%	Pays-Bas
Mercedes-Benz Group AG	Automobiles et équipementiers	1,93%	Allemagne

Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

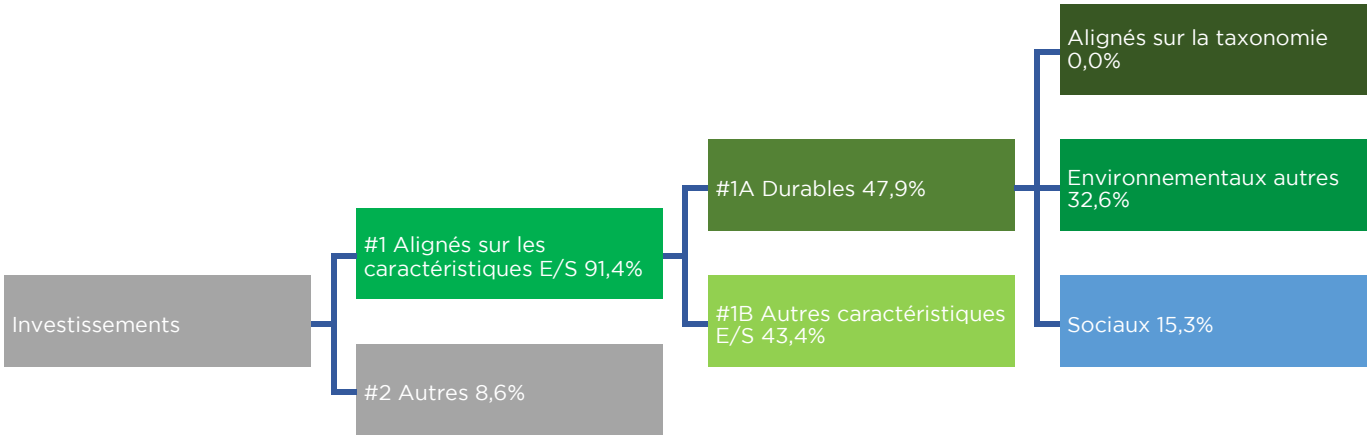
L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Au 31 décembre 2024, le fonds a investi 91,4% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 47,9% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Fonds (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés, détenus à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité.

• Quelle était l'allocation des actifs ?

Investissements	Données au 31/12/2024	Données au 29/12/2023	Données au 30/12/2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	91,4%	93,8%	78,1%
#1A Durables	47,9%	47,9%	35,5%
Alignés sur la taxonomie	0,0%	-	-
Environnementaux autres	32,6%	41,7%	33,2%
Sociaux	15,3%	6,3%	2,3%
#1B Autres caractéristiques E/S	43,4%	45,9%	42,5%
#2 Autres	8,6%	6,2%	21,9%

Données au 31/12/2024



Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.

Au titre de l'exercice 2024, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie.

DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

- Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants :

Secteur	% AUM
Bâtiment et matériaux de construction	8,84%
Technologie	8,68%
Produits et services de consommation	6,95%
Banques	5,66%
Automobiles et équipementiers	4,79%
Assurance	4,58%
Obligations d'État	4,57%
Biens et services industriels	4,48%
Santé	4,28%
Médias	3,45%
Télécommunications	3,41%
Énergie	2,55%
Chimie	2,10%
Distribution	1,74%
Services aux collectivités	1,12%

*La classification sectorielle ci-dessus peut différer de celle utilisée dans le rapport financier périodique.
Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.*

Au 31 décembre 2024, l'exposition aux énergies fossiles est de 6,1%.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :
- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **Des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

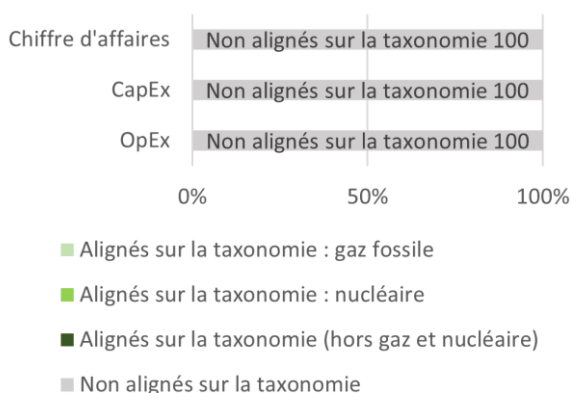
Au titre de l'exercice 2024, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie. DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?**

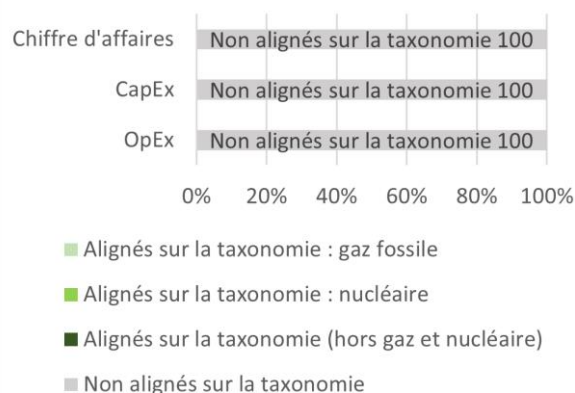
- ☐ Oui:
- ☐ Dans le gaz fossile
 - ☐ Dans l'énergie nucléaire
- ☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxonomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 90,9% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Non applicable

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables** aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Le compartiment a investi 32,6% de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur le règlement de l'UE sur la taxonomie (étant donné le manque de données sur la taxonomie, DNCA Finance considère que tous les investissements environnementaux ne sont pas alignés sur la taxonomie de l'UE).



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment a investi 15,3% de son actif net dans des actifs qualifiés « d'investissements durables » avec un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie #2 Autres, quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le compartiment pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments inclus dans la catégorie « #2 Autres » n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du compartiment ou pour réduire tout risque spécifique (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise (note inférieure à 2/10 dans le modèle propriétaire ESG) ou exposées à des controverses majeures ;
- L'allocation aux classes d'actifs en fonction de l'analyse de l'environnement d'investissement et de l'appétit pour le risque de l'équipe de gestion ;
- La sélection de titres après une analyse fondamentale des émetteurs du point de vue de l'actionnaire minoritaire et/ou du créancier obligataire, en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des instruments.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.) ;
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.) ;
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles) ;
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'engagement proactif de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'engagement réactif de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (« *Worst Offenders* »). DNCA Finance participe également à des initiatives collectives d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la Task force on Climate related Financial Disclosure (TCFD) et la Task-force on Nature related Financial Disclosure (TNFD).

Au titre de l'exercice 2024, l'ensemble des sociétés en portefeuille affiche une bonne gouvernance avec un seuil minimal respecté et non pas causé de préjudice important comme mentionné plus haut dans la section « DNSH ». La contribution positive aux Objectifs du Développement Durable s'est améliorée à travers différents éléments : Top 10 concentré sur des sociétés avec un chiffre d'affaires qui contribue de façon importante à la transition (exemple : Schneider Electric > 80% ; Saint Gobain > 70%)
Renforcement de sociétés étroitement liées à la transition énergétique (Schneider Electric)
Entrées en portefeuille de sociétés à forte contribution (exemple : Dassault Systèmes > 80%)



Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

L'indice de référence choisit n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le produit financier.

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance du produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

Modèle d'information périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

Dénomination du produit : DNCA INVEST SRI EUROPE GROWTH

Identifiant d'entité juridique : 213800UJS8YOK6AH9644

Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☐ Oui	☒ Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social :	☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 68,2% d'investissements durables ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 29,8% ☒ ayant un objectif social 38,5% ☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le compartiment a promu des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale.

L'équipe de gestion du compartiment s'est appuyée sur un outil propriétaire intégrant les informations sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (*Above and Beyond Analysis*).

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le compartiment a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

Dans ce cadre, le processus d'investissement fondé sur le stock picking a tenu compte d'une notation interne de la Responsabilité d'entreprise grâce à une analyse extra-financière via l'outil propriétaire ABA, avec une approche « best in universe » (sélection de l'univers d'investissement indépendamment de l'activité sectorielle).

Le compartiment n'a pas eu recours à un indicateur de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le compartiment.

• **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les indicateurs de durabilité utilisés par le compartiment pour les émetteurs privés étaient :

- La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : le principal indicateur de durabilité utilisé par le compartiment est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.
L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO₂/M\$ investi) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Corpo 2 présent un peu plus loin dans ce document.
- Intensité carbone : (t CO₂/m\$ de revenus) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Corpo 3 présent un peu plus loin dans ce document.
- La proportion du portefeuille du compartiment investi dans la liste des « *Worst Offenders* » tenue par la société de gestion ; cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs privés

Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité		
	29/12/2023	31/12/2024	Evolution
Note Responsabilité ABA	5,93/10	5,75/10	-0,18
Exposition à la transition vers une économie durable	51,26% de chiffre d'affaires	44,66% de chiffre d'affaires	-6,60%
% Exposition aux ODD	51,26% de chiffre d'affaires	44,66% de chiffre d'affaires	-6,60%
Empreinte carbone	151	269	+118
Intensité carbone	577	887	+309
% dans la liste des « <i>Worst Offenders</i> »	0%	0%	0%

Les données de l'exercice 2022 ayant une méthodologie et une fréquence de calcul différentes ne sont pas comparables avec celles des périodes suivantes.

Les indicateurs de développement durable n'ont pas fait l'objet d'une assurance fournie par un auditeur ou d'une revue par un tiers.

• **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

En 2024, le fonds a opéré plusieurs arbitrages ayant une incidence sur les indicateurs de performance sans pour autant compromettre l'atteinte de ces objectifs qui ont tous été remplis. Tous les nouveaux titres investis ont respecté l'exigence d'une note minimum de 2/10. S'agissant de l'exposition en chiffre d'affaires aux ODD, celui-ci baisse de 7 points, principalement en raison de la moindre exposition sur des sociétés exposées à 100% à une transition durable, en particulier Novo Nordisk, Astrazeneca ou bien encore Sartorius Stedim Biotech. Ces réductions répondent à la discipline fondamentale et financière de la gestion du portefeuille, en particulier la gestion du risque de concentration.
Le fonds n'a pas été impacté par la détention de société appartenant à la liste de Worst Offenders.

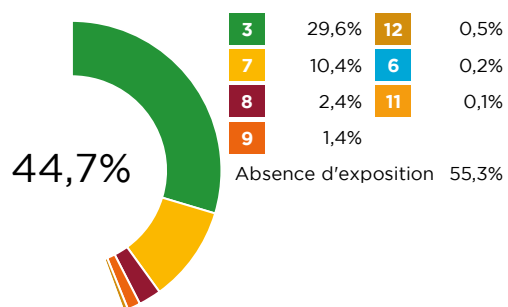
• **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables y ont-ils contribué ?**

Les objectifs des investissements durables du compartiment étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dans la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique).
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 2 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social.
- La notation minimum de 2 sur 10 sur la gouvernance (pratiques de la gouvernance d'entreprise).

La notation minimale de 2 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil ABA) est donc cohérente avec l'objectif de ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux et environnementaux.

Exposition aux ODD (% de chiffre d'affaires)



1 Pas de pauvreté. **2** Faim « zéro ». **3** Bonne santé et bien-être. **4** Éducation de qualité. **5** Égalité entre les sexes. **6** Eau propre et assainissement. **7** Énergie propre et d'un coût abordable. **8** Travail décent et croissance économique. **9** Industrie, innovation et infrastructure. **10** Inégalités réduites. **11** Villes et communautés durables. **12** Consommation et production responsables. **13** Lutte contre les changements climatiques. **14** Vie aquatique. **15** Vie terrestre. **16** Paix, justice et institutions efficaces. **17** Partenariats pour la réalisation des objectifs.

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Les principales incidences négatives (« PAI ») des activités des entreprises sur l'environnement et les objectifs sociaux ont été directement intégrées dans la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise (qui intègre les indicateurs d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du Tableau 1 de l'Annexe 1 des RTS SFDR) et ont pu conduire à un déclassement de la notation ABA en dessous de la notation minimale.

Dans ce contexte, la Société de gestion a mis en oeuvre, conformément à sa politique d'exclusion, les exclusions suivantes :

- Charbon thermique et pétrole et gaz non conventionnels : la Société de gestion a exclu progressivement les sociétés impliquées dans les activités liées au charbon thermique et au pétrole et gaz non conventionnels ;
- Armes controversées : les émetteurs étaient exclus de tous les portefeuilles de la Société de gestion ;
- Non-respect du Pacte mondial des Nations unies : les émetteurs coupables de graves infractions aux principes du Pacte mondial des Nations unies étaient intégrés dans la liste des « *Worst Offenders* » de la Société de gestion et exclus de tous les portefeuilles.

Aucune violation des différents indicateurs du « Do Not Significantly Harm » n'a été constatée en 2024. Ainsi, le fonds a respecté la politique d'exclusions mise en place au niveau de la société de gestion, mais aussi sa propre politique d'exclusion (cf. politique d'exclusion). Aucune controverse sévère n'a été observée sur les sociétés en portefeuille. L'ensemble des titres en portefeuille respecte la note de responsabilité minimale qui inclue les PAI et l'impact des controverses. Enfin, certaines sociétés en portefeuille ont fait l'objet de controverses mineures n'ayant pas nécessité d'engagement spécifique.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 2 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10 - Violation UNGC et PAI 14 - Armes controversées).

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA.

Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « *Worst Offenders* » après analyse interne.

L'approche interne déclinée ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « *Worst Offenders* », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

1. Extraire les sociétés avec des alertes « Norms based » ;
2. Filtrer les sociétés non pertinentes ;
3. Analyser qualitativement les infractions un sein du comité Suivi Investissement Durable ;
4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « *Worst Offenders* ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs privés, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise ;
- La société de gestion a mis en place une politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire les contributions au changement climatique (émissions de CO₂, intensité de CO₂, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)

PAI	Unité	Fonds		Ind. de réf.	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 1_1 - Émissions de GES de niveau 1	T CO ₂	94%	8 696		
PAI Corpo 1_2 - Émissions de GES de niveau 2	T CO ₂	94%	10 570		
PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3	T CO ₂	94%	211 214		
PAI Corpo 1T - Émissions de GES totales	T CO ₂	97%	230 481		
PAI Corpo 1T_SC12 - Émissions de GES totales (Scope 1+2)	T CO ₂	97%	19 266		
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO ₂ /EUR M investis	94%	269	100%	571
PAI Corpo 3 - Intensité de GES	T CO ₂ /EUR M de CA	97%	887	100%	933
PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		94%	0%	100%	0%
PAI Corpo 5_1 - Part de consommation d'énergie non renouvelable		94%	62,5%	99%	59,3%
PAI Corpo 5_2 - Part de production d'énergie non renouvelable		5%	64,8%	6%	63,2%
PAI Corpo 6 - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	GWh/EUR M de CA	94%	0,4	100%	0,4
PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité		94%	0,1%	100%	0,2%
PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau	T Émissions d'eau	2%	0	3%	0
PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs	T Déchets dangereux/EUR M investis	94%	0,2	99%	6,9
PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE		99%	0,0%	100%	0,0%
PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE		94%	0,0%	100%	0,0%
PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé		60%	11,8%	71%	11,6%
PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de gouvernance		97%	42,4%	100%	42,3%
PAI Corpo 14 - Exposition à des armes controversées		99%	0,0%	100%	0,0%
PAI Corpo OPT_1 - Utilisation de l'eau	m ³ /EUR M de CA	68%	410	70%	714
PAI Corpo OPT_2 - Recyclage de l'eau		3%	0,0%	6%	0,2%
PAI Corpo OPT_3 - Investissements dans des entreprises sans politique de prévention des accidents du travail		94%	0,0%	100%	0,0%
	T CO ₂ /EUR M de CA	97%	83	100%	90

Source : MSCI



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Principaux investissements du portefeuille, au 31 décembre 2024 :

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence (2024).

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Novo Nordisk A/S	Santé	8,53%	Danemark
ASML Holding NV	Technologie	5,56%	Pays-Bas
Schneider Electric SE	Biens et services industriels	5,11%	France
Flutter Entertainment PLC	Voyages et loisirs	4,71%	Irlande
AstraZeneca PLC	Santé	4,52%	Royaume-Uni
Air Liquide SA	Chimie	4,14%	France
Gaztransport Et Technigaz SA	Énergie	3,87%	France
Symrise AG	Chimie	3,59%	Allemagne
BioMerieux	Santé	3,26%	France
Lonza Group AG	Santé	2,85%	Suisse
MTU Aero Engines AG	Biens et services industriels	2,73%	Allemagne
Amplifon SpA	Santé	2,71%	Italie
EssilorLuxottica SA	Santé	2,53%	France
ID Logistics Group	Biens et services industriels	2,32%	France
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE	Produits et services de consommation	2,25%	France

Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

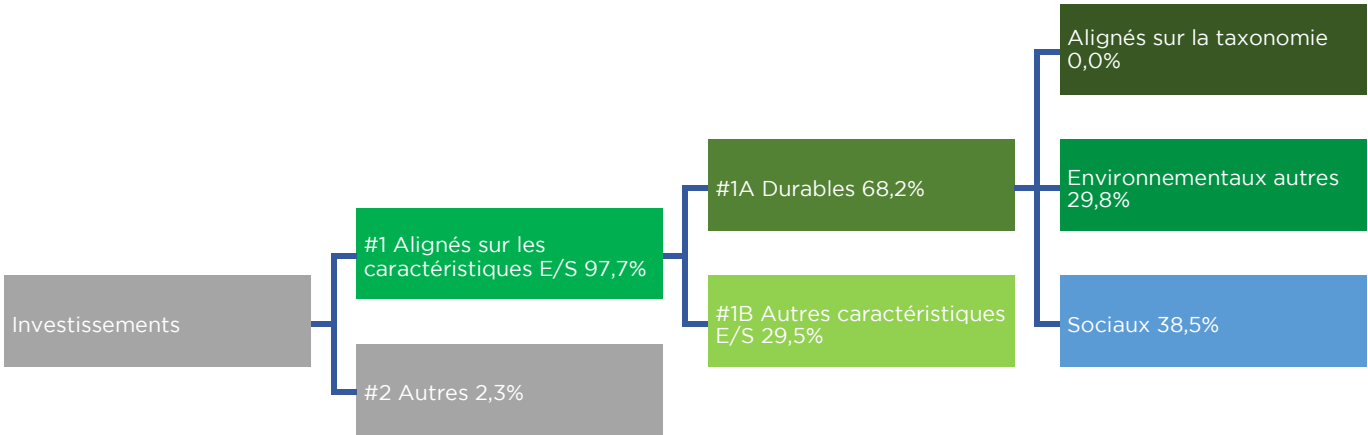
L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Au 31 décembre 2024, le fonds a investi 97,7% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 68,2% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Fonds (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés, détenus à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité.

• Quelle était l'allocation des actifs ?

Investissements	Données au 31/12/2024	Données au 29/12/2023	Données au 30/12/2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	97,7%	96,5%	99,8%
#1A Durables	68,2%	68,0%	69,0%
Alignés sur la taxonomie	0,0%	-	-
Environnementaux autres	29,8%	28,8%	26,5%
Sociaux	38,5%	39,2%	42,5%
#1B Autres caractéristiques E/S	29,5%	28,5%	30,8%
#2 Autres	2,3%	3,5%	0,2%

Données au 31/12/2024



Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.

Au titre de l'exercice 2024, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie.

DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

- Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants :

Secteur	% AUM
Santé	31,83%
Biens et services industriels	19,53%
Technologie	11,65%
Chimie	9,39%
Produits et services de consommation	9,33%
Voyages et loisirs	4,71%
Bâtiment et matériaux de construction	4,25%
Énergie	3,87%
Agroalimentaire, boisson et tabac	1,06%
Médias	0,94%
Immobilier	0,76%
Automobiles et équipementiers	0,37%
Services financiers	0,10%
Distribution	0,00%
Magasins de soin personnel, de médicaments et d'épicerie	0,00%

*La classification sectorielle ci-dessus peut différer de celle utilisée dans le rapport financier périodique.
Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.*

Au 31 décembre 2024, l'exposition aux énergies fossiles est de 3,9%.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :
- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **Des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Au titre de l'exercice 2024, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie. DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?**

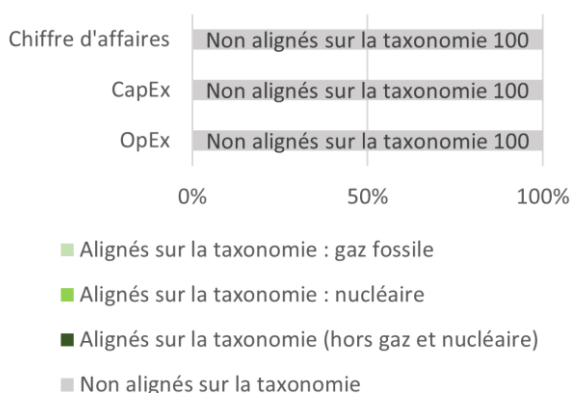
☐ Oui:

- ☐ Dans le gaz fossile
- ☐ Dans l'énergie nucléaire

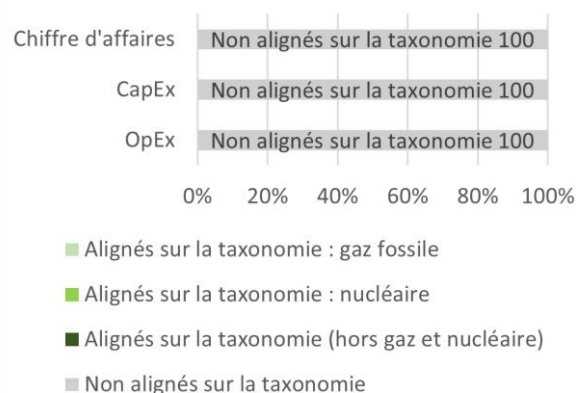
☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxonomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100,0% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Non applicable

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables** aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Le compartiment a investi 29,8% de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur le règlement de l'UE sur la taxonomie (étant donné le manque de données sur la taxonomie, DNCA Finance considère que tous les investissements environnementaux ne sont pas alignés sur la taxonomie de l'UE).



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment a investi 38,5% de son actif net dans des actifs qualifiés « d'investissements durables » avec un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie #2 Autres, quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le compartiment pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments inclus dans la catégorie « #2 Autres » n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du compartiment ou pour réduire tout risque spécifique (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise (note inférieure à 2/10 dans le modèle propriétaire ESG) ou exposées à des controverses majeures ;
- L'allocation aux classes d'actifs en fonction de l'analyse de l'environnement d'investissement et de l'appétit pour le risque de l'équipe de gestion ;
- La sélection de titres après une analyse fondamentale des émetteurs du point de vue de l'actionnaire minoritaire et/ou du créancier obligataire, en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des instruments.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.) ;
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.) ;
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles) ;
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'engagement proactif de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'engagement réactif de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (« *Worst Offenders* »). DNCA Finance participe également à des initiatives collectives d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la Task force on Climate related Financial Disclosure (TCFD) et la Task-force on Nature related Financial Disclosure (TNFD).

Au titre de l'exercice 2024, les sociétés en portefeuille affichent une bonne gouvernance avec un seuil minimal respecté et n'ont pas engendré de préjudice important comme mentionné plus haut dans la section « DNSH ».

- Exemples d'engagement réactif :

Engagement Edenred du 28/02/2024 (controverse Italie contrat Consip 9) :

Rencontre avec le management d'Edenred (CFO), plusieurs points sont abordés : Sur le sujet du timing, ils ont vraiment été surpris (Le management local l'a découvert la veille à 11h30, puis le CFO à 12h43. La communication au marché a débuté le lendemain à 11h30). Ils semblent admettre leur responsabilité quant au contenu de leur réponse à l'appel d'offres, probablement incomplète. Les propos du procureur ont été particulièrement sévères, une pratique classique pour le pays selon les équipes locales. Les fonds saisis ont été libérés en 48h. En revanche, les membres du management local, cités dans la presse, sont en effet inculpés à titre personnel. Cela peut être une source de « newsflow » négatif à venir. Pourtant le groupe a des politiques de qualité (certif ISO 37001). Il semble que la réponse de l'appel d'offres ait été auditée par un expert indépendant. D'ailleurs Edenred semble régulièrement recourir à de nombreux audits externes pour vérifier ces sujets. Globalement, les gros appels d'offres sont revus en détails, mais les petits AO suivent des procédures moins exigeantes. Une nouvelle gouvernance est en marche sur les sujets de compliance avec la nomination d'un nouveau manager pour mettre à plat les procédures (Don Mcload, audit de Vivendi & cotation UMG) Au niveau des risques financiers, le montant s'élèverait à €20 millions (la totalité du CA sur le contrat) + une amende maximale de €1 million selon leurs avocats, donc très limité. Le risque d'interdiction de participer à des AO publics est écarté selon lui, car le procureur aurait déjà pu l'exiger, or ils ont déjà participé au Concip 10. Il semble y avoir peu de risques de contagion, car c'est un sujet spécifique à l'appel d'offre Concip 9 et son contenu. La contagion à d'autres AO semble improbable. Enfin la société s'interroge sur l'abandon éventuel d segment « contrats publics ». Son exposition à des clients publics (en % du volume d'affaires) est globalement inférieur à 10%, et leur rentabilité est en deçà de la moyenne du groupe.

CR engagement LVMH 18/06/2024 (travail forcé usine italienne) :

Nous avons échangé avec Julie Coulot, responsable RSE et Economie Circulaire chez LVMH à la suite à d'allégations de travail clandestin en Italie. En effet, une filiale de l'entité italienne de Dior a été mise sous administration judiciaire suite à ces allégations chez plusieurs de ses fournisseurs (essentiellement des articles de maroquinerie). Une controverse similaire concerne également Armani et Alviero Martini (avril et janvier 2024). Plusieurs juges italiens dans les régions de Milan et Bergame sévissent actuellement pour démanteler ces ateliers clandestins qui emploient des travailleurs chinois payés 2-3€ de l'heure. Opinion plutôt moyenne voire médiocre après notre échange. LVMH a une approche claire et cohérente en ce qui concerne le sourcing de ses produits avec une identification des matières premières clefs (soie, cuir, coton etc) avec une vigilance renforcée dans certaines régions et pour certains produits (le micca par exemple). Cependant, les mécanismes de contrôle en place semblent peu ou pas efficaces, car l'IR nous indique que la plupart des fournisseurs mis en cause avait été audités avec un résultat qualifié de "satisfaisant". Par ailleurs, LVMH indique que les fournisseurs de tier 1 ont l'obligation de communiquer sur leurs propres fournisseurs, ce qui n'a apparemment pas été le cas. L'IR indique que les fournisseurs se font auditer environ tous les 18 mois sur la base d'audit prévus et/ou surprises et que la plupart des audits du groupe (50%) sont réalisés en Italie. Malgré ces procédures, LVMH peine à contrôler de façon adéquate sa chaîne de valeur. De plus, la transparence de la société sur ces sujets est plutôt limitée. Nous avons peu de données chiffrées au niveau du groupe sur la politique Achats, et sur les fournisseurs (pas de % de fournisseurs audités sur le total fournisseurs par exemple). Même si l'IR indique pousse en interne pour davantage de granularité, on constate que LVMH n'est pas très proactif sur ces sujets. L'IR évoque une culture décentralisée (propre à chaque maison) qui n'encourage pas les filiales à plus de transparence. Pour conclure, nous voyons un risque réputationnel fort pour LVMH à la suite à cette controverse. D'une part par le prix d'achat des sacs aux fournisseurs (53€ vs 2500€ retail price) mais surtout à cause de la présence de travailleurs clandestins sous-payés et avec des conditions d'hygiène et de sécurité précaires, qui sont habituellement des pratiques hélas classiques dans la fast fashion. Cette région, et l'Italie, plus généralement abrite 50% à 55% de la fabrication des produits de luxe, le risque que la controverse s'étende à d'autres maisons chez LVMH ou à d'autres acteurs du luxe, comme Kering par exemple, nous semble possible.



Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

L'indice de référence choisit n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le produit financier.

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance du produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

Modèle d'information périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

Dénomination du produit : DNCA INVEST ARCHER MID-CAP EUROPE

Identifiant d'entité juridique : 213800NNDT1BK6KCNU68

Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☐ Oui	☒ Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social :	☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 30,3% d'investissements durables ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 18,5% ☒ ayant un objectif social 11,9% ☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le compartiment a promu des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale.

L'équipe de gestion du compartiment s'est appuyée sur un outil propriétaire intégrant les informations sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (*Above and Beyond Analysis*).

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le compartiment a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

Dans ce cadre, le processus d'investissement fondé sur le stock picking a tenu compte d'une notation interne de la Responsabilité d'entreprise grâce à une analyse extra-financière via l'outil propriétaire ABA, avec une approche « best in universe » (sélection de l'univers d'investissement indépendamment de l'activité sectorielle).

Le compartiment n'a pas eu recours à un indicateur de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le compartiment.

• **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les indicateurs de durabilité utilisés par le compartiment pour les émetteurs privés étaient :

- La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : le principal indicateur de durabilité utilisé par le compartiment est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.
- L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO₂/M\$ investi) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Corpo 2 présent un peu plus loin dans ce document.
- Intensité carbone : (t CO₂/m\$ de revenus) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Corpo 3 présent un peu plus loin dans ce document.
- La proportion du portefeuille du compartiment investi dans la liste des « *Worst Offenders* » tenue par la société de gestion ; cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs privés

Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité		
	29/12/2023	31/12/2024	Evolution
Note Responsabilité ABA	4,82/10	4,62/10	-0,20
Exposition à la transition vers une économie durable	12,79% de chiffre d'affaires	18,39% de chiffre d'affaires	+5,60%
% Exposition aux ODD	12,79% de chiffre d'affaires	18,39% de chiffre d'affaires	+5,60%
Empreinte carbone	512	373	-139
Intensité carbone	696	625	-71
% dans la liste des « <i>Worst Offenders</i> »	0%	0%	0%

Les données de l'exercice 2022 ayant une méthodologie et une fréquence de calcul différentes ne sont pas comparables avec celles des périodes suivantes.

Les indicateurs de développement durable n'ont pas fait l'objet d'une assurance fournie par un auditeur ou d'une revue par un tiers.

• **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

En 2024, le fonds a opéré plusieurs arbitrages ayant une incidence sur les indicateurs de performance sans pour autant compromettre l'atteinte de ces objectifs qui ont tous été remplis. Concernant la note moyenne de responsabilité, celle-ci est en légère baisse. Toutefois, les principaux titres investis en 2024 ont une note minimum de 3/10 (exemple : Glenveagh Properties (5.2), Planisware (5.3) et Lottomatica (4.5)). S'agissant de l'exposition en chiffre d'affaires aux ODD, celui-ci est augmentation de plus de 5% par rapport à 2023 à hauteur de 18.14% en raison de renforcements de titres "pure player" exposée à 100% à une transition durable (exemple : Ambea et Ontex) ou encore Glanbia (33%). Le fonds n'a également pas été impacté par la détention de société appartenant à la liste Offenders.

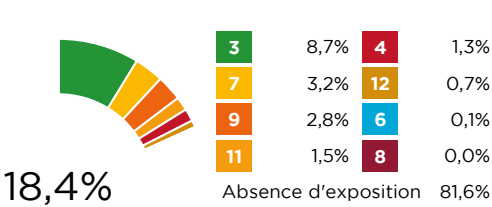
• **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables y ont-ils contribué ?**

Les objectifs des investissements durables du compartiment étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dans la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique).
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 2 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social.
- La notation minimum de 2 sur 10 sur la gouvernance (pratiques de la gouvernance d'entreprise).

La notation minimale de 2 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil ABA) est donc cohérente avec l'objectif de ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux et environnementaux.

Exposition aux ODD
(% de chiffre d'affaires)



1 Pas de pauvreté. 2 Faim « zéro ». 3 Bonne santé et bien-être. 4 Éducation de qualité. 5 Égalité entre les sexes. 6 Eau propre et assainissement. 7 Énergie propre et d'un coût abordable. 8 Travail décent et croissance économique. 9 Industrie, innovation et infrastructure. 10 Inégalités réduites. 11 Villes et communautés durables. 12 Consommation et production responsables. 13 Lutte contre les changements climatiques. 14 Vie aquatique. 15 Vie terrestre. 16 Paix, justice et institutions efficaces. 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Les principales incidences négatives (« PAI ») des activités des entreprises sur l'environnement et les objectifs sociaux ont été directement intégrées dans la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise (qui intègre les indicateurs d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du Tableau 1 de l'Annexe 1 des RTS SFDR) et ont pu conduire à un déclassement de la notation ABA en dessous de la notation minimale.

Dans ce contexte, la Société de gestion a mis en oeuvre, conformément à sa politique d'exclusion, les exclusions suivantes :

- Charbon thermique et pétrole et gaz non conventionnels : la Société de gestion a exclu progressivement les sociétés impliquées dans les activités liées au charbon thermique et au pétrole et gaz non conventionnels ;
- Armes controversées : les émetteurs étaient exclus de tous les portefeuilles de la Société de gestion ;
- Non-respect du Pacte mondial des Nations unies : les émetteurs coupables de graves infractions aux principes du Pacte mondial des Nations unies étaient intégrés dans la liste des « *Worst Offenders* » de la Société de gestion et exclus de tous les portefeuilles.

Aucune violation des différents indicateurs du « Do Not Significantly Harm » n'a été constatée en 2024. Ainsi, le fonds a respecté la politique d'exclusion mise en place au niveau maison. Aucune controverse sévère n'a été observée sur les sociétés en portefeuille. L'ensemble des titres en portefeuille respecte la note de responsabilité minimale qui inclut les PAI et l'impact des controverses.

Par ailleurs, certaines sociétés en portefeuille ont fait l'objet de controverses mineures n'ayant pas nécessité d'engagement spécifique, par exemple : Grifols (traitement comptable non conventionnel sans impact sur les résultats de l'exercice) et Ipsos dont deux anciens membres de son comité exécutif ont accepté de transiger avec l'AMF (laquelle considère que ces deux membres, qui avaient connaissance de la non-nomination de Nathalie Roos à la direction générale en septembre 2021, auraient commis un potentiel délit d'initié et auraient dû s'abstenir d'intervenir sur le marché du titre Ipsos avant l'annonce publique).

Enfin, Edenred a fait l'objet d'une démarche d'engagement réactif à la suite d'une enquête sur l'attribution illégitime des services de ticket restaurant pour l'administration publique italienne : le CFO a affirmé que des mesures de prévention étaient prises auprès d'audit externe pour vérifier les appels d'offres et a rappelé que le risque financier était limité pour la société.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 2 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10 - Violation UNGC et PAI 14 - Armes controversées).

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA.

Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « *Worst Offenders* » après analyse interne.

L'approche interne décrite ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « *Worst Offenders* », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

1. Extraire les sociétés avec des alertes « Norms based » ;
2. Filtrer les sociétés non pertinentes ;
3. Analyser qualitativement les infractions un sein du comité Suivi Investissement Durable ;
4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « *Worst Offenders* ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs privés, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise ;
- La société de gestion a mis en place une politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire les contributions au changement climatique (émissions de CO₂, intensité de CO₂, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)

PAI	Unité	Fonds		Ind. de réf.	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 1_1 - Émissions de GES de niveau 1	T CO ₂	85%	13 494		
PAI Corpo 1_2 - Émissions de GES de niveau 2	T CO ₂	85%	6 232		
PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3	T CO ₂	85%	330 921		
PAI Corpo 1T - Émissions de GES totales	T CO ₂	87%	350 646		
PAI Corpo 1T_SC12 - Émissions de GES totales (Scope 1+2)	T CO ₂	87%	19 726		
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO ₂ /EUR M investis	85%	373	100%	738
PAI Corpo 3 - Intensité de GES	T CO ₂ /EUR M de CA	86%	625	100%	900
PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		86%	0%	99%	0%
PAI Corpo 5_1 - Part de consommation d'énergie non renouvelable		85%	79,4%	99%	63,4%
PAI Corpo 5_2 - Part de production d'énergie non renouvelable		0%	0,0%	3%	66,5%
PAI Corpo 6 - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	GWh/EUR M de CA	86%	0,4	99%	0,5
PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité		85%	0,0%	99%	0,1%
PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau	T Émissions d'eau	0%	0	4%	0
PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs	T Déchets dangereux/EUR M investis	85%	0,4	98%	1,2
PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE		87%	0,0%	100%	0,0%
PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE		86%	0,0%	99%	0,0%
PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé		58%	13,9%	76%	13,4%
PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de gouvernance		84%	39,6%	100%	40,6%
PAI Corpo 14 - Exposition à des armes controversées		87%	0,0%	100%	0,0%
PAI Corpo OPT_1 - Utilisation de l'eau	m ³ /EUR M de CA	31%	3 892	53%	2 517
PAI Corpo OPT_2 - Recyclage de l'eau		1%	0,7%	2%	0,4%
PAI Corpo OPT_3 - Investissements dans des entreprises sans politique de prévention des accidents du travail		86%	0,0%	99%	0,0%
	T CO ₂ /EUR M de CA	86%	54	100%	97

Source : MSCI



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Principaux investissements du portefeuille, au 31 décembre 2024 :

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence (2024).

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Fugro NV	Bâtiment et matériaux de construction	4,03%	Pays-Bas
Gaztransport Et Technigaz SA	Énergie	2,91%	France
DCC PLC	Biens et services industriels	2,39%	Royaume-Uni
D'iereren Group	Automobiles et équipementiers	2,37%	Belgique
Flutter Entertainment PLC	Voyages et loisirs	2,30%	Irlande
Modern Times Group MTG AB	Médias	2,26%	Suède
Informa PLC	Médias	2,25%	Royaume-Uni
Tryg A/S	Assurance	2,01%	Danemark
Bollore SE	Biens et services industriels	1,99%	France
JUMBO SA	Produits et services de consommation	1,95%	Grèce
Irish Continental Group PLC	Biens et services industriels	1,95%	Irlande
Ontex Group NV	Magasins de soin personnel, de médicaments et d'épicerie	1,84%	Belgique
Ambea AB	Santé	1,76%	Suède
SBM Offshore NV	Énergie	1,68%	Pays-Bas
Sixt SE	Produits et services de consommation	1,62%	Allemagne

Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.

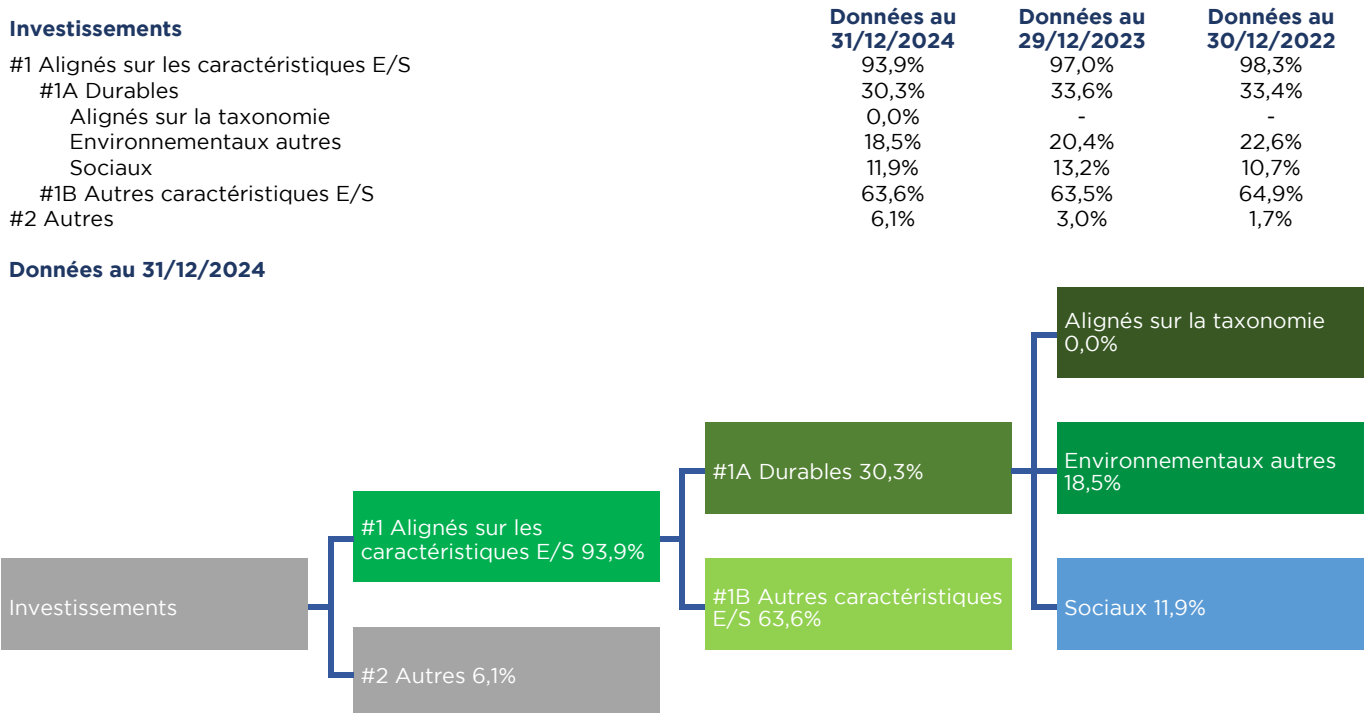


Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Au 31 décembre 2024, le fonds a investi 93,9% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 30,3% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Fonds (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés, détenus à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité.

• Quelle était l'allocation des actifs ?



Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.

Au titre de l'exercice 2024, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie.

DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

- Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants :

Secteur	% AUM
Biens et services industriels	17,65%
Technologie	8,66%
Santé	8,06%
Produits et services de consommation	7,86%
Médias	7,73%
Services financiers	6,35%
Bâtiment et matériaux de construction	5,38%
Énergie	4,70%
Voyages et loisirs	4,35%
Agroalimentaire, boisson et tabac	4,11%
Assurance	3,70%
Distribution	3,40%
Immobilier	3,15%
Chimie	3,07%
Magasins de soin personnel, de médicaments et d'épicerie	2,44%

*La classification sectorielle ci-dessus peut différer de celle utilisée dans le rapport financier périodique.
Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.*

Au 31 décembre 2024, l'exposition aux énergies fossiles est de 7,3%.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :
- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **Des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Au titre de l'exercice 2024, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie. DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?**

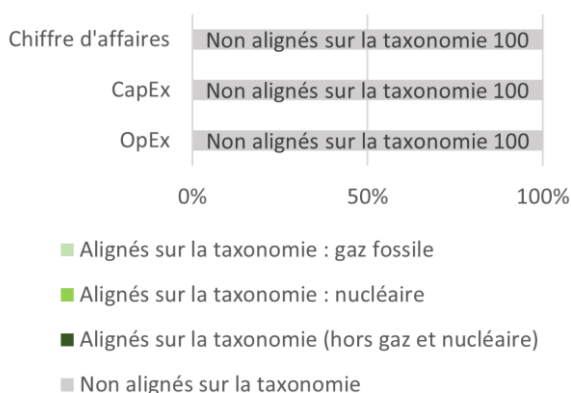
☐ Oui:

- ☐ Dans le gaz fossile
- ☐ Dans l'énergie nucléaire

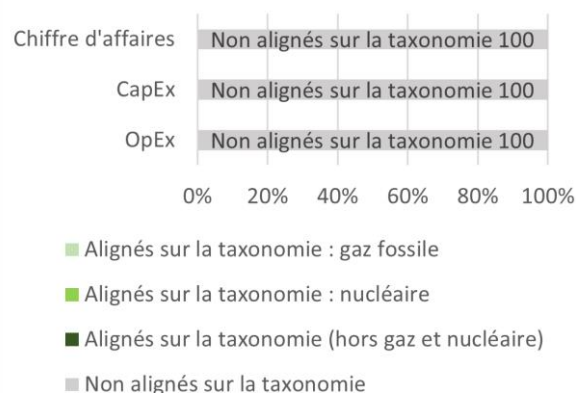
☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxonomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100,0% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Non applicable

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables** aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Le compartiment a investi 18,5% de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur le règlement de l'UE sur la taxonomie (étant donné le manque de données sur la taxonomie, DNCA Finance considère que tous les investissements environnementaux ne sont pas alignés sur la taxonomie de l'UE).



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment a investi 11,9% de son actif net dans des actifs qualifiés « d'investissements durables » avec un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie #2 Autres, quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le compartiment pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments inclus dans la catégorie « #2 Autres » n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du compartiment ou pour réduire tout risque spécifique (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise (note inférieure à 2/10 dans le modèle propriétaire ESG) ou exposées à des controverses majeures ;
- L'allocation aux classes d'actifs en fonction de l'analyse de l'environnement d'investissement et de l'appétit pour le risque de l'équipe de gestion ;
- La sélection de titres après une analyse fondamentale des émetteurs du point de vue de l'actionnaire minoritaire et/ou du créancier obligataire, en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des instruments.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.) ;
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.) ;
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles) ;
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'engagement proactif de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'engagement réactif de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (« *Worst Offenders* »). DNCA Finance participe également à des initiatives collectives d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la Task force on Climate related Financial Disclosure (TCFD) et la Task-force on Nature related Financial Disclosure (TNFD).

Au titre de l'exercice 2024, l'ensemble des sociétés en portefeuille affiche une bonne gouvernance avec un seuil minimal respecté et n'ont pas causé de préjudice important comme mentionné plus haut dans la section « DNSH ». La contribution positive aux Objectifs du Développement Durable s'est améliorée à travers différents éléments :

- Le top 10 est concentré sur des sociétés avec un chiffre d'affaires qui contribue de façon importante à la transition durable (exemple : Fugro 39%, Ambea 100%, DCC 7%, Sixt 18%)
- Entrée en portefeuille de sociétés à forte contribution (exemple : CTP 54%, Glenveagh 52%)
- Renforcement de titres à forte contribution (exemple : Ambea 100%, Glanbia 33%) et sorties ou allègement de société avec des notes ABA inférieures à 3 (exemple : Teleperformance)

Diverses campagnes d'engagement ont été menées afin de répondre aux 3 critères de l'investissement durable :

- Modern Times Group (proactif) : nous avons notamment échangé sur la rémunération du top management qui nous semble conséquente et des critères de performances qui pourraient être plus en lien avec la réalité opérationnelle et certains KPIs.
- SAES Getters (proactif) : La société avait depuis de nombreuses années une structure d'actionariat avec deux classes principales : actions ordinaires et actions privilégiées. Cela a conduit à un conflit d'intérêt entre les deux classes, une mauvaise liquidité et des coûts additionnels. Nous avons donc voté en faveur d'un représentant permettant de mieux nous défendre lors de l'assemblée des actionnaires privilégiés. Ce dernier a réussi à pousser pour la fusion des classes d'actions.



Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

L'indice de référence choisit n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le produit financier.

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance du produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

Modèle d'information périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

Dénomination du produit : DNCA INVEST SRI NORDEN EUROPE

Identifiant d'entité juridique : 213800WCBMUST9I6SI72

Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☐ Oui	☒ Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social :	☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 50,6% d'investissements durables ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 17,4% ☒ ayant un objectif social 33,3% ☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le compartiment a promu des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale.

L'équipe de gestion du compartiment s'est appuyée sur un outil propriétaire intégrant les informations sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (*Above and Beyond Analysis*).

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le compartiment a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

Dans ce cadre, le processus d'investissement fondé sur le stock picking a tenu compte d'une notation interne de la Responsabilité d'entreprise grâce à une analyse extra-financière via l'outil propriétaire ABA, avec une approche « best in universe » (sélection de l'univers d'investissement indépendamment de l'activité sectorielle).

Le compartiment n'a pas eu recours à un indicateur de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le compartiment.

• **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les indicateurs de durabilité utilisés par le compartiment pour les émetteurs privés étaient :

- La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : le principal indicateur de durabilité utilisé par le compartiment est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.
L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO₂/M\$ investi) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Corpo 2 présent un peu plus loin dans ce document.
- Intensité carbone : (t CO₂/m\$ de revenus) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Corpo 3 présent un peu plus loin dans ce document.
- La proportion du portefeuille du compartiment investi dans la liste des « *Worst Offenders* » tenue par la société de gestion ; cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs privés

Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité		
	29/12/2023	31/12/2024	Evolution
Note Responsabilité ABA	5,38/10	5,18/10	-0,20
Exposition à la transition vers une économie durable	39,23% de chiffre d'affaires	37,09% de chiffre d'affaires	-2,14%
% Exposition aux ODD	39,23% de chiffre d'affaires	37,09% de chiffre d'affaires	-2,14%
Empreinte carbone	163	189	+26
Intensité carbone	541	599	+58
% dans la liste des « <i>Worst Offenders</i> »	0%	0%	0%

Les données de l'exercice 2022 ayant une méthodologie et une fréquence de calcul différentes ne sont pas comparables avec celles des périodes suivantes.

Les indicateurs de développement durable n'ont pas fait l'objet d'une assurance fournie par un auditeur ou d'une revue par un tiers.

• **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

En 2024, le fonds a opéré plusieurs arbitrages ayant une incidence sur les indicateurs de performance, sans pour autant compromettre l'atteinte de ces objectifs qui ont tous été remplis. Tous les nouveaux titres investis ont respecté l'exigence d'une note minimum de 2/10.

S'agissant de l'exposition en chiffre d'affaires aux ODD, celui-ci baisse de 2 points, principalement en raison de la moindre exposition sur des sociétés exposées à 100% à une transition durable, en particulier Novo Nordisk, Astrazeneca ou bien encore Sartorius Stedim Biotech. Ces réductions répondent à la discipline fondamentale et financière de la gestion du portefeuille, en particulier la gestion du risque de concentration.

Le fonds n'a pas été impacté par la détention de société appartenant à la liste de Worst Offenders.

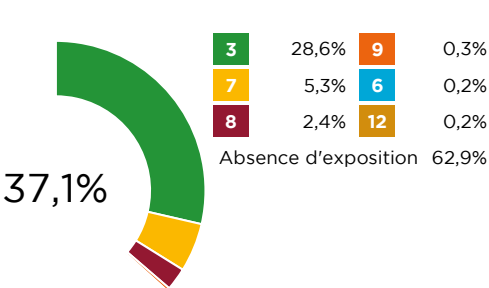
• **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables y ont-ils contribué ?**

Les objectifs des investissements durables du compartiment étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dans la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique).
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 2 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social.
- La notation minimum de 2 sur 10 sur la gouvernance (pratiques de la gouvernance d'entreprise).

La notation minimale de 2 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil ABA) est donc cohérente avec l'objectif de ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux et environnementaux.

Exposition aux ODD
(% de chiffre d'affaires)



1 Pas de pauvreté. 2 Faim « zéro ». 3 Bonne santé et bien-être. 4 Éducation de qualité. 5 Égalité entre les sexes. 6 Eau propre et assainissement. 7 Énergie propre et d'un coût abordable. 8 Travail décent et croissance économique. 9 Industrie, innovation et infrastructure. 10 Inégalités réduites. 11 Villes et communautés durables. 12 Consommation et production responsables. 13 Lutte contre les changements climatiques. 14 Vie aquatique. 15 Vie terrestre. 16 Paix, justice et institutions efficaces. 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs.

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Les principales incidences négatives (« PAI ») des activités des entreprises sur l'environnement et les objectifs sociaux ont été directement intégrées dans la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise (qui intègre les indicateurs d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du Tableau 1 de l'Annexe 1 des RTS SFDR) et ont pu conduire à un déclassement de la notation ABA en dessous de la notation minimale.

Dans ce contexte, la Société de gestion a mis en oeuvre, conformément à sa politique d'exclusion, les exclusions suivantes :

- Charbon thermique et pétrole et gaz non conventionnels : la Société de gestion a exclu progressivement les sociétés impliquées dans les activités liées au charbon thermique et au pétrole et gaz non conventionnels ;
- Armes controversées : les émetteurs étaient exclus de tous les portefeuilles de la Société de gestion ;
- Non-respect du Pacte mondial des Nations unies : les émetteurs coupables de graves infractions aux principes du Pacte mondial des Nations unies étaient intégrés dans la liste des « *Worst Offenders* » de la Société de gestion et exclus de tous les portefeuilles.

Aucune violation des différents indicateurs du « Do Not Significantly Harm » n'a été constatée en 2024. Ainsi, le fonds a respecté la politique d'exclusions mise en place au niveau de la société de gestion, mais aussi sa propre politique d'exclusion (cf. politique d'exclusion). Aucune controverse sévère n'a été observée sur les sociétés en portefeuille. L'ensemble des titres en portefeuille respecte la note de responsabilité minimale qui inclue les PAI et l'impact des controverses. Enfin, certaines sociétés en portefeuille ont fait l'objet de controverses mineures n'ayant pas nécessité d'engagement spécifique.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 2 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10 - Violation UNGC et PAI 14 - Armes controversées).

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA.

Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « *Worst Offenders* » après analyse interne.

L'approche interne déclinée ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « *Worst Offenders* », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

1. Extraire les sociétés avec des alertes « Norms based » ;
2. Filtrer les sociétés non pertinentes ;
3. Analyser qualitativement les infractions un sein du comité Suivi Investissement Durable ;
4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « *Worst Offenders* ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs privés, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise ;
- La société de gestion a mis en place une politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire les contributions au changement climatique (émissions de CO₂, intensité de CO₂, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)

PAI	Unité	Fonds		Ind. de réf.	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 1_1 - Émissions de GES de niveau 1	T CO ₂	94%	917		
PAI Corpo 1_2 - Émissions de GES de niveau 2	T CO ₂	94%	691		
PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3	T CO ₂	94%	80 098		
PAI Corpo 1T - Émissions de GES totales	T CO ₂	97%	81 707		
PAI Corpo 1T_SC12 - Émissions de GES totales (Scope 1+2)	T CO ₂	97%	1 608		
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO ₂ /EUR M investis	94%	189	98%	599
PAI Corpo 3 - Intensité de GES	T CO ₂ /EUR M de CA	97%	599	98%	927
PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		94%	0%	98%	0%
PAI Corpo 5_1 - Part de consommation d'énergie non renouvelable		90%	63,0%	98%	54,7%
PAI Corpo 5_2 - Part de production d'énergie non renouvelable		4%	64,5%	2%	66,4%
PAI Corpo 6 - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	GWh/EUR M de CA	94%	0,4	98%	0,3
PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité		94%	0,0%	98%	0,2%
PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau	T Émissions d'eau	1%	0	5%	0
PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs	T Déchets dangereux/EUR M investis	94%	0,7	98%	3,6
PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE		97%	0,0%	100%	0,0%
PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE		94%	0,0%	98%	0,0%
PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé		60%	11,7%	65%	12,6%
PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de gouvernance		97%	41,1%	100%	40,6%
PAI Corpo 14 - Exposition à des armes controversées		97%	0,0%	100%	0,0%
PAI Corpo OPT_1 - Utilisation de l'eau	m ³ /EUR M de CA	45%	378	69%	584
PAI Corpo OPT_2 - Recyclage de l'eau		2%	0,0%	5%	0,1%
PAI Corpo OPT_3 - Investissements dans des entreprises sans politique de prévention des accidents du travail		94%	0,0%	98%	0,0%
	T CO ₂ /EUR M de CA	97%	16	98%	76

Source : MSCI



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Principaux investissements du portefeuille, au 31 décembre 2024 :

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence (2024).

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Novo Nordisk A/S	Santé	8,95%	Danemark
Tryg A/S	Assurance	5,54%	Danemark
Flutter Entertainment PLC	Voyages et loisirs	5,17%	Irlande
ASML Holding NV	Technologie	5,14%	Pays-Bas
BoneSupport Holding AB	Santé	5,10%	Suède
AstraZeneca PLC	Santé	4,37%	Royaume-Uni
NKT A/S	Biens et services industriels	4,25%	Danemark
Symrise AG	Chimie	3,71%	Allemagne
Harvia Oyj	Produits et services de consommation	3,60%	Finlande
Musti Group Oyj	Distribution	2,99%	Finlande
Hemnet Group AB	Immobilier	2,49%	Suède
MTU Aero Engines AG	Biens et services industriels	2,47%	Allemagne
Cie Financiere Richemont SA	Produits et services de consommation	2,28%	Suisse
Atlas Copco AB	Biens et services industriels	2,27%	Suède
Siegfried Holding AG	Santé	2,03%	Suisse

Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

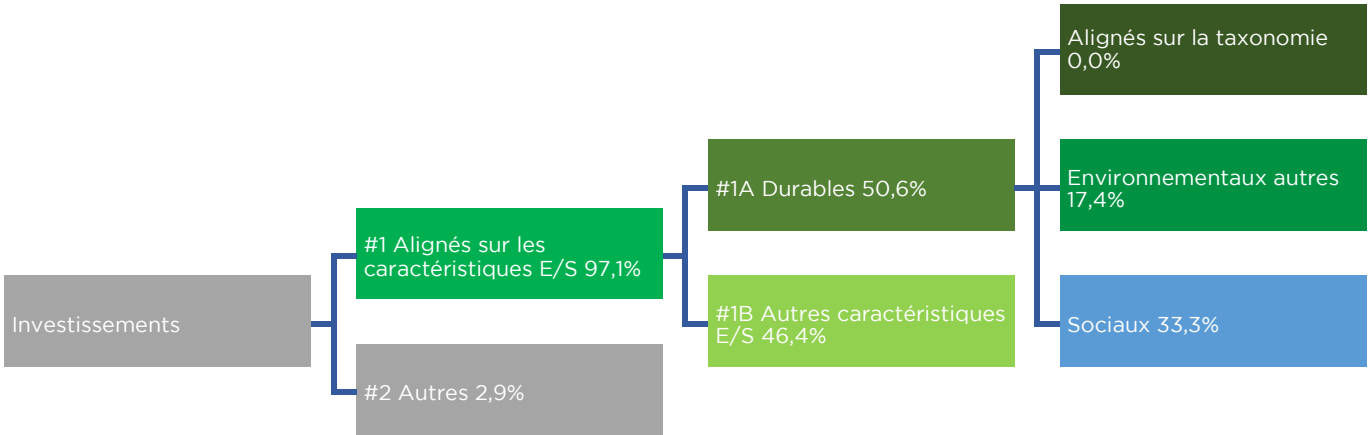
L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Au 31 décembre 2024, le fonds a investi 97,1% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 50,6% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Fonds (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés, détenus à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité.

Quelle était l'allocation des actifs ?

Investissements	Données au 31/12/2024	Données au 29/12/2023	Données au 30/12/2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	97,1%	98,6%	99,6%
#1A Durables	50,6%	52,3%	53,4%
Alignés sur la taxonomie	0,0%	-	-
Environnementaux autres	17,4%	19,8%	15,2%
Sociaux	33,3%	32,5%	38,2%
#1B Autres caractéristiques E/S	46,4%	46,3%	46,2%
#2 Autres	2,9%	1,4%	0,4%

Données au 31/12/2024



Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.

Au titre de l'exercice 2024, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie.

DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

- La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.
- La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.
- La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :
- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
 - La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

- Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants :

Secteur	% AUM
Santé	31,07%
Biens et services industriels	18,92%
Technologie	13,29%
Produits et services de consommation	8,33%
Assurance	7,37%
Voyages et loisirs	5,17%
Chimie	5,11%
Immobilier	3,20%
Distribution	2,99%
Bâtiment et matériaux de construction	2,56%
Médias	0,78%
Services financiers	0,05%
Agroalimentaire, boisson et tabac	0,00%
Magasins de soin personnel, de médicaments et d'épicerie	0,00%
Énergie	0,00%

*La classification sectorielle ci-dessus peut différer de celle utilisée dans le rapport financier périodique.
Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.*

Au 31 décembre 2024, l'exposition aux énergies fossiles est de .



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :
- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **Des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Au titre de l'exercice 2024, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie. DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?**

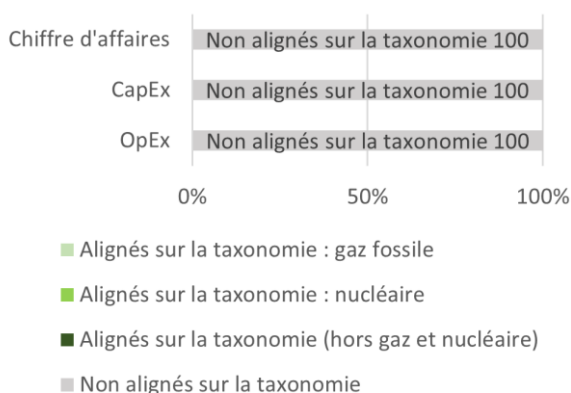
☐ Oui:

- ☐ Dans le gaz fossile
- ☐ Dans l'énergie nucléaire

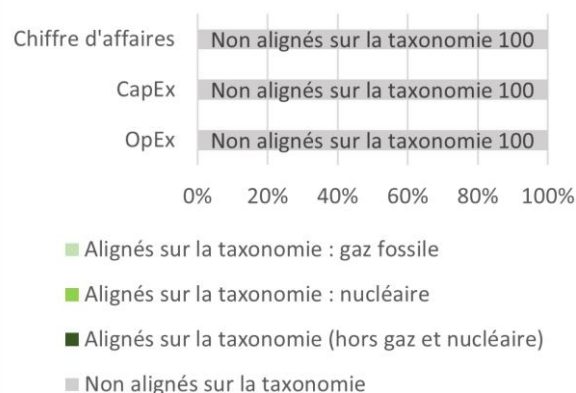
☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxonomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100,0% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Non applicable

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables** aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Le compartiment a investi 17,4% de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur le règlement de l'UE sur la taxonomie (étant donné le manque de données sur la taxonomie, DNCA Finance considère que tous les investissements environnementaux ne sont pas alignés sur la taxonomie de l'UE).



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment a investi 33,3% de son actif net dans des actifs qualifiés « d'investissements durables » avec un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie #2 Autres, quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le compartiment pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments inclus dans la catégorie « #2 Autres » n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du compartiment ou pour réduire tout risque spécifique (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise (note inférieure à 2/10 dans le modèle propriétaire ESG) ou exposées à des controverses majeures ;
- L'allocation aux classes d'actifs en fonction de l'analyse de l'environnement d'investissement et de l'appétit pour le risque de l'équipe de gestion ;
- La sélection de titres après une analyse fondamentale des émetteurs du point de vue de l'actionnaire minoritaire et/ou du créancier obligataire, en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des instruments.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.) ;
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.) ;
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles) ;
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'engagement proactif de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'engagement réactif de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (« *Worst Offenders* »). DNCA Finance participe également à des initiatives collectives d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la Task force on Climate related Financial Disclosure (TCFD) et la Task-force on Nature related Financial Disclosure (TNFD).

Au titre de l'exercice 2024, les sociétés en portefeuille affichent une bonne gouvernance avec un seuil minimal respecté et n'ont pas engendré de préjudice important comme mentionné plus haut dans la section « DNSH ».

- Exemple d'engagement réactif : Kingspan (Tour Grenfell).

Nous avons interrogé le CEO sur la controverse de la Tour Grenfell qui avait fait 72 morts en 2017. L'incendie a été exacerbé par des matériaux inflammables utilisés dans la façade du bâtiment. Le CEO a rappelé que Kingspan n'a fourni qu'une infime partie de l'isolation utilisée (5%), et que leur produit n'aurait jamais dû être utilisé sur ce site. L'affaire a fait beaucoup de bruit au UK, car le ministre du logement Michael Gove fut particulièrement vocal et s'est engagé dans un véritable bras de fer avec les entreprises accusées.

Le CEO indique que le risque est plus réputationnel que financier, mais il confesse néanmoins qu'ils ont perdu des parts de marché au UK à la suite à cette tragédie. Aucune provision n'a été constatée à date, donc impossible d'évaluer le potentiel impact financier. Le rapport final de l'enquête sera publié le 4 septembre.

Nous avons déjà engagé avec Kingspan sur ce sujet l'année dernière (ie 2023) et l'IR nous avait alors précisé que la fonction compliance interne venait juste d'être mise en place. Dans le même esprit, la société n'a pas souhaité s'engager sur un chiffre d'affaires aligné sur la Taxonomie, même si une grande partie respecte le critère technique pour des sujets de DNSH (pose la question de la robustesse des systèmes d'audits/compliance/contrôle).



Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

L'indice de référence choisit n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le produit financier.

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance du produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

Modèle d'information périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

Dénomination du produit : DNCA INVEST SÉRÉNITÉ PLUS

Identifiant d'entité juridique : 213800FU9UNMW5ZMZ196

Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☐ Oui	☒ Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 62,9% d'investissements durables ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 28,5% ☒ ayant un objectif social 34,4%
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social :	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le compartiment a promu des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale.

L'équipe de gestion du compartiment s'est appuyée sur un outil propriétaire intégrant les informations sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (*Above and Beyond Analysis*).

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le compartiment a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

Dans ce cadre, le processus d'investissement fondé sur le stock picking a tenu compte d'une notation interne de la Responsabilité d'entreprise grâce à une analyse extra-financière via l'outil propriétaire ABA, avec une approche « best in universe » (sélection de l'univers d'investissement indépendamment de l'activité sectorielle).

Pour les émetteurs publics, le processus d'investissement et la sélection qui en résulte tiennent compte de la notation interne relative à la responsabilité des émetteurs publics, comme le pays, sur la base d'une analyse extra-financière effectuée à l'aide d'un outil propriétaire développé en interne par la Société de gestion, avec une méthode d'approche de notation minimale.

Le processus d'investissement appliqué au Compartiment repose sur une sélection de l'univers d'investissement combinant une approche financière et extra-financière, notamment en excluant les émetteurs présentant un profil de risque élevé en termes de responsabilité d'entreprise ou de notation du pays (notamment une note inférieure à 2/10 dans l'outil propriétaire ESG).

Le compartiment n'a pas eu recours à un indicateur de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le compartiment.

• **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les indicateurs de durabilité utilisés par le compartiment pour les émetteurs privés étaient :

- La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : le principal indicateur de durabilité utilisé par le compartiment est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.
- L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO₂/M\$ investi) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Corpo 2 présent un peu plus loin dans ce document.
- Intensité carbone : (t CO₂/m\$ de revenus) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Corpo 3 présent un peu plus loin dans ce document.
- La proportion du portefeuille du compartiment investi dans la liste des « *Worst Offenders* » tenue par la société de gestion ; cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs privés

Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité		
	29/12/2023	31/12/2024	Evolution
Note Responsabilité ABA	4,88/10	4,94/10	+0,06
Exposition à la transition vers une économie durable	15,51% de chiffre d'affaires	19,80% de chiffre d'affaires	+4,29%
% Exposition aux ODD	15,51% de chiffre d'affaires	19,80% de chiffre d'affaires	+4,29%
Empreinte carbone	471	507	+36
Intensité carbone	905	657	-248
% dans la liste des « <i>Worst Offenders</i> »	0%	0%	0%

Pour les émetteurs publics, les indicateurs de durabilité utilisés étaient les suivants :

- L'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : un modèle dédié à la notation des émetteurs publics basé sur 4 piliers : la gouvernance, l'environnement, le social et le sociétal.
- Le profil « Climat » : la société de gestion complète cette analyse par une appréciation profil « Climat » basé sur le mix énergétique et son évolution, l'intensité carbone et le stock de ressources.
- Intensité carbone : (t CO₂/m\$ de revenus) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Govies 1 présent un peu plus loin dans ce document.
- La proportion du portefeuille dans les normes internationales offensives sur la base de plusieurs critères tels que : le respect de la liberté, le travail des enfants, les droits de l'homme, les pratiques de torture, le blanchiment d'argent, etc.

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs publics

Indicateurs de durabilité		Performance des indicateurs de durabilité		
		29/12/2023	31/12/2024	Evolution
Notation ABA publique		5,41/10	5,44/10	+0,03
Profil « Climat » / Mix Énergétique	Renouvelable	3,98%	8,09%	4,12%
	Bio et déchets	9,22%	6,82%	-2,40%
	Hydraulique	2,49%	1,32%	-1,17%
	Géothermie	2,29%	0,34%	-1,95%
	Nucléaire	9,52%	11,74%	2,22%
	Pétrole brut et GNL	33,82%	42,79%	8,97%
	Gaz naturel	35,12%	25,52%	-9,59%
	Charbon	3,57%	3,36%	-0,20%
	Tourbe	0,00%	0,00%	0,00%

Intensité carbone	221	193	-27
% dans les normes internationales offensives	0%	0%	0%

Les données de l'exercice 2022 ayant une méthodologie et une fréquence de calcul différentes ne sont pas comparables avec celles des périodes suivantes.

Les indicateurs de développement durable n'ont pas fait l'objet d'une assurance fournie par un auditeur ou d'une revue par un tiers.

• **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

En 2024, le fonds a opéré plusieurs arbitrages ayant une incidence sur les indicateurs de performance sans pour autant compromettre l'atteinte de ces objectifs qui ont tous été remplis.

Concernant la note moyenne de responsabilité, celle-ci augmente légèrement en passant de 4,88 à 4,95.

Nous pouvons noter l'amélioration des notes des émetteurs suivants : Unicaja Banco, SIG Combibloc, Saint-Gobain, Banco BPM. A l'inverse les émetteurs suivants ont subi une dégradation de leur note : Stellantis, Santander, KBC.

Tous les nouveaux titres investis ont respecté l'exigence d'une note minimum de 2/10.

S'agissant de l'exposition en chiffre d'affaires aux ODD, celle-ci s'améliore en passant de 15,51% à 20,64% sur un an.

Les émetteurs bénéficiant de l'exposition en chiffre d'affaires aux ODD la plus élevée sont Ball, Saur, Getlink, Fresenius SE et Grifols.

Le fonds n'a pas été impacté par la détention de société appartenant à la liste de Worst Offenders.

• **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables y ont-ils contribué ?**

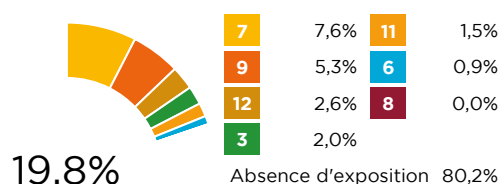
Les objectifs des investissements durables du compartiment étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dans la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique).
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 2 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social.
- La notation minimum de 2 sur 10 sur la gouvernance (pratiques de la gouvernance d'entreprise).

La notation minimale de 2 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil ABA) est donc cohérente avec l'objectif de ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux et environnementaux.

Exposition aux ODD

(% de chiffre d'affaires)



1 Pas de pauvreté. 2 Faim « zéro ». 3 Bonne santé et bien-être. 4 Éducation de qualité. 5 Égalité entre les sexes. 6 Eau propre et assainissement. 7 Énergie propre et d'un coût abordable. 8 Travail décent et croissance économique. 9 Industrie, innovation et infrastructure. 10 Inégalités réduites. 11 Villes et communautés durables. 12 Consommation et production responsables. 13 Lutte contre les changements climatiques. 14 Vie aquatique. 15 Vie terrestre. 16 Paix, justice et institutions efficaces. 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Les principales incidences négatives (« PAI ») des activités des entreprises sur l'environnement et les objectifs sociaux ont été directement intégrées dans la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise (qui intègre les indicateurs d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du Tableau 1 de l'Annexe 1 des RTS SFDR) et ont pu conduire à un déclassement de la notation ABA en dessous de la notation minimale.

Dans ce contexte, la Société de gestion a mis en oeuvre, conformément à sa politique d'exclusion, les exclusions suivantes :

- Charbon thermique et pétrole et gaz non conventionnels : la Société de gestion a exclu progressivement les sociétés impliquées dans les activités liées au charbon thermique et au pétrole et gaz non conventionnels ;
- Armes controversées : les émetteurs étaient exclus de tous les portefeuilles de la Société de gestion ;
- Non-respect du Pacte mondial des Nations unies : les émetteurs coupables de graves infractions aux principes du Pacte mondial des Nations unies étaient intégrés dans la liste des « *Worst Offenders* » de la Société de gestion et exclus de tous les portefeuilles.

Aucune violation des différents indicateurs du « Do Not Significantly Harm » n'a été constatée en 2024.

Ainsi, le fonds a respecté la politique d'exclusions mise en place au niveau maison mais aussi sa propre politique d'exclusion (cf. politique d'exclusion).

Aucune controverse sévère n'a été observée sur les sociétés en portefeuille. L'ensemble des titres en portefeuille respecte la note de responsabilité minimale qui inclut les PAI et l'impact des controverses. Enfin, certaines sociétés en portefeuille ont fait l'objet de controverses mineures n'ayant pas nécessité d'engagement spécifique, par exemple : Fnac (ententes sur les prix), Société Générale (pratiques commerciales trompeuses), Renault (retardement exagéré du paiement des fournisseurs), Teva (dénigrement de ses concurrents) et Intesa Sanpaolo (manquement à des obligations légales concernant les valeurs mobilières).

Enfin, deux sociétés ont fait l'objet d'une démarche d'engagement réactif : Enel et Unicaja Banco. Par exemple, Unicaja Banco a nettement amélioré sa gouvernance.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 2 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10 - Violation UNGC et PAI 14 - Armes controversées).

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

- Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA.

Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « *Worst Offenders* » après analyse interne.

L'approche interne déclinée ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « *Worst Offenders* », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

1. Extraire les sociétés avec des alertes « Norms based » ;
2. Filtrer les sociétés non pertinentes ;
3. Analyser qualitativement les infractions un sein du comité Suivi Investissement Durable ;
4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « *Worst Offenders* ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs privés, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise ;
- La société de gestion a mis en place une politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire les contributions au changement climatique (émissions de CO₂, intensité de CO₂, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

Pour les émetteurs publics, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- L'analyse des principales incidences négatives a été intégrée à la notation pays ;
- La société de gestion a mis en place une politique de la gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer les contributions au changement climatique (intensité carbone) et les problématiques sociales (pays soumis à des violations des droits sociaux, score moyen d'inégalité des revenus) et à la corruption (score moyen de corruption).

Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)

PAI	Unité	Fonds		Ind. de réf.	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 1_1 - Émissions de GES de niveau 1	T CO ₂	94%	6 844		
PAI Corpo 1_2 - Émissions de GES de niveau 2	T CO ₂	94%	1 691		
PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3	T CO ₂	95%	95 708		
PAI Corpo 1T - Émissions de GES totales	T CO ₂	95%	96 648		
PAI Corpo 1T_SC12 - Émissions de GES totales (Scope 1+2)	T CO ₂	95%	8 535		
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO ₂ /EUR M investis	94%	507	98%	321
PAI Corpo 3 - Intensité de GES	T CO ₂ /EUR M de CA	95%	657	97%	714
PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		93%	0%	96%	0%
PAI Corpo 5_1 - Part de consommation d'énergie non renouvelable		68%	57,5%	65%	60,2%
PAI Corpo 5_2 - Part de production d'énergie non renouvelable		3%	73,4%	3%	70,4%
PAI Corpo 6 - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	GWh/EUR M de CA	90%	0,5	96%	9,6
PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité		96%	0,1%	97%	0,0%
PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau	T Émissions d'eau	2%	0	1%	0
PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs	T Déchets dangereux/EUR M investis	88%	0,7	91%	0,7
PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE		97%	0,0%	98%	0,0%
PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE		91%	0,0%	97%	0,0%
PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé		70%	11,4%	75%	13,9%
PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de gouvernance		93%	40,2%	90%	39,5%
PAI Corpo 14 - Exposition à des armes controversées		97%	0,0%	98%	0,0%
PAI Corpo OPT_1 - Utilisation de l'eau	m ³ /EUR M de CA	57%	244	52%	15 924
PAI Corpo OPT_2 - Recyclage de l'eau		4%	0,4%	2%	0,2%
PAI Corpo OPT_3 - Investissements dans des entreprises sans politique de prévention des accidents du travail		91%	0,0%	97%	0,0%
PAI GOVIES_1 - Intensité de GES (govies)	T CO ₂ /EUR M GDP	100%	193	84%	174
PAI GOVIES_2_1 - Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales		100%	0	84%	2
PAI GOVIES_2_2 - Pourcentage de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales		100%	0,0%	84%	0,0%
PAI GOVIES_OPT_2 - Score moyen en matière de corruption	Score (0 to 100)	100%	60	84%	68
PAI GOVIES_OPT_3 - Score moyen en matière d'inégalités de revenus	Score (0 to 100)	100%	32	87%	32
	T CO ₂ /EUR M de CA	95%	67	97%	75

Source : MSCI



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Principaux investissements du portefeuille, au 31 décembre 2024 :

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence (2024).

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Banco Santander SA	Banques	3,18%	Espagne
Intesa Sanpaolo SpA	Banques	2,93%	Italie
Spain Government Inflation Linked Bond	Obligations d'État	2,87%	Espagne
CaixaBank SA	Banques	2,24%	Espagne
Traton Finance Luxembourg SA	Biens et services industriels	2,13%	Allemagne
BNP Paribas SA	Banques	2,00%	France
Banco Bilbao Vizcaya Argentaria SA	Banques	1,89%	Espagne
RCI Banque SA	Banques	1,85%	France
Societe Generale SA	Banques	1,74%	France
Banco BPM SpA	Banques	1,69%	Italie
Electricite de France SA	Services aux collectivités	1,62%	France
Credit Agricole SA	Banques	1,56%	France
UBS Group AG	Services financiers	1,39%	Suisse
Worldline SA/France	Biens et services industriels	1,27%	France
Elis SA	Biens et services industriels	1,25%	France

Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

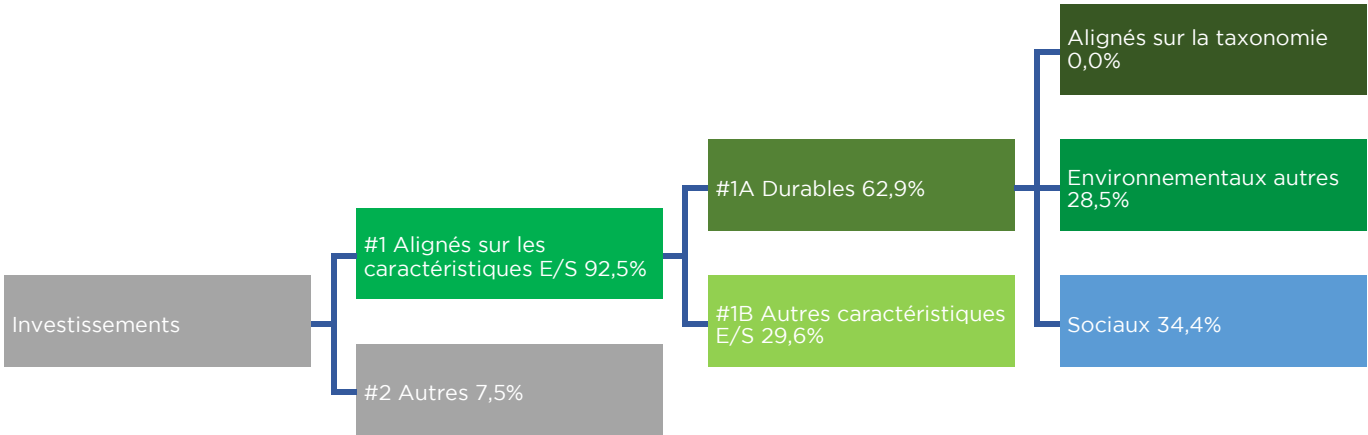
L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Au 31 décembre 2024, le fonds a investi 92,5% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 62,9% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Fonds (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés, détenus à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité.

Quelle était l'allocation des actifs ?

Investissements	Données au 31/12/2024	Données au 29/12/2023	Données au 30/12/2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	92,5%	92,7%	94,3%
#1A Durables	62,9%	53,2%	41,7%
Alignés sur la taxonomie	0,0%	-	-
Environnementaux autres	28,5%	22,4%	23,8%
Sociaux	34,4%	30,8%	18,0%
#1B Autres caractéristiques E/S	29,6%	39,5%	52,6%
#2 Autres	7,5%	7,3%	5,7%

Données au 31/12/2024



Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.

Au titre de l'exercice 2024, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie.

DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

- Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants :

Secteur	% AUM
Banques	33,03%
Biens et services industriels	10,75%
Automobiles et équipementiers	6,77%
Produits et services de consommation	6,18%
Services financiers	5,98%
Services aux collectivités	5,79%
Télécommunications	5,76%
Obligations d'État	4,07%
Bâtiment et matériaux de construction	3,22%
Santé	3,06%
Chimie	1,95%
Technologie	1,62%
Énergie	1,17%
Ressources de base	1,13%
Voyages et loisirs	1,11%

*La classification sectorielle ci-dessus peut différer de celle utilisée dans le rapport financier périodique.
Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.*

Au 31 décembre 2024, l'exposition aux énergies fossiles est de 4,8%.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :
- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **Des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Au titre de l'exercice 2024, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie. DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?**

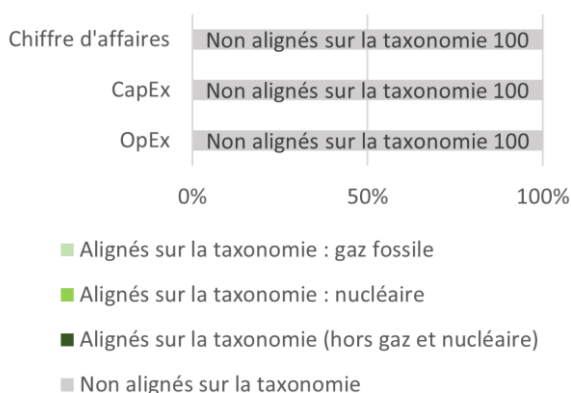
☐ Oui:

- ☐ Dans le gaz fossile
- ☐ Dans l'énergie nucléaire

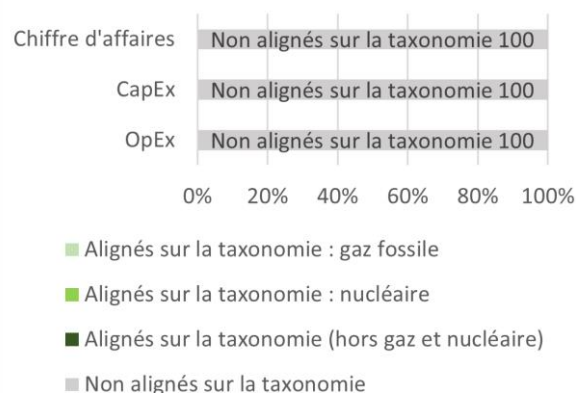
☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxonomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 95,9% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Non applicable

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables** aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Le compartiment a investi 28,5% de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur le règlement de l'UE sur la taxonomie (étant donné le manque de données sur la taxonomie, DNCA Finance considère que tous les investissements environnementaux ne sont pas alignés sur la taxonomie de l'UE).



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment a investi 34,4% de son actif net dans des actifs qualifiés « d'investissements durables » avec un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie #2 Autres, quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le compartiment pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments inclus dans la catégorie « #2 Autres » n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du compartiment ou pour réduire tout risque spécifique (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise (note inférieure à 2/10 dans le modèle propriétaire ESG) ou exposées à des controverses majeures ;
- L'allocation aux classes d'actifs en fonction de l'analyse de l'environnement d'investissement et de l'appétit pour le risque de l'équipe de gestion ;
- La sélection de titres après une analyse fondamentale des émetteurs du point de vue de l'actionnaire minoritaire et/ou du créancier obligataire, en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des instruments.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.) ;
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.) ;
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles) ;
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'engagement proactif de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'engagement réactif de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (« *Worst Offenders* »). DNCA Finance participe également à des initiatives collectives d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la Task force on Climate related Financial Disclosure (TCFD) et la Task-force on Nature related Financial Disclosure (TNFD).

Au titre de l'exercice 2024, l'ensemble des sociétés en portefeuille affiche une bonne gouvernance avec un seuil minimal respecté et n'ont pas causé de préjudice important comme mentionné plus haut dans la section « DNSH ».

Ci-dessous, quelques exemples d'engagements.

- Unicaja Banco connaît une grave crise de gouvernance depuis 2022. En conséquence, notre notation ESG interne a chuté et nous avons entamé un dialogue actif avec la banque. Nous avons eu un échange avec les représentants de la banque en avril 2024 et ils nous ont suffisamment rassurés sur le fait que la crise était terminée et que les décisions nécessaires avaient été prises.
- Enel : Augmentation de ses coupons sur ses sustainability-linked bonds (SLB) car l'entreprise n'a pas pu atteindre les objectifs de réduction de gaz à effet de serre qu'elle s'était fixée. Nous avons organisé un entretien en mai 2024 pour mieux comprendre les raisons de cet échec.



Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

L'indice de référence choisit n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le produit financier.

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance du produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

Modèle d'information périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

Dénomination du produit : DNCA INVEST ALPHA BONDS

Identifiant d'entité juridique : 213800W9ILGNEXADIF81

Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☐ Oui	☒ Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 0,2% d'investissements durables ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☒ ayant un objectif social 0,1%
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables	



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le compartiment a promu des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale.

L'équipe de gestion du compartiment s'est appuyée sur un outil propriétaire intégrant les informations sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (*Above and Beyond Analysis*).

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le compartiment a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

Pour les émetteurs publics, le processus d'investissement et la sélection qui en résulte tiennent compte de la notation interne relative à la responsabilité des émetteurs publics, comme le pays, sur la base d'une analyse extra-financière effectuée à l'aide d'un outil propriétaire développé en interne par la Société de gestion, avec une méthode d'approche de notation minimale.

Le processus d'investissement appliqué au Compartiment repose sur une sélection de l'univers d'investissement combinant une approche financière et extra-financière, notamment en excluant les émetteurs présentant un profil de risque élevé en termes de responsabilité d'entreprise ou de notation du pays (notamment une note inférieure à 2/10 dans l'outil propriétaire ESG).

Le compartiment n'a pas eu recours à un indicateur de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le compartiment.

• **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

- Pour les émetteurs publics, les indicateurs de durabilité utilisés étaient les suivants :
- L'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : un modèle dédié à la notation des émetteurs publics basé sur 4 piliers : la gouvernance, l'environnement, le social et le sociétal.
 - Le profil « Climat » : la société de gestion complète cette analyse par une appréciation profil « Climat » basé sur le mix énergétique et son évolution, l'intensité carbone et le stock de ressources.
 - Intensité de la production du portefeuille.
 - La proportion du portefeuille dans les normes internationales offensives sur la base de plusieurs critères tels que : le respect de la liberté, le travail des enfants, les droits de l'homme, les pratiques de torture, le blanchiment d'argent, etc.

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs publics

Indicateurs de durabilité		Performance des indicateurs de durabilité		
		29/12/2023	31/12/2024	Evolution
Notation ABA publique		4,77/10	5,09/10	+0,33
Profil « Climat » / Mix Energétique	Bio et déchets	7,52%	7,30%	-0,22%
	Renouvelable	2,98%	3,51%	0,53%
	Hydraulique	2,34%	2,35%	0,01%
	Géothermie	1,43%	1,92%	0,49%
	Nucléaire	10,31%	9,61%	-0,70%
	Pétrole brut et GNL	34,40%	35,46%	1,06%
	Gaz naturel	30,68%	28,60%	-2,08%
	Charbon	10,39%	11,25%	0,86%
Tourbe		0,02%	0,01%	0,00%
Intensité de la production (tCO ₂ /M euros de dette)		301,8	315,2	+13,4
Intensité de la production (tCO ₂ /M euros de PIB)		368,3	357,9	-10,4
% dans les normes internationales offensives		0%	0%	0%

Les données de l'exercice 2022 ayant une méthodologie et une fréquence de calcul différentes ne sont pas comparables avec celles des périodes suivantes.

Les indicateurs de développement durable n'ont pas fait l'objet d'une assurance fournie par un auditeur ou d'une revue par un tiers.

• **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

La notation ABA s'est légèrement améliorée passant de à 4.77 au 29/12/2023 à 5,09 au 31/12/2024.

• **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables y ont-ils contribué ?**

Cette question ne s'applique pas aux émetteurs publics.

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Les principales incidences négatives (« PAI ») des activités des entreprises sur l'environnement et les objectifs sociaux ont été directement intégrées dans la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise (qui intègre les indicateurs d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du Tableau 1 de l'Annexe 1 des RTS SFDR) et ont pu conduire à un déclassement de la notation ABA en dessous de la notation minimale.

Dans ce contexte, la Société de gestion a mis en oeuvre, conformément à sa politique d'exclusion, les exclusions suivantes :

- Charbon thermique et pétrole et gaz non conventionnels : la Société de gestion a exclu progressivement les sociétés impliquées dans les activités liées au charbon thermique et au pétrole et gaz non conventionnels ;
- Armes controversées : les émetteurs étaient exclus de tous les portefeuilles de la Société de gestion ;
- Non-respect du Pacte mondial des Nations unies : les émetteurs coupables de graves infractions aux principes du Pacte mondial des Nations unies étaient intégrés dans la liste des « *Worst Offenders* » de la Société de gestion et exclus de tous les portefeuilles.

Aucun préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social n'a impacté le produit financier au cours de l'année écoulée.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

L'utilisation des 2 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 2 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 2 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10 - Violation UNGC et PAI 14 - Armes controversées).

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA.

Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « *Worst Offenders* » après analyse interne.

L'approche interne décrite ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « *Worst Offenders* », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

1. Extraire les sociétés avec des alertes « Norms based » ;
2. Filtrer les sociétés non pertinentes ;
3. Analyser qualitativement les infractions au sein du comité Suivi Investissement Durable ;
4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « *Worst Offenders* ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs publics, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- L'analyse des principales incidences négatives a été intégrée à la notation pays ;
La société de gestion a mis en place une politique de la gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer les contributions au changement climatique (intensité carbone) et les problématiques sociales (pays soumis à des violations des droits sociaux, score moyen d'inégalité des revenus) et à la corruption (score moyen de corruption).

Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)

PAI	Unité	Fonds		Ind. de réf.	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI_GOVIES_1 - Intensité de GES (govies)	T CO ₂ /EUR M GDP	89%	273	0%	0
PAI_GOVIES_2_1 - Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales		89%	0	0%	0
PAI_GOVIES_2_2 - Pourcentage de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales		89%	0,0%	0%	0,0%
PAI_GOVIES_OPT_2 - Score moyen en matière de corruption	Score (0 to 100)	89%	65	0%	0
PAI_GOVIES_OPT_3 - Score moyen en matière d'inégalités de revenus	Score (0 to 100)	89%	37	0%	0

Source : MSCI



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs publics, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- L'analyse des principales incidences négatives a été intégrée à la notation pays ;
- La société de gestion a mis en place une politique de la gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer les contributions au changement climatique (intensité carbone) et les problématiques sociales (pays soumis à des violations des droits sociaux, score moyen d'inégalité des revenus) et à la corruption (score moyen de corruption).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Les investissements ont été réalisés dans les pays suivants :

Pays	% AUM
USA	29,99%
Italie	10,38%
Euro	9,19%
Espagne	9,09%
France	6,53%
Australie	5,38%
Mexique	3,15%
Roumanie	3,04%
Nouvelle Zélande	2,67%
Japon	2,59%
Hongrie	1,94%
Brésil	1,76%
Canada	1,26%
Afrique du Sud	1,15%
Colombia	0,91%
Pologne	0,62%
Israël	0,40%

Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence (2024).



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Au 31 décembre 2024, le fonds a investi 81,6% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 0,2% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Fonds (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés, détenus à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité.

• Quelle était l'allocation des actifs ?

Investissements

#1 Alignés sur les caractéristiques E/S

#1A Durables

Alignés sur la taxonomie

Environnementaux autres

Sociaux

#1B Autres caractéristiques E/S

#2 Autres

Données au
31/12/2024

81,6%

0,2%

0,0%

0,1%

0,1%

81,4%

18,4%

Données au
29/12/2023

86,7%

0,3%

-

0,1%

0,2%

86,5%

13,3%

Données au
30/12/2022

82,7%

0,0%

-

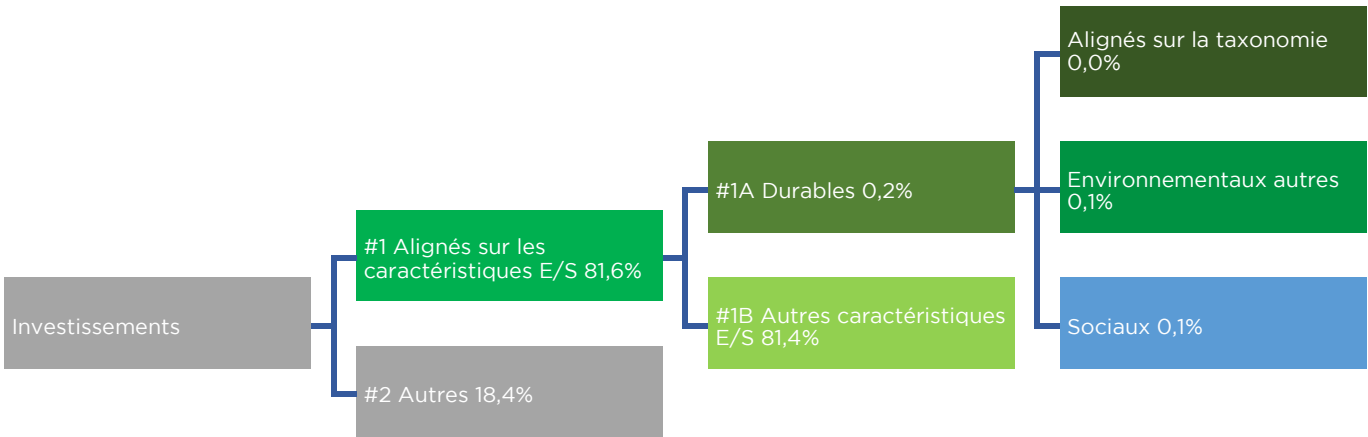
0,0%

0,0%

82,7%

17,3%

Données au 31/12/2024



Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.

Au titre de l'exercice 2024, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie.

DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

• Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Non applicable



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :
- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **Des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Au titre de l'exercice 2024, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie. DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?**

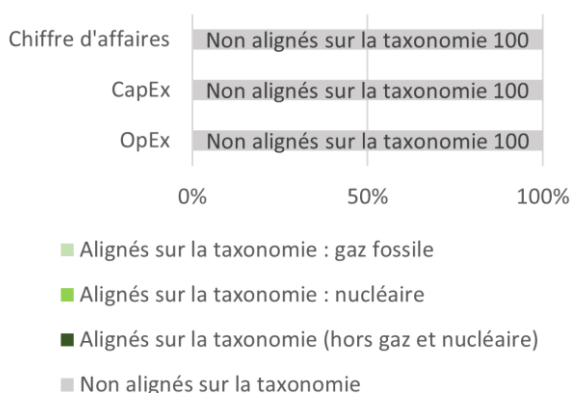
☐ Oui:

- ☐ Dans le gaz fossile
- ☐ Dans l'énergie nucléaire

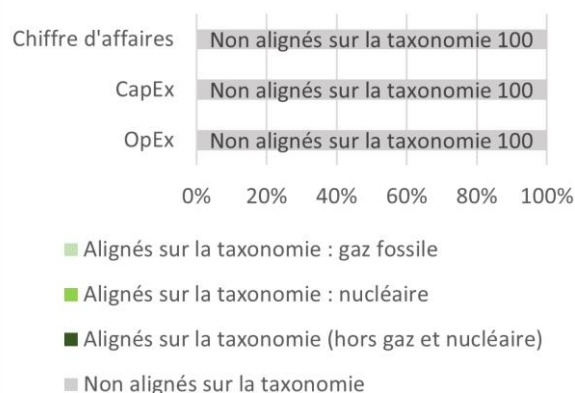
☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxonomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100,0% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Non applicable

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables** aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Le compartiment a investi 0,1% de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur le règlement de l'UE sur la taxonomie (étant donné le manque de données sur la taxonomie, DNCA Finance considère que tous les investissements environnementaux ne sont pas alignés sur la taxonomie de l'UE).



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment a investi 0,1% de son actif net dans des actifs qualifiés « d'investissements durables » avec un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie #2 Autres, quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le compartiment pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments inclus dans la catégorie « #2 Autres » n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du compartiment ou pour réduire tout risque spécifique (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise (note inférieure à 2/10 dans le modèle propriétaire ESG) ou exposées à des controverses majeures ;
- L'allocation aux classes d'actifs en fonction de l'analyse de l'environnement d'investissement et de l'appétit pour le risque de l'équipe de gestion ;
- La sélection de titres après une analyse fondamentale des émetteurs du point de vue de l'actionnaire minoritaire et/ou du créancier obligataire, en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des instruments.

Pour les émetteurs publics, le processus d'investissement et la sélection qui en résulte tiennent compte de la notation interne relative à la responsabilité des émetteurs publics, comme le pays, sur la base d'une analyse extra-financière effectuée à l'aide d'un outil propriétaire développé en interne par la Société de gestion, avec une méthode d'approche de notation minimale.

Le processus d'investissement appliqué au Compartiment repose sur une sélection de l'univers d'investissement combinant une approche financière et extra-financière, notamment en excluant les émetteurs présentant un profil de risque élevé en termes de responsabilité d'entreprise ou de notation du pays (notamment une note inférieure à 2/10 dans l'outil propriétaire ESG).

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'engagement proactif de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'engagement réactif de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (« *Worst Offenders* »). DNCA Finance participe également à des initiatives collectives d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la Task force on Climate related Financial Disclosure (TCFD) et la Task-force on Nature related Financial Disclosure (TNFD).



Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

L'indice de référence choisit n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le produit financier.

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance du produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

Modèle d'information périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

Dénomination du produit : DNCA INVEST FLEX INFLATION

Identifiant d'entité juridique : 2138001C6BMWOFN5G931

Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☐ Oui	☒ Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social :	☐ Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ... d'investissements durables ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☐ ayant un objectif social ☒ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le compartiment a promu des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale.

L'équipe de gestion du compartiment s'est appuyée sur un outil propriétaire intégrant les informations sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (*Above and Beyond Analysis*).

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le compartiment a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

Pour les émetteurs publics, le processus d'investissement et la sélection qui en résulte tiennent compte de la notation interne relative à la responsabilité des émetteurs publics, comme le pays, sur la base d'une analyse extra-financière effectuée à l'aide d'un outil propriétaire développé en interne par la Société de gestion, avec une méthode d'approche de notation minimale.

Le processus d'investissement appliqué au Compartiment repose sur une sélection de l'univers d'investissement combinant une approche financière et extra-financière, notamment en excluant les émetteurs présentant un profil de risque élevé en termes de responsabilité d'entreprise ou de notation du pays (notamment une note inférieure à 2/10 dans l'outil propriétaire ESG).

Le compartiment n'a pas eu recours à un indicateur de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le compartiment.

• **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Pour les émetteurs publics, les indicateurs de durabilité utilisés étaient les suivants :

- L'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : un modèle dédié à la notation des émetteurs publics basé sur 4 piliers : la gouvernance, l'environnement, le social et le sociétal.
- Le profil « Climat » : la société de gestion complète cette analyse par une appréciation profil « Climat » basé sur le mix énergétique et son évolution, l'intensité carbone et le stock de ressources.
- Intensité de la production du portefeuille.
- La proportion du portefeuille dans les normes internationales offensives sur la base de plusieurs critères tels que : le respect de la liberté, le travail des enfants, les droits de l'homme, les pratiques de torture, le blanchiment d'argent, etc.

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs publics

Indicateurs de durabilité		Performance des indicateurs de durabilité		
		29/12/2023	31/12/2024	Evolution
Notation ABA publique		5,39/10	5,43/10	+0,04
Profil « Climat » / Mix Energétique	Bio et déchets	5,97%	5,79%	-0,18%
	Renouvelable	3,42%	3,98%	0,56%
	Hydraulique	3,64%	3,35%	-0,29%
	Géothermie	3,80%	3,06%	-0,74%
	Nucléaire	8,34%	6,87%	-1,46%
	Pétrole brut et GNL	35,26%	36,47%	1,20%
	Gaz naturel	30,64%	31,68%	1,04%
	Charbon	8,93%	8,80%	-0,13%
Tourbe		0,00%	0,00%	0,00%
Intensité de la production (tCO ₂ /M euros de dette)		360,1	334,8	-25,3
Intensité de la production (tCO ₂ /M euros de PIB)		396,1	375,5	-20,7
% dans les normes internationales offensives		0%	0%	0%

Les données de l'exercice 2022 ayant une méthodologie et une fréquence de calcul différentes ne sont pas comparables avec celles des périodes suivantes.

Les indicateurs de développement durable n'ont pas fait l'objet d'une assurance fournie par un auditeur ou d'une revue par un tiers.

• **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

La notation ABA du fond est restée relativement stable entre le 29/12/2023 et le 31/12/2024, passant de 5,39 à 5,43 (+0.04).

• **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables y ont-ils contribué ?**

Cette question ne s'applique pas aux émetteurs publics.

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Les principales incidences négatives (« PAI ») des activités des entreprises sur l'environnement et les objectifs sociaux ont été directement intégrées dans la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise (qui intègre les indicateurs d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du Tableau 1 de l'Annexe 1 des RTS SFDR) et ont pu conduire à un déclassement de la notation ABA en dessous de la notation minimale.

Dans ce contexte, la Société de gestion a mis en oeuvre, conformément à sa politique d'exclusion, les exclusions suivantes :

- Charbon thermique et pétrole et gaz non conventionnels : la Société de gestion a exclu progressivement les sociétés impliquées dans les activités liées au charbon thermique et au pétrole et gaz non conventionnels ;
- Armes controversées : les émetteurs étaient exclus de tous les portefeuilles de la Société de gestion ;
- Non-respect du Pacte mondial des Nations unies : les émetteurs coupables de graves infractions aux principes du Pacte mondial des Nations unies étaient intégrés dans la liste des « *Worst Offenders* » de la Société de gestion et exclus de tous les portefeuilles.

Aucun préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social n'a impacté le produit financier au cours de l'année écoulée.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

L'utilisation des 2 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 2 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 2 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10 - Violation UNGC et PAI 14 - Armes controversées).

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA.

Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « *Worst Offenders* » après analyse interne.

L'approche interne décrite ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « *Worst Offenders* », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

1. Extraire les sociétés avec des alertes « Norms based » ;
2. Filtrer les sociétés non pertinentes ;
3. Analyser qualitativement les infractions au sein du comité Suivi Investissement Durable ;
4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « *Worst Offenders* ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs publics, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- L'analyse des principales incidences négatives a été intégrée à la notation pays ;

La société de gestion a mis en place une politique de la gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer les

- contributions au changement climatique (intensité carbone) et les problématiques sociales (pays soumis à des violations des droits sociaux, score moyen d'inégalité des revenus) et à la corruption (score moyen de corruption).

Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)

PAI	Unité	Fonds		Ind. de réf.	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI_GOVIES_1 - Intensité de GES (govies)	T CO ₂ /EUR M GDP	100%	252	100%	200
PAI_GOVIES_2_1 - Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales		100%	0	100%	0
PAI_GOVIES_2_2 - Pourcentage de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales		100%	0,0%	100%	0,0%
PAI_GOVIES_OPT_2 - Score moyen en matière de corruption	Score (0 to 100)	100%	69	100%	70
PAI_GOVIES_OPT_3 - Score moyen en matière d'inégalités de revenus	Score (0 to 100)	100%	35	100%	37

Source : MSCI



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs publics, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- L'analyse des principales incidences négatives a été intégrée à la notation pays ;
- La société de gestion a mis en place une politique de la gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer les contributions au changement climatique (intensité carbone) et les problématiques sociales (pays soumis à des violations des droits sociaux, score moyen d'inégalité des revenus) et à la corruption (score moyen de corruption).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Les investissements ont été réalisés dans les pays suivants :

Pays	% AUM
USA	25,44%
Espagne	17,64%
Canada	9,91%
Italie	9,56%
Royaume-Uni	9,08%
Nouvelle Zélande	8,78%
Australie	6,32%
Japon	3,35%
Mexique	2,78%
Danemark	0,00%
France	0,00%
Allemagne	0,00%
Suède	0,00%

Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence (2024).



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

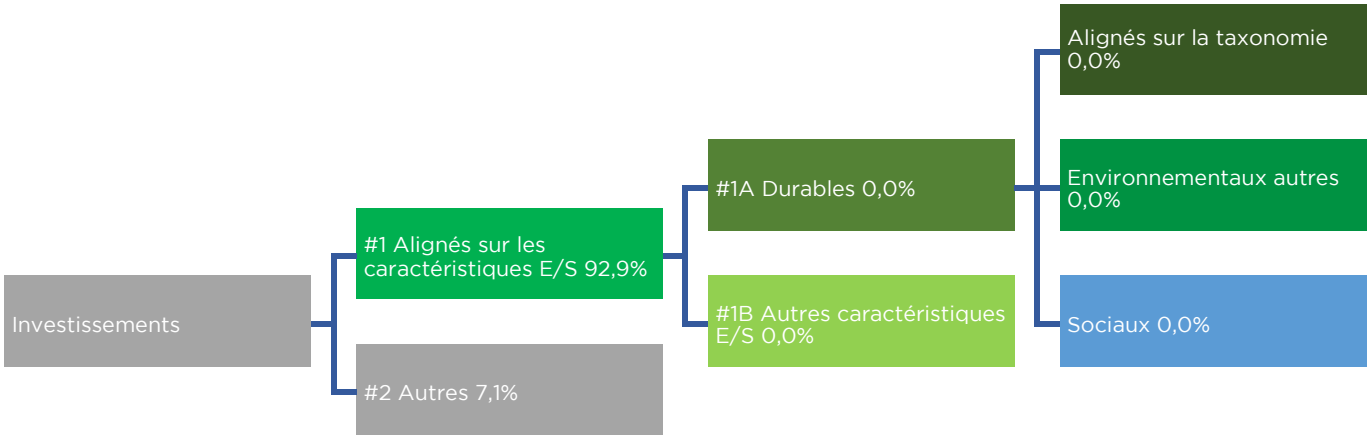
L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Au 31 décembre 2024, le fonds a investi 92,9% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 0,0% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Fonds (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés, détenus à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité.

• Quelle était l'allocation des actifs ?

Investissements	Données au 31/12/2024	Données au 29/12/2023	Données au 30/12/2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	92,9%	94,2%	98,4%
#1A Durables	0,0%	0,0%	0,0%
Alignés sur la taxonomie	0,0%	-	-
Environnementaux autres	0,0%	0,0%	0,0%
Sociaux	0,0%	0,0%	0,0%
#1B Autres caractéristiques E/S	0,0%	0,0%	98,4%
#2 Autres	7,1%	5,8%	1,6%

Données au 31/12/2024



Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.

Au titre de l'exercice 2024, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie.

DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

• Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Non applicable



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :
- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **Des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Au titre de l'exercice 2024, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie. DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?**

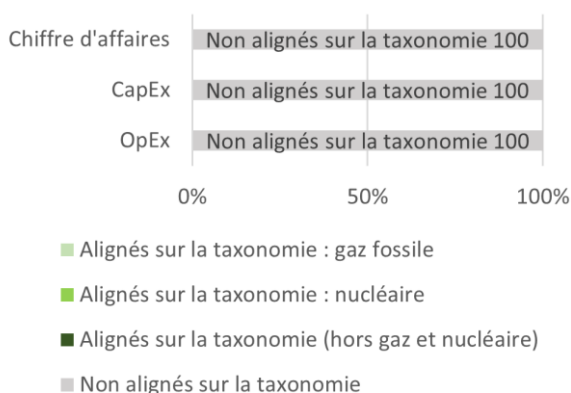
☐ Oui:

- ☐ Dans le gaz fossile
- ☐ Dans l'énergie nucléaire

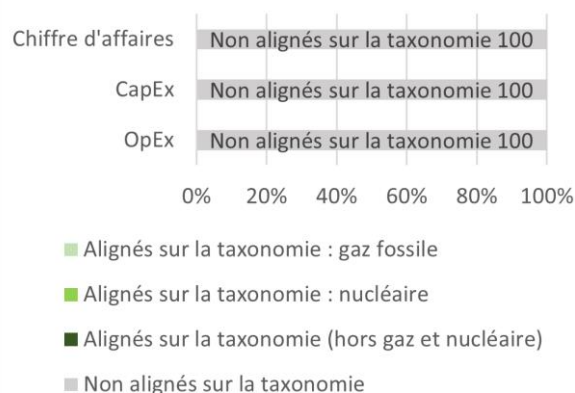
☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxonomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100,0% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Non applicable

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables** aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Le compartiment a investi 0,0% de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur le règlement de l'UE sur la taxonomie (étant donné le manque de données sur la taxonomie, DNCA Finance considère que tous les investissements environnementaux ne sont pas alignés sur la taxonomie de l'UE).



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment a investi 0,0% de son actif net dans des actifs qualifiés « d'investissements durables » avec un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie #2 Autres, quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le compartiment pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments inclus dans la catégorie « #2 Autres » n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du compartiment ou pour réduire tout risque spécifique (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise (note inférieure à 2/10 dans le modèle propriétaire ESG) ou exposées à des controverses majeures ;
- L'allocation aux classes d'actifs en fonction de l'analyse de l'environnement d'investissement et de l'appétit pour le risque de l'équipe de gestion ;
- La sélection de titres après une analyse fondamentale des émetteurs du point de vue de l'actionnaire minoritaire et/ou du créancier obligataire, en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des instruments.

Pour les émetteurs publics, le processus d'investissement et la sélection qui en résulte tiennent compte de la notation interne relative à la responsabilité des émetteurs publics, comme le pays, sur la base d'une analyse extra-financière effectuée à l'aide d'un outil propriétaire développé en interne par la Société de gestion, avec une méthode d'approche de notation minimale.

Le processus d'investissement appliqué au Compartiment repose sur une sélection de l'univers d'investissement combinant une approche financière et extra-financière, notamment en excluant les émetteurs présentant un profil de risque élevé en termes de responsabilité d'entreprise ou de notation du pays (notamment une note inférieure à 2/10 dans l'outil propriétaire ESG).

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'engagement proactif de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'engagement réactif de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (« *Worst Offenders* »). DNCA Finance participe également à des initiatives collectives d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la Task force on Climate related Financial Disclosure (TCFD) et la Task-force on Nature related Financial Disclosure (TNFD).



Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

L'indice de référence choisit n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le produit financier.

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance du produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

Modèle d'information périodique pour les produits financiers visés à l'article 9, paragraphes 1 à 4 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 5, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : DNCA INVEST BEYOND ALTEROSA

Identifiant d'entité juridique : 2138006TR6VX6BNOSP19

Objectif d'investissement durable

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ Oui	☐ Non
☒ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : 46,8% ☒ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 8,6% ☒ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 38,2%	☐ Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ... d'investissements durables ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☐ ayant un objectif social
☒ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 42,9%	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

Le compartiment a été géré en tenant compte des principes responsables et durables et visait des émetteurs dotés d'une exposition significative en pourcentage de leurs revenus aux 17 Objectifs de Développement Durable des Nations Unies avec un seuil minimum de 50% du chiffre d'affaires consolidé des entités détenues en portefeuille (hors liquidités, dérivés et compartiments Monétaires).

La stratégie a été orientée vers une économie bas carbone qui s'inscrit dans une démarche d'alignement avec une trajectoire de température limitée à 2°C à horizon 2100 et conduit à une empreinte carbone du portefeuille inférieure à celle de l'indice de référence.

Pour être éligibles à l'univers d'investissement, les émetteurs se sont conformés aux critères suivants sur une approche « positif/négatif » :

- Minimum de 5% du chiffre d'affaires exposés aux ODD, selon le cadre de la classification interne des Activités de Transition Durable (transition démographique, et/ou transition sanitaire, et/ou transition économique, et/ou transition de mode de vie et/ou transition écologique) telle que décrites ci-après, Note minimale de 4 sur 10 dans le domaine de la Responsabilité d'Entreprise (en tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (« PAI ») combinée à la politique d'exclusion, intégrant le principe « Ne pas nuire de manière significative » pour tout objectif environnemental ou social (voir ci-dessous)).
- Note minimale de 2 sur 10 en termes de gouvernance (pratiques de gouvernance d'entreprise).

Ainsi, pour les émetteurs privés, le processus d'investissement et la sélection de titres qui en découle utilisent une notation interne en matière de responsabilité d'entreprise et de durabilité des entreprises basée sur une analyse extra-financière à travers un outil propriétaire développé en interne, avec la méthode "best in universe" (sélection de l'univers d'investissement basée sur les critères de responsabilité d'entreprise, sans tenir compte de l'activité sectorielle). Le compartiment a exclu tout émetteur ayant un score ABA inférieur à 4/10. Il est possible qu'il y ait eu un biais sectoriel.

Pour les émetteurs publics, le processus d'investissement et de sélection des titres a tenu compte d'une notation interne liée à la responsabilité des émetteurs publics tels que les pays grâce à une analyse extra-financière au moyen d'un outil propriétaire avec une approche méthodologique par notation minimale. Le compartiment exclue tout émetteur avec un score ABA inférieur à 4/10.

En outre, le compartiment a appliqué la politique d'exclusion de la société de gestion.

Le compartiment n'a pas eu recours à un indice de référence dans le but d'atteindre l'objectif durable du compartiment.

Contribution aux objectifs de développement durable environnementaux



• Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les indicateurs de durabilité utilisés par le compartiment pour les émetteurs privés étaient :

- La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : le principal indicateur de durabilité utilisé par le compartiment est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.
L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO₂/M\$ investi) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Corpo 2 présent un peu plus loin dans ce document.
- Intensité carbone : (t CO₂/m\$ de revenus) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Corpo 3 présent un peu plus loin dans ce document.
- La proportion du portefeuille du compartiment investi dans la liste des « *Worst Offenders* » tenue par la société de gestion ; cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs privés

Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité			Cible atteinte
	29/12/2023	31/12/2024	Evolution	
Note Responsabilité ABA	5,67/10	5,56/10	-0,11	Ok
Exposition à la transition vers une économie durable	59,67% de chiffre d'affaires	61,95% de chiffre d'affaires	+2,27%	Ok
% Exposition aux ODD	59,67% de chiffre d'affaires	61,95% de chiffre d'affaires	+2,27%	Ok
Empreinte carbone	298	321	+24	Ok
Intensité carbone	726	776	+50	Ok
% dans la liste des « <i>Worst Offenders</i> »	0%	0%	0%	Ok

Pour les émetteurs publics, les indicateurs de durabilité utilisés étaient les suivants :

- L'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : un modèle dédié à la notation des émetteurs publics basé sur 4 piliers : la gouvernance, l'environnement, le social et le sociétal.
- Le profil « Climat » : la société de gestion complète cette analyse par une appréciation profil « Climat » basé sur le mix énergétique et son évolution, l'intensité carbone et le stock de ressources.
- Intensité carbone : (t CO₂/m\$ de revenus) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Govies 1 présent un peu plus loin dans ce document.
- La proportion du portefeuille dans les normes internationales offensives sur la base de plusieurs critères tels que : le respect de la liberté, le travail des enfants, les droits de l'homme, les pratiques de torture, le blanchiment d'argent, etc.

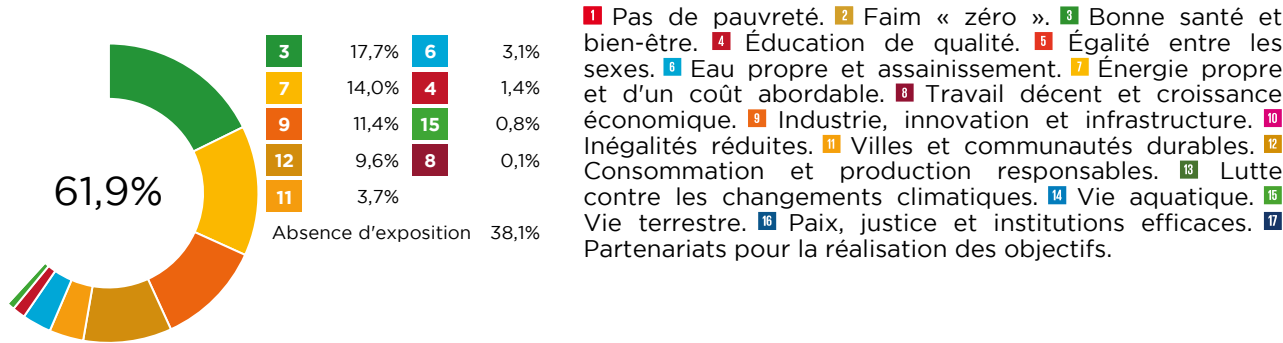
Les données de l'exercice 2022 ayant une méthodologie et une fréquence de calcul différentes ne sont pas comparables avec celles des périodes suivantes.

Les indicateurs de développement durable n'ont pas fait l'objet d'une assurance fournie par un auditeur ou d'une revue par un tiers.

• ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Au titre de l'exercice 2024, la note de responsabilité d'entreprise est restée stable sur la période et respecte l'engagement minimum (4/10). Les principales convictions du fonds affichent une note moyenne élevée avec de faible variation d'une année sur l'autre témoignant d'un risque maîtrisé ainsi que d'un momentum ESG stable (exemple : Palo Alto 4.9/10, TSMC 8.4/10, Danaher 6/10, Veolia 6.0/1, Sartorius 5.5/10, Danaher 5.8/10). L'exposition aux transitions durables a légèrement augmenté (+1.5 points) et respecte l'engagement minimum (>50%). Ce résultat s'explique par la présence de sociétés avec une forte exposition dans les principales convictions du fonds (exemple : Danaher à 100%, Novo Nordisk à 100%, Enphase à 100%, First Solar à 100%, Daiichi Sankyo 100%) ainsi que par l'introduction dans le portefeuille de sociétés particulièrement contributrices (exemple : Eli Lilly à 96%, Vertiv à 64%, Zoetis à 31%, Knorr-Bremse à 47%, Waste Management à 62%). L'intensité carbone et l'empreinte carbone ont sensiblement augmenté mais l'objectif reste néanmoins atteint avec des mesures inférieures à l'indice de référence. Aucune société appartenant à la liste Worst Offender n'est présente dans le portefeuille.

Exposition aux ODD
(% de chiffre d'affaires)



• **Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?**

Les principales incidences négatives (« PAI ») des activités des entreprises sur l'environnement et les objectifs sociaux ont été directement intégrées dans la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise (qui intègre les indicateurs d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du Tableau 1 de l'Annexe 1 des RTS SFDR) et ont pu conduire à un déclassement de la notation ABA en dessous de la notation minimale.

Dans ce contexte, la Société de gestion a mis en oeuvre, conformément à sa politique d'exclusion, les exclusions suivantes :

- Charbon thermique et pétrole et gaz non conventionnels : la Société de gestion a exclu progressivement les sociétés impliquées dans les activités liées au charbon thermique et au pétrole et gaz non conventionnels ;
- Armes controversées : les émetteurs étaient exclus de tous les portefeuilles de la Société de gestion ;
- Non-respect du Pacte mondial des Nations unies : les émetteurs coupables de graves infractions aux principes du Pacte mondial des Nations unies étaient intégrés dans la liste des « *Worst Offenders* » de la Société de gestion et exclus de tous les portefeuilles.

La note minimale de 4 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise dans l'outil propriétaire ABA) est conforme à l'objectif de ne pas nuire de manière significative aux objectifs sociaux ou environnementaux. Au 31 décembre 2024, aucune violation n'a été identifiée et aucune entreprise impliquée dans le charbon thermique et les hydrocarbures non conventionnels n'était incluse dans le portefeuille de la société de gestion.

Aucune violation des différents indicateurs du « Do Not Significantly Harm » n'a été constatée en 2024. Ainsi, le fonds a respecté la politique d'exclusions mise en place au niveau maison mais aussi sa propre politique d'exclusion (cf. politique d'exclusion). Aucune controverse sévère n'a été observée sur les sociétés en portefeuille. L'ensemble des titres en portefeuille respecte la note de responsabilité minimale qui inclue les PAI et l'impact des controverses. Aucune controverse majeure n'a été constatée au sein du portefeuille en 2024. Enfin, certaines sociétés ont fait l'objet de controverses non sévères n'ayant pas nécessité de démarches d'engagement pro-actif démarche d'engagement (exemple : Altom pour une condamnation suite à un accident de chantier en 2007, Deer pour une enquête de la commission fédérale). Aucune entreprise n'a été vendue suite à une dégradation de sa note ABA en dessous de 4/10.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 4 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10 - Violation UNGC et PAI 14 - Armes controversées).

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA.

Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « *Worst Offenders* » après analyse interne.

L'approche interne décrite ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « *Worst Offenders* », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

1. Extraire les sociétés avec des alertes « Norms based » ;
2. Filtrer les sociétés non pertinentes ;
3. Analyser qualitativement les infractions un sein du comité Suivi Investissement Durable ;
4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « *Worst Offenders* ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs privés, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise ;
La société de gestion a mis en place une politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire les contributions au changement climatique (émissions de CO₂, intensité de CO₂, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

Pour les émetteurs publics, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- L'analyse des principales incidences négatives a été intégrée à la notation pays ;
La société de gestion a mis en place une politique de la gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer les contributions au changement climatique (intensité carbone) et les problématiques sociales (pays soumis à des violations des droits sociaux, score moyen d'inégalité des revenus) et à la corruption (score moyen de corruption).

Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)

PAI	Unité	Fonds		Ind. de réf.	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 1_1 - Émissions de GES de niveau 1	T CO ₂	93%	14 458		
PAI Corpo 1_2 - Émissions de GES de niveau 2	T CO ₂	93%	4 280		
PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3	T CO ₂	95%	74 045		
PAI Corpo 1T - Émissions de GES totales	T CO ₂	95%	87 572		
PAI Corpo 1T_SC12 - Émissions de GES totales (Scope 1+2)	T CO ₂	95%	18 738		
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO ₂ /EUR M investis	93%	321	99%	411
PAI Corpo 3 - Intensité de GES	T CO ₂ /EUR M de CA	94%	776	98%	782
PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		94%	0%	98%	0%
PAI Corpo 5_1 - Part de consommation d'énergie non renouvelable		77%	72,5%	74%	64,8%
PAI Corpo 5_2 - Part de production d'énergie non renouvelable		7%	52,5%	4%	74,7%
PAI Corpo 6 - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	GWh/EUR M de CA	92%	1,0	98%	0,7
PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité		94%	0,2%	98%	0,1%
PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau	T Émissions d'eau	3%	0	2%	0
PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs	T Déchets dangereux/EUR M investis	89%	0,5	94%	2,4
PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE		97%	0,0%	99%	0,0%
PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE		94%	0,0%	98%	0,0%
PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé		72%	11,8%	79%	14,0%
PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de gouvernance		94%	38,1%	98%	38,4%
PAI Corpo 14 - Exposition à des armes controversées		97%	0,0%	99%	0,0%
PAI Corpo OPT_1 - Utilisation de l'eau	m ³ /EUR M de CA	62%	456	54%	12 942
PAI Corpo OPT_2 - Recyclage de l'eau		6%	0,4%	3%	0,4%
PAI Corpo OPT_3 - Investissements dans des entreprises sans politique de prévention des accidents du travail		94%	0,0%	98%	0,0%
PAI GOVIES_1 - Intensité de GES (govies)	T CO ₂ /EUR M GDP	0%	0	0%	0
PAI GOVIES_2_1 - Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales		0%	0	0%	0
PAI GOVIES_2_2 - Pourcentage de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales		0%	0,0%	0%	0,0%
PAI GOVIES_OPT_2 - Score moyen en matière de corruption	Score (0 to 100)	0%	0	0%	0
PAI GOVIES_OPT_3 - Score moyen en matière d'inégalités de revenus	Score (0 to 100)	0%	0	0%	0
	T CO ₂ /EUR M de CA	94%	212	98%	115

Source : MSCI



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Principaux investissements du portefeuille, au 31 décembre 2024 :

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence (2024).

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
AstraZeneca PLC	Santé	2,85%	Royaume-Uni
Thermo Fisher Scientific Inc	Santé	2,33%	USA
Novo Nordisk A/S	Santé	1,78%	Danemark
Danaher Corp	Santé	1,71%	USA
Palo Alto Networks Inc	Technologie	1,69%	USA
Bharti Airtel Ltd	Télécommunications	1,69%	Inde
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co Ltd	Technologie	1,65%	Taiwan
HDFC Bank Ltd	Banques	1,53%	Inde
Stora Enso Oyj	Ressources de base	1,51%	Finlande
NextEra Energy Inc	Services aux collectivités	1,47%	USA
Iberdrola International BV	Services aux collectivités	1,45%	Pays-Bas
Keyence Corp	Biens et services industriels	1,41%	Japon
Enel SpA	Services aux collectivités	1,40%	Italie
Pearson Funding PLC	Médias	1,40%	Royaume-Uni
Iberdrola SA	Services aux collectivités	1,36%	Espagne

Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.



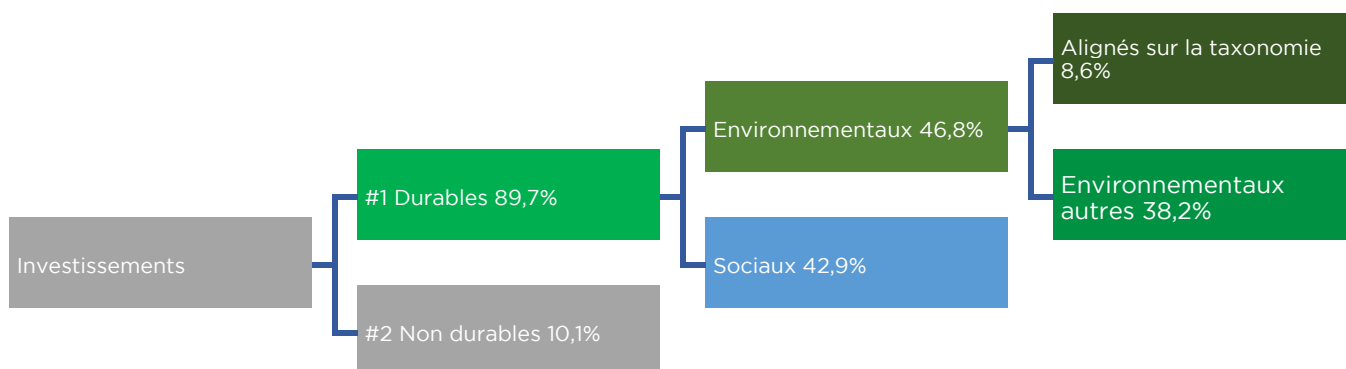
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Au 31 décembre 2024, 89,7% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Fonds (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés, détenus à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité. 100% des investissements du fonds (hors dérivés, liquidités et équivalent, fonds monétaires) étaient des investissements durables.

- **Quelle était l'allocation des actifs ?**

Investissements	Données au 31/12/2024	Données au 29/12/2023	Données au 30/12/2022
#1 Durables	89,9%	92,1%	96,4%
Environnementaux	46,8%	52,3%	51,9%
Alignés sur la taxonomie	8,6%	8,4%	-
Environnementaux autres	38,2%	43,9%	51,9%
Sociaux	42,9%	39,8%	41,3%
#2 Non durables	10,1%	7,9%	3,6%



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non durables** inclut les investissements qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.

- Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants :

Secteur	% AUM
Biens et services industriels	21,05%
Santé	20,19%
Services aux collectivités	12,78%
Technologie	8,69%
Banques	8,47%
Bâtiment et matériaux de construction	4,62%
Chimie	3,41%
Télécommunications	2,54%
Ressources de base	1,63%
Automobiles et équipementiers	1,57%
Énergie	1,49%
Médias	1,40%
Produits et services de consommation	1,08%
Immobilier	0,84%
Agroalimentaire, boisson et tabac	0,77%

*La classification sectorielle ci-dessus peut différer de celle utilisée dans le rapport financier périodique.
Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.*

Au 31 décembre 2024, l'exposition aux énergies fossiles est de 7,8%.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne **l'énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :
- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **Des dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

• Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental ont-ils été alignés sur la taxonomie de l'UE ?

$\sum_{i=1}^n \text{Poids de l'investissement durable } i \times \text{proportion du chiffre d'affaires des activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie) } i$

Avec :

- Proportion du chiffre d'affaires des activités durables sur le plan environnemental (taxonomie alignée) i obtenu directement auprès de l'entreprise bénéficiaire i (rapport de développement durable, rapport annuel).
- Poids de l'investissement durable i : % du total des actifs sous gestion de l'entreprise détenue i définie comme durable selon la réglementation européenne (bonne gouvernance + DNSH + contribution positive).

En ce qui concerne la ventilation, veuillez trouver les informations ci-dessous (lorsqu'elles sont disponibles au niveau de l'entreprise bénéficiaire) :

Atténuation 7,8% / Adaptation 0,0% / Déchets 0,1% / Eau 0,0% / Biodiversité 0,0% / Pollution 0,0%

• Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE ?

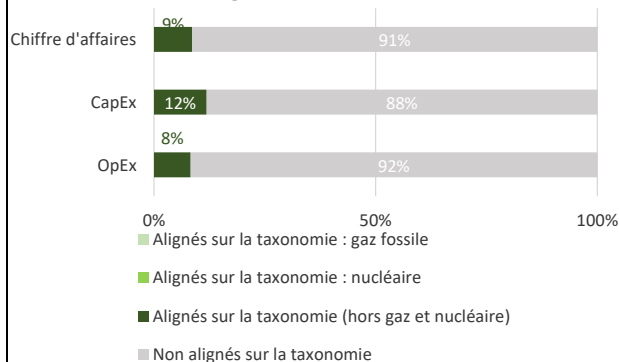
☐ Oui:

- ☐ Dans le gaz fossile
- ☐ Dans l'énergie nucléaire

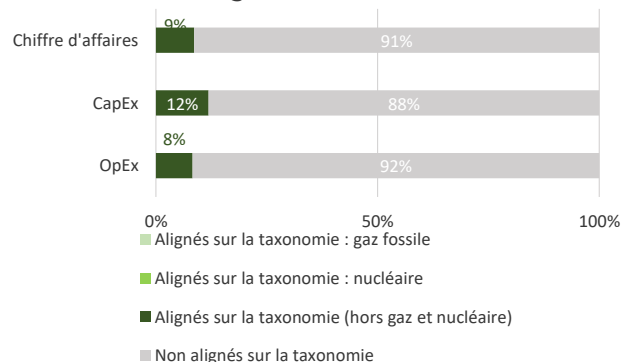
☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxonomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100,0% des investissements totaux.

Aucune société détenue dans le portefeuille n'a communiqué de chiffre d'affaires aligné sur le gaz fossile ou le nucléaire.

Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

• La conformité des investissements à la taxonomie a-t-elle fait l'objet d'une assurance de la part des auditeurs ou d'une revue par des tiers ?

La conformité des investissements à la taxonomie n'a pas fait l'objet d'une assurance de la part d'un tiers.

• Comment les informations équivalentes ont-elles été obtenues directement auprès des entreprises bénéficiaires ou auprès de fournisseurs tiers ?

L'ensemble des chiffres taxonomie proviennent des rapports annuels de sociétés (pas de providers externes).

* Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

• **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

La proportion d'investissements réalisés dans les activités habilitantes et transitoires pour ce fonds atteint 8,6% en 2024.

Sur ces 8,6% :

- 0,4% des investissements correspondent à des activités habilitantes,
- 0,0% correspondent à des activités transitoires,
- Pour les 8,2% restants, les sociétés concernées ne catégorisent pas la nature de l'activité (transitoire ou habilitante) dans leurs rapports annuels.

• **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

En 2023, l'alignement du portefeuille se situait à 8.4% conformément à l'engagement du fonds.

En 2024, l'alignement du portefeuille se situe à 8.6% conformément à l'engagement du fonds.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables** aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Le compartiment a investi 38,2% de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur le règlement de l'UE sur la taxonomie.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment a investi 42,9% de son actif net dans des actifs qualifiés « d'investissements durables » avec un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le compartiment pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments étaient inclus dans la catégorie « #2 Non durables » et n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du compartiment ou pour réduire tout risque spécifique à titre de couverture uniquement (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif de d'investissement durable au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La première étape consiste à exclure les entreprises présentant des risques élevés en matière de responsabilité d'entreprise (note minimale de 4/10 dans le modèle propriétaire ESG). Cette sélection répond aux conditions du label ISR français ;
- La deuxième étape est basée sur la sélection de sociétés identifiées comme répondant à la stratégie durable du compartiment ;
- La troisième étape consiste à construire un portefeuille en fonction d'une analyse fondamentale, de la liquidité et de la valorisation des entreprises considérées.

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le compartiment a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres ;
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants ;
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale ;
- Notation globale de La qualité ESG.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.) ;
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.) ;
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles) ;
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

Les objectifs des investissements durables du compartiment étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dans la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique) ;
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 4 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social ;

Tous les investissements dans cette classe d'actifs font l'objet d'une analyse approfondie de ces dimensions et d'une notation qui est prise en compte dans la décision d'investissement.

En outre, DNCA Finance a mis en œuvre une politique d'engagement avec de nombreuses entreprises, en se concentrant particulièrement sur les entreprises dont le score de responsabilité est défavorable ou en forte baisse, ou qui accumulent les controverses, ou qui ont une politique et des actions défavorables en ce qui concerne le changement climatique.

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'engagement proactif de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'engagement réactif de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (« *Worst Offenders* »). DNCA Finance participe également à des initiatives collectives d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la Task force on Climate related Financial Disclosure (TCFD) et la Task-force on Nature related Financial Disclosure (TNFD).

Le compartiment DNCA Invest Beyond Alterosa respecte tous les critères du label ISR français, tels que :

- Définir explicitement La stratégie ESG et mesurer le résultat de la mise en oeuvre de cette stratégie ;
- La mise en place d'une politique générale de vote et de moyens cohérents avec les objectifs du compartiment ;
- Contrôler en interne le respect des règles de gestion des portefeuilles ISR et les décrire clairement aux investisseurs : les processus ESG utilisés dans le cadre de la stratégie de gestion du compartiment (notation ABA, gestion des exclusions, gestion des risques de durabilité, gestion des impacts négatifs, etc.)
- sont inclus dans le plan de contrôle interne de la société de gestion, et à ce titre font l'objet d'un contrôle effectif de leur application, tant au premier niveau (opérationnel) qu'au second niveau (Contrôle Interne et Conformité) ;
- Suivi de la performance ESG d'émetteurs sélectionnés.

Toutes les informations sur les sources externes d'information utilisées dans l'analyse ESG, les contrats signés avec les tiers et la méthodologie d'utilisation des données externes sont fournies, ainsi que les informations disponibles sur les ressources humaines dédiées en interne à l'analyse ESG.

Le rapport d'engagement de DNCA peut être consulté ici.

Au titre de l'exercice 2024, l'ensemble des sociétés en portefeuille affiche une bonne gouvernance avec un seuil minimal respecté et non pas causé de préjudice important comme mentionné plus haut dans la section « DNSH ». La contribution positive aux Objectifs du Développement Durable s'est sensiblement améliorée à travers différents éléments :

- Exposition sur des sociétés avec un chiffre d'affaires qui contribue de façon importante à la transition (exemple : CSL à 100%, Bharti Airtel à 85%, Palo Alto à 100%, Schneider Electric à 80%, Thermo Fisher à 100%, Veralto à 92%)
- Entrée en portefeuille de sociétés à forte contribution (exemple : Knorr-Bremse, Waste Management, Zoetis, Vertiv).
- Déploiement de la taxonomie
- Diverses campagnes d'engagement ont été menées afin de répondre aux 3 critères de l'investissement durable :

1- Campagne liée à Nature Action 100+ : nous avons engagé avec la société Zoetis

2- Campagne de signature des UNGC pour inciter certaines sociétés non-signataires à rejoindre l'initiative : Agilent, Enphase, HDFC Bank

3- Campagne biodiversité : EDPR, Prysmian

4- Engagement réactif : Air liquide en préparation de l'Assemblée Générale 2024, Iberdrola en préparation de l'Assemblée Générale 2024, ASML pour faire un panorama ESG.

Nous avons également eu l'occasion de visiter le champs éolien offshore d'Iberdrola, au large de Saint Brieuc en France. Ce projet pionnier en France a permis d'aborder différents enjeux inhérents aux projets éoliens offshore. En effet, des critiques ont été émises sur la protection de la biodiversité et le dialogue avec les communautés locales dès le début du projet en 2021, notamment à cause de l'impact sur les zones de pêche.

Iberdrola a une approche complète sur ces sujets qui se fonde sur la réalisation de nombreuses études sur l'impact du projet éolien en amont et pendant la réalisation du projet. Une place particulière a été donnée au dialogue avec les pêcheurs. Enfin la société s'est engagée à compenser les pertes éventuelles des pêcheurs et à investir pour améliorer les infrastructures piscicoles.

Cette visite nous a aussi permis d'approfondir certains aspects liés aux projets offshore éolien, notamment l'activité de maintenance qui est complexe par nature lorsque les éoliennes sont en pleines mer et effectué principalement par les fournisseurs d'éoliennes. Iberdrola a aussi bénéficié de l'allègement récent des démarches administratives qui ont fortement raccourcis les délais de création de champs.

Iberdrola semble avoir adressé l'ensemble des enjeux et des risques liés au projet, cette visite nous a conforté dans cet opinion. Iberdrola démontre une prise en compte cohérente des intérêts des communautés locales dans la réalisation de ces projets énergétiques. Au global, l'objectif environnemental est légèrement en baisse à 46.8% (-5.5 points) au profit de l'objectif social à 42.9% (+3.1%).



Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

L'indice de référence choisit n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le produit financier.

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

Modèle d'information périodique pour les produits financiers visés à l'article 9, paragraphes 1 à 4 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 5, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : DNCA INVEST BEYOND SEMPEROSA

Identifiant d'entité juridique : 213800IPGOQVPQ2RA487

Objectif d'investissement durable

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ Oui	☐ Non
☒ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : 50,9% ☒ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 11,7% ☒ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 39,2%	☐ Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ... d'investissements durables ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☐ ayant un objectif social
☒ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 42,1%	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

Le compartiment a été géré en tenant compte des principes responsables et durables et visait des émetteurs dotés d'une exposition significative en pourcentage de leurs revenus aux 17 Objectifs de Développement Durable des Nations Unies avec un seuil minimum de 50% du chiffre d'affaires consolidé des entités détenues en portefeuille (hors liquidités, dérivés et compartiments Monétaires).

La stratégie a été orientée vers une économie bas carbone qui s'inscrit dans une démarche d'alignement avec une trajectoire de température limitée à 2°C à horizon 2100 et conduit à une empreinte carbone du portefeuille inférieure à celle de l'indice de référence.

Pour être éligibles à l'univers d'investissement, les émetteurs se sont conformés aux critères suivants sur une approche « positif/négatif » :

- Minimum de 5% du chiffre d'affaires exposés aux ODD, selon le cadre de la classification interne des Activités de Transition Durable (transition démographique, et/ou transition sanitaire, et/ou transition économique, et/ou transition de mode de vie et/ou transition écologique) telle que décrites ci-après,
 - Note minimale de 4 sur 10 dans le domaine de la Responsabilité d'Entreprise (en tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (« PAI ») combinée à la politique d'exclusion, intégrant le principe « Ne pas nuire de manière significative » pour tout objectif environnemental ou social (voir ci-dessous)).
- Note minimale de 2 sur 10 en termes de gouvernance (pratiques de gouvernance d'entreprise).

Ainsi, le processus d'investissement et la sélection de titres qui en découle utilisent une notation interne en matière de responsabilité d'entreprise et de durabilité des entreprises basée sur une analyse extra-financière à travers un outil propriétaire développé en interne, avec la méthode "best in universe" (sélection de l'univers d'investissement basée sur les critères de responsabilité d'entreprise, sans tenir compte de l'activité sectorielle). Le compartiment a exclu tout émetteur ayant un score ABA inférieur à 4/10. Il est possible qu'il y ait eu un biais sectoriel.

En outre, le compartiment a appliqué la politique d'exclusion de la société de gestion.

Le compartiment n'a pas eu recours à un indice de référence dans le but d'atteindre l'objectif durable du compartiment.

Contribution aux objectifs de développement durable environnementaux



• Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les indicateurs de durabilité utilisés par le compartiment pour les émetteurs privés étaient :

- La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : le principal indicateur de durabilité utilisé par le compartiment est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.
L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO₂/M\$ investi) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Corpo 2 présent un peu plus loin dans ce document.
- Intensité carbone : (t CO₂/m\$ de revenus) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Corpo 3 présent un peu plus loin dans ce document.
- La proportion du portefeuille du compartiment investi dans la liste des « *Worst Offenders* » tenue par la société de gestion ; cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs privés

Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité			Cible atteinte
	29/12/2023	31/12/2024	Evolution	
Note Responsabilité ABA	6,77/10	6,66/10	-0,11	Ok
Exposition à la transition vers une économie durable	63,02% de chiffre d'affaires	63,32% de chiffre d'affaires	+0,30%	Ok
% Exposition aux ODD	63,02% de chiffre d'affaires	63,32% de chiffre d'affaires	+0,30%	Ok
Empreinte carbone	341	407	+66	Ok
Intensité carbone	731	818	+88	Ok
% dans la liste des « <i>Worst Offenders</i> »	0%	0%	0%	Ok

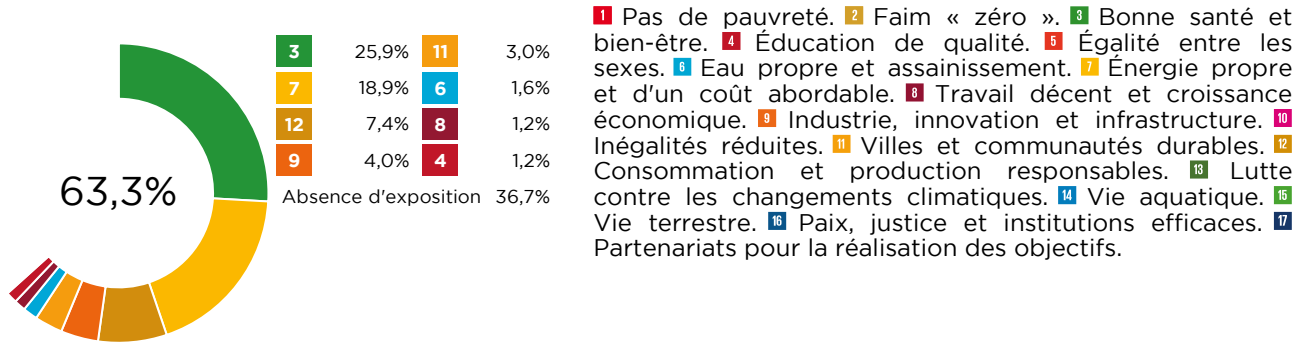
Les données de l'exercice 2022 ayant une méthodologie et une fréquence de calcul différentes ne sont pas comparables avec celles des périodes suivantes.

Les indicateurs de développement durable n'ont pas fait l'objet d'une assurance fournie par un auditeur ou d'une revue par un tiers.

• ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Au titre de l'exercice 2024, la note de responsabilité d'entreprise est restée stable sur la période et respecte l'engagement minimum (4/10). La faible rotation du portefeuille (3 nouvelles valeurs en 2024 pour aucune sortie) explique en partie ce résultat. Les 3 valeurs qui ont été investies affichaient d'ailleurs une note dans la cible de la stratégie d'investissement : EMBLA (5.4), Klepierre (6.6) et Siemens (5.0). De plus, la gestion de conviction du portefeuille permet d'afficher un top 10 qui représente plus de 40% du fonds. Ces principales convictions ressortent en grande majorité avec des notes élevées, relatives sur la note moyenne du portefeuille et avec de faible variation d'une année sur l'autre témoignant d'un risque maîtrisé ainsi que d'un momentum ESG stable. L'exposition aux transitions durables a légèrement baissé (-1.5 points) et respecte l'engagement minimum (>50%). Ce résultat s'explique par les arbitrages notamment l'entrée de Siemens et Klepierre respectivement à 16.5% et 59% de transition et l'allègement de certains titres pour des raisons financières ayant des niveaux de transition élevés : Astrazeneca (90.8%), Getlink (100%) ou encore Dassault Systèmes (86.8%). L'intensité carbone et l'empreinte carbone du portefeuille restent sensiblement inférieures à l'indice de référence conformément à l'objectif de la stratégie. Enfin, aucune société appartenant à la liste Worst Offender n'est présente dans le portefeuille.

Exposition aux ODD
(% de chiffre d'affaires)



• **Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?**

Les principales incidences négatives (« PAI ») des activités des entreprises sur l'environnement et les objectifs sociaux ont été directement intégrées dans la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise (qui intègre les indicateurs d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du Tableau 1 de l'Annexe 1 des RTS SFDR) et ont pu conduire à un déclassement de la notation ABA en dessous de la notation minimale.

Dans ce contexte, la Société de gestion a mis en oeuvre, conformément à sa politique d'exclusion, les exclusions suivantes :

- Charbon thermique et pétrole et gaz non conventionnels : la Société de gestion a exclu progressivement les sociétés impliquées dans les activités liées au charbon thermique et au pétrole et gaz non conventionnels ;
- Armes controversées : les émetteurs étaient exclus de tous les portefeuilles de la Société de gestion ;
- Non-respect du Pacte mondial des Nations unies : les émetteurs coupables de graves infractions aux principes du Pacte mondial des Nations unies étaient intégrés dans la liste des « *Worst Offenders* » de la Société de gestion et exclus de tous les portefeuilles.

La note minimale de 4 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise dans l'outil propriétaire ABA) est conforme à l'objectif de ne pas nuire de manière significative aux objectifs sociaux ou environnementaux. Au 31 décembre 2024, aucune violation n'a été identifiée et aucune entreprise impliquée dans le charbon thermique et les hydrocarbures non conventionnels n'était incluse dans le portefeuille de la société de gestion.

Aucune violation des différents indicateurs du « Do Not Significantly Harm » n'a été constatée en 2024. Ainsi, le fonds a respecté la politique d'exclusions mise en place au niveau maison mais aussi sa propre politique d'exclusion (cf. politique d'exclusion). Aucune controverse sévère n'a été observée sur les sociétés en portefeuille. Certaines controverses mineures n'ont pas nécessité d'engagement réactif comme : Unilever (Amende de l'autorité de la concurrence sur le Bisphénol A), Siemens AG (Amende du DOJ) ou encore SEB (Amende pour entente sur les prix). Un titre a fait l'objet d'une controverse de niveau 2, AstraZeneca, suite une investigation en Chine. Nous avons choisi de diminuer l'exposition de ce titre par deux en attendant d'avoir les éléments de l'enquête sur ce sujet. L'ensemble des titres en portefeuille respecte la note de responsabilité minimale qui inclue les PAI et l'impact des controverses. Enfin, certaines sociétés en portefeuille ont fait l'objet de démarche d'engagement (exemple : Iberdrola, nous avons eu l'occasion de visiter le champ éolien offshore d'Iberdrola, au large de Saint Brieuc en France. Ce projet pionnier en France a permis d'aborder différents enjeux inhérents aux projets éoliens offshore. En effet, des critiques ont été émises sur la protection de la biodiversité et le dialogue avec les communautés locales dès le début du projet en 2021, notamment à cause de l'impact sur les zones de pêche).

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 4 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10 - Violation UNGC et PAI 14 - Armes controversées).

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA.

Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « *Worst Offenders* » après analyse interne.

L'approche interne décrite ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « *Worst Offenders* », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

1. Extraire les sociétés avec des alertes « Norms based » ;
2. Filtrer les sociétés non pertinentes ;
3. Analyser qualitativement les infractions un sein du comité Suivi Investissement Durable ;
4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « *Worst Offenders* ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs privés, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise ;
- La société de gestion a mis en place une politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire les contributions au changement climatique (émissions de CO₂, intensité de CO₂, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)

PAI	Unité	Fonds		Ind. de réf.	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 1_1 - Émissions de GES de niveau 1	T CO ₂	97%	8 788		
PAI Corpo 1_2 - Émissions de GES de niveau 2	T CO ₂	97%	9 006		
PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3	T CO ₂	97%	158 013		
PAI Corpo 1T - Émissions de GES totales	T CO ₂	97%	175 808		
PAI Corpo 1T_SC12 - Émissions de GES totales (Scope 1+2)	T CO ₂	97%	17 795		
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO ₂ /EUR M investis	97%	407	100%	601
PAI Corpo 3 - Intensité de GES	T CO ₂ /EUR M de CA	97%	818	100%	978
PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		97%	0%	100%	0%
PAI Corpo 5_1 - Part de consommation d'énergie non renouvelable		97%	63,2%	100%	60,0%
PAI Corpo 5_2 - Part de production d'énergie non renouvelable		9%	58,3%	7%	62,6%
PAI Corpo 6 - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	GWh/EUR M de CA	97%	0,6	100%	0,6
PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité		97%	0,1%	100%	0,1%
PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau	T Émissions d'eau	0%	0	3%	0
PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs	T Déchets dangereux/EUR M investis	97%	0,7	99%	0,7
PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE		97%	0,0%	100%	0,0%
PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE		97%	0,0%	100%	0,0%
PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé		78%	10,9%	71%	10,3%
PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de gouvernance		97%	42,3%	100%	42,5%
PAI Corpo 14 - Exposition à des armes controversées		97%	0,0%	100%	0,0%
PAI Corpo OPT_1 - Utilisation de l'eau	m ³ /EUR M de CA	70%	593	74%	521
PAI Corpo OPT_2 - Recyclage de l'eau		7%	0,0%	8%	0,1%
PAI Corpo OPT_3 - Investissements dans des entreprises sans politique de prévention des accidents du travail		97%	0,0%	100%	0,0%
	T CO ₂ /EUR M de CA	97%	118	100%	98

Source : MSCI



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Principaux investissements du portefeuille, au 31 décembre 2024 :

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence (2024).

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
ASML Holding NV	Technologie	6,56%	Pays-Bas
Iberdrola SA	Services aux collectivités	5,01%	Espagne
Novo Nordisk A/S	Santé	4,36%	Danemark
Air Liquide SA	Chimie	4,10%	France
Schneider Electric SE	Biens et services industriels	3,67%	France
Dassault Systemes SE	Technologie	3,65%	France
EssilorLuxottica SA	Santé	3,39%	France
AstraZeneca PLC	Santé	3,38%	Royaume-Uni
Bureau Veritas SA	Biens et services industriels	3,30%	France
Symrise AG	Chimie	3,19%	Allemagne
BioMerieux	Santé	3,03%	France
Rational AG	Biens et services industriels	2,68%	Allemagne
Geberit AG	Bâtiment et matériaux de construction	2,61%	Suisse
Givaudan SA	Chimie	2,49%	Suisse
Cie Generale des Etablissements Michelin SCA	Automobiles et équipementiers	2,48%	France

Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.



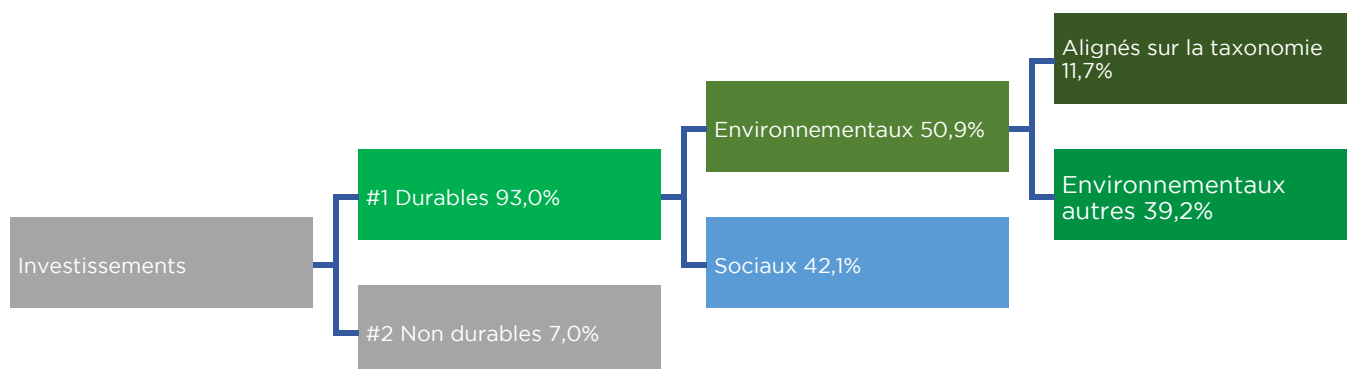
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Au 31 décembre 2024, 93,0% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Fonds (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés, détenus à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité. 100% des investissements du fonds (hors dérivés, liquidités et équivalent, fonds monétaires) étaient des investissements durables.

• Quelle était l'allocation des actifs ?

Investissements	Données au 31/12/2024	Données au 29/12/2023	Données au 30/12/2022
#1 Durables	93,0%	92,9%	88,4%
Environnementaux	50,9%	51,8%	50,9%
Alignés sur la taxonomie	11,7%	7,8%	-
Environnementaux autres	39,2%	44,0%	50,9%
Sociaux	42,1%	41,1%	35,2%
#2 Non durables	7,0%	7,1%	11,6%



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non durables** inclut les investissements qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.

- Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants :

Secteur	% AUM
Biens et services industriels	22,36%
Santé	19,88%
Chimie	10,74%
Technologie	10,21%
Services aux collectivités	9,41%
Bâtiment et matériaux de construction	4,89%
Automobiles et équipementiers	4,50%
Produits et services de consommation	3,83%
Magasins de soin personnel, de médicaments et d'épicerie	3,01%
Médias	2,33%
Immobilier	0,41%
Distribution	0,00%
Assurance	0,00%
Agroalimentaire, boisson et tabac	0,00%
Services financiers	0,00%

*La classification sectorielle ci-dessus peut différer de celle utilisée dans le rapport financier périodique.
Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.*

Au 31 décembre 2024, l'exposition aux énergies fossiles est de 7,1%.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :
- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **Des dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

• Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental ont-ils été alignés sur la taxonomie de l'UE ?

$\sum_{i=1}^n \text{Poids de l'investissement durable } i \times \text{proportion du chiffre d'affaires des activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie) } i$

Avec :

- Proportion du chiffre d'affaires des activités durables sur le plan environnemental (taxonomie alignée) i obtenu directement auprès de l'entreprise bénéficiaire i (rapport de développement durable, rapport annuel).
- Poids de l'investissement durable i : % du total des actifs sous gestion de l'entreprise détenue i définie comme durable selon la réglementation européenne (bonne gouvernance + DNSH + contribution positive).

En ce qui concerne la ventilation, veuillez trouver les informations ci-dessous (lorsqu'elles sont disponibles au niveau de l'entreprise bénéficiaire) :

Atténuation 11,4% / Adaptation 0,0% / Déchets 0,2% / Eau 0,1% / Biodiversité 0,0% / Pollution 0,0%

• Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE ?

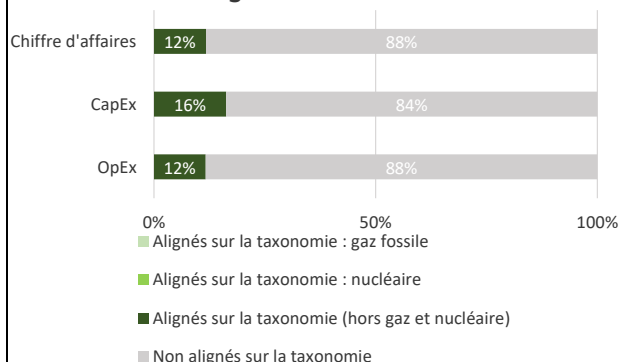
☐ Oui:

- ☐ Dans le gaz fossile
- ☐ Dans l'énergie nucléaire

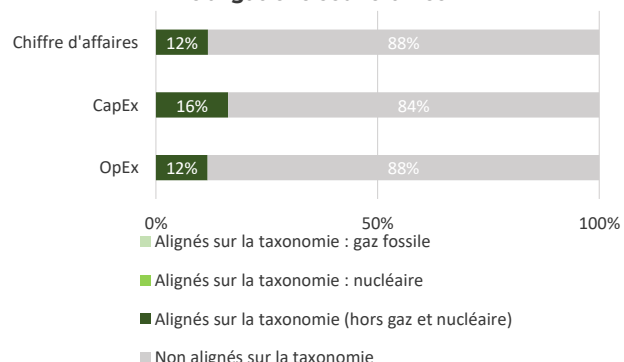
☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxonomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100,0% des investissements totaux.

Aucune société détenue dans le portefeuille n'a communiqué de chiffre d'affaires aligné sur le gaz fossile ou le nucléaire.

Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

• La conformité des investissements à la taxonomie a-t-elle fait l'objet d'une assurance de la part des auditeurs ou d'une revue par des tiers ?

La conformité des investissements à la taxonomie n'a pas fait l'objet d'une assurance de la part d'un tiers.

• Comment les informations équivalentes ont-elles été obtenues directement auprès des entreprises bénéficiaires ou auprès de fournisseurs tiers ?

L'ensemble des chiffres taxonomie proviennent des rapports annuels de sociétés (pas de providers externes).

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

• **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

La proportion d'investissements réalisés dans les activités habilitantes et transitoires pour ce fonds atteint 11.7% en 2024.

Sur ces 11.7% :

- 5.7% des investissements correspondent à des activités habilitantes,
- 0.02% correspondent à des activités transitoires
- Pour les 6% restants, les sociétés concernées ne catégorisent pas la nature de l'activité (transitoire ou habilitante) dans leurs rapports annuels.

• **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

En 2023, l'alignement du portefeuille se situait à 7.8% conformément à l'engagement du fonds.

L'alignement à la taxonomie du fonds ressort à 11.7% en 2024, conforme avec l'engagement minimum de la stratégie. Ce chiffre n'était pas communiqué en 2023.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables** aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Le compartiment a investi 39,2% de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur le règlement de l'UE sur la taxonomie.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment a investi 42,1% de son actif net dans des actifs qualifiés « d'investissements durables » avec un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le compartiment pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments étaient inclus dans la catégorie « #2 Non durables » et n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du compartiment ou pour réduire tout risque spécifique à titre de couverture uniquement (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif de d'investissement durable au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La première étape consiste à exclure les entreprises présentant des risques élevés en matière de responsabilité d'entreprise (note minimale de 4/10 dans le modèle propriétaire ESG). Cette sélection répond aux conditions du label ISR français ;
- La deuxième étape est basée sur la sélection de sociétés identifiées comme répondant à la stratégie durable du compartiment ;
- La troisième étape consiste à construire un portefeuille en fonction d'une analyse fondamentale, de la liquidité et de la valorisation des entreprises considérées.

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le compartiment a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres ;
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants ;
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale ;
- Notation globale de La qualité ESG.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.) ;
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.) ;
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles) ;
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

Les objectifs des investissements durables du compartiment étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dans la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique) ;
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 4 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social ;

Tous les investissements dans cette classe d'actifs font l'objet d'une analyse approfondie de ces dimensions et d'une notation qui est prise en compte dans la décision d'investissement.

En outre, DNCA Finance a mise en œuvre une politique d'engagement avec de nombreuses entreprises, en se concentrant particulièrement sur les entreprises dont le score de responsabilité est défavorable ou en forte baisse, ou qui accumulent les controverses, ou qui ont une politique et des actions défavorables en ce qui concerne le changement climatique.

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'engagement proactif de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'engagement réactif de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (« *Worst Offenders* »). DNCA Finance participe également à des initiatives collectives d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la Task force on Climate related Financial Disclosure (TCFD) et la Task-force on Nature related Financial Disclosure (TNFD).

Le compartiment DNCA Invest Beyond Semperosa respecte tous les critères du label ISR français, tels que :

- Définir explicitement La stratégie ESG et mesurer le résultat de la mise en oeuvre de cette stratégie ;
- La mise en place d'une politique générale de vote et de moyens cohérents avec les objectifs du compartiment ;
- Contrôler en interne le respect des règles de gestion des portefeuilles ISR et les décrire clairement aux investisseurs : les processus ESG utilisés dans le cadre de la stratégie de gestion du compartiment (notation ABA, gestion des exclusions, gestion des risques de durabilité, gestion des impacts négatifs, etc.)
- sont inclus dans le plan de contrôle interne de la société de gestion, et à ce titre font l'objet d'un contrôle effectif de leur application, tant au premier niveau (opérationnel) qu'au second niveau (Contrôle Interne et Conformité) ;
- Suivi de la performance ESG d'émetteurs sélectionnés.

Toutes les informations sur les sources externes d'information utilisées dans l'analyse ESG, les contrats signés avec les tiers et la méthodologie d'utilisation des données externes sont fournies, ainsi que les informations disponibles sur les ressources humaines dédiées en interne à l'analyse ESG.

Le rapport d'engagement de DNCA peut être consulté ici.

Au titre de l'exercice 2024, l'ensemble des sociétés en portefeuille affiche une bonne gouvernance avec un seuil minimal respecté et non pas causé de préjudice important comme mentionné plus haut dans la section « DNSH ». La contribution positive aux Objectifs du Développement Durable dépasse les objectifs grâce à différents éléments :

- Top 10 concentré sur des sociétés avec un chiffre d'affaires qui contribue de façon importante à la transition (exemple : ASML 48.7%, Air Liquide 43.2%, Iberdrola 40.5%, Schneider 74%)
- Entrée en portefeuille de sociétés à forte contribution (exemple : Embla 100% et Klepierre 59%)
- Sorties ou allègement de société à fort impact (Dassault Systèmes >80%, Getlink >90%)
- Déploiement de la taxonomie

Diverses campagnes d'engagement ont été menées afin de répondre aux 3 critères de l'investissement durable :

- Campagne liée à la biodiversité : nous avons engagé avec diverses sociétés dont BioMerieux, EDPR, Givaudan, pour améliorer notre compréhension de leurs enjeux biodiversité et leur transparence sur ces sujets

- Campagne signature UNGC : nous avons engagé avec diverses sociétés dont Rational, sociétés en portefeuille, afin de les inciter à devenir signataire des UNGC

- Engagement réactif à la suite d'un momentum ESG en dégradation : Edenred suite à un litige en Italie, Unilever suite à l'abandon de certains objectifs ESG et SEB concernant la réglementation sur les PFAS.

Au global l'objectif environnemental est resté stable autour de 51% tandis que l'objectif social a été augmenté de 7 points notamment suite à la hausse du taux d'exposition aux actions du fonds.



Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

L'indice de référence choisit n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le produit financier.

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

Modèle d'information périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

Dénomination du produit : DNCA INVEST SRI HIGH YIELD

Identifiant d'entité juridique : 213800M6FNFH2CTT5H63

Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☐ Oui	☒ Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social :	☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 43,7% d'investissements durables ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 20,4% ☒ ayant un objectif social 23,4% ☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le compartiment a promu des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale.

L'équipe de gestion du compartiment s'est appuyée sur un outil propriétaire intégrant les informations sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (*Above and Beyond Analysis*).

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le compartiment a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

Dans ce cadre, le processus d'investissement fondé sur le stock picking a tenu compte d'une notation interne de la Responsabilité d'entreprise grâce à une analyse extra-financière via l'outil propriétaire ABA, avec une approche « best in universe » (sélection de l'univers d'investissement indépendamment de l'activité sectorielle).

Le compartiment n'a pas eu recours à un indicateur de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le compartiment.

• **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les indicateurs de durabilité utilisés par le compartiment pour les émetteurs privés étaient :

- La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : le principal indicateur de durabilité utilisé par le compartiment est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.
- L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO₂/M\$ investi) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Corpo 2 présent un peu plus loin dans ce document.
- Intensité carbone : (t CO₂/m\$ de revenus) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Corpo 3 présent un peu plus loin dans ce document.
- La proportion du portefeuille du compartiment investi dans la liste des « *Worst Offenders* » tenue par la société de gestion ; cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs privés

Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité		
	29/12/2023	31/12/2024	Evolution
Note Responsabilité ABA	4,91/10	4,68/10	-0,23
Exposition à la transition vers une économie durable	24,46% de chiffre d'affaires	17,73% de chiffre d'affaires	-6,73%
% Exposition aux ODD	24,46% de chiffre d'affaires	17,73% de chiffre d'affaires	-6,73%
Empreinte carbone	405	437	+32
Intensité carbone	795	564	-231
% dans la liste des « <i>Worst Offenders</i> »	0%	0%	0%

Les données de l'exercice 2022 ayant une méthodologie et une fréquence de calcul différentes ne sont pas comparables avec celles des périodes suivantes.

Les indicateurs de développement durable n'ont pas fait l'objet d'une assurance fournie par un auditeur ou d'une revue par un tiers.

• **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

En 2024, le fonds a opéré plusieurs arbitrages ayant une incidence sur les indicateurs de performance sans pour autant compromettre l'atteinte de ces objectifs qui ont tous été remplis. Concernant la note moyenne de responsabilité, celle-ci a baissé légèrement mais reste conforme à l'exigence de qualité ESG. Cette baisse s'explique par la vente d'obligations d'émetteurs tels que BBVA, Iberdrola, Unicredit ou Forvia. Nos investissements dans Zegona et Alstom notamment augmentent la note moyenne du portefeuille mais ne compensent que partiellement. Tous les nouveaux titres investis ont respecté l'exigence d'une note minimum de 2/10. S'agissant de l'exposition en chiffre d'affaires aux ODD, celui-ci baisse de 6.6% principalement en raison de prise de profit sur des émetteurs tels que Itelyum, Progroup et Syensqo. Ces désinvestissements répondent à la discipline fondamentale et financière de la gestion du portefeuille. Le fonds n'a également pas été impacté par la détention de société appartenant à la liste de Worst Offenders.

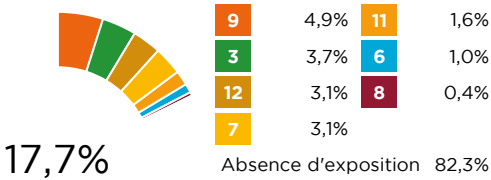
• **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables y ont-ils contribué ?**

Les objectifs des investissements durables du compartiment étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dans la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique).
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 2 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social.
- La notation minimum de 2 sur 10 sur la gouvernance (pratiques de la gouvernance d'entreprise).

La notation minimale de 2 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil ABA) est donc cohérente avec l'objectif de ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux et environnementaux.

Exposition aux ODD
(% de chiffre d'affaires)



1 Pas de pauvreté. 2 Faim « zéro ». 3 Bonne santé et bien-être. 4 Éducation de qualité. 5 Égalité entre les sexes. 6 Eau propre et assainissement. 7 Énergie propre et d'un coût abordable. 8 Travail décent et croissance économique. 9 Industrie, innovation et infrastructure. 10 Inégalités réduites. 11 Villes et communautés durables. 12 Consommation et production responsables. 13 Lutte contre les changements climatiques. 14 Vie aquatique. 15 Vie terrestre. 16 Paix, justice et institutions efficaces. 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

-

Les principales incidences négatives (« PAI ») des activités des entreprises sur l'environnement et les objectifs sociaux ont été directement intégrées dans la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise (qui intègre les indicateurs d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du Tableau 1 de l'Annexe 1 des RTS SFDR) et ont pu conduire à un déclassement de la notation ABA en dessous de la notation minimale.

Dans ce contexte, la Société de gestion a mis en oeuvre, conformément à sa politique d'exclusion, les exclusions suivantes :

- Charbon thermique et pétrole et gaz non conventionnels : la Société de gestion a exclu progressivement les sociétés impliquées dans les activités liées au charbon thermique et au pétrole et gaz non conventionnels ;
- Armes controversées : les émetteurs étaient exclus de tous les portefeuilles de la Société de gestion ;
- Non-respect du Pacte mondial des Nations unies : les émetteurs coupables de graves infractions aux principes du Pacte mondial des Nations unies étaient intégrés dans la liste des « *Worst Offenders* » de la Société de gestion et exclus de tous les portefeuilles.

Aucune violation des différents indicateurs du « Do Not Significantly Harm » n'a été constatée en 2024. Ainsi, le fonds a respecté la politique d'exclusions mise en place au niveau maison mais aussi sa propre politique d'exclusion (cf. politique d'exclusion). Aucune controverse sévère n'a été observée sur les sociétés en portefeuille. L'ensemble des titres en portefeuille respecte la note de responsabilité minimale qui inclue les PAI et l'impact des controverses. Enfin, trois sociétés ont fait l'objet d'une démarche d'engagement réactif : Elix, Enel et Iberdrola. Concernant Iberdrola par exemple, une visite du champ éolien de Saint Brieuc a été l'occasion de dialoguer sur la prise en compte des enjeux de biodiversité et du dialogue avec les communautés locales pour la construction et la mise en service de ce parc.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 2 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10 - Violation UNGC et PAI 14 - Armes controversées).

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

-

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA.

Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « *Worst Offenders* » après analyse interne.

L'approche interne décrite ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « *Worst Offenders* », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

1. Extraire les sociétés avec des alertes « Norms based » ;
2. Filtrer les sociétés non pertinentes ;
3. Analyser qualitativement les infractions un sein du comité Suivi Investissement Durable ;
4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « *Worst Offenders* ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs privés, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise ;
- La société de gestion a mis en place une politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire les contributions au changement climatique (émissions de CO₂, intensité de CO₂, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)

PAI	Unité	Fonds		Ind. de réf.	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 1_1 - Émissions de GES de niveau 1	T CO ₂	67%	3 485		
PAI Corpo 1_2 - Émissions de GES de niveau 2	T CO ₂	67%	1 871		
PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3	T CO ₂	69%	43 882		
PAI Corpo 1T - Émissions de GES totales	T CO ₂	69%	49 017		
PAI Corpo 1T_SC12 - Émissions de GES totales (Scope 1+2)	T CO ₂	69%	5 356		
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO ₂ /EUR M investis	67%	437	93%	940
PAI Corpo 3 - Intensité de GES	T CO ₂ /EUR M de CA	68%	564	93%	868
PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		62%	0%	87%	0%
PAI Corpo 5_1 - Part de consommation d'énergie non renouvelable		41%	59,7%	58%	65,0%
PAI Corpo 5_2 - Part de production d'énergie non renouvelable		0%	0,0%	3%	49,9%
PAI Corpo 6 - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	GWh/EUR M de CA	62%	0,4	87%	0,7
PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité		67%	0,0%	92%	0,1%
PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau	T Émissions d'eau	0%	0	6%	0
PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs	T Déchets dangereux/EUR M investis	61%	0,8	87%	1,8
PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE		78%	0,0%	95%	0,0%
PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE		63%	0,0%	88%	0,0%
PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé		47%	13,8%	69%	11,8%
PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de gouvernance		69%	31,2%	91%	34,0%
PAI Corpo 14 - Exposition à des armes controversées		78%	0,0%	95%	0,0%
PAI Corpo OPT_1 - Utilisation de l'eau	m ³ /EUR M de CA	31%	572	49%	427
PAI Corpo OPT_2 - Recyclage de l'eau		0%	0,0%	2%	0,8%
PAI Corpo OPT_3 - Investissements dans des entreprises sans politique de prévention des accidents du travail		63%	0,0%	88%	0,0%
	T CO ₂ /EUR M de CA	68%	83	93%	148

Source : MSCI



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Principaux investissements du portefeuille, au 31 décembre 2024 :

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence (2024).

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Telefonica Europe BV	Télécommunications	2,62%	Espagne
Unibail-Rodamco-Westfield SE	Immobilier	1,95%	France
IHO Verwaltungs GmbH	Automobiles et équipementiers	1,88%	Allemagne
Loxam SAS	Produits et services de consommation	1,78%	France
Banco BPM SpA	Banques	1,57%	Italie
Zegona Finance PLC	Télécommunications	1,51%	Royaume-Uni
Vodafone Group PLC	Télécommunications	1,50%	Royaume-Uni
Dana Financing Luxembourg Sarl	Automobiles et équipementiers	1,46%	USA
INEOS Finance PLC	Chimie	1,44%	Luxembourg
Abanca Corp Bancaria SA	Banques	1,39%	Espagne
Allwyn Entertainment Financing UK PLC	Voyages et loisirs	1,33%	République Tchèque
Itelyum Regeneration Spa	Services aux collectivités	1,27%	Italie
Banco de Sabadell SA	Banques	1,17%	Espagne
OI European Group BV	Biens et services industriels	1,17%	USA
Kier Group PLC	Bâtiment et matériaux de construction	1,17%	Royaume-Uni

Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.

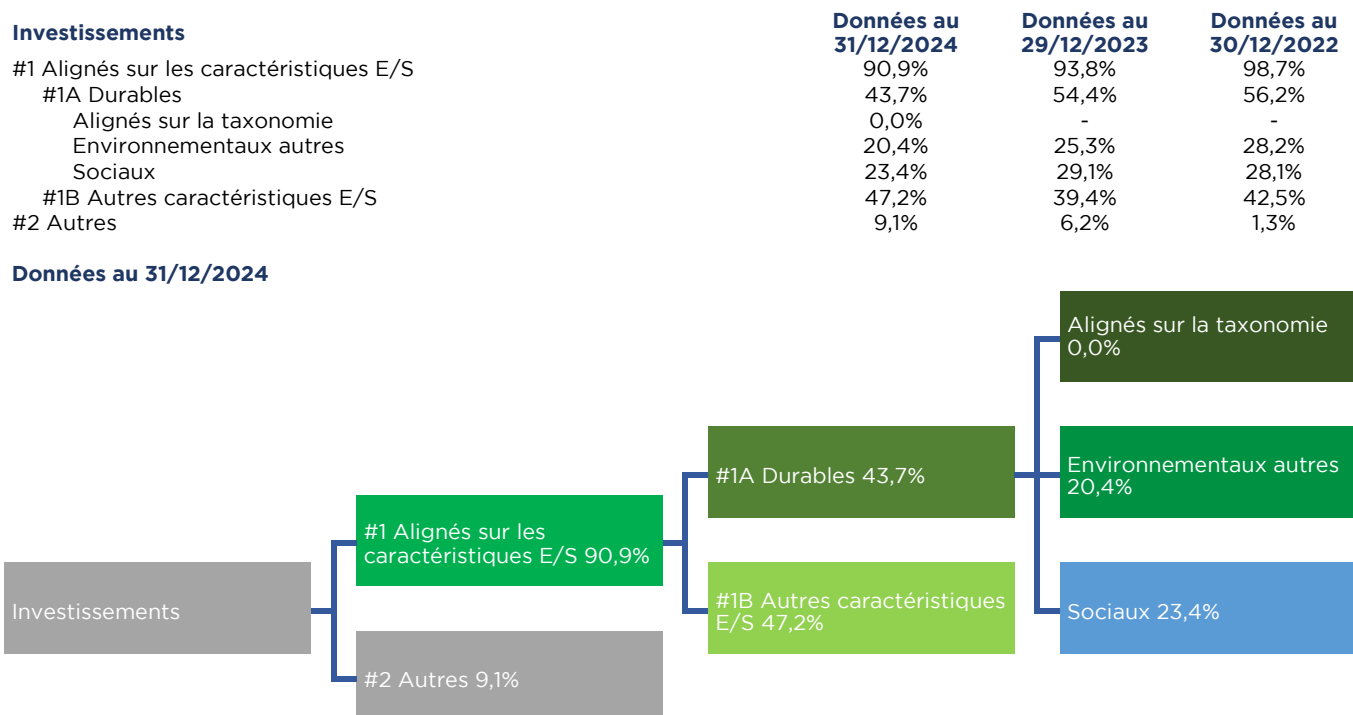


Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Au 31 décembre 2024, le fonds a investi 90,9% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 43,7% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Fonds (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés, détenus à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité.

• Quelle était l'allocation des actifs ?



Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.

Au titre de l'exercice 2024, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie.

DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

- Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants :

Secteur	% AUM
Télécommunications	14,99%
Banques	14,53%
Biens et services industriels	11,90%
Produits et services de consommation	9,62%
Santé	9,31%
Automobiles et équipementiers	6,74%
Immobilier	5,60%
Voyages et loisirs	5,18%
Chimie	4,40%
Magasins de soin personnel, de médicaments et d'épicerie	3,86%
Services aux collectivités	3,26%
Bâtiment et matériaux de construction	2,73%
Distribution	2,20%
Technologie	1,38%
Agroalimentaire, boisson et tabac	0,51%

*La classification sectorielle ci-dessus peut différer de celle utilisée dans le rapport financier périodique.
Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.*

Au 31 décembre 2024, l'exposition aux énergies fossiles est de 5,2%.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :
- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **Des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Au titre de l'exercice 2024, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie. DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?**

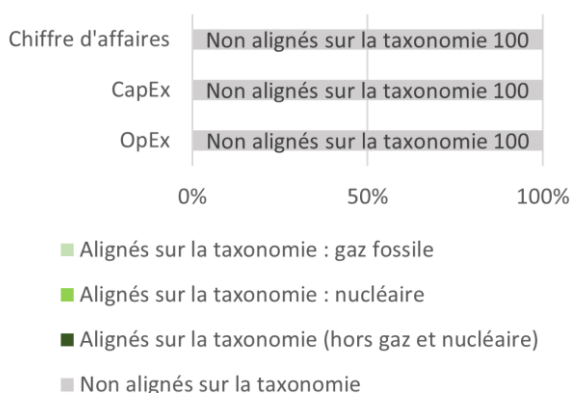
☐ Oui:

- ☐ Dans le gaz fossile
- ☐ Dans l'énergie nucléaire

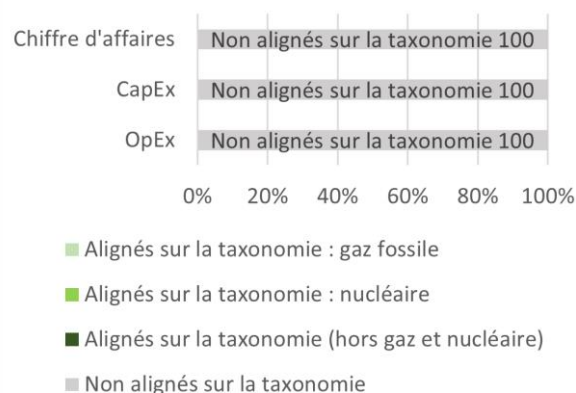
☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxonomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100,0% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Non applicable

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables** aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Le compartiment a investi 20,4% de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur le règlement de l'UE sur la taxonomie (étant donné le manque de données sur la taxonomie, DNCA Finance considère que tous les investissements environnementaux ne sont pas alignés sur la taxonomie de l'UE).



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment a investi 23,4% de son actif net dans des actifs qualifiés « d'investissements durables » avec un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie #2 Autres, quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le compartiment pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments inclus dans la catégorie « #2 Autres » n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du compartiment ou pour réduire tout risque spécifique (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise (note inférieure à 2/10 dans le modèle propriétaire ESG) ou exposées à des controverses majeures ;
- L'allocation aux classes d'actifs en fonction de l'analyse de l'environnement d'investissement et de l'appétit pour le risque de l'équipe de gestion ;
- La sélection de titres après une analyse fondamentale des émetteurs du point de vue de l'actionnaire minoritaire et/ou du créancier obligataire, en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des instruments.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.) ;
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.) ;
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles) ;
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'engagement proactif de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'engagement réactif de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (« *Worst Offenders* »). DNCA Finance participe également à des initiatives collectives d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la Task force on Climate related Financial Disclosure (TCFD) et la Task-force on Nature related Financial Disclosure (TNFD).



Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

L'indice de référence choisit n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le produit financier.

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance du produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

Modèle d'information périodique pour les produits financiers visés à l'article 9, paragraphes 1 à 4 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 5, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : DNCA INVEST BEYOND CLIMATE

Identifiant d'entité juridique : 2138001UPYEP7C8V7H34

Objectif d'investissement durable

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ Oui	☐ Non
☒ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : 80,1% ☒ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 30,0% ☒ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 50,1%	☐ Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ... d'investissements durables ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☐ ayant un objectif social
☒ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 15,2%	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

Le compartiment a été géré en tenant compte des principes responsables et durables et visait des émetteurs dotés d'une exposition significative en pourcentage de leurs revenus aux 17 Objectifs de Développement Durable des Nations Unies avec un seuil minimum de 50% du chiffre d'affaires consolidé des entités détenues en portefeuille (hors liquidités, dérivés et compartiments Monétaires).

Le compartiment vise à aligner l'économie sur une trajectoire inférieure à 2 degrés. Cet objectif se matérialise par une diminution moyenne de l'intensité carbone du portefeuille d'au moins 2,5 % par an en comparant l'intensité carbone de chaque société consolidée du compartiment avec l'intensité carbone de l'année précédente. De plus, la stratégie d'investissement est orientée vers une économie contributrice aux enjeux climatiques se traduisant par des émissions de CO2 évitées supérieures aux émissions de CO2 induites (scope 1 et 2).

Pour être éligibles à l'univers d'investissement, les émetteurs se sont conformés aux critères suivants sur une approche « positif/négatif » :

- Minimum de 5% du chiffre d'affaires exposés aux ODD, selon le cadre de la classification interne des Activités de Transition Durable (transition démographique, et/ou transition sanitaire, et/ou transition économique, et/ou transition de mode de vie et/ou transition écologique) telle que décrites ci-après, Note minimale de 4 sur 10 dans le domaine de la Responsabilité d'Entreprise (en tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (« PAI ») combinée à la politique d'exclusion, intégrant le principe « Ne pas nuire de manière significative » pour tout objectif environnemental ou social (voir ci-dessous)).
- Note minimale de 2 sur 10 en termes de gouvernance (pratiques de gouvernance d'entreprise).

Ainsi, le processus d'investissement et la sélection de titres qui en découle utilisent une notation interne en matière de responsabilité d'entreprise et de durabilité des entreprises basée sur une analyse extra-financière à travers un outil propriétaire développé en interne, avec la méthode "best in universe" (sélection de l'univers d'investissement basée sur les critères de responsabilité d'entreprise, sans tenir compte de l'activité sectorielle). Le compartiment a exclu tout émetteur ayant un score ABA inférieur à 4/10. Il est possible qu'il y ait eu un biais sectoriel.

En outre, le compartiment a appliqué la politique d'exclusion de la société de gestion.

Le compartiment n'a pas eu recours à un indice de référence dans le but d'atteindre l'objectif durable du compartiment.

Contribution aux objectifs de développement durable environnementaux



• Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les indicateurs de durabilité utilisés par le compartiment pour les émetteurs privés étaient :

- La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : le principal indicateur de durabilité utilisé par le compartiment est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.
- L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO₂/M\$ investi) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Corpo 2 présent un peu plus loin dans ce document.
- Intensité carbone : (t CO₂/m\$ de revenus) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Corpo 3 présent un peu plus loin dans ce document.
- La proportion du portefeuille du compartiment investi dans la liste des « *Worst Offenders* » tenue par la société de gestion ; cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs privés

Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité			Cible atteinte
	29/12/2023	31/12/2024	Evolution	
Note Responsabilité ABA	6,46/10	6,46/10	+0,00	Ok
Exposition à la transition vers une économie durable	58,77% de chiffre d'affaires	54,36% de chiffre d'affaires	-4,40%	Ok
% Exposition aux ODD	58,77% de chiffre d'affaires	54,36% de chiffre d'affaires	-4,40%	Ok
Empreinte carbone	407	464	+57	Ok
Intensité carbone	773	789	+15	Ok
Réduction moyenne de l'intensité carbone du portefeuille (scope 1/2).	-20,9%	-8,4%	+12,5%	Ok
Rapport entre les émissions de CO ₂ évitées et les émissions de CO ₂ induites (scope 1/2).	2,9x	4,5x	+1,6	Ok
% dans la liste des « <i>Worst Offenders</i> »	0%	0%	0%	Ok

Les données de l'exercice 2022 ayant une méthodologie et une fréquence de calcul différentes ne sont pas comparables avec celles des périodes suivantes.

Les indicateurs de développement durable n'ont pas fait l'objet d'une assurance fournie par un auditeur ou d'une revue par un tiers.

• ...et par rapport aux périodes précédentes ?

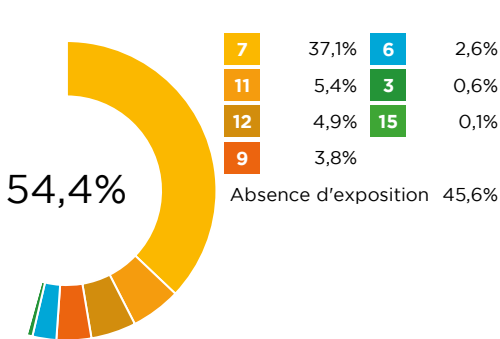
En 2024, le fonds a opéré plusieurs arbitrages ayant une incidence sur les indicateurs de performance sans pour autant compromettre l'atteinte de ces objectifs qui ont tous été remplis.

Concernant la note moyenne de responsabilité, celle-ci est stable conformément à l'exigence de qualité ESG des titres investis en 2024 : ASML (7.5), SSE (6.2) et AXA (5.1). Tous les nouveaux titres investis ont respecté l'exigence d'une note minimum de 4/10.

S'agissant de l'exposition en chiffre d'affaires aux ODD, celui-ci baisse de 5% principalement en raison du désinvestissement de plusieurs valeurs "pure player" exposée à 100% à une transition durable : Alfen, Hydrogen Refueling Solutions, McPhy energy, Ebusco, Voltalia ou encore Steico (79.4%). Ces valeurs principalement small et mid caps ne répondaient pas en 2024 aux exigences des marchés, encore très volatile et incertain sur ce segment de la cote. Ces désinvestissements répondent à la discipline fondamentale et financière de la gestion du portefeuille.

Le fonds n'a également pas été impacté par la détention de société appartenant à la liste de Worst Offenders.

Exposition aux ODD
(% de chiffre d'affaires)



- 1 Pas de pauvreté. 2 Faim « zéro ». 3 Bonne santé et bien-être. 4 Éducation de qualité. 5 Égalité entre les sexes. 6 Eau propre et assainissement. 7 Énergie propre et d'un coût abordable. 8 Travail décent et croissance économique. 9 Industrie, innovation et infrastructure. 10 Inégalités réduites. 11 Villes et communautés durables. 12 Consommation et production responsables. 13 Lutte contre les changements climatiques. 14 Vie aquatique. 15 Vie terrestre. 16 Paix, justice et institutions efficaces. 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs.

• **Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?**

Les principales incidences négatives (« PAI ») des activités des entreprises sur l'environnement et les objectifs sociaux ont été directement intégrées dans la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise (qui intègre les indicateurs d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du Tableau 1 de l'Annexe 1 des RTS SFDR) et ont pu conduire à un déclassement de la notation ABA en dessous de la notation minimale.

Dans ce contexte, la Société de gestion a mis en oeuvre, conformément à sa politique d'exclusion, les exclusions suivantes :

- Charbon thermique et pétrole et gaz non conventionnels : la Société de gestion a exclu progressivement les sociétés impliquées dans les activités liées au charbon thermique et au pétrole et gaz non conventionnels ;
- Armes controversées : les émetteurs étaient exclus de tous les portefeuilles de la Société de gestion ;
- Non-respect du Pacte mondial des Nations unies : les émetteurs coupables de graves infractions aux principes du Pacte mondial des Nations unies étaient intégrés dans la liste des « *Worst Offenders* » de la Société de gestion et exclus de tous les portefeuilles.

La note minimale de 4 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise dans l'outil propriétaire ABA) est conforme à l'objectif de ne pas nuire de manière significative aux objectifs sociaux ou environnementaux. Au 31 décembre 2024, aucune violation n'a été identifiée et aucune entreprise impliquée dans le charbon thermique et les hydrocarbures non conventionnels n'était incluse dans le portefeuille de la société de gestion.

Aucune violation des différents indicateurs du « Do Not Significantly Harm » n'a été constatée en 2024. Ainsi, le fonds a respecté la politique d'exclusions mise en place au niveau maison mais aussi sa propre politique d'exclusion (cf. politique d'exclusion). Aucune controverse sévère n'a été observée sur les sociétés en portefeuille. L'ensemble des titres en portefeuille respecte la note de responsabilité minimale qui inclue les PAI et l'impact des controverses. Enfin, certaines sociétés en portefeuille ont fait l'objet de controverses mineures n'ayant pas nécessité d'engagement spécifique, par exemple : Véolia (pratiques d'entente illicites), UPM (amende suite à une fuite en Uruguay), SCA (soupçons de surestimation des actifs forestiers) ou encore Schneider electric (ententes sur les prix). Enfin, trois sociétés ont fait l'objet d'une démarche d'engagement réactif : SCA, Enel et Iberdrola. Concernant Iberdrola par exemple, une visite du champ éolien de Saint Briec a été l'occasion de dialoguer sur la prise en compte des enjeux de biodiversité et du dialogue avec les communautés locales pour la construction et la mise en service de ce parc.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

• *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 4 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10 - Violation UNGC et PAI 14 - Armes controversées).

• *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA.

Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « *Worst Offenders* » après analyse interne.

L'approche interne décrite ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « *Worst Offenders* », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

1. Extraire les sociétés avec des alertes « Norms based » ;
2. Filtrer les sociétés non pertinentes ;
3. Analyser qualitativement les infractions au sein du comité Suivi Investissement Durable ;
4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « *Worst Offenders* ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs privés, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise ;
- La société de gestion a mis en place une politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire les contributions au changement climatique (émissions de CO₂, intensité de CO₂, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)

PAI	Unité	Fonds		Ind. de réf.	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 1_1 - Émissions de GES de niveau 1	T CO ₂	97%	12 814		
PAI Corpo 1_2 - Émissions de GES de niveau 2	T CO ₂	97%	3 152		
PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3	T CO ₂	97%	75 064		
PAI Corpo 1T - Émissions de GES totales	T CO ₂	97%	91 031		
PAI Corpo 1T_SC12 - Émissions de GES totales (Scope 1+2)	T CO ₂	97%	15 966		
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO ₂ /EUR M investis	97%	464	100%	601
PAI Corpo 3 - Intensité de GES	T CO ₂ /EUR M de CA	97%	789	100%	978
PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		97%	0%	100%	0%
PAI Corpo 5_1 - Part de consommation d'énergie non renouvelable		97%	58,9%	100%	60,0%
PAI Corpo 5_2 - Part de production d'énergie non renouvelable		13%	54,7%	7%	62,6%
PAI Corpo 6 - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	GWh/EUR M de CA	97%	0,8	100%	0,6
PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité		97%	0,1%	100%	0,1%
PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau	T Émissions d'eau	5%	0	3%	0
PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs	T Déchets dangereux/EUR M investis	94%	3,1	99%	0,7
PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE		97%	0,0%	100%	0,0%
PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE		97%	0,0%	100%	0,0%
PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé		75%	8,5%	71%	10,3%
PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de gouvernance		97%	42,9%	100%	42,5%
PAI Corpo 14 - Exposition à des armes controversées		97%	0,0%	100%	0,0%
PAI Corpo OPT_1 - Utilisation de l'eau	m ³ /EUR M de CA	57%	614	74%	521
PAI Corpo OPT_2 - Recyclage de l'eau		14%	0,1%	8%	0,1%
PAI Corpo OPT_3 - Investissements dans des entreprises sans politique de prévention des accidents du travail		97%	0,0%	100%	0,0%
	T CO ₂ /EUR M de CA	97%	147	100%	98

Source : MSCI



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Principaux investissements du portefeuille, au 31 décembre 2024 :

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence (2024).

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Iberdrola SA	Services aux collectivités	5,62%	Espagne
Enel SpA	Services aux collectivités	4,27%	Italie
Schneider Electric SE	Biens et services industriels	4,23%	France
Bureau Veritas SA	Biens et services industriels	4,06%	France
Veolia Environnement SA	Services aux collectivités	4,03%	France
Prysmian SpA	Biens et services industriels	4,02%	Italie
Dassault Systemes SE	Technologie	3,94%	France
STMicroelectronics NV	Technologie	3,62%	Pays-Bas
Sika AG	Bâtiment et matériaux de construction	3,51%	Suisse
EDP Renovaveis SA	Services aux collectivités	3,47%	Portugal
Geberit AG	Bâtiment et matériaux de construction	3,15%	Suisse
Credit Agricole SA	Banques	3,11%	France
Intesa Sanpaolo SpA	Banques	3,05%	Italie
Terna - Rete Elettrica Nazionale	Services aux collectivités	3,03%	Italie
Getlink SE	Biens et services industriels	2,94%	France

Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.

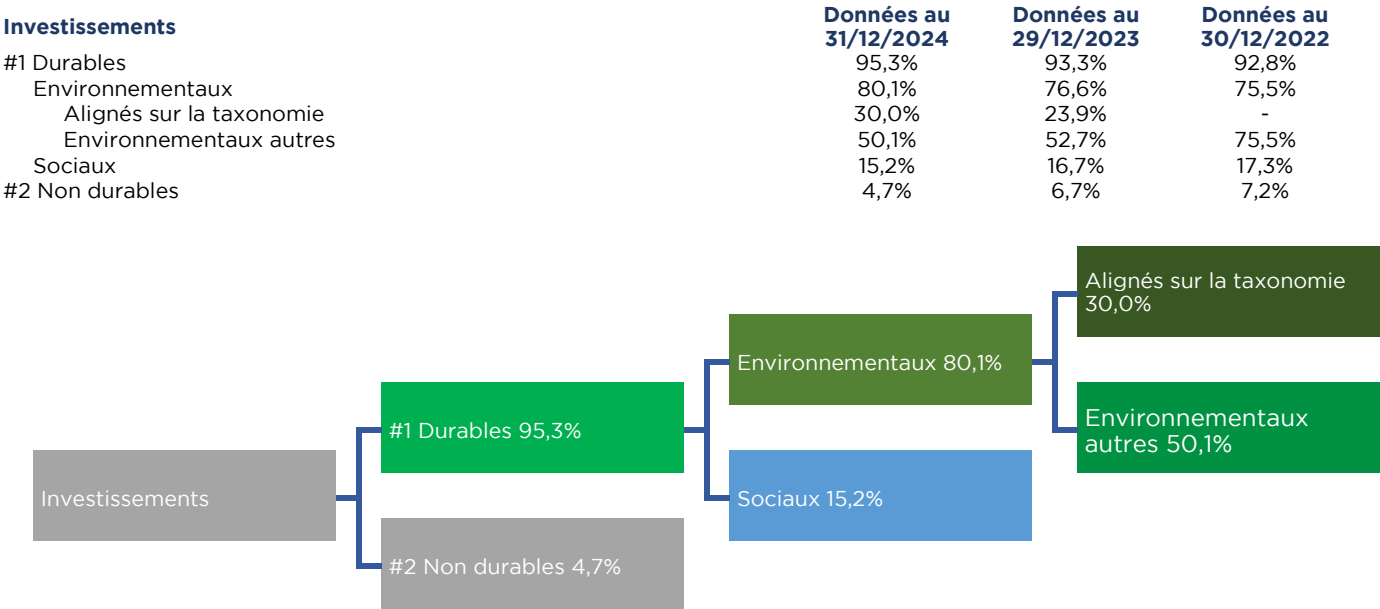


Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Au 31 décembre 2024, 95,3% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Fonds (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés, détenus à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité. 100% des investissements du fonds (hors dérivés, liquidités et équivalent, fonds monétaires) étaient des investissements durables.

• Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non durables** inclut les investissements qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.

- Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants :

Secteur	% AUM
Services aux collectivités	27,72%
Biens et services industriels	19,73%
Bâtiment et matériaux de construction	19,66%
Technologie	12,27%
Banques	8,38%
Ressources de base	5,17%
Automobiles et équipementiers	2,13%
Assurance	0,25%
Distribution	0,00%
Immobilier	0,00%
Magasins de soin personnel, de médicaments et d'épicerie	0,00%
Médias	0,00%
Santé	0,00%
Agroalimentaire, boisson et tabac	0,00%
Services financiers	0,00%

*La classification sectorielle ci-dessus peut différer de celle utilisée dans le rapport financier périodique.
Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.*

Au 31 décembre 2024, l'exposition aux énergies fossiles est de 12,0%.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :
- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **Des dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

• Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental ont-ils été alignés sur la taxonomie de l'UE ?

$\sum i=1$ Poids de l'investissement durable i $\times$ proportion du chiffre d'affaires des activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie) i

Avec :

- Proportion du chiffre d'affaires des activités durables sur le plan environnemental (taxonomie alignée) i obtenu directement auprès de l'entreprise bénéficiaire i (rapport de développement durable, rapport annuel).
- Poids de l'investissement durable i : % du total des actifs sous gestion de l'entreprise détenue i définie comme durable selon la réglementation européenne (bonne gouvernance + DNSH + contribution positive).

En ce qui concerne la ventilation, veuillez trouver les informations ci-dessous (lorsqu'elles sont disponibles au niveau de l'entreprise bénéficiaire) :

Atténuation 26,1% / Adaptation 0,3% / Déchets 0,5% / Eau 0,1% / Biodiversité 0,0% / Pollution 1,5%

• Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE ?

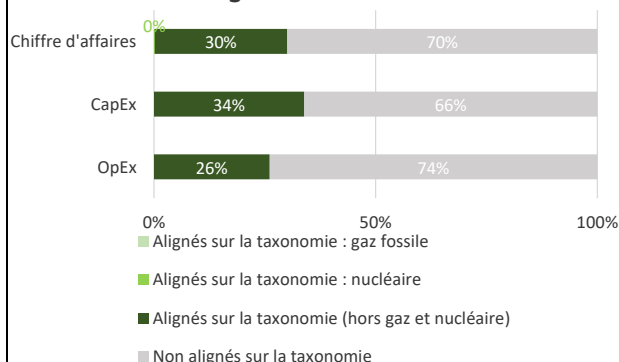
☒ Oui:

- ☐ Dans le gaz fossile
- ☒ Dans l'énergie nucléaire

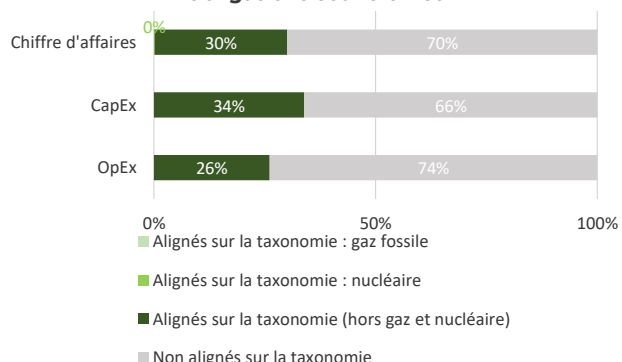
☐ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxonomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100,0% des investissements totaux.

Aucune société détenue dans le portefeuille n'a communiqué de chiffre d'affaires aligné sur le gaz fossile ou le nucléaire.

Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

• La conformité des investissements à la taxonomie a-t-elle fait l'objet d'une assurance de la part des auditeurs ou d'une revue par des tiers ?

La conformité des investissements à la taxonomie n'a pas fait l'objet d'une assurance de la part d'un tiers.

• Comment les informations équivalentes ont-elles été obtenues directement auprès des entreprises bénéficiaires ou auprès de fournisseurs tiers ?

L'ensemble des chiffres taxonomie proviennent des rapports annuels de sociétés (pas de providers externes).

* Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

• **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

La proportion d'investissements réalisés dans les activités habilitantes et transitoires pour ce fonds atteint 28.3% en 2024.

Sur ces 28.3% :

- 16.5% des investissements correspondent à des activités habilitantes (en hausse, 11% en 2023),
- 0.1% correspondent à des activités transitoires,
- Pour les 11.7% restants, les sociétés concernées ne catégorisent pas la nature de l'activité (transitoire ou habilitante) dans leurs rapports annuels.

• **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

En 2023, l'alignement du portefeuille se situait à 23.9% conformément à l'engagement du fonds.

En 2024, l'alignement du fonds à la taxonomie ressort à 26.6% en chiffre d'affaires. Les principaux contributeurs sont les valeurs suivantes : Inwido (96.7%), EDPR (99.4%), Getlink (93%), Neoen (99.8%) et Terna (99%). 24 titres détenus en portefeuille ont un alignement à la taxonomie positif.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables** aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Le compartiment a investi 50,1% de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur le règlement de l'UE sur la taxonomie.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment a investi 15,2% de son actif net dans des actifs qualifiés « d'investissements durables » avec un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le compartiment pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments étaient inclus dans la catégorie « #2 Non durables » et n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du compartiment ou pour réduire tout risque spécifique à titre de couverture uniquement (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif de d'investissement durable au cours de la période de référence ?

Une méthodologie propriétaire sur le climat "transition / contribution" a permis à l'équipe de gestion d'identifier les entreprises qui ont mis en place des efforts appropriés pour décarboner leurs activités conformément aux objectifs de l'Accord de Paris (c'est-à-dire "maintenir la hausse de la température mondiale au cours de ce siècle nettement en dessous de 2 degrés Celsius par rapport aux niveaux préindustriels et poursuivre les efforts visant à limiter encore davantage la hausse de la température à 1,5 degré Celsius").

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La première étape consiste à exclure les entreprises présentant des risques élevés en matière de responsabilité d'entreprise (note minimale de 4/10 dans le modèle propriétaire ESG). Cette sélection répond aux conditions du label ISR français ;
- La deuxième étape repose sur la sélection des entreprises identifiées pour répondre à l'objectif de gestion climatique du Compartiment selon les catégories décrites ci-dessus et selon la matrice d'éligibilité "transition/contribution" et la réduction de l'intensité carbone en vue d'atteindre les objectifs de réchauffement climatique à long terme de l'Accord de Paris ;
- La troisième étape consiste à construire un portefeuille en fonction d'une analyse fondamentale, de la liquidité et de la valorisation des entreprises considérées.

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le compartiment a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres ;
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants ;
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale ;
- Notation globale de La qualité ESG.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.) ;
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.) ;
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles) ;
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

Les objectifs des investissements durables du compartiment étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dans la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique) ;
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 4 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social ;
- La notation minimum de 2 sur 10 sur la gouvernance (pratiques de la gouvernance d'entreprise).

Tous les investissements dans cette classe d'actifs font l'objet d'une analyse approfondie de ces dimensions et d'une notation qui est prise en compte dans la décision d'investissement.

En outre, DNCA Finance a mise en oeuvre une politique d'engagement avec de nombreuses entreprises, en se concentrant particulièrement sur les entreprises dont le score de responsabilité est défavorable ou en forte baisse, ou qui accumulent les controverses, ou qui ont une politique et des actions défavorables en ce qui concerne le changement climatique.

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'engagement proactif de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'engagement réactif de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (« *Worst Offenders* »). DNCA Finance participe également à des initiatives collectives d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la Task force on Climate related Financial Disclosure (TCFD) et la Task-force on Nature related Financial Disclosure (TNFD).

Le compartiment DNCA Invest Beyond Climate respecte tous les critères du label ISR français, tels que :

- Définir explicitement La stratégie ESG et mesurer le résultat de la mise en oeuvre de cette stratégie ;
- La mise en place d'une politique générale de vote et de moyens cohérents avec les objectifs du compartiment ;
- Contrôler en interne le respect des règles de gestion des portefeuilles ISR et les décrire clairement aux investisseurs : les processus ESG utilisés dans le cadre de la stratégie de gestion du compartiment (notation ABA, gestion des exclusions, gestion des risques de durabilité, gestion des impacts négatifs, etc.)
- sont inclus dans le plan de contrôle interne de la société de gestion, et à ce titre font l'objet d'un contrôle effectif de leur application, tant au premier niveau (opérationnel) qu'au second niveau (Contrôle Interne et Conformité) ;
- Suivi de la performance ESG d'émetteurs sélectionnés.

Toutes les informations sur les sources externes d'information utilisées dans l'analyse ESG, les contrats signés avec les tiers et la méthodologie d'utilisation des données externes sont fournies, ainsi que les informations disponibles sur les ressources humaines dédiées en interne à l'analyse ESG.

Le rapport d'engagement de DNCA peut être consulté ici.

Au titre de l'exercice 2024, l'ensemble des sociétés en portefeuille affiche une bonne gouvernance avec un seuil minimal respecté et non pas causé de préjudice important comme mentionné plus haut dans la section « DNSH ». La contribution positive aux Objectifs du Développement Durable s'est améliorée à travers différents éléments :

- Top 10 concentré sur des sociétés avec un chiffre d'affaires qui contribue de façon importante à la transition durable (exemple : Iberdrola 40%, Schneider Electric 74%, Veolia 43%, Prysmian 37%, ENEL 34%, Dassault Systèmes >80%)
- Entrée en portefeuille de sociétés à forte contribution (exemple : SSE 71%, ASML 49%)
- Rencorement de titres à forte contribution (exemple : SPIE 47.5%, Knorr-Bremse 47%)
- Sorties ou allègement de société à impact significatif (exemple : McPhy Enery, Ebusco, Alfen, Steico, toutes à plus de 80%)
- Déploiement de la taxonomie et d'un module de suivi des plans de transition pour les secteurs à fort impact climatique
- Amélioration de divers indicateurs de contribution positive (exemple : doublement de la baisse de l'intensité carbone, augmentation des émissions de CO2 évitées).

Diverses campagnes d'engagement ont été menées afin de répondre aux 3 critères de l'investissement durable :

- Campagne liée à la biodiversité : nous avons engagé avec diverses sociétés dont EDP, Prysmian et STM sociétés appartenant au top 15 du fonds, afin de faire évoluer les pratiques en matière de transparence et mieux comprendre les démarches de ces entreprises
- Engagement réactif :

1- Iberdrola : nous avons eu l'occasion de visiter le champs éolien offshore d'Iberdrola, au large de Saint Brieuc en France. Ce projet pionnier en France a permis d'aborder différents enjeux inhérents aux projets éoliens offshore. En effet, des critiques ont été émises sur la protection de la biodiversité et le dialogue avec les communautés locales dès le début du projet en 2021, notamment à cause de l'impact sur les zones de pêche. Iberdrola a une approche complète sur ces sujets qui se fonde sur la réalisation de nombreuses études sur l'impact du projet éolien en amont et pendant la réalisation du projet. Une place particulière a été donnée au dialogue avec les pêcheurs. Enfin la société s'est engagée à compenser les pertes éventuelles des pêcheurs et à investir pour améliorer les infrastructures piscicoles. Cette visite nous a aussi permis d'approfondir certains aspects liés aux projets offshore éolien, notamment l'activité de maintenance qui est complexe par nature lorsque les éoliennes sont en pleine mer et effectué principalement par les fournisseurs d'éoliennes. Iberdrola a aussi bénéficié de l'allègement récent des démarches administratives qui ont fortement raccourcis les délais de création de champs. Iberdrola semble avoir adressé l'ensemble des enjeux et des risques liés au projet, cette visite nous a conforté dans cet opinion. Iberdrola démontre une prise en compte cohérente des intérêts des communautés locales dans la réalisation de ces projets énergétiques.

2- SCA : Accusations de manipulations comptable par un vendeur à découvert

3- Enel : Miss des objectifs ESG associés aux sustainability linked bonds de la société

Au global l'objectif environnemental a légèrement augmenté à plus de 80% (respectant le minimum de 65% pour ce fonds thématique), tandis que l'objectif social est en légère baisse autour de 15%.



Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

L'indice de référence choisit n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le produit financier.

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

Modèle d'information périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

Dénomination du produit : DNCA INVEST GLOBAL EMERGING EQUITY

Identifiant d'entité juridique : 213800UWR57184VR5181

Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☐ Oui	☒ Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social :	☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 45,5% d'investissements durables ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 19,6% ☒ ayant un objectif social 26,0% ☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le compartiment a promu des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale.

L'équipe de gestion du compartiment s'est appuyée sur un outil propriétaire intégrant les informations sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (*Above and Beyond Analysis*).

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le compartiment a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

Dans ce cadre, le processus d'investissement fondé sur le stock picking a tenu compte d'une notation interne de la Responsabilité d'entreprise grâce à une analyse extra-financière via l'outil propriétaire ABA, avec une approche « best in universe » (sélection de l'univers d'investissement indépendamment de l'activité sectorielle).

Le compartiment n'a pas eu recours à un indicateur de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le compartiment.

• **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les indicateurs de durabilité utilisés par le compartiment pour les émetteurs privés étaient :

- La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : le principal indicateur de durabilité utilisé par le compartiment est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.
L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO₂/M\$ investi) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Corpo 2 présent un peu plus loin dans ce document.
- Intensité carbone : (t CO₂/m\$ de revenus) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Corpo 3 présent un peu plus loin dans ce document.
- La proportion du portefeuille du compartiment investi dans la liste des « *Worst Offenders* » tenue par la société de gestion ; cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs privés

Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité		
	29/12/2023	31/12/2024	Evolution
Note Responsabilité ABA	4,78/10	4,95/10	+0,17
Exposition à la transition vers une économie durable	31,93% de chiffre d'affaires	30,65% de chiffre d'affaires	-1,28%
% Exposition aux ODD	31,93% de chiffre d'affaires	30,65% de chiffre d'affaires	-1,28%
Empreinte carbone	297	311	+14
Intensité carbone	1 159	1 086	-72
% dans la liste des « <i>Worst Offenders</i> »	0%	0%	0%

Les indicateurs de développement durable n'ont pas fait l'objet d'une assurance fournie par un auditeur ou d'une revue par un tiers.

• **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

En 2024, le fonds a opéré plusieurs arbitrages ayant une incidence sur les indicateurs de performance sans pour autant compromettre l'atteinte de ces objectifs qui ont tous été remplis.

Concernant la note moyenne de responsabilité, celle-ci a affiché une légère amélioration conformément à l'exigence de qualité ESG des titres investis en 2024 : Ping An Insurance (6.5), Lenovo (5.8) et Sunny Optical (5.1). Tous les niveaux titres investis ont respecté l'exigence d'une note minimum de 2/10.

S'agissant de l'exposition en chiffres d'affaire aux ODD, celui-ci baisse légèrement de 1% principalement en raison du désinvestissement de la valeur Wuxi Lead Intelligent, qui est 92% exposé à la transition durable. L'introduction des valeurs telles que Longi Green Energy (98%) et Contemporary Amperex Technology (86%) sont également fortement exposées à la transition durable mais leur poids ensemble à fin 2024 restaient encore petits dans le portefeuille, ce qui explique ce léger recul de note ODD.

Le fond n'a également pas été impacté par la détention de sociétés appartenant à la liste de Worst Offenders.

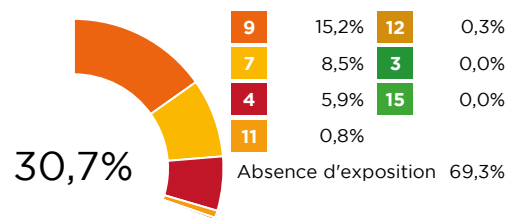
• **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables y ont-ils contribué ?**

Les objectifs des investissements durables du compartiment étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dans la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique).
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 2 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social.
- La notation minimum de 2 sur 10 sur la gouvernance (pratiques de la gouvernance d'entreprise).

La notation minimale de 2 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil ABA) est donc cohérente avec l'objectif de ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux et environnementaux.

Exposition aux ODD
(% de chiffre d'affaires)



1 Pas de pauvreté. 2 Faim « zéro ». 3 Bonne santé et bien-être. 4 Éducation de qualité. 5 Égalité entre les sexes. 6 Eau propre et assainissement. 7 Énergie propre et d'un coût abordable. 8 Travail décent et croissance économique. 9 Industrie, innovation et infrastructure. 10 Inégalités réduites. 11 Villes et communautés durables. 12 Consommation et production responsables. 13 Lutte contre les changements climatiques. 14 Vie aquatique. 15 Vie terrestre. 16 Paix, justice et institutions efficaces. 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs.

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Les principales incidences négatives (« PAI ») des activités des entreprises sur l'environnement et les objectifs sociaux ont été directement intégrées dans la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise (qui intègre les indicateurs d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du Tableau 1 de l'Annexe 1 des RTS SFDR) et ont pu conduire à un déclassement de la notation ABA en dessous de la notation minimale.

Dans ce contexte, la Société de gestion a mis en oeuvre, conformément à sa politique d'exclusion, les exclusions suivantes :

- Charbon thermique et pétrole et gaz non conventionnels : la Société de gestion a exclu progressivement les sociétés impliquées dans les activités liées au charbon thermique et au pétrole et gaz non conventionnels ;
- Armes controversées : les émetteurs étaient exclus de tous les portefeuilles de la Société de gestion ;
- Non-respect du Pacte mondial des Nations unies : les émetteurs coupables de graves infractions aux principes du Pacte mondial des Nations unies étaient intégrés dans la liste des « *Worst Offenders* » de la Société de gestion et exclus de tous les portefeuilles.

Aucun préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social n'a impacté le produit financier au cours de l'année écoulée.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 2 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10 - Violation UNGC et PAI 14 - Armes controversées).

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA.

Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « *Worst Offenders* » après analyse interne.

L'approche interne décrite ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « *Worst Offenders* », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

1. Extraire les sociétés avec des alertes « Norms based » ;
2. Filtrer les sociétés non pertinentes ;
3. Analyser qualitativement les infractions un sein du comité Suivi Investissement Durable ;
4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « *Worst Offenders* ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs privés, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise ;
- La société de gestion a mis en place une politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire les contributions au changement climatique (émissions de CO₂, intensité de CO₂, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)

PAI	Unité	Fonds		Ind. de réf.	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 1_1 - Émissions de GES de niveau 1	T CO ₂	97%	1 632		
PAI Corpo 1_2 - Émissions de GES de niveau 2	T CO ₂	97%	2 782		
PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3	T CO ₂	97%	39 657		
PAI Corpo 1T - Émissions de GES totales	T CO ₂	97%	44 071		
PAI Corpo 1T_SC12 - Émissions de GES totales (Scope 1+2)	T CO ₂	97%	4 414		
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO ₂ /EUR M investis	97%	311	100%	610
PAI Corpo 3 - Intensité de GES	T CO ₂ /EUR M de CA	97%	1 086	100%	1 306
PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		97%	0%	99%	0%
PAI Corpo 5_1 - Part de consommation d'énergie non renouvelable		97%	89,0%	97%	87,8%
PAI Corpo 5_2 - Part de production d'énergie non renouvelable		0%	0,0%	4%	85,2%
PAI Corpo 6 - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	GWh/EUR M de CA	97%	0,4	99%	1,6
PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité		97%	0,0%	99%	0,0%
PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau	T Émissions d'eau	8%	0	5%	0
PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs	T Déchets dangereux/EUR M investis	95%	0,3	98%	1,6
PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE		97%	0,0%	100%	0,0%
PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE		97%	0,0%	99%	0,0%
PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé		53%	17,4%	55%	17,1%
PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de gouvernance		97%	19,2%	100%	20,1%
PAI Corpo 14 - Exposition à des armes controversées		97%	0,0%	100%	0,0%
PAI Corpo OPT_1 - Utilisation de l'eau	m ³ /EUR M de CA	70%	1 791	68%	4 163
PAI Corpo OPT_2 - Recyclage de l'eau		19%	0,7%	19%	0,7%
PAI Corpo OPT_3 - Investissements dans des entreprises sans politique de prévention des accidents du travail		97%	0,0%	99%	0,1%
	T CO ₂ /EUR M de CA	97%	105	100%	339

Source : MSCI



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Principaux investissements du portefeuille, au 31 décembre 2024 :

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence (2024).

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co Ltd	Technologie	9,20%	Taiwan
Tencent Holdings Ltd	Technologie	4,70%	Chine
Samsung Electronics Co Ltd	Télécommunications	4,05%	Corée du Sud
TAL Education Group	Produits et services de consommation	3,66%	Chine
Ping An Insurance Group Co of China Ltd	Assurance	3,64%	Chine
HDFC Bank Ltd	Banques	3,30%	Inde
Samsung Electronics Co Ltd	Technologie	2,90%	Corée du Sud
Sunny Optical Technology Group Co Ltd	Technologie	2,59%	Chine
China Resources Beer Holdings Co Ltd	Agroalimentaire, boisson et tabac	2,52%	Chine
Bank Central Asia Tbk PT	Banques	2,40%	Indonesie
Alibaba Group Holding Ltd	Distribution	2,36%	Chine
Zhejiang Sanhua Intelligent Controls Co Ltd	Biens et services industriels	2,31%	Chine
China Communications Services Corp Ltd	Télécommunications	2,28%	Chine
NAURA Technology Group Co Ltd	Technologie	2,25%	Chine
China East Education Holdings Ltd	Produits et services de consommation	2,18%	Chine

Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.

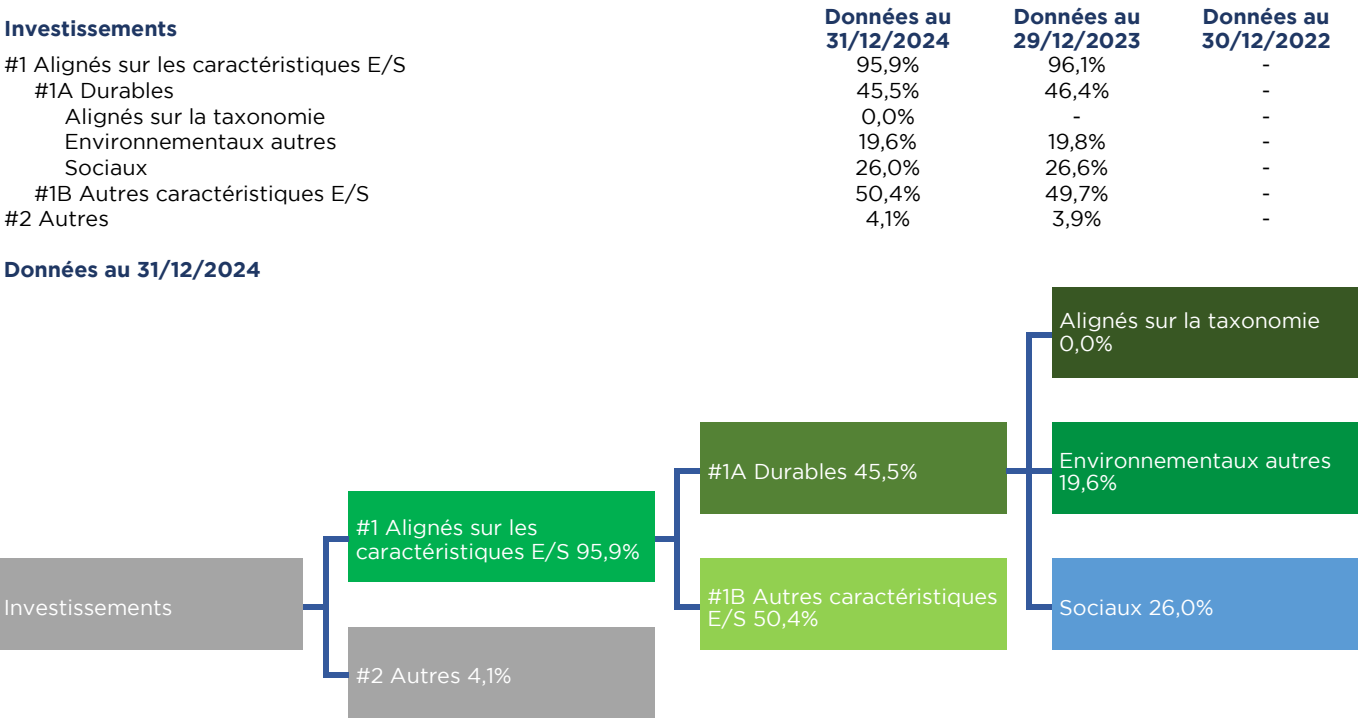


Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Au 31 décembre 2024, le fonds a investi 95,9% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 45,5% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Fonds (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés, détenus à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité.

• Quelle était l'allocation des actifs ?



Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.

Au titre de l'exercice 2024, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie.

DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

- La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.
- La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.
- La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :
- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
 - La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

- Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants :

Secteur	% AUM
Technologie	26,52%
Produits et services de consommation	11,83%
Banques	10,25%
Télécommunications	7,97%
Agroalimentaire, boisson et tabac	7,93%
Assurance	7,54%
Biens et services industriels	5,78%
Distribution	4,66%
Automobiles et équipementiers	4,34%
Santé	3,57%
Énergie	3,30%
Voyages et loisirs	1,56%
Magasins de soin personnel, de médicaments et d'épicerie	1,37%
Services financiers	0,53%
Immobilier	0,00%

*La classification sectorielle ci-dessus peut différer de celle utilisée dans le rapport financier périodique.
Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.*

Au 31 décembre 2024, l'exposition aux énergies fossiles est de 2,4%.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :
- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **Des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Au titre de l'exercice 2024, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie. DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?**

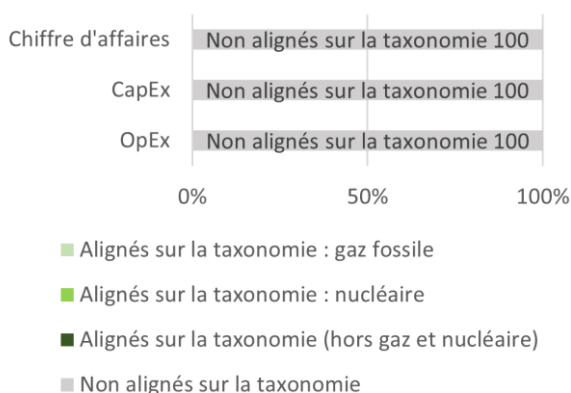
☐ Oui:

- ☐ Dans le gaz fossile
- ☐ Dans l'énergie nucléaire

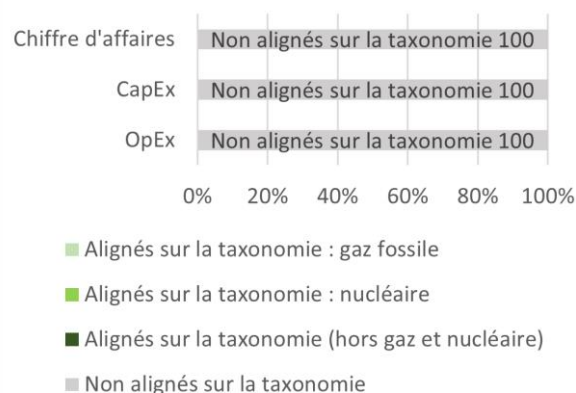
☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxonomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100,0% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Non applicable

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables** aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Le compartiment a investi 19,6% de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur le règlement de l'UE sur la taxonomie (étant donné le manque de données sur la taxonomie, DNCA Finance considère que tous les investissements environnementaux ne sont pas alignés sur la taxonomie de l'UE).



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment a investi 26,0% de son actif net dans des actifs qualifiés « d'investissements durables » avec un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie #2 Autres, quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le compartiment pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments inclus dans la catégorie « #2 Autres » n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du compartiment ou pour réduire tout risque spécifique (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise (note inférieure à 2/10 dans le modèle propriétaire ESG) ou exposées à des controverses majeures ;
- L'allocation aux classes d'actifs en fonction de l'analyse de l'environnement d'investissement et de l'appétit pour le risque de l'équipe de gestion ;
- La sélection de titres après une analyse fondamentale des émetteurs du point de vue de l'actionnaire minoritaire et/ou du créancier obligataire, en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des instruments.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.) ;
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.) ;
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles) ;
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'engagement proactif de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'engagement réactif de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (« *Worst Offenders* »). DNCA Finance participe également à des initiatives collectives d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la Task force on Climate related Financial Disclosure (TCFD) et la Task-force on Nature related Financial Disclosure (TNFD).

Au titre de l'exercice 2024, l'ensemble des sociétés en portefeuille affiche une bonne gouvernance avec un seuil minimal respecté et non pas causé de préjudice important comme mentionné plus haut dans la section « DNSH ». La contribution positive aux Objectifs du Développement Durable est autour de 31% du fonds :

- Top 10 positions, qui contribuent à la hauteur de 45% des actifs du fonds, sont dans les secteurs de la technologie, consommation/distribution et services financiers. Elles sont par nature moins exposées aux risques environnementaux.
- Parmi eux, 6 ont une note environnementale entre 5-6, une position entre 6-7, et enfin une position supérieure à 7.
- L'entrée de Ping An Insurance a contribué positivement à la note environnementale (>6). L'entrée de Contemporary Amperex Technology (batteries pour les véhicules électriques) et Longi Green Energy (fabriquant de panneaux solaires) ont contribué positivement aux Objectifs de Développement Durable.
- La sortie de Li Ning a diminué le risque social (avec une note de 2) lié au sujet du travail forcé des ouïghours via ses fournisseurs. Même si la conclusion de notre engagement fait en 2023 avec la société était plutôt encourageante.

Engagement proactif avec la société Sunny Optical (5.09 dans ABA, un des principaux paris actifs du fonds) : Nous avons abordé deux sujets principaux :

- 1) La gestion sur l'aspect environnement sachant que sur certains critères nous avons vu une dégradation ces dernières années comme l'intensité de la consommation énergétique et le traitement des déchets dangereux. La société a expliqué que ces dégradations ont été la conséquence du développement de leur activité. Plus précisément, elle a lancé des nouveaux produits et agrandi ses locaux de production. Cependant, le mgmt a fixé un objectif de « double carbone », à savoir atteindre le pic de carbone d'ici 2028 et la neutralité carbone d'ici 2058. Une équipe professionnelle est chargée de le faire avancer. Ils ont également élaboré des plans d'action préliminaires. Par exemple, un projet pilote d'amélioration de l'efficacité énergétique est mené dans une filiale en 2024 ; en 2025, le projet pilote d'amélioration de l'efficacité énergétique sera étendu à d'autres filiales. Sunny Automotive Optech, une des principales filiales, s'est engagé à développer des objectifs en 2024 et prévoit d'atteindre l'objectif SBTi en 2026. La société va publier plus d'informations dans le rapport ESG 2024. Le groupe avance le projet sur le traitement de déchets. La production de déchets sera réduite au fur et à mesure grâce à l'optimisation des processus, au remplacement des substances toxiques et dangereuses, à la normalisation de la classification et de la collecte des déchets solides et à l'augmentation du taux de recyclage. Au même temps, la construction d'usines sans déchets sera activement encouragée, et Sunny Optech et Sunny Zhejiang Optics (deux filiales) ont passé l'audit de production propre en 2024. Le groupe a également obtenu la certification Waste-free Group au niveau provincial.
- 2) La diversité du conseil d'administration. La société a seulement une femme au sein du conseil d'administration (8 personnes au total) pourtant 40% des employés sont des femmes. En effet, le groupe prévoit d'élargir progressivement la taille du conseil d'administration et d'augmenter le nombre de femmes administratrices en temps opportun pour améliorer encore la diversité du conseil.



Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

L'indice de référence choisit n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le produit financier.

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance du produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

Modèle d'information périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

Dénomination du produit : DNCA INVEST GLOBAL CONVERTIBLES

Identifiant d'entité juridique : 213800BW6RM25BQJNQ51

Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☐ Oui	☒ Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 39,1% d'investissements durables ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 22,2% ☒ ayant un objectif social 16,8%
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables	



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le compartiment a promu des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale.

L'équipe de gestion du compartiment s'est appuyée sur un outil propriétaire intégrant les informations sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (*Above and Beyond Analysis*).

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le compartiment a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

Dans ce cadre, le processus d'investissement fondé sur le stock picking a tenu compte d'une notation interne de la Responsabilité d'entreprise grâce à une analyse extra-financière via l'outil propriétaire ABA, avec une approche « best in universe » (sélection de l'univers d'investissement indépendamment de l'activité sectorielle).

Le compartiment n'a pas eu recours à un indicateur de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le compartiment.

• **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les indicateurs de durabilité utilisés par le compartiment pour les émetteurs privés étaient :

- La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : le principal indicateur de durabilité utilisé par le compartiment est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.
- L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO₂/M\$ investi) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Corpo 2 présent un peu plus loin dans ce document.
- Intensité carbone : (t CO₂/m\$ de revenus) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Corpo 3 présent un peu plus loin dans ce document.
- La proportion du portefeuille du compartiment investi dans la liste des « *Worst Offenders* » tenue par la société de gestion ; cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs privés

Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité		
	29/12/2023	31/12/2024	Evolution
Note Responsabilité ABA	4,59/10	4,56/10	-0,03
Exposition à la transition vers une économie durable	32,35% de chiffre d'affaires	35,78% de chiffre d'affaires	+3,43%
% Exposition aux ODD	32,35% de chiffre d'affaires	35,78% de chiffre d'affaires	+3,43%
Empreinte carbone	404	328	-76
Intensité carbone	726	554	-172
% dans la liste des « <i>Worst Offenders</i> »	0%	0%	0%

Les indicateurs de développement durable n'ont pas fait l'objet d'une assurance fournie par un auditeur ou d'une revue par un tiers.

• **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

En 2024, le fonds a opéré plusieurs arbitrages ayant un impact positif sur les indicateurs de performance. Concernant la note moyenne de responsabilité, celle-ci est stable conformément à l'exigence de qualité ESG des titres investis en 2024 : SCHNEIDER 2031 (8.4), NEXI 2028 (6.8) et NEXITY 2028 (6.8). Tous les nouveaux titres investis ont respecté l'exigence d'une note minimum de 2/10. S'agissant de l'exposition en chiffre d'affaires aux ODD, celui-ci augmente de 4% principalement en raison d'investissement sur de nouvelles sociétés : JD.com 2029 (100%), Varonis 2029 (100%), Halozyne 2028 (85%). Le fonds n'a également pas été impacté par la détention de société appartenant à la liste de Worst Offenders.

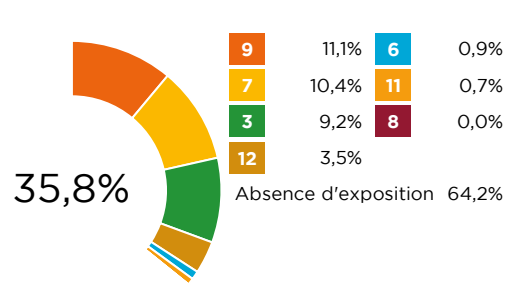
• **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables y ont-ils contribué ?**

Les objectifs des investissements durables du compartiment étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dans la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique).
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 2 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social.
- La notation minimum de 2 sur 10 sur la gouvernance (pratiques de la gouvernance d'entreprise).

La notation minimale de 2 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil ABA) est donc cohérente avec l'objectif de ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux et environnementaux.

Exposition aux ODD
(% de chiffre d'affaires)



1 Pas de pauvreté. 2 Faim « zéro ». 3 Bonne santé et bien-être. 4 Éducation de qualité. 5 Égalité entre les sexes. 6 Eau propre et assainissement. 7 Énergie propre et d'un coût abordable. 8 Travail décent et croissance économique. 9 Industrie, innovation et infrastructure. 10 Inégalités réduites. 11 Villes et communautés durables. 12 Consommation et production responsables. 13 Lutte contre les changements climatiques. 14 Vie aquatique. 15 Vie terrestre. 16 Paix, justice et institutions efficaces. 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Les principales incidences négatives (« PAI ») des activités des entreprises sur l'environnement et les objectifs sociaux ont été directement intégrées dans la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise (qui intègre les indicateurs d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du Tableau 1 de l'Annexe 1 des RTS SFDR) et ont pu conduire à un déclassement de la notation ABA en dessous de la notation minimale.

Dans ce contexte, la Société de gestion a mis en oeuvre, conformément à sa politique d'exclusion, les exclusions suivantes :

- Charbon thermique et pétrole et gaz non conventionnels : la Société de gestion a exclu progressivement les sociétés impliquées dans les activités liées au charbon thermique et au pétrole et gaz non conventionnels ;
- Armes controversées : les émetteurs étaient exclus de tous les portefeuilles de la Société de gestion ;
- Non-respect du Pacte mondial des Nations unies : les émetteurs coupables de graves infractions aux principes du Pacte mondial des Nations unies étaient intégrés dans la liste des « *Worst Offenders* » de la Société de gestion et exclus de tous les portefeuilles.

Aucune violation des différents indicateurs du « Do Not Significantly Harm » n'a été constatée en 2024. Ainsi, le fonds a respecté la politique d'exclusions mise en place au niveau maison mais aussi sa propre politique d'exclusion (cf. politique d'exclusion). Aucune controverse sévère n'a été observée sur les sociétés en portefeuille. L'ensemble des titres en portefeuille respecte la note de responsabilité minimale qui inclue les PAI et l'impact des controverses. Enfin, certaines sociétés en portefeuille ont fait l'objet de controverses mineures n'ayant pas nécessité d'engagement spécifique, par exemple : Uber (amende pour violation d'informations sur les conducteurs), IAG (amende pour non-remboursement de vols annulés pendant le COVID) ou encore Schneider electric (amende pour mise en place d'une entente avec d'autres acteurs dont des fournisseurs sur les fixations de prix). Enfin, une société a fait l'objet d'une démarche d'engagement réactif : Iberdrola. Concernant Iberdrola par exemple, une visite du champ éolien de Saint Brieuc a été l'occasion de dialoguer sur la prise en compte des enjeux de biodiversité et du dialogue avec les communautés locales pour la construction et la mise en service de ce parc.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 2 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10 - Violation UNGC et PAI 14 - Armes controversées).

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA.

Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « *Worst Offenders* » après analyse interne.

L'approche interne décrite ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « *Worst Offenders* », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

1. Extraire les sociétés avec des alertes « Norms based » ;
2. Filtrer les sociétés non pertinentes ;
3. Analyser qualitativement les infractions un sein du comité Suivi Investissement Durable ;
4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « *Worst Offenders* ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs privés, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise ;
- La société de gestion a mis en place une politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire les contributions au changement climatique (émissions de CO₂, intensité de CO₂, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)

PAI	Unité	Fonds		Ind. de réf.	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 1_1 - Émissions de GES de niveau 1	T CO ₂	95%	1 922		
PAI Corpo 1_2 - Émissions de GES de niveau 2	T CO ₂	95%	499		
PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3	T CO ₂	95%	9 441		
PAI Corpo 1T - Émissions de GES totales	T CO ₂	96%	11 862		
PAI Corpo 1T_SC12 - Émissions de GES totales (Scope 1+2)	T CO ₂	96%	2 421		
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO ₂ /EUR M investis	95%	328	98%	414
PAI Corpo 3 - Intensité de GES	T CO ₂ /EUR M de CA	96%	554	97%	985
PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		96%	0%	97%	0%
PAI Corpo 5_1 - Part de consommation d'énergie non renouvelable		86%	72,9%	84%	80,1%
PAI Corpo 5_2 - Part de production d'énergie non renouvelable		0%	0,0%	10%	88,6%
PAI Corpo 6 - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	GWh/EUR M de CA	96%	0,4	97%	1,3
PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité		96%	0,0%	97%	0,1%
PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau	T Émissions d'eau	5%	0	4%	0
PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs	T Déchets dangereux/EUR M investis	93%	0,4	96%	5,8
PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE		97%	0,0%	98%	0,0%
PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE		96%	0,0%	97%	0,0%
PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé		77%	15,4%	71%	16,2%
PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de gouvernance		97%	33,5%	98%	31,8%
PAI Corpo 14 - Exposition à des armes controversées		97%	0,0%	98%	0,0%
PAI Corpo OPT_1 - Utilisation de l'eau	m ³ /EUR M de CA	35%	2 383	36%	1 939
PAI Corpo OPT_2 - Recyclage de l'eau		6%	0,3%	5%	0,5%
PAI Corpo OPT_3 - Investissements dans des entreprises sans politique de prévention des accidents du travail		96%	0,0%	97%	0,0%
	T CO ₂ /EUR M de CA	96%	88	97%	346

Source : MSCI



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Principaux investissements du portefeuille, au 31 décembre 2024 :

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence (2024).

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Cellnex Telecom SA	Télécommunications	3,22%	Espagne
Xiaomi Best Time International Ltd	Télécommunications	2,90%	Chine
Akamai Technologies Inc	Technologie	2,81%	USA
Meituan	Technologie	2,65%	Chine
Alibaba Group Holding Ltd	Distribution	2,57%	Chine
Uber Technologies Inc	Produits et services de consommation	2,40%	USA
Schneider Electric SE	Biens et services industriels	2,15%	France
STMicroelectronics NV	Technologie	2,07%	Pays-Bas
Ford Motor Co	Automobiles et équipementiers	1,92%	USA
Rivian Automotive Inc	Automobiles et équipementiers	1,84%	USA
Zillow Group Inc	Immobilier	1,82%	USA
SK Hynix Inc	Technologie	1,76%	Corée du Sud
Saipem SpA	Énergie	1,66%	Italie
SPIE SA	Bâtiment et matériaux de construction	1,64%	France
BE Semiconductor Industries NV	Technologie	1,55%	Pays-Bas

Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Au 31 décembre 2024, le fonds a investi 82,8% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 39,1% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Fonds (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés, détenus à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité.

• Quelle était l'allocation des actifs ?

Investissements

#1 Alignés sur les caractéristiques E/S
#1A Durables
Alignés sur la taxonomie
Environnementaux autres
Sociaux
#1B Autres caractéristiques E/S
#2 Autres

Données au
31/12/2024

82,8%

39,1%

0,0%

22,2%

16,8%

43,8%

17,2%

Données au
29/12/2023

91,6%

30,7%

-

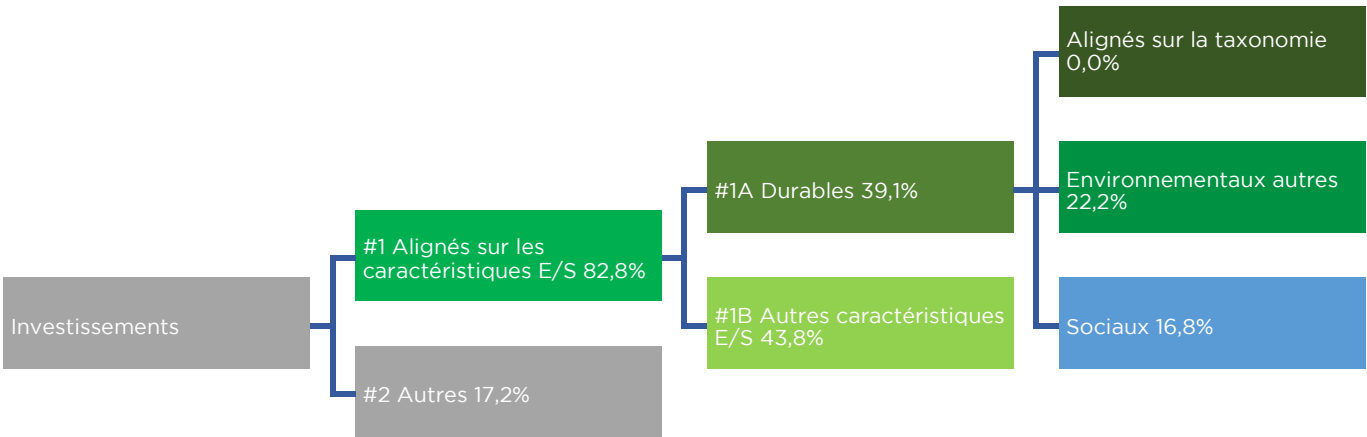
19,7%

11,0%

60,9%

8,4%

Données au 31/12/2024



Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.

Au titre de l'exercice 2024, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie.

DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

- Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants :

Secteur	% AUM
Technologie	29,23%
Biens et services industriels	12,12%
Télécommunications	7,19%
Voyages et loisirs	6,74%
Santé	6,35%
Distribution	4,86%
Automobiles et équipementiers	4,85%
Énergie	4,37%
Bâtiment et matériaux de construction	4,12%
Immobilier	2,92%
Produits et services de consommation	2,89%
Ressources de base	2,64%
Services aux collectivités	1,96%
Chimie	1,45%
Médias	1,11%

*La classification sectorielle ci-dessus peut différer de celle utilisée dans le rapport financier périodique.
Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.*

Au 31 décembre 2024, l'exposition aux énergies fossiles est de 1,9%.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :
- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **Des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Au titre de l'exercice 2024, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie. DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?**

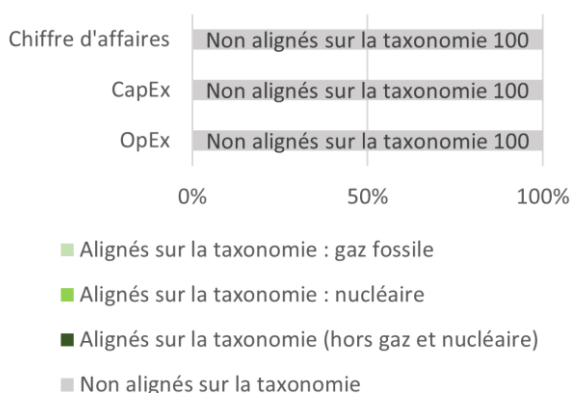
☐ Oui:

- ☐ Dans le gaz fossile
- ☐ Dans l'énergie nucléaire

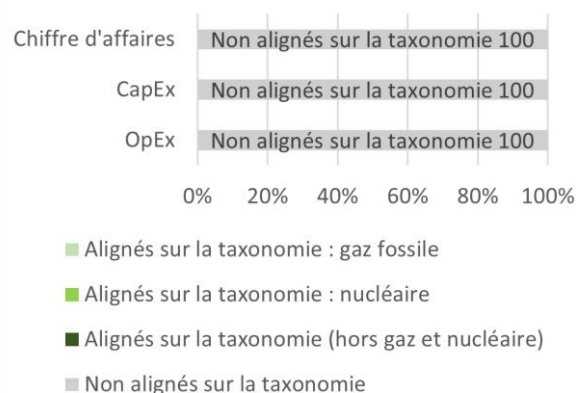
☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxonomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100,0% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Non applicable

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables** aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Le compartiment a investi 22,2% de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur le règlement de l'UE sur la taxonomie (étant donné le manque de données sur la taxonomie, DNCA Finance considère que tous les investissements environnementaux ne sont pas alignés sur la taxonomie de l'UE).



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment a investi 16,8% de son actif net dans des actifs qualifiés « d'investissements durables » avec un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie #2 Autres, quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le compartiment pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments inclus dans la catégorie « #2 Autres » n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du compartiment ou pour réduire tout risque spécifique (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise (note inférieure à 2/10 dans le modèle propriétaire ESG) ou exposées à des controverses majeures ;
- L'allocation aux classes d'actifs en fonction de l'analyse de l'environnement d'investissement et de l'appétit pour le risque de l'équipe de gestion ;
- La sélection de titres après une analyse fondamentale des émetteurs du point de vue de l'actionnaire minoritaire et/ou du créancier obligataire, en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des instruments.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.) ;
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.) ;
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles) ;
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'engagement proactif de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'engagement réactif de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (« *Worst Offenders* »). DNCA Finance participe également à des initiatives collectives d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la Task force on Climate related Financial Disclosure (TCFD) et la Task-force on Nature related Financial Disclosure (TNFD).

Au titre de l'exercice 2024, l'ensemble des sociétés en portefeuille affiche une bonne gouvernance avec un seuil minimal respecté et non pas causé de préjudice important comme mentionné plus haut dans la section « DNSH ». La contribution positive aux Objectifs du Développement Durable s'est améliorée à travers différents éléments : Le top 10 intègre des sociétés avec un chiffre d'affaires qui contribue à la transition durable (exemple : Akamai 46%, STMicroelectronics 42%, Leg Properties 20%, Alibaba 20%)

- Entrée en portefeuille de sociétés à forte contribution (exemple : Nordex 100%, Varonis 100%, Repligen 100%, Halozyme 100%).

- Renforcement de titres à forte contribution (exemple : Schneider Electric 74%, Enphase 100%) Sorties ou allègement de société à impact significatif (exemple : Voltalia 100%, Neoen 100%, Basic Fit 99%).



Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

L'indice de référence choisit n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le produit financier.

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance du produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

